

**Robert Fossaert, économiste  
(1977)**

# La société

## Tome 2 Les structures économiques

**(livre sans l'annexe, pp. 1-471)**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
et collaboratrice bénévole  
Courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web : [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)  
Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web : <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,  
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec,  
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

À partir de :

## Robert Fossaert (1977)

La société :

Tome 2 : Les structures économiques.

Une édition électronique réalisée du livre de M. Robert Fossaert. Paris : Éditions du Seuil, 1977, 524 pages.

[Autorisation de l'auteur accordée le 20 juillet 2003 de diffuser cette œuvre sur ce site].



Courriel : [robert.fossaert@wanadoo.fr](mailto:robert.fossaert@wanadoo.fr)

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

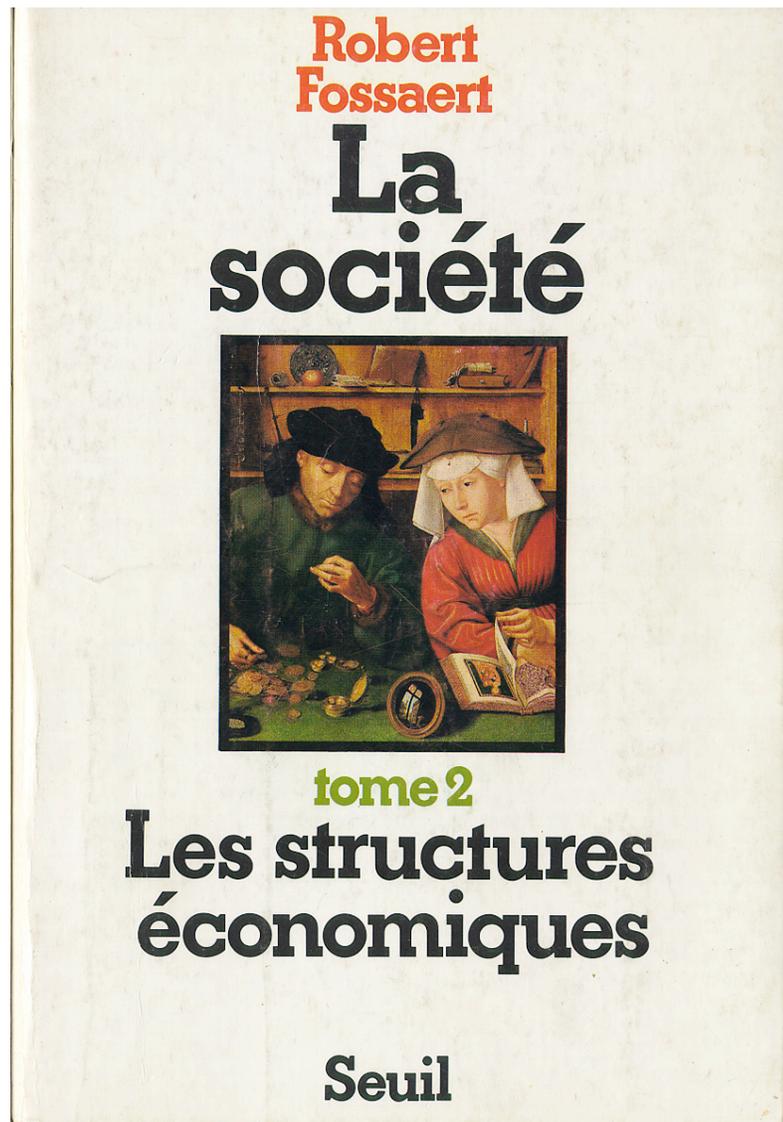
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 3 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,  
province de Québec, Canada..



Robert Fossaert  
(1977)



En couverture : Quentin Metsys, le changeur et sa femme,  
Louvre, photo Lauros Giraudon.

## DU MEME AUTEUR

### AUX MEMES EDITIONS

L'avenir du capitalisme, *1961*

Le contrat socialiste, *1969*

La société, tome 1 — Une théorie générale, *1977*  
— tome 2 — Les structures économiques, *1977*

### À PARAÎTRE

La société, tome 3 — Les appareils  
— tome 4 — Les classes  
— tome 5 — Les États  
— tome 6 — Les structures idéologiques  
— tome 7 — Les systèmes mondiaux  
— tome 8 — Sociétés et socialisme

## En couverture



**Robert  
Fossaert**

**La société  
2**

**Les  
structures  
économiques**

Aires économiques  
Capital marchand  
Capitalisme  
Capitalisme d'État  
Exploitation  
Forces productives  
Impôt / dépense  
Logiques de la production  
Marché  
Modes de production  
Monnaie / crédit  
Plus-value  
Production  
Propriété  
Propriétaires  
Rapports de production  
Rente  
Services  
Socialisme étatique  
Travailleur collectif  
Travailleurs  
Tribut  
Valeur d'échange  
Valeur d'usage  
Valeur  
de développement

En toute société, la première tâche des hommes est de produire leurs moyens d'existence. Les relations qui s'établissent entre eux, pour assurer cette production, constituent la structure économique de la société.

Analyste des sociétés où la production prenait soudain une ampleur énorme, Marx a repéré le mécanisme essentiel qui règle les capacités productives des hommes-en-société et l'emploi des ressources qu'ils produisent : le mode de production. Mais la théorie du mode de production capitaliste qu'il a formulée, et les indications multiples qu'il a données sur les modes de production précapitalistes, ne composent pas une théorie générale : elles en fournissent seulement la méthode et les principaux résultats.

Cette théorie générale fait l'objet du présent volume. La combinatoire des modes de production, l'inventaire des articulations *économiques* par lesquelles sont liés les divers modes de production qui coexistent en une même société, et le repérage des *formations économiques* qui résultent de l'articulation de plusieurs modes de production sous la domination de l'un d'entre eux : telles sont les trois étapes de la recherche.

Ses résultats surprendront ceux qui réduisent l'histoire immense des sociétés humaines à la succession, bien réglée, de quatre ou cinq modes de production, comme d'autres réduisaient la nature entière au jeu de quatre éléments. Ils décevront les adeptes du capitalisme monopoliste d'État, ce passe-partout qui n'ouvre aucune des portes du monde contemporain. Ils déplairont aux fidèles des divers « socialismes » déjà édifiés.

Mais la théorie ne vise pas à plaire. On jugera, par les multiples exemples qui l'illustrent, si elle a bien valeur explicative. Et l'on verra, par les conclusions politiques qu'elle inspire, combien la théorie sociale est nécessaire pour tous ceux qui veulent inventer, enfin, le socialisme.

# Table des matières

[Table des abréviations](#)

[Table des figures et tableaux](#)

[Présentation](#)

## LES MODES DE PRODUCTION

1. [Qu'est-ce qu'un mode de production ?](#)
  1. [Quatre conceptions marxistes du MP.](#) — 2. [La représentation du réel social.](#) — 3. [Niveaux...](#) — 4. [... et instances.](#) — 5. [Le MP et ses éléments.](#) — 6. [Programme.](#)
2. [Les travailleurs](#)
  7. [Ensemble organique.](#) — 8. [Typologie.](#) — 9. [Encore l'ensemble organique.](#) — 10. [Formes mixtes.](#) — 11. [Au-delà de T 5.](#) — 12. [Résultats.](#)
3. [Les propriétaires](#)
  13. [En amont du juridique.](#) — 14. [Typologie.](#) — 15. [Surcharges, dérive de P 3, formes mixtes.](#) — 16. [Tendances.](#) — 17. [Résultats.](#)
4. [Les moyens de travail](#)
  18. [Des rapports sociaux, non des choses.](#) — 19. [Tentations simplificatrices.](#) — 20. [MT 1 et 2.](#) — 21. [Révolution industrielle et MT 3.](#) — 22. [MT 4.](#) — 23. [Le foisonnement des MT.](#) — 24. [Résultats.](#)
5. [La relation A ou relation de propriété](#)
  25. [Substance de la propriété.](#) — 26. [De A 1 à A 4.](#) — 27. [La forme A 5.](#) — 28. [Pas de formes mixtes ; résultats.](#)
6. [La relation B ou relation de production](#)
  29. [Premier regard sur la production.](#) — 30. [Typologie.](#) — 31. [Au-delà de B 5.](#) — 32. [Résultats.](#)

7. [Le droit de combiner](#)

33. [Évaluation des typologies précédentes.](#) — 34. [Le blocage de Balibar.](#) — 35. [La combinatoire.](#) — 36. [MP élémentaires, radicaux, grappes de MP.](#) — 37. [À propos du servage et du capital marchand.](#) — 38. [Le fourre-tout primitif.](#) — 39. [Quinze MP.](#)

8. [Les modes de production](#)

40. [Étape intermédiaire.](#) — 41. [MP 1 communautaires.](#) — 42. [MP 2 tribulaire.](#) — 43. [MP 3 antique.](#) — 44. [MP 4 paysan.](#) — 45. [MP 5 artisanal.](#) — 46. [MP 6 capitaliste-marchand.](#) — 47. [MP 7 esclavagiste.](#) — 48. [MP 8 servagiste.](#) 49. [MP 9 latifundiaire.](#) — 50. [MP 10 capitaliste.](#) — 51. [MP 11 coopératif.](#) — 52. [MP 12 étatique-capitaliste.](#) — 53. [MP 13 « colonial ».](#) — 54. [MP 14 esclavagiste-concentrationnaire.](#) — 55. [MP 15 étatique-socialiste.](#) — 56. [Au-delà du MP 15.](#)

## LES ARTICULATIONS ECONOMIQUES

9. [Des modes de production aux formations économiques](#)

57. [Discussion des quinze MP.](#) — 58. [Encore la représentation du réel social, les articulations.](#) — 59. [Programme.](#)

10. [Les logiques de la production](#)

60. [Problèmes de la valeur.](#) — 61. [La valeur d'usage.](#) — 62. [La valeur d'échange.](#) — 63. [Suite de VE, les services.](#) — 64. [Présentation des W.](#) — 65. [W et la productivité.](#)

11. [Les logiques de la production \(suite\)](#)

66. [La valeur d'échange et W, logique de VE.](#) — 67. [La valeur de développement.](#) — 68. [Les logiques de la production.](#) — 69. [MP et logiques de la production.](#)

12. [L'impôt et la monnaie](#)

70. [Transferts de valeur.](#) — 71. [Sur l'impôt ; I/D 1.](#) — 72. [I/D 2.](#) — 73. [I/D 3 et 4.](#) — 74. [Sur la monnaie.](#) — 75. [M/C 1 à 3.](#) — 76. [M/C 4.](#) — 77. [M/C 5.](#) — 78. [Résultats.](#)

13. [Les articulations économiques](#)

[79. Hypothèses simplificatrices.](#) — [80. En VU : tribut ; en VU-VE : capital marchand.](#) — [81. En VE : marché, rente, capital financier, colonisation, impôt.](#) — [82. En VE-VD : capitalisme d'État, socialisme d'État.](#) — [83. Résultats.](#)

### LES FORMATIONS ECONOMIQUES

14. [La composition des FE](#)

[84. Hypothèse de travail.](#) — [85. Schéma des FE : les MP dominants.](#) — [86. Classement et dénomination des FE.](#) — [87. Schéma des FE : les MP dominés.](#) — [88. Aires économiques.](#) — [89. Intégration économique : FE et logiques de la production.](#) — [90. Résultats.](#)

15. [Les formations économiques](#)

[91. Les FE ne sont pas des systèmes fixes et clos.](#) — [92. FE 2 tributaire.](#) — [93. FE 3 tributaire-marchande.](#) — [94. FE 4 antique.](#) — [95. FE 5 esclavagiste.](#) — [96. FE 6 servagiste.](#) — [97. FE 7 servagiste-marchande.](#) — [98. FE 8 capitaliste-marchande.](#) — [99. FE 9 domaniale-marchande.](#) — [100. FE 10 domaniale-capitaliste.](#)

16. [Les formations économiques \(suite\)](#)

[101. FE 11 capitaliste.](#) — [102. FE 12 capitaliste-monopoliste.](#) — [103. FE 13 étatique-monopoliste.](#) — [104. FE 14 marchande simple.](#) — [105. FE 15 « coloniale ».](#) — [106. FE 16 domaniale-étatique-capitaliste.](#) — [107. FE 17 de transition étatique-socialiste.](#) — [108. FE 18 étatique-socialiste.](#)

17. [Critique de la théorie des FE](#)

[109. Objet.](#) — [110. Discussion des FE.](#) — [111. Encore les aires économiques.](#) — [112. Les périodes du développement social.](#) — [113. La dérive des FE.](#) — [114. L'avenir des FE.](#) — [115. Les ombres portées dans la structure économique.](#) [116. Connaître le réel social à transformer.](#)

18. [La France comme FE](#)

[117. L'Ancien Régime.](#) — [118. Depuis la Révolution.](#) — [119. Aujourd'hui.](#) — [120. Demain...](#)

**ANNEXE**

[VOIR LE SECOND FICHIER.]

*Combinatoire des modes de production*

TABLES

*Table des ouvrages cités*

*Table des matières*

## Table des abréviations

[Retour à la table des matières](#)

	<u>Se reporter à</u>
A relation de propriété	chapitre 5
B relation de production	chapitre 6
FE formation économique	chap. 14 à 17
I/D réseau impôt/dépense	chapitre 12
M/C réseau monnaie/crédit	chapitre 12
MP mode de production	chapitres 1/7 et 8
MT moyen de travail	chapitre 4
N la nature, comme ordre du réel	tome 1, n°1
P propriétaires des moyens de production	chapitre 3
S la société, comme ordre du réel	tome 1 n°1
T travailleurs	chapitre 2
VD valeur de développement	chapitre 11
VE valeur d'échange	chapitre 10
VU valeur d'usage	chapitre 10
W forme de la coopération des travailleurs	chapitre 10

## Table des figures et tableaux

[Retour à la table des matières](#)

Tableau	1	<a href="#">Le mode de production vu par les marxistes français</a>
Tableau	2	<a href="#">Les éléments de tout mode de production, selon Balibar</a>
Figure	3	<a href="#">Types de T et de mixtes</a>
Tableau	4	<a href="#">L’histoire énergétique selon Meyer</a>
Tableau	5	<a href="#">Les quatre premières formes de la relation A</a>
Tableau	6	<a href="#">Les cinq formes de la relation A</a>
Tableau	7	<a href="#">Principaux corollaires des cinq formes de la relation A</a>
Tableau	8	<a href="#">Les modes de production</a>
Tableau	8 bis	<a href="#">Les trois logiques de la valeur</a>
Tableau	9	<a href="#">Modes de production et logiques de la production</a>
Tableau	10	<a href="#">Les réseaux I/D et M/C</a>
Tableau	11	<a href="#">Les articulations économiques</a>
Tableau	12	<a href="#">Constitution des formations économiques</a>
Tableau	13	<a href="#">Composition des formations économiques</a>
Tableau	14	<a href="#">Les aires économiques (aires d’application des FE)</a>
Tableau	15	<a href="#">Formations économiques et logiques de la production</a>
Tableau	16	<a href="#">Les quatre périodes du développement social</a>
Figure	17	<a href="#">La dérive spontanée des FE</a>
Figure	18	<a href="#">Les formations économiques en France</a>

## Présentation

[Retour à la table des matières](#)

Le tome 1 a esquissé une théorie générale de la société, mais il n'a rien démontré. Il s'agit maintenant d'entreprendre un examen détaillé de ce labyrinthe d'hypothèses, en commençant par celles qui concernent les structures économiques des sociétés.

Pourquoi commencer par là ? Quels risques prendra-t-on, à spécialiser, de la sorte, une investigation économique ? Et, avant tout, que va-t-on désigner par le mot *société* tant que l'ignorance des structures économiques — comme des autres structures sociales — nous empêchera d'attacher un sens précis à ce mot ?

La société nous submerge de son évidence immédiate, mais « toute science serait superflue si l'apparence et l'essence des choses se confondaient » (103-VIII, 196)<sup>1</sup> : la société est, à la fois, évidente et inconnue. Deux axiomes permettent de rompre provisoirement l'enchantement des apparences :

- LA société désignera les relations de toute sorte qui existent *entre* les hommes, partout où il y a des hommes.
- UNE société désignera l'ensemble des relations sociales observables dans le domaine régi par un État donné.

Le premier de ces axiomes est, pour le moment, de caractère négatif. Il fait trois parts de tout ce qui existe dans l'univers — de l'ensemble du réel — à savoir : la nature, l'homme et la société. La société dénote tout ce qui ne ressortit ni à la nature, ni à l'homme, tout ce qui opère entre les hommes, tout ce qui les relie. Distinction délicate, assurément, mais il ne s'agit pas de la justifier à présent, c'est un axiome.

---

<sup>1</sup> Les références données entre parenthèses, dans le texte, ont des significations diverses qui sont explicitées par l'annexe bibliographique, p. 509. [Édition numérique voir le fichier Annexe, tome 2. (MB)]

Le second axiome est, lui, de caractère politique. Pour découper l'énorme tapis de relations sociales dont le monde est couvert, il privilégie le partage territorial que les États ont effectué au cours de l'histoire. Mais c'est là un critère qui peut être employé de façon souple : rien n'interdit de considérer telle partie d'un État comme une micro-société, ni tel ensemble d'États comme une macro-société — et d'analyser l'une ou l'autre.

À tout prendre, les deux axiomes procèdent des méthodes en vigueur dans les sciences de la nature. Le premier définit *a priori* un champ de recherche, dans l'énorme confusion du réel, mais par une définition qui s'affinera à mesure que la recherche progressera. Le second gradue un instrument de mesure : il dit que ce qui se passe dans un peuple soumis à un État constitue *une* société, comme l'on dit du thermomètre qu'il marque zéro quand l'eau prend en glace.

En commençant par soumettre les sociétés — c'est-à-dire les morceaux de l'espace social, régis par des États distincts — à une investigation économique, je suis fidèle au conseil de Marx selon qui « c'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct... qu'il faut chercher *le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social* » (103-VIII, 172). Rien n'est plus fondamental, en effet, que de comprendre de quoi les hommes vivent et que d'observer comment ils sont organisés pour assurer leur subsistance. Mais, pour mener à bien ce premier examen, il faut se rendre aveugle à tous les autres aspects du réel social. La structure économique d'une société ne nous apprendra rien sur l'État qui régit cette société, ni sur la culture ou la civilisation qui sont les siennes, rien non plus — ou presque — sur les rapports internationaux où elle est inscrite. Dans certaines sociétés, on verra des États figurer comme les principaux propriétaires de moyens de production. Leur rôle comme propriétaires deviendra intelligible, mais leur nature en tant qu'États demeurera, provisoirement, incompréhensible. La production pourra être analysée, mais les besoins des hommes qui orientent — ou semblent orienter — cette production resteront hermétiques, car l'investigation économique peut les constater, mais non les expliquer. Ainsi, au terme du présent volume, on saura repérer les structures économiques des sociétés, mais on ne possédera pas pour autant une image complète des structures sociales : l'investigation économique donne, du réel social, une représentation nécessairement partielle.

Pour établir cette représentation, on parcourra trois étapes progressives. La première aura pour objet d'identifier les divers *modes de production* de la vie matérielle dont Marx affirme qu'ils conditionnent, de façon générale, « le processus de vie social, politique et intellectuel » (101, 4). Mais ces objets que la théorie peut isoler n'existent jamais à l'état pur, dans le réel social. Toute société est, on le verra, un assemblage complexe de plusieurs modes de production. Comprendre comment leur pluralité peut être agencée sera l'affaire de la seconde

étape, au cours de laquelle seront étudiées *les articulations économiques*. Il ne restera plus alors qu'à observer la gamme des structures *ou formations économiques* que les modes de production, reliés par des articulations économiques convenables, peuvent effectivement composer : ce sera l'objet de la troisième étape.

Le départ de cette étude est évidemment donné par Marx. Le premier des concepts dont il sera fait usage — celui de mode de production — est sa plus subtile invention. On pourrait donc s'attendre à ce que la visite de l'édifice social, à la recherche de son *fondement caché*, en soit grandement facilitée. Pourtant, il faudra bien se rendre à l'évidence : les guides marxistes vont se disputer, à l'entrée, non pour accueillir le visiteur, mais pour savoir où le conduire ; ils sont tous persuadés que la visite doit commencer par le mode de production, mais ils sont loin d'être d'accord sur ce qu'est un mode de production. Aussi surprenante que puisse être leur querelle, pour qui n'est pas familier de leur langage, il faudra néanmoins prêter attention à leurs arguments : avant de suivre le guide dans une longue visite, il faut s'assurer de sa qualité.

# LES MODES DE PRODUCTION

## Chapitre 1

### Qu'est-ce qu'un mode de production ?

« Je ne parlerai plus d'instance économique »

ALTHUSSER.

[Retour à la table des matières](#)

1. Le mode de production est un concept dont Marx et les marxistes font grand usage. On pourrait donc penser que sa définition et son mode d'emploi sont tout à fait clairs. Pourtant, il n'en est rien : *d'un marxiste à l'autre, le mode de production est un concept flottant.*

Pour apprécier l'ampleur de ce flottement, les œuvres récentes des marxistes français constituent un bon échantillon. Il y a vingt ans encore, leurs rares écrits n'auraient pu être pris à témoin, mais, depuis que les disciples d'Althusser et de Bettelheim sont venus renforcer les rangs de ceux que Lefebvre avait éveillés au marxisme, la quantité comme la qualité de leur production autorisent un tel examen. D'autant que les incertitudes et les fluctuations dont beaucoup font preuve, pour ce qui est du mode de production, ne résultent pas de leurs options politiques ou philosophiques : parmi les partisans de chacune des variantes que je vais distinguer, se mêlent à doses variables les communistes et les non-(ou ex-) communistes, les révisionnistes et les orthodoxes, les partisans de l'aliénation et les ennemis du sujet. Ce n'est donc pas la passion polémique ou l'inculture théorique qui brouillent l'entendement de certains. Le débat est plus essentiel : il met en cause la logique même de la théorie marxiste.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

<b>TABLEAU 1</b> <b>LE MODE DE PRODUCTION VU PAR LES MARXISTES FRANÇAIS</b>			
<b>Première interprétation</b>	<b>Deuxième interprétation</b>	<b>Troisième interprétation</b>	<b>Quatrième Interprétation</b>
Le mode de production représente théoriquement la société tout entière.	Le mode de production représente théoriquement la structure économique d'une société donnée.	la société tout entière se représente théoriquement comme un système complexe de modes de production.	la structure économique d'une société donnée se représente théoriquement comme un système complexe de modes de production.
<p>Balibar (<b>3-II</b>, 193)</p> <p>Lefebvre (<b>78-I</b>, 120) ou (<b>78-II</b>, 227)</p> <p>Chesneaux (<b>33</b>, 43) (<b>33</b>, 90) Vilar (<b>148-I</b>, 179)</p>		<p>Althusser (<b>2</b>, 108)</p> <p>Terray (<b>138</b>, 76) s'appuie sur un inédit d'Althusser ; voir aussi (<b>138</b>, 97)</p> <p>Balibar (<b>12</b>, 119) (<b>12</b>, 240) (<b>3-II</b>, 84), etc.</p> <p>Poulantzas (<b>121</b>, 11) (<b>122</b>, 25) (<b>122</b>, 214), etc.</p> <p>Lefebvre (<b>77</b>, 221)</p> <p>Amin (<b>6</b>, 12) Barel (<b>14</b>, 49) (<b>7</b>, 312)</p> <p>Palloix (<b>114</b>, 128)</p> <p>Lipietz (<b>90</b>, 18)</p>	<p>Balibar (<b>12</b>, 231) ( ? )</p> <p>Rodinson (<b>129</b>, 77)</p> <p>Barel mêmes références, est peut-être à ranger ici. Dhoquois (<b>36</b>, 37)</p> <p>Bettelheim (<b>20</b>, 13) Palloix, même référence, est peut-être à ranger ici. Rey (<b>126</b>, 90)</p>

TABLEAU 1 (suite)			
<b>LE MODE DE PRODUCTION VU PAR LES MARXISTES FRANÇAIS</b>			
CONVENTION D'ECRITURE			
Pour alléger l'exposé, on admettra désormais que <b>MP</b> désigne un mode de production, que <b>FS</b> , abrégé de formation sociale, représente une société tout entière et que <b>FE</b> , abrégé de formation économique, représente la base économique d'une société donnée. Avec ces symboles, les quatre interprétations qui vont être discutées se résument respectivement comme suit :			
<b>MP=FS</b>	<b>MP=FE</b>	<b>FS</b> =système de plusieurs <b>MP</b>	<b>FE</b> =système de plusieurs <b>MP</b>

Le tableau 1 explicite les quatre interprétations que l'on peut relever dans les écrits récents des marxistes français. Toutes s'accordent sur un point décisif : le mode de production est un objet théorique nécessaire à la représentation d'une société donnée. Mais que représente-t-il exactement ? La société tout entière affirment les premiers. Les seconds, plus modestes, cantonnent le mode de production dans la représentation de la seule structure économique de la société. Avec les deux autres tendances, l'affaire devient plus nuancée. Il faut une combinaison de plusieurs modes de production pour représenter la société tout entière déclare la troisième école. Non, rétorque la quatrième : il faut une telle combinaison de plusieurs modes de production pour représenter la seule structure économique. Qui croire, qui suivre et pourquoi ? Voyons cela de plus près.

Le tableau 1 où j'ai rangé les opinions émises par mon échantillon français ne permet pas de rendre toutes les nuances. Les auteurs dont j'aurais mal déchiffré le texte, voudront bien me pardonner de les avoir placés dans la mauvaise colonne, encore qu'en chacune d'elles, on se trouve en estimable compagnie.

Voyons de plus près quelques textes. Vilar pourrait fournir le meilleur exemple de la première interprétation (MP = FS) car il souligne lui-même que : « le concept central... c'est bien le MP... le premier objet théorique à exprimer *un tout social* » (77-I, 179) ; mais il ne s'étend guère sur le sujet et je déforme peut-être sa pensée. Chesneaux est plus explicite : « les grands MP définis par Marx sont une typologie, une contribution à la théorie des formations sociales » (33, 90), « les MP caractérisent des types de sociétés » (33, 43). Après quoi, en l'un et l'autre passages, Chesneaux précise que les types purs — esclavage, féodalisme, capitalisme — se rencontrent de façon très exceptionnelle et constituent des cas limites. Il plaide pour une analyse marxiste des décalages, nés de la combinaison de ces types, ce qui pourrait le rapprocher de la troisième interprétation, s'il ne

réservait aux spécialistes de *l'histoire concrète* le soin d'effectuer une telle analyse, car, selon lui, la théorie marxiste n'a pas à fonctionner à ce niveau-là (33, 44).

On peut négliger la seconde interprétation, selon laquelle MP = FE : elle date des beaux jours de l'austro-marxisme, lequel s'est mal acclimaté en France.

La troisième lecture du MP rassemble une majorité, d'ailleurs composite à bien d'autres égards. À la différence des deux précédentes, cette tendance-ci affirme, le plus souvent, des ambitions théoriques substantielles. Ici, on sait que le MP est un concept très élaboré, une synthèse de déterminations multiples et pourtant, on ne tient pas pour le dernier mot de la théorie sociale : on y voit un élément qui doit entrer dans une composition plus complexe encore, pour rendre la FS représentable. Poulantzas indique bien le problème (121, 11) : « Seule existe, en fait, une formation sociale historiquement déterminée, c'est-à-dire un tout social... une combinaison particulière, un chevauchement spécifique de plusieurs modes de production “purs”... une unité complexe à dominante d'un certain mode de production sur les autres qui la composent. » Quelques années plus tard, sensible sans doute aux critiques voilées de Balibar (12, 240), Poulantzas nuance plus encore sa conception : « Les formations sociales ne sont... pas la simple concrétisation ou spatialisation des MP existant dans leur forme “pure” : elles ne sont pas le produit de leur “empilement” spatial. Les formations sociales sont les lieux effectifs d'existence et de reproduction des modes... de production » (122, 26). Avec Palloix, qui semble lui aussi partisan de la troisième interprétation du MP, la question déborde des limites où mon tableau l'a consignée. Spécialiste des problèmes internationaux, il se demande en effet « comme faire tenir ensemble » le MP, la FS et le système mondial que forment les différentes sociétés (114, 117), mais il ne répond pas tout à fait clairement à cette question pertinente.

La quatrième et dernière interprétation du MP semble se séparer de la précédente par une simple nuance, mais qui va se révéler lourde de conséquences pour la théorie sociale. Bettelheim formule clairement cette conception : « En fait, lorsque nous abordons l'étude d'une *économie* réelle... nous devons penser cette *économie* comme une structure complexe à dominante. Nous saisissons *une telle structure* comme une combinaison spécifique de plusieurs modes de production dont un est dominant » (20, 13). La nuance, marquée par les termes que j'ai soulignés, c'est que le MP n'est plus considéré comme l'élément premier d'une structure complexe *qui serait la FS*, mais bien comme l'élément premier d'une structure complexe *qui est la FE*, c'est-à-dire la société considérée sous l'angle de l'économie, la base économique de la société. D'où cette conséquence majeure : les autres aspects de la FS, les superstructures politiques et idéologiques doivent être conçues *par ailleurs*. Le concept de MP n'est plus considéré comme apte à représenter directement les domaines politiques et idéologiques. On percevra mieux la différence, en observant comment les partisans de la troisième interprétation se représentent les rapports entre la structure économique et le reste de la société. Terray n'y va pas par quatre chemins : « Rappelons qu'un MP est un

système *comprenant* trois instances : une base économique, une superstructure politico-juridique et une superstructure idéologique » (138, 97). Le subtil Poulantzas, qui a besoin d'espace pour déployer sa recherche, consacrée au politique, y met plus de nuances. Pour lui, « ... le MP est un concept *impliquant* la présence de toutes les instances sociales » (121, 30), mais il fait grand usage de « l'autonomie spécifique des instances » (121, 73) et de « l'isolement économique » (121, 154) dont il gratifie le M P capitaliste. Balibar, enfin, qui a consacré de substantielles recherches à la théorie du mode de production (3-II/11/12), finit par proposer une sorte de compromis : il y aurait un « mode de production » au sens étroit (combinaison de « rapports de production » et de « forces productives ») et puis il y aurait aussi un « concept de mode de production (qui) désigne bien chez Marx, même à un niveau abstrait, *l'unité* complexe de déterminations qui relèvent de la base *et* de la superstructure » (12, 231). Avec son MP « au sens étroit », la quatrième interprétation peut se donner libre cours, tandis que l'autre concept permet à la troisième école de s'épanouir.

Bref, ça flotte. Le MP est un concept fondamental chez Marx, mais les marxistes sont loin de s'accorder sur ce qu'il désigne. Encore faut-il souligner que j'ai allégé la discussion : on pourra en trouver d'amples éléments additionnels dans les œuvres précitées de Balibar, ainsi que chez Althusser (3-I), Barel (14, 305) et Palloix (114, 101) et dans un numéro spécial de *la Pensée* (155).

[Retour à la table des matières](#)

2. Comment trancher le débat ? Comment vérifier ce que signifie le MP ? Le premier réflexe est évidemment d'en appeler à Marx : il a forgé ce concept et si ses épigones en disputent, c'est sans doute qu'ils ont mal lu *le Capital* ou que les sociétés où ils vivent, les passions qui les meuvent ou les intérêts qu'ils soutiennent, perturbent leur lecture. Mais il faut déchanter. Nulle part Marx ne se prononce de façon décisive. On peut aisément montrer que les deux premières interprétations caricaturent sa pensée, même si, à l'occasion Marx s'est laissé aller à un rude schématisme (101, 4). Mais rien, dans ses écrits, ne permet de départager les troisième et quatrième interprétations.

Vingt citations peuvent être produites dans un sens, vingt autres peuvent leur être opposées. L'exégèse restera stérile. Marx, en effet, avait d'autres soucis que d'anticiper les questions sur lesquelles se diviserait sa progéniture intellectuelle et politique. Il se battait, presque seul, pour comprendre quelque chose à l'histoire aveugle des hommes, histoire dont le jeune mouvement ouvrier essayait, à tâtons, de changer le cours. Quand sa recherche s'ancra dans la critique de l'économie politique et lui permit de rendre intelligibles les ressorts profonds des sociétés capitalistes qui s'épanouissaient sous ses yeux, il consacra presque tous ses efforts à élargir la brèche qu'il avait ouverte, à *comprendre le capital, plus encore qu'à écrire « le Capital »*. Chemin faisant, il aperçut bien certaines des avenues

nouvelles qu'il ouvrirait pour d'autres recherches, aussi critiques que la sienne et qui viendraient la prolonger, mais il n'eut pas le loisir de s'y engager lui-même. *Il élabora la théorie du mode de production capitaliste, mais non la théorie générale des modes de production.* Pour le reste, comme dit Althusser, « la théorie de l'efficace des superstructures... reste en grande partie à élaborer » (2, 113). En d'autres termes, on chercherait vainement, chez Marx, une théorie développée des domaines qui, vus de la base économique, apparaissent « superstructurels » : l'État et l'idéologie. Si bien qu'il ne faut pas demander à Marx de justifier par une démonstration détaillée ce qu'est — ou n'est pas — un mode de production, capitaliste ou non : son discours est démonstratif par l'exemple, non par la thèse générale. Aucun argument d'autorité, tiré de Marx, ne tranchera le débat que l'on a retracé !

Ce débat semble concerner uniquement l'extension du concept de MP. Mais, à mesure que s'élargissaient les interprétations, on a vu poindre, de-ci de-là, quelques termes nouveaux qui vont nous mettre sur la bonne voie, et notamment ceux-ci : représentation, instances.

*Représentation ?* Revenons, en effet, au point de départ. Voici une société que l'on veut soumettre à examen. Qu'est-ce à dire ? Une société n'est pas un patient que l'on peut ausculter à loisir. Nul ne peut considérer cet objet *comme du dehors*. Pas même l'observateur étranger, car il est toujours impliqué dans la société qu'il regarde, sans parler de la société dont il provient et dont la culture imprègne son regard. Pas même l'historien, cet étranger du temps, qui croit autopsier une société morte, mais lui insuffle forcément un peu de la vie de la société où son histoire s'écrit et s'inscrit. L'examen de toute société sera nécessairement fondé sur une critique interne : interne, parce qu'il sera toujours le fait d'hommes pris dans un réseau social, critique, parce qu'il requerra toujours un difficile arrachement aux évidences immédiates d'une société omniprésente. Pour s'interroger utilement sur la portée potentielle d'un concept apte à représenter quelque chose de la société, on ne peut se contenter de questionner ce concept, *comme si l'on savait par ailleurs ce qu'est la société à représenter* ; il faut, dans le même temps, se défendre des évidences émanées de la société où l'on est inscrit.

Par exemple, ici et maintenant, je dois me garder de la France éternelle, cet objet singulier et contingent qui, pour moi, surcharge la société de connotations me conduisant droit à l'erreur. Une société est un tissu de relations sociales (à définir) qui, en certaines périodes (à définir), prend une forme étatique (à définir), occupe un certain espace géographique (à définir), non sans déborder vers un système mondial (à définir) qui la pénètre en retour. Aucune des caractéristiques d'une société n'est stable ni durable et leur mouvement comme leur périodisation sont également à définir. Bref, *il faut remplacer la société-évidence par la société-problème*, pour entrer utilement dans la discussion.

Dès lors, la question peut être mieux centrée. La société que l'on veut soumettre à examen est un énorme objet réel, un immense domaine empirique. L'examen auquel on entend soumettre cet objet aboutira à un résultat satisfaisant s'il permet de construire une représentation adéquate de cet objet, une représentation qui le rende mieux intelligible et, donc, mieux transformable. Laissons de côté les problèmes immenses impliqués par ce « mieux transformable » : on les retrouvera tout au long de la recherche. Laissons de côté également le « mieux » qui qualifie l'intelligibilité visée : il rappelle simplement que la connaissance scientifique ne peut jamais épuiser l'objet auquel elle s'applique, qu'elle demeure toujours perfectible, que la représentation n'en finit jamais d'épouser le réel. L'objectif est donc de construire une représentation théorique, aussi riche que possible, de la totalité sociale, une représentation du système mondial, comme système de formations sociales. Pour marquer tout à fait clairement l'inévitable écart entre les sociétés empiriques et la représentation théorique que l'on peut en donner, réservons à cette dernière l'emploi de symboles : ainsi, l'on dira que l'examen d'une société tend à construire une FS, une formation sociale qui puisse la représenter de façon suffisamment pertinente.

La question est dès lors : dans la représentation théorique de la société, *quel rapport y a-t-il entre un MP et une FS ?* On peut, en effet, contenir la question dans ces termes, sans prendre en considération, dès à présent, le système mondial. Ni Marx, ni Palloix, ni personne que je sache, ne doute que le système mondial soit formé de FS entremêlées mais distinctes et qui doivent être rendues intelligibles comme telles : en tant que FS distinctes et en tant que FS en interaction dans un système mondial. Si, par simplification première, on met l'accent sur la représentation distincte des FS singulières, on atrophie assurément cette représentation ; mais si, à l'inverse, on vise à représenter le système mondial sans avoir élucidé au préalable la nature des FS, on s'expose à une insurmontable dispersion de la recherche. Il faut donc simplifier le problème, tout en demeurant attentif aux risques que cette simplification provoque.

[Retour à la table des matières](#)

**3. *Instances ?*** Ce terme, présent dans certains des textes cités, est rarement employé par Marx ou Engels. Ce dernier l'utilise notamment dans une célèbre lettre à Joseph Bloch, de septembre 1890 : « D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est *en dernière instance*, la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx ni moi n'avons jamais affirmé davantage. Si ensuite quelqu'un torture cela jusqu'à dire que le facteur économique est le seul déterminant, il transforme cette proposition en une phrase vide, abstraite, absurde » (106, 123). De toute évidence, en dernière instance veut dire, ici, en dernière analyse. Mais, par un usage récent et qui doit beaucoup à Althusser, le mot instance est aussi devenu le synonyme ou le substitut d'autres termes que Marx emploie fréquemment : la base, la structure, la ou les

superstructures. Le mot a connu une faveur si grande que bien des équivoques en ont résulté. Dans ses *Éléments d'autocritique*, Althusser indique certaines d'entre elles, celles qui résultent de la multiplication hasardeuse du nombre des instances (4, 98), mais il ne discerne pas l'équivoque principale qui tient à ceci : qu'est-ce au juste qu'une instance ? est-ce une propriété du réel social ou une modalité de sa représentation théorique ? ou les deux à la fois, mais avec quels rapports entre les deux ?

Pour en juger, il faut suivre séparément les deux pistes qui s'offrent. L'une conduit à s'interroger sur la diversification réelle des sociétés, en mettant entre parenthèses l'examen des outils intellectuels dont on fait usage en l'espèce. L'autre efface cette parenthèse et met en question les principes d'analyse que l'on utilise pour rendre intelligible la diversification réelle des sociétés.

Parler d'une diversification réelle des sociétés, c'est désigner la division du travail observable en leur sein. Certes, la division sociale du travail n'est pas, en soi, un facteur explicatif, mais c'est un indice fort apparent et qui, comme tel, permet de repérer des différences considérables d'une société à l'autre, ou d'une époque à l'autre, pour une même société.

L'histoire des sociétés réelles est caractérisable comme un mouvement, sans doute irrégulier et riche de variantes, mais dont la tendance générale est jusqu'à présent, à la spécialisation croissante des activités entre lesquelles les hommes sont répartis, donc à la diversification croissante des relations sociales qui lient les hommes entre eux et des structures sociales que compose l'enchevêtrement de ces relations sociales. Dans cette spécialisation croissante, quelques étapes majeures ont été repérées comme particulièrement significatives. Ce repérage n'est jamais intervenu dans le moment où la diversification s'opérait, mais plus tard, lorsque les effets différentiels de la nouvelle étape sont devenus patents. Ainsi, il est apparu que les sociétés dotées d'un État présentaient à bien des égards, une énorme supériorité, militaire ou autre, sur les peuplades amorphes chez qui l'État n'avait pas encore pris forme ; puis, que les sociétés pouvaient tirer un meilleur parti de tel ou tel type d'État, de tel ou tel agencement politique : peu à peu, on en est venu à reconnaître le politique comme un domaine spécialisé, comme un niveau réellement distinct dans l'édifice social. Plus tard, beaucoup plus tard, l'essor du marché, puis la naissance de l'industrie ont attiré l'attention vers le domaine dont la différenciation s'accélérait soudain : l'économie a été reconnue comme un autre niveau réellement distinct dans l'édifice social. Plus récemment encore, alertés par Marx, on s'est avisé que les autres activités sociales, celles qui ne ressortissent ni à l'économique, ni au politique, et qui sont couramment analysées sous de multiples rubriques, ont en réalité un dénominateur commun et constituent le niveau idéologique de l'édifice social.

Ce serait une erreur de croire que les trois niveaux qui deviennent réellement discernables ont seuls droit de cité. Il est parfaitement licite de retracer l'état ou le

progrès de la division sociale du travail en faisant usage de distinctions plus fines que celles-là. On y gagnera de mieux apercevoir des agencements sociaux, imperceptibles à trop petite échelle. Mais la tripartition demeure irremplaçable lorsqu'il s'agit de prendre une vue d'ensemble de la totalité sociale. *Le repérage des niveaux économique, politique et idéologique qui se sont réellement différenciés, a, en effet, permis de reconnaître les trois fonctions vitales, les trois activités fondamentales auxquelles toute société, quel que soit son agencement réel, se livre nécessairement* : toute société doit produire et reproduire ses conditions matérielles d'existence; toute société doit organiser, d'une manière ou de l'autre, la collectivité humaine qui l'habite ; toute société doit (ou, plus exactement : ne peut pas ne pas) se former une représentation du monde où elle vit.

Une autre erreur serait de concevoir les trois niveaux du réel social comme trois domaines absolument distincts, par exemple, de les croire aussi distincts que peuvent l'être, dans l'ordre naturel, le minéral, le végétal et l'animal. La division sociale du travail ne spécialise jamais les hommes au point de les isoler en catégories étanches, même dans les sociétés figées en castes. Aussi spécialisées soient-elles, les relations économiques n'en sont pas moins établies entre des hommes qui sont toujours pris, simultanément, dans d'autres relations sociales, de nature politique et idéologique. Les hommes vivant dans une même société sont toujours tous pris, à des titres et à des degrés divers, dans des relations qui participent des trois niveaux. La division sociale du travail fragmente et spécialise les hommes-en-société, mais elle ne désarticule pas la société, elle ne la désassemble pas. La dialectique du développement social associe aux progrès de la spécialisation réelle le bâti d'entrelacs nouveaux entre les hommes spécialisés. Si bien qu'en toute société, la bonne question n'est pas de reconnaître l'existence ou non des divers niveaux économique, politique et idéologique, mais bien d'apprécier leur degré de différenciation et les formes que prend celle-ci.

D'où une troisième et dernière erreur dont il faut se garder : ce serait de croire que tel degré de différenciation d'un niveau du réel social, observable en telle société, constitue une sorte de repère absolu, une norme selon laquelle il faudrait juger des autres sociétés ou une forme qu'il faudrait, à toute force, déceler dans toutes les autres sociétés. Ainsi, par exemple, le degré de spécialisation et de différenciation dont fait preuve le niveau économique dans les sociétés industrielles marchandes à dominante capitaliste, ne constitue pas pour autant l'exemple type, le modèle même du niveau économique. Il n'en est qu'une forme qui a pris la suite d'autres formes, agencées autrement et moins nettement différenciées. Dans la discussion qui dure depuis plus d'un siècle, surtout chez les historiens allemands de l'économie et qui porte sur les caractères de l'économie antique, les « primitivistes », hostiles à la transposition mécanique de concepts forgés dans l'économie européenne du XIX<sup>e</sup> siècle, ont raison de plaider pour un examen des traits *spécifiques* des sociétés anciennes. Polanyi et Arensberg qui ont repris et enrichi ce débat (120) ont raison de considérer les sociétés primitives et bon nombre de sociétés antiques, comme des formations où le niveau économique

peut n'être pas différencié du tout ou, s'il l'est déjà plus ou moins, peut présenter des formes tout à fait *étrangères* à celles que le capitalisme fera mûrir plus tard.

En résumé, on dira donc que les sociétés réelles sont caractérisables par un certain degré de différenciation des niveaux économique, politique et idéologique et par les formes, distinctes selon les sociétés, que prend cette différenciation. La différenciation peut être presque nulle, comme dans les plus primitives des sociétés connues de nous, elle peut être très marquée, comme dans les sociétés capitalistes ; mais elle ne peut jamais prendre un caractère absolu : aussi différenciée soit-elle, une société demeure toujours une unité réelle.

[Retour à la table des matières](#)

4. *Mais ce qui vaut dans l'ordre du réel social, n'emporte pas des conséquences mécaniques pour ce qui est de la représentation du réel social.* À partir du moment où la différenciation réelle d'un niveau donné, l'économie par exemple, a atteint un degré suffisant, il devient possible d'élaborer une représentation de ce niveau, une théorie sociale explicitant les relations économiques et, dès que cette théorie a pris forme, *il devient tout à fait licite de l'appliquer à d'autres sociétés où la différenciation réelle de l'économie demeure faible ou nulle.* Une telle application n'a évidemment aucun sens si elle cherche à plaquer sur des sociétés qui n'en peuvent mais, l'image de réalités reconnues ailleurs : ce serait tomber dans la troisième erreur, dénoncée ci-dessus. Mais elle peut échapper à cette tentation. Ainsi, pour en rester à l'exemple de l'économie, l'application doit permettre de rechercher comment la fonction fondamentale de production et de reproduction des conditions matérielles d'existence est remplie dans les sociétés où la différenciation réelle des activités économiques est moindre ou nulle, mais où la survie matérielle de la communauté n'en fait pas moins problème. Ce que l'on dit de l'économie vaut évidemment aussi pour les autres niveaux, le politique comme l'idéologique. Dans tous ces cas, l'application de la théorie sociale s'opère rétrospectivement à des sociétés antérieures, ou latéralement, à des sociétés contemporaines mais en apparence très différentes de celles où la théorie sociale a pris naissance. De l'une et l'autre façon, elle permet de relativiser les connaissances acquises dans la société d'origine, et de concevoir peu à peu l'ensemble des sociétés passées ou existantes *comme autant de variations dans des séries qu'elle s'efforce de reconnaître.*

Ainsi donc, le mouvement du réel social et le mouvement de la théorie sociale ne sont pas éternellement enchaînés l'un à l'autre. La théorie sociale peut s'émanciper des conditions qui ont permis son essor et faire retour sur des sociétés où les conditions régnaient n'auraient pas autorisé sa naissance. Dès lors, il importe de distinguer très précisément ce dont on parle. On peut reconnaître des niveaux plus ou moins différenciés dans le réel social. On peut aussi — et ce n'est pas du tout la même chose — soumettre une société quelconque à des

investigations inspirées par la différenciation des niveaux en certaines sociétés. On peut soumettre des sociétés où l'économie est peu différenciée, à une investigation économique, on peut soumettre des sociétés sans État à une investigation politique ; à toute société, quel que soit son degré de différenciation, on peut appliquer une investigation idéologique.

L'équivoque fondamentale qui s'attache au mot *instance* résulte de la confusion sous ce même vocable des deux éléments que je viens de distinguer : un niveau du réel social qui peut être plus ou moins différencié et qui peut prendre des formes variables ; et une procédure d'investigation qui vise à reconnaître les formes dans lesquelles une société quelconque remplit l'une des trois fonctions qu'elle doit nécessairement remplir : produire, s'organiser se représenter le monde où elle est inscrite.

Pour lever cette équivoque, je me propose d'appliquer désormais une nette spécialisation du vocabulaire. J'appellerai *niveaux*, les grands domaines spécialisés que la division sociale du travail différencie plus ou moins dans les sociétés réelles et je réserverai le terme *instance*, à chacun des trois grands types d'investigation à quoi l'on peut soumettre toute société, quelle que soit sa différenciation réelle, son stade de développement.

Chaque instance apparaîtra de la sorte, comme une procédure systématique de recherche visant à représenter l'agencement social sous un angle donné. Je dirai que l'instance économique a pour objet de concevoir la société comme *formation économique* ou FE, que l'instance politique a pour objet de concevoir la société comme *formation politique* ou FP et que l'instance idéologique, enfin, a pour objet de concevoir la société comme *formation idéologique* ou Fi. Chacune de ces investigations s'applique à une société tout entière. Comme cette société présente (ou non) des niveaux réels suffisamment différenciés et comme la différenciation la plus nette de ces niveaux ne rompt cependant jamais l'unité de la société, il en résulte que chacune des représentations de la totalité sociale que l'on peut attendre des diverses instances, sera *une représentation totale mais atrophiée*. Totale par son champ d'application qui est la société tout entière, atrophiée parce qu'elle ne peut saisir qu'un seul aspect d'une réalité fondamentalement unique. Il faudra donc, pour arriver à une représentation correcte de la société prise dans sa totalité et dans son unité — c'est-à-dire à une représentation de la société comme formation sociale ou FS — mettre au jour les liens nécessaires qui unissent et unifient les représentations partielles et atrophiées que sont, pour une société donnée, la FE, la FP et la FI.

[Retour à la table des matières](#)

5. On peut désormais définir le mode de production. La question était : quelle est l'extension de ce concept ? quel rapport y a-t-il, dans la représentation théorique de

la société, entre un MP et une FS ? Si l'on s'aide des précisions qui viennent d'être données, il devient clair que le MP est l'élément premier du système complexe que constitue une FE. Autrement dit, la quatrième des interprétations discutées en début de chapitre est seule pertinente. Chaque mode de production est une forme spécifique des rapports de production et d'échange, c'est-à-dire des relations sociales régissant la production et la reproduction des conditions matérielles requises pour la vie des hommes-en-société. Hormis les communautés les plus primitives, il n'est guère d'exemples que, dans une société donnée, toute cette production soit agencée selon un MP unique. Généralement, l'agencement observable est un système complexe de plusieurs MP où l'un d'eux prévaut. Une formation économique désigne très précisément un tel système.

Dire que le MP est un élément d'une FE, c'est dire aussi que les instances multiples dont la plupart des partisans de la troisième interprétation gratifient le MP n'ont rien à y faire. Un mode de production n'inclut pas un type d'État ou un type d'agencement idéologique, même si, *par ailleurs et selon des modalités qu'il faudra établir très précisément*, il exerce une influence décisive ou déterminante sur l'organisation et le fonctionnement de l'État et de l'idéologie. Le moment venu, il appartiendra aux instances politique et idéologique de révéler cette influence, de repérer les articulations par lesquelles elle s'exerce. Mais c'est là un problème dont il serait vain de rechercher la solution au cœur même d'un MP. J'en prendrai pour preuve la démarche d'Althusser. Précisant le sens matérialiste qu'il attache, à bon droit, à l'épistémologie dont il n'a cessé de se faire l'avocat, il indique que celle-ci peut « conduire à étudier les conditions matérielles, sociales, politiques, idéologiques et philosophiques des « modes de production » et des « procès de production » théoriques des connaissances existants » (4, 52). On pourrait voir dans les guillemets précautionneux dont il encadre ces « modes » et « procès » de production, une allusion au caractère métaphorique d'un concept transplanté loin de son terrain d'origine, mais trop de disciples attestent qu'il adhère à la troisième interprétation dite plus haut. Ses guillemets ont donc une autre signification : ils refusent de tenir pour acquis un objet théorique qui reste à créer, car un « mode de production » des connaissances théoriques, nul ne sait encore ce que c'est, comme nul ne sait ce que pourrait bien être un « mode de production » du pouvoir politique... D'ailleurs, quand Althusser lui-même apporte une contribution originale à ce que j'appelle l'instance idéologique, en présentant le concept *d'appareil idéologique d'État*, il se garde bien d'inscrire cet appareil, ou ce système d'appareils, dans un MP quelconque : les liens qu'il rend manifestes entre mode de production et appareil idéologique ne conduisent pas à concevoir l'un comme une partie ou un aspect ou une instance de l'autre, mais bien à les considérer comme deux concepts distincts, dont l'articulation requiert de multiples médiations. Le MP est un concept propre à l'instance économique et comme tel il concourt à la représentation de la structure économique de la société, de la FE. L'appareil idéologique est un concept propre à l'instance idéologique.

La cause me paraît entendue et je m'en tiendrai désormais à ce que Balibar appelle le mode de production « au sens étroit » et que je tiens tout bonnement pour le seul concept de MP qui ait un sens clair et opérationnel. Balibar lui-même va nous en fournir l'involontaire démonstration. On a beaucoup débattu, en effet, de l'extension exacte du concept de MP, mais, jusqu'ici, on n'a guère traité de son contenu, des déterminations qu'il inclut et de la façon dont il les ordonne. Or, il se trouve que Balibar a présenté dans son étude *Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique* (3-II, 209) un « tableau des éléments de tout mode de production » auquel, à ma connaissance, aucun lecteur averti de Marx ne fait d'objections majeures, quelles que soient les lunettes qu'il chausse pour lire *le Capital*. Cet accord est d'autant plus significatif que Marx a su charger le MP de déterminations si riches et si multiples qu'il faut se livrer à un examen vraiment très attentif du *Capital* et des *Grundrisse*, pour n'en omettre aucune et pour donner à chacune sa juste place.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 2	
<b>LES ELEMENTS DE TOUT MODE DE PRODUCTION SELON BALIBAR</b>	
1	— travailleur
2	— moyens de production
1°	objet de travail
2°	moyen de travail
3	— non-travailleur
A	— relation de propriété
B	— relation d'appropriation réelle

La sécheresse du tableau 2 ne doit pas tromper : tout y est. Il permet de caractériser tout mode de production comme une relation duelle entre des propriétaires de moyens de production et des travailleurs qui mettent ces moyens en œuvre. Relation duelle, c'est-à-dire dédoublée en deux aspects dialectiquement liés : d'un côté, une relation de propriété qui règle les modalités selon lesquelles les moyens de production peuvent être mis en œuvre et la destination qui doit être donnée au produit que cette mise en œuvre procure ; d'un autre côté, une relation d'appropriation réelle, c'est-à-dire une relation de production, une relation assurant la transformation du donné naturel, pour le rendre propre à satisfaire les besoins des hommes-en-société. Soit, en résumé : une relation de propriété et une relation de production. Relations qui lient deux catégories généralement distinctes d'acteurs : le travailleur, c'est-à-dire la catégorie générale des hommes fournissant la force de travail par laquelle les moyens de production sont mis en œuvre, le

non-travailleur, c'est-à-dire la catégorie générale de ceux qui s'approprient le surtravail et qui, pour ce faire, doivent être les propriétaires des moyens de production ou doivent s'inscrire à leur suite, dans quelque boucle privilégiée de la redistribution du produit social. Enfin, au centre du système, des objets naturels, plus ou moins transformés par un travail antérieur, objets que l'on identifie communément aux moyens de production, bien qu'ils n'en soient que l'enveloppe matérielle.

#### [Retour à la table des matières](#)

6. Les objectifs assignés au présent volume peuvent maintenant être précisés. L'objectif général est de mener à bien l'instance économique, c'est-à-dire l'investigation qui permet de concevoir la structure économique des sociétés ; il sera atteint quand nous pourrons dresser un tableau des divers types de FE. À cette fin, les grandes étapes intermédiaires sont de rendre intelligibles, d'une part les MP, éléments premiers de toute FE, et d'autre part les articulations qui s'établissent entre les MP et qui les intègrent en FE. À son tour, l'étude des divers types de MP, par quoi l'on va évidemment commencer, est à décomposer en deux mouvements principaux. Chaque MP est une combinaison spécifique des éléments recensés par le tableau 2, combinaison dans laquelle ces éléments prennent des formes bien précises. Avant d'en venir à l'étude des diverses combinaisons spécifiques, il faudra donc analyser les formes différentielles que peut prendre chacun des éléments.

Pour la toute première étape, qui est l'analyse des éléments de tout MP, le tableau de Balibar va guider la recherche, sauf à modifier quelque peu l'ordre qu'il indique et à préciser l'un des éléments qu'il désigne.

Les deux prochains chapitres seront consacrés respectivement aux travailleurs et aux propriétaires, c'est-à-dire aux diverses formes des éléments 1 et 3 du tableau. La modification de l'ordre des éléments est sans importance aucune, mais la transformation du *non-travailleur* en *propriétaire* appelle explication. De façon très générale, dans son étude du MP capitaliste comme dans ses remarques sur d'autres MP, Marx prend en considération le propriétaire des moyens de production, mais il lui arrive aussi de souligner l'ampleur de la redistribution qui s'opère à partir de ce propriétaire et c'est cette importante nuance que Balibar a voulu marquer, même s'il l'exprime parfois maladroitement. Par exemple, lorsque, dans le cadre du MP capitaliste, il assimile les « non-travailleurs » aux « non-salariés » (3-II, 227), les pires confusions peuvent s'établir : il y a des propriétaires capitalistes qui ont l'apparence de salariés et surtout, il y a d'innombrables salariés qui n'entrent pas dans la catégorie du « travailleur » comme partie intégrante du MP capitaliste, mais qui gagnent leur salaire (réel ou formel), loin de la production, dans des activités dont seules les instances politique ou idéologique peuvent rendre compte. Je prendrai donc le parti de déplacer la nuance marquée

par Balibar. D'une part, l'élément à retenir comme constitutif du mode de production sera bien le propriétaire des moyens de production et lui seul. Mais, d'autre part, les diverses catégories de non-travailleurs qui bénéficient des redistributions ultérieures, (catégories dont la nature et l'ampleur varient considérablement d'une société à l'autre) ne seront pas ignorées pour autant. Elles seront prises en considération, *mais pas dans la conception même du MP*. On peut caractériser un MP par la forme et l'intensité de l'exploitation qu'il permet, par sa capacité de dégager un surplus, mais on ne peut expliciter la redistribution de ce surplus sans faire appel à des relations sociales *étrangères au MP qui le procure*. L'instance économique ne peut apercevoir qu'un aspect de cette redistribution : en quelque sorte, *l'ombre portée* dans la FE par les relations politiques ou idéologiques qui la déterminent ou l'accompagnent (n° 115).

Après l'étude des deux catégories d'agents, trois chapitres ultérieurs seront consacrés d'abord à l'examen des moyens de production, puis à l'analyse des relations de propriété et de production. Ensuite, les MP et les FE deviendront concevables.

## Chapitre 2

### Les travailleurs

*« Nous ne prétendons, quant à présent, établir rien de plus, sinon que par les lois de la nature, il a des hommes faits pour la liberté et d'autres pour la servitude... »*

ARISTOTE.

[Retour à la table des matières](#)

7. Le travailleur semble le plus évident de tous les éléments d'un MP Il y a production, donc travail, donc travailleur. Sans doute. Mais il faut se garder des évidences. Le travail est, pour nous, une idée bien établie, nous savons ce que travailler veut dire. On travaillait aussi dans la Grèce antique, mais, comme le souligne Vernant (143, 197), les Grecs n'avaient aucun mot pour désigner cette chose abstraite que nous appelons travail. L'industrie, qui parcellise le travail vivant, et le marché, qui rend commensurables les marchandises où il s'incorpore, nous ont appris à reconnaître derrière les tâches singulières où s'activent les hommes, la qualité commune de leur activité, qui en fait un travail, une dépense de force de travail.

Le travailleur n'est pas plus évident que le travail. Lui aussi est une abstraction qu'il faut dégager de l'infinie diversité des conditions empiriques où s'exerce le travail. L'étude de ces conditions empiriques est indispensable pour qui veut comprendre la situation des travailleurs dans un lieu et à un moment donnés. Mais ici, l'objectif est différent. Il s'agit de concevoir distinctement les divers types de travailleurs dont l'activité s'est inscrite dans des MP différents, au fil de l'histoire. Les ressemblances superficielles et les différences inessentielles entre les travailleurs d'époques et de pays différents sont à éliminer, les différences pertinentes sont à établir.

Une première décantation peut être opérée, en précisant ce que l'on range sous le terme générique de travailleur. Le singulier ne doit pas tromper : le travailleur n'est pas un individu, c'est une catégorie de portée générale, un ensemble de travailleurs — et pas n'importe quel ensemble. En triant les travailleurs selon leur âge, leur sexe, leur métier, leur qualification, leur statut, leur nationalité, etc., on peut constituer des ensembles utiles, ceux, par exemple, que dessinent les statistiques de la population active. Néanmoins, de telles collections ne nous apprennent rien d'essentiel sur un MP donné, ni sur ce qui le différencie des autres MP. Le travailleur que l'on veut discerner, celui qui, tout à la fois, caractérise un MP donné et tire de ce MP ses caractéristiques essentielles, ce travailleur, donc, est un ensemble que l'on peut dire organique, à condition de vider cet attribut de toute connotation biologique. C'est un ensemble organique d'individus distincts, dont les rôles, les métiers, les statuts, peuvent être différents, mais qui forment la collectivité des forces de travail indispensables à un MP donné, qui constituent collectivement le travailleur sans lequel ce MP ne peut exister. Soit, par exemple, le MP capitaliste étudié par Marx. Au stade de la grande industrie, ce MP rend immédiatement visible l'ensemble organique en quoi consiste son propre type de travailleur. En effet, dans chaque entreprise, la main-d'œuvre employée constitue un *travailleur collectif* (104, 226) où s'assemblent, pour un même procès de production, des individus différents et dont certaines différences conditionnent leur efficacité collective, par division technique du travail et par organisation hiérarchique. Dans le MP capitaliste, au stade industriel, le travailleur que nous étudions, est formé par l'ensemble des *travailleurs collectifs* observables à l'échelle de l'entreprise, et non par une poussière d'individus épars. Dans d'autres MP, l'ensemble organique prend d'autres formes, mais, en toute hypothèse, c'est lui que nous cherchons.

On désignera désormais par le symbole **T** un tel ensemble organique. Pour distinguer les divers types de T, on devra non seulement repérer ce qui donne à cet ensemble un caractère organique, mais aussi et surtout distinguer la modalité spécifique selon laquelle cet ensemble accède aux moyens de production. Là est, en effet, la clé du problème : le travailleur exerce son activité en mettant en œuvre des moyens de production qui peuvent être rudimentaires ou sophistiqués, mais qui sont, en toute société, la condition première d'un travail productif. Tout type de T définit fondamentalement un rapport aux moyens de production, dont découlent de multiples conséquences : la diversité plus ou moins grande de l'ensemble organique déjà aperçu et la forme d'organisation de cet ensemble sont les premières de ces conséquences.

[Retour à la table des matières](#)

8. Pour déterminer les rapports qui peuvent s'établir entre un travailleur — T — et les moyens de production, laissons-nous guider par Marx.

La première figure à dessiner est celle des sociétés encore non ou peu différenciées, des communautés primitives de toute sorte. Ce sont toujours des sociétés très courtes, mais leur histoire s'est étendue sur des milliers de millénaires : c'est l'histoire, presque totalement inconnue, de la conversion d'une espèce animale en espèce animale-sociale-humaine. Dans le tableau des sociétés, elles occupent comme dit Lévi-Strauss (89, 14), les innombrables *cases blanches* que nous ne saurons sans doute jamais remplir. Il est présomptueux de les ranger sous une figure unique, mais comment faire autrement ? Tout ce que l'on sait et tout ce que l'on imagine sur ces sociétés, nous vient de trois sources : les traces exhumées par les archéologues, les documents des sociétés déjà plus évoluées où l'on trouve un écho de leurs riveraines plus primitives (les Germains selon César, etc.), et les observations ethnographiques poursuivies, depuis le début de l'ère coloniale, sur des sociétés que l'on suppose analogues aux formes primitives des siècles et des millénaires antérieurs. L'apport combiné de ces trois sources s'est beaucoup enrichi depuis que Marx et Engels se firent les disciples enthousiastes de Morgan (44), assez pour ruiner les hypothèses qu'ils avaient aventurées en ce domaine, mais pas assez pour autoriser de nouvelles hypothèses sur les distinctions qu'il serait légitime d'opérer pour représenter les éventuels grands types de sociétés à loger dans les cases blanches. C'est donc par constat d'ignorance autant que par commodité que l'on pose comme type originaire.

### T 1 — le travailleur inclus dans une communauté

Passé ce brouillard originel, les thèses de Marx deviennent beaucoup plus claires. Le second type de T qu'il dessine est celui du travailleur *inclus dans les moyens de production*, du travailleur « posé comme condition inorganique de la production parmi les autres produits de la nature, à côté du bétail ou comme appendice de la terre » (102-I, 452) : il s'agit là, évidemment de l'esclave et du serf. Même s'il introduit ensuite des nuances sur lesquelles on reviendra, Marx a raison de regrouper l'esclavage et le servage sous une même rubrique générale. Souvent, en effet, les situations qu'observent les historiens se laissent mal réduire à un type simple d'esclavage, dont le modèle serait l'esclave-marchandise encaserné sur un grand domaine (107, 142). Finley souligne que ce cas limite est rare en Grèce et que tout un spectre de variantes s'y observe (46). Petit en dit autant pour l'Empire romain (117) et Duby pour le Moyen Âge occidental (38). Néanmoins la diversité des conditions empiriques ne doit pas masquer le fait fondamental : il existe des MP où le travailleur est un moyen de production parmi les autres, un homme-machine, une catégorie de bétail plus efficace que les autres et, en tout cas, un être d'une autre nature que les hommes véritables, les hommes libres, Aristote le dit très clairement (8, 23). D'où le second type que l'on retiendra

### T 2 — le travailleur inclus dans les moyens de production

Le type T 1 était, par définition, un ensemble organique, celui que compose la communauté. Le type T 2 l'est également : que les esclaves soient embrigadés dans

un latifundium, sur un navire ou dans une mine, qu'ils soient casés dans un domaine loti ou qu'ils soient, enfin, artisans, commerçants ou banquiers pour le compte de leur maître et même en partie pour leur propre compte (46, 79), dans tous les cas, le MP où leur apport en travail est prépondérant, sinon exclusif, comporte un type particulier d'organisation du travail. La surveillance du travail, le renouvellement de la main-d'œuvre servile, les incapacités juridiques propres aux esclaves, déterminent les particularités de cette organisation. L'esclave est *inclus* dans les moyens de production. Tous les autres types de T que Marx va distinguer apparaîtront comme *extérieurs* aux moyens de production, ce seront des travailleurs *libres*. Leur liberté n'a pas d'autre sens. Ailleurs que dans le travail et sous des conditions à définir, le moment venu, il pourra être question d'autres libertés, pour les travailleurs comme pour d'autres catégories sociales, mais ici la liberté a un contenu bien délimité. Le travailleur cesse d'être un moyen de production, il devient un agent de production autonome, libre de sa personne, à charge, pour lui, d'assurer comme il le pourra sa subsistance. Il cesse d'être contraint au travail par un maître, même si d'autres contraintes tout aussi fortes vont désormais le mener à la tâche. Il est libre.

Marx range les travailleurs libres en deux groupes principaux, selon qu'ils sont liés à leurs moyens de production ou qu'ils en sont séparés. Comment être libre et néanmoins lié à ses moyens de production ? C'est typiquement le cas du paysan et de l'artisan. Le paysan, libre de son activité et qui dispose de sa terre en pleine propriété ou sous une autre forme qui n'entrave pas sa liberté, est maître de son produit, il est apte à produire sa subsistance, il peut avec sa famille, vivre en autarcie ou entrer, plus ou moins, dans le circuit des échanges (103-VIII, 182). Mais son travail ne peut se déployer utilement que dans l'exacte mesure où il dispose de sa terre (et des outils et semences nécessaires à son exploitation) : il est lié à ces moyens de production. S'il en perd la disposition, pour quelque raison que ce soit, il entrera dans une tout autre catégorie, celle des travailleurs séparés — c'est-à-dire privés — des moyens de production, il deviendra paysan sans terre. Il peut alors accomplir un travail qui demeurera en apparence le même, effectuer les mêmes labours et les mêmes semailles, peut-être sur la même terre, mais il aura néanmoins perdu ce qui faisait la spécificité de son ancien travail : l'autonomie, la capacité d'autosubsistance. De paysan, il sera devenu ouvrier. L'exemple vaut qu'on s'y arrête, parce qu'il permet de souligner ceci : ce n'est pas le contenu matériel du travail, ce n'est pas sa forme concrète, qui détermine le type de T, *c'est le rapport aux moyens de production, impliqué dans ce travail, qui est toujours décisif*. L'esclave pouvait accomplir un travail artisanal, il n'en était pas moins esclave. Le paysan peut poursuivre le même travail qu'avant, sur une terre dont il a perdu la disposition, il n'est plus paysan, il devient ouvrier. Il peut même, on le verra, devenir artisan, tout en poursuivant toujours la même activité... C'est pourquoi il faut se refuser la commodité de désigner les types de T par les exemples majeurs qui les concrétisent généralement. Le troisième type de T, ne sera pas le paysan mais bien

### T 3 — le travailleur libre, lié à la terre

L'artisan est un autre type de travailleur lié à ses moyens de production. Ceux-ci, en l'occurrence, sont les outils de son métier, ceux sans lesquels le travail qu'il exerce librement et pour son propre compte, ne pourrait s'employer, ceux qu'il met en œuvre avec la dextérité apprise par un long exercice. On conçoit que, comme le paysan, l'artisan qui perd la disposition de ses instruments de travail, pourra éventuellement continuer d'exercer le même métier, mais il n'en deviendra pas moins un ouvrier, travaillant pour le compte d'autrui. La similitude est telle entre le paysan et l'artisan, qu'on penserait à les confondre dans une même catégorie, n'était cette différence essentielle : l'artisan est toujours inapte à l'autosubsistance, il produit nécessairement pour le marché, il constitue donc un type spécifique de T, savoir

### T 4 — le travailleur libre, lié à l'instrument

On le dit lié à *l'instrument*, parce que Marx emploie ce terme pour spécifier les moyens de production artisanaux et ce qu'ils requièrent d'habileté dans le travail. Désigner T 4 comme étant l'artisan, en général, conduirait aux pires confusions. Ce serait ignorer, par exemple, tous les cas, aujourd'hui si fréquents, où la petite paysannerie parcellaire glisse de T 3 à T 4. Tant que cette paysannerie pratique un modèle de polyculture-élevage (53), elle demeure apte à se retirer du marché ou, en tout cas, à n'en point trop dépendre, à partir du moment où elle spécialise ses productions, elle se place sous la dépendance de plus en plus exclusive du marché : elle devient artisanale ou, plus exactement, sa *terre* devient un *instrument*, valorisable seulement par le détour du marché ; il est vrai que la paysannerie entraînée dans cette voie garde toujours la possibilité de se replier vers l'autosubsistance et n'accomplit donc pas tout le chemin de T 3 à T 4, mais il n'en va pas de même pour l'agriculture « artificielle » des exploitants de serres et autres producteurs agricoles « sans terre ».

Autre exemple : dans toutes les sociétés connues, on repère des travaux que l'on dit artisanaux et des travailleurs, souvent spécialisés, que l'on dit artisans ; cela est parfaitement légitime, si l'on convient d'appeler artisanat un certain mode de travail, mais il faut bien voir que cet artisanat ne se confond pas toujours avec T 4, qu'il ne s'inscrit pas nécessairement dans un MP artisanal : ce pourra être, le cas échéant, l'aspect « artisanal » d'un MP esclavagiste ou tributaire ou autre. Donc, je le répète, confondre un type de T avec le principal cas concret qui l'exemplifie serait riche d'équivoques.

On notera que T 3 et T 4 sont, chacun pour leur part, mais non sans analogies entre eux, des ensembles organiques à contenu différencié. Comme dit Marx, parlant de l'artisan — au sens T 4 — : « Au sein du procès de production, il figure comme artisan *au même titre* que ses compagnons, et il initie ses apprentis aux secrets du métier... » (104, 208). Les mots que j'ai soulignés marquent bien que T 4

est un système où les maîtres-artisans, les compagnons et les apprentis *salariés* composent, tous ensemble, un type donné de travailleur. On en pourrait dire autant, *mutatis mutandis*, du « paysan » T 3.

Le dernier type de T distingué par Marx est celui des travailleurs *libres et séparés* des moyens de production. Séparés, c'est-à-dire privés de la propriété ou de la disposition des moyens de production sans lesquels leur force de travail ne peut trouver à s'employer. Leur travail s'accomplit dès lors au service et pour le compte des propriétaires des moyens de production, dont ils deviennent les ouvriers, les salariés. Le XIX<sup>e</sup> siècle demeurant féru d'histoire romaine, Marx les présente aussi comme les prolétaires des temps modernes. Plus généralement, ils constituent le type

### T 5 — le travailleur libre, séparé des moyens de production

auquel correspond, on l'a vu, un ensemble organique particulièrement développé, celui des travailleurs collectifs qui, en chaque entreprise, rassemblent une gamme de qualifications distinctes sous une hiérarchie « d'officiers et de sous-officiers de la production » (103-II, 23).

[Retour à la table des matières](#)

9. La typologie qui vient d'être extraite du *Capital* et des *Grundrisse* paraîtra fort schématique à tous les observateurs de la vie sociale. Les historiens, mis dans l'impossibilité d'y loger les situations très variées dont ils trouvent trace dans les sociétés les plus diverses, seront tentés de l'ignorer et la même tentation saisira les sociologues qui sont aux prises avec l'extrême variété des conditions de travail dans les sociétés contemporaines. Les arguments par lesquels on a justifié le dédain des détails empiriques, nécessaires au repérage des types fondamentaux de T, ne peuvent les convaincre que s'il s'ensuit un gain de connaissance dans leur domaine d'étude. Or, cette condition ne pourra être pleinement satisfaite qu'au terme de la recherche entreprise, s'il apparaît que la théorie générale de la société que l'on vise apporte des lumières nouvelles. Mais il est difficile de se contenter d'une réponse aussi générale et de faire crédit sans gage. Si les types de T ne sont pas des abstractions arbitraires, s'ils repèrent effectivement certaines propriétés essentielles du réel social, il doit être possible de montrer comment ces abstractions informent le regard à jeter sur le réel social, comment elles aident à décrypter les situations concrètes observables. L'épreuve vaut, en effet, d'être faite, d'autant qu'elle permettra de vérifier et de préciser les concepts que l'on a empruntés à Marx.

L'erreur majeure serait de considérer les types de T comme autant de tiroirs dans lesquels toutes les situations réelles devraient rentrer de gré ou de force,

tiroirs qui contiendraient chacun un ensemble clos et fixe et qui formeraient, ensemble, la *commode* où ranger l'histoire universelle des travailleurs.

Aucun type de T ne définit un ensemble clos et fixe. Chacun d'eux constitue un ensemble organique de travailleurs, on l'a déjà noté mais il faut y revenir. Par *ensemble organique*, on a voulu marquer divers traits convergents qui se manifestent différemment, d'un type de T à l'autre, mais qui en chaque cas, déterminent *une gamme donnée de variations*. Quels sont ces traits ? un certain degré et une certaine forme de coopération entre les travailleurs individuels, qui va de l'isolement corrigé par l'entraide villageoise, en T 3, jusqu'à la coopération institutionnalisée des *travailleurs collectifs* en T 5 ; donc, une certaine division technique du travail, mais aussi, un certain agencement hiérarchique dans le travail, dont les formes les plus développées s'observent évidemment dans l'armée industrielle active qu'est T 5, mais dont d'autres formes caractérisent le travail familial de T 3 et T 4, comme les travaux serviles de T 2, et, enfin, certains aspects, au moins, de la reproduction sociale du travail qui sont directement inscrits dans la nature même de chaque T : freinte esclavagiste, hérédité paysanne et artisanale, circulation marchande de la force de travail ouvrière. Dans chaque forme de T, ces traits, différemment tracés, déterminent un espace de variation où se déploient les diverses figures concrètes du travailleur. Ainsi T 5 que l'on aurait pu être tenté de réduire à la figure centrale de l'ouvrier, apparaît, en réalité, comme un ensemble organique de salariés, où les ouvriers des diverses professions s'accompagnent de contremaîtres, de techniciens, d'ingénieurs, de cadres, tous éléments d'un même type général. Gramsci aurait raison de souligner que l'ouvrier devient « un engrenage de la machine-division-du-travail, un engrenage de la classe ouvrière... constituée en instrument de production » (58-I, 349), n'était la référence trop exclusive qu'il fait à la classe ouvrière : l'ensemble complexe que l'on désigne comme T 5 n'est pas directement réductible à une classe sociale, on le verra en un prochain volume (t. 1, n° 26). La complexité sociologique de chaque sphère de T peut être très grande. Son analyse, en termes de classes sociales, ne peut être menée à bien isolément ; elle requiert l'examen simultané de tout le système des classes sociales en lutte, dont l'élément T et même le MP tout entier ne représentent qu'une partie.

L'ensemble organique que l'on désigne comme un certain type de T, n'est jamais clos ni fixe, même dans les MP les plus statiques. Cette propriété tout à fait générale tient au fait qu'en toute société — hormis les communautés primitives — plusieurs MP se combinent dans la FE et que leurs éléments T respectifs entrent en interaction. Il en résulte d'incessants échanges transformateurs. Les esclaves se révoltent, leur flux se tarit ou s'accroît, on les affranchit. Les serfs s'enfuient vers la ville ou s'émancipent sur les essarts, à moins qu'ils ne rachètent quelques libertés. Les paysans se font plus ou moins artisans et fournissent le gros des migrations vers les villes. Ce mouvement brownien prend des proportions immenses quand le marché du travail se généralise. Autrement dit, toute la dynamique sociale — qu'elle ait ou non son siège dans le mouvement propre de la FE — vient finalement

se réfracter dans chaque élément qui apparaît, dès lors, comme un organisme en mouvement, dont les proportions se modifient et dont les articulations internes se déforment. Avec Marx, on peut suivre cette transformation de T 5, de la manufacture dispersée à la grande industrie, mais ce n'est pas une propriété exclusive de T 5. On ne comprendrait rien à l'histoire romaine, si l'on ne savait suivre la naissance de T 2 dans la FE antique en décomposition, sa maturation républicaine et impériale et son déclin dans le colonat pré-servagiste du Bas-Empire. On ne comprendrait rien à l'histoire des États-Unis, si l'on ne savait observer la construction et la destruction incessantes d'une paysannerie T 3 se déployant vers l'ouest, mais talonnée par le capitalisme qu'irradie la Nouvelle-Angleterre.

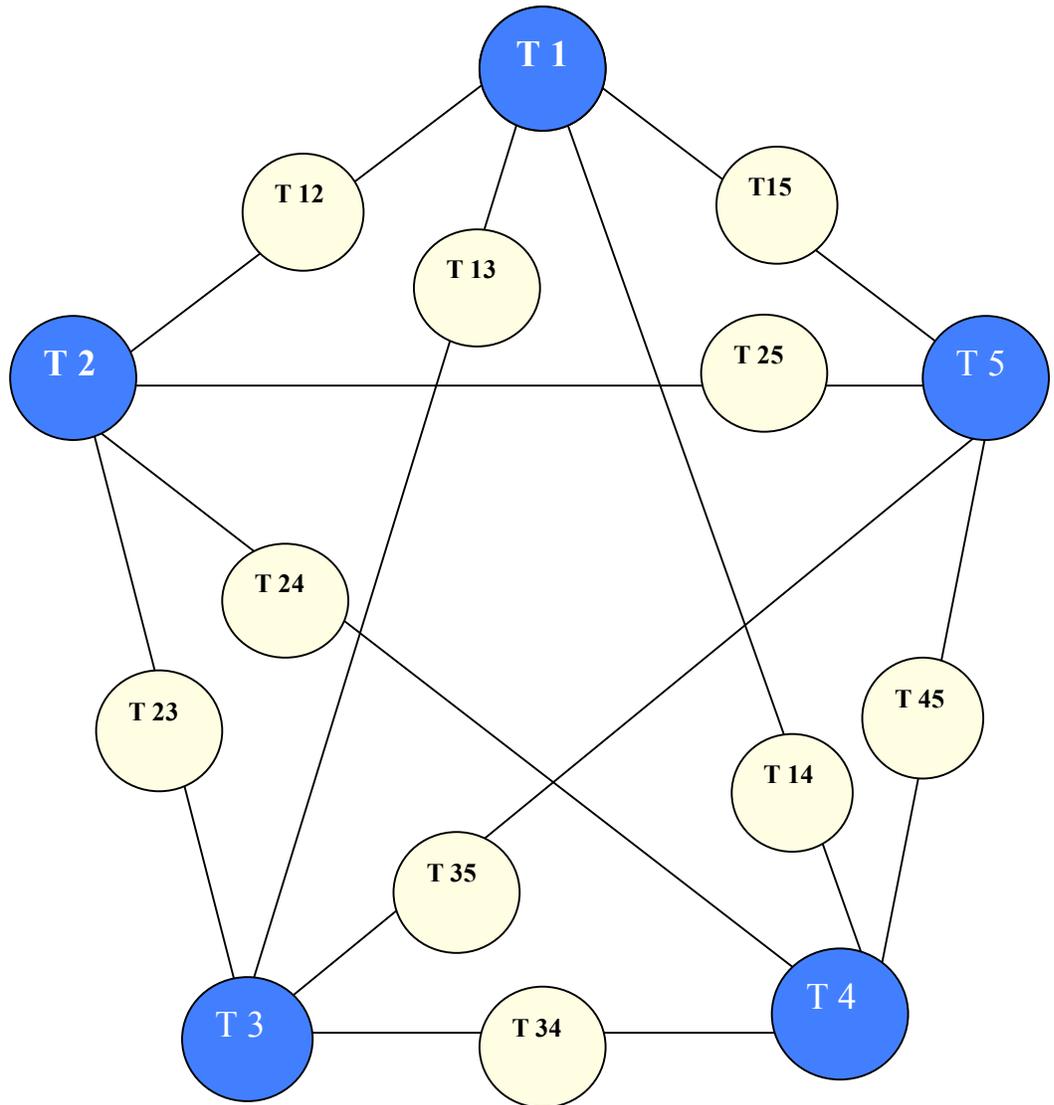
Donc, lorsqu'on assigne à un mode de production donné un élément défini par une modalité spécifique de son rapport aux moyens de production, on ne prétend pas caractériser du même coup tous les travailleurs d'une société donnée. On sait que, dans cette société, il y a toutes chances pour que soient entremêlés plusieurs éléments T distincts, associés aux MP différents dont la combinaison forme la FE et l'on sait également que, de cette interaction, toujours particularisée, va naître une grande variété de situations concrètes, que l'analyse peut inventorier. Mais, par cette assignation, on s'efforce de marquer l'élément central, celui qui, combiné aux autres éléments des MP de cette FE, aide à rendre intelligible la logique profonde de la structure économique dans la société considérée. Donc, à rendre intelligibles, aussi, les figures concrètes des travailleurs repérables dans cette société.

[Retour à la table des matières](#)

**10.** Au demeurant, la typologie de T doit encore être examinée sous un autre angle. Jusqu'ici, on a raisonné comme si les cinq formes qu'elle compte étaient le *nec plus ultra* en la matière. Mais est-ce bien le cas ? Question que l'on peut dédoubler : d'une part, à leur échelle propre, ces cinq types sont-ils également pertinents et ne faut-il pas leur adjoindre d'autres types que l'on jugerait également fondamentaux ? d'autre part, leur échelle — c'est-à-dire le degré d'abstraction où ils se situent — est-elle ou non la seule légitime et, sinon, que se passe-t-il à une autre échelle, que l'on jugerait également — ou autrement — pertinente ?

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

FIGURE 3  
TYPES DE T ET DE MIXTES



**Rappel**

**T 1** — travailleur inclus dans une communauté.

**T 2** — travailleur inclus dans les moyens de production.

**T 3** — travailleur libre, lié à la terre.

**T 4** — travailleur libre, lié à l'instrument.

**T 5** — travailleur libre et séparé des moyens de production.

Sous son premier aspect, la question a déjà été largement discutée dans la présentation même de la typologie. On a vu, par exemple, quelles considérations conduisaient à la distinction de T 3 et de T 4. Le seul cas à méditer encore est celui de l'esclavage et du servage qui demeurent provisoirement bloqués en T 2 et sur lesquels on reviendra bientôt. D'une façon générale, il paraît bien établi que, si l'on se résigne à loger le brouillard originel en T 1 *et si l'on accepte les critères dont Marx fait usage*, la série T 2 — T 5 est justifiée. On pourrait discuter, ici, de la validité des critères empruntés à Marx, mais ce serait entreprendre une autre recherche, celle de nouvelles hypothèses sur lesquelles fonder la théorie sociale. Tel n'est pas mon propos et je m'en suis déjà expliqué (t. 1, Présentation). On pourrait aussi se demander s'il ne convient pas *d'allonger* la série pour y inscrire tel nouveau type de T qui aurait vu le jour après *le Capital*, et je réserve ce point.

Par son second aspect, en revanche, la question va nous faire progresser. Aussi fondamentale soit-elle, la série T 1 — T 5 n'interdit nullement de changer d'échelle, dès lors que ce changement respecte les critères qui sous-tendent la série initiale. Marx lui-même ne se prive pas de le faire lorsqu'il veut rendre compte, par exemple, de formes intermédiaires entre le servage et la paysannerie libre, comme le métayage (**103-VIII**, 182), ou des transitions entre l'artisanat et la manufacture (**103-II**, 139). Le changement d'échelle impliqué par sa démarche revient à ceci : il repère des effets, plus ou moins durables, de la transformation des éléments T, d'un type vers l'autre, transformation qui est, elle-même, un aspect de la maturation de nouveaux MP qui, par évolutions lentes ou par mutations plus brutales, s'opère dans les FE. Ainsi, le changement d'échelle conduit à apercevoir *des formes mixtes de T*, des formes exprimant la transition d'un type fondamental à l'autre. La figure 3 dessine l'espace nouveau qui s'ouvre de la sorte. Alors que la série T 5 était caricaturable, comme une commode à cinq tiroirs, le nouvel espace de rangement qui semble s'offrir prendrait l'allure d'une armoire à quinze rayonnages, mais cette caricature est plus fautive que l'autre : chacun des postes nouveaux inscrits entre deux types fondamentaux de T *ne définit pas une forme intermédiaire, mais un espace de variation*, le lieu d'une transition qui peut être accomplie par des voies très variées, donc, un espace où des formes distinctes et diverses peuvent s'inscrire. Ni commode, ni armoire, on est désormais en présence d'une grille de lecture qui, à partir de la définition première des types de T, permet de lire plus aisément les situations historiques concrètes des travailleurs et de les rapporter finalement aux types fondamentaux qui les rendent intelligibles. On appellera « mixte » chacun des espaces de variations repéré par la figure 3. Voyons à très grands traits, ce que ces espaces mixtes peuvent désigner. Pour simplifier l'exposé, on fera usage de termes désignant concrètement chacun des types mixtes de travailleurs que l'on va évoquer, on dira par exemple : le serf. Mais, dans tous les cas, il conviendra de garder présentes à l'esprit les deux précautions méthodologiques déjà soulignées : d'une part, le mot n'est pas la chose et peut même désigner autre chose, tous ceux que l'on dit serfs peuvent entrer ou non dans la catégorie que l'on vise, cela dépend de leur situation réelle ; d'autre part, l'exemple aplatit la réalité, chaque type, même

mixte, est un ensemble organique, plus ou moins différencié, comme le sont les types fondamentaux.

Restons-en tout d'abord au cas du servage, jusqu'ici confondu avec l'esclavage dans le type T 2. En réalité, le serf véritable est un mixte : comme l'esclave, il est inclus dans les moyens de production ; mais, pour lui, cette inclusion prend une forme spéciale : il est attaché à la terre, *adscriptus glebae*, ce qui le rapproche du paysan libre sur un point essentiel : il dispose, en fait, de ses moyens de subsistance (**102-I**, 466), il est, jusqu'à un certain point, apte à l'autosubsistance, comme en T 3. À cet égard, marquons bien la différence entre le serf *attaché* à la terre et le T 3 que l'on a dit *lié* à la terre. La nuance semble tenir du jeu de mots, mais elle est substantielle : le paysan est libre, le serf ne l'est pas. Le propriétaire peut vendre le serf avec la terre où il est attaché, âme vive qui donne lieu à trafic, plus encore que les âmes mortes de Gogol. Le serf ne peut rompre son lien avec la terre que par la fuite. Le paysan est libre de sa personne et de ses biens.

Le serf est donc un mixte T 23, c'est-à-dire une forme de transition entre T 2 et T 3, allant de l'un de ces pôles vers l'autre, dans un sens ou dans l'autre : les exemples de ressaisissement esclavagiste ne font pas défaut et en Europe orientale, le *deuxième servage* désigne un parcours de T 3 à T 23, sur lequel on aura l'occasion de revenir. Mais le servage n'est pas la seule forme concevable dans l'espace T 23. Le colonat, le métayage en peuvent être d'autres exemples, tout comme les hectémores, les pénestes, les clarotes de la Grèce antique ou les diverses classes de « demi-libres » dont Musset observe la formation à l'époque des Invasions (**111-I**, 57), sans qu'il faille exclure de ces exemples les sociétés contemporaines. Une étude de l'espace T 23 qui viserait à définir ses limites de variation et, s'il y a lieu, les variantes essentielles entre lesquelles il se répartit (et les critères qui fonderaient ces variantes), une telle étude serait du plus haut intérêt pour l'intelligence des Tiers-Mondes actuels comme pour celle de diverses périodes historiques et l'on pourrait en dire autant pour maints autres mixtes de T.

On s'arrêtera plus brièvement sur ceux-ci. T 12 et T 13 souffrent du caractère hypothétique de T 1. Néanmoins, il est clair que la différenciation des statuts individuels, corollaire de la formation des classes sociales, est un long processus dont on trouve des traces dans l'histoire des plus anciennes sociétés connues. Quand, comme le note Weber, la Bible indique que l'on « doit traiter un esclave pour dettes, non pas comme un serf mais comme un journalier libre » (**150**, 107), on voit bien que son appartenance à une communauté encore forte, modère sa mise en esclavage. Les cités et les ethnies de la Grèce ancienne offrent maints exemples analogues qui ressortissent à T 12 ou à T 13 et qui, parfois, sont surchargés de formes spécifiques d'identification collective (t. 1, n° 83), ainsi des Hilotes de Laconie (**39**, 1452).

La pleine différenciation de T 4, dans les cités médiévales notamment, permet d'apercevoir plus distinctement certains développements artisanaux antérieurs.

T 14 est avant tout l'indication d'un problème : partout on trouve trace d'une relative spécialisation de certains artisans, forgerons et autres, dans les communautés les plus diverses, c'est-à-dire en T 1, mais y a-t-il des communautés pour lesquelles l'appel marchand venu de l'extérieur entraîne une certaine autonomisation d'un artisanat s'orientant vers l'échange, c'est-à-dire une forme T 14 ? T 24 est un espace peu fréquenté apparemment, mais on trouve trace cependant d'ateliers artisanaux tenus par des esclaves qui semblent jouir, en fait, d'une forte autonomie (78). T 34, en revanche, est mixte très fréquenté : la paysannerie qui perd sa capacité d'autosubsistance, vient s'y loger ; et, en sens inverse, l'artisanat rural épars qui s'accompagne du maintien d'une certaine exploitation agricole de subsistance, en est un autre type bien avéré.

Enfin, avec le développement massif de T 5 que provoque le capitalisme, de nouveaux mixtes parfois étonnants se forment à leur tour. T 45 désigne une zone bien connue, celle des artisans-ouvriers, déjà soumis formellement à la tutelle du capital et qui composent la manufacture dispersée et ses variantes du travail à façon, du tissage en chambre, bref, de l'exploitation à domicile (104). De même pour T 35, mixte où se rangent les diverses catégories de paysans-ouvriers, semi-prolétariat employé par l'agriculture ou l'industrie. On aurait tort de rechercher les exemples de T 25 uniquement dans des sociétés lointaines. Vilar montre bien comment l'exploitation des mines du Potosi a été le fait de travailleurs dont le statut participait de l'esclavage et du salariat (147, 157), mais notre histoire contemporaine a vu naître des exemples beaucoup plus massifs : la main-d'œuvre concentrationnaire. Il s'agit là d'esclaves, non au sens métaphorique, mais au sens technique : de travailleurs inclus dans les moyens de production, d'objets consommables comme le sont les matières premières ; mais il s'agit, en même temps de salariés, parce que l'ensemble organique qu'ils forment, décalque dans une grande mesure les traits de T 5 : division du travail, qualification, organisation du commandement, etc.

Reste le cas de T 15, qui n'a rien d'hypothétique : les procédures du travail forcé colonial drainant des contingents de main-d'œuvre arrachés aux communautés, vers les travaux des routes et des plantations, ont donné naissance à maints exemples de ce type (125).

[Retour à la table des matières](#)

**11.** On a réservé jusqu'ici un problème qui va nous ramener aux types fondamentaux de T : faut-il en prolonger la série ? Autrement dit, le développement social postérieur au Capital, s'inscrit-il tout entier, pour ce qui est des travailleurs, dans la série T 1 — T 5 et dans les mixtes qui la démultiplient, ou faut-il lui adjoindre de nouveaux termes qui exprimeraient de nouveaux rapports des travailleurs aux moyens de production ? L'URSS ou la Chine et, même, les

sociétés capitalistes les plus développées ont-elles donné naissance à de nouveaux types de travailleur ?

Une réponse tout à fait précise supposerait qu'on sache déjà reconnaître la structure entière de ces sociétés, car les types de T qu'on examine, ici, isolément, ne prennent tout leur sens que dans la plénitude des rapports qui les lient aux MP où ils s'inscrivent et, par cette médiation, au reste de la structure sociale. Néanmoins, en restant dans les limites où la recherche est provisoirement cantonnée, on peut esquisser une réponse provisoire.

À cette fin, deux hypothèses sont à envisager : celle d'une novation et celle d'un dépassement de T 5. Il y aurait novation, si un type radicalement nouveau de travailleur, entretenant avec les moyens de production des rapports insoupçonnés de Marx, s'était formé quelque part. Formuler l'hypothèse, c'est en même temps y répondre : aucune novation n'a nullement bouleversé le rôle du travail et la condition des travailleurs, ni en URSS, ni en Chine, ni ailleurs. Aucun travailleur étranger n'éprouve, en ces pays, le sentiment d'une rupture radicale : quelles que soient les différences réelles, la division technique et sociale du travail, l'organisation hiérarchique, le salariat différencié et maints autres traits de T 5 demeurent immédiatement perceptibles.

L'autre hypothèse, celle d'un dépassement de T 5 ou plutôt d'une tendance au dépassement de T 5, a plus de corps. T 5 s'inscrit en effet, au confluent de trois évolutions principales dont la série T 1 — T 5 marque différentes phases et dont on peut essayer d'apercevoir les prolongements. La première de ces évolutions est celle qui a fait de T 5 un travailleur *libre*, c'est-à-dire autonome et en charge de sa propre subsistance. En T 5, la liberté du travailleur se traduit par le fait qu'il dépend du marché du travail pour trouver à s'employer, et donc pour pourvoir à sa subsistance. Le bâti d'une protection sociale qui place le travailleur à l'abri de certains au moins des aléas du marché (en cas de maladie, de chômage, de vieillissement, etc.) est un premier prolongement à noter. Un autre prolongement, plus riche de perspectives, est celui qui résulte des dispositifs sociaux qui commencent à désamorcer le marché, en corrigeant les écarts de prix de la marchandise force-de-travail et, plus encore, en construisant, avec des bonheurs divers, une garantie d'emploi. La seconde ligne d'évolution à observer est celle qui a fait de T 5 un travailleur séparé des moyens de production ; un prolongement tout à fait notable serait de voir se construire une maîtrise collective des travailleurs sur les moyens de production, ce qui implique moins leur appropriation juridique formelle, que la possibilité d'en régir pratiquement l'usage et les fruits. Encore faudrait-il que cette maîtrise collective soit suffisamment répandue, dans la société concernée, pour être en mesure d'affirmer pleinement son essence propre — et non pour demeurer subordonnée, comme peut l'être la propriété des coopératives de production dans un environnement puissamment capitaliste. La troisième ligne d'évolution, enfin, est celle qui a donné à l'ensemble organique T 5 la forme de travailleurs collectifs à l'échelle de l'entreprise. Un

prolongement manifeste serait de voir s'agencer un travailleur collectif d'ordre supérieur, apte à déployer les capacités coopératives du travail à l'échelle d'un pays tout entier, voire à plus grande échelle encore. Résumons d'un mot les quatre prolongements qui viennent d'être envisagés :

- a — protection sociale
- b — garantie d'emploi
- c — maîtrise des moyens de production
- d — coopération dépassant l'entreprise

Dans divers pays contemporains, l'un ou l'autre de ces prolongements de T 5 peut être effectivement observé. Mais, nulle part, les transformations opérées ou en cours ne semblent se cumuler, ni converger vers une nouvelle cristallisation. En schématisant, on peut dire que

T 5 + a (± b) caractérise le « modèle scandinave »

T 5 + d (± a et b) caractérise le « modèle soviétique »

T 5 ± c (± a et d) caractérise le « modèle yougoslave »

et que la France de 1977 suit avec un retard considérable le « modèle scandinave », tout en ayant pratiquement abandonné les médiocres tentatives d'antan pour organiser le prolongement **d** par une planification qui se voulait indicative.

Donc, il serait utopique de postuler l'existence future d'un type T 6 qui devrait naître, par hypothèse, de la convergence des tendances qu'on a décelées. Utopique, parce que, des quatre prolongements examinés, le plus décisif serait — on le montrera ultérieurement — celui qui se traduirait par une maîtrise du travailleur sur ses moyens de production, mais il s'agit là d'un bouleversement, faiblement préfiguré dans le « modèle yougoslave », et qui met en cause, à tous égards, l'ensemble de la structure sociale, si bien qu'il serait déraisonnable d'assigner une figure préconçue à une révolution d'une telle ampleur. Utopique, aussi, parce que rien ne garantit que la convergence envisagée s'opérera effectivement. L'histoire qui se fait s'applique à démentir les prédictions de ceux qui la rêvent. La convergence indiquée est un objectif souhaitable, elle constituerait une synthèse heureuse des aspirations du mouvement ouvrier : à lui de savoir la réaliser.

Bien évidemment, le refus d'imaginer un T 6 entraîne l'impossibilité de ranger les promesses aujourd'hui visibles, dans un espace de variation qu'à l'instar des précédents on nommerait T 56. Rien ne garantit en effet que les prolongements de T 5 aujourd'hui décelables n'apparaîtront pas un jour, comme des mixtes distincts, désormais classables séparément, entre T 5 et les T 6, T 7, etc., que le développement social ultérieur pourrait former. D'où cette règle de méthode qui vaut pour T 5 comme pour tous les autres types, fondamentaux ou mixtes, de T et qui, à vrai dire, explicite des remarques déjà présentées : il ne faut jamais concevoir un type de T comme une chose fixe ou fixable ; chacun d'eux est un

ensemble organique en mouvement, une forme dont la connaissance acquise, pour une société et pour une époque données, ne dispense pas de nouvelles études visant à en reconnaître les particularités dans une autre société et à une autre époque, de l'un à l'autre cas, les différences seront considérables, quoique il s'agisse bien du même type fondamental. Ainsi, les prolongements de T 5 observés plus haut peuvent et doivent encore être conçus comme autant de particularités temporelles et locales spécifiant le type général T 5.

[Retour à la table des matières](#)

**12.** Pour la conception ultérieure des divers types de MP, on retiendra que l'élément T peut prendre l'une des formes suivantes :

T 1 — travailleur inclus dans une communauté

T 2 — travailleur inclus dans les moyens de production

T 3 — travailleur libre, lié à la terre

T 4 — travailleur libre, lié à l'instrument

T 5 — travailleur libre, séparé des moyens de production

Le recours à ces seuls types fondamentaux de T pour la représentation des MP, implique que les formes mixtes réellement observables auront à être rangées avec le type fondamental dont elles sont, de fait, le plus proche. La méthode est théoriquement légitime, dès lors que, dans son application, on évite toute tentation mécaniste : un mixte inscrit dans l'espace T 23 n'a pas à être considéré comme ressortissant automatiquement au type T 2 — ou, à l'inverse, au type T 3 ; il ressortit à l'un ou à l'autre, selon sa nature et sa tendance réelles, lesquelles sont à déterminer concrètement. La méthode est aussi pratiquement simplificatrice, puisqu'elle réduit nettement le nombre des éléments à combiner. On la retiendra donc, au moins dans un premier temps. Mais on ne se privera pas, ensuite, de nuancer les résultats ainsi obtenus, par une prise en considération directe des formes mixtes, c'est-à-dire par un changement d'échelle. Celui-ci est, à son tour, théoriquement justifié, si les autres éléments du MP sont eux-mêmes représentés à une échelle convenable, ce qui ne veut pas nécessairement dire : si les autres éléments sont démultipliés de même, on verra, dès le prochain chapitre, que la typologie des propriétaires n'obéit pas exactement aux mêmes règles que celle des travailleurs.

## Chapitre 3

### Les propriétaires

« *Tout propriétaire est tenu d'être laboureur...* »  
SAINT-JUST.

[Retour à la table des matières](#)

**13.** Sans paradoxe aucun, le propriétaire va être étudié avant la propriété. Ce sont là, en effet, deux éléments distincts de tout MP. Dire qui est propriétaire, dans un MP donné, c'est répondre à la question : quels sont les agents qui ont la disposition des moyens de production ? Dire ce qu'est la propriété, c'est répondre à une autre question : de quoi les moyens de production se composent-ils et quels effets leur disposition entraîne-t-elle ? Les deux questions sont évidemment liées, mais par des liens qui ne sont certainement pas ceux que la tradition juridique nous met à l'esprit. En droit, le propriétaire est fils de la propriété, il exerce ou revendique un droit dûment codifié et il peut produire, selon la procédure en vigueur, les titres ou les preuves requis en cas de litige. Ces concepts juridiques et leurs enchaînements sont des effets seconds, des formes politiques nimbées de relations idéologiques, dont les instances politique et idéologique auront à rendre compte (t. 1, n° 59). Dans toutes les sociétés où la formalisation juridique est suffisamment développée, la structure économique en subit un puissant effet en retour. Mais, outre que le droit est absent de maintes sociétés, jamais il ne prend valeur de principe fondateur de la structure économique. C'est *en dessous ou en amont* du droit, hors ses concepts, abstraction faite de sa logique propre, qu'il nous faut concevoir ce que, d'un mot dérobé à son vocabulaire et détourné de son sens codifié, on continuera d'appeler le propriétaire. La même précaution vaudra, le moment venu, pour la propriété, si bien qu'il nous faut cesser de penser les rapports entre le propriétaire et la propriété selon *la logique du droit* : la sagesse est, dès lors, de les traiter comme des éléments distincts, pour mieux apercevoir ensuite les rapports qu'ils entretiennent, *dans la logique propre aux MP*.

Comme celle du travailleur, l'étude du propriétaire s'applique à une catégorie générale qu'on désignera désormais par le symbole **P**. Dans tout MP, les agents qui ont *la capacité pratique et immédiate de disposer des moyens de production*, constituent l'élément P, élément qui, d'un MP à l'autre, pourra prendre des formes différentes, qu'il s'agit de discerner, pour constituer la série des types de P. L'ombre du droit rôde dans toutes les formules et il faut la chasser des termes *capacité* et *disposition*. La capacité de disposer des moyens de production ne fait pas référence à des qualités ou à des empêchements juridiques. Elle désigne purement et simplement la possibilité pratique de faire fonctionner les moyens de production. De même, la disposition de ces moyens ne fait pas allusion aux droits que recouvre ce terme en certaines sociétés : droit de vendre, de donner, de détruire même. La disposition qu'on vise peut comporter ou non ces droits, selon le type de P ; mais, en toutes sociétés, elle désigne une caractéristique beaucoup plus profonde. Disposer des moyens de production, c'est être pratiquement en mesure de les mettre en œuvre ou de les faire mettre en œuvre. Les mettre en œuvre soi-même, ce qui correspond à la situation fréquente, où le propriétaire est en même temps le travailleur. Les faire mettre en œuvre, ce qui correspond à la situation, beaucoup plus fréquente encore, où le travailleur ne peut accéder aux moyens de production qu'en se soumettant aux conditions que lui impose le propriétaire. Disposer des moyens de production, c'est en commander l'accès, en contrôler l'utilisation et, donc, en exploiter l'utilisateur. En un sens, il y a symétrie entre les types de T et les types de P : les uns et les autres se reconnaissent aux rapports qu'ils entretiennent avec les moyens de production, les uns pour y accéder, les autres pour en disposer. Cette symétrie permet de caractériser chaque MP comme une forme d'exploitation : exploitation active, du point de vue de l'élément P et subie du point de vue de T.

[Retour à la table des matières](#)

**14.** Pour Marx, « la propriété ne signifie... originellement rien d'autre que le comportement de l'homme vis-à-vis des conditions naturelles de la production... données en même temps que sa propre existence ». Ce sont, ajoute-t-il, « des présuppositions naturelles de l'homme » et « en quelque sorte le prolongement de son corps » (**102-I**, 454). Cette propriété originelle, cette utilisation naïve du donné naturel, s'exerce en communauté. Elle n'est pas le fait d'individus isolés, car l'homme « apparaît à l'origine comme un membre de l'espèce, un être tribal, un animal de troupeau, et nullement comme un animal politique » (**102-I**, 459). Par cette dernière allusion à la célèbre formule d'Aristote, Marx entend souligner que la formation des États et la spécialisation du travail politique sont un développement tardif, dans la longue histoire de l'humanité. Point n'est besoin d'accepter les hypothèses douteuses qu'il forme sur le communisme primitif, pour retenir comme point de départ, un premier type de P, que l'on désignera comme

**P 1 — le propriétaire en communauté réelle**

Par communauté réelle, on entend avec Marx (**102-I**, 452 sq.), toutes les formes de communautés, plus ou moins primitives, où l'appartenance à la communauté permet, seule, de disposer des moyens de production, que cette disposition soit collective ou déjà, plus ou moins individualisée. En règle générale, toutes les sociétés pré-étatiques rentrent dans cette catégorie et, dans certains types d'État primitifs, on observe encore de très actives séquelles de la communauté réelle. Ainsi, dans l'Athènes classique, du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le métèque peut exercer maintes activités, s'enrichir, être parfois comblé d'honneurs, mais il lui est à peu près impossible d'acquérir la moindre parcelle de terre : la terre n'est cessible qu'entre citoyens athéniens (**146**).

Le type P 1, posé comme point de départ, ne vise pas seulement des sociétés révolues. Il est destiné à caractériser également les sociétés primitives de toute sorte, y compris celles qui ont survécu jusqu'à présent. Aussi ne faut-il pas se cacher ce qu'il peut avoir de vague. Godelier insiste volontiers sur la diversité et la complexité des formes de propriété et de production dont on a pu dresser l'inventaire, dans les sociétés primitives (**56**, 147), mais on ne semble pas avoir encore tiré de cet inventaire les éléments d'une typologie plus fine. Il faut donc se contenter, provisoirement, de P 1, tout en soulignant l'équivoque volontaire que sa définition comporte : ce peut être aussi bien une communauté collectivement propriétaire, qu'un ensemble de propriétaires jouissant d'une possession ou d'une propriété déjà bien individualisée, pour autant qu'en ce dernier cas, la coutume continue de régler étroitement la disposition pratique des moyens de production.

Quand l'emprise de ces règles coutumières se relâche, quand un jeu suffisant s'établit dans la disposition des moyens de production, un autre type de P fait son apparition. « Lorsque les membres de la commune, en qualité de propriétaires privés, ont acquis une existence distincte..., on voit bientôt surgir les conditions où l'individu est susceptible de perdre sa propriété » (**102-1**, 457). Marx suggère ici un critère pertinent : une propriété que l'on peut perdre est déjà une propriété privée. Mais il ne faut pas se représenter la propriété privée comme une qualité abstraite, aux vertus intemporelles. Le propriétaire qui se privatise, qui n'est plus contraint, à tous égards, par une commune, ne devient pas du même coup un propriétaire privé, au sens capitaliste où nous l'entendons spontanément. Il est établi dans un espace intermédiaire où il constitue le type

### P 2 — le propriétaire privé mais entravé

Entravé par quoi ? Le paysan et l'artisan ou, plus exactement, les travailleurs T 3 et T 4 seront entravés par leur double qualité de travailleur et de propriétaire qui les *soude* à leurs moyens de production : leur terre ou leur instrument les attache à un lieu ou à un métier ; qu'ils s'en défassent ou les perdent et ils ne seront plus ni propriétaires, ni travailleurs, si ce n'est en rejoignant T 5. En outre, le paysan demeurera entravé, par tout ce qui peut survivre, dans sa communauté paysanne, des traditions héritées de lointaines communautés, réelles ou forgées à

neuf, dans des villages peu irrigués par les échanges sociaux de toute nature. Pour l'artisan qui vit dans les villes où souffle souvent un air plus libre, d'autres entraves naîtront de l'organisation corporative indispensable à sa protection (104, 208). D'autres entraves, finalement aussi efficaces, s'appliquent aux propriétaires fonciers de type P 2. Voici, par exemple, comment Marx analyse le cas des propriétaires d'un domaine en exploitation servagiste ; la citation sera longue, mais elle a le mérite d'illustrer parfaitement ce qu'est une recherche *au-dessous* du droit : « Certains historiens ont exprimé leur étonnement sur le point suivant : Étant donné que le producteur direct n'est pas propriétaire mais seulement possesseur et qu'en effet tout son surtravail appartient *de jure* au propriétaire foncier, peut-il se produire pour le paysan astreint à la corvée ou le serf, dans ces conditions, un développement de ses propres biens et une création de richesse pour lui, au sens relatif du mot ? Il est cependant évident que dans les conditions primitives et peu développées qui sont à la base de ce rapport social de production et du mode de production correspondant, la tradition joue nécessairement un rôle prépondérant. Il est non moins évident qu'ici comme partout, la fraction dirigeante de la société a tout intérêt à donner le sceau de la loi à l'état de choses existant et à fixer légalement les barrières que l'usage et la tradition ont tracées... cette règle et cette ordonnance sont elles-mêmes un facteur indispensable de chaque mode de production qui doit prendre l'aspect d'une société solide, indépendante du simple hasard ou de l'arbitraire... Cette forme, il l'atteint par sa propre reproduction toujours recommencée, si toutefois le procès de production et les rapports sociaux correspondants jouissent d'une certaine stabilité. Quand cette reproduction a duré un certain temps, elle se consolide, devient usage et tradition pour être en fin de compte sanctifiée expressément comme loi » (103-VIII, 173-4).

La coutume, la tradition, parfois même la loi, imposent également au maître d'esclaves certaines entraves, cependant qu'en toutes circonstances, il garde l'obligation d'assurer la subsistance de sa main-d'œuvre servile : ne pas y pourvoir reviendrait à détruire son bien. Finalement, le dénominateur commun de la catégorie P 2 tient à une absence : tant que le travailleur T 5, l'ouvrier que l'on paie pour sa tâche, n'existe pas ou n'existe que très marginalement, le propriétaire privé, déjà libéré des traditions stagnantes des communautés primitives, demeure entravé, sa propriété, si elle n'est pas mise en valeur par son propre travail, requiert l'emploi de travailleurs dépendants, que le propriétaire doit supporter, *en permanence*, qu'il les range dans son bétail ou qu'il les fixe sur ses terres, de cette permanence concrète naissent des traditions limitatives d'autant plus contraignantes, qu'elles jouent dans une société peu apte à l'essor des forces productives. C'est seulement avec T 5 — et avec son corollaire, le marché du travail, où la force de travail s'acquiert pour un temps variable et selon un prix dont le marché semble décider abstraitement — que le propriétaire pourra se libérer de ses entraves, et consacrer tous ses soins à la libre valorisation d'une propriété qui devient alors un capital. On entre de la sorte dans le type

### P 3 — le propriétaire privé capitaliste

Mais avant d'en venir à celui-ci, levons deux objections : l'une concerne le caractère apparemment hétéroclite de P 2, l'autre tire argument des entraves dont le propriétaire capitaliste sera, à son tour, l'objet.

Peut-on, à bon droit, considérer que l'artisan, le paysan libre, le propriétaire foncier et le propriétaire esclavagiste soient, avec d'autres figures encore, des éléments *d'un seul et même* type de propriétaire, dit P 2 ? N'est-ce pas faire de P 2 une collection disparate, dépourvue de toute unité réelle ? Certes, les quatre exemples principaux que l'on a pris pour illustrer P 2 sont dissemblables à bien des égards et l'on pourrait être tenté — à supposer que P 2 ait, par ailleurs, une unité réelle — d'en faire autant de sous-catégories. Mais pareille subdivision serait inutile : on verra par l'étude des relations de propriété (n° 25) que la différenciation insuffisante de P 2 est automatiquement corrigée par cet autre élément, si bien que, dans le dessin final des divers types de MP, aucune ambiguïté ne subsistera. Quant à l'unité réelle de P 2, elle n'est pas douteuse et on l'a déjà marquée : *P 2 est l'ensemble des propriétaires privés structurellement inaptes à fonctionner comme capitalistes*. Toutes les distinctions sur lesquelles repose la définition des types de P — et ceci vaut également pour les autres éléments de tout MP — doivent être conçues comme autant *d'outils de laboratoire*. Marx le dit fort bien : « l'analyse des formes économiques ne peut s'aider du microscope ou des réactifs fournis par la chimie, *l'abstraction est la seule force qui puisse lui servir d'instrument* » (103-I, 18). Il faut couper au plus profond du réel social par des distinctions bien affûtées. Ici, c'est le capital qui sert de scalpel : s'il existe et fonctionne comme tel, le propriétaire ressortit à P 3 ; son défaut désigne le propriétaire comme une quelconque variante de P 2 dès lors que l'on peut observer, par ailleurs, une suffisante dissolution des formes primitives de communauté. Étant bien entendu que le capital n'est pas pris au sens trivial d'une richesse quelconque, mais au sens scientifique que Marx lui a donné.

Donc, on aurait pu tout aussi bien se dispenser de définir P 2 comme propriétaire privé *entravé* et le présenter comme propriétaire privé non (ou pré-) capitaliste, en s'épargnant de la sorte l'objection sur les entraves que le P 3 capitaliste subit de son côté. Le fait est que des coutumes et des traditions — d'entreprise sinon de village — limitent quelque peu le libre jeu de P 3, dans le cours ordinaire des choses, et surtout que des conventions et des lois de plus en plus nombreuses, celles que l'on range dans le *droit du travail*, contemporain de P 3, gênent plus encore la libre exploitation. Néanmoins, les entraves de P 3, malgré quelques ressemblances formelles, sont tout autres que les entraves de P 2. Avec P 2, il s'agit toujours d'entraves *inhérentes à la nature même des rapports de production* : elles expriment, sous des formes diverses, les limitations objectives de sociétés où l'agriculture est prépondérante, où la ville est minoritaire, où le marché est ignoré ou faible ; de sociétés où, plus profondément, les forces productives sont peu développées et peu mobiles et où, de ce fait, les rapports de production sont sinon immobiles, du moins marqués par une forte permanence ; de

sociétés, enfin, dont on montrera qu'elles relèvent d'une *logique commune*, celle de la valeur d'usage (n° 68). Avec P 3, le tableau change à tous égards, même si le changement requiert du temps et s'obscurcit de transitions diverses. Une autre logique règne désormais, celle de la valeur d'échange et elle tend à libérer les rapports de production. Les entraves anciennes sont détruites. Les entraves nouvelles qui apparaissent, ne sont plus inscrites dans la texture même des rapports de production, *elles viennent d'ailleurs*, de la sphère politique où l'activité législative et réglementaire formalise, avec retard, les résultats mobiles des luttes de classes dans la production. Les contraintes juridiques qui naissent de la sorte, sont comme ces digues que les eaux assaillent sans cesse : elles tiennent si on les garde, et quand elles tiennent, les eaux portent ailleurs leur poussée sauvage, jusqu'à ce que de nouvelles digues soient laborieusement dressées, et ainsi de suite : avec P 3, la propriété, c'est la mer toujours recommencée.

P 2 et P 3 sont deux types de propriétaires *privés*, ce qui n'est pas nécessairement synonyme de propriétaires *individuels*. En P 2, les formes collectives de propriété privée sont rares, mais point absentes : un temple ou un monastère pourra jouir, plus ou moins collectivement, de la propriété d'une terre. En P 3, elles prennent une très grande ampleur, sous des formes que le droit commercial dit *sociales* et sur lesquelles on reviendra. Ces formes sociales ou collectives de la propriété privée capitaliste doivent être soigneusement distinguées d'autres formes collectives de propriété, par lesquelles se caractérisent deux autres types de P. Le premier est le type

#### P 4 — le propriétaire étatique

qui dessine une catégorie très générale et fort complexe. La frontière entre P 4 et les types précédents peut être délicate à tracer, dans les sociétés où l'État demeure encore peu développé et où le domaine du prince — quel qu'il soit — se différencie, peu ou mal, de ce que la maturation ultérieure des sociétés convertira en domaine étatique. Plus tardivement, des associations peuvent s'établir, entre un propriétaire privé et un propriétaire étatique, pour l'exploitation durable de moyens de production donnés, et ces formes mixtes appellent, on le verra, un examen attentif. Mais il reste que la propriété étatique directe de moyens de production s'observe dans les sociétés les plus diverses, jusqu'à devenir, dans certaines d'entre elles, la forme la plus répandue. Ranger tous les États propriétaires de moyens de production dans une même catégorie P 4, c'est marquer fortement deux traits : la spécificité de l'État et la novation qui résulte de la conjonction de la propriété et du pouvoir. L'État, quelle qu'en soit la forme, ne peut jamais être rendu intelligible par l'instance économique, il est d'une autre nature que les propriétaires dont celle-ci peut connaître. Il peut être activement présent dans la structure économique, mais son centre de gravité est ailleurs. Ni le MP, ni la FE ne sont des concepts aptes à le représenter. Quels que soient les liens qui l'arriment à la FE, l'État est à concevoir, par un jeu de déterminations débordant largement de la structure économique. Les relations de propriété et de production où il peut s'inscrire, sont toujours

surdéterminées par d'autres relations qui tiennent à sa nature propre — des relations de pouvoir (t. 1, n° 60). Bref, au sein des MP où il intervient, l'État est un propriétaire d'une espèce particulière.

Une image géométrique fera mieux comprendre ce que signifie P 4. Supposons que les éléments des MP puissent être conçus comme inscrits *sur un certain plan*. Dans la série des propriétaires, à représenter *sur ce plan*, l'ensemble P 4 circonscrit une zone originale : celle des propriétaires qui ne sont pas intelligibles *dans le plan de référence*, des propriétaires dont la nature propre est à déterminer ailleurs, *sur un autre plan*, dont on ne voit ici que *la projection*. Il va de soi que les propriétaires étatiques, ainsi regroupés dans la même zone P 4, ne sont pas identifiés pour autant : il faudra *importer de leur plan d'origine* — c'est-à-dire de l'instance politique — des résultats, indéterminables dans l'instance économique, pour les identifier distinctement, pour éviter de les confondre entre eux ; mais cette importation interviendra, *après que l'on ait opéré, sur le plan des MP, une distinction pertinente* : on saura, de la sorte, ne jamais confondre un État propriétaire, avec un P 2 ou un P 3 quelconques.

Une autre forme de propriété collective, *non privée*, est à distinguer encore. C'est celle que vise Marx, lorsqu'il appelle de ses vœux « la reconversion du capital en propriété des producteurs, non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés, propriété directement sociale » (**103-VII**, 102-3). On désignera ce dernier type, comme

### P 5 — le propriétaire collectif social

Marx en donne un exemple, dont il souligne le caractère encore équivoque : celui des travailleurs associés en une coopérative de production (**103-VII**, 105). Là, les producteurs directs s'assurent la maîtrise collective de leurs moyens de production, ils constituent un collectif social. C'est un collectif ambigu, lorsque le travail salarié s'insinue, derechef, dans la coopérative, par l'adjonction aux coopérateurs de plein exercice, de travailleurs qui ne participent aucunement à la propriété collective des moyens de production. En outre, la coopérative est un îlot perdu dans l'océan du marché capitaliste, par lequel la prééminence de P 3 continue de se faire sentir. Il reste que cet exemple suffit à bien marquer la distinction entre P 3 et P 5 : l'appropriation collective des moyens de production, par les travailleurs eux-mêmes, marque nettement la frontière, même si celle-ci demeure poreuse. La distinction entre P 4 et P 5 est autrement plus complexe et il n'est pas question de l'établir dès à présent. Il faudrait, pour cela, disposer déjà d'une vue d'ensemble sur les divers types d'États et de sociétés, et avoir soumis à discussion l'expérience des pays où s'est établi un soi-disant « État des travailleurs », toutes conditions qui seront remplies, à mesure que la recherche avancera. On se contentera d'anticiper formellement sur la discussion de cette question, en marquant la réalité de P 5, déjà exemplifiée par la coopérative de

production, ainsi que par quelques autres expériences plus récentes, en Yougoslavie notamment.

[Retour à la table des matières](#)

15. Chaque type de T nous est apparu comme un ensemble organique (voir n° 9). Peut-on en dire autant de chaque type de P ? Oui, mais sous une réserve. Chaque type de P est une collection de cas distincts : il y a, en P 1, des communautés fort différentes, on a vu, par quatre exemples principaux, combien les variantes de P 2 peuvent être dissemblables entre elles ; en P 4, se rangent les États les plus divers ; il n'est pas douteux, à en juger par les exemples limités déjà connus, que P 5 soit également riche de potentialités disparates ; et, on le verra bientôt, P 3 qui est le plus homogène de tous les types de P, n'échappe cependant pas à la règle. La typologie de P a, de la sorte, *une valeur à compléter*. Sa valeur est d'opérer un premier tri dans la gamme immense des types de propriétaires que les sociétés présentent, Mais ce premier tri ne suffit pas à spécifier, en chaque cas, un type cohérent. Pour achever cette spécification, un second tri s'impose. Pour P 4, il s'opère par *l'importation* déjà indiquée, c'est-à-dire par une caractérisation du type d'État effectivement impliqué dans un MP donné, à l'aide de résultats empruntés à l'instance politique. Pour les autres types de P, il va s'opérer dans la combinatoire des MP (n° 33) où d'autres éléments, comme le type de T ou le type de propriété, vont enrichir et préciser les résultats apportés par la typologie de P. Soit, par exemple, la relative indétermination de P 2 : il est bien clair que si un tel type de propriétaire est associé, dans un MP donné, à des travailleurs de type T 2, il s'agira d'un P 2 esclavagiste, tandis que s'il est associé à des travailleurs de type T 4, il s'agira d'un P 2 artisanal. On peut alors lever la réserve que l'on a marquée : *chaque type de P, considéré non pas dans la série encore insuffisamment précise que l'on vient d'établir, mais bien dans tel MP où il figure effectivement, et où sa détermination achève de se préciser, constitue bel et bien un ensemble organique*. On se réserve, toutefois, d'entreprendre l'examen de ces ensembles et de ce qui les rend organiques, seulement au moment où l'on viendra à l'étude des classes sociales (t. 1, n° 26).

Le caractère particulier de la typologie de P qui vient d'être explicité entraîne une autre conséquence : on ne peut changer l'échelle de cette typologie en appliquant la méthode qui nous a déjà servi pour T, c'est-à-dire en observant systématiquement les formes de transition d'un type fondamental à l'autre ; en effet, dans la plupart des cas, les formes mixtes qui seraient définies, de la sorte, demeureraient indéterminées : que serait, par exemple, un mixte de P 2 et de P 3 ? Or, le changement d'échelle qui permet de concevoir distinctement le chemin à parcourir, pour passer des types fondamentaux aux situations historiques concrètes les plus variées, est tout aussi nécessaire pour les propriétaires que pour les travailleurs. Fort heureusement, l'obstacle est de pure forme : c'est par une autre méthode que le changement d'échelle s'opère ici.

Cette méthode va parfois faire appel aux formes mixtes, entre deux types fondamentaux de P, dans les cas assez rares où de telles formes peuvent avoir un sens. Ailleurs, elle prendra appui sur une propriété particulière de P 3 qui résulte de la concentration et de la centralisation du capital. Mais surtout, elle fera usage d'un concept nouveau, celui de *surcharge* d'un propriétaire par un autre.

Sans développer systématiquement le concept de surcharge, Marx en donne d'excellents exemples, lorsqu'il examine ce qu'on appellera, avec lui, la *soumission formelle* au capital (104) ou lorsqu'il observe les rapports entre le propriétaire et le possesseur d'une même terre (103-VIII, 164 sq.). Le premier exemple est celui de l'artisan, propriétaire de son instrument, lorsqu'il tombe, peu à peu, sous la coupe d'un marchand et finit par travailler exclusivement pour lui. Il garde encore l'apparence et certains des attributs d'un propriétaire P 2, mais il est *surchargé*, comme tel, par un capitaliste-marchand, c'est-à-dire par un P 3. Marx dit de cet artisan qu'il est formellement soumis au capital — par opposition à l'ouvrier, employé par la manufacture ou l'usine, et qu'il dit réellement soumis au capital. Le deuxième exemple peut être celui que l'on a déjà cité : le serf possesseur du sol et le propriétaire foncier. Le premier n'est pas propriétaire en droit ; mais il dispose pratiquement des moyens de production, en l'occurrence la terre, et il n'aura de cesse qu'il ait converti sa possession en pleine propriété. Dans ce lent processus, où les traverses sont nombreuses, il s'établit une double propriété : celle du serf qui se fait paysan propriétaire et celle du propriétaire foncier qui, d'abord exclusive, finit par surcharger la première de ses séquelles ; un P 2 rentier surcharge un P 2 paysan.

Ces exemples peuvent être généralisés, non que n'importe quel type de P puisse surcharger n'importe quel autre type de P, mais bien parce que toute une gamme de situations peut finalement s'analyser en ces termes. Cette gamme comprend, me semble-t-il, l'ensemble des cas suivants — qui seront analysés et justifiés par la suite :

- surcharge par un P 2 rentier, comme dans le second exemple rapporté ci-dessus ;
- surcharge par un P 3, entraînant une soumission formelle au capital ; ladite soumission peut s'appliquer à un P 2 paysan ou artisanal (comme dans le premier exemple rapporté ci-dessus), mais elle peut s'appliquer aussi à un autre P 3, j'y viendrai plus loin ;
- surcharge par un P 4, laquelle se traduira, selon la nature de l'État concerné, par des effets très différents, qui conduiront à distinguer le P 4 tributaire, le P 4 rentier, le P 4 colonial et, enfin, le P 4 étatique- socialiste.

À ces cas, repérés par le type de P qui vient se placer en surcharge, la gamme des variantes à retenir, me paraît devoir adjoindre d'autres cas — qui se confondent ou non avec certains des précédents — mais que l'on peut désigner en partant du type de P qui prend forme sous un propriétaire et qui finit par le placer en surcharge, en attendant de le faire totalement disparaître ; ce sont tous les cas où une possession de fait tend à se convertir en propriété comme dans l'exemple, déjà cité, du serf.

Parmi les surcharges qui viennent d'être indiquées, la soumission formelle d'un P 3 par un autre P 3, appelle explication. À vrai dire, elle reste inintelligible tant qu'on n'a pas observé les effets, sur P 3, de l'accumulation du capital. Cette accumulation inhérente au capital, s'accompagne de deux effets que Marx a longuement analysés : le capital se concentre et des mécanismes sociaux nouveaux, comme la banque et la Bourse, s'emploient à le centraliser. Concentration et centralisation transforment P 3, au point d'y faire surgir trois catégories de propriétaires capitalistes qu'il faut distinguer, tant leurs capacités effectives, comme propriétaires de moyens de production, se modifient d'une catégorie à l'autre.

La première catégorie, que l'on continuera de désigner par le symbole P 3, est celle des capitalistes isolés, des entrepreneurs individuels. C'est initialement la seule, et quand la concentration progresse, elle demeure néanmoins la plus nombreuse. Mais une seconde catégorie se dessine, à partir du moment où plusieurs capitalistes s'associent pour poursuivre de concert une entreprise quelconque. Leur association démultiplie leur puissance, elle leur permet d'intervenir dans des domaines que la grandeur des capitaux à réunir fermait jusqu'alors au capital, comme les transports ; elle leur permet aussi de mobiliser, par la banque et la Bourse, les capitaux épars de petits capitalistes, incapables d'accéder à ces domaines autrement que comme copropriétaires subordonnés. L'association, en effet, accentue les différenciations déjà esquissées dans le P 3 simple, et en fait apparaître de nouvelles : elle sépare les capitalistes actifs des apporteurs de capitaux et, de fait, elle soumet ceux-ci à ceux-là, elle multiplie les éléments appelés à assister les capitalistes actifs, dans leur travail de direction, faisant ainsi descendre, à la rencontre du T 5 ouvrier où une hiérarchie d'encadrement s'est formée, toute une hiérarchie dirigeante qui se mêle à la précédente (il faudra démêler le tout, en étudiant les classes sociales). Ainsi, on peut dire que l'association des capitalistes, lorsqu'elle a pris une suffisante ampleur, constitue un nouveau type de propriétaires, au sein de la catégorie P 3, nouveau type que l'on désignera comme (P 3)<sup>2</sup>, la puissance marquant qu'il s'agit bien, déjà, d'une sorte de sur-capitalisme par rapport à la forme P 3 simple. (P 3)<sup>2</sup> trouve son instrument idéal dans la société anonyme, après qu'aient été expérimentées quelques autres formes de sociétés commerciales. Les réticences observables, en tous pays, lorsqu'il s'agit de fixer le statut légal des sociétés anonymes, montrent bien qu'il y a là une vraie novation. En France, l'autorisation préalable de l'État, sera longtemps requise pour créer une telle société. En 1863,

encore, une telle autorisation est nécessaire, si le capital dépasse 20 millions. C'est seulement, en 1867, que toute autorisation préalable disparaît. Il s'était créé, de 1819 à 1857, 600 sociétés anonymes en France (**119**, 101). Un bon siècle plus tard, en 1975, il en existera près de 80 000. Il faut, cependant, se garder des illusions juridiques : la société anonyme est l'indice de (P 3)<sup>2</sup>, non sa preuve : il est de telles sociétés qui, nées tardivement et pour des raisons diverses, ne sont que l'habillage juridique d'un P 3 simple, il est, en revanche, d'éminents exemples de (P 3)<sup>2</sup> qui ont longtemps dédaigné le recours à cette forme juridique soumise à une « excessive publicité » : ainsi des Krupp, en Allemagne, qui demeurèrent, jusqu'en 1975, sous la forme archaïque et discrète d'une société en commandite. Le vrai critère de (P 3)<sup>2</sup>, ce n'est pas la société anonyme : c'est la capacité de mobiliser le capital d'autrui et de l'employer comme le sien propre. (P 3)<sup>2</sup> désigne la situation des propriétaires capitalistes qui ont pouvoir sur les capitaux d'autres propriétaires capitalistes (**103-VII**, 102).

La concentration et la centralisation du capital se sont poursuivies, avec un élan nouveau, après que la société anonyme eut fourni, à l'industrie et à la banque, un outil juridique convenable. Elles ont alors donné naissance à une troisième catégorie dont Lénine (**81-I**), après Hilferding (**68**), a pu observer les premiers pas, et qu'ils dénomment, tous deux, le capital financier. La dénomination est d'ailleurs incorrecte, parce qu'à la fois trop générale et trop précise. Elle est trop générale, car elle réunit, sous une même appellation, plusieurs mouvements liés entre eux, mais par des liens variables : une nouvelle étape de la concentration du capital, un nouveau rôle des banques (n° 75) et de nouvelles liaisons entre le capital bancaire et le capital industriel. Elle est trop précise, parce qu'elle suggère, chez Lénine notamment, un schéma unique — la prise de contrôle par chaque banque d'affaires de tout un ensemble de sociétés industrielles — alors qu'en fait, la concentration nouvelle s'est manifestée et se manifeste toujours sous des formes diverses, où les banques jouent parfois un rôle dominant, et parfois un rôle subordonné, quand elles n'en sont pas tout à fait absentes. La forme nouvelle de P 3, que l'on peut symboliser par (P 3)<sup>3</sup>, résulte essentiellement de ceci : les sociétés industrielles, bancaires ou commerciales, les plus puissantes, ont pris le *contrôle de nombreuses autres sociétés*, exerçant leur activité dans la même branche ou non, dans le même pays ou non, et les ont constituées en autant de groupes financiers. Chaque groupe est un système complexe de sociétés, liées entre elles par des liens d'affiliation à une même société, dite mère, ou par des jeux, plus subtils, de participations croisées. Le contrôle d'une société anonyme permettait déjà de jouer, avec souplesse, des capitaux d'autrui. Le contrôle d'un groupe financier porte cette faculté à une puissance supérieure : il permet de jouer, avec souplesse, des sociétés d'autrui, de les inféoder à un ensemble, de bâtir une stratégie financière faisant appel aux banques ou à la Bourse, par des formules variées et en utilisant la façade de telle ou telle société (**34**), de donner à cette stratégie financière, enfin, une souplesse internationale, à la recherche des meilleurs paradis fiscaux, des devises les plus fortes, des marchés les plus sûrs. Les groupes constituent, de la sorte, ce qu'en langage politique courant, on appelle aussi les *monopoles*. Parmi les indices

mineurs auxquels la maturation des groupes se reconnaît, on peut citer, notamment, l'OPA, c'est-à-dire l'offre publique d'achat (en Bourse) des actions éparses d'une société dont un groupe essaye de s'assurer le contrôle. Pour les propriétaires de la catégorie (P 3)<sup>2</sup>, une OPA est un sacrilège. En (P 3)<sup>3</sup>, c'est une technique de prise de contrôle parmi d'autres. Comme précédemment, le critère fondamental n'est pas d'ordre juridique : la mode et la fiscalité aidant, maintes sociétés qui n'ont pas dépassé le stade (P 3)<sup>2</sup> se présentent, néanmoins, entourées d'un petit nuage de sociétés satellites mineures ; elles entrent vraiment en (P 3)<sup>3</sup> si, et seulement si, l'agglomération des sociétés contrôlées les met en position, soit d'exercer une influence prépondérante dans une branche au moins de l'économie nationale, dans leur pays d'origine ; soit d'arbitrer leurs actifs et leurs activités entre plusieurs pays, selon l'évolution locale du climat économique et politique ; soit, enfin, de participer de façon non passive, ni subsidiaire, à quelque accord, national ou international, visant à cartelliser les producteurs intéressés par un marché donné. Les très grandes unités, de la forme (P 3)<sup>3</sup>, ont des possibilités bien supérieures à celles-là, mais c'est là que s'opère le changement d'étage.

Encore faut-il faire jouer ces critères avec souplesse, en attachant plus de prix à la dynamique des entreprises — c'est-à-dire du capital qu'elles expriment — qu'au relevé statique de leurs caractères apparents. En effet, aucune frontière étanche ne sépare (P 3)<sup>3</sup> de (P 3)<sup>2</sup>, ni non plus (P 3)<sup>2</sup> de P 3. Observé dans son détail, le type général P 3 est un *continuum* où, du petit patron à peine dégagé de l'artisanat, à la plus puissante des entreprises dites multinationales, toutes les nuances intermédiaires peuvent s'observer. Mais la continuité apparente du réel ne doit pas masquer les différences profondes : un petit patron, une bonne grosse société anonyme et une vraie « multinationale » sont trois êtres capitalistes, aussi apparentés que le lézard, le caïman et le dinosaure... à ceci près que nos modernes dinosaures demeurent bien vivants. Si vivants, que l'on pourrait être tenté, pour certains d'eux — les véritables « multinationales » — de constituer une catégorie spéciale, une sorte de (P 3)<sup>4</sup>. Mais il faut résister à cette tentation : il est de la nature même de toute firme capitaliste, de quelque envergure, d'appliquer son action au marché mondial ; des traditions locales trop timorées et des États protectionnistes peuvent inhiber ou dévier cette tendance, mais à mesure que l'on franchit l'échelle P 3 → (P 3)<sup>3</sup> elle s'affirme avec une force croissante. La soi-disant multinationnalité est de la nature même du capitalisme concentré. Au demeurant, on verra par l'étude du système international, comment le jeu mondial des firmes, de taille convenable, peut être rendu intelligible, en ses divers aspects. Présentement, point n'est besoin de souligner cette dimension, pour rendre concevable la structure des MP et de la FE, dans les diverses sociétés où les propriétaires (P 3)<sup>3</sup> sont actifs.

D'avoir distingué les trois grandes formes qui coexistent désormais, dans le type général P 3, va nous permettre de comprendre ce que peut être la soumission formelle d'un P 3 à un autre P 3, c'est tout simplement une forme atténuée, ou transitoire, de prise de contrôle d'un P 3 ou d'un (P 3)<sup>2</sup>, par un (P 3)<sup>3</sup>. Étant

toutefois bien entendu que la prise de contrôle, en l'espèce, ne vise pas à faire du contrôlé, une filiale du contrôleur, mais tend au contraire à en faire une source de rentabilité additionnelle, tout en lui maintenant durablement une belle apparence de vie autonome : tel est le sort des sous-traitants, façonniers et prestataires de services, dès lors que leur entreprise se trouve placée sous la dépendance presque totale d'un puissant fournisseur ou d'un puissant client. Les rapports entre les fournisseurs d'aliments composés et les petits industriels de l'aviculture (ils se croient paysans, mais c'est par archaïsme) peuvent être de ce type, tout comme les rapports entre l'industrie automobile et une partie de ses sous-traitants, etc. En ces diverses firmes, le P 3 local est surchargé, par un (P 3)<sup>2</sup> ou un (P 3)<sup>3</sup>, vers lequel transite une part de la plus-value localement produite. Dans le développement P 3 → (P 3)<sup>3</sup> une autre forme de surcharge se repère également. Elle est analogue à celle par laquelle les possesseurs (paysans asservis, intendants de domaines, etc.) ont évincé les propriétaires, sous lesquels leur possession mûrissait en propriété, mais elle s'applique à des biens autrement plus importants qu'une terre ou qu'un domaine. Ici, c'est à l'expulsion sournoise des apporteurs de capitaux, par les capitalistes actifs, par les dirigeants effectifs des entreprises, que l'on assiste : cette expulsion a toutes les apparences d'un respect formel des droits souverains des copropriétaires associés que sont les actionnaires, mais il faudrait prendre leurs assemblées générales pour un véritable centre de décision, et ignorer l'absentéisme qui y sévit, et le jeu des pouvoirs en blanc qui prédétermine les délibérations, pour croire que les actionnaires sont encore, dans leur généralité, les propriétaires effectifs des sociétés. La grande masse des petits actionnaires est faite d'épargnants réduits à l'apparence de la propriété, de capitalistes déjà plus qu'à demi dépossédés par d'autres capitalistes. Les puissances de P 3 tiennent, en grande partie, à cela : en (P 3)<sup>2</sup>, on commence à s'affranchir du tout venant des actionnaires, en (P 3)<sup>3</sup> ces actionnaires ne sont plus qu'une catégorie de prêteurs parmi d'autres, entre lesquels la stratégie financière offre maints choix.

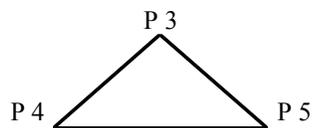
Certains des mouvements, qui viennent d'être observés en P 3, peuvent éventuellement avoir leur correspondant, en P 4. Rappelons que P 4 est une catégorie générique : pour qu'elle soit intelligible, en l'un quelconque de ses emplois, il faut déterminer le type précis d'État qu'elle désigne. Cette précision apportée, il apparaîtra que, pour certains types d'États, il peut se présenter toute une gamme concrète de propriétaires étatiques, plus ou moins distincts les uns des autres : état central, états locaux, collectivités locales, agences ou établissements publics, sociétés de forme commerciale et de capital étatique, etc. Dans certains cas, des agrégations inégales de propriété étatique, rappellent plus ou moins la série P 3 → (P 3)<sup>3</sup> où des autonomies apparentes, corrigées par des liens analogues à la soumission formelle, pourront être décelées. Parfois, également, de véritables formes mixtes, associant un P 3 et un P 4, seront observables, dans l'espace national comme dans l'espace international : les *joint-ventures* entre l'URSS et certains (P 3)<sup>3</sup> venus des pays capitalistes, par exemple. Dans toutes ces figures, qu'il s'agisse de l'État, de l'autonomie des pouvoirs locaux ou des formes d'économie mixte, la règle d'or est de percer les apparences juridiques, pour

rechercher le statut réel des propriétaires, c'est-à-dire pour apprécier leurs rapports effectifs aux moyens de production, leurs pouvoirs réels quant à la production et à la répartition de la valeur et de la plus-value produites.

[Retour à la table des matières](#)

**16.** Les analyses que l'on vient d'esquisser et dont il sera tenu compte dans la définition des MP, montrent comment la typologie fondamentale P 1 - P5 peut être enrichie de variantes, de nuances et, parfois, de mixtes, qui permettent, par un changement d'échelle convenable, de rendre compte de la diversité des propriétaires effectivement observables. Comme pour T, l'objectif assigné à ces changements d'échelle, est d'établir *un cheminement continu et praticable dans les deux sens*, entre les types les plus fondamentaux que la théorie propose, et les situations empiriques les plus diverses. De ce point de vue, il doit être bien entendu que les indications données, pour T ou pour P, valent davantage par les méthodes que par les résultats : ceux-ci peuvent, assurément, être enrichis et détaillés plus encore. Il est même tout à fait possible que la poursuite de telles recherches, conduise finalement à modifier ou à compléter les séries de types fondamentaux que j'ai extraits de Marx ou définis selon sa méthode : l'objectif de Marx n'était pas de *fixer* la théorie sociale, mais de la *fonder*, ce qui appelle un perfectionnement continu. Déjà, j'ai pris quelques libertés à cet égard : le type P 4 ne joue pas un rôle très explicite chez Marx, ni la gamme P 3  $\rightarrow$  (P 3)<sup>3</sup>, et les mixtes P3 - P4 en sont presque totalement absents, ce qui n'a rien de surprenant, s'agissant de développements généralement postérieurs à Marx.

Faut-il, en outre, concevoir, dès à présent, quelque nouveau type fondamental, pour rendre compte des tendances qui seraient à l'œuvre dans notre monde ? Je ne le crois pas. Nulle part, il ne semble se dessiner de nouveaux types de propriétaires, inintelligibles dans les termes P 1 - P 5. Les tendances, aujourd'hui décelables, me paraissent s'inscrire toutes dans le triangle



Aux sommets de ce triangle, s'inscrivent respectivement la poursuite de la dérive P 3  $\rightarrow$  (P 3)<sup>3</sup>, l'action des nouveaux types d'État à loger en P 4, et la délicate émergence de nouveaux collectifs sociaux non étatiques, qui remplit P 5 de plus de promesses que de réalités. Mais c'est, peut-être, sur les côtés de ce triangle, que s'inscrivent, aujourd'hui, les tendances les plus actives. Sur le côté P3 - P4, on a déjà marqué les formes d'économie mixte, qui viennent se loger : leur essor nous obligera à y revenir, pour démêler ce qui relève de l'assistance étatique au capitalisme et ce qui peut marquer, à l'inverse, un certain reflux du capitalisme,

sans oublier les significations plus complexes, qui s'attachent à l'économie mixte internationale.

Il faudra se demander, par ailleurs, si les formes, dans lesquelles la propriété étatique- socialiste tente de s'atténuer, sont bien à loger sur le côté P 4 - P 5 : conseils ouvriers qui renaissent spasmodiquement dans les démocraties populaires, manifestations de l'autogestion à la yougoslave, coopératives paysannes du Vietnam et de Cuba, communes chinoises, etc. Enfin, il serait naïf de croire que le côté P3 - P5 est, par nature, un segment vide. Cet apparent mariage de l'eau et du feu, s'annonce déjà, dans les formules illusoires de la participation, au sens français du terme, et dans les formules, un peu plus substantielles, de la cogestion à l'allemande. Mais il n'est pas interdit de penser que des formes nouvelles et plus significatives, puissent voir le jour, de ce côté, notamment si les socialistes scandinaves réussissent à prolonger, avec suffisamment de persévérance et de force, leurs efforts en vue de soumettre l'emploi, l'investissement et les conditions de travail, à un pouvoir syndical inscrit dans la structure des firmes, comme dans celle d'agences administratives locales : il faut bien voir, en effet, que le propriétaire n'est pas, essentiellement définissable par les prescriptions d'un code qui privilégie certains aspects du droit de propriété. Le propriétaire est, en toute circonstance, l'agent ou le groupe composite d'agents qui exerce, pratiquement, l'ensemble des pouvoirs réellement attachés à la propriété : décider de l'emploi ou du chômage, organiser le travail et en régler les conditions pratiques, investir et orienter, par là même, la nature des productions futures et des techniques de production, sont des attributs de la propriété, au même titre que l'*usus*, le *fructus* et l'*abusus*, hérités du droit romain. Que l'un ou l'autre de ces éléments sorte de la compétence exclusive d'un P 3 et soit soumis au pouvoir des travailleurs, associés ou syndiqués, et, déjà, on commence à se déplacer, sur l'axe P 3 - P 5. Ce qui, assurément, ne va pas sans difficultés, ni périls, mais c'est là un autre problème (n<sup>os</sup> 108 et 110).

[Retour à la table des matières](#)

17. En définitive, on retiendra, pour la conception des divers types de MP, que l'élément P peut prendre l'une des formes suivantes :

- P 1 — propriétaire en communauté réelle
- P 2 — propriétaire privé entravé
- P 3 — propriétaire privé capitaliste
- P 4 — propriétaire étatique
- P 5 — propriétaire collectif social

À ces formes fondamentales, qui seront seules retenues, en un premier temps, pour la définition des MP, on adjoindra, ensuite, la prise en considération des *surcharges*, des *mixtes* et des formes dérivées  $P_3 \rightarrow (P_3)^3$  toutes données qui ont été définies ci-dessus. Il restera à préciser, ultérieurement, à quel type précis d'État correspond, cas par cas, la catégorie générique  $P_4$ .

## Chapitre 4

### Les moyens de travail

« des gadgets du lépine ou d'la grande industrie »  
QUENEAU.

[Retour à la table des matières](#)

**18.** Comme les travailleurs et les propriétaires se rangent en types distincts, selon les rapports qu'ils entretiennent avec *les moyens de production*, et comme, en outre, les relations de propriété, à étudier au prochain chapitre, s'appliqueront, bien évidemment, à ces mêmes *moyens de production*, on pourrait s'étonner que le troisième élément de tout MP soit placé, ici, sous la rubrique des *moyens de travail*. S'agit-il d'expressions équivalentes ou, sinon, y a-t-il quelque bonne raison de prendre l'une pour l'autre ?

Les moyens de production souffrent d'une évidence trompeuse. Nul ne doute que les usines, les machines et les matières premières soient des moyens de production. Pourtant, ce n'est pas tout à fait exact : ce *sont des moyens de production, s'ils sont inscrits dans un environnement productif convenable*. Leurs qualités physiques sont décisives, si leurs conditions sociales d'utilisation productive sont, par ailleurs, remplies. Quand l'Iran, enrichi par la revalorisation du pétrole, s'est lancé, à partir de 1974, dans l'acquisition massive d'équipements modernes, afin de s'industrialiser à toute allure, il a découvert, en peu d'années, que les machines devenaient moyen de production si — et seulement si — la main-d'œuvre, apte à les utiliser, existait en quantité et en qualité convenables. Le plus difficile, dans l'industrialisation, c'est de former une classe ouvrière...

Dès lors, faut-il considérer comme moyens de production, l'ensemble du système productif, formé par les travailleurs, les équipements nécessaires à leur travail et les matériaux auxquels ce travail s'applique ? Cette formule séduit beaucoup d'économistes qui la transposent en théorie des trois facteurs de

production : le travail, le capital (= les équipements) et la terre ou la nature (= source ultime de toutes les matières premières). Toute la critique de l'économie politique, que Marx expose dans *le Capital*, s'emploie précisément à démolir les théories superficielles de ce genre. Il suffirait, donc, d'y renvoyer le lecteur, si la tradition stalinienne n'était venue, derechef, obscurcir le problème. Cette tradition, en effet, a donné naissance à une conception des *forces productives* qui les réduit, finalement, à une sorte d'addition dynamique des trois facteurs de production : des travailleurs que l'histoire a dotés de certaines qualités (habileté professionnelle, discipline industrielle, etc.) ; un capital fixe, où se matérialise une certaine application de la science à la production, et un environnement naturel variable ; tous éléments dont la dynamique est entravée, par les rapports de production qui contraignent, plus ou moins, l'élan des forces productives. On le voit, cette conception des forces productives (152, 10) ne diffère finalement, de la théorie des trois facteurs, que par un lointain souvenir de Marx : la référence à des rapports de production, d'ailleurs à peu près assimilés à la propriété des moyens de production (152, 11).

Débrouillons l'écheveau. Les rapports de production ne se réduisent pas à la propriété. Les forces productives ne désignent pas une addition quelconque de facteurs de production. L'une et l'autre de ces relations, deviennent intelligibles seulement, lorsque l'on connaît la structure complète d'un MP, *la combinaison* particulière des cinq éléments dont se compose tout MP. De même qu'un corps chimique n'est jamais une addition de corps simples, mais toujours une combinaison spécifique, tout à fait différente des autres combinaisons où les mêmes corps simples peuvent figurer par ailleurs, de même, un MP n'est jamais une addition des « corps simples » que sont les travailleurs, les propriétaires, etc., mais bien une combinaison spécifique. Formés de carbone et d'hydrogène, le sucre et le méthane n'en sont pas moins des composés tout à fait distincts. Formés de travailleurs, de propriétaires, etc., les MP esclavagistes et capitalistes n'en sont pas moins des combinaisons tout à fait distinctes. Dans un MP donné, spécifiquement défini, les rapports de production désignent *l'ensemble de la combinaison*, vue sous l'angle de l'un de ses éléments, la relation A ou propriété. Dans ce même MP, les forces productives désignent *l'ensemble de la même combinaison*, vue sous l'angle d'un autre élément, la relation B ou production. Toute analyse qui voudrait *distinguer* les rapports de production et les forces productives, comme deux sous-ensembles séparables, comme deux collections de choses distinctes, est condamnée à l'errance. De même, pour toute analyse qui tendrait à concevoir les rapports de production ou les forces productives, sur le mode de l'addition : une combinaison confond ses éléments en une unité nouvelle. Ainsi, au stade présent de l'analyse, il serait inutile d'envisager une addition, ou une combinaison partielle, de l'élément T, avec l'élément « moyen de travail » ou « moyen de production », pour rendre ce dernier mieux intelligible. Ce serait confondre, prématurément, des éléments pour lesquels la conception des MP requiert des typologies distinctes.

Il nous faut, donc, laisser les travailleurs en dehors de la présente recherche, même lorsqu'il s'agit de l'élément T 2, de l'esclave qui fonctionne comme machine

de travail pour son maître. Les effets qui résultent de l'inclusion de ce type de travailleur, *dans* les moyens de production, n'apparaîtront clairement qu'au moment où l'on pourra examiner la formule complète du MP esclavagiste.

Pour établir une typologie propre aux moyens de production, on ne peut se complaire dans l'examen de leurs seules qualités physiques : ce serait entreprendre une recherche purement technologique. Les moyens de production, comme élément d'un MP, *valent par ce qu'ils sont et par ce qu'ils permettent à la propriété et à la production de devenir*. Si la machine-outil doit marquer une étape significative dans leur développement, ce ne sera pas en raison de ses particularités ou de ses performances techniques, mais parce qu'elle rompt avec un ancien mode de travail où l'habileté personnelle du travailleur, dans le maniement de l'outil, fixait la portée et les formes de la production et, donc, assignait à la propriété des moyens de production, des limites données, quant à l'extension qu'elle pouvait prendre ou à la valorisation qu'elle pouvait recevoir. Là est la clé du problème.

Quant au glissement, des moyens de production aux moyens de travail, voici ce qui le justifie. Sous l'angle de la production qui s'opère, du travail qui s'accomplit, les moyens de production peuvent être décomposés en deux catégories : *les moyens de travail et les objets de travail*. Ces derniers vont de la matière première, tirée du donné naturel, à la gamme infinie des produits, en cours de transformation. Les moyens de travail, pour leur part, sont toujours d'anciens objets de travail. Les machines ont été fabriquées, les usines ont été bâties et même la terre cultivée est loin d'être un pur donné naturel : sauf mise en valeur d'éventuelles zones vierges, elle est le résultat des siècles et des millénaires de travail paysan, qui l'ont lentement mais profondément transformée, comme ils ont façonné les paysages que l'on dit naturels.

En privilégiant ceux des objets de travail qui, une fois produits, restent dans le procès de production, comme moyens de travail, on met l'accent sur ce qui constitue la part décisive des moyens de production : sur les outils — au sens le plus large du terme — grâce auxquels le travail humain acquiert une efficacité supérieure à celle du travail à main nue. On sélectionne « les moyens de travail (qui) sont les gradimètres du développement du travailleur et les exposants des rapports sociaux dans lesquels il travaille », comme dit Marx (**103-I**, 183).

On pourrait, toutefois, objecter que le glissement vers les seuls moyens de travail, va faire perdre de vue les différences du donné naturel, d'une société à l'autre (terres inégalement fertiles, ressources minières dispersées au hasard des formations géologiques, etc.), différences qui se traduisent par une inégale disponibilité des objets de travail. Sans doute, mais l'objection vise en fait certaines des conséquences du marché mondial qui a interconnecté les sociétés les plus diverses, et qui tend à uniformiser leurs techniques et leurs besoins. En effet, avant l'essor du marché mondial, chaque société s'est adaptée à ce que sa nature lui offrait. Depuis lors, les dépendances internationales, induites par le marché

mondial, portent aussi bien sur les moyens de travail que sur les objets de travail : les écarts technologiques se mêlent aux déficits pétroliers et autres raretés relatives. Tous problèmes qu'il est impossible d'analyser, avant que les structures économiques et politiques des divers pays soient connues et rendent accessible le système des relations internationales (t. 1, n° 96).

[Retour à la table des matières](#)

**19.** Réduire le développement des moyens de travail, à l'histoire continue et progressive d'un facteur simple, est une tentation toujours renaissante. Parmi les facteurs ainsi promus, l'énergie tient souvent le premier rôle. Pour Varagnac (**142**), l'histoire de l'humanité s'éclaire par une conquête des énergies, dont il marque les sept grandes étapes, du feu prométhéen à l'atome contemporain. Cette montée en puissance peut être colorée d'humeurs diverses. Ainsi Meyer, qui se veut attentif à la surchauffe de la croissance, dessine la courbe surexponentielle des puissances motrices, mises en œuvre par le travail humain (**108**, 34), et je prends la liberté de transposer en un tableau son graphique et son commentaire explicatif :

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 4		
<b>L'HISTOIRE ENERGIQUE SELON MEYER</b>		
<b>Période</b>	<b>Puissances motrices employées</b>	
2000 av. J.-C.	Âne	0,2 CV
500 av. J.-C.	Bœuf	0,3 CV
Vers le X <sup>e</sup> siècle	Cheval <i>bien</i> attelé	0,7 CV
Après le X <sup>e</sup> siècle	Moulin à eau	1 à 2 CV
Vers le XV <sup>e</sup> siècle	Moulin à vent fixe	7 à 8 CV
Vers le XVII <sup>e</sup> siècle	Moulin à vent giratoire	15 CV
XVIII <sup>e</sup> siècle	Machine de Watt	100 CV
Vers 1930	Centrale électrique	100 000
Vers 1975	Fusée	quelques millions de CV

D'autres auteurs, déjà mieux inspirés, inscrivent leurs comparaisons dans un même système mondial : ils noteront, par exemple, que la consommation d'électricité, par tête, est cent fois plus grande aux États-Unis qu'en Inde, ou cinquante fois plus grande dans les pays industrialisés que dans le reste du monde. D'autres, encore, actualisent le calcul par lequel Levasseur, qui assimilait la somme de travail effectuée par un cheval-vapeur, à celle de 21 hommes, avait établi que, vers 1880, la France disposait, déjà, de 2,5 esclaves mécaniques par habitant (**87-III**, 74).

Toutes ces démarches, en toutes leurs variantes, sont inaptes à repérer le développement des moyens de travail. Elles ne nous disent pas pourquoi le cheval mal attelé, est demeuré si fréquent, bien après le X<sup>e</sup> siècle ; pourquoi la Hollande s'est couverte de moulins au XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à devenir la puissance « industrielle » la plus moderne de ce temps, alors que la France de Colbert, qui guerroyait longuement contre elle, demeurait inapte à s'équiper de la sorte ; pourquoi la machine à vapeur de Watt (et autres) mit un siècle à conquérir l'Europe ; pourquoi l'Inde et les États-Unis, pays de richesse comparable au début du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont à ce point écartés. Le développement des moyens de travail n'est jamais une performance isolée, ni un processus mesurable par quelque indice simple ou composite. C'est un processus complexe et contradictoire qui, d'un stade à l'autre, *révolutionne* les conditions de la production. On peut repérer les zones de l'économie où cette révolution s'amorce, on peut en suivre les progrès inégaux, d'une région ou d'une branche à l'autre, on peut mettre en statistiques, certains de ses effets matériels ponctuels (comme, par exemple, l'évolution de la puissance installée ou du parc des machines), mais on ne peut concevoir un stade donné du développement des moyens de production, que si l'on se représente, clairement, le système complet des effets produits par la révolution qui lui donne naissance. Telle est, du moins, l'hypothèse que je vais soutenir. Elle aura pour effet d'établir une typologie des moyens de travail, désormais symbolisés par MT, qui distinguera quatre types fondamentaux, scandés par trois coupures : la révolution agricole, la révolution industrielle et la révolution informatique.

Chemin faisant, le repérage de subdivisions, moins fondamentales mais plus fines, sera également esquissé.

[Retour à la table des matières](#)

**20.** Avant la révolution agricole, les quelques millions d'années que les bandes d'animaux humains emploient à conquérir la station debout, à spécialiser leur main, à enrichir leur cerveau d'un cortex, à articuler un langage symbolique, et à se convertir en communautés déjà complexes, ces quelques millions d'années, donc, ne doivent pas être conçus comme une préhistoire du travail, où les MT mis en œuvre se réduiraient aux outils de pierre et d'os, au feu conquis par accident et religieusement entretenu, et à quelques autres outils tout aussi rudimentaires. Si l'on assigne à cet immense premier âge de l'humanité, le type

### MT 1 — moyens de travail primitifs

où les MT sont dits primitifs, au sens originnaire du terme, c'est parce que ceux-ci commencent à se spécifier. Dans la lente sélection des animaux, des plantes et des sites les mieux utilisables, dans la lente découverte de leurs modes d'emploi, s'élaborent de premières techniques, des arts et façons d'utiliser la nature, et de premiers outils aptes à démultiplier ou à affiner les puissances de l'espèce qui, dans

ce travail, devient humaine-sociale. La tradition archéologique nous a accoutumés à rapporter aux formes, de plus en plus élaborées, des outils de pierre, puis de métal, les étapes discernables dans cet âge initial, mais ce n'est sans doute, là, qu'un indice, parmi d'autres, d'un développement qui a suivi maintes lignes et qui a su, notamment, faire des eaux et des forêts, par cueillette, chasse, pêche et flottaison, un usage déjà diversifié. La domestication et l'élevage de certaines espèces animales ont-ils également commencé avant l'agriculture ? on l'a longtemps cru, mais l'opinion inverse prévaut aujourd'hui (56, 140).

La découverte de l'agriculture et l'ensemble des transformations qu'elle induit, font entrer l'humanité dans un nouvel âge technique que l'on repérera par

### MT 2 — moyens de travail consécutifs à la révolution agricole

La révolution agricole n'est ni une mutation brusque, ni une pure novation technique. C'est une transformation sans doute très lente, par laquelle les hommes ont appris à sélectionner certaines plantes *et* à discipliner leur croît naturel, jusqu'à en faire l'objet d'une activité régulièrement efficace. Les communautés que la nécessité ou le hasard ont mises sur la voie de cette découverte, ont peu à peu expérimenté les chances nouvelles, qu'elle leur donnait. Leur survie est devenue moins hasardeuse. Leur mode de vie et leur agencement se sont adaptés, de diverses manières, à l'accroissement d'effectif et de puissance, que la culture autorisait. Une nouvelle histoire a commencé, pour elles, et c'est en cela qu'il y a eu révolution : parce que leur développement a changé de cours. Souvent l'agriculture s'est accompagnée d'un progrès analogue de l'élevage, mais Lévi-Strauss souligne que ce ne fut pas toujours le cas, notamment en Amérique, où la domestication des animaux fut presque totalement ignorée, jusqu'à l'irruption espagnole (89, 31). Souvent, la terre a été exploitée de plus en plus systématiquement : elle est devenue champ et carrière, forêt et mine, rivière et mer flottables puis navigables.

Une nouvelle étape, toujours inscrite dans l'aire d'un État puissant, a été parcourue, par celles des sociétés qui ont appris à domestiquer les eaux, c'est-à-dire à s'imposer la coopération disciplinée que requièrent la réalisation et l'entretien des grands équipements hydrauliques. Les sociétés, où cet effort a pu être accompli durablement, ont accru massivement leurs récoltes et, donc, leur population et leur capacité de produire un surplus. La coopération qu'elles ont expérimentée, a trouvé d'autres emplois, au service des États qui drainaient leur surplus : des masses d'hommes ont bâti des temples, des pyramides, des murailles de Chine et d'autres remparts ; mais aussi, des ports et des routes.

Dans ce travail immense, de nouvelles énergies et de premières machines ont vu le jour. L'agriculture est demeurée utilisatrice d'énergie humaine et de traction animale. Tout en employant l'une et l'autre, les grands travaux ont aussi fait bon usage des énergies naturelles du vent, de l'eau ou de la pesanteur, captés par des machines plus ou moins simples : plan incliné, roue, treuil, poulie, levier, échelle,

chariot, soufflet, navire, voile, etc. Rien ne serait pourtant plus inexact, que de transposer dans l'âge MT 2, les vues que nous inspire notre univers technique : il n'y a eu ni progression régulière, ni diffusion rapide, ni exploitation méthodique des nouveaux moyens de travail. Bien au contraire, les reculs, les oublis, les abandons, ont été la règle. Le moulin à eau connu des Romains (46, 196) et des Chinois (113, 80) dès le I<sup>er</sup>, siècle ap. J.-C. est demeuré presque inemployé pendant quinze siècles et ce n'est qu'un exemple parmi des dizaines d'autres. Les *techniques n'ont aucun dynamisme intrinsèque* : leur emploi ou leur négligence est l'indice de rapports sociaux ancrés ailleurs, dans le jeu combiné de tous les éléments des MP en vigueur.

Le seul domaine où la maturation et la diffusion des techniques, ont ressemblé *quelque peu* à ce que nous en voyons aujourd'hui, a été celui des métiers artisanaux et marchands. La production des outils, nécessaires à l'agriculture et aux grands travaux, a souvent été l'affaire d'un artisanat, encore indifférencié ou enkysté dans les communautés villageoises ou dans la suite des princes, artisanat qui, d'ailleurs, a plus ou moins spécialisé ses propres outils, pour la poterie, le tissage, le travail des métaux, du bois, etc. Partout où la spécialisation de l'échange marchand s'est accompagnée d'une autonomisation de l'artisanat, la conservation et la transmission régulière des techniques est, elle-même, devenue un art initiatique, lentement dérivé de la magie à l'apprentissage. L'échange a stimulé ce monde, sans cesse menacé de se clore sur ses traditions : le commerce lointain a fait découvrir des produits et des techniques inventés ailleurs et a parfois suscité des novations. C'est ainsi, par exemple, que le XV<sup>e</sup> siècle européen, activé par des échanges très soutenus, a vu s'amorcer un mouvement qui s'est modestement enflé, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui préfigure la révolution industrielle. La grosse nef génoise s'est imposée, sur les mers (64, 210), et a inauguré un progrès, désormais continu, de la marine marchande et guerrière, progrès qui répondait à l'ouverture de nouveaux mondes et à la conquête des mers, désormais engagée. Sur terre, le progrès a suivi, cahin-caha, de l'imprimerie à la manufacture. Mais, encore une fois, les moyens de travail n'ont pas de vertu propre : ils emplissent l'espace que l'agencement social leur façonne. On attribue, parfois, plus d'inventions au XV<sup>e</sup> siècle qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (147, 85), et l'on peut, assurément, en attribuer plus à la Chine qu'à l'Europe (113). Mais c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle et en Europe, que la révolution industrielle s'est amorcée, parce que toutes les conditions, techniques *et autres*, étaient désormais remplies, pour un nouveau changement du cours de l'histoire des sociétés.

Si l'on accorde, comme il se doit, une attention suffisante aux agencements sociaux dont telle floraison de MT est l'indice, on peut retenir que MT 2 désigne un très long âge technique des sociétés, qui s'étend de la révolution agricole à la révolution industrielle. C'est donc un âge qui, pour chaque société particulière, n'a ni la même origine, ni le même terme, dans la chronologie. Telle société encore primitive, d'Amazonie ou de Nouvelle-Guinée, n'est jamais entrée dans l'âge MT 2, telle autre, comme la Chine y a de beaucoup précédé les actuels États-Unis ou l'actuelle URSS. L'autre limite, celle de l'entrée dans le nouvel âge technique

inauguré par la révolution industrielle, a été franchie elle aussi, en ordre dispersé, à la suite de l'Angleterre et il est encore bien des sociétés dont les MP prépondérants demeurent de l'âge MT 2, en Asie et en Afrique notamment.

À l'intérieur de l'âge MT 2, peut-on distinguer des « sous-âges » ou des sous-périodes significatives ? On peut assurément introduire, dans cet ensemble, certaines subdivisions pertinentes, mais elles ne peuvent pas prendre directement la forme de sous-périodes ayant une quelconque validité théorique générale. L'analyse précédente conduit à distinguer trois types au sein de MT 2, types que je symbolise ainsi :

MT 21 — moyens du travail agricole isolé

MT 22 — moyens du travail coopératif (navigation, irrigation, etc.)

MT 23 — moyens du travail artisanal (des métiers)

Cette distinction fait apparaître trois modes d'insertion sociale des moyens de travail, tous trois observables dans l'âge MT 2, et qui impliquent des agencements, tout à fait distincts, des MP où ils s'inscrivent : MT 21 correspond à un procès de production éparé, à un isolement des travailleurs, à une inhibition de la force productive sociale ainsi éparpillée ; MT 22 suppose une coopération des travailleurs, pour la mise en œuvre d'outils collectifs, condition qui sera *toujours* remplie dans l'industrie, mais qui, avant la révolution industrielle, ne l'est que de façon exceptionnelle ; MT 23, enfin, exprime une connexion étroite entre le travailleur et son instrument de travail : le *métier* traduit cette union d'une habileté professionnelle et de l'outil grâce auquel elle s'exerce. Dans les sociétés d'âge MT 2, la forme MT 21 est partout observable, mais les deux autres sont ou non présentes. En outre, aucune progression, nécessaire et continue, ne peut être observée, ni dans la succession des formes MT 21 à MT 23, ni dans les dosages où elles peuvent être mêlées. Ce désordre n'est pas de hasard : les sociétés d'âge MT 2 ne sont pas orientées vers le progrès technique, rien ne les porte à valoriser systématiquement les moyens de travail les plus efficaces.

[Retour à la table des matières](#)

**21.** Il en ira tout autrement des sociétés où s'opère la révolution industrielle. Celle-ci ouvre un nouvel âge technique auquel on attache le type

MT 3 — moyens de travail consécutifs à la révolution industrielle

âge technique qui s'affirme, à mesure que la machine supplée l'outil. La révolution industrielle est l'aspect le plus apparent d'un bouleversement général de la structure économique. Vue sous l'angle de l'élément MT, elle se manifeste de façon éclatante, mais son éclat ne doit pas aveugler : *l'élément MT 3 participe à une novation, déjà préparée par la transformation des FE qui a libéré les deux autres*

*éléments indispensables à la cristallisation capitaliste*, les formes T 5 et P 3, le travail salariable et le capital-argent requis à cette fin. Mieux, MT 3 ne mûrit qu'à partir du moment où les deux autres éléments ont déjà commencé à cristalliser, en un MP capitaliste *qui n'est pas encore industriel*. Alors, le stock des techniques, déjà connues et mal utilisées, se voit offrir de nouvelles chances d'emploi, cependant que les « bricoleurs de génie » — comme dit Landes, pour caractériser les Watt, les Arkwright, les Cartwright et autres (75) — sont inspirés et aspirés par le nouveau tourbillon.

Du bouleversement rapide et contagieux qui s'opère, dès lors, deux interprétations ont fait fortune : l'une privilégie les nouvelles sources d'énergie et fait de la houille et de la machine à vapeur, les leviers de l'industrialisation ; l'autre valorise les moyens de transport et chante l'épopée du rail. Sans négliger ces ressorts, Marx raisonne de toute autre façon. Lorsque, par-delà P 3 et T 5 (qui jouent un rôle décisif dans son analyse), il considère le mouvement propre des MT, c'est à la machine-outil et, plus généralement, à la transformation de chaque entreprise en un vaste machinisme fonctionnellement agencé, qu'il accorde la priorité. De là vient, en effet, toute une chaîne de transformations : la rupture du métier qui unissait le travailleur artisanal à son outil, la subordination du travail au machinisme, la constitution des travailleurs individuels en travailleurs collectifs et, finalement, la possibilité désormais ouverte d'une application directe de la science à la production.

Encore faut-il, avec Marx, ne pas se laisser enfermer dans une vision trop mécanique des machines. Bientôt la réaction chimique et maints processus biologiques, dûment maîtrisés par des appareillages convenables, deviendront, eux aussi, des éléments du machinisme industriel. Bientôt aussi, les machines vont sortir de l'usine et permettre une industrialisation des transports et des communications, puis, de proche en proche, une mécanisation qui se diffuse bien au-delà de la production et des échanges. L'armée, de tous temps utilisatrice des techniques avancées, va tirer parti d'un machinisme qui gagnera aussi la recherche scientifique ou l'administration et qui finira par envahir la vie domestique.

La révolution industrielle apparaît de la sorte comme un mouvement continu et foisonnant. Il est arbitraire de la circonscrire, comme Ashton (9), aux années 1760-1830 ou, comme Rioux (128), aux années 1780-1880. Les dates originaires situent, à peu près, le moment où, en Angleterre, la novation devient patente. Quant aux dates terminales, elles n'auraient un sens clair, que si l'après-révolution industrielle était précisément défini. Si l'on suit la logique de l'analyse proposée ici, selon Marx, la révolution industrielle peut apparaître comme un processus *cumulatif mais scandé*. Sa première phase a, pour caractéristique essentielle, la diffusion du machinisme industriel. Elle ne s'achève pas quand l'électricité relaie la machine à vapeur, ou quand le moteur à explosion entre en scène, quoi qu'en pense Friedmann (48) : ce sont là des repères auxquels il est licite d'attacher les variantes de plus en plus détaillées, qui peuvent être requises pour une étude fine de la

révolution industrielle en certains pays, mais non les indices d'une transformation majeure. Celle-ci se dessine, en revanche, lorsque, de façon discontinue et inégale selon les branches de l'économie — et, là-dessous, selon les types de MP — la phase « mécanique » de la révolution industrielle, cède progressivement la place à une seconde phase, où *un nouveau machinisme industriel vient bouleverser, derechef, les conditions du travail, tandis que sa mise en œuvre requiert une accumulation de capitaux à une échelle supérieure* (c'est-à-dire une dérive de P 3 vers (P 3)<sup>2</sup> ou (P 3)<sup>3</sup>). Comme le dit fort bien Balibar « on peut considérer qu'une nouvelle phase historique de la révolution industrielle (s'ouvre) au début du XX<sup>e</sup> siècle avec le “fordisme” (la production de masse, le travail à la chaîne “standardisé”), les techniques tayloriennes ou post-tayloriennes de l'organisation “scientifique” du travail... » (12, 148). J'ai coupé la citation juste avant le mot automation : j'y reviendrai. La seconde phase se différencie de la première, en ceci : non seulement le système des machines s'intègre, en « chaînes » ou en lignes continues, qui tendent à en faire une seule machine globale, et à rigidifier le travailleur collectif qui les met en œuvre par un travail posté, mais surtout *ce travailleur collectif devient, lui-même, un objet de travail*. On s'emploie à en sélectionner attentivement les composantes individuelles, à en analyser les postes, à en chronométrer l'efficacité, et bientôt, on corrigera les excès mécanistes du premier taylorisme par un effort additionnel de recyclage de la main-d'œuvre, de *training within industry*, associé à ce qu'il faut de relations humaines, pour que chaque pièce du travailleur collectif soit aussi bien « graissée » que l'est chaque pièce du système des machines enchaînées.

Cette analyse conduit, donc, à distinguer, dans l'âge technique MT 3, deux grandes subdivisions qui, à la différence de celles qu'on a établies pour MT 2, ont valeur de phases successives ou, plutôt, cumulatives : la seconde enveloppe et dépasse la première, sans perdre aucun de ses effets. On notera ces phases par

MT 31 — moyens de travail à l'âge de la machine-outil

MT 32 — moyens de travail à l'âge de l'organisation « scientifique »  
du travail

Une autre distinction doit également être opérée, si l'on veut prendre une vue complète des effets de la révolution industrielle. Celle-ci est, on l'a dit, un mouvement foisonnant. Par contagion, elle affecte tous les secteurs de la société, y compris ceux qui n'ont, avec la production, que des rapports indirects et lointains, comme l'armée ou la vie domestique. Mais quels effets provoque-t-elle dans les secteurs de la production, jadis équipés d'outils du type MT 2 ? On sait que, pour une large part, la maturation de MT 3 accompagne la destruction ou l'érosion des modes de production précapitalistes où MT 2 s'inscrivait ; mais on sait également que de massives séquelles de ces MP survivent à la révolution industrielle, dans la paysannerie et l'artisanat notamment. Peut-on dire que, sous une forme transposée, MT 3 pénètre également ces secteurs ? Kautsky qui guettait les progrès de la charrue à vapeur (73, 65) semblait le croire. Maintenant que le tracteur a envahi les

campagnes et que le petit moteur électrique anime tous les outils artisanaux, on pourrait penser que le règne de MT 3 s'est généralisé. Ce serait pourtant une erreur fondamentale, *car on ne peut confondre la machine et le machinisme*. L'un des traits constitutifs de MT 3, c'est de contraindre à un bouleversement des formes du travail et, plus précisément, à une réorganisation du travail qui l'assujettit à un appareillage donné (à un capital fixe donné) et lui impose un certain agencement coopératif, convertissant inéluctablement les travailleurs en un travailleur collectif. Tracteur ou pas, la petite paysannerie parcellaire demeure, en tant que telle, étrangère à cette mutation. Elle dispose de machines mais demeure inapte au machinisme. Si bien *qu'il faut concevoir la révolution industrielle, comme engendrant une nouvelle catégorie de MT 2*, où sont à ranger les moyens de travail, mécanisés et modernisés à l'instar de MT 3, mais qui, par leur nature même et par leurs conditions d'utilisation, demeurent d'emploi individuel, hors la coopération à quoi se reconnaît le travail industriel, utilisateur de MT 3. On dira qu'il s'agit là du type :

MT 24 — moyens de travail agricole ou artisanal, modernisés par ricochet de la révolution industrielle

type dans lequel, la spécificité ancienne du travail artisanal s'efface, la mini-machine suppléant, plus ou moins, à l'habileté jadis indispensable. On notera que l'introduction de MT 24, dans la série MT 2, a deux conséquences théoriques : d'une part, elle permet à la catégorie MT 2 de représenter aussi la survie transformée d'un âge technique ancien sous le règne de MT 3 ; d'autre part, elle inscrit, dans MT 2, une sous-catégorie qui, à la différence des trois précédentes, correspond, elle, à un âge technique spécifiquement définissable.

[Retour à la table des matières](#)

**22.** La révolution industrielle, par ses phases MT 31 et MT 32, rend-elle compte de tous les développements advenus à l'élément MT, depuis les débuts de l'industrialisation capitaliste ? Autrement dit, faut-il ranger aussi en MT 3 la radio, la télévision, le télétravail, l'automatisation, l'informatique etc. fût-ce en définissant une nouvelle phase MT 33 ? Ou bien, sans attendre les nouveautés massives que nous annoncent Richta (127), Kahn et Wiener (72) et autres futurologues, faut-il d'ores et déjà admettre *qu'une nouvelle révolution technique est commencée* et concevoir un type MT 4, pour la représenter ? On en jugera mieux, si l'on revient sur certains caractères de MT 3. La révolution industrielle n'a pas seulement provoqué la rupture des métiers anciens et la constitution de travailleurs collectifs. Elle a également fait naître une forme nouvelle du travail : le travail qui prépare le travail.

*Le travail qui prépare le travail* désigne l'ensemble des activités où la force de travail n'est pas directement appliquée à la transformation effective de l'objet de

travail, mais est employée à préparer et à rendre plus efficace, cette application productive. Ce détour de production n'était pas tout à fait inconnu, en MT 2 : le paysan et l'artisan produisaient et entretenaient leurs outils, leurs semences, leur matériel, mais ce n'était là qu'une occupation mineure. L'essentiel de leur temps s'appliquait bien à la transformation effective de l'objet de travail, c'est-à-dire au travail de la terre et des autres matières. Avec MT 3, le détour de production est devenu massif : la production et l'entretien des machines sont devenus une activité majeure. Mais le détour ne se limite pas à cela. Dans le travailleur collectif qu'emploie chaque firme, la préparation du travail est devenue l'affaire de multiples agents : bureaux d'études et de méthodes, encadrement technique, chronométrateurs, etc. Le passage à la phase MT 32 marque, à cet égard, une nette discontinuité : la préparation du travail s'y est matérialisée, en divers affluents du grand fleuve, de la chaîne où s'élabore l'objet du travail. Or, les développements techniques nouveaux que l'on examine, sont porteurs d'une énorme novation : ils tendent à faire refluer tout le travail vers ce qui constituait, naguère, la préparation du travail. La production matérielle de tout produit, fût-ce une machine, tend à devenir une opération totalement effectuée par des machines. Le travail tend à refluer, vers la conception et l'entretien des machines, et vers la définition et la préparation de leurs modes d'emploi les plus efficaces. Naturellement, il serait naïf de croire que cette novation est déjà chose faite, mais plus naïf encore de n'en pas voir tous les signes annonciateurs qui s'accumulent : usines effectivement automatisées, multiplication des machines-outils et des chaînes de machines-outils qui incorporent leurs programmes régulateurs, dissociation de tout contact et de toute proximité, entre les travailleurs et leur objet de travail. Le prélèvement et le traitement télécommandés, d'échantillons du sol martien, illustre une tendance, déjà inscrite dans maints autres procès de travail, d'apparence plus modeste. En effet, la rupture de l'unité de lieu, entre le travailleur et l'objet de travail, qui est éclatante dans les techniques spatiales ou nucléaires, est déjà réalisée, dans bien des opérations plus banales : elle caractérise toutes les opérations automatisées, même si celles-ci s'accomplissent sous une surveillance humaine. Dès lors, on discerne mieux l'ingrédient nouveau qui s'est révélé, dans le procès de travail : l'information. En MT 3, la machine, mue par une énergie convenable, opère sous la conduite d'un travailleur. C'est la machine qui met en forme l'objet de travail, mais c'est le travailleur qui informe la machine, qui la règle, la conduit, la surveille et l'entretient. Désormais, dans les nouveaux processus que l'on examine, l'information de la machine n'est plus attendue d'un travailleur, présent et actif aux côtés de celle-ci. L'information a été dissociée de ce processus et matérialisée distinctement. Elle se *commande*, elle se *programme*, elle se *contrôle*, à l'aide d'un machinisme spécial, dont l'électronique fournit les composants et que l'informatique assemble en ordinateurs de toutes formes, dûment programmés. Sous cet angle, également, la novation est immense. Elle tend à annuler les fonctions anciennes de l'homme, comme source d'énergie et de savoir-faire et à le convertir, tout entier, en agent d'un *savoir-faire-faire*. L'homme machine musculaire, l'homme outil de précision, perdent virtuellement leur place, au bénéfice de l'homme programmeur, organisateur de choses productives d'effets

utiles. Sauf à corriger, aussitôt, cette analyse sur un point décisif : une telle tendance serait une pure vue de l'esprit, si on la concevait comme une force en soi, apte à produire des effets souverains, quelles que soient les circonstances. En l'espèce, les circonstances se dénomment agencement des rapports de propriété et de production, et elles ne laissent passer, de la tendance nouvelle, que ce dont elles peuvent s'accommoder. Le poids massif du machinisme ancien, encore en activité (c'est-à-dire du capital fixe à valoriser), est le plus immédiat des freins. Les potentialités nouvelles se déploieront dans la mesure où, de proche en proche, tous les rapports sociaux s'ajusteront, pour leur faire place. Bref, on assiste aux tout débuts d'un nouvel âge technique, dont on marquera les premiers pas et les promesses par le type

#### MT 4 — moyens de travail consécutifs à la révolution informatique

Parmi les traits qui s'offrent, pour caractériser cette révolution, on choisit, en effet, l'informatique, non pour céder à la mythologie de l'ordinateur-cerveau artificiel, mais bien parce que là est la substance même du nouvel âge technique qui s'ouvre. La dissociation et la matérialisation des signaux (ou informations), par lesquels sont réglées toutes les procédures mécaniques du travail, voilà ce qui permet de rompre toute unité de lieu et de temps, entre l'objet de travail et le travailleur, et de constituer le machinisme en écran, virtuellement absolu, entre le producteur et le produit.

D'ores et déjà, les premières manifestations de MT 4 sont liées à des transformations corrélatives des éléments P et T. La mobilisation de capitaux et de capacités scientifiques et techniques qu'elles requièrent, accentuent irrésistiblement la dérive vers (P 3)<sup>3</sup> ou vers P 4, cependant qu'elles tendent à intégrer les travailleurs collectifs, caractéristiques de chaque entreprise, en un système de plus vaste ampleur, qui dépasse l'échelle des firmes ou des groupes (n° 64).

On doit s'attendre, également, à ce que la maturation de MT 4 exerce, par ricochet, des effets transformateurs sur les secteurs qui, de par les limites étroites où les rapports de propriété et de production les tiennent enserrés, demeurent rivés à MT 2 ou à MT 3. Autrement dit, il est vraisemblable que le phénomène, déjà repéré par la forme MT 24, s'enrichira ou se dédoublera, par une certaine informatisation secondaire des moyens de travail d'âges antérieurs, encore survivants. Mais il serait hasardeux d'en décrire, *a priori*, les formes et les effets. D'autant plus hasardeux, que la subversion des vieux MP où s'exerce le travail agricole ou artisanal, se poursuivra et que, dans certaines de ses formes, elle pourra se télescoper avec un tout autre mouvement : MT 3 poussait au gigantisme des entreprises, MT 4 permet de collectiviser le travail, sans le concentrer géographiquement et si, par ailleurs, des rapports sociaux convenables sont établis, MT 4 autorisera *une miniaturisation délibérée des entreprises*.

[Retour à la table des matières](#)

**23.** La typologie de l'élément MT, que l'on vient de présenter, est nécessaire à la conception des MP, mais sa portée ne se limite pas à ce seul domaine. Des outils et des machines, analogues à ceux qu'emploie la production, servent également en maints autres domaines de la vie sociale. L'armée, l'administration, les arts et les sciences, la vie domestique même, ont leurs outils, puis leurs machines.

L'analogie entre les MT et les instruments de toute nature, utilisés ailleurs, ne doit pas être entendue de façon simpliste ; qu'il y ait identité, imitation ou contagion, on ne peut dire que les autres domaines soient systématiquement à la traîne de la production. Parfois, en effet, des outils et des machines voient le jour, loin de la production, dans l'armée par exemple, avant de trouver, éventuellement, un emploi productif. Avant la révolution industrielle, il était fréquent que des mécanismes dont l'effet productif aurait pu être grand, demeuraient cependant inusités : le catalogue des inventions chinoises non ou peu exploitées est immense (113) et l'Europe, elle aussi, est riche d'exemples de « physique amusante » qui agrémentaient les jardins et les théâtres ou divertissaient les salons, sans féconder l'économie. Il a fallu que le capitalisme s'en mêle, pour que sa révolution industrielle fasse feu de tout bois, quitte à mettre, pour un temps, telle technique nouvelle sous le boisseau, mais c'est alors un autre problème : la ligne principale est la valorisation du capital à l'aide de toute technique opportune, la ligne secondaire est la stérilisation temporaire d'une technique qui dévaloriserait le capital installé, dès lors que cette technique est contrôlable. À partir du moment où l'économie devient, ainsi, le siège d'une poussée technique permanente, la diffusion des outils et machines, dans le reste de la société, s'opère, de plus en plus souvent, à partir de la production : les MT tendent à définir, non plus l'âge technique de l'économie, mais bien l'âge technique de toute la société.

Le foisonnement des MT, dans toutes les zones de l'activité sociale, est source d'équivoques. La signification sociale d'un haut fourneau n'est jamais douteuse, mais celle d'une machine à écrire l'est infiniment. En d'autres termes, on irait droit à l'erreur si l'on inférait la production de l'outil qui *peut être* productif. La présence d'un ordinateur ne prouve pas que l'on soit dans une usine, même à l'époque où toutes les usines tendent à disposer d'un ordinateur. Plus généralement, les infrastructures matérielles communes, dont la production — comme d'autres activités sociales — font usage, ne peuvent être tenues pour de purs et simples moyens de travail. Les moyens de transport, les voies et les réseaux de communication et de télécommunication, sont des objets qui appartiennent *ou non* aux moyens de travail : on saura apprécier leur rôle et leur valeur quand on connaîtra plus précisément les structures générales de l'économie *et de l'État*. En attendant, il convient de demeurer attentif à ceci : les objets matériels ont valeur de MT si *et seulement si* leur insertion effective, dans un mode de production donné, leur assigne cette valeur.

À l'inverse, il ne faut pas non plus s'attendre à ce que le domaine propre des modes de production, puisse être délimité une fois pour toutes, c'est-à-dire entouré de frontières qui resteraient les mêmes, en toute société. On peut dès à présent juger de la variabilité de ces frontières, en précisant une caractéristique, déjà évoquée pour MT 3 et, *a fortiori*, pour MT 4: l'application de la science à la production. Pareille application ne signifie pas seulement que la production est à l'affût des découvertes scientifiques et techniques, susceptibles d'accroître son efficacité et sa rentabilité, et que, de ce fait, elle stimule et oriente la recherche, mais aussi que le processus de production et, notamment, le travail, en viennent à être traités comme des opérations à *scientifiser*, à rendre d'un effet optimal, à conduire comme une expérience efficace : l'organisation « scientifique » du travail, dans la phase MT 3 et, plus encore, l'informatisation et l'automatisation propres à MT 4, expriment, avec force, cette tendance, même si celle-ci est toujours subordonnée à la tendance principale du capital, qui est d'assurer sa meilleure valorisation. Ainsi s'opère une certaine interpénétration de la production et de plusieurs sciences (de la nature ou de la société), à l'horizon de laquelle se profile une possibilité lointaine : la production scientifique.

[Retour à la table des matières](#)

24. « Ce qui distingue une époque économique d'une autre, c'est moins ce que l'on fabrique, que la manière de fabriquer, les moyens de travail par lesquels on fabrique » répète volontiers Marx (103-I, 182). Le repérage des grandes ères, scandées par les révolutions agricole, industrielle et informatique, est la plus élémentaire — et la plus fondamentale — des distinctions à établir en ce sens, mais il est tout à fait possible d'affiner la recherche. Toutefois, si l'on excepte les âges préhistoriques connus sous les noms d'âge de pierre, d'âge du bronze et d'âge du fer, qui semblent être les grandes étapes de MT 1 et de la transition vers MT 2, on peut dire qu'avant la révolution industrielle, les âges techniques que l'on pourrait définir par des critères plus fins, auraient un caractère qualificatif *et non pas cumulatif*. Un caractère qualitatif, comme le montrent les catégories MT 21 à MT 23, qui spécifient les trois grandes modalités d'utilisation des moyens de travail, induits par la révolution agricole : on peut qualifier, plus avant, lesdits moyens de travail, mais on ne peut déterminer aucune régularité profonde, dans leur développement. Par exemple, Duby note que « dès le début de notre ère, les Latins avaient découvert avec surprise que les “barbares” employaient un outillage agricole moins rudimentaire que le leur » (38, 24), ce qui souligne qu'aucun lien nécessaire n'existe, *alors*, entre le niveau de richesse ou de puissance d'une société et les moyens de travail dont elle fait usage. Mais, qui plus est, Duby ajoute aussitôt que les Romains n'avaient nullement cherché à s'approprier les techniques plus élaborées, qu'ils venaient de découvrir : c'est dire, à la fois, que leur agencement social, à dominante esclavagiste, n'en avait guère l'emploi et que, plus généralement, leur société n'était pas orientée vers le progrès technique. Une telle

orientation, aujourd'hui évidente à nos yeux, l'est devenue par l'effet du capitalisme et de son corollaire, la révolution industrielle. Ensuite, les âges techniques que l'on peut repérer, sont devenus cumulatifs : de MT 31 à MT 32, puis à MT 4, *rien ne se perd*, toutes les possibilités connues dans une phase, sont conservées par la suivante, sauf dans l'exacte mesure où elles sont relayées par de nouvelles possibilités, plus efficaces. L'observation demeurerait valable si, par des critères plus subtils, on démultipliait, plus encore, les phases à distinguer, depuis l'origine de MT 3.

L'utilisation d'une typologie de MT, trop finement décomposée, introduirait donc, dans la conception des MP, un facteur d'hétérogénéité. Les subdivisions de MT 2 n'auraient pas le même sens que celles de MT 3. C'est pourquoi l'on s'en tiendra, en l'espèce, à la seule série

MT 1 — moyens de travail primitifs

MT 2 — moyens de travail consécutifs à la révolution agricole

MT 3 — moyens de travail consécutifs à la révolution industrielle

MT 4 — moyens de travail consécutifs à la révolution informatique

Au demeurant, cette limitation délibérée ne fera perdre aucune information essentielle : on verra par l'étude de la relation B — ou production — que les modalités de l'organisation du travail, spécifiées par les subdivisions de MT 2, trouvent à s'exprimer d'autre manière ; et, plus généralement, on verra que les divers MP demeurent ouverts à tels enrichissements, qui seraient jugés nécessaires pour la bonne intelligence des particularités d'une société donnée : une spécification plus fine des MT mis en œuvre peut parfaitement y trouver place.

## Chapitre 5

### La relation A ou relation de propriété

*« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile »*

ROUSSEAU.

[Retour à la table des matières](#)

25. Les mises en garde, par lesquelles s'ouvrirait le chapitre 3, valent ici également. La relation de propriété que l'on va examiner, est le quatrième élément de tout MP. Elle ne doit pas être confondue avec cet autre élément que sont les propriétaires. Ni, non plus, être confondue avec son éventuelle image juridique : en amont de toute formalisation juridique, c'est la relation réelle de propriété qui nous intéresse, c'est-à-dire la relation qui précise de quoi se composent les moyens de production et quels effets entraîne leur disposition. Les typologies déjà établies nous permettent de reconnaître les propriétaires et les travailleurs, ainsi que les moyens de travail qui constituent la part décisive des moyens de production. La relation de propriété met ces trois éléments en perspective ; elle explicite un aspect fondamental de la liaison entre P, T et MT, dans les divers modes de production. Un aspect fondamental, mais non toute leur liaison, car on sait que les éléments P, T et MT, sont également liés par une autre relation, dite de production, dont il sera question au prochain chapitre. Pour simplifier l'énoncé et pour éviter toute confusion entre la propriété et les propriétaires, ou encore entre la propriété réelle et les concepts juridiques de la propriété, on symbolisera la relation de propriété par **A**. La relation A va seule nous retenir ici.

Cette relation A se définit par le jeu relatif de trois termes : la propriété, la production et l'exploitation. Elle est propriété des moyens de production, mais une « propriété qui *se réalise* à travers la production » (102-I, 156) et qui règle l'appropriation du surtravail (11-II, 114). C'est une propriété dans laquelle la production doit se mouler et qui régit l'exploitation des travailleurs. Elle va prendre plusieurs formes distinctes dont chacune fera jouer ces trois termes, *en modifiant la substance même des moyens de production, d'une forme à l'autre*. Une telle modification substantielle des moyens de production ne fait aucunement double emploi avec la variation des types de MT que l'on a étudiée, au chapitre précédent. Là, on a observé ce que la transformation technique des instruments de production pouvait révéler, quant à l'insertion des travailleurs, dans les divers MP. Ici, on va ignorer, tout à fait, cette transformation technique des MT, pour examiner une autre question : les moyens de production, qui sont la chose des propriétaires et la condition de travail des travailleurs, fonctionnent-ils de la même façon, en toutes sociétés ? être propriétaire de moyens de production, a-t-il le même sens, les mêmes effets, dans tous les agencements sociaux ? ou bien, peut-on repérer des modifications substantielles *de la charge sociale, de l'efficacité sociale*, attachées à la propriété des moyens de production ?

La réponse nous sera donnée, presque entièrement, par Marx qui, avant de se consacrer au *Capital*, a longuement médité sur « les formes antérieures à la production capitaliste » (104-I, 435 sq.). Mais, pour la présenter, il nous faut, une nouvelle fois, préciser le vocabulaire. Il apparaîtra, en effet, que l'expression *moyens de production* peut prendre deux significations distinctes : l'une spéciale et l'autre générale. Au sens le plus précis du terme, *les moyens de production* sont l'objet de la propriété, dans certains MP seulement — tels les MP capitalistes. Mais, par une extension que Marx lui-même pratique couramment, et qui est devenue traditionnelle après lui, on désigne également comme moyens de production, les objets de la propriété, dans les MP précapitalistes, alors qu'à proprement parler, ces objets doivent recevoir d'autres appellations, aptes, on le verra, à les mieux spécifier. Jusqu'ici, j'ai suivi l'usage et, dans tout ce qui précède, les moyens de production ont désigné la catégorie générale des moyens auxquels s'applique la propriété, dans tous les types de MP. Il faudra désormais être attentif au fait que la même expression va pouvoir désigner *le tout et la partie*, la série des objets de la propriété et l'une des formes inscrites dans cette série. Il arrive, en somme, aux moyens de production, ce qui arrive aux hommes : les hommes, c'est l'ensemble de l'humanité, à moins que ce n'en soit qu'une partie, fort distincte des femmes et des enfants.

Autre précision et qui n'est plus de vocabulaire. La propriété, on le sait, se double, parfois, d'une possession avec laquelle s'établissent des rapports toujours délicats et mouvants. Quel compte la relation A tient-elle de cet éventuelle dualité ? En principe, elle n'en tient aucun compte : la propriété qui nous intéresse ici est la propriété réelle, celle qu'exerce, pratiquement, qui détient le contrôle effectif des moyens de production. Ce peut être le possesseur, si le propriétaire est

déjà cantonné dans une fonction limitée et si la liberté de manœuvre, qu'autorise la relation A en vigueur, bénéficie principalement au possesseur. Ce peut être, aussi, le propriétaire, si le possesseur demeure en position dépendante et vulnérable, c'est-à-dire si le rapport des forces lui est objectivement défavorable. Mais, en toute hypothèse, la formule de chaque MP inscrira, au titre de l'élément propriétaire, celui qui, *de fait*, exerce le contrôle des moyens de production, celui qui est l'agent directement impliqué, par la relation A en vigueur : s'il n'est que possesseur, le propriétaire dont il dépend s'inscrira en surcharge (n° 15). En privilégiant l'agent qui met effectivement la propriété en œuvre, on n'opère pas un choix formel ou conventionnel, mais on exprime un trait réel du MP. Un exemple le fera comprendre. On a déjà noté qu'un propriétaire de type P 2 — un artisan par exemple — peut être formellement soumis à un marchand-capitaliste, de type P 3, qui l'exploite, mais il reste qu'en ce cas, l'exercice de l'activité productive, c'est-à-dire l'usage qui peut être fait de la propriété des moyens de production, demeure inscrit dans les limites d'une propriété qui n'est pas encore la propriété capitaliste. La soumission formelle prépare la soumission réelle, mais n'en peut accomplir les performances, le possesseur, de type P 2, fait écran au propriétaire capitaliste, de type P 3, et maintient la relation A, dans une forme encore pré-capitaliste (104, 191).

[Retour à la table des matières](#)

**26.** Les modifications *substantielles* des moyens de production, à quoi l'on va reconnaître les diverses formes de la relation A, ne doivent pas être conçues comme des modifications de l'objet matériel auquel s'applique la propriété. Ainsi, par exemple, on verra la propriété du sol, se ranger successivement dans plusieurs formes de A. La substance que l'on vise est autre : c'est une substance sociale et non pas naturelle, un système de rapports sociaux et non pas une certaine qualité d'objets matériels. C'est ainsi que, dans la première forme de la relation A, que l'on dira

### A 1 — propriété primitive

cette propriété se définit, essentiellement, par le fait qu'elle se forme et s'exerce dans une communauté réelle. La propriété s'exerce alors, collectivement ou individuellement, selon les usages particuliers qui résultent des traditions propres à la communauté concernée. « Toutes les formes de cette propriété supposent une commune dont les membres, en dépit de toutes les différences formelles, sont *propriétaires à titre de membres de la commune* » souligne Marx (102-I, 460). *A contrario*, les biens soumis à une telle propriété, sont généralement inaliénables, hors la communauté et même au sein de celle-ci. Ainsi, en Grèce où, comme le note Vernant : « dans certaines régions..., peut-être même dans l'Attique, l'*oïkos*, propriété familiale, reste inaliénable, jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle » (143, 201). Une autre caractéristique de A 1 est l'enchevêtrement de « droits divers de différentes

personnes sur un même objet », par quoi Polanyi (120, 101) spécifie les sociétés encore indemnes de l'échange marchand.

Par son objet matériel le plus fréquent, A 1 a toutes les apparences d'une propriété foncière, même si, chez les peuples de chasseurs et d'éleveurs, c'est encore une propriété foncière *mobile*, celle des terrains de parcours. La sédentarisation agricole fixe son assiette et étend son objet : « les instruments secondaires et les fruits de la terre, créés par le travail, font partie eux aussi de la propriété foncière dans ses formes primitives » (102-I, 462). Par instruments secondaires, Marx entend ici les outillages, adaptés à l'agriculture, et les outils des travaux, que l'on dira artisanaux quand l'artisanat sera devenu une branche autonome de la division sociale du travail.

Cette dernière transformation, qui met très longtemps à s'accomplir, aboutit à une nouvelle forme de propriété, à savoir

### A 2 — propriété (devenue autonome) de l'instrument

La relation A 2 « est celle d'un mode particulier de travail... la maîtrise dans le travail donnant la propriété des conditions de production » (102-I, 464). Ce « donnant » — qui porte trace d'une dialectique de forme hégélienne — peut sembler mystérieux, mais Marx s'en explique. « La propriété de l'instrument » est une « forme dans laquelle le travailleur est propriétaire (ou bien le propriétaire travaille) » et qui « s'est rendue autonome, à côté ou en dehors de la propriété foncière : elle n'est plus annexée à la propriété foncière, ni soumise à elle comme dans le... cas (précédent). Cette seconde forme correspond au travail artisanal et urbain » (102-I, 462-3). L'autonomie de A 2 est acquise, lorsque l'activité artisanale spécialisée déborde des communautés où elle est née (ou des domaines esclavagistes et des palais et temples tributaires où elle pourra être enclose derechef, on le verra) et se tourne vers l'échange. Alors, l'activité artisanale, déliée des communautés et autres contraintes, prend son propre essor. Activité plus indépendante des aléas naturels, elle est tout entière fondée sur la *soudure* d'un travailleur-propriétaire à ses moyens de production : les instruments nécessaires à l'exercice de son habileté laborieuse, constituent l'essence de sa propriété. L'artisanat se développe alors « en opposition, ou si l'on veut, à titre de complément du cas n°1 (= A 1) ainsi modifié » (1.2-I, 463). À titre de complément, c'est-à-dire dans des FE encore dominées par des MP fondés en A 1 : c'est le cas le plus fréquent, dans les sociétés précapitalistes. En opposition, c'est-à-dire dans des FE dominées par un MP fondé sur A 2 : ce sera seulement le cas, dans les cités médiévales.

Marx associe, à l'émergence des A 2, une certaine modification de A 1 (102-I, 463). Tandis que se développe un nouveau MP, fondé sur A 2, les MP fondés sur A 1 se déforment. La propriété A 1 se spécialise comme propriété foncière *stricto sensu* et l'échange marchand, induit par A 2, la contamine plus ou moins. Une

perspective nouvelle s'ouvre : la ville artisanale et marchande tend à se séparer des villages où les communautés primitives survivent et se dégradent en communautés villageoises. Ainsi se dessine un mouvement que l'apparition de nouvelles formes de propriété rendra beaucoup plus puissant et complexe.

En effet, les deux premières formes de la relation A « sont profondément modifiées lorsque le travail lui-même est rangé parmi les conditions objectives de la production » (102-I, 464), c'est-à-dire lorsque l'esclavage ou le servage s'établissent, par différenciation interne des communautés primitives ou, plus souvent encore, par l'effet de guerres et de conquêtes. Quand l'inclusion du travailleur, dans les objets appropriables, cesse d'être exceptionnelle ou temporaire, la propriété prend une troisième forme que l'on nommera

### A 3 — propriété des moyens de subsistance

Les moyens de production prenaient en A 2 le caractère de *l'instrument*, leur substance était faite des outils nécessaires à l'exercice d'un métier artisanal. En A 3, ils prennent la forme de moyens de subsistance, parce que leur mise en œuvre est, pour le travailleur dépendant, la seule façon possible d'assurer sa subsistance. L'esclave est contraint de travailler pour le maître dont sa survie dépend. Le serf n'a d'autre ressource que de mettre en valeur la terre où il est attaché et de se contenter du produit que le maître lui laisse (102-I, 463-4).

La grande novation, en A3, c'est que le propriétaire peut désormais se dispenser de travailler lui-même, ce qui rend la propriété plus abstraite et plus mobile. Plus abstraite, parce que la propriété n'est plus un rapport direct et immédiat avec son objet. On peut dire que le propriétaire fait écran entre le travailleur et les moyens de production : la relation A 3 « ne renferme aucun rapport de l'individu travaillant, vis-à-vis des moyens de production et, en conséquence, d'existence » (102-I, 464) ; autrement dit, la propriété d'autrui s'interpose entre le travailleur et les moyens de production dont il est séparé. Mais on peut dire, également, que le travailleur fait écran entre le propriétaire et les moyens de production : c'est par lui, en effet, et par lui seul, que leur mise en œuvre va désormais s'opérer ; le propriétaire devient non-travailleur, sa propriété devient un rapport abstrait avec les choses à quoi elle s'applique. Du même coup, elle devient un rapport plus mobile. Le propriétaire pourra vendre sa propriété, y compris les esclaves ou les serfs qui l'exploitent, il n'est plus, comme en A 1, lié par les règles propres à une communauté, ni, comme en A 2, soudé à un instrument. De son côté, le travailleur qui demeure seul au contact immédiat des moyens de production, tendra nécessairement à se comporter comme leur possesseur, si l'agencement social lui en laisse la moindre chance, par exemple, si la tradition régularise, peu à peu, le *quantum* de travail ou de produit, attendu de lui par son maître. Alors s'amorce la lente et sournoise désagrégation de la propriété A 3, dont, par exemple, l'évolution de la rente marque les étapes, du serf taillable et corvéable à merci à la rente en argent exactement définie.

La relation A 3, ainsi entendue, peut s'appliquer à des objets très divers, à la terre, aux mines, aux ateliers artisanaux et aux commerces (exploités par les esclaves), aux navires, aux troupeaux, etc. Aujourd'hui, encore, on peut observer, en Afghanistan, la survivance d'une forme où A 3 s'applique principalement à la propriété des eaux : la terre est à qui veut l'exploiter, mais, sauf pluviosité exceptionnelle, son rendement dépend d'un arrosage ou d'une irrigation que contrôlent les propriétaires des eaux, lesquels sont, de la sorte, des propriétaires rentiers, non du sol, mais d'un autre moyen indispensable à sa culture.

La propriété A 3, qui est « contenue en puissance » dans les communautés primitives, « constitue le ferment nécessaire à la décadence de tous les rapports primitifs de la propriété et de la production » (102-I, 464). Dans une société donnée, cette subversion peut être inhibée par les institutions politiques, c'est-à-dire par les luttes de classes qui sous-tendent ces institutions. Ainsi, les cités antiques sont le théâtre de longs combats contre l'esclavage pour dettes ou contre l'aliénabilité du sol. Ainsi également, les sociétés tributaires, bien assises sur un immense tapis de communautés, peuvent résister longuement à la pleine maturation de A 3. Mais, partout où celle-ci s'opère, les sociétés entrent en de très profondes transformations : par un chemin historique plus ou moins long, elles donnent finalement naissance à une classe de paysans libres, ex-possesseurs dépendants dont la possession s'est peu à peu durcie en propriété, plus rapidement, ces sociétés se révèlent poreuses à l'artisanat et au commerce *marchands*. Ainsi, le règne de A 3 s'accompagne de l'éradication des MP en A 1, et d'une certaine poussée des MP en A 2. Ce mariage de la propriété rentière et du marché, finit par donner naissance à une propriété radicalement nouvelle.

#### A 4 — propriété des moyens de production et d'échange

La modification substantielle est, ici, la conversion des *instruments* ou des *moyens de subsistance*, en *moyens de production et d'échange*. Qu'est-ce à dire ? En A 2, les moyens de production se qualifient comme instruments, parce que leur utilisation effective dépend de l'habileté du travailleur qui en est propriétaire : la production est exercice d'un métier, la propriété est l'enveloppe d'un travail. En A 3, les moyens de production se qualifient comme moyens de subsistance, car leur propriété permet de tenir en dépendance, des travailleurs désormais bien distincts des propriétaires. En A 4, cette dernière distinction demeure : les travailleurs sont, plus que jamais, séparés des moyens de production ; mais, en outre, ils cessent tout à fait d'être dépendants des propriétaires, ils deviennent libres de s'employer où bon leur semble, c'est-à-dire où le marché du travail les conduit. Dès lors, la relation A change de sens, son objet se qualifie autrement. Le travail devient salarié et les moyens auxquels il s'applique deviennent capital : moyens de production désormais destinés uniquement à *produire des marchandises pour le marché*, donc, moyens de production et d'échange. A 4 est

une propriété capitaliste, tout entière tournée vers la valorisation et l'accumulation du capital.

Pour que la relation A 4 prenne forme, il faut que, dans les FE antérieures, se soit accomplie une longue fermentation qui arrache aux MP anciens — fondés en A 3 ou en A 2 — les deux éléments distincts dont la rencontre va cristalliser en A 4 : d'une part, des travailleurs libres et séparés, de type T 5, c'est-à-dire des artisans dépossédés de leurs instruments ou des paysans évincés de la terre ; d'autre part du capital argent, c'est-à-dire une accumulation de moyens financiers permettant à un propriétaire, qui accède alors au type P 3, d'acheter la force de travail. Quand P 3 et T 5 entrent en combinaison, la révolution industrielle peut s'amorcer, l'appel d'air, où vont s'engouffrer les MT 3, existe désormais et la relation A 4 peut s'épanouir.

Les effets en retour qu'elle exerce sur les formes antérieures de la propriété sont particulièrement puissants. Pour l'essentiel, on peut dire que A 4 subvertit A 1, satellise A 2, enveloppe ou annexe A 3. Il faut évidemment entendre par là que les MP, fondés sur A 4, ont de tels effets sur les MP, fondés sur des formes antérieures de la propriété. Il s'agit donc là de mouvements complexes qui mettent en cause toute la FE : on y reviendra quand celle-ci nous sera devenue familière.

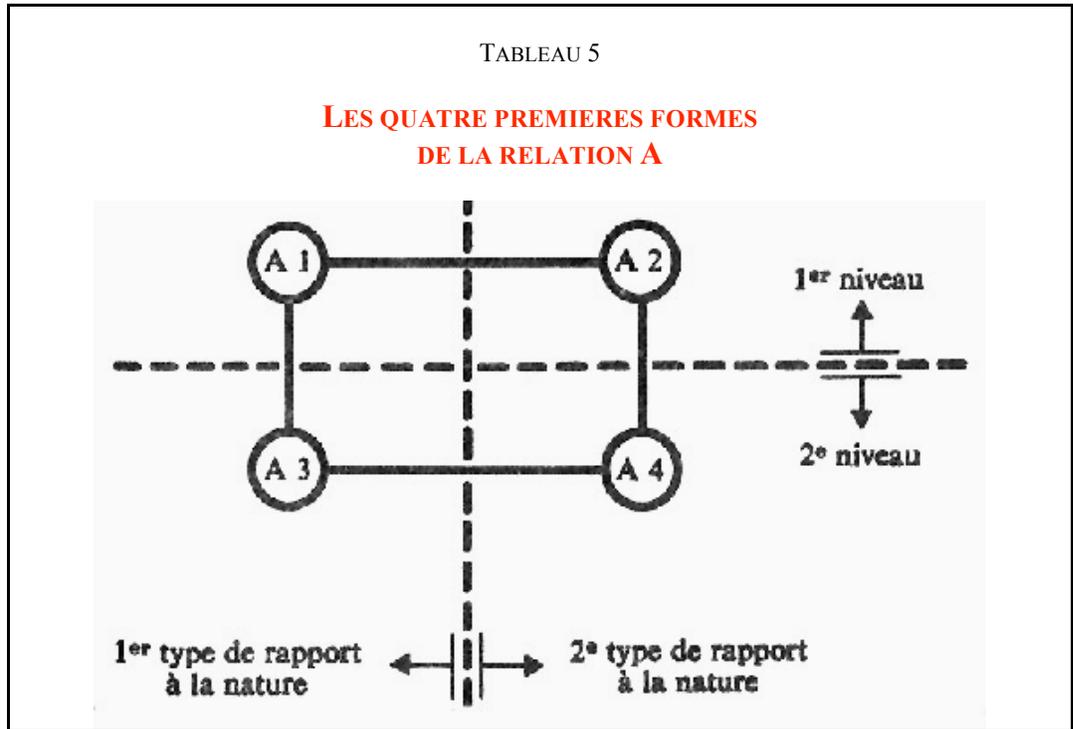
[Retour à la table des matières](#)

**27.** Pour marquer les principales différences entre les quatre formes de propriété — qui viennent d'être distinguées, en suivant fidèlement les analyses de Marx — on peut s'inspirer du tableau 5.

Ce schéma range les formes de la relation A sur deux niveaux. Au premier, se logent les propriétés *concrètes*, c'est-à-dire celles dont l'objet, quelle que soit sa qualification sociale, est essentiellement une matière naturelle, plus ou moins transformée, dont les propriétés physiques demeurent décisives, y compris, lorsqu'il s'agit des outils qui sont regroupés, sous le concept d'instrument, en A 2. Plus encore, les propriétés du 1<sup>er</sup> niveau sont concrètes en ceci que l'exercice d'un travail, par le propriétaire lui-même, est généralement une part intégrante de la propriété. Au second niveau, en revanche, s'inscrivent des propriétés *abstraites*. Elles ont certes un objet matériel, mais celui-ci, encore important en A 3, devient de plus en plus indifférent en A 4 où le capital n'est lié par aucune fixation irrémédiable : il circule, il se désinvestit, il se remploie ailleurs. Il n'est que de voir les vieilles compagnies industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle qui survivent, aujourd'hui, comme holdings diversifiées, pour comprendre que, sous une raison sociale inchangée, le capital a fait preuve d'une grande mobilité : la Compagnie du Nord, filiale du groupe Rothschild, n'a plus rien à voir avec les chemins de fer et cet exemple entre mille est tout à fait significatif. Mais, surtout, la propriété du second

niveau est abstraite, parce qu'elle a rompu le lien entre le travail et la propriété, c'est une propriété de non-travailleurs.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



L'autre frontière qui coupe verticalement le schéma, exprime, en somme, la puissance que tel type de propriété donne à la société dans sa lutte contre la nature. En A 1 et en A 3, la dépendance de la nature, des aléas climatiques, des gisements miniers hasardeusement répartis, des sols inégalement fertiles, demeure décisive ; la société subit la nature. Elle s'en émancipe avec A 2 et, plus encore, avec A 4, non seulement parce que les productions, artisanales puis industrielles, peuvent être mieux abritées des aléas naturels, mais surtout parce que l'agriculture ou l'exploitation minière peuvent elles-mêmes être mieux réglées, par de meilleures techniques et par des échanges plus intenses. Ainsi, par exemple, la Grande-Bretagne industrielle va presque se passer d'agriculture, elle importera l'essentiel des produits agricoles dont elle a besoin.

Faut-il s'en tenir là ou peut-on considérer qu'après Marx, le développement social a produit quelque nouvelle forme de propriété, c'est-à-dire *non pas* un ou plusieurs nouveaux types de propriétaires, *mais bien* une ou plusieurs nouvelles relations A, nées de *modifications substantielles de l'objet social de la propriété* ?

Pour en juger, reprenons élan chez Marx. Celui-ci souligne lui-même que « le rapport général— fondamental — entre le capital et le travail est celui de chacun des capitalistes avec ses ouvriers » (102-I, 377). Autrement dit, la relation A 4 met

en rapport chaque capitaliste avec ses propres salariés. Naturellement, il faut bien entendre ce que « chacun des capitalistes » peut désigner : ce peut être un entrepreneur isolé ou une association de plusieurs capitalistes, groupés pour exploiter une même entreprise ; ce peut être, même, un État (un P 4 de type convenable) qui exploite, sur un mode capitaliste, telle ou telle entreprise. Jusqu'à là, on ne sort pas des limites de A 4.

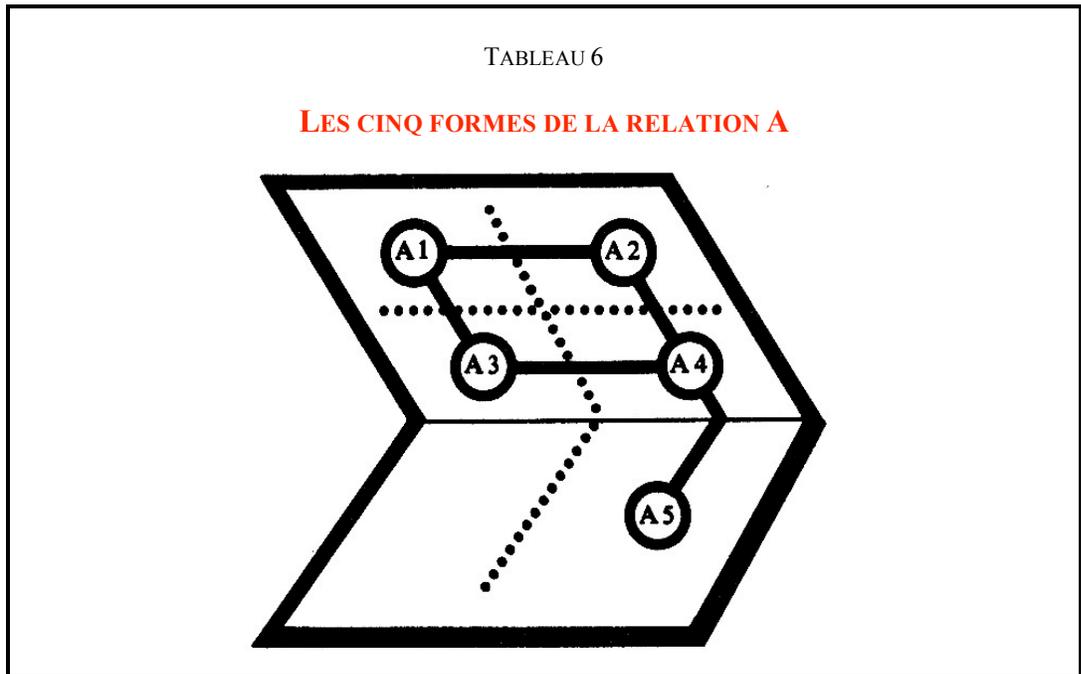
J'avancerai l'hypothèse qu'on en sort, à partir du moment où sont rassemblés, dans la même main, sous le contrôle d'un même centre de décision, c'est-à-dire dans une même propriété, des moyens qui débordent de ce qui est nécessaire à la production et à l'échange et qui incluent directement ce qui, en amont de la production, conditionne son efficacité physique et financière. Le chapitre 11 permettra d'exposer de façon complète ce que recouvre cette hypothèse. Il montrera que la recherche, la régulation et la formation sont les trois branches de l'activité sociale qui conditionnent directement la production. Quand les moyens matériels et humains, requis pour ces activités, sont réunis dans la même main que les moyens de production et d'échange et quand la mise en œuvre des uns et des autres est effectivement régie et coordonnée, par leur commun propriétaire, la propriété change substantiellement d'objet, elle prend la forme

### A 5 — propriété des moyens de développement

À vrai dire, la relation A 5 est loin d'être arrivée à maturité, dans les sociétés contemporaines. Elle en est au point où se trouvait la propriété A 4 quand, vers 1850, Marx s'est investi dans la critique de l'économie politique. Mais son existence n'est pas douteuse. Déjà le lourd et médiocre système de planification bureaucratique centralisée de l'URSS en donne une image nette : déjà, la stratégie coordonnée et diversifiée des (P 3)<sup>3</sup>, c'est-à-dire des *groupes* capitalistes les plus puissants commence *aussi* d'en dessiner l'image. En effet, la frontière entre A 4 et A 5 ne passe pas *d'abord* entre l'appropriation privée et l'appropriation publique ou sociale. A 5 commence à se former lorsque la production et l'échange cessent d'être le fait de « *travailleurs collectifs* » *isolés*, c'est-à-dire d'entreprises distinctes, toujours séparées, les unes des autres, par l'intermédiaire anarchique du marché, et deviennent le fait de *travailleurs collectifs, convenablement interconnectés*, par des liaisons non aléatoires. Un propriétaire capitaliste très concentré peut déjà progresser, quelque peu dans cette voie. Un État bien organisé y atteint plus aisément. Un système, correctement agencé, de travailleurs collectivement propriétaires (P 5) et d'instances planificatrices, plus ou moins étatiques, pourra également y atteindre, lorsque les partisans du couplé autogestion/planification démocratique, auront su construire un tel système (130, 112).

Pour se représenter A 5, il faut déformer le schéma précédent, comme le fait le tableau 6.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



Les formes A 1 -A 4 s'inscrivent sur un plan et la forme A 5 se loge sur un autre plan. Elle correspond à un troisième niveau d'abstraction de la propriété, à la fois parce qu'elle porte en elle la nécessité d'une propriété collective, alors que A 4 pouvait s'accommoder d'une propriété individuelle, et parce qu'elle appelle non moins nécessairement une socialisation de la propriété. Quels que soient leur dynamisme et leurs efforts, les groupes capitalistes (P 3) <sup>3</sup> ne peuvent pas aller très loin, dans l'appropriation directe de moyens de la recherche, de la régulation et de la formation et, donc, dans l'enrichissement coordonné de leur activité de production et d'échange ; ni, non plus, très loin, dans l'élimination des effets récurrents de la concurrence qui les divise, nonobstant tout cartel et toute autre chasse gardée. La socialisation qu'ils opèrent, est celle que Lénine affuble du terme — à discuter ultérieurement — de capitalisme monopoleur d'État et qu'il qualifie comme « la préparation matérielle la plus complète du socialisme, l'antichambre du socialisme » (81-II, 128). Mais, jusqu'à présent, c'est principalement à des États, plus ou moins socialistes, que l'on doit les premières grandes manifestations de A 5. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on a figuré A 5 *sur un autre plan* : avec cette forme de la relation A, la propriété déborde de l'économie, elle entre, inéluctablement, dans un domaine dont l'instance économique ne suffit pas à rendre compte et que, seule, l'instance politique finira de rendre intelligible. A 5 s'accompagne forcément d'une *politisation directe de la propriété*. Alors que les

formes précédentes de la propriété s'accommodaient fort bien d'une division du travail, disjoignant la propriété et le pouvoir, A 5 met en mouvement plus d'intérêts sociaux et plus de capacités que n'en peut régir la seule propriété. A 5 fait se rejoindre le plan de l'économie et le plan du politique.

A 5 apparaît comme une relation sociale en devenir, dont les traits se laissent encore mal cerner. Il serait donc aventureux d'examiner *a priori* les effets en retour que cette forme de propriété exerce sur ses devancières : on se risquera, dans cette voie, lorsqu'on en viendra à l'étude des FE où des MP fondés sur A 5 se manifestent ; c'est là que se joue notre avenir...

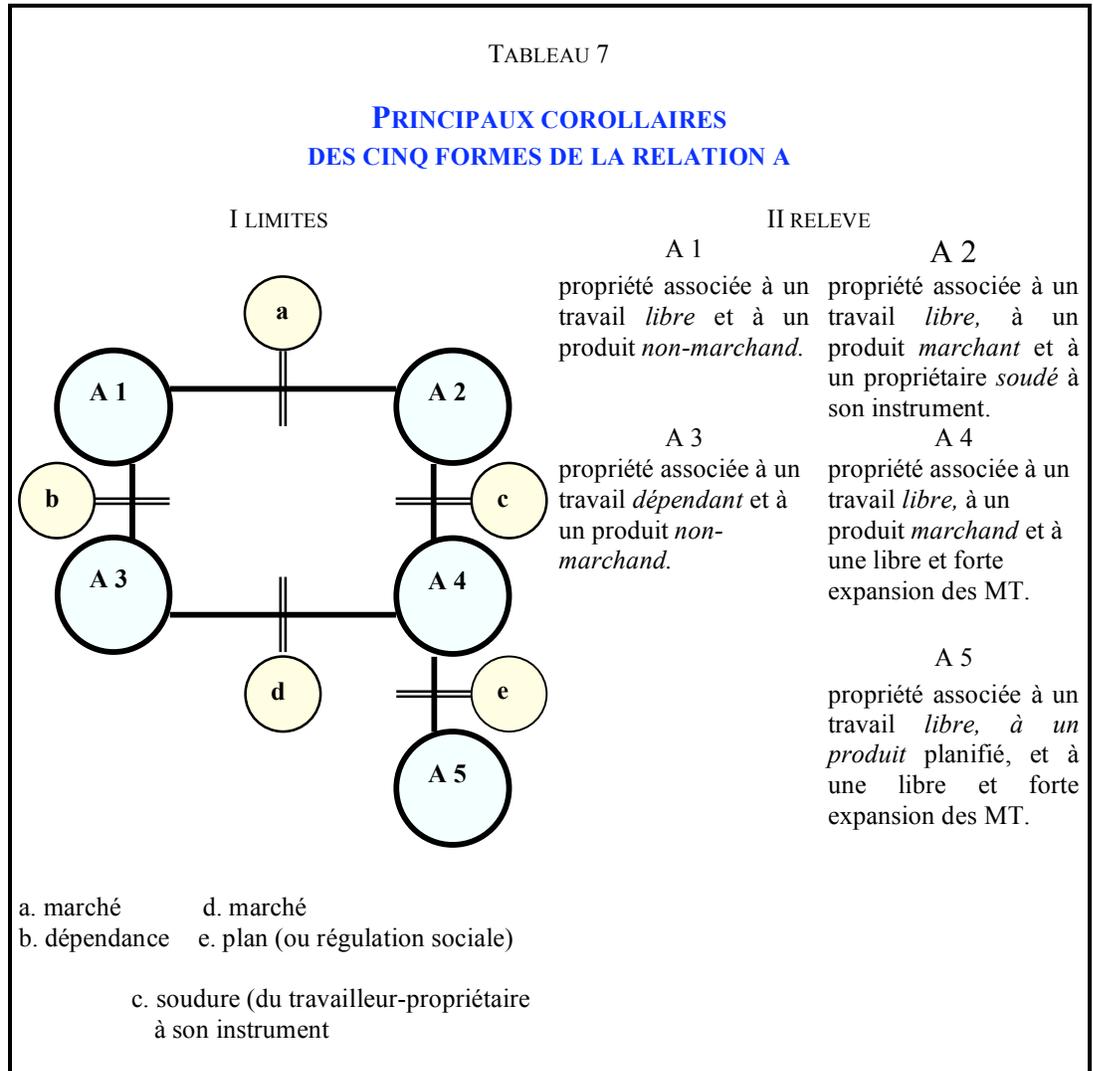
[Retour à la table des matières](#)

**28.** On aura observé que la typologie de la relation A qui vient d'être présentée, ne fait aucune place à des formes mixtes ou à des variantes. C'est qu'en effet, chaque type de propriété exprime une modalité différentielle de la relation qui s'établit, dans un MP donné, entre propriétaires, travailleurs et moyens de production. Cette modalité *spécifie* leurs rapports de production. Elle est ou elle n'est pas, sans atténuation ni nuance. Les nuances s'expriment, toujours, par les variations des types de P ou de T, car les statuts sociaux des hommes sont toujours marqués d'adhérences multiples : des traditions, des usages, des droits acquis, des formules intermédiaires, viennent très souvent écartier leur position réelle, de tel type pur que la théorie dessine. À l'inverse, la relation de propriété — tout comme la relation de production, vers laquelle on va se tourner au prochain chapitre — est un élément plus abstrait, dans la formule de tout M : l'une et l'autre assignent, à chaque mode de production, ses *limites* propres.

Un bon exemple de la valeur-limite de la relation A est donné par la situation des paysans. La forme initiale de la propriété, dans l'agriculture, est de type A 1. Cette forme disparaît, au bénéfice de A 3, quand la paysannerie est placée sous un statut servile ou même sous une forme atténuée de dépendance, comme dans le métayage. Mais la lente appropriation privative du sol à laquelle tendent toujours les occupants, puis les possesseurs, d'un soi qu'ils cultivent régulièrement, aboutit généralement à reconstituer une propriété de forme A 1. Marx indique les deux termes de ce processus, en Europe, lorsqu'il note que la « propriété parcellaire des paysans cultivant eux-mêmes leur terre est la forme normale et prédominante dans l'Antiquité » et que « d'autre part, c'est une des formes issues de la décomposition de la propriété féodale » (**103-VIII**, 185), étant bien entendu que ce qu'il nomme, ici, propriété féodale, ressortit au type A 3. Dans ce mouvement A 1 - A 3 et retour, la limite est franchise, selon que le paysan est libre ou dépendant. Cependant, une autre limite peut être franchise : celle qui sépare la production agricole principalement tournée vers l'autosubsistance familiale ou domaniale, de la production principalement tournée vers le marché. Le franchissement de cette seconde limite affecte A 3 de diverses manières : parfois, les propriétaires fonciers

resserrent leur emprise et, pour extraire de leurs domaines d'amples surplus commercialisables, ils accentuent la dépendance et l'exploitation de leurs tenants ; parfois, à l'inverse, ils se convertissent eux-mêmes en grands propriétaires exploitants et font désormais appel à des salariés agricoles. Dans le premier cas, qui advient dans les sociétés les moins développées où l'incitation marchande est forte, mais lointaine, l'appel du marché a pour effet d'inhiber la dérive A 3 - A 1 ; il aboutit à une nouvelle poussée servagiste, à un *deuxième servage*, comme ce fut le cas en Europe orientale du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le second cas, qui est caractéristique des sociétés les plus développées et notamment de l'Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, la *gentry* donne naissance aux *gentlemen-farmers*, A 3 bascule vers A 4. Par ailleurs, le franchissement de la limite marchande peut également intéresser la petite paysannerie libre, encore soumise à A 1, auquel cas, derechef, deux développements distincts peuvent se produire : ou bien l'appel du marché s'accompagne d'une certaine concentration de la propriété foncière, et l'agriculture devient l'affaire de paysans-capitalistes, assistés de salariés, c'est-à-dire que A 1 débouche sur A 4 ; ou bien, à défaut d'une telle concentration, le paysan, attiré puissamment vers les débouchés marchands, voit sa terre se convertir en un instrument, tandis qu'il tend lui-même à devenir une sorte d'artisan (n° 8) et A 1 se convertit potentiellement en A 2. Enfin, un autre développement peut encore advenir, qui croise les deux grandes lignes d'évolution précédentes : c'est le cas de la propriété foncière A 3 qui se replie vers une forme rentière capitaliste, en confiant à un fermier capitaliste, qui prend à bail la terre, le soin de l'exploiter avec des salariés, en ce dernier cas, la propriété du sol sera de forme A 4, mais son « propriétaire » actif, le fermier-capitaliste, qui est de type P 3, demeurera surchargé par un propriétaire foncier de type P 2, lié à lui par une articulation rentière. On en aura terminé avec cette revue des avatars de la propriété du sol, en notant, enfin, l'irruption de A 5 en ce domaine: *dans la mesure* où les sovkhoses et les kolkhozes soviétiques et les diverses autres formes d'exploitation agricole, expérimentées dans les sociétés étatiques-socialistes, sont effectivement soumises à une suffisante coordination sociale, telle que la recherche scientifique, la formation des hommes et la régulation des productions soient correctement associées à l'exploitation du sol, c'est-à-dire à la production, la relation A 5 y règne, mais si cette limite — que l'on peut schématiser comme limite marché/plan — n'est pas effectivement franchie, la propriété demeure de type A 4 tout en étant associée à des formes spécifiques d'impôt en nature, sur lesquelles on reviendra.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



On vient de voir qu'il existe ou qu'il a existé des paysanneries ressortissant à chacune des relations de propriété, de A 1 à A 5. Voilà qui nous conduit loin des images simples, piégées par *l'apparence naturelle des choses* : on aurait pu croire que, pour la paysannerie, la propriété était toujours une pure et simple propriété du sol, de la terre à cultiver ; mais croyant cela, *on n'aurait rien vu des transformations de la propriété, car celle-ci n'est jamais un rapport simple avec le donné naturel ; elle est toujours un rapport purement social, un rapport entre des classes sociales* structurellement distinctes, rapport qui s'établit à propos du donné naturel ou de maints autres objets. Si l'on récapitule les limites qui ont été franchies, à chaque transformation d'un type de propriété en autre type, on peut

dresser le tableau 7 où ces limites sont figurées comme frontières entre les formes de A, avant d'être regroupées de façon plus descriptive.

On voudra bien ne pas demander à ce tableau plus qu'il ne peut donner. Comme tout schéma, il a une valeur purement didactique et il réduit la dialectique des choses à la logique formelle des figures, si bien qu'il est facile de lui opposer maints démentis. Par exemple, en observant que la main-d'œuvre concentrationnaire, exploitée en A 4 ou en A 5 ne peut guère passer pour du travail libre. Objection tout à fait fondée, mais qui ne doit pas masquer l'aspect principal de ces deux formes de propriété, lesquelles supposent, pour l'essentiel, le recours à du travail salarié libre, au sens précis que prend ici le mot libre (n° 8). Plus généralement, ce tableau fixe et fige l'aspect principal de situations toujours contradictoires. Sous cette réserve, on voit que le tableau exprime *en creux* les caractères des divers types de propriété. Si, par exemple, on définit *positivement* la relation A 4, elle apparaît comme propriété des moyens de production et d'échange ; ladite propriété a pour corollaire, le recours à des forces de travail achetées sur le marché, la vente sur le marché de l'ensemble des produits fabriqués et le recours à des moyens de travail de plus en plus efficaces, toutes caractéristiques qui dessinent, en creux, l'espace où la relation A 4 doit se nicher ; autrement dit, A 4 fait système avec T 5, P 3 et MT 3, même si chacun de ces éléments peut, éventuellement, se trouver pris en d'autres systèmes, je veux dire : en d'autres MP.

En définitive, la relation A entrera donc dans la représentation des MP sous les cinq formes distinctes que l'on a étudiées :

- A 1 — propriété primitive
- A 2 — propriété (devenue autonome) de l'instrument
- A 3 — propriété des moyens de subsistance
- A 4 — propriété des moyens de production et d'échange
- A 5 — propriété des moyens de développement

étant bien entendu que A 5 est une hypothèse qui reste à expliciter ; mais, précisément, son explicitation suppose que l'on sache déjà s'y reconnaître dans la série des MP.

## Chapitre 6

### La relation B ou relation de production

« alors c'est la champignonisation des usines »  
QUENEAU.

[Retour à la table des matières](#)

29. Qu'il s'agisse de ses modes, de ses rapports ou de ses moyens, il a déjà beaucoup été question de la *production*, mais celle-ci demeure, jusqu'ici, un concept indéterminé et, à vrai dire, le présent chapitre ne l'élucidera pas complètement, bien qu'il soit consacré au cinquième et dernier élément de tout MP : la relation de production. Pour prendre, de la production, une vue tout à fait claire, il faudrait disposer, dès à présent, d'une représentation convenable de l'ensemble de la structure économique, de l'ensemble des rapports entre la nature et la société et d'une bonne partie de la structure idéologique. Alors, les besoins que la production satisfait, la transformation du donné naturel qu'elle opère et les conditions économiques où elle s'exerce, pourraient être embrassés d'un même regard et la production deviendrait concevable, dans toutes ses déterminations. Faute de tels repères, une définition *a priori*, fondée sur son immédiate évidence, serait formelle et trompeuse.

Au point où nous en sommes, on peut seulement commencer à déblayer le terrain. Un premier tri permet de ranger, sous trois grandes rubriques, les multiples acceptions que production et produire reçoivent dans le langage courant. La première rubrique, même si elle est la plus proche de l'étymologie, regroupe des significations métaphoriques : le diapason produit un la, le pommier produit des pommes, l'avocat produit des témoins, le langage produit des confusions, la confusion serait, ici, de prendre ces productions métaphoriques pour des équivalents de la seule production qui doit nous intéresser, celle qui résulte de

l'activité humaine. D'où la seconde rubrique, très vaste et très pertinente, où la production désigne toute activité humaine efficace : le poète produit des poèmes, le métallurgiste produit de l'acier. Dans ses manuscrits de 1844 (98) comme en bien d'autres œuvres de jeunesse, Marx accorde la plus grande attention à cette production en général, à cette production assimilée à l'ensemble de l'activité des hommes-en- société. Considérée dans sa durée multimillénaire et dans la plénitude de ses effets collectifs, cette activité des hommes-en- société a été, et demeure le producteur par excellence, c'est elle qui a produit l'homme, la société, le langage et les idées, comme les produits matériels. Nous rencontrerons à maintes reprises les divers aspects de cette production au sens le plus général : celle par laquelle la société se produit et se reproduit elle-même, celle dans laquelle les hommes-en- société produisent ce transformé d'une lointaine espèce animale qu'est l'homme lui-même. Mais, pour le moment, c'est à la troisième rubrique que doit être consacrée toute l'attention : celle où se rangent toutes les acceptions spécialisées, toutes les acceptions économiques de la production. Pourquoi et comment faut-il distraire une part de l'activité générale des hommes, une part de la production en général, et la spécifier comme production *stricto sensu*, comme production au sens de l'instance économique ?

La production, au sens strict, a un premier point d'ancrage : elle est tournée vers *l'appropriation du donné naturel*. Non pas l'appropriation, au sens de la relation A, c'est-à-dire le rangement sous quelque forme de propriété, mais bien l'appropriation comme adaptation, transformation, en vue de répondre aux besoins des hommes, en vue de rendre le donné naturel *propre* à satisfaire ces besoins. « L'homme vit de la nature signifie : la nature est son corps avec lequel il doit, *maintenir un processus constant pour ne pas mourir* » dit le jeune Marx (98, 62). La production est au cœur de ce processus constant d'échanges matériels et de transformations matérielles, grâce auquel les hommes-en-société assurent leur survie collective et leur vie sociale. « Toute production est appropriation de la nature par l'individu dans le cadre et par l'intermédiaire d'une forme de société déterminée » (101, 153). Dans toutes les sociétés, sauf les plus primitives, la multiplication des individus et la diversification des rôles individuels interposent des moments intermédiaires entre la production, transformatrice de la nature, et la consommation par les individus des objets produits, moments que les économistes contemporains de Marx désignaient habituellement par les termes de distribution et d'échange. Après une discussion complète de ces divers moments, Marx conclut que « la production, la distribution, l'échange, la consommation... sont tous des éléments d'une totalité, des différenciations à l'intérieur d'une unité... Une production déterminée détermine... une consommation, une distribution, un échange déterminés, elle règle également les rapports déterminés de ces différents moments » (101, 163-4). Autrement dit, dans l'ensemble des relations économiques — dont l'instance économique rend compte — la production est le moment principal.

Mais, déjà, on voit que la production ne peut se réduire à son ancrage naturel. En toute société, elle est à la jointure de deux rapports — de deux systèmes de rapports. D'un côté : le système des rapports entre la société et la nature, pour approprier celle-ci aux besoins de celle-là, la production matérielle, en somme. D'un autre côté : le système des rapports, internes à la société, selon lesquels s'organisent la production matérielle et ses corollaires que sont la distribution, l'échange et la consommation. Si l'on désigne, distinctement, les deux ordres de réalité que sont la nature et la société, par les symboles S et N, on peut dire que la production est un rapport S/N enveloppé par les rapports de production internes à S. *Une production matérielle inscrite dans une forme sociale*. Telle est bien l'idée que Marx soutient sans cesse. Par exemple : « ... le procès capitaliste de production est une forme historiquement déterminée du procès social de production. Ce dernier concerne les conditions matérielles d'existence de l'homme et représente, en même temps, un procès se déroulant dans le cadre de rapports de production spécifiques, historico-économiques. Il produit et reproduit ces rapports de production eux-mêmes, partant, les agents de ce procès, les conditions matérielles de leur existence et leurs rapports réciproques, c'est-à-dire *la forme économique déterminée de leur société*. Car l'ensemble des rapports des agents de la production entre eux et avec la nature, leurs conditions de production *constituent précisément la société, sous l'aspect de sa structure économique* » (103-VIII, 197).

Résumons : la production est appropriation de la nature aux besoins des hommes en société (= S/N) et, en même temps, agencement d'une forme économique déterminée de la société pour réaliser cette appropriation (= rapports de production, déterminés en S). C'est ce double aspect qui constitue la production, au sens spécifique du terme. Au-delà, c'est-à-dire si l'on considère les effets qu'entraîne cette production sur le reste de la structure sociale — effets considérables, puisque la structure économique est le fondement caché de tout l'édifice social — on entre dans le domaine de la production au sens le plus général, au sens où toute activité des hommes-en-société est production de quelque chose — et d'abord de la société et de l'homme eux-mêmes.

Si l'on s'en tient au sens spécifique qui vient d'être aperçu, deux grandes questions restent ouvertes. La première est celle des besoins. En effet, la production transforme le donné naturel, pour pourvoir aux besoins des hommes-en-société. Mais que sont ces besoins, d'où viennent-ils, comment les rendre intelligibles ? On sait que Marx les range, avec la consommation qui les concrétise, parmi les éléments que la production détermine finalement (101, 157). Mais sa dialectique se réduirait à un cercle vicieux (besoins → production → besoins, etc.) si l'on ne pouvait discerner les processus sociaux discrets par lesquels se constitue, dans une société donnée, sur la base d'une production donnée, un système donné de besoins à satisfaire. La détermination des besoins est possible, mais pas dans les limites propres à l'instance économique : les aspirations des hommes-en-société, qui s'expriment, du point de vue de l'économie, comme des besoins à satisfaire par une production, ces aspirations, donc, viennent

d'ailleurs. Elles sont un effet, lointain et indirect, des rapports de production, médiatisé par d'autres déterminations sociales. Elles sont inintelligibles comme éléments de la structure économique de la société. Elles deviendront intelligibles lorsqu'on sera en mesure d'analyser la structure idéologique de la société (voir t. 1, n° 82). Si bien qu'il nous faudra, pour un temps, poursuivre l'étude de la production et des rapports où elle s'inscrit, en faisant *comme si* les besoins étaient déjà chose connue, et attendre qu'ils deviennent connaissables.

En revanche, la deuxième question est abordable dès à présent. On a vu que la production n'est jamais réductible à un pur rapport matériel S/N, à la simple action matérielle d'une société appropriant la nature à ses besoins, puisque ce rapport S/N est toujours enveloppé dans d'autres rapports, purement sociaux, internes à l'ordre S, et qui sont des rapports de production. Quels sont les effets de cet enveloppement ? La réponse est que ce sont *des effets variables selon la forme économique de la société*. L'exemple que Marx a rendu classique par son analyse pertinente, *mais qui n'est qu'un exemple parmi d'autres*, est celui de la production capitaliste. Il y a production capitaliste lorsque le rapport productif S/N (= la production matérielle) est inscrit dans une société dont la forme économique (= la FE) est elle-même dominée par le MP capitaliste. Que se passe-t-il alors ? Beaucoup de choses en vérité et dont voici l'essentiel — la production capitaliste est d'abord production de plus-value valorisant le capital ; cette plus-value est généralement, *mais non exclusivement*, acquise à l'occasion de la production d'objets matériels (rapport S/N), lesquels sont généralement, *mais pas exclusivement*, échangés sur le marché et prennent la forme de marchandises, de ce fait, l'espace effectif de la production matérielle et l'espace effectif de la production de plus-value ne coïncident pas complètement, d'où une première série de décalages, aux conséquences complexes. Deuxième série de décalages : au cœur du MP capitaliste, la production est l'affaire de travailleurs collectifs, c'est-à-dire d'individus rendus coopératifs par le machinisme qu'ils mettent en œuvre tous ensemble, la production de marchandises et de plus-value, qu'effectuent ces travailleurs collectifs, ne signifie pas que chacun des individus qui les composent soit personnellement engagé, dans un processus matériel de transformation du donné naturel. Troisième série de décalages : la division sociale du travail, dont le MP capitaliste hérite et qu'il accentue, spécialise les travailleurs collectifs, dans des fonctions très diverses, les uns s'emploient principalement à la production matérielle, d'autres se consacrent plus particulièrement à la distribution et à l'échange, d'autres encore s'emploient à mettre les précédents travailleurs collectifs (= les entreprises) en mesure d'opérer plus efficacement, en leur procurant divers moyens : du crédit, des services, etc. ; toutes ces entreprises prétendent à leur part de plus-value, certaines en produisent, certaines autres se redistribuent de la plus-value créée ailleurs. Bref, la production est devenue l'affaire d'une structure économique, hautement différenciée, où la production matérielle des produits, la production sociale de la plus-value et la production locale des profits, issus de la plus-value, constituent trois ensembles, liés entre eux, mais non identiques ni coïncidents. En d'autres formes de société, les décalages, entre la production

comme processus matériel et la production comme système de rapports sociaux, seront éventuellement moins aigus et prendront d'autres formes, mais, partout, la production apparaîtra comme un processus extrêmement complexe. Il faut conquérir pas à pas sa représentation correcte.

[Retour à la table des matières](#)

**30.** Le pas à franchir dans le présent chapitre est limité, mais important. Il s'agit d'étudier la relation de production, c'est-à-dire la relation qui, sous des formes diverses, s'établit dans tout MP, entre propriétaires, travailleurs et moyens de travail, pour accomplir la production. Comme cette relation de production est, dans l'ordre choisi pour les examiner, la seconde des relations liant les éléments P, T et MT, on la désignera par le symbole **B**, à l'instar de la relation A et pour éviter toute confusion avec l'élément propriétaire, déjà représenté par le symbole P.

Au premier abord, on s'en souvient, la relation A semblait n'intéresser que les éléments P et MT (n° 25). Par une illusion symétrique, on pourrait penser que la relation B intéresse seulement les éléments T et MT. La relation de production apparaîtrait, alors, comme une réponse à la question : comment les travailleurs utilisent-ils les moyens de travail, par quelles méthodes et avec quelle efficacité ? Mais les propriétaires ne se laissent pas oublier : ils contrôlent l'accès aux moyens de travail, ils en commandent l'emploi, ils organisent, plus ou moins, les travailleurs qui les utilisent, bref, ils sont partie prenante à la relation B. Celle-ci apparaît, dès lors, comme la réponse à une question dérivée de celle que l'on posait à l'instant : comment les travailleurs utilisent-ils les moyens de travail que contrôlent les propriétaires ?

La première réponse que reçoit cette question, caractérise la situation des communautés les plus primitives, au sein desquelles les hommes demeurent, les uns vis-à-vis des autres, dans une très grande dépendance mutuelle. Quelles que soient les modalités pratiques de la production, il s'agit là de sociétés faibles et courtes, où les hommes, encore soumis presque sans remède aux forces de la nature, ne peuvent assurer leur survie que par la stricte observance des usages que l'expérience a avérés. On désignera cette première forme de la relation de production par

### B 1— production primitive

Aucune frontière bien tranchée ne sépare cette forme de la suivante que l'on désignera par

### B 2 — production isolée

car B 2 est le lent produit d'une autonomisation du travail que le succès des sociétés autorise. Toutes les sociétés demeurent exposées à des accidents : de

puissants voisins peuvent les détruire ou les asservir, des épidémies ou des désordres climatiques peuvent les mettre en péril ou les ruiner. Toujours, de tels accidents font douter de la vaillance des hommes ou les font accuser de quelque offense majeure aux dieux et aux anciens. Ces interprétations s'accompagnent d'un retour brutal au respect des traditions, à moins qu'elles n'entraînent quelque novation. Mais, par-dessous ces fluctuations et les caprices naturels ou guerriers qui les provoquent, des régularités plus profondes s'établissent : au fil des siècles, les hommes apprennent à produire, ils savent de mieux en mieux associer aux gestes qu'ils accomplissent un résultat assez régulièrement escomptable. Les aléas climatiques, eux-mêmes, finissent par être connus. Les plus lointaines mythologies répètent toutes, sous une forme ou une autre, l'apologue des sept années de vaches grasses et des sept années de vaches maigres. La production devient un processus efficace, connu comme tel et dont les limites sont elles-mêmes reconnues. De cette accoutumance sort, plus ou moins vite selon les formes d'organisation des diverses communautés, un certain relâchement de la dépendance mutuelle. Le travail productif s'autonomise, chaque famille le conduit à sa manière, c'est-à-dire en brochant ses propres variations sur la tradition commune. On a choisi de caractériser cette forme nouvelle de la relation B, comme une production isolée, non pour marquer son originalité, mais pour souligner son inorganisation. Elle n'a rien d'original, elle demeure lourdement soumise à la tradition, voire à la transmission initiatique des secrets, comme dans les formes les plus archaïques du travail artisanal. Mais elle devient, de plus en plus, l'affaire d'entités autonomes, de familles plus ou moins vastes, paysannes ou non, et qui opèrent chacune de son côté.

On pourrait introduire, en B 2, une distinction, selon que la production traditionnelle isolée comporte ou non la maîtrise d'un métier — c'est-à-dire d'un savoir-faire spécialisé, impliquant une liaison intime entre le travailleur et ses moyens de travail. Pareille subdivision est cependant inutile, puisque d'autres éléments des MP concernés viendront marquer la présence ou non d'un métier (notamment l'élément T 4).

Au-delà de B 2, commence une étape décisive de l'aventure sociale, celle du travail organisé, rendu coopératif par une force qui lui est extérieure et qui en modifie les capacités. *La force productive sociale prend forme*. Elle prend forme, tout d'abord, par la simple juxtaposition de travailleurs qui, pour l'essentiel, additionnent leur travail et sont, de ce fait, en mesure d'accomplir des tâches immenses, de construire des pyramides ou des cathédrales. Cette juxtaposition est souvent le résultat d'une contrainte étatique. Ainsi se marque la supériorité des États anciens, aptes à mobiliser d'immenses armées de travailleurs, serviles ou non, pour maîtriser les fleuves et les eaux ou bâtir des murailles de Chine. Mais, à plus modeste échelle, la coopération par juxtaposition peut naître d'autres contraintes. Elle caractérise également certaines entreprises du capital marchand ou du capitalisme proto-manufacturier : exploitation de navires, entreprises rassemblant quelques dizaines d'artisans, etc. Elle peut, parfois, être obtenue, sur les grands

domaines esclavagistes ou servagistes, quand des bataillons d'esclaves ou de serfs corvéables sont contraints à l'exploitation de mines ou à la construction de routes, de villes, de châteaux, etc. Elle peut, enfin, être obtenue par l'utilisation d'une main-d'œuvre déjà salariée, comme ce fut le cas, par exemple, pour la construction de la plupart des cathédrales (55). Dans tous les cas, cette forme

### B 3 — production organisée (coopération par juxtaposition)

présente deux particularités : elle se distingue de B 2, parce qu'elle associe des travailleurs et qu'elle tire, de leur coopération, des effets qui seraient demeurés inaccessibles aux efforts isolés de B 2 ; elle se distingue des formes ultérieures, parce que l'association demeure essentiellement une addition qui juxtapose des forces et des habiletés préexistantes. Dans les rares occasions où B 3 va jusqu'à favoriser la naissance de nouvelles catégories de travailleurs, de nouvelles spécialités, c'est presque par hasard : jamais la décomposition systématique du processus de production, en tâches élémentaires assurées répétitivement, ne devient, de façon permanente et durable, l'objectif de cette organisation du travail ; jamais la spécialisation pour la spécialisation ne devient sa caractéristique essentielle. Il y a, là, une limite qui est franchie seulement avec la forme

### B 4 — production manufacturière (coopération par spécialisation)

Elle est franchie, lorsque le travail est soumis — non pas formellement, mais réellement — au capital. Alors, la coopération devient organique, « le véritable agent du procès de travail n'est plus le travailleur individuel, mais une force de travail se combinant toujours plus socialement » (104, 226). Dans la manufacture, cet immense progrès se manifeste par deux mouvements liés : du côté de l'objet à produire, on assiste à une fragmentation systématique du processus de fabrication, du côté de la main-d'œuvre employée à la produire, on assiste, de même, à une spécialisation croissante des travailleurs individuels appelés à réaliser, chacun, l'un des fragments du processus total de production. On entre désormais dans cette division technique du travail dont Adam Smith a chanté les louanges (131, 187). Avant B 4, la division sociale du travail était la résultante aveugle de tout le fonctionnement social. À partir de B 4, une partie de ce mouvement s'opère, de façon délibérée, à l'intérieur des manufactures et, bientôt, des usines : c'est la division technique du travail. Sous sa poussée, la production manufacturière donne naissance à un travailleur collectif où l'individualité des travailleurs se fond en une force sociale, travailleur collectif qui va trouver sa forme la plus accomplie, lorsque le machinisme viendra constituer son squelette. On entre alors dans le stade

### B 5 — production industrielle (coopération par intrication)

où l'activité de chaque travailleur individuel tend à perdre toute signification propre. Comme l'artisanat, la manufacture reposait encore sur l'habileté technique d'une partie au moins des travailleurs qu'elle spécialisait. L'industrie s'émancipe de

cette contrainte, elle transfère la spécialisation du travailleur à la machine, et permet de réaliser une production de plus en plus complexe, avec des travailleurs dont l'habileté technique importe de moins en moins. Le travail hautement qualifié ne disparaît pas, mais il est rejeté aux marges du machinisme, dans la conception, le réglage et l'entretien des machines, non dans leur emploi usuel. Simultanément, les machines devenant des systèmes de machines enchaînées, tout au long du processus de production, les travailleurs individuels vont se retrouver asservis à la même chaîne de production. Leur coopération est commandée par le machinisme qu'ils desservent.

[Retour à la table des matières](#)

**31.** On pourrait subdiviser le vaste domaine que recouvre B 5, en faisant un sort particulier aux grandes étapes objectives de la production industrielle, de l'ère de la machine-outil à celle du travail à la chaîne, puis de l'automation. Mais, déjà, la distinction marquée par les deux phases de MT 3, puis par MT 4, exprime la principale de ces différences ; et, si l'établissement d'analyses plus fines est indispensable à toute étude qui voudrait éclairer précisément l'évolution de la condition ouvrière ou de la technologie industrielle, nous ne devons pas perdre de vue notre objectif essentiel qui est de repérer la typologie fondamentale de chacun des éléments de tout MP. La question est donc, ici, de savoir si, au-delà de B 5, des formes radicalement nouvelles, de la coopération productive des travailleurs, sont apparues ou se dessinent, constituant ou annonçant, de la sorte, un nouveau type fondamental de relation B ?

On saisira mieux la portée de cette question, par un retour en arrière. Observons les formes les plus riches de B 3. On y voit poindre, de-ci de-là, de multiples promesses d'une spécialisation systématique du travail. Les arts et les métiers se raffinent dans les arsenaux, comme celui de Venise, dans les ateliers proto-manufacturiers, comme ceux de Flandre et d'Italie, ou chez les bâtisseurs de cathédrales, puis de palais. Rétrospectivement, c'est-à-dire à la lumière des développements ultérieurs, on voit bien qu'il ne manquait *techniquement* rien, pour que l'on puisse passer au stade suivant et ce, d'autant plus que les écrits anciens ou exotiques que l'on commençait à bien connaître, étaient riches d'idées ingénieuses. Tout un pré-machinisme y vagissait, les carnets d'un Villard de Honnecourt (XVIII<sup>e</sup> siècle) l'attestent, même s'ils n'égalent pas ceux d'un Léonard de Vinci (XVI<sup>e</sup> siècle). Néanmoins, le changement ne se fait pas. L'aménagement de la production industrielle et des formes de la coopération productive des travailleurs est virtuellement possible, mais il faudra quelques siècles encore, avant qu'il s'opère, lentement, par une modification de l'agencement social. Les virtualités techniques, les potentialités productives deviendront réalité, lorsque l'accumulation primitive du capital aura *libéré* suffisamment de forces de travail salariales et aura *rassemblé* suffisamment de capital-argent pour que leur cristallisation rompe, de proche en proche, l'agencement social ancien. Aujourd'hui non plus, les

virtualités techniques et les potentialités productives ne font pas défaut. Mieux, beaucoup d'entre elles sont mises en œuvre très vite, dès lors qu'elles s'adaptent aisément à la production du profit ou à d'autres objectifs sociaux qui lui sont dialectiquement liés, y compris l'affirmation de la puissance relative des États, dans les affrontements internationaux. Mais ces fins stratégiques et économiques captent et orientent unilatéralement les potentialités dont elles se saisissent et *laissent en friche d'autres possibles qui demeurent virtuels*. C'est dans ces limbes que stagnent de nouvelles formes de la production, elles en sortiront si, et seulement si, l'agencement des sociétés et du système mondial est aménagé ou rompu de façon à leur faire place, c'est-à-dire si des forces sociales, suffisamment puissantes et correctement orientées, imposent finalement leur réalisation ; faute de quoi, elles demeureront dans la pénombre des possibles inaccomplis. De ces formes nouvelles, il serait vain de dessiner, *a priori*, la figure achevée qu'elles prendraient, le cas échéant. Mais on peut, assurément, marquer les tendances qui les portent.

La première de ces tendances est repérable, au-delà de la conjonction B 5 - MT 4, c'est-à-dire au-delà du couple production industrielle + informatique et automation. L'élimination prioritaire des travaux manuels insalubres, dégradants ou pauvres et « inenrichissables », en marquerait la réalisation. Le remplacement *bien machiné* du mineur, du manoeuvre, de l'O.S.-à-lachaîne, du travail posté et de maints travaux paysans, en serait l'indice le plus concret. Une seconde tendance se laisse apercevoir à la plume du rapport S/N, à quoi se réduit la production dans son aspect matériel immédiat. Sous la pression dévoreuse qu'exercent les sociétés les plus industrielles, la nature ploie : certaines des ressources que l'on en tire, se révèlent de plus en plus finies, certaines des perturbations qu'on lui impose, deviennent de moins en moins réparables. Corriger et prévenir les pollutions, remplacer ou gérer avaricieusement les ressources épuisables, passerait sans doute par une modification profonde des systèmes de besoins qui assignent, à la production, ses fins et dont on a renvoyé l'examen à plus tard. Mais la relation B en serait, elle aussi, profondément affectée, notamment parce qu'une autre logique du machinisme et une logique du recyclage auraient à être inventées. Troisième tendance, enfin. Le développement du sous-développement, dans les sociétés les plus nombreuses et les plus peuplées, et le développement du surdéveloppement, dans une partie au moins des autres sociétés, dessinent un système mondial (t. 1, n° 96) dont l'instabilité peut conduire à d'immenses novations. Dans certaines d'entre elles, une utilisation massive d'une partie des capacités de production des sociétés industrielles, pour l'approvisionnement, alimentaire ou autre, des sociétés à assister, pourrait trouver place. Dans d'autres cas — ou, parfois, dans les mêmes que précédemment — l'abandon de pans entiers de l'appareil productif, installé dans les actuels centres industriels, peut devenir inéluctable ou souhaitable. La recherche de l'efficacité *physique* maximale, assortie ou non de reconversions majeures, bouleverserait les sociétés industrielles — et pas seulement celles qui sont de type capitaliste. La réorganisation géographique de l'appareil productif et

la relative priorité, rendue à une agriculture qui deviendrait de plus en plus industrielle, en seraient les principaux signes.

Ces trois tendances sont loin de délimiter l'ensemble des avenir possibles, mais elles ont été retenues, parce qu'avec la prolongation plus ou moins durable des orientations actuelles de la production industrielle, elles dessinent l'espace ouvert à la relation B. Mais il aura suffi de les énoncer, pour confirmer que, vu d'aujourd'hui, aucun B 6, aux traits bien assurés, ne peut être pronostiqué. La mécanisation et l'automatisation généralisées de la production matérielle, la soumission de la production industrielle à des contraintes naturelles mieux mesurées et socialement activées, la levée d'un tribut en nature, sur la production des sociétés industrialisées, pour les besoins des Tiers Mondes, sont des images, éventuellement stimulantes, de politique-fiction. En attendant qu'une ou plusieurs d'entre elles prennent corps, B 5 demeure l'horizon de notre histoire prochaine.

On observera, au passage, que les réflexions précédentes jointes à celles du chapitre 4 — conduisent à récuser le concept de *révolution scientifique et technique* qui a parfois cours dans la littérature communiste. On peut comprendre sa valeur d'alibi, notamment pour les Soviétiques qui expliquent ainsi leurs performances économiques médiocres ou moyennes. En principe, les rapports de production socialistes, qu'ils disent avoir établis chez eux, devraient offrir un large espace au déploiement des forces productives, tandis que les rapports de production capitalistes qui enserment les forces productives, aux États-Unis notamment, devraient conduire ces derniers à des performances économiques et techniques de moins en moins brillantes. En fait, l'URSS s'essouffle à suivre la course technologique où elle est engagée avec les États-Unis. Pour lever la contradiction, et faute de s'interroger sur la nature des rapports de production établis en URSS ou sur la dialectique exacte des forces productives et des rapports de production, il faut un *deus ex machina* : la pseudo-révolution scientifique et technique joue ce rôle. Par cette révolution, on entend désigner l'actuel progrès accéléré des sciences de la nature et des applications techniques qui en découlent. Pourtant, rien n'autorise à penser que le progrès scientifico-technique, mis en branle par le capitalisme et la révolution industrielle et qui, depuis lors, s'est constamment accéléré, ait fait autre chose, depuis 1945 ou depuis 1960, que de continuer à s'accélérer, sans qu'il en résulte, à son niveau propre, aucune novation majeure, aucune discontinuité bouleversante. Rien, non plus, n'autorise à placer le rapport entre cette science, en progrès accéléré, et l'économie où elle trouve ses applications, sous le signe d'une novation radicale, d'une révolution : l'application de la science à la production est l'un des traits distinctifs de MT 3 (ou 4) comme de B 5, Marx, en son vocabulaire, l'avait déjà noté. L'application de la science à la production s'est accélérée, comme s'accélérait le progrès scientifique et, à moins de fabriquer, pour les besoins de l'alibi, une opportune transmutation de la quantité en qualité, il faut se résigner à l'évidence. Il n'y a pas de *révolution* scientifique et technique, mais un État coincé dans des rapports de production médiocrement socialistes.

[Retour à la table des matières](#)

**32.** Au total, on fera donc apport à l'étude des MP, d'une typologie de la relation B qui n'innove en rien sur les analyses de Marx — **(23-I et II)** et sur la lecture qu'en fait Balibar **(3-II)** à qui ce chapitre doit beaucoup. À savoir :

- B 1— production primitive
- B 2 — production isolée (autonome, « traditionnelle »)
- B 3 — production organisée (coopération par juxtaposition)
- B 4 — production manufacturière (coopération par spécialisation)
- B 5 — production industrielle (coopération par intrication)

## Chapitre 7

### Le droit de combiner

*« La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens. Sans elle, l'homme est aveugle ; elle est l'œil de la raison... »*

ROUSSEAU.

[Retour à la table des matières](#)

33. Les typologies qui viennent d'être établies, pour chacun des cinq éléments de tout MP, sont à soumettre à un dernier contrôle. Que signifient-elles au juste ? D'où vient qu'elles soient aussi abstraites ? Comment justifier l'intrication apparente de leurs définitions ? Que doivent-elles à Marx ? Toutes questions qui vont nous conduire à un problème que les épistémologues diraient apodictique : peut-on combiner ces éléments et tirer, de cette combinatoire, une représentation correcte des modes de production ? et, si l'on se reconnaît ce droit, comment monter et régler la combinatoire ?

Partons de l'abstraction qui caractérise chacune des séries précédentes, de façon souvent paradoxale. On pouvait s'attendre à ce que la relation de propriété soit, par nature, le plus abstrait des éléments à étudier, mais les divers types de A nous sont finalement apparus comme autant de modifications de la substance sociale des moyens de production, c'est-à-dire comme des concepts moins abstraits que ceux des juristes. À l'inverse, on pouvait croire que les travailleurs ou les propriétaires, hommes de chair et de sang, se laisseraient ranger en catégories point trop désincarnées, alors que les types de T ou de P perdent toute figure humaine : plus d'esclavagiste, mais un propriétaire privé entravé ; plus d'esclaves, mais des travailleurs inclus dans les moyens de production. À vrai dire, l'abstraction est inévitable, mieux elle est nécessaire. Marx y insiste, c'est le seul *microscope* dont la science sociale puisse faire usage (103-I, 18). Elle permet d'apercevoir, peu à peu, derrière les objets naturels plus ou moins transformés qui sont le sédiment

matériel de l'activité sociale, et derrière les hommes qui peuplent et actualisent la société, l'épais tissu de relations sociales dont celle-ci est faite. La société est cette chose abstraite, ce filet de relations où les hommes sont pris, cette structure qui peut sembler immatérielle, parce qu'elle est relationnelle. Chacun des cinq éléments de tout MP participe de cette structure, chacun désigne un petit morceau du réseau, du tissu des rapports sociaux. Il est impossible d'arracher un morceau du tissu social, sans tirer d'autres fils. D'où l'entremêlement apparent des définitions. On veut repérer les types de travailleurs et l'on est obligé de considérer la façon dont ils peuvent accéder aux moyens de travail. On veut spécifier les types de propriétaires et, derechef, on aperçoit leur capacité à disposer des MT. On veut concevoir ces derniers et l'on découvre que leur forme spécifique dépend de l'expansion technique qu'autorisent les relations A et B. Quand vient le tour de la propriété, la relation A se définit, finalement, par le contrôle qu'exercent les propriétaires sur l'accès des travailleurs aux MT. La production, enfin, n'échappe pas à la règle : elle dessine les modalités d'utilisation des moyens de travail, par les divers types de T, soumis à la propriété et aux propriétaires. Encore faut-il bien voir que ce rapide rappel des analyses présentées aux chapitres précédents, peut être pris en défaut : il schématise et simplifie une recherche où, en définitive, *chaque élément implique, dans sa définition, chacun des quatre autres éléments*. C'est qu'en effet, les éléments T, P, MT, A et B, n'ont pas d'existence réelle autonome. Ce ne sont pas des arbres ou des rochers repérables dans le paysage social. Leurs typologies ne s'apparentent pas aux taxinomies par lesquelles le XVIII<sup>e</sup> siècle européen fit accomplir d'immenses progrès aux sciences de la nature. Aucun musée social ne pourra être construit, à l'instar d'un jardin des plantes. Les éléments sont des êtres de raison, des concepts théoriques destinés à rendre intelligible le réel social. Ils ont un peu le statut des particules sub-atomiques, prises dans des atomes — les MP — qui, eux-mêmes, ne se rencontrent pas à l'état libre dans la *nature sociale*, mais agrégés en molécules complexes — les FE. Comme pour les particules élémentaires, il arrive que l'on en trouve des traces directes, dans la nature sociale, à partir du moment où la théorie aide à les repérer. La théorie physique rend intelligible la radioactivité naturelle. La théorie sociale rend intelligibles les traces de salariat, perceptibles bien avant l'essor du capitalisme. L'une et l'autre apprennent à reconnaître ces éléments libres, hors les molécules où ils gravitent normalement. Mais comparaison n'est pas raison et la nature n'est pas la société. Les particules élémentaires des MP, définies dans les typologies *ad hoc*, sont des concepts élaborés à partir de l'observation du réel social. Ils sont le produit d'une séparation abstraite, décomposant théoriquement le réel social. On a d'ailleurs montré, chemin faisant, que l'analyse du réel social, visé par la théorie des MP, peut être opérée à divers niveaux d'abstraction. Ainsi, par exemple, la série des types fondamentaux de T peut être décomposée en une typologie plus fine, celle des formes mixtes de T, elles-mêmes subdivisibles plus finement encore (n° 10). La typologie de l'élément T est pertinente, parce que d'une part, aucun statut des travailleurs, observable dans une société quelconque, n'échappe à la grille de lecture qu'elle offre, (directement ou par ses démultiplications) et parce que, d'autre part aucune contraction nouvelle ne peut

réduire la gamme des types fondamentaux qu'elle repère, sauf à s'en tenir à l'abstrait intemporel du travailleur en général (de l'élément T *in abstracto*, où sont gommées toutes les déterminations qui différencient irréductiblement les types T 1 à T 5).

Les éléments que l'on a étudiés et les typologies que l'on a proposées, doivent beaucoup à Marx. Si l'on s'en tient au critère des références justificatives, on peut dire que 22 des 24 types qui composent, au total, les cinq séries, sont directement importés de Marx. Seuls A 5 et MT 4 ne peuvent être fondés sur de pieuses citations. Mais on ne comprendrait rien à la recherche que je poursuis, ni non plus à la méthode de Marx, si l'on s'en tenait à cette comptabilité pour épigones. Marx a bâti une cathédrale, d'ailleurs inachevée comme toutes les cathédrales, c'est-à-dire affublée par d'autres architectes de tours imprévues et de toitures incertaines. La cathédrale, c'est *le Capital* et l'on comprend mieux le projet de l'architecte, en étudiant ses carnets de notes et de croquis, les *Grundrisse* notamment. La cathédrale, en l'occurrence, c'est une représentation théorique d'une certaine catégorie de sociétés, celles qui sont fondées principalement sur un MP capitaliste. Dans la partie de l'édifice, effectivement construite par le maître architecte, on voit très clairement ce qu'est un MP capitaliste et quels en sont les éléments. Mais les tours étatiques et le chœur idéologique sont à peine figurés, dans les esquisses de ce qui restait à construire. Quant aux carnets de l'architecte, ils nous donnent quelques aperçus fulgurants sur l'architecture ancienne des formes précapitalistes. Dès lors, si l'on veut établir une théorie générale de la construction sociale, deux évidences s'imposent : impossible d'ignorer le bâtisseur de cathédrale, il faut scruter son œuvre, méditer ses projets, réfléchir sur ses carnets ; mais impossible également de lui faire dire plus qu'il n'a dit, de le croire architecte de la Grande Muraille, du Parthénon et de la Stalin-Allee... Laissons la métaphore : Marx n'a pas établi une théorie générale des modes de production, mais bien une théorie du MP capitaliste. Toutes les indications qu'il fournit sur d'autres MP sont *subordonnées* à son objectif théorique central : elles mettent en relief tel ou tel aspect du MP capitaliste, elles spécifient ses caractères propres, elles éclairent la genèse ou la généalogie de tel de ses éléments, elles font ressortir, par contraste, les particularités du MP capitaliste, elles rendent intelligibles ses contradictions propres. On ne peut, donc, se flatter de l'aval de Marx, quand on détourne de telles indications de leur sens premier : elles étaient tournées vers l'élucidation du capitalisme, on les tourne, ici, vers l'établissement d'une théorie des MP à laquelle elles peuvent contribuer, mais à laquelle, elles n'étaient pas primitivement destinées. Donc, aucune citation tirée de Marx n'a eu et n'aura valeur de preuve. Ce qu'il peut fournir, c'est un élan et une méthode, c'est aussi un ensemble d'arguments théoriques. Je ne dirai donc pas des typologies en discussion, qu'elles sont tirées de Marx, mais que Marx a permis de les échafauder. Ailleurs, on le verra, les échafaudages qu'il pourra fournir se feront plus rares et seront, parfois, de qualité plus douteuse : il faudra poursuivre la construction sans leur secours.

[Retour à la table des matières](#)

**34.** Prenons les éléments des MP pour ce qu'ils sont : un ensemble d'hypothèses théoriques inspirées par Marx ; et voyons comment assembler ces matériaux, en un premier édifice, comment combiner ces éléments, en une représentation des MP. Mais, aussitôt, un curieux obstacle va nous arrêter un moment. C'est chez Balibar (**3-II**), que nous avons trouvé l'analyse la plus claire des éléments de tout MP, mais c'est également chez lui que l'on va rencontrer cet obstacle : il ressent bien la *tentation* de combiner ces éléments, mais le passage à l'acte se heurte, chez lui, à une résistance insurmontable. Blocage étrange, mais intéressant comme tout symptôme : grand lecteur du *Capital*, que lit Balibar, qui vient ainsi l'arrêter en pleine course ?

D'abord, sa tentation : l'expression est de Balibar lui-même, dans un texte de 1973 (**12**, 230), mais la chose était patente, dès le grand écrit de 1965, *Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique* (**3-11**). Elle apparaît dans le commentaire d'un texte où Marx déclare : « quelles que soient les formes sociales de la production, les travailleurs et les moyens de production en restent toujours les facteurs. Mais les uns et les autres ne le sont qu'à l'état virtuel tant qu'ils se trouvent séparés. Pour une production quelconque, il faut leur combinaison. *C'est la manière spéciale d'opérer cette combinaison qui distingue les différentes époques économiques par lesquelles la structure sociale est passée* » (**103-IV**, 38). Si l'on veut bien se souvenir qu'un certain type de propriétaire est l'agent directeur de cette combinaison, et que celle-ci s'opère, dans certains rapports de propriété et de production, tout est dit : les cinq éléments de tout MP sont là, et les MP eux-mêmes sont les résultats des différentes manières spéciales d'opérer leur combinaison. Conclusion que Balibar va formuler explicitement. « Par combinaison variée de ces éléments entre eux, selon les deux relations [= A et B] qui appartiennent à la structure de tout mode de production, nous pouvons donc reconstituer les divers modes de production. » Les reconstituer seulement ? « Nous pouvons même, dans une certaine mesure, engendrer de cette façon des modes de production qui n'ont jamais existé sous forme indépendante... comme ce que Marx appelle le “mode de production marchand”... ou encore des modes de production dont on peut seulement *prévoir* les conditions générales, comme le mode de production socialiste » (**3-II**, 211). Ne nous arrêtons pas, tout de suite, aux peccadilles (par exemple, à nous demander ce que peut bien être un MP indépendant, fût-il capitaliste). Ne cherchons pas, non plus, à savoir si la *prévisibilité* d'un MP socialiste signifie, pour Balibar, qu'il n'en existe pas encore d'exemple, en 1965... ; d'autant que le même Balibar prendra feu et flamme, en 1976, pour défendre le concept de dictature du prolétariat, et affirmera, en cette occasion, qu'il ne peut exister de MP socialiste (**13**, 144). Venons-en, plutôt, à sa conclusion de 1965 : « On aboutirait finalement à un tableau comparatif des formes des différents modes de production qui combinent tous les mêmes

“facteurs” » (3-II, 211). Facteurs ou éléments, les mots sont synonymes en l'espèce, et la combinatoire des MP est annoncée.

Las, il faut déchanter, les objections vont pleuvoir. La première est, en somme, un effet de la mode 1965. Le tableau des MP, fruit des combinaisons variées des éléments, ne constituerait pas « une combinatoire au sens strict, c'est-à-dire... une forme de combinaison dans laquelle seule change la place des facteurs et leur rapport, mais non leur nature » (3-II, 211). Il est bien vrai que le tableau des MP ne peut naître de la permutation d'éléments invariants. Quand, par exemple, A 4 remplace A 3, c'est une propriété des *moyens de production et d'échange* qui est substituée à une *propriété des moyens de subsistance* et ces deux formes ont beau occuper la place dévolue à la relation A, dans tout MP, elles n'en modifient pas moins, du tout au tout, le caractère du MP, même si l'on fait abstraction des changements de forme qui, pourtant, affectent simultanément les autres éléments. Doit-on en déduire que les éléments des MP sont *incombinables*? Leurs combinaisons ne ressemblent pas à celles dont la linguistique et la mythologie structuralistes sont devenues friandes : ici, on permute des invariants ; là, il faudra découvrir la règle de combinaisons, plus complexes, entre les formes variables d'éléments qui cristallisent en structures discrètes, dotées chacune de propriétés spécifiques. Balibar cherche à se disculper du péché de structuralisme (173, 113 ou 6, 230) auquel ses tentations combinatoires auraient conduit certains, mais je ne l'accompagnerai pas à confesse. Structuraliste ou non, peu importe, si l'on trouve un chemin pertinent, pour rendre intelligible l'ensemble des MP. Et si, parce qu'un label structuraliste ou mathématicien aurait été déposé, il fallait se priver du mot de combinatoire, abandonnons le mot et passons à la chose : peut-on dresser un tableau des MP, selon des règles précises ?

Vient alors la seconde objection que Balibar adresse, à ce qu'il appelle désormais la “pseudo-combinatoire” — puisque ça combine, mais sans *permuter* (3-III, 224 et 286-9). Je la traduis de son vocabulaire dans le mien, en espérant être un interprète fidèle. La pseudo-combinatoire, bâtie à partir des éléments de tout MP, va fournir un tableau des modes de production. Or, les formes, sous lesquelles chaque élément se présente, ne sont pas déterminées par cette pseudo-combinatoire. Par exemple, quand la relation A prend la forme A 4, c'est par une transformation de formes antérieures de la propriété, transformation sur laquelle la pseudo-combinatoire ne nous apprend rien. En somme, cette pseudo-combinatoire ne sera pas la matrice des MP, puisqu'elle est incapable d'enfanter les formes nouvelles des éléments qui vont se combiner en nouveaux MP. Pas de matrice, pas de combinatoire, l'objection mathématico-structuraliste se prolonge sous une forme plus raffinée : avant, ça ne permutait pas, maintenant, ça n'engendre pas. Derechef, l'objection semble légitime, mais sa portée est nulle *si l'on sort du guépier* où Balibar s'est enfermé. Quel guépier ? Celui que le chapitre 1 a visité et qui se traduit par l'extension flottante du concept de MP. Balibar sait bien que la structure économique d'une société n'est pas un MP, mais un ensemble complexe de plusieurs MP, imbriqués et déformés, sous la prédominance de l'un d'eux, qu'elle

est non pas un MP, mais une FE. Il le sait, mais il l'oublie, par exemple, lorsqu'il suggère qu'à la différence du MP marchand, inapte à l'indépendance (? !), le MP capitaliste pourrait être indépendant (3-II, 211). Que serait, en effet, un MP indépendant, sinon un MP isolé, occupant à lui seul tout l'espace d'une FE ? Aussi prédominant soit-il, le plus puissant des MP capitalistes ne règne jamais seul et, toujours, il subit les déformations que lui infligent, en retour, les autres MP qu'il domine. Or, dans sa réflexion sur la pseudo-combinatoire, Balibar oublie la FE — la pluralité des MP, dans la structure économique réelle — et il construit, dès lors, une superbe aporie : mieux il conçoit ce qu'est la structure d'un MP, plus la succession des FE lui devient opaque, d'autant qu'il la pense en termes de succession des MP ; à l'inverse, mieux il aperçoit ce que peut être la transition d'une structure économique à l'autre (d'une FE à l'autre), plus la structure spécifique des MP s'embrouille pour lui.

Sortons de ce guêpier. La structure économique d'une société est une FE, c'est-à-dire un système complexe de plusieurs MP. Quand, sachant clairement ce que MP veut dire, on sera en mesure de représenter *ensuite* les FE, l'interaction des MP qui coexistent, dans une même FE, deviendra analysable. On pourra, *alors*, comprendre comment, par cette interaction, des MP sont *détruits*, comment leurs éléments constitutifs sont libérés et *transformés*, comment, *dès lors*, des types nouveaux prennent forme, dans tel ou tel élément, et deviennent *disponibles* pour entrer en de nouvelles combinaisons, c'est-à-dire pour cristalliser en de nouveaux MP. Soit dit au passage, *cette étude du fonctionnement des FE, cette étude des types nouveaux qu'il engendre, dans chacune des cinq séries élémentaires (P, T, MT, A et B), nous permettra de mieux comprendre les typologies qui ont été présentées dans les chapitres précédents.* Celles-ci, en effet, pouvaient parfois sembler tomber du ciel ou reposer sur des analyses locales et peut-être vulnérables, alors qu'en réalité, elles anticipaient sur les résultats de recherches déjà accomplies. Notamment, des recherches accomplies par Marx, car toutes les indications qu'il donne sur les éléments des MP précapitalistes, sont inscrites dans ce même espace théorique : la décomposition des structures économiques antérieures, comme générateur des éléments requis par le nouveau MP capitaliste. On comprend, donc, que la (pseudo) combinatoire des MP soit inapte à rendre compte de transformations qui s'opèrent, *hors l'enceinte de chaque MP*, dans leurs affrontements réels au sein des FE qu'ils composent. Mais cela ne lui interdit pas d'être, *dans son domaine propre*, une véritable combinatoire, une bonne machine à combiner des formes apparues par ailleurs. Elle ne permute pas, elle n'engendre pas, mais elle cristallise : elle rend compte des formes de MP qui naissent de la rencontre de formes pertinentes des divers éléments.

Mais Balibar dispose, à ce moment, d'une troisième objection. Selon lui, « il n'y a pas et il ne peut y avoir de théorie générale des modes de production, au sens fort du terme théorie ». Pourquoi ? parce que « par définition, *chaque mode de production relève d'une théorie spécifique*, à la fois en ce qui concerne sa forme de procès social, ses contradictions, ses lois tendanciennes, et en ce qui concerne les

conditions historiques dans lesquelles il se constitue, se reproduit et se transforme » (12, 117). Si j'entends bien ce texte, il rejoint le seul passage où, à ma connaissance, Althusser se prononce sur la combinatoire (3-II, 152). Celle-ci ne serait même pas une bonne machine à combiner des formes apparues par ailleurs, parce que chaque MP est à concevoir selon une théorie qui lui est propre — dit, en somme, Balibar — ou bien, parce que chaque MP est l'effet d'une *Verbindung* spécifique, d'un mode de combinaison qui lui est propre et qui tire son sens du résultat obtenu — dit, de son côté, Althusser. Encore une fois, je crois la remarque valable, mais sans lui reconnaître une portée décisive. Il est certain que, d'un MP à l'autre, la liaison établie entre les divers éléments, est de forme très variable et conduit à des résultats substantiellement différents ; donc, on peut dire que chaque MP résulte d'une *Verbindung* spécifique, qu'il est le fruit d'une combinaison particulière, à nulle autre pareille. Fort bien. Mais la spécificité de ces *Verbindungen* est forcément relative, sinon on ne saurait *rien* des modes de production, on ne pourrait même pas concevoir ce qu'est un MP. Par exemple, qu'est-ce qui autorise à reconnaître, avec Marx, Balibar, Althusser, et maints autres bons auteurs, que tout MP comporte chacun des cinq éléments ? Au-delà de cette permanence structurale, n'y a-t-il aucune logique commune qui vienne présider à la formation des diverses *Verbindungen* ? Si non : comment expliquer la pérennité des cinq éléments ? Si oui : pourquoi ne pas désigner cette logique commune, comme une combinatoire ? Parce qu'elle ne respecte pas les règles formelles qui, en d'autres disciplines, sont tenues pour constitutives d'une combinatoire ? Eh bien ! laissons là ce mot chargé d'hypothèques, *mais ne nous privons pas, pour autant, du droit de combiner les éléments, pour concevoir les MP et leurs Verbindungen spécifiques*. Balibar garde en réserve d'autres objections à la combinatoire, sur lesquelles on peut ou on doit passer vite. On le peut, lorsqu'il emmêle le concept de MP et celui d'instance (12, 230-2) car la discussion de ce point obligerait à répéter ce qui a été déjà discuté au n° 4. On le doit, lorsque Balibar en vient (3-II, 254-5) à s'interroger sur les rapports entre la représentation théorique et le réel représenté, car il s'agit là d'une discussion fondamentale, qui viendra en son temps, lorsque le lecteur disposera des données indispensables pour y entrer utilement (t. 1, n° 66).

Au terme de cette discussion, comment n'être pas étonné ? Voici que Balibar analyse, avec une très grande force, certains des textes les plus difficiles de Marx ; voici qu'il dégage, par cette lecture revigorante, une excellente mise en place des éléments de tout MP et qu'il apporte à la conception de chacun d'eux, une contribution féconde ; voici enfin, qu'emporté par la logique profonde de sa démarche, il en vient à concevoir la possibilité d'une théorie générale des modes de production, c'est-à-dire la possibilité d'une généralisation théorique des découvertes essentielles de Marx. Il s'avance jusqu'à l'extrême tentation, puis il bloque pile. Pourquoi ? Les objections que j'ai discutées — parce qu'elles offraient l'occasion d'éclairer la démarche qui va être prochainement suivie — ne fournissent qu'une explication partielle. Elles évoquent des difficultés théoriques que Balibar pouvait fort bien surmonter, il en a vaincu de plus rudes. Alors ?

Alors, pour reprendre un tic de langage fréquent chez les althussériens, il me faut avancer une hypothèse, à mes risques et périls...

Mon hypothèse est que le blocage résulte du mariage d'une méthode *trop* philosophique et d'une politique *trop* tactique. La méthode qui privilégie la pure dialectique du concept, jusqu'à lui reconnaître un souverain empire dans la théorie, conduit nécessairement à une sorte d'impuissance à faire parler le réel, à en extraire des faits. Les faits mis en forme par Marx sont comme sanctifiés, ils forment en pleins et, plus souvent en creux, le jardin où l'on va cueillir des concepts. Mais, on se risque rarement à faire comme Marx, c'est-à-dire à mettre d'autres faits en forme — fût-ce en demeurant très attentif à ce que l'on fait, théoriquement, en désignant un fait quelconque. La combinatoire s'étiolerait sur les sommets conceptuels, il lui faut des faits. Or, ceux-ci peuvent être inopportuns. Comment caractériser les MP actuels ? Quelles *Verbindungen* spécifiques peut-on observer — ou « concevoir » — dans l'URSS ou la Chine contemporaines ? En 1965, pour Balibar, un MP socialiste est à prévoir (3-II, 211). En 1973, Althusser enseigne qu'il n'y a pas de MP socialiste (91, 14), mais la nouvelle ne sera rendue publique qu'en 1976 (13, 144), quand le Parti communiste français aura abandonné le concept de dictature du prolétariat, comme on abandonne un chien... Alors, quel est « le fondement caché de tout l'édifice social » en URSS ou en Chine ? Un MP encore capitaliste ? Mais quelle est alors sa *Verbindung* spécifique et en quoi est-elle distincte de la *Verbindung* des MP capitalistes occidentaux ? Mystère théorique, mystère politique... La théorie sociale, si elle doit exister et aider à l'accouchement du socialisme, ne peut s'accommoder de tels mystères.

[Retour à la table des matières](#)

35. La combinatoire ou la pseudo-combinatoire, qui va être mise en œuvre, a pour objectif l'établissement d'un tableau des MP, à partir des éléments définis par les chapitres précédents. C'est, donc, une combinatoire alimentée de l'extérieur : elle n'engendre pas les éléments qu'elle combine et, de ce fait, elle demeure *ouverte* au surgissement des formes nouvelles que peut prendre tel ou tel élément, dans le fonctionnement concret d'une FE. Cette ouverture lui donne une allure langagière : ses structures syntaxiques peuvent se nourrir de mots nouveaux qui viennent prendre la place assignée au substantif, au verbe ou à tel autre élément, sans que le bâti des phrases ou des périodes soit remis en question. En outre, notre combinatoire va se comporter comme un brave système syntagmatique : elle aura pouvoir d'empêcher les combinaisons incorrectes, incompréhensibles, mais elle n'aura *aucun pouvoir prédictif*. Jamais aucune grammaire n'épuisera la liste des phrases intelligibles, qui restent à inventer, jamais aucune combinatoire — ni aucune autre méthode théorique — n'épuisera la liste des MP — ou des autres structures sociales — qui pourront ultérieurement advenir. Pour concevoir un tableau *fini* des MP possibles, il faudrait trouver l'impossible point de vue d'où la société tout entière, dans la plénitude de son développement historique réel,

s'offrirait au regard. Nul ne peut acquérir pareille transcendance, pas même Marx qui, ayant sous-estimé les contraintes que faisait peser, sur sa pensée, la société où il était immergé, s'est aventuré à prédire que le MP capitaliste était le dernier des MP fondés sur l'exploitation de l'homme par l'homme... L'avenir n'est pas impensable, mais on ne peut le concevoir comme structure déjà donnée : on peut seulement apercevoir les éléments nouveaux qui se forment et les tendances qui les portent, éléments et tendances à partir desquels on peut supputer les chances d'éventuelles cristallisations nouvelles, qu'il s'agisse de MP ou de toute autre structure sociale. Aller plus loin, c'est prêter au réel social une loi de développement nécessaire qui fait fi de sa spécificité, qui le réduit au niveau du réel naturel et qui l'assujettit à quelque variante de l'évolutionnisme. Tous thèmes que je me contente d'évoquer ici, mais auxquels il faudra revenir (t. 1, n° 144). Combinatoire ouverte à des novations qui lui sont extérieures, combinatoire dépourvue de valeur prédictive : à quoi peut-elle donc servir ? À maintes choses. D'une part, elle va permettre de rendre intelligibles les MP présents et passés. D'autre part, elle va permettre de fonder, sur une base solide, l'ensemble de la théorie sociale, l'ensemble de la représentation du réel social, et, de ce fait, elle va autoriser une étude rationnelle des tendances à l'œuvre dans le réel social, des promesses et des menaces d'avenir, dont il est équivoquement porteur.

Venons-en au fait : combinons. Les formes à combiner semblent peu nombreuses. Si l'on s'en tient aux types fondamentaux, les séries P, T, A et B, comptent chacune 5 formes et la série MT, 4 seulement. Cependant, à supposer qu'aucune incompatibilité n'intervienne, l'ensemble des combinaisons s'établirait à  $4 \times 5^4 = 2\,500$ . Deux mille cinq cents modes de production ! Si, en outre, les divers mixtes, variantes et surcharges, qui ont été retenus par les chapitres précédents, entraînent, à leur tour, sans aucune exclusive, dans la combinatoire, celle-ci « produirait » finalement quelques centaines de millions de MP. Voilà qui doit assurément choquer ceux à qui la vulgate stalinienne a appris à compter les MP, sur les doigts d'une seule main, ou ceux qui en sont restés à la préface de *la Critique de l'économie politique* où Marx annonce : « À grands traits, les modes de production asiatique, antique, féodal et bourgeois moderne peuvent être qualifiés d'étapes progressives de la formation sociale économique » (101, 5).

Le problème, on le voit, est d'abord d'opérer un tri méthodique dans cet énorme potentiel, pour *en éliminer toutes les phrases incorrectes*, je veux dire : toutes les combinaisons impossibles. À cette fin, on commencera par négliger les mixtes et autres variantes, pour s'en tenir aux seuls types reconnus comme fondamentaux, dans chacune des cinq séries d'éléments. Par définition, les mixtes, surcharges, etc. sont des nuances, que l'on sait affinables plus encore, et qui viennent assouplir et enrichir la capacité représentative des types fondamentaux. On ne perd rien à les négliger, en un premier temps : on dégagera, du stock potentiel des 2 500 combinaisons, toutes celles qui sont possibles, après quoi l'on pourra affiner les résultats ainsi acquis, à l'aide des nuances pertinentes. Mais, comment reconnaître les combinaisons possibles ? Par de patientes exclusions. On se souvient que la

conception de chaque élément et, dans chaque élément, le repérage des diverses formes fondamentales qu'il peut prendre, n'ont jamais été des opérations simples et isolées. Toujours, il est apparu que chaque élément et, plus précisément, chaque type d'un élément donné, se définissait *par rapport* à d'autres éléments. Un seul exemple, pour rappeler cette propriété essentielle : T 5 se définit comme la catégorie des travailleurs libres et séparés de leurs moyens de production ; A 2 se conçoit, de son côté, comme une propriété (devenue autonome) de l'instrument, c'est-à-dire comme la propriété de moyens de production qui tirent leur particularité d'être mis en œuvre par leur propriétaire, qui est aussi homme de métier, d'où il résulte que, jamais, T 5 et A 2 ne pourront se rencontrer, dans un même MP. En effectuant un examen des divers éléments, pris deux à deux, on pourra repérer l'ensemble des figures, pour lesquelles les deux éléments s'accordent ou s'excluent. Puis, de proche en proche, c'est-à-dire de couple d'éléments en couple d'éléments, on aura finalement établi dix tableaux de concordance ou de discordance : dix tableaux, parce que cinq éléments pris deux à deux peuvent former dix couples distincts. Dans certains de ces tableaux, on rencontrera parfois une situation qui n'est ni celle de la concordance évidente, ni celle de l'exclusion absolue. Soit, par exemple, A 4 qui est la propriété (capitaliste) des moyens de production et d'échange et T 2 qui désigne la catégorie des travailleurs inclus dans les moyens de production, c'est-à-dire des esclaves, des serfs, etc. Dans son principe, A 4 suppose le salariat, c'est-à-dire T 5. Mais il faudrait être aveugle au système concentrationnaire, celui de l'Allemagne nazie, par exemple, pour ne pas voir que A 4 a pu se marier à une variante moderne de l'esclavage. Néanmoins, ce n'est pas une variante simple, il n'y a pas normalement concordance entre A 4 et T 2, il y faut l'aide d'une contrainte étatique d'un genre spécial. Donc, on retiendra la conjonction A 4-T 2 comme une possibilité ouverte, sous *condition*. On repérera systématiquement les occurrences conditionnelles et les conditions requises, tout comme on aura repéré les concordances normales et les exclusions formelles.

Un exposé détaillé de la combinatoire des MP prendrait, ici, une place excessive. On l'a logé en annexe. Le premier § de cette annexe résume les données établies par les chapitres 2 à 6. Le second § présente et justifie les dix tableaux qui viennent d'être annoncés, lesquels définissent un *système complet de règles* d'exclusion, d'acceptation conditionnelle ou d'acceptation pure et simple. Par recouplement de toutes ces règles, le troisième § de l'annexe, qui constitue la combinatoire proprement dite, établit la liste des combinaisons recevables, c'est-à-dire de celles où s'inscrivent des formes compatibles pour chacun des cinq éléments. *Chacune de ces combinaisons donne la formule d'un mode de production*. Chacune, en effet, inscrit un type de travailleur aux côtés d'un type *compatible* de propriétaire et d'une forme de MT *convenable* pour ces deux éléments, le tout en regard des formes de propriété et de production qui, tout en étant compatibles entre elles, le sont *également* avec chacun des trois éléments précités.

Par convention d'écriture, la formule de chaque MP organise ces éléments dans l'ordre

**A – B – P – T – MT**

mais il est évident que ce qui importe, ce sont les valeurs singulières que prennent, cas par cas, chacun de ces éléments. Ainsi, par exemple, on reconnaîtra dans la formule

**A 4 – B 5 – P 3 – T 5 – MT 3**

un MP capitaliste, c'est-à-dire un MP où des propriétaires privés capitalistes (P 3) emploient des travailleurs salariés (T 5), à mettre en œuvre des moyens de travail (MT 3) qui sont issus de la révolution industrielle. Cette activité se traduit par une production industrielle (B 5) et elle s'analyse finalement comme une forme spécifique d'exploitation, celle que caractérise la propriété des moyens de production et d'échange (A 4). Le premier mérite de chaque formule est de rassembler l'ensemble des déterminations, propres à un MP, sous une forme aussi concentrée que possible. Mais c'est loin d'être son seul mérite.

[Retour à la table des matières](#)

**36.** À l'entrée de la combinatoire, les types fondamentaux des divers éléments permettaient d'engendrer 2 500 combinaisons. À la sortie, tous recoupements dûment opérés, quarante-deux combinaisons seulement ont survécu. Est-ce à dire qu'il existe ou qu'il a existé 42 modes de production, pas un de plus, pas un de moins ? En fait, leur nombre réel est beaucoup plus grand, mais on est en droit d'en raccourcir sensiblement la liste.

Leur nombre est plus grand. Si l'on prenait en considération, dès à présent, les formes mixtes, les surcharges et autres variantes, les 42 formules, issues de la combinatoire, se multiplieraient considérablement. Soit par exemple la formule :

**A3 – B2 – P2 – T2 – MT 2**

qui est l'une des quarante-deux. Brièvement, elle s'explique ainsi : propriété des moyens de subsistance, production « traditionnelle », propriétaire privé « entravé », travailleur inclus dans les moyens de production, moyens de travail postérieurs à la révolution agricole. Plus brièvement encore, elle se résume en : MP esclavagiste. Esclavagiste, vraiment ? Enfin : esclavagiste ou servagiste, *cela dépend de l'échelle*. Si l'on s'en tient aux types fondamentaux, T 2 peut inclure la forme mixte T 23 qui, quelque part dans l'espace compris entre l'esclavage (T 2) et la paysannerie libre (T 3), désigne, entre autres, le servage. Si l'on change

d'échelle, si l'on observe plus finement le réel social, on sera en droit de présenter, à côté de la formule précédente, cette nouvelle formule :

### A 3 – B 2 – P 2 – T 23 – MT 3

qui ne figure pas parmi les quarante-deux, puisqu'elle fait apparaître, au lieu du type fondamental T 2, la forme mixte T 23. À cette nouvelle échelle, la première formule en T 2 perdra toute équivoque, elle désignera le MP esclavagiste proprement dit, cependant que la seconde, de façon tout aussi distincte, correspondra au MP servagiste proprement dit. *Mais faut-il s'arrêter là ?* On sait bien que, dans le développement historique réel des sociétés, occidentales ou non, l'espace T 2 – T 3 a été riche d'expériences massives et diversifiées. Il serait parfaitement licite de spécifier le colonat ou le métayage ou le péonage, etc., ce qui conduirait — ou non — à distinguer telle ou telle de ces formes par une variante plus fine que T 23. J'évoque cette possibilité au conditionnel, parce que je ne l'ai pas étudiée et que les formes de plus en plus fines, c'est-à-dire de plus en plus proches des situations historiques concrètes *ne s'inventent pas a priori*. C'est aux historiens et aux sociologues étudiant telle société donnée, qu'il appartient d'élaborer, *autant que de besoin*, les typologies qui leur sont nécessaires. Ils tomberaient dans un pur empirisme, s'ils improvisaient leurs classements, s'ils fabriquaient des types et des formes, au gré de leur matière ou de leur caprice. Mais, s'ils prennent la précaution d'articuler explicitement les concepts qu'ils proposent, sur ceux que la théorie générale de la société leur offre, et s'ils rendent, de la sorte, leurs recherches aptes à communiquer avec cette théorie, ils ne peuvent que l'enrichir et s'en enrichir. Encore faut-il préciser, pour éviter tout malentendu, que la théorie générale — dont les types fondamentaux proposés aux chapitres précédents et les formules de MP ici en discussion, sont parties intégrantes — n'est pas une Table de la Loi, une fois pour toutes révélée au peuple des chercheurs. Chacun des éléments, types, formes, concepts, de cette théorie, est discutable, réfutable, remplaçable. Mais c'est un autre problème. Dire, par exemple, que T 23 est un concept inapte à rendre compte à la fois du péonage et du métayage et qu'il faut l'éclater de telle ou telle manière, requiert une discussion d'un certain ordre : élaboration et évaluation de faits, études comparatives, etc. Dire, par ailleurs, que la typologie générale des travailleurs est à fonder sur d'autres bases ou que le concept même de travailleur est inapte à saisir l'ensemble des situations et des relations sociales qu'il prétend embrasser, requiert une tout autre discussion : articulation de concepts, confrontation de systèmes théoriques, etc. Discussions toutes deux ouvertes, mais qui ne peuvent être confondues, car elles ne sont pas de même échelle.

Donc, les 42 modes de productions sortis de la combinatoire peuvent voir leur liste s'allonger considérablement, par l'effet des nuances que l'on a déjà reconnues, ou par celui d'autres nuances que des recherches plus fines justifieront. Pourtant ceci ne va pas nous empêcher d'en réduire la liste. Pourquoi ? Comment ?

On ne construit pas les MP pour eux-mêmes. L'objectif est d'aboutir à une représentation théorique des structures économiques effectives des sociétés, à une théorie des FE. L'hypothèse générale, qui conduit notre recherche, est que chaque FE est un système de MP. La théorie des MP aboutira, donc, à un résultat satisfaisant, si elle nous fournit la matière première d'une théorie des FE. De ce point de vue, il convient de réfléchir à l'extension des concepts de MP et de FE. Déjà, le chapitre 1 a abordé cette question, sous son angle le plus général, et il a abouti à cette conclusion que la FE doit être une représentation de la société totale : la représentation de tout ce que l'instance économique permet de voir d'une société donnée (n° 4). Maintenant, il nous faut concrétiser cette conclusion, ce qui pose de redoutables problèmes *d'aire* et *d'échelle*. Problèmes d'aire : en termes géographiques, que désigne au juste une société donnée ? J'anticipe, ici, sur des résultats qui seront établis au n° 88 : chaque MP a une certaine capacité d'extension spatiale qui est définissable avec précision ; chaque FE a, potentiellement, une capacité d'extension qui est celle de son MP le plus puissant, le plus extensif, à condition que ce MP soit en position dominante, dans la FE, ou, à tout le moins, qu'il ne soit pas inhibé ; mais c'est là, pour chaque FE, une simple potentialité qui devient réalité, dans la mesure où l'État, assis sur cette FE, en supporte et en conforte la réalisation, dans un système mondial donné ; si bien que, négligeant maints aspects plus complexes que l'on retrouvera ultérieurement, *on peut dire*, EN PREMIÈRE APPROXIMATION, *que chaque FE tend à se modeler, dans l'aire contrôlée par l'État qu'elle supporte*. Cette approximation suffit aux besoins présents de notre recherche, mais elle conduit aussitôt à des problèmes d'échelle. Soit une FE inscrite sous le contrôle d'un État donné, dans une période donnée, par exemple la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon que l'on veut représenter, de façon synthétique et claire, l'ensemble de sa structure économique, ou que l'on assigne à la représentation des objectifs plus spécialisés (par sous-périodes, par régions, par secteurs, etc., jusqu'à la monographie villageoise), *on devra régler différemment le microscope social*, c'est-à-dire faire un usage différent de l'abstraction. Plus on s'approche du village, plus il faut régler la représentation à grande échelle. Plus on vise ladite France, dans son ensemble, plus il devient indispensable d'opérer à petite et même à très petite échelle. Or, les concepts de la théorie sociale n'ont de sens que s'ils sont directement adaptés à de tels réglages. Entendons-nous bien : cela ne veut pas dire que les mêmes concepts doivent tous être susceptibles de grossissements immenses et de précisions infimes, cela veut dire qu'un cheminement théorique clair doit pouvoir être suivi *d'un bout à l'autre de l'échelle*, fût-ce au prix de démultiplications ou de discontinuités conceptuelles, pourvu que les unes et les autres aient une valeur et une portée bien reconnues par la théorie où elles s'inscrivent.

En marquant la façon dont les 42 MP, issus de la combinatoire, peuvent être affinés — et voir leur liste s'allonger — on indiquait la voie de recherches à plus grande échelle. En entreprenant une contraction de la liste des 42 MP, on va opérer, à l'inverse, non pas une contraction, mais bien une discontinuité délibérée,

afin de se rendre apte à représenter aisément de très grands ensembles, comme un pays tout entier ou, *a fortiori*, un système mondial.

Convenons d'appeler les 42 produits de la combinatoire, du nom de *MP élémentaires*. S'il advenait que l'on fasse usage de MP plus fins, sous-multiples de cette série, il serait loisible de distinguer des MP élémentaires de divers ordres, selon leur degré de finesse. Mais on peut aussi considérer les 42 MP élémentaires comme la matière première d'agrégats de plus grande échelle, mieux aptes à entrer dans la conception des FE.

À cette fin, on partira de la thèse bien connue de Marx, pour qui, dans les limites de rapports de production donnés, un certain développement des forces productives peut s'opérer, développement dont l'ampleur dépendra des rapports de production considérés, et qui finira par se heurter aux limites que ceux-ci lui imposent. Dans la formule d'un MP donné, on ne peut pas dire que tels éléments représentent les rapports de production et tels autres les forces productives. L'un et l'autre de ces systèmes de relations sociales mettent en cause tous les éléments : les rapports de production, c'est l'ensemble des éléments d'une formule donnée, considéré sous l'angle de la relation A, les forces productives, c'est ce même ensemble, considéré sous l'angle de la relation B. Ceci posé, il n'en reste pas moins que la *VARIATION des forces productives dans les limites de rapports de production donnés* se traduira par l'apparition de nouvelles formes de B et, parfois, de MT, aux côtés d'éléments A, P et T qui, eux, n'auront pas changé de forme. Soit, par exemple, les trois formules suivantes, extraites de la liste des 42 :

$$\begin{array}{l} A\ 4 - \boxed{B\ 3} - P\ 3 - T\ 5 - \boxed{MT\ 2} \\ A\ 4 - \boxed{B\ 4} - P\ 3 - T\ 5 - \boxed{MT\ 3} \\ A\ 4 - \boxed{B\ 5} - P\ 3 - T\ 5 - \boxed{MT\ 3} \end{array}$$

On reconnaîtra, successivement, le MP capitaliste dans sa forme proto-manufacturière (avec B 3 et MT 2), le MP capitaliste manufacturier des débuts de la révolution industrielle (avec B 4 et, déjà, MT 3) et le MP capitaliste industriel (avec B 5 et MT 3 que, d'ailleurs, MT 4 peut relayer). Dans ces 3 MP élémentaires, les types de propriété, de propriétaire et de travailleur demeurent *essentiellement* inchangés. Une analyse plus fine montrerait assurément que, d'une formule à l'autre, la forme P 3 suit la ligne de son propre développement interne, par émergence des sociétés anonymes et des groupes financiers, c'est-à-dire par la dérive  $P\ 3 \rightarrow (P\ 3)^3$ . Une analyse détaillée de l'efficace de chaque formule ferait, certes, apparaître les transformations des classes bourgeoises, ouvrières et « moyennes », inscrites en P 3 et en T 5 (t. 1, n° 26), en liaison avec la mutation progressive de B 3-MT 2 en B 5-MT 3 ou MT 4. Néanmoins, dans ces trois formules, le système A 4-P 3-T 5 demeure *la matrice de rapports sociaux spécifiques*, fondamentalement distincts de ceux que déterminent les assemblages d'autres formes de A, P et T, rapports spécifiques dont l'exploitation de la force de travail, devenue marchandise, et l'accumulation du capital sont les effets les plus manifestes.

Si donc, on rassemble en une même unité ces trois formules qui ont *un radical commun*, que fera-t-on ? Formellement, on écrira une formule unique qui, pour deux éléments, sera spécifiée, non par une forme fixe, mais par les limites de variation dans lesquelles les formes de ces éléments pourront se déplacer. Fondamentalement, on substituera à trois MP élémentaires distincts un concept nouveau — celui *d'une grappe de MP* intimement apparentés. Pratiquement, cette substitution nous assurera deux bénéfices conjoints : d'une part, elle permettra d'identifier un système de MP élémentaires qui, dans le développement historique, se sont succédé *sans discontinuité*, par des emboîtements, glissements et progrès qui les ont *réellement* associés, en un flux continu ; d'autre part, elle permettra d'opérer, plus facilement, à petite échelle. Dans la France de 1860, par exemple, le capitalisme fort inégalement développé selon les régions et les branches, ressortit aux trois MP élémentaires en discussion et il est commode de pouvoir, néanmoins, l'embrasser d'un même regard, d'un même concept. Commode et théoriquement légitime, puisque le radical commun aux trois MP élémentaires autorise, non pas un agrégat empirique, mais bien un apparentement essentiel.

Généralisant l'exemple précédent, le § 4 de l'annexe effectue une recherche systématique des *radicaux communs* à plusieurs MP élémentaires. En règle générale, ces radicaux intéressent les trois termes A, P et T. Toutefois, il apparaît dans certains cas que les limites de variation, ouvertes à B ou à MT, autorisent une seule forme, pour l'un ou l'autre de ces éléments, auquel cas, il convient d'inscrire les formes ainsi fixées, dans le radical lui-même. Cette façon de procéder ne remet pas en cause le rôle assigné à A, P et T ; elle a seulement pour objectif de souligner les limites qu'auraient à respecter d'éventuels MP élémentaires, variantés à très grande échelle. Dans un autre cas, il apparaît que le radical se réduit aux deux termes A et P : il s'agit de la forme A 1-P 4, lorsque le propriétaire étatique P 4 est un État tributaire, auquel cas les travailleurs peuvent être inclus dans une communauté (T 1) ou déjà libres, quoique liés à la terre (T 3). Comme le propriétaire est, ici, un État puissant, il n'est pas surprenant que l'agencement de la structure économique puisse varier, dans des limites plus larges, incluant jusqu'au statut des travailleurs, dès lors que l'organisation étatique demeure apte à régler la production et à collecter le tribut (n° 80). Il va de soi que, dans tous les MP élémentaires où, comme ici, un P 4 apparaît, la recherche du radical suppose que l'on sache dire précisément de quel P 4, de quel type d'État, il s'agit. C'est pourquoi l'annexe évoque, à cet égard, des résultats qui ne pourront être détaillés qu'en un volume ultérieur (t. 1, n° 46). D'autres résultats, à provenir de l'étude du système mondial, sont également importés, pour mettre en évidence l'un des effets de la colonisation qui, en certaines régions, a été la formation d'un type spécifique de MP (n° 53).

[Retour à la table des matières](#)

37. Par ailleurs, l'étude des radicaux communs, poursuivie au § 4 de l'annexe, conduit à faire quelques incursions, dans le domaine des variantes et nuances, c'est-à-dire dans un domaine qui, en principe, devrait être celui de la démultiplication des MP élémentaires, et non celui de leur agrégation en unités plus fondamentales : il faut donc s'en expliquer. La première de ces incursions intéresse *l'une des surcharges de P*. On a vu, par l'étude des types de propriétaires, que la position de certains d'entre eux devait, pour être correctement analysée, faire appel simultanément à deux catégories distinctes (n° 15). Il s'agit toujours de situations où le propriétaire effectif, c'est-à-dire celui qui contrôle l'accès aux moyens de production et en règle l'utilisation, est structurellement contraint de partager son pouvoir. Le partage peut être imposé par en bas, par un travailleur qui est en possession des moyens de production et qui tend à évincer le propriétaire ou, du moins, à cantonner son emprise. Il peut aussi être imposé par en haut, par un autre propriétaire qui est en position de limiter la liberté de manœuvre du propriétaire effectif et qui bénéficie d'une part du produit dérivé de la propriété. La distinction de ces deux cas (*surcharge* et *sous-charge*) a, d'ailleurs, quelque chose de formel car, quelles que soient l'origine et l'influence du partage, il se réduit toujours à une sorte de dédoublement de la propriété. En règle générale, toutes les situations de ce type entrent dans la catégorie des variantes, autrement dit, leur prise en considération affine et démultiplie la série des MP élémentaires. La seule exception, mais elle est d'importance, concerne *la toute première apparition des propriétaires privés capitalistes*, c'est-à-dire ce que l'on a appelé, avec Marx, la soumission formelle de l'artisanat — ou, plus rarement, de la petite paysannerie libre et indépendante — à un propriétaire, libéré de toute *soudure* au travail, de toute dépendance directe vis-à-vis de *l'instrument*, propriétaire qui est un marchand, devenu apte à placer artisans ou paysans sous sa dépendance économique, devenu apte à les faire travailler à son profit mais à leurs risques (n° 10). Dans ce cas particulier, la surcharge du radical A 2 - P 2 - T 4, caractéristique de l'artisanat, par un P 3, annonciateur du capitalisme, est plus qu'une variante.

En effet, elle donne au capital marchand l'occasion de s'ancrer dans un mode de production. Le capital marchand, présent dans de très nombreuses sociétés précapitalistes est, habituellement, on le verra (n° 80), une *articulation* entre les MP d'une même FE ou de plusieurs sociétés distinctes et souvent très éloignées l'une de l'autre, dans l'espace comme du point de vue de leur développement. Telle est sa nature essentielle. Mais, là où il réussit à placer sous sa tutelle directe et permanente, tel mode de production d'où sortent les produits dont il fait commerce, il s'enracine beaucoup plus profondément, il devient la marque d'un nouveau MP, le mode de production capitaliste-marchand dont, précisément, la soumission formelle de l'artisanat — ou de la paysannerie — nous livre la formule propre.

Rappelons que Marx dit cette soumission *formelle* (104, 191), pour l'opposer à la soumission *réelle*, dans laquelle le propriétaire P 3 se met, sans autre écran, aux commandes de la production. Lorsque cette soumission formelle s'impose, la capacité du capital marchand à accumuler du capital-argent et à corroder les formes archaïques de la propriété foncière, prend une force redoublée et contribue puissamment à ce processus complexe, que Marx appelle l'accumulation primitive du capital (103-III, 153). On ne comprendrait rien à la transition vers le capitalisme, si l'on n'était en mesure de repérer, dans les FE précapitalistes, aussi bien le capital marchand comme articulation, que le capital marchand comme MP spécifique. Ce qui légitime l'exception que l'on vient de discuter.

Seconde incursion, dans le domaine apparemment réservé aux variantes : elle intéresse le mixte T 23, c'est-à-dire la catégorie des travailleurs *adscripti glebae*, attachés à la glèbe — en gros, les serfs. En élaborant la typologie de T, on a choisi de désigner comme types fondamentaux T 2 — l'esclave — et T 3 — le paysan libre — mais non, de ranger le serf parmi ces types fondamentaux. Si l'on prenait pour seul critère les dires de Marx, ce choix pourrait être discuté : Marx indique bien, dans les textes cités au n° 8 et en maints autres endroits, l'intime parenté de l'esclavage et du servage ; mais il ne se prive pas, par ailleurs, de faire de multiples références à un MP féodal où l'élément T prend, assurément, la forme du servage ; donc, les arguments de texte conduisent à un match nul. Si l'on fait juge de ce débat l'histoire produite par les historiens, la cause semblera vite entendue : le servage est souvent avéré et pas seulement dans le Moyen Âge occidental ; mais un regard plus attentif révélera, en amont et en aval du servage médiéval, comme en bien d'autres régions et périodes, de multiples formes à inscrire quelque part dans l'espace compris entre T 2 et T 3, sans qu'on puisse les identifier à un servage *proprement dit* ; donc, le « verdict de l'histoire » est douteux. Il l'est d'autant plus que les historiens font rarement profession de théoriser leur domaine, ce sont des alchimistes, charmés par les corps bruts de la nature historique, et non point des chimistes, acharnés à produire des corps simples. Au demeurant, il me semble, à tort ou à raison, impossible de définir un servage *proprement dit*. Quelle que soit la variabilité de leurs formes concrètes, l'esclavage et la paysannerie libre sont à la fois des êtres historiques avérés et des situations dont le concept peut être raffiné : l'inclusion dans les moyens de production, pour le premier et, pour le second, la soudure à cet instrument de travail particulier qu'est la terre, permettent de situer, clairement et pleinement, ce qui détermine ces situations. Par contre, le servage ne présente pas les mêmes qualités : être historique avéré, il ne laisse pas ses déterminations essentielles s'inscrire en un concept clair et de validité générale. La privation de liberté personnelle, la capacité juridique, les droits patrimoniaux, les rapports à la terre et aux autres moyens de travail, les rapports au propriétaire du sol et au produit, les rapports à la communauté villageoise, etc., apparaissent infiniment variables, dans le servage, leur variabilité m'apparaît, à tort ou à raison, sans commune mesure avec celle dont l'esclavage ou le paysannat libre peuvent faire preuve. Les formes qui semblent typiques, ici et pour un temps, paraissent anecdotiques ou absentes ailleurs ou en autre temps. Bref, le servage m'apparaît

comme un énorme espace de variation, mariant à doses variées et de façon inéquilibrable, les traits propres à T 2 et à T 3. Ce n'est pas un type fondamental, c'est un mixte. Mais il faut faire, pour ce mixte, une exception dont on peut se dispenser, sans problème, pour tous les autres mixtes de tous les autres types de T. En effet, l'ampleur et la durée des formes mixtes entre T 2 et T 3, que l'on continuera d'appeler servage par commodité, sont trop importantes, dans le développement historique réel, pour que l'on ne fasse pas place, à toute force, au MP où elles s'inscrivent. C'est pourquoi l'on différencie le radical A 3 - P 2 - T 2, selon qu'il s'agit d'un T 2 proprement dit ou d'une forme relevant de l'espace T 23.

[Retour à la table des matières](#)

**38.** Au bénéfice des remarques qui viennent d'être développées, le § 4 de l'annexe dégage des 42 MP élémentaires (et des enrichissements qu'ils reçoivent, au titre du servage et du capital marchand) *quatorze radicaux* seulement, à quoi il faut ajouter *un fourre-tout*. J'emploie à dessein ce terme dont le statut théorique est douteux, pour mettre en garde ceux qui croient la théorie toujours faite de concepts cristallins. Ceux-là n'ont jamais lu les cahiers où Marx ahane, pendant des dizaines de pages, pour cerner une idée qui, parfois, lui demeurera irrémédiablement rebelle. Un fourre-tout, donc, où je me débarrasse de ce sur quoi, je ne puis voir clair : les modes de production primitifs. Bien avant d'être séduit par Morgan, Marx avait esquissé une représentation de divers MP, qu'il dénommait slave, germanique, etc., sans parler du communisme primitif qui lui tient à cœur (**102-I**, 432 sq.). Ces indications, tout comme les schémas d'Engels sur *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (**44**) étaient tributaires d'une ethnologie naissante et d'une histoire antique souvent révisée depuis lors, si bien qu'ils ne sont plus d'un grand secours, malgré le pieux hommage que leur a rendu Terray (**138**). Mais à ma connaissance du moins, la relève n'a pas été assurée, si bien que, faute d'aliments plus riches, j'ai dû nourrir la combinatoire avec des formes P 1 et T 1, sur le contenu concret desquelles je ne sais rien dire qui soit significatif ; les formes A 1, B 1 et MT 1 me paraissent avoir une substance un peu plus claire, mais je n'en jurerais pas. Ainsi, j'en suis encore à considérer les formes, qui inaugurent chacune des typologies élémentaires, non comme des solutions, mais comme l'indice de problèmes à résoudre. J'ai même bon espoir que, du jour où les ethnologues et anthropologues cesseront de considérer la problématique marxiste comme une insanité, ils seront en mesure de faire éclater les places singulières, laissées pratiquement libres, en tête de chaque série élémentaire, et qu'en chacune de ces places, des formes plurielles viendront rendre mieux intelligibles les millions d'années où l'aventure sociale s'est jouée *sans histoire* et les millions d'années où elle s'est poursuivie, hors l'histoire qui s'écrivait, jusque chez les Bororos mythogènes de ce siècle. En attendant, j'ai logé, en un groupe unique, tous les MP élémentaires où figuraient les formes incriminées. Tous, à trois exceptions près : on verra, en effet, que certaines de ces formes douteuses apparaissent soit dans le radical, soit dans le reste de la formule des MP que l'on dira

respectivement, tributaire, antique et paysan. Ce sont là des structures économiques sur lesquelles les travaux des historiens nous documentent fort bien et depuis longtemps : Marx lui-même avait pu reconnaître chacun de ces MP, dont l'existence comme la spécificité ne font aucun doute.

[Retour à la table des matières](#)

**39.** Au total, le regroupement des 42 MP élémentaires, selon les 14 radicaux (identifiés par le § 4 de l'annexe) ou dans le fourre-tout des communautés primitives, donne naissance à quinze catégories nouvelles. À l'exception du fourre-tout, chacune de ces catégories désigne *une grappe homogène de MP élémentaires*, grappe qui est enrichie, au § 6 de l'annexe, par la prise en considération des divers mixtes, variantes et nuances, afférents à chacune d'elles. Ces grappes de MP ne sont pas des commodités d'écriture, ni des agrégats empiriques. On pourrait, en comparant les MP élémentaires à des molécules, dire qu'ils constituent de véritables macromolécules, des macro-MP. Mais, il est plus expédient d'adopter la règle suivante :

Désormais, on désignera sous le nom de mode de production et par le symbole **MP**, chacune des « grappes de MP élémentaires ». S'il était occasionnellement besoin de faire référence à un MP élémentaire, il en serait fait mention explicite.

Pour désigner chacun des 15 MP, au sens nouveau qui vient d'être fixé, on les a classés, au § 5 de l'annexe, selon un ordre qui permet de les numéroter. Le classement repose sur deux critères : en principe, il respecte l'ordre des éléments A, inscrits dans le radical de chaque MP ; mais, par exception, le MP que l'on dira « colonial » a été rangé en 13<sup>e</sup> et non pas en 10<sup>e</sup> position comme l'eût voulu le principe précédent. Ce déplacement permet de loger le MP « colonial », après les MP capitalistes qui lui ont donné naissance — au forceps — et non pas avant. Mais la vraie raison de son déplacement est autre : la série des MP 1 à 15 ainsi ordonnée offrira, par son ordre même, quelques commodités pratiques pour la suite de l'exposé.

Un numéro ne suffit pas à baptiser un MP, bien qu'il ait l'avantage théorique évident, d'éliminer toute connotation indue et de renvoyer, pour plus ample définition de l'objet qu'il désigne, à l'analyse qui l'a produit, ce qui permet de retrouver l'ensemble des déterminations qu'il inclut. Néanmoins, il faut bien donner un nom à chaque MP et ce ne peut être une opération innocente. Dans toutes les circonstances où l'usage est bien fixé et ne comporte pas d'effets pervers, j'ai suivi cet usage. Je m'en suis écarté, plus ou moins, pour le MP 2 que la tradition dirait asiatique et qu'il convient d'appeler tributaire parce que telle est son essence même. Pour le MP 8, également, qui est désigné, depuis Marx, comme MP féodal et que je crois indispensable d'appeler servagiste, ce qui n'est pas du tout la même chose. Enfin, les MP 9 et 12 à 15 ont reçu des dénominations qui appellent

discussion, mais je réserve au prochain chapitre le soin de les justifier, tout comme les rectifications précédentes : un examen détaillé de chacun des 15 MP en fournira l'occasion.

On se contentera, ici, de présenter sans plus de précisions, le tableau des MP dont le § 6 de l'annexe détaille les radicaux, les formules et les variantes.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 8

**LES MODES DE PRODUCTION**

- MP 1 — Modes de production communautaires <sup>a</sup>
- MP 2 — Mode de production tributaire
- MP 3 — Mode de production antique
- MP 4 — Mode de production paysan
- MP 5 — Mode de production artisanal
- MP 6 — Mode de production capitaliste-marchand
- MP 7 — Mode de production esclavagiste
- MP 8 — Mode de production servagiste
- MP 9 — Mode de production latifondiaire
- MP 10 — Mode de production capitaliste
- MP 11 — Mode de production coopératif
- MP 12 — Mode de production étatique-capitaliste
- MP 13 — Mode de production « colonial
- MP 14 — Mode de production esclavagiste concentrationnaire
- MP 15 — Mode de production étatique-socialiste

<sup>a</sup>. À la différence des 14 autres MP, le MP 1 n'est pas une grappe de MP élémentaires possédant le même radical, mais un groupe hétérogène de MP plus ou moins primitifs.

## Chapitre 8

### Les modes de production

*« Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés,  
mais de la nature des choses »*

MONTESQUIEU.

[Retour à la table des matières](#)

40. Nous allons faire connaissance avec les quinze MP, définis au chapitre précédent. Il convient, en effet, de bien identifier chacun de ces systèmes de relations sociales, avant d'entreprendre l'examen des liens qui se nouent, entre eux, dans la structure économique des diverses sociétés. Dans presque toutes les sociétés, cette structure économique est formée de plusieurs MP entremêlés, sous la domination de l'un d'eux : c'est ce que l'on a appelé une formation économique, une FE. Formation au sein de laquelle les MP ne se comportent pas comme des objets séparés et juxtaposés, mais bien comme des éléments intégrés en un organisme de complexité supérieure, où leur identité se dissout parfois et où elle est souvent modifiée. Une présentation distincte des MP, pris un à un, n'est donc pas encore de nature à nous éclairer sur les structures économiques concrètes des sociétés réelles. C'est une étape intermédiaire. En étudiant, naguère, les éléments de tout MP, on opérât à la façon du chimiste de laboratoire qui cherche à isoler des corps simples et purs. En présentant, ici, chacun des MP, on va se rapprocher de l'industrie chimique, où des corps déjà complexes sont raffinés pour entrer dans quelque fabrication ultérieure. En s'attaquant, ensuite, aux FE réelles, on se rendra comparable au prospecteur qui, armé de savoirs et d'outils adéquats, essaie de reconnaître la nature chimique de tout gisement, aussi impur soit-il.

Que sait-on, déjà, de chaque MP ? On en connaît la formule, on en a reconnu les grandes variantes, on lui a attribué un numéro d'ordre et un nom. Mais le nom reste souvent à justifier, le numéro d'ordre résulte d'une convention plus ou moins arbitraire, la formule et les variantes font référence exclusive aux formes élémentaires des composantes de chaque MP, sans que les effets spécifiques, *nés de leur combinaison*, aient été examinés. On peut se dispenser de reproduire ici toutes les formules détaillées au § 6 de l'annexe, mais on doit revenir sur chaque MP pour en apprécier la spécificité, pour identifier sa combinaison singulière, pour reconnaître ses propriétés et ses caractères distinctifs, ce qui permettra, chemin faisant, d'en justifier la dénomination.

[Retour à la table des matières](#)

#### **41. MP 1 — Modes de production communautaires**

MP 1 est le seul terme de la série MP qu'il faut toujours traduire par un pluriel. C'est, en effet, un fourre-tout de MP que l'on ne sait pas encore analyser distinctement (n° 38). On y range les formes les plus primitives de l'organisation sociale de la production, tout comme les séquelles ou les surgeons, encore observables aujourd'hui. On y range, également, des modes de production plus élaborés, déjà bénéficiaires ou héritiers de la révolution agricole, comme ceux des peuples de la steppe (**156-III**, 96) ou ceux des anciennes communautés germaniques (**111-I**, 56) ou scandinaves (**111-II**, 116). La commune russe, dont Marx fait grand cas, dans sa correspondance avec Vera Zassoulitch (**44**, 294), doit peut-être y prendre place également, ainsi que l'éventuel MP lignager, que Rey a tenté de définir, dans ses études sur le Congo colonial (**125**), mais que Bonte met en doute (**26**, 86). Les Bakhtyâri, pasteurs et nomades, de l'Iran contemporain, étudiés par Digard (**37**, 1423), ressortissent également à cette catégorie générale et l'on pourrait encore allonger la liste des exemples. Mais ce sont des exemples sans règle, des figures diverses qu'aucun concept général ne vient éclairer. La discussion des formes primitives des MP, dans laquelle Marx s'était hardiment engagé (**102-I**, 435 sq.), s'est perdue dans les sables, après qu'Engels eut tenté de la relancer (**44**) : les marxistes des diverses tendances avaient trop à faire avec les sociétés modernes et, bientôt, le gel stalinien devait figer leurs recherches. L'ethnologie a donc poursuivi son cheminement empirique, en multipliant les modèles hétéroclites, sans que se poursuive le dialogue critique, inauguré par Marx, puis Engels. Il a fallu attendre que s'opère le dégel post-stalinien, pour que la discussion reprenne, comme l'attestent plusieurs des ouvrages référencés ci-dessus. Le temps aidant, elle conduira à de nouvelles — et provisoires — synthèses. En attendant, il faut se contenter de MP 1...

[Retour à la table des matières](#)

## 42. MP 2 — Mode de production tributaire

Le MP tributaire est sans doute le plus ancien et le plus durable des MP distinctement identifiables. On peut observer sa présence et, le plus souvent, sa prépondérance dans de nombreuses et vastes sociétés, de la Mésopotamie et de l'Égypte anciennes, à la Chine, à l'Inde et au Vietnam, ainsi que dans les puissantes sociétés précolombiennes (Aztèque, Maya, Inca) et en bien d'autres régions encore. L'extrême diversité de ces sociétés ne doit pas nous empêcher d'y reconnaître l'active présence de cet élément commun, pas plus que la diversité politique, idéologique ou économique de maintes sociétés contemporaines ne nous interdit de reconnaître, en chacune d'elles, la présence active d'un MP capitaliste.

Néanmoins, l'analyse du MP 2 a été longtemps obscurcie par une méchante querelle stalinienne. En effet, bien que ce MP puisse trouver ses lettres de noblesse chez Marx — qui souvent l'appelle « asiatique » (77, 5) ou « oriental » (102-I, 437) — Staline l'a banni du « socialisme scientifique » en vigueur sous son règne. Un MP « asiatique », dans lequel Marx voit l'assise d'un « despotisme oriental » et, qui plus est, un MP caractérisé par l'ingérence massive de l'État dans l'économie, ne pouvait guère lui plaire. Telle est du moins la thèse qu'a soutenue un anticommuniste virulent, Wittfogel, qui a consacré à ce MP — et à l'État qu'il est censé supporter, en toute circonstance — un fort savant ouvrage (151), gâché cependant par la volonté de prouver que l'URSS elle-même, n'était qu'un moderne avatar du MP asiatique. Staline a contraint les historiens soviétiques à distendre le MP esclavagiste et l'hypothétique MP féodal, pour y faire entrer la quasi-totalité des sociétés précapitalistes. Wittfogel a retourné le sophisme contre l'URSS. Mais deux sophismes contraires n'engendrent aucune vérité. On pourrait donc clore ce pseudo-débat, s'il ne fallait observer que le MP asiatique — ou tributaire — a encore bien de la peine à se faire reconnaître, dans l'URSS actuelle, et que la Chine où, non sans fluctuations, il a survécu pendant près de vingt siècles, ne lui fait pas meilleur accueil. Comme le note pudiquement Chesneaux (33, 44) : « en Chine, on ne l'évoque qu'indirectement, par le biais des “caractères spécifiques” du féodalisme et de l'esclavage chinois : importance de la bureaucratie d'État fondée sur un pouvoir de fonction, absence de la propriété privée de la terre à l'époque “esclavagiste” ». En clair, il faut dire que le MP tributaire est exclu de la pensée-mao-tsé-toung, comme il était exclu de la pensée-staline. C'est un fait que Wittfogel n'explique aucunement, mais dont il faudra rendre compte, le moment venu.

Ce qui spécifie le MP 2, ce n'est ni l'Orient, ni l'Asie, c'est le tribut. Dans ce MP, les formes juridiques, religieuses ou coutumières, selon lesquelles la propriété des moyens de production est *rationalisée*, peuvent être des plus diverses, mais

par-dessous cette diversité, un même principe est à l'œuvre : l'État est le propriétaire effectif. Parfois, il exerce directement la plénitude des pouvoirs de direction et de contrôle qu'il tire de cette propriété, si bien que la production peut prendre une forme communautaire très poussée, comme dans les sociétés précolombiennes et que le statut des travailleurs s'apparente à une sorte d'esclavage généralisé (102-I, 438). Parfois, la tutelle des agents de l'État se fait plus souple : ils orientent et contrôlent les communautés villageoises, mais se dispensent d'en organiser le travail (145). Parfois, enfin, l'autonomie des communautés est plus grande encore, soit qu'elles apparaissent comme le propriétaire effectif du sol, soit même que la possession individuelle de la terre ou de l'instrument, puisse s'y établir ; mais, en l'un et l'autre cas, ces propriétaires demeurent directement *surchargés* par un P 4 tributaire, toujours vigilant. Car l'essence du MP tributaire ne tient pas au simple fait que l'État soit le propriétaire effectif ou en surcharge, mais elle tient à ce qu'il tire de cette propriété : le tribut. Pour bien comprendre ce qu'est le tribut, il faut partir des deux éléments, tout à fait distincts, entre lesquels il a éclaté dans les sociétés où d'autres MP que le tributaire, deviennent prédominants : la rente et l'impôt. *Le tribut, c'est l'unité rente-impôt et c'est un levier d'une puissance extraordinaire.* Le tribut permet à l'État qui le prélève, d'accaparer la totalité du surplus, alors que dans les autres sociétés précapitalistes, une part substantielle de ce surplus est captée par les propriétaires. Pour mesurer toute la puissance que le tribut donne à l'État, il faut en outre observer que, dans la plupart des sociétés tributaires — et probablement dès les premières d'entre elles — la production des communautés villageoises éparées est puissamment élargie par les grands travaux d'intérêt commun que l'État impose et coordonne : irrigation et autres équipements hydrauliques, aménagement et assainissement des sols, etc. Le surplus est donc prélevé, sur une production rendue plus efficace par une coopération imposée : il est à la fois plus substantiel et mieux accepté, puisqu'il semble être le prix légitime à payer au Prince qui maîtrise les eaux — même si cette maîtrise résulte en fait du travail des tributaires.

Assise d'États puissants, le MP tributaire peut naturellement connaître une certaine extension artisanale, commerciale et même manufacturière, sans que ces formes économiques, ici désignées par leurs noms modernes, aient à s'émanciper de la tutelle étatique et à prendre une forme marchande. L'artisanat, inclus dans les communautés villageoises (102-I, 448) ou dans les temples et palais, le commerce administratif (120), les manufactures étatiques (51, 272) pourraient être illustrés d'exemples innombrables, de la Chine (52) à Byzance (28) et de l'ancien Mexique (132) à l'Égypte pharaonique ou ptolémaïque (117).

L'État, cependant, est une entité abstraite. Dans tout MP tributaire, son rôle est rempli par une hiérarchie, souvent bien organisée, qui s'étend du Prince au village. Que la puissance de l'État soit ébranlée, par une révolte ou une invasion, ou que, dans le courant d'une histoire plus calme, le système étatique se détende, et le MP tributaire sera exposé, *ipso facto*, à une dérive esclavagiste ou servagiste : les envahisseurs ou les représentants de l'État tendront à s'ériger en propriétaires et à

convertir tout ou partie du tribut, en rente pure et simple. D'où les traits esclavagistes ou « féodaux » — c'est-à-dire servagistes — que peut présenter le MP tributaire, dès qu'il menace ruine. Needham les observe en Chine (113), Marrou croit les apercevoir dans la Grèce post-mycénienne (96), Le Thanh Khoi les voit clairement au Vietnam (86) et il n'est, sans doute, aucune société tributaire qui n'ait connu, à quelque moment de son histoire, de pareilles synopes. Certaines en moururent — c'est-à-dire se réorganisèrent selon d'autres MP que le tributaire, d'autres, comme la Chine, l'Inde ou l'Égypte, virent se succéder de multiples régimes, sur une base tributaire que les siècles ne transformaient guère.

[Retour à la table des matières](#)

### 43. MP 3 — Mode de production antique

Le MP 3 résulte d'une exception délibérée à la règle de prudence qui m'a fait ranger, en MP 1, la plupart des MP communautaires. Les sociétés grecques où il est d'abord apparu, avant de se diffuser dans le bassin méditerranéen, ont, en effet, produit une culture écrite et monumentale qui nous documente d'autant plus richement, que les royaumes hellénistiques et l'Empire romain ont fonctionné, pendant plusieurs siècles, comme transmetteurs et comme conservateurs de cette culture plus ancienne. Ainsi, le MP 3 se laisse mieux *apercevoir* que les autres MP primitifs. Or, son repérage est important, parce qu'il permet de reconnaître la base économique à laquelle est associée la genèse d'une forme politique originale, la Cité antique. Il reste que le MP antique est mal nommé : rien ne garantit que cette forme de communauté se soit manifestée uniquement, dans la période et la région auxquelles la tradition historique assigne cet adjectif, lequel, d'ailleurs, ne nous dit rien de ce qui spécifie ce MP. Pourtant, il n'est pas facile de lui attribuer une dénomination meilleure, on va le voir.

Le MP 3 désigne une Communauté paysanne, à tendance esclavagiste, mais ce n'est pas encore un MP esclavagiste, ni un MP paysan : la forme politique qui lui est associée freine son développement, dans l'une et l'autre de ces voies. Quand l'archonte Solon résout la crise du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à Athènes, c'est en faisant décider l'abolition des dettes et de l'esclavage pour dettes : il restaure la liberté des petits paysans (45, 147), la même question agite Sparte (45, 134) et les autres cités, pendant plusieurs siècles. L'esclavage qui semble n'avoir jamais été absent des communautés grecques, même les plus primitives, se heurte, de la sorte, à un obstacle qui, pendant très longtemps, le maintient en position mineure et subordonnée : les membres de la communauté, les citoyens, ne peuvent devenir esclaves, sans qu'une crise politique vienne finalement les libérer. Le MP 3 est, fondamentalement, une communauté de paysans libres qui participent, plus ou moins, au gouvernement de la Cité — selon la forme du régime politique — et qui exploitent privément leur terre, avec le concours de leur famille et le renfort éventuel de quelques esclaves domestiques. Ce n'est pas encore un MP purement

esclavagiste. Ce n'est pas non plus un MP purement paysan, parce que l'emprise de la communauté demeure forte et que les obligations civiques et militaires multiplient les rôles impérativement assignés aux hommes : ils sont non pas paysans, mais, indissolublement, paysans-soldats-citoyens. Quand les conquêtes et le commerce finiront par multiplier les esclaves, c'est le premier de ces trois rôles qu'ils perdront, peu à peu : des esclaves exploiteront leurs domaines, mais ils demeureront soldats-citoyens, dans l'Athènes impériale du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., comme dans la Rome républicaine du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; autrement dit, la cité, comme forme politique, survivra au MP 3 qui fut sa base économique initiale.

Le MP 3 a généralement deux autres corollaires : l'artisanat et l'*ager publicus*. Le MP artisanal se sépare de l'exploitation rurale et pourra prendre une extension considérable, avec l'essor du commerce et de l'esclavage, mais il demeurera néanmoins politiquement subordonné. C'est par la propriété du sol et par nulle autre, que les citoyens communient. Quant à l'*ager publicus*, au domaine commun, il se limitera tout d'abord aux murs de la cité et aux autres moyens de défense, mais il prendra ensuite, dans les cités riches, une grande extension ; par exemple, il inclura les mines du Laurion, à Athènes (146, 337). Souvent, il deviendra, avec l'artisanat, le principal point d'application de la poussée esclavagiste. On verra même, en maintes cités des esclaves peupler l'appareil d'État... (146, 37-8).

Ainsi, la caractéristique essentielle du MP 3 ne semble pas pouvoir être repérée dans ce que montre l'instance économique : c'est encore un MP communautaire, c'est-à-dire une forme où aucun type spécifique d'exploitation ne s'affirme nettement. Certes, diverses formes d'exploitation s'y dessinent, que ce soit dans l'*oïkos* familial, plus ou moins renforcé d'esclaves, ou dans la différenciation des fortunes familiales qui place les plus pauvres sous la menace récurrente de l'esclavage pour dettes ou de l'hectémorat (lequel est une sorte de métayage imposé au débiteur), mais ces formes demeurent contenues et combattues. La spécificité du MP 3 lui est, en quelque sorte, extérieure : elle tient à son intime connexion avec une forme politique — la citoyenneté et la cité — qui, précisément, aide à maintenir son fragile équilibre socio-économique, c'est-à-dire freine durablement la pure dérive esclavagiste, tout en donnant à la communauté une force politique et militaire suffisante pour résister aux assauts des puissants états tributaires. Si tel est bien le cas, on conçoit que le MP 3 ne puisse recevoir une dénomination qui exprimerait son essence économique : il faut se résigner, faute de mieux, à le dire antique.

[Retour à la table des matières](#)

#### 44. MP 4 — Mode de production paysan

Enlevez l'organisation citoyenne et la tendance esclavagiste : le MP 3 ainsi débarrassé de ses traits les plus originaux, apparaîtra alors comme une forme

archaïque du MP paysan. Weber l'a pressenti, lorsqu'il impute aux lacunes des sources documentaires, l'oubli des paysans libres, présents à Rome et à Sparte, comme en Égypte et en Israël (150, 47).

Dans sa forme la plus pure, le MP 4 est soit un mode d'auto-subsistance, soit un mode d'auto-exploitation. C'est le marché qui fait la différence. S'il fait défaut ou s'il demeure marginal, le MP paysan demeure fondé en A 1, c'est-à-dire investi par une communauté villageoise qui n'a plus la force politique des communautés anciennes, parce qu'elle est désormais inscrite dans un État vaste et divers, mais qui continue, néanmoins, de régler coutumièrement l'usage que le paysan libre peut et doit faire de sa propriété. La force enveloppante de la communauté villageoise est cependant exposée à des périls multiples. Elle peut être érodée par la pression administrative et fiscale de l'État, qui contraint à l'échange, ne serait-ce que pour se procurer l'argent des impôts. Elle peut être assujettie à la propriété d'un État tributaire ou à celle d'un puissant propriétaire plus proche, auquel cas le MP devient servagiste, voire esclavagiste. Elle peut, enfin, être captée dans un réseau d'échanges marchands très intenses, auquel cas sa force s'évanouit presque complètement. La propriété paysanne libre et parcellaire qui survit, dans ce contexte nouveau, est désormais fondée en A 2 : la terre devient l'instrument d'une production marchande, l'exploitation paysanne familiale prend la forme d'un faire-valoir direct, nom pudique de l'auto-exploitation d'une paysannerie acharnée à survivre (103-VIII, 182). Il y a auto-exploitation, dans l'exacte mesure où le paysan, virtuellement apte à revendiquer, en économie capitaliste, la rente de son sol plus le profit de son capital plus le salaire de son travail, se contente finalement de prix qui, à la limite, ne lui procurent ni rente, ni profit, ni même l'équivalent du salaire qu'il percevrait, comme manœuvre ou comme O.S., en délaissant sa terre.

Cependant, le MP 4 n'apparaît pas toujours dans sa forme pure et l'on peut même dire, paradoxalement, que sa purification est un effet secondaire du capitalisme ou du socialisme. En effet, la petite propriété parcellaire libre est souvent le fruit de la lente décomposition du MP servagiste ou latifundiaire et elle en porte des traces durables : elle demeure, alors, surchargée par un P 2 rentier et le fermage ou des formes bénignes de métayage remplacent le faire-valoir direct. Souvent aussi, elle est surchargée par le capital usuraire ou hypothécaire, comme l'a bien vu Kautsky (73, 130). En outre, aucune frontière étanche ne sépare le petit paysan indépendant du fermier (ou du propriétaire exploitant) capitaliste : le critère distinctif est l'emploi de travail salarié, mais le dosage de ce dernier peut être des plus variables. Si bien que le MP paysan ne semble avoir réussi à se déployer massivement, sous une forme pure, que dans les colonies vers lesquelles l'expansion capitaliste a rejeté le trop-plein de la population européenne : plaines du Middle West et futurs dominions britanniques. Là-bas, le cycle A 1 - A 2 a dû être parcouru derechef, avant que la paysannerie soit une nouvelle fois menacée ou atteinte par l'expropriation capitaliste (103-III, 209). Mais le paradoxe suprême a pu être observé en URSS où c'est la révolution d'Octobre qui a accouché la paysannerie libre, avant de la contraindre à la collectivisation : les koulaks des

années 1920 et 1930 n'étaient pas des fermiers capitalistes, mais plus modestement les bénéficiaires de l'immense MP 4, engendré par le partage révolutionnaire des terres (22, 182).

Au demeurant, Marx avait bien vu l'omniprésence du MP paysan (103-VIII, 185) et, s'agissant de la France, il avait bien évalué son rôle économique et politique, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (100, 91) : on ne s'étonnera donc pas d'en trouver des traces, plus ou moins actives, dans presque toutes les FE (n° 87).

[Retour à la table des matières](#)

#### 45. MP 5 — Mode de production artisanal

On trouvera, de même, des traces du MP 5, en presque toutes les sociétés (n°87), encore qu'ici, plus qu'avec le MP paysan, il faille prendre garde aux faux-semblants : le MP artisanal existe *comme tel*, si la propriété de l'instrument — A 2 — s'est rendue autonome, c'est-à-dire si les produits du travail artisanal sont effectivement destinés à l'échange marchand.

Malgré le rôle nécessaire qu'y joue l'échange, le MP 5 ne peut cependant être considéré comme une forme rudimentaire du capitalisme. Le maître-artisan n'est pas un capitaliste industriel et il ne peut le devenir, tant que prévalent les conditions constitutives du MP 5 : « son capital est entravé, dans sa substance aussi bien que dans sa grandeur de valeur, et n'a pas encore la liberté de mouvement du capital en tant que tel » (104, 208). Il est entravé dans sa substance, parce que l'artisan est homme de métier, homme *d'un* métier, et que des règles coutumières, souvent renforcées par de vigilantes corporations professionnelles lui interdisent tout débordement vers d'autres activités, fussent-elles nouvelles. Il est aussi entravé, dans sa quotité et dans son accumulation, parce que, comme le dit Marx, en prenant l'exemple du textile, « dans le système des corporations, le simple argent ne peut acheter des métiers à tisser pour mettre d'autres individus au travail, seul l'argent d'origine corporative, l'argent du maître le peut ; une réglementation fixe le nombre de tiers qu'un artisan peut utiliser, etc. Bref, les instruments font encore à ce point corps avec le travail vivant... qu'ils ne circulent pas véritablement » (102-I, 469).

De ce fait, le MP 5 se caractérise par une forme originale d'exploitation : des règles coutumières tendent à fixer les prix des marchandises, comme les salaires des compagnons et apprentis, si bien que le gain du maître artisan apparaît comme la rémunération de son habileté professionnelle, attestée par son chef-d'œuvre. Si l'on écarte les rites et les formes, cela revient à dire que l'exploitation des travailleurs est inscrite, elle aussi, dans des limites coutumières, encore que les aléas de la conjoncture viennent souvent bousculer celles-ci : d'où les révoltes sauvages des compagnons flamands ou du *popolo minuto* florentin (137). Mais les

maîtres-artisans ont d'autres sources de profit, que l'exploitation de leurs compagnons, dès que leurs produits se vendent, hors la ville où les prix sont réglés, et qu'ils touchent au commerce lointain : on le verra mieux, en étudiant le capital marchand — non pas en tant que mode de production, mais bien en tant qu'articulation des MP les plus divers (n° 80).

Laissons de côté, également, les diverses formes de soumission formelle du MP artisanal à des propriétaires P 3 (n° 15), pour observer que l'essor capitaliste ne tue pas l'artisanat : il le déloge et le déclasse. Dans les plus riches sociétés pré-capitalistes, le MP 5 occupe souvent une place importante. Le capitalisme le réduit à un rôle mineur et subordonné, il le déloge de toutes les activités qui vont devenir industrielles et le rejette, aux marges de l'industrie, dans la production semi-artistique et, surtout, dans l'entretien, le bricolage, le service après-vente, etc. Mais, simultanément, il lui adjoint le renfort d'une petite paysannerie qui lui ressemble de plus en plus (n° 8 et 28) et d'un petit commerce avec lequel s'établit une large interpénétration.

[Retour à la table des matières](#)

#### **46. MP 6 — Mode de production capitaliste-marchand**

La nature du MP 6 demeurera un peu mystérieuse, tant que nous n'aurons pu examiner, sous tous ses aspects, le rôle du capital marchand, car ce MP est un fruit tardif de cette articulation (n° 80).

Heers nous montre bien son fonctionnement, à Gênes, au XV<sup>e</sup> siècle, dans la production textile (64, 182-3) : les drapiers ne sont pas loin de contrôler les tisserands, mais ils sont, à leur tour, « dominés par des hommes d'affaires non spécialisés » qui sont de véritables P 3 capitalistes, maîtres réels de la pyramide artisanale des producteurs. Mais, ni à Gênes ni ailleurs, ces capitalistes ne sont aucunement soucieux de prendre un contrôle direct de la production et d'y investir. C'est dans le commerce lointain qu'ils font tourner leurs nefs et leurs capitaux, c'est en vue de la grande aventure maritime ou du prêt aux marchands et aux puissants, qu'ils constituent des sociétés occasionnelles ou permanentes et non pas en vue d'élargir l'assise de la production. Fondamentalement, ils sont et ils demeurent des capitalistes marchands, si bien que le MP qui dérive de l'artisanat, sous leur tutelle, ne se spécifie pas par un mode d'exploitation original. Sous leur pression, les diverses catégories de producteurs, du drapier au tisserand et, plus encore, du maître-artisan au compagnon, doivent sans doute voir leur rémunération se resserrer, mais cela n'est pas nécessairement l'objectif premier de la soumission formelle : s'assurer un approvisionnement régulier voire un monopole, en produits de bonne vente internationale, sans prendre le risque de s'investir, dans une production parfois aléatoire, voilà qui peut suffire à actionner les capitalistes

marchands, d'autant qu'un tour de vis excessif entraînerait des soubresauts politiques, dans des cités où les « arts » corporatifs ont du poids.

Mais le temps fait son œuvre et, dans les villes artisanales et marchandes des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, en Europe occidentale, le marchand qui devient industriel est l'un des cheminements que suit la lente maturation du véritable MP capitaliste : la soumission formelle se convertit plus ou moins en soumission réelle, la manufacture relaie l'artisanat, non sans blocages corporatifs.

Cependant, le MP 6 n'est pas appelé à se fondre, tout entier, dans le capitalisme industriel. Longtemps et parfois très puissamment, il survit aux confins du marché mondial capitaliste, dans l'exploitation coloniale comme dans l'usure appliquée aux paysanneries ; il survit, aussi, au cœur même des FE capitalistes, dans la banque et la finance, tardivement converties par le MP 10, il survit, enfin, en position médiocre, dans un domaine immense que l'essor capitaliste lui ouvre désormais : la boutique. Il faut bien voir, en effet, que le MP capitaliste proprement dit (le MP 10) ne condamne pas chaque capitaliste à se faire, jusqu'au dernier stade du détail, le vendeur final de ses propres produits, alors qu'il porte à un niveau sans précédent le volume, toujours croissant, des marchandises à vendre, alors surtout qu'il fait de la vente — de la réalisation finale de la valeur — le stade ultime et décisif de toute la production capitaliste. Dès lors, le commerce n'est plus une activité marginale, son expansion devient une fonction inhérente à l'accumulation capitaliste, même si le MP 10 ne s'en empare pas totalement : le capital marchand, jadis articulation de sociétés lointaines et de MP divers, naguère mode de production de plein exercice (le MP 6), devient ainsi un énorme appendice du MP 10 et c'est à ce titre qu'il finit par se mêler avec les séquelles du MP artisanal.

[Retour à la table des matières](#)

#### **47. MP 7 — Mode de production esclavagiste**

« L'économie esclavagiste... dont les différentes formes vont du système patriarcal orienté avant tout vers la consommation personnelle, aux plantations proprement dites, travaillant pour le marché mondial » (103-II, 182) est tout entière représentée par le MP 7. Ce qui change, en effet, d'une forme extrême à l'autre, ce n'est pas la texture intime du mode de production, mais bien son insertion locale et internationale : le même MP entre dans la composition de multiples FE et s'inscrit dans divers systèmes mondiaux.

Les formes concrètes du MP esclavagiste sont des plus variables : les esclaves peuvent devenir nombreux dans l'*oikos* familial, jusqu'à subvertir le MP antique ; ils peuvent être affectés à l'exploitation de mines ou de vastes domaines, tels ceux qui se révoltèrent sous la conduite de Spartacus (144, 184) ; ils peuvent être casés,

en de petites exploitations presque individuelles ; ils peuvent être employés, en des ateliers, comme ceux que possédait le père de Démosthène (110, 133) ou en de plus vastes « manufactures », souvent étatiques, ils peuvent être transportés, par pleins navires, jusqu'aux plantations américaines, comme celle qu'exploitait Washington (40, 20). Dans toutes ces formes, la même logique est à l'œuvre : la main-d'œuvre servile est un outil à entretenir, elle n'a aucune maîtrise sur aucune part de son produit, si ce n'est par l'occasionnelle bienveillance d'un maître qui peut toujours changer d'avis. La condition matérielle et morale de l'esclave peut varier, dans certaines limites. L'image extrême de l'esclave-marchandise, soumis à tous les caprices de son possesseur, n'est certes pas inexacte, mais elle ne caractérise pas toutes les formes de l'esclavage. Toutes, en revanche, sont marquées par la totale dépendance économique de l'esclave.

Dès que cette dépendance s'atténue, le MP 7 commence à dériver vers d'autres formes, servagistes notamment. Encore faut-il que cette dérive soit suffisamment générale, qu'elle cesse de dépendre de hasards non significatifs. La faveur dont quelques esclaves lettrés jouissent au siècle d'Auguste n'est pas l'indice d'une transformation du MP. Mais l'extension du colonat, à partir du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. a bien une telle valeur : elle atteste que les ressorts de l'économie esclavagiste se distendent (117, 319).

[Retour à la table des matières](#)

#### 48. MP 8 — Mode de production servagiste

Parfois dérivé d'un MP esclavagiste, parfois issu des syncopes d'un État tributaire, le MP 8 peut aussi se former par la subversion d'un MP communautaire ou paysan. Engels note ainsi « la naissance d'un deuxième servage, à partir de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle en Allemagne » (44, 299) et, avec l'accord de Marx, il généralise cette observation : « Certainement, le servage et l'assujettissement à la corvée ne sont pas une forme spécifiquement médiévale et féodale, nous la rencontrons partout, ou presque partout, où le conquérant fait cultiver la terre à son compte par les anciens habitants » (44, 301). L'une des plus fortes poussées du « deuxième servage » n'est d'ailleurs pas due à la conquête, mais à une incitation marchande : c'est celle qui se manifeste, dans de nombreuses régions à l'est de l'Elbe, aux XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, lorsque le capital marchand, bien ancré dans les villes de la Hanse, offre un débouché stimulant aux blés et autres produits exportables (133).

Dire du MP 8, qu'il est « féodal » est une triple erreur : c'est prendre un cas particulier, celui de l'Occident médiéval, pour un type général, c'est baptiser ce type selon certaines particularités du système politique qui lui est *alors* associé, c'est, enfin, négliger la caractéristique *intrinsèque* de ce MP qui repose sur l'exploitation rentière des serfs.

Quelle que soit son origine, le MP servagiste intéresse principalement l'agriculture, mais non exclusivement : on en trouve trace, également, dans les ateliers « artisanaux » des monastères et domaines médiévaux ou dans certaines exploitations minières (147, 157). Ce MP se caractérise par un type particulier d'exploitation : la rente. La rente servagiste n'est jamais une redevance simple et fixe, c'est toujours un système complexe de prestations et d'obligations : corvées dues au maître, c'est-à-dire rente en travail, prestations en nature, c'est-à-dire rente en produits, parfois redevances en argent, c'est-à-dire rente déjà monétarisée, souvent aussi, obligations multiples, par exemple de moudre son grain au moulin banal ou de cuire le pain au four banal, etc. La rente n'est pas la caractéristique exclusive du MP servagiste, on l'observe également dans d'autres MP, mais ce qui la spécifie, ici, c'est son ampleur, son omniprésence, ses variations plus ou moins arbitraires et, surtout, *l'aléa qu'elle fait peser sur un paysan qui ne peut lui échapper* : il est attaché à sa terre, n'est pas libre de sa personne, ni de ses actes, et il doit, en priorité, fournir les corvées et les redevances exigées de lui, quels que soient, par ailleurs, les aléas du climat, des guerres ou de la vie.

[Retour à la table des matières](#)

#### 49. MP 9 — Mode de production latifundiaire

À vrai dire, la notion de MP féodal ou d'économie féodale, parfois avancée par Marx et dont la tradition stalinienne a fait le stade de développement historique qui précède nécessairement le capitalisme, recouvre des MP distincts dont les deux principaux sont les MP 8 et 9. On ne comprendrait rien au problème dit de la transition de la féodalité au capitalisme, en Europe occidentale, si l'on ne voyait que l'agriculture avait, depuis longtemps, perdu son caractère servagiste, lorsque le capitalisme manufacturier puis industriel, y a pris tournure. Le grand bruit fait par la Révolution française autour des « privilèges féodaux » s'appliquait, en fait, à de rares séquelles d'un système politique féodal et à des séquelles, plus rares encore, d'une économie proprement servagiste, on aura l'occasion de l'établir (n° 117).

Le MP dominant dans l'agriculture — et dans la FE française ou anglaise, au XVIII<sup>e</sup> siècle *et bien avant cela*, n'est plus un MP 8. C'est un MP nouveau que l'on peut dire *latifundiaire* ou *domanial*, parce qu'il met en présence les propriétaires de domaines souvent vastes et des paysans *libres* qui les exploitent, par *petites* parcelles, moyennant une rente qui a *perdu* son caractère servagiste. Marx indique bien ce changement, lorsqu'il note que « le métayage ou système d'exploitation avec partage du produit peut être considéré comme une forme de transition entre la forme primitive de la rente et la rente capitaliste » (103-VIII, 182), mais il ne faut pas, pour autant, réduire le MP 9 au seul métayage. La rente primitive, c'est la forme d'exploitation typique du MP servagiste. La rente capitaliste est une relation originale et complexe, sur laquelle nous aurons à revenir (n° 81), mais qu'il suffit

de caractériser, ici, comme un *loyer* du sol. Or, ce que l'on observe en Italie, dès les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (124, 25) et en France ou en Angleterre, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est une permanente poussée des paysans, pour imposer ou acheter à la fois leur liberté personnelle et la transformation de leurs redevances en une rente *aussi fixe et aussi faible que possible* (poussée qui d'ailleurs se poursuit, assez souvent, jusqu'au pur et simple achat de tout ou partie de la terre qu'ils exploitent, auquel cas on atteint au MP 4). La rente, aussi fixe et aussi faible que possible, prend, en maintes régions, la forme d'un partage du produit, c'est-à-dire d'un métayage, mais, en maintes autres régions, elle se traduit, déjà, par un simple loyer du sol, par une rente en argent, de quotité fixe, éventuellement encore assortie de quelques prestations et obligations complémentaires, irritantes mais symboliques (sauf lorsque la « réaction féodale » du XVIII<sup>e</sup> siècle tend à les réactiver et à les accroître). Autrement dit, le métayage est sans doute, en Europe occidentale, la forme dominante du MP 9, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (153, 142) mais le bail à ferme est loin d'y être inconnu et — sauf le cas où il s'accompagne déjà d'un salariat substantiel, ce qui le porterait vers le MP 10 — il ressortit, lui aussi, au MP 9. En outre, les exemples pris en Europe occidentale ne doivent pas tromper : le MP latifundiaire connaît aussi de beaux jours, sous d'autres latitudes, particulièrement en Amérique latine.

[Retour à la table des matières](#)

## 50. MP 10 — Mode de production capitaliste

Je ne m'exposerai pas au ridicule de résumer, en une page, *le Capital* où Marx analyse, sous tous ses angles, le MP capitaliste et le type d'exploitation qui le spécifie. Peut-être faut-il, en revanche, bien marquer les limites et l'extension de ce MP. Il apparaît et se différencie nettement du MP capitaliste-marchand, à partir du moment où le capital-argent, personnifié par un propriétaire P 3, se soumet *réellement* la production : réellement, c'est-à-dire en prenant directement son contrôle, en écartant l'écran artisanal, en agençant une production extensivement tournée vers le marché. Dès lors s'amorce la réaction en chaîne où se fondent et s'opposent le capital-argent et le travail salarié, P 3 et T 5, et dont découle la révolution industrielle. Réaction qui tendra à s'emparer de tout l'espace économique et à élargir considérablement celui-ci. « Rien n'est propre au capital, si ce n'est le regroupement des nombreux bras et instruments qu'il trouve devant lui. Il les agglomère sous sa férule. C'est tout ce qu'il accumule en réalité » (102-I, 472). Cependant, cette accumulation réelle de travailleurs et de moyens de production s'accompagne de l'accumulation d'un capital qui envahit tous les domaines de l'activité économique existante et en crée sans cesse de nouveaux. « Le procès de valorisation du capital a essentiellement pour but de produire des capitalistes et des travailleurs salariés » (102-I, 478) et, donc, de substituer ceux-ci aux autres classes de la société, enracinées dans d'autres MP. Néanmoins, cette tendance générale, aussi puissante soit-elle, requiert du temps, ne réussit pas à

surmonter tous les obstacles, et en suscite de nouveaux, avec lesquels elle doit composer, si bien que, *jamais*, le MP 10 ne réussit à occuper seul la totalité d'une FE.

Le MP 10 subvertit l'artisanat et fonde la manufacture, puis l'industrie : c'est son terrain d'élection. Dans l'agriculture « le capitaliste s'insinue comme intermédiaire (historique) entre le travail et la propriété foncière » (102-I, 470) et prend, de la sorte, la forme d'un fermier capitaliste, à moins qu'il ne finisse par absorber pleinement la propriété. Ailleurs, dans les transports notamment, « des entreprises qui auraient été impossibles à des capitaux isolés », le deviennent, à partir du moment où la forme (P 3) <sup>2</sup> arrive à maturité, ce qui permet « à des entreprises jadis gouvernementales », de se constituer en sociétés (103-VII, 102). Avec ce dernier cas, on frôle une limite mobile : selon les époques et les pays, le rail, la route, la poste, les télécommunications, l'aéronautique et l'industrie spatiale seront *ou non*, à la portée des capitaux associés ; chaque cas appelle une analyse précise des blocages et de leur éventuel dépassement. Ailleurs encore, dans la finance et le commerce, le MP 10 se marie au MP 6, avant de conquérir l'une puis l'autre de ces activités, sans d'ailleurs envahir tout à fait la seconde. Le cas est plus complexe encore, dans l'immobilier où l'urbanisation induite par le capitalisme fait naître des besoins auxquels le MP capitaliste s'attaque tardivement, ce qui permet la maturation de variantes immobilières des MP 6 et 9, dont le capitalisme immobilier doit ensuite s'accommoder, non sans immixtions des villes ou des États, c'est-à-dire de pouvoirs politiques, eux-mêmes orientés de façon très variable ; phénomène complexe, donc, et dont l'étude est à peine commencée (139/90). Qui plus est, le MP capitaliste, non content de s'appliquer à la production et aux échanges qui en *réalisent* la valeur, déborde vers toutes les activités sociales qui, dans le contexte politique et idéologique propre à chaque société, offrent l'occasion de réaliser un profit ; ainsi, par exemple, s'étend le domaine des services marchands et rentables. Cette dernière poussée ne doit pas être conçue comme un débordement du MP 10, hors l'économie ou hors la production, car ni l'une ni l'autre ne sont des champs clos, des domaines délimités une fois pour toutes. *La nature même de la production et de l'économie est modifiée par le MP capitaliste ; mais ce n'est pas encore le moment d'en traiter* (n° 62).

De tous les obstacles que le MP 10 doit bousculer ou contourner, l'État est finalement le seul qui se révèle insurmontable. Certes, le MP capitaliste réussit souvent à s'en accommoder, par exemple, en cantonnant, dans une position rentière, les États exotiques et dépendants dont il exploite les ressources naturelles, ou en s'associant aux États plus puissants, en des entreprises d'économie mixte qui oscillent plus ou moins, à la limite du MP 10 et d'un MP 12, voire d'un MP 15. Certes, les États qui font obstacle à la libre expansion du MP capitaliste, ne sont pas non plus à concevoir comme des pouvoirs sociaux étrangers à son influence, loin s'en faut. Mais il n'en reste pas moins que les luttes de classes qui déterminent l'existence, la substance et l'orientation des États, conduisent souvent ceux-ci, dans des conditions sur lesquelles il nous faudra revenir, à contenir, voire à *remplacer*

le MP 10, à lui substituer, en des domaines parfois essentiels, un MP étatique-capitaliste, dont on établira la spécificité.

[Retour à la table des matières](#)

### **51. MP 11 — Mode de production coopératif**

Le MP 11 est une forme de transition, entre le MP capitaliste... et un MP socialiste qui n'existe pas encore et qui se caractériserait par une effective généralisation de la propriété des travailleurs associés. Dans le MP coopératif, « les travailleurs en tant qu'association sont leur propre capitaliste » observe Marx (**103-VII**, 105). Bettelheim commente cette remarque : les travailleurs sont en mesure de s'approprier la valeur qu'ils produisent, ce qui supprime la contradiction entre le capital et le travail, à l'intérieur de la firme, mais n'affecte en rien ses manifestations, à l'échelle de la société (**22**, 463). Autrement dit, les coopérateurs cessent d'être exploités par un patron, puisqu'ils se sont substitués à lui, mais ils restent soumis à une exploitation plus diffuse, par le jeu du marché capitaliste dont ils demeurent dépendants. Si bien « qu'évidemment (les coopératives) reproduisent et ne peuvent pas ne pas reproduire partout, dans leur organisation effective, tous les défauts du système existant » (**103-VII**, 105). Ceci vaut pour un environnement capitaliste, mais il est difficile d'apprécier ce que le MP coopératif peut devenir dans un autre environnement, car les seules autres expériences, connues à ce jour, s'inscrivent soit dans le contexte chaotique d'une économie en transformation rapide, comme la NEP soviétique, soit dans des FE dominées par un MP étatique-socialiste où les allures coopératives que reçoivent les artels artisanaux et les kolkhozes paysans ne peuvent faire illusion : ce ne sont pas des coopératives, pas plus que le Soviet suprême n'est un Parlement. Le MP 11 demeure, à ce jour, une forme mineure et rare.

On aura d'ailleurs noté que ce MP s'exprime par une formule exceptionnelle. Alors que la plupart des autres MP, décrits au § 6 de l'annexe, résultent, quant à leur formule maîtresse, de la conjonction d'éléments qui sont tous normalement compatibles entre eux, le MP 11 présente, à cet égard, une anomalie. Les termes A 4 et P 5 qu'il inclut ne sont pas aptes à une coexistence simple et durable : la propriété capitaliste des moyens de production et d'échange — (A 4) — tire ce MP vers le droit commun capitaliste, les travailleurs-proprétaires associés — (P 5) — le tirent vers quelque socialisme. En un contexte capitaliste, la contradiction se résout, comme on l'a vu, par une corrosion des potentialités socialistes de ce MP. En un contexte socialiste, la contradiction pourrait être dépassée, si A 5 relayait A 4 ou, en langage plus politique, si les formes coopératives de l'autogestion étaient coordonnées par une planification démocratique convenable : mais, aujourd'hui, ces dernières expressions désignent des objectifs et non des réalités déjà expérimentées.

[Retour à la table des matières](#)

## 52. MP 12 — Mode de production étatique-capitaliste

Des États apparaissent comme partenaires permanents ou occasionnels dans plusieurs des MP précédents. Permanents, dans le MP 2 ou dans le MP 3 (du côté de l'*ager publicus*). Occasionnels, mais point exceptionnels, dans les MP 7 et 8, encore que, le plus souvent, il soit difficile de distinguer le Prince, grand propriétaire esclavagiste ou servagiste parmi d'autres, et l'État, détenteur abstrait de propriétés qui entrent dans la composition de son pouvoir : l'abstraction de l'État n'est pas une donnée éternelle, c'est un lent et difficile processus. Partenaires plus rares, enfin, dans les MP 5, 6, 9 ou 10 : on a vu, dans ce dernier cas, la position marginale de l'économie mixte.

Pourquoi, dès lors, faire une place particulière aux interventions de certains États dans l'économie, jusqu'à spécifier un MP étatique-capitaliste ? Parce qu'il s'agit là d'une mutation structurelle majeure, d'une irruption massive des États dans la structure économique et de l'économie dans la structure politique. En affirmant ceci, je pose évidemment plus de problèmes que je n'en résous et, pour y voir clair, il faudra avancer par étapes : l'étude du MP 12 n'est que la première de ces étapes.

Le MP étatique-capitaliste voit un État occuper pleinement la place de l'élément P dans sa formule, mais ce n'est pas l'affaire de n'importe quel État : il s'agit toujours d'un type d'État, fondé sur une FE où le MP capitaliste, voire le MP latifundiaire, demeurent prédominants et, souvent, prépondérants. Dans un environnement capitaliste ou apte au capitalisme, l'État devient l'un des principaux propriétaires capitalistes, mais, parce qu'il est l'État et non pas un propriétaire privé et *parce qu'il a été conduit à ce rôle par certaines luttes de classes nationales ou internationales*, il ne peut se comporter comme un propriétaire privé.

Tant que les entreprises exploitées directement par l'État demeurent marginales, sa propriété n'affecte guère le MP capitaliste. Entre l'Arsenal de la République Sérénissime et ceux de Toulon ou de Brest, la différence est inessentielle et Engels peut ironiser, à bon droit, sur le socialisme du schnaps et de la betterave (43, 337) qui naîtrait de la propriété étatique des distilleries... On reste encore dans ce domaine incertain, quand l'État vole au secours des compagnies, peu aptes à rassembler les immenses capitaux requis pour l'installation des chemins de fer ou quand, poussé par les nécessités de la Première Guerre mondiale, il en vient à régler la rotation des navires et la répartition des matières premières. La novation s'accomplit, lorsque l'État se substitue durablement au capitalisme défaillant, pour initier ou accélérer le développement industriel du pays et plus encore, lorsqu'il est conduit à expulser le capital privé d'entreprises ou de branches entières de l'économie. On peut juger, plus précisément, de l'ampleur de la novation, en observant quelles réponses sont données à trois questions liées :

1. – est-ce que l'appropriation étatique des moyens de production se stabilise et s'institutionnalise ? 2. – est-ce qu'elle demeure respectueusement limitée, dans une aire donnée, ou est-ce qu'elle s'accompagne d'une dynamisation et d'une expansion du secteur devenu public ? 3. – est-ce qu'elle s'accompagne, enfin, d'une stimulation générale de l'économie et d'un développement, mieux coordonné, des moyens de recherche, de régulation et de formation, c'est-à-dire d'une tendance à remplacer A 4 par A 5 (n° 27) ? Plus les réponses à ces questions tendent vers la précarité, l'inhibition et la non-utilisation spécifique du secteur public, plus il y a de chances que la cristallisation du MP 12 ne s'opérera pas et que le MP 10 en recueillera finalement les profits et les dépouilles. À l'inverse, plus s'affirme le dynamisme, voire le *leadership*, du secteur public et mieux le MP 12 se spécifie. L'affaire, on le voit, ne se tranche jamais *in abstracto* : la consolidation et l'utilisation du MP 12 sont, comme sa naissance, sous la dépendance directe des luttes de classes en cours.

L'expérience de nombreuses sociétés contemporaines atteste que, sous des conditions empiriques variables et qui appellent toujours une étude détaillée, le MP étatique-capitaliste entre désormais dans la composition de maintes FE : la place qu'il y tient et le rôle qu'il y joue sont certes des plus variables, mais ce n'est pas encore le moment d'en juger.

La différence entre le MP 10 et le MP 12 peut sembler purement formelle à ceux qui l'analysent comme le remplacement des polytechniciens, cadres dirigeants d'un (P 3)<sup>3</sup> par des polytechniciens, cadres dirigeants d'un P 4. Le fait est que, sur un point essentiel, ces deux MP demeurent étroitement apparentés : *le type d'exploitation qui les caractérise est fondamentalement le même* : l'un et l'autre sont des MP capitalistes, producteurs de plus-value et de profit, exploitateurs du travail salarié, le cas n'est pas douteux. Néanmoins, deux différences majeures les séparent. L'une concerne le point d'application des luttes de classes. L'autre résulte des fonctions inéluctablement imparties aux États développés contemporains. L'une et l'autre révèlent toute la portée des blocages inhérents aux propriétaires capitalistes, fussent-ils de la forme (P 3)<sup>3</sup>.

Première différence majeure : dans toutes les sociétés capitalistes développées, les luttes de classes se jouent à la fois dans l'entreprise et dans la cité ; avec le MP 10, le mouvement ouvrier est inscrit dans un jeu triangulaire, dont le patronat et les « pouvoirs publics » sont les autres partenaires ; avec le MP 12, la lutte se simplifie et se clarifie, le mouvement ouvrier est le partenaire direct de l'État, l'écran des propriétaires privés a disparu. La lutte économique est, *ipso facto*, politique. Seconde différence : l'État-patron ne peut être un patron comme les autres, il a nécessairement d'autres objectifs que la seule accumulation de son capital (ou que l'aide à l'accumulation du capital, dans le secteur qui demeure sous la coupe d'un MP 10), il est devenu l'agent responsable de l'équilibre et du développement économique et, cahin-caha, il est porté à introduire quelque cohérence entre les diverses activités sociales auxquelles il participe, dans

l'économie *et ailleurs*. Le contrôle d'un MP 12 lui donne les moyens d'atteindre ces ambitions et d'en concevoir de plus grandes, sinon la volonté et la possibilité d'en tirer toujours le meilleur parti. Bref, ces deux différences se conjuguent en ceci : elles révèlent que la propriété privée des moyens de production est devenue un obstacle au développement économique et social et que l'on peut efficacement s'en dispenser. Le MP étatique-capitaliste n'a rien de socialiste, mais il aide puissamment à rendre le socialisme concevable.

[Retour à la table des matières](#)

### **53. MP 13 — Mode de production « colonial »**

Inspiré par les recherches de Rey (125), ce MP sera étudié, plus précisément, avec l'ensemble des phénomènes coloniaux (t. 1, n° 101). Indiquons seulement qu'il est, comme les MP élémentaires rassemblés sous la rubrique MP 1, l'indice d'un problème plus que l'énoncé d'une solution avérée : dans les sociétés colonisées, des MP communautaires opposent souvent une très forte résistance passive aux pressions du capital marchand ou du capitalisme pleinement développé et il faut une forte intervention de l'État colonisateur, pouvant aller jusqu'à l'organisation durable du travail forcé, pour rompre les charmes et les solidarités des communautés primitives et inclure leurs membres dans le mouvement général de l'accumulation capitaliste. Le MP 13 décrit l'organisation quasi esclavagiste qui s'instaure de la sorte. Sa formule, riche de conjonctions exceptionnelles (voir les n°s 9 à 11 de l'annexe), dit assez à quel point la contrainte étatique est nécessaire pour forcer l'accouchement local du capitalisme. Mais il n'est pas établi, pour autant, que cette formule soit pertinente en tous ses aspects.

[Retour à la table des matières](#)

### **54. MP 14 — Mode de production esclavagiste-concentrationnaire**

Le MP 14 présente, lui aussi, une formule où des éléments normalement peu aptes à se combiner (voir les n°s 9, 12 et 13 de l'annexe), y sont néanmoins contraints, par une pression étatique adéquate. D'ailleurs, ce MP n'est pas sans parentés, formelles et réelles, avec le précédent. Il se différencie cependant du MP 13, par le fait qu'il n'a pas à rompre des communautés primitives, mais s'applique à des populations déjà accoutumées aux échanges marchands et au travail salarié, déjà aptes à l'industrie. Sa logique propre échappe à l'économie : en termes de production ou de profit, il est nécessairement moins efficace que les MP 10, 12 ou 15, dont il prend partiellement la place. Par ce dernier trait, il se différencie également du MP 7 : l'esclavage classique, même dans les plantations américaines ouvertes sur le marché mondial, avait sa rationalité économique propre, il était efficace et rentable et a pu supporter longtemps la concurrence d'autres MP à dominante paysanne ; en revanche, il n'a jamais pu se mesurer avec

aucun des MP aptes à l'industrie, tandis que, précisément, le MP esclavagiste-concentrationnaire est loin d'être limité à l'agriculture, aux mines et aux travaux publics, malgré ses médiocres performances.

Il est vrai que les « performances » attendues de ce MP ne sont pas d'ordre économique — en tout cas, pas directement. C'est toujours pour des raisons d'ordre politique — qui seront à étudier comme telles — que les diverses variantes de ce MP ont pris forme, en divers types d'États. Néanmoins, la relative variété des États concernés et des structures politiques impliquées ne doit pas empêcher de concevoir ce MP selon un même modèle, pour toutes les FE où il apparaît avec quelque consistance : le statut des travailleurs qu'il emploie et que, souvent, il extermine, la régression technique qui s'ensuit, l'organisation policière selon laquelle s'exercent les fonctions du propriétaire étatique, ne se différencient guère, d'un type d'État à l'autre.

[Retour à la table des matières](#)

### **55. MP 15 — Mode de production étatique-socialiste**

Les représentations usuelles du MP dominant en URSS, en Chine et dans les autres pays qui se disent socialistes, s'inscrivent entre trois limites : il s'agirait simplement d'un nouvel avatar du MP capitaliste : ou bien, d'une autre forme du MP étatique-capitaliste, c'est-à-dire d'un capitalisme d'État ; ou enfin, il s'agirait d'un MP véritablement socialiste. En outre, la distribution de ces étiquettes varie, dans le temps, au gré des conjonctures politiques — comme si les MP se transformaient au même rythme que les BP (symbole sous lequel je subsume les directions des partis communistes, quelles qu'en soient la forme et la titulature ; le BP est l'abréviation respectueuse, par laquelle les communistes désignent le Bureau politique de leur parti, en France et en quelques autres pays). J'entends me séparer de ces diverses écoles et établir que le MP 15 est une forme originale, distincte des MP 10 ou 12, que sa caractéristique essentielle est d'être une forme étatique-socialiste, et que, comme les MP capitaliste ou étatique-capitaliste, cette forme peut connaître et connaît une riche gamme de variantes.

À vrai dire, il est à peine besoin de marquer les différences entre les MP 10 et 15, tant elles sont fortes et évidentes : le MP capitaliste repose sur une propriété privée, héréditaire et aliénable, qui le fragmente en un système d'entreprises individuelles, de sociétés et de groupes, plus ou moins activement concurrents, système incoordonné, c'est-à-dire mû par des processus distincts et contradictoires d'accumulation du capital, nonobstant les cartels et effets de dépendance qui réduisent, partiellement et localement, le jeu de la concurrence par les prix. J'arrête cette énumération qui pourrait se poursuivre longtemps encore : aucun de ces traits ne caractérise le MP 15, ni dans son activité nationale, ni, *a fortiori*, dans son activité internationale.

La vraie frontière à marquer est celle qui sépare les MP 12 et 15. Si elle est clairement tracée, il pourra demeurer que, du *point de vue des structures et des pratiques* politiques ou idéologiques, les sociétés assises sur un MP 15, peuvent ne pas s'être suffisamment différenciées des sociétés assises sur des MP capitalistes, mais c'est là un problème à laisser en suspens, jusqu'à ce que nous puissions en venir à l'analyse des États et des idéologies (t. 1, n<sup>os</sup> 29 et 64). Ici, du point de vue de l'instance économique, seule la structure propre des MP nous intéresse, provisoirement.

Or, la frontière entre les MP 12 et 15 est tout à fait nette. Le MP étatique-capitaliste résulte, on le sait, d'une irruption massive de l'État dans l'économie, mais néanmoins d'une irruption encore très limitée. Donc, partielle et minoritaire : le MP 12 demeure toujours inscrit dans une FE où le MP 10 et d'autres MP pré-capitalistes pèsent d'un poids décisif ; dans une FE, aussi, toujours inscrite dans le marché mondial capitaliste qui, même en phase d'autarcie ou de blocus guerrier, continue d'exercer, sur elle, une influence majeure. Avec le MP étatique-socialiste, le tableau change, l'immense majorité et, à la limite, la totalité des moyens de production passe sous la coupe de l'État. Les MP qui sont les compères décisifs du MP 12, notamment les MP capitaliste, latifundiaire et, s'il en restait trace, le MP servagiste, disparaissent complètement. Le MP 15, enfin, autorise, sinon une complète rupture avec le marché mondial capitaliste, du moins une bonne maîtrise des échanges avec l'extérieur et des impulsions reçues de l'extérieur. C'est donc bien une forme spécifique — encore qu'à l'avenir, il puisse éventuellement se présenter des conjonctures historiques permettant à certaines sociétés d'élargir progressivement leur MP 12, auquel cas la discontinuité que je souligne pourrait, localement, s'effacer ; mais ce n'est là qu'une hypothèse, aujourd'hui vide de tout contenu : partout le MP 15 est né d'une discontinuité politique et s'est inscrit dans la structure économique, comme une forme tout à fait distincte du MP 12 et de son environnement habituel.

Mais pourquoi dire de cette forme spécifique qu'elle est étatique-socialiste ? Parce que telle est bien sa nature propre. C'est une forme étatique, le cas n'est pas douteux. Toutes les fonctions de la propriété y sont exercées par le pouvoir politique. L'appareil de direction et de gestion des entreprises est, de fait, une branche de l'appareil d'État, les principales décisions dont résultent les investissements, les productions, les prix et les revenus, appartiennent à cet appareil. Mais c'est aussi une forme socialiste, parce qu'elle a supplanté l'appropriation privée des moyens de production et les a collectivisés, c'est-à-dire placés sous le contrôle direct d'un pouvoir d'échelle sociale. C'est une forme née de la socialisation étatique des moyens de production. Soit dit au passage, les structures économiques — et autres — ne ressortissent pas à la morale politique : le fait que le mouvement ouvrier, visant au socialisme, avait d'autres desseins et d'autres espoirs, que de construire une société telle que l'URSS, ne change rien au résultat ; le fait que le mouvement ouvrier et d'autres forces politiques aspirent

désormais à une autre forme de socialisme et, au nom de cet espoir, contestent la valeur socialiste des structures soviétiques ou autres, n'y change rien non plus. Dans l'ordre économique, le socialisme désigne toutes les formes de l'appropriation collective des moyens de production, toutes les formes de leur socialisation : que les formes déjà expérimentées ne soient pas exaltantes, voilà qui doit rendre le mouvement ouvrier hostile au socialisme étatique, mais cela n'autorise pas à nier le caractère étatique-socialiste du MP 15. Pas plus que les autres aventures humaines, le socialisme n'est une idylle : il n'est pas simplement l'enjeu d'un combat, il est aussi un lieu où le combat devra se poursuivre, car « le socialisme à visage humain » ne naîtra d'aucun miracle.

La spécificité du MP 15 se reconnaît également au type d'exploitation dont ce MP est le siège. Fondamentalement, cette exploitation demeure apparentée à la production de plus-value, en ce sens que les travailleurs, créateurs de la richesse sociale, n'ont pas plus — et ont souvent moins — d'influence que les T 5 des MP capitalistes, quant à la fixation de leurs revenus. Ceci invalide la thèse de Naville qui voit, dans ce système, une forme d'exploitation mutuelle (112-II), car des classes différentes et antagonistes sont aux prises, ici, comme dans les MP 10 ou 12, quoique ce ne soient plus les mêmes classes. La forme exclusivement salariale qu'affectent tous les revenus fait parfois illusion (97, 98), mais elle n'est qu'une apparence inessentielle. La différenciation des classes sociales, inscrites dans le MP 15, tient à bien d'autres aspects, que l'on étudiera ultérieurement (t. 1, n° 26). Mais, s'il y a production de plus-value, il n'y a pas d'accumulation du capital, toute l'accumulation est sociale, si l'on veut bien négliger les prébendes des puissants qui disposent de revenus substantiels, mais ne bâtissent pas d'empires industriels ou financiers. Dans les sociétés où le MP capitaliste prédomine, les travailleurs sont privés d'autonomie, par la propriété des uns, par le pouvoir des autres et par l'idéologie qui sacralise cette propriété et ce pouvoir. Dans les sociétés fondées sur un MP étatique-capitaliste, ils demeurent privés d'autonomie, par l'effet du seul pouvoir et par l'idéologie qui le sanctifie, un premier verrou a sauté, celui de la propriété privée — et, de ce fait, le pouvoir étatique est devenu une force nue, souvent plus terrible encore, mais ceci est un autre problème (t. 1, n° 51). Avec le MP 15, l'exploitation est devenue purement politique.

C'est, d'ailleurs, ce trait qui explique pourquoi les diverses variantes des MP 15 sont souvent riches de faux-semblants : les apparences coopératives des kolkhozes et sans doute aussi des communes de type chinois, les réagencements de la gestion industrielle qui en déplacent plus ou moins le centre de gravité, de la firme au ministère, en passant par le trust ou le sovnarkhoze, les timides et fragiles instaurations de conseils ouvriers, les créations et les suppressions d'écrans spécialisés, comme les stations de machines et de tracteurs, ou, dans un autre domaine, comme les centrales d'import-export sont, le plus souvent, des variantes subsidiaires qui ne modifient pas les caractères essentiels du MP étatique-socialiste, parce qu'elles n'atténuent pas sa dépendance directe à l'égard du pouvoir politique central. L'analyse détaillée de ces formes est importante pour qui veut

comprendre les particularités de ce MP en telle période et en telle région, mais elle ne met pas au jour des variantes fondamentales. De Singapour à Détroit, le MP capitaliste présente bien des nuances sans cesser d'être lui-même. De Hanoï à La Havane, les particularités du MP 15, sans doute moindres, n'en sont pas moins appréciables, mais leur substance commune demeure.

[Retour à la table des matières](#)

**56.** Les quinze modes de production qui viennent d'être passés en revue sont des formes essentielles qui peuvent se manifester par bien des variantes, sans perdre leur identité. En outre, le chapitre 7 a montré que ces formes sont taillées en vue d'une analyse à très grande échelle des sociétés. Dès que l'on se propose d'effectuer une analyse plus fine, il convient de les enrichir de nuances multiples et de les démultiplier, selon la méthode qui a été indiquée et exemplifiée.

Il nous reste à prolonger, ici, les réflexions amorcées par chacun des chapitres consacrés aux éléments des MP : n'y a-t-il pas quelque autre mode de production aujourd'hui en gestation ? Non pas quelque variante nouvelle de l'un des MP connus et dont plusieurs peuvent, en effet, s'enrichir de telles variantes, mais bien quelque nouveau MP ?

Dans les faits, la réponse est négative, mais l'histoire demeure ouverte et peut nous réserver des surprises, point toutes heureuses : ni Marx, ni Lénine ne se sont doutés que le MP esclavagiste-concentrationnaire naîtrait des soubresauts locaux et mondiaux de la première grande révolution socialiste... : ni l'un, ni l'autre n'étaient non plus enclins à imaginer le socialisme, sous la forme du MP étatique-socialiste... La véritable question n'est pas de supputer ou de rêver l'avenir, mais d'y travailler attentivement, c'est-à-dire d'observer, avec la plus extrême vigilance critique, les tendances dont le présent est porteur et de repérer, par une critique aussi exacte que possible, les cheminements à éviter et les voies nouvelles à explorer précautionneusement. Tout ceci, bien sûr, dans l'exacte mesure où les forces immenses et sourdes dont le mouvement fait l'histoire, en laisseront la possibilité.

Dans cette perspective, *le cœur du problème, c'est l'État*. S'il fallait résumer en deux phrases toute la visée de Marx, je dirais : *l'appropriation collective des moyens de production ET le dépérissement de l'État*. Le MP 15, c'est l'appropriation des moyens de production SANS LE MOINDRE dépérissement de l'État, bien au contraire. On reviendra maintes fois sur ce thème tout à fait essentiel dont on peut, dès à présent, aborder certains aspects. Partout où l'occasion sera donnée, par grignotage ou en catastrophe, d'opérer la socialisation des moyens de production, rien ne serait plus tragique que de l'effectuer, derechef, en tendant à leur étatisation généralisée. L'expérimentation d'autres formes d'appropriation collective et la diversification de celles-ci, au sein d'une même société, sont la condition première d'une rénovation effective du socialisme, quelles que puissent

être, par ailleurs, les difficultés et les risques que ces formes nouvelles ne manqueront pas de comporter. Cette expérimentation et cette diversification peuvent, d'ailleurs, s'inspirer de germes multiples, déjà observables, mais dont une partie ne pourra être discutée qu'au moment où l'analyse des FE nous sera devenue familière (rôle du crédit et d'autres articulations, dosage du cocktail des MP dans une même FE, etc.). À l'échelle des MP pris isolément, trois pistes sont à explorer : la propriété ouvrière, le démembrement de la propriété étatique et, enfin, l'enrichissement des formes de propriété mixte.

Le MP coopératif peut être considérablement étendu, même s'il paraît, aujourd'hui, utopique de rêver à sa généralisation. En effet, dans l'état actuel de la division sociale du travail, les hommes formés et déformés par deux siècles d'industrialisation capitaliste et, *a fortiori*, ceux qui sont demeurés jusqu'alors, dans le moule encore plus étriqué des MP précapitalistes, ne sont pas en mesure d'organiser collectivement la direction et la gestion de toutes les entreprises, quelles que soient la taille, la forme ou la nature de celles-ci. La conversion de la masse actuelle des T 5, en collectifs P 5, héritiers des firmes, formées en chaque société au hasard de la dynamique sociale, se heurterait, à court et moyen terme, à des obstacles insurmontables : comment innover, comment rénover, comment s'exposer au risque de faillite, comment reconvertir, quand on est le collectif des travailleurs dont l'emploi, les revenus, les conditions de vie, seront profondément mis en cause par chacun de ces actes ? De toute évidence, il y a un certain seuil, au-delà duquel le MP 11 est, pour longtemps, à prohiber. La coopérative est née aux confins de l'artisanat. Son développement dans la petite et moyenne industrie, dans certaines formes du commerce et des services, et, avec d'infinies précautions, dans l'agriculture, est assurément à encourager. Mais, au-delà de ces limites, c'est au bâti d'un pouvoir ouvrier dans l'entreprise qu'il faudra s'employer et l'autonomie contestataire du mouvement syndical en sera la clé, quelles que soient les formes que prendra ce pouvoir et les fonctions qui lui seront dévolues. Ou mieux : qu'il conquerra et défendra. Tous problèmes que l'on retrouvera dans l'instance politique (t. 1, n° 49).

Seconde piste : le démembrement de la propriété étatique. Dans le vocabulaire des juristes français, démembrement a toujours des connotations négatives. Nos légistes n'en finissent pas de bâtir le tout-puissant État centralisé et de lutter, à leur manière, contre l'initiative des établissements publics et des collectivités locales, dont la diversité fait désordre. Bienheureux désordre : ceux des pays où règne le MP 15 et qui sont encore *inaptes* à une forte centralisation administrative, comme la Chine ou la Yougoslavie, gagnent à ce « retard » ; leurs communes agricoles et leurs coopératives paysannes supportent fort bien la comparaison avec les kolkhozes soviétiques. En fait, la dispersion de la propriété étatique entre des instances régionales et communales, responsables à leur niveau, du développement et de l'équilibre économiques et, pour les firmes les plus grandes ou les plus complexes, l'association à l'État, de copropriétaires émanés des instances régionales et des collectifs de travailleurs, seraient autant de moyens d'amorcer

prudemment le dépérissement de l'État, là où il importe le plus, c'est-à-dire dans la propriété des moyens de production. À condition, évidemment, que cette diversification de la propriété ne soit pas vidée de son contenu, de par la nature même d'un système politique qui placerait les syndicats, les communes et les régions sous la férule du pouvoir central. Ce qui, derechef, nous renvoie à l'instance politique. Encore faut-il observer que la propriété étatique peut aussi être dépassée « par en haut », c'est-à-dire par l'association de divers États à la propriété et à la gestion effectives de certaines entreprises. Ni l'expérience néo-colonialiste, ni celle des sociétés mixtes établies entre l'État soviétique et les divers États de démocratie populaire, de 1945 à 1956, n'offrent d'exemples très encourageants, mais en un autre contexte international, de nouvelles tentatives pourraient se révéler plus fructueuses. L'étude du système mondial nous offrira l'occasion d'y revenir (t. 1, n° 96).

Troisième piste, enfin : les formes d'économie mixte associant le capital privé et la propriété étatique ou l'un de ses démembrements. Comparée à l'expérience soviétique de la NEP, la savante souplesse dont la Chine a fait preuve, en ce domaine, au moins de 1949 à 1960, est déjà quelque peu encourageante. Mais rien — sinon la lecture stalinienne des classiques du marxisme — n'interdit de pousser beaucoup plus loin, dans cette voie. On montrera, dans l'instance politique, qu'une certaine dose de capitalisme peut être considérée comme l'une des primes d'assurance à payer, pour se prémunir de la dérive étatique-socialiste...

On peut récapituler ces diverses orientations, en écrivant la formule hypothétique d'un MP socialiste de meilleur aloi que le MP 15

**A 5 – B 5 (+) – P 5 (+) – T 5 (+) – MT 4**

*Variantes en P 4 (–)*

ce qui, en clair, signifierait : dépassement des limites actuelles de la production industrielle, par généralisation de MT 4 et correction de B 5 (n° 31) ; dépassement de T 5, selon les diverses directions étudiées au n° 11 ; développement du rôle direct de P 5, ainsi que des formes atténuant P 4 (ou l'associant à P 3 et à P 5). Image utopique, assurément, en ce sens qu'elle ne dessine ni un MP simple, ni un MP spontanément probable. Mais sans objectifs d'apparence utopique, le mouvement socialiste se condamnerait à retomber dans les ornières déjà tracées ou se livrerait sans défense aux hasards douteux de l'histoire à venir.

# LES ARTICULATIONS ECONOMIQUES

## Chapitre 9

### Des modes de production aux formations économiques

*« ... si l'on veut définir les “bonnes structures” celles qui rendent compte de la “ nature des choses” il importe de briser avec la première apparence dans laquelle ces choses se font connaître... »*

DESANTI.

[Retour à la table des matières](#)

57. Les quinze MP sont-ils de bons et solides outils que l'on pourra employer à la construction des FE, sans qu'ils défailent ou se défassent ? Comme pour tout autre outil, la réponse est affirmative, mais conditionnelle : ils feront bon usage si on ne les force pas, si on respecte le mode d'emploi que leur nature commande. Autrement dit, il importe de garder présentes à l'esprit les caractéristiques propres d'un MP — et des éléments dont il est la combinaison — dans toutes les utilisations ultérieures qui peuvent en être faites. Le repérage des types fondamentaux que peuvent prendre les divers éléments et la discussion des méthodes selon lesquelles ces typologies peuvent être affinées et démultipliées, donnent à penser que la liste des MP *élémentaires* (n° 36) n'est pas close, ni clôturable. L'étude détaillée de diverses sociétés, passées ou contemporaines, peut fort bien l'enrichir de variantes nouvelles et la suite du développement social ne manquera pas d'en produire d'autres. Il reste que les MP auxquels nous faisons désormais référence, ne sont pas ces MP élémentaires, mais bien des systèmes déjà

plus complexes, des grappes de MP élémentaires porteurs du même radical. L'analyse présentée au n° 36 justifie ce changement d'échelle, comme un regroupement de l'ensemble des variantes élémentaires où les forces productives peuvent se modifier à l'intérieur de rapports de production inchangés. Les quinze MP sont, en principe, le fruit de ces regroupements ; seul le MP 1 fait exception, car il rassemble des formes primitives, sans doute disparates et assurément mal connues.

Selon toute vraisemblance, la discussion des résultats, présentés au chapitre précédent, trouvera six points d'application principaux : en effectuer une revue rapide va nous aider à mieux comprendre le mode d'emploi de l'outil MP. Un premier débat peut mettre en cause, surtout, les MP 1, 3 et 13. Est-on vraiment fondé à distinguer le MP antique, dans ses formes non ou peu esclavagistes, des autres MP communautaires ? Est-on en droit de considérer que la contrainte étatique, exercée, en situation coloniale, sur diverses formes préexistantes du MP 1, a pour résultat convergent, la formation d'un MP colonial, de nature originale ? Ma réponse est positive dans les deux cas, mais il faut bien l'entendre. Le MP antique est assurément un MP communautaire, encore très primitif, mais il jouit d'un privilège réel : non pas d'avoir fondé le génie grec — ou le génie que d'innombrables générations d'intellectuels occidentaux ont investi, au compte de paysans-soldats-citoyens qui n'étaient sans doute pas tous des rustres — mais bien d'avoir laissé suffisamment de traces, pour que sa nature soit, à peu près, intelligible. Je ne doute pas que les progrès ultérieurs, dans la connaissance des MP communautaires, permettront de réévaluer la position du MP 3. Il est possible, en effet, qu'un éclatement, bien fondé en théorie, de l'ensemble MP 1, fasse apparaître distinctement des types variés de MP et que, dans cette éventualité, le MP 3 ait à être rangé dans l'une des catégories nouvelles, ainsi formées. En attendant que cette conjecture soit mise à l'épreuve, il serait déraisonnable de fondre le MP 3 dans la masse encore anonyme dite MP 1, puisqu'il présente une figure singulière et bien reconnaissable. Quant au MP 13 ou colonial, la situation est au fond la même. Il est possible que la classification théorique de l'ensemble MP 1, jointe à la poursuite de recherches ethnologiques, attentives aux structures économiques des pays coloniaux ou fraîchement décolonisés — même et surtout s'il s'agit de sociétés où le niveau économique demeure non ou peu différencié (n° 3) — fasse apparaître des liens nouveaux entre certaines catégories issues de l'actuel MP 1 et le MP 13. Mais, derechef, cette conjecture ne doit pas nous priver de recourir, dès à présent, au MP 13, puisqu'il désigne un mode de production bien précis, sans lequel la transformation de la FE, en divers pays coloniaux, demeurerait inintelligible.

Une deuxième discussion pourra impliquer les MP 8 et 9. Débaptiser le MP féodal paraîtra sacrilège à certains, mais lui substituer deux MP distincts, le servagiste et le latifundiaire, pourrait rendre le sacrilège impardonnable. On verra, pourtant, par l'étude prochaine des FE, que la chose dénommée « mode de production féodal », dans la tradition marxiste vulgaire, est en fait un système qui

combine au *moins cinq* MP : du servagiste et du latifundiaire, assurément, mais aussi de l'artisanal (MP 5), du capitaliste marchand (MP 6) et du paysan (MP 4), ceci abstraction faite, évidemment, des superstructures politiques et idéologiques associées à ce système et dont l'instance économique ne peut rendre compte... Si l'on veut comprendre quelque chose aux sociétés, toujours complexes, du passé ou du présent, il faut absolument renoncer aux idées simplistes. La distinction des MP 8 et 9 n'est qu'une étape dans l'analyse du système féodal et de maintes autres formations sociales, mais c'est une étape nécessaire : elle est fondée sur un ensemble de différences réelles que l'étude théorique a reconnues comme essentielles et auxquelles l'observation historique apporte toutes les confirmations souhaitables.

J'en dirai autant d'un troisième thème éventuel de débat qui concernerait, cette fois, la séparation des MP 5 et 6, l'artisanat et le capitaliste marchand. D'ailleurs, la théorie de la soumission formelle, que j'ai tout entière empruntée à Marx, ne laisse aucun doute à cet égard. Néanmoins, il peut subsister ici une certaine ambiguïté, parce que le capitalisme marchand n'est pas seulement — et même — n'est pas *souvent* — un mode de production : c'est, d'abord, en toutes circonstances, une articulation entre des MP distincts ; il faudra donc en venir, très prochainement, à l'étude des articulations, pour que soit levée l'ambiguïté.

La quatrième discussion a déjà été ouverte. Elle intéresse les MP 10 et 12 : peut-on considérer que le MP étatique-capitaliste est à distinguer du MP capitaliste proprement dit ? Les analyses « orthodoxes » du capitalisme monopoliste d'État (154/24/67) ne font pas le détail : elles rangent toutes les manifestations de la propriété étatique et même de la politique économique, observables dans les sociétés capitalistes les plus développées, sous la rubrique du MP 10, tout en accordant à ce dernier le privilège d'une nouvelle phase de développement, caractérisée par l'assujettissement direct de l'État aux monopoles, c'est-à-dire à ce que j'ai appelé (P 3)<sup>3</sup> (n° 15). Le capitalisme monopoliste d'État est un système si énorme et si diffus que sa critique ne peut être logée en un seul point ; il faudra, pour en venir à bout, avoir appris à reconnaître les FE et à concevoir les États. Au niveau des seuls MP, au sens précis où j'entends ceux-ci, on ne peut vider la querelle. J'ai déjà indiqué, au n° 52, ce qui spécifie le MP 12 et le différencie nettement du MP 10, mais l'affaire n'est pas encore réglée, car le critère essentiel, qui est la nature et le rôle de P 4, c'est-à-dire de l'État propriétaire, demeure imprécis. Il faut, donc, faire emploi des MP 10 et 12, en sachant que leur distinction est essentielle — théoriquement et politiquement — mais que cette distinction, violemment contestée, n'est pas encore totalement fondée, mais elle le sera.

Avec le cinquième débat, on change de front : d'autres courants politiques contestent, de diverses façons, la distinction des MP 12 (étatique-capitaliste) et 15 (étatique-socialiste). Débat souvent surchargé par un problème sémantique : même lorsqu'ils se font plus ou moins critiques, les admirateurs du MP 15 le baptisent socialiste, sans autre adjonction ; *la dimension étatique de ce socialisme-là ne les*

*aveugle pas*, car ils ont des yeux, mais pour ne point voir. Toutefois, il est juste d'observer, qu'en Europe occidentale tout au moins, l'espèce des purs croyants est en voie de disparition rapide. Quant au cœur de la discussion, c'est-à-dire à la pertinence de la distinction entre les MP 12 et 15, il me faut adopter la même position d'attente que ci-avant. Les raisons données au n° 55 permettent déjà de tenir cette distinction pour admissible, mais elles ne sont pas encore tout à fait décisives : il faudra attendre que la nature et le rôle des P 4, associés à chacun de ces MP, soient devenus tout à fait clairs, pour trancher définitivement le débat. Mais derechef, il s'agit d'une distinction théoriquement et *politiquement* essentielle et qui, le moment venu, sera parfaitement établie.

Il est possible, enfin, qu'un sixième thème de discussion soit offert par le MP 14. Le système concentrationnaire engendre trop souvent une cécité, totale ou sélective. Les uns le tiennent pour une anomalie tout à fait transitoire, pour une « exception » monstrueuse. Les autres ne l'aperçoivent distinctement que s'il est *bien logé du mauvais côté* : ils voient des camps nazis ou des camps staliniens, mais n'arrivent pas à fixer leur regard sur les deux à la fois. Les uns et les autres sont justiciables d'une analyse qui n'a pas sa place ici, car elle relève de l'instance idéologique. Pour qui suit la logique propre à l'instance économique, le cas n'est pas douteux : le système concentrationnaire s'est développé, ici et là, jusqu'à jouer, pendant des périodes significatives, un rôle important dans la production. La structure économique des sociétés concernées ne peut être comprise par qui l'ignorerait. Mais faut-il pour autant, voir dans le système concentrationnaire un MP spécifique ? N'est-ce pas plutôt une résurgence de l'esclavage, c'est-à-dire du MP 7 ? Ou une particularité des MP 10 ou 12 ou 15, en certaines conjonctures internationales ? On verra le moment venu, qu'en effet la conjoncture internationale a joué un rôle majeur dans l'instauration et la diffusion de ce système. Mais il reste que l'analyse théorique comme l'observation empirique des sociétés conduisent à reconnaître la singularité et la spécificité de ce MP, l'étude des États ne fera que nous confirmer dans cette conviction.

Au total, ce sont donc bien les quinze MP présentés au chapitre précédent qui vont désormais nous servir, pour l'étude des FE, même si l'emploi de certains d'entre eux est assorti de réserves ou d'interrogations que, précisément, la suite des recherches fera disparaître.

[Retour à la table des matières](#)

**58.** Présenter les MP comme des *outils* qui vont servir à la construction des FE est une métaphore, point inexacte mais inapte à caractériser les analyses à venir. Mieux vaut abandonner cette image pour observer plus directement ce que l'on a déjà fait et ce que l'on entend faire désormais.

L'objet réel auquel s'applique la recherche est formé de sociétés, plus ou moins entrelacées dans un certain système mondial. Une première discussion, sur les moyens d'attaquer cet immense objet confus (n° 4), a permis d'opérer un choix simplificateur et de retenir une méthode de travail. Un choix : donner priorité à l'examen des sociétés singulières et renvoyer, à la suite, l'étude du système mondial. Une méthode : soumettre les sociétés, ainsi isolées, à trois instances successives : chacune *de ces instances tend à représenter la même totalité sociale, sous un angle particulier*. Actuellement, c'est l'instance économique qui est en cours et elle s'achèvera lorsque les sociétés seront devenues intelligibles *en tant que formations économiques*. Or nous savons déjà que rares sont les sociétés dont la structure économique se réduit à un seul MP (voir chapitre 1). *En règle générale, chaque FE est un système de plusieurs MP placés sous la domination de l'un d'entre eux, système où chacun de ces MP, le dominant comme les dominés, est plus ou moins transformé, de par leurs interactions.*

Le problème à examiner, maintenant, c'est le passage des MP que nous connaissons aux FE que nous cherchons à connaître. Ce passage sera un mouvement du simple au complexe, mais aussi un mouvement de l'abstrait au concret. De toute évidence, le MP est un concept plus simple que la FE, puisque chaque formation économique, en tant que système de MP liés et déformés, sera nécessairement la synthèse de déterminations plus nombreuses et plus riches que celles qui sont déjà embrassées par chacun des MP. Pour définir une FE, il faut certes comprendre ce que sont les divers MP qui la composent, *mais il faut aussi comprendre de quelle façon ces MP sont liés entre eux et rendre compte des déformations qu'ils subissent par l'effet de la domination de l'un d'entre eux*. Le mouvement de l'abstrait au concret est peut-être moins évident, bien qu'il soit d'une importance décisive : un bref détour le fera mieux apercevoir. Quand on veut se représenter toute la société sous un angle particulier — c'est-à-dire, ici, sous l'angle de vue que donne l'instance économique — on fait déjà abstraction de bien des choses. En visant à identifier la structure économique de la société, on néglige les autres aspects de la structure sociale, on se rend, par méthode, aveugle à la vie politique et idéologique. On aboutit donc, nécessairement, à une représentation déformée de la totalité sociale. Par exemple, on voit bien que certains moyens de production appartiennent à des propriétaires étatiques (P 4), mais on ne sait rien dire des États, parce qu'ils demeurent invisibles — ou, en tout cas, incomplètement visibles, donc inintelligibles — tant qu'on ne change pas d'angle de vue, tant qu'on ne passe pas à l'instance politique. Ainsi, le résultat final de l'instance économique, la conception de la FE, sera forcément une image mutilée du réel social. C'est seulement au moment où nous serons en mesure de fondre, en une représentation unifiée, les images produites par les diverses instances, que la mutilation méthodologique du réel prendra fin. *Néanmoins, la FE nous donnera, de la société, une image plus concrète que ne peut le faire le MP*. Dans aucune société réelle, il n'existe jamais, nulle part, aucun mode de production semblable à ceux que l'analyse a construits et que le chapitre 8 a présentés. Ce qui existe concrètement, ce sont des MP déformés et liés dans une FE singulière, toujours

marquée de particularités diverses. Autrement dit, le MP est un concept plus abstrait que la FE. Par conséquent, on ne peut pas se représenter les FE comme une sorte de juxtaposition ou d'empilement d'objets plus simples qui seraient des MP. Ce qui existe réellement, c'est une société énorme et confuse, dans laquelle l'analyse, dite instance économique, décèle une certaine structure, la FE, laquelle, à son tour, se laisse analyser à l'aide de concepts plus simples et plus abstraits, qui sont des MP.

On le voit, nous sommes ici au croisement de deux chemins, d'ailleurs bien balisés par Marx (**103-I**, 29). Le véritable chemin de la recherche, de l'investigation, part du réel social, tel qu'il est empiriquement donné et, par analyses et décantations successives, il permet d'extraire et d'abstraire du réel, des concepts aptes à représenter ses traits essentiels : c'est ce chemin que je rappelais à l'instant. Mais la présentation des résultats, c'est-à-dire des concepts ainsi obtenus, ne peut pas se faire en suivant ce même ordre : l'exposé en serait proprement illisible. Le chemin de l'exposition est différent de celui de l'investigation, il reconstruit peu à peu une image complexe du réel, en partant des éléments les plus simples — et les plus abstraits — que l'investigation a permis de découvrir.

Ici, nous suivons évidemment un chemin choisi à dessein, pour rendre l'exposition aussi lisible que possible, sans rien perdre des résultats complexes que l'investigation a mis au jour. Or nous arrivons à un endroit où, précisément, la logique de l'exposition pourrait nous égarer, si l'on n'y prenait garde. En effet, l'exposé le plus logique conduirait à prendre les MP pour de bonnes briques, avec lesquelles on pourrait construire les FE, comme on construit un mur, quitte à s'expliquer sur la forme du mur et sur le ciment que l'on emploie pour jointoyer les MP. La comparaison paraît lourde et grossière ? Pourtant l'image couramment utilisée par les marxistes, pour décrire les problèmes que l'on va aborder, est tout aussi grossière : souvent, en effet, ils se représentent la conception de la structure économique (ou FE), comme *l'articulation* de plusieurs MP. Comme tous les autres termes auxquels on peut songer pour désigner l'intime interaction déformante qui s'établit entre les MP au sein de toute FE, seraient, eux aussi, chargés de connotations mécaniques ou biologiques, il est inutile d'abandonner ce mot usuel, mais, avant de se résigner à l'employer, il faut le soumettre à un sérieux décapage.

Au sens propre, une articulation désigne un assemblage de plusieurs pièces mobiles. L'épaule articule le bras sur le corps. La bielle articule le piston aux roues de la locomotive. Dire que les MP, inscrits dans une même FE, sont articulés les uns sur les autres, est possible, à condition de charger le mot articulation d'un sens tout à fait nouveau et spécifique. Les articulations des MP ne relient pas des pièces distinctes, ni des pièces qui jouent les unes par rapport aux autres. Les modes de production, que l'analyse distingue dans une FE, y sont, en fait, entremêlés, de façon d'ailleurs très variable d'une FE à l'autre. Chaque formation économique est un système complexe de relations sociales. On peut décomposer ce système de

deux façons différentes : ou bien, on cherche à y retrouver, plus ou moins déformés, les sous-systèmes que l'on a déjà identifiés comme étant des modes de production ; ou bien, on cherche à y déceler d'autres sous-systèmes de relations sociales, ceux qui font tenir ensemble les divers MP, tout en les déformant. Dans le second cas, le produit de l'analyse constitue précisément les « articulations » des MP. Soit, par exemple, la France contemporaine. Point n'est besoin d'avoir pris une vue complète de sa structure économique pour y reconnaître, à tout le moins, la présence d'un MP capitaliste (MP 10) et celle d'un MP paysan (MP 4). Comment ces deux MP sont-ils liés entre eux et avec quels effets ? On peut apercevoir aisément certaines de leurs articulations, même si on ne peut en apprécier la force ou l'efficacité au premier regard. Le MP 4 et le MP 10 sont reliés par le marché, par l'appareil bancaire qui reçoit les dépôts des uns et prête aux autres — mais lesquels ? — par le budget qui prélève, sur les travailleurs et les propriétaires de ces deux MP, des impôts finalement redistribués en dépenses publiques — mais à qui ? Les articulations des MP désignent les réseaux de relations sociales qui, comme le marché, la banque ou le budget, et comme bien d'autres systèmes encore, tendent à fondre les modes de production en *une structure économique intégrée*. À vrai dire, cette intégration est fort inégale, d'un type de FE à l'autre : mais précisément, son degré dépend de la nature des MP qui y figurent et de la nature des articulations qui y opèrent.

[Retour à la table des matières](#)

**59.** Par simplification, les MP et les articulations viennent d'être présentés comme autant de systèmes de relations sociales, discernables dans les FE, ce qui revient à donner même valeur aux unes et aux autres, à les placer sur le même plan. En fait, ce n'est pas le cas. Plusieurs articulations résultent de la projection, par un MP donné, mais hors ses limites propres, à destination d'autres MP, de la forme d'exploitation qui le caractérise. Ainsi, le marché qui est la forme d'existence du MP capitaliste, déborde toujours sur l'ensemble de la société et il donne une forme marchande à l'activité des autres MP qui l'entourent, même si ces derniers n'ont pas une vocation marchande ; le MP paysan, principalement tourné vers l'autosubsistance, le MP esclavagiste, propice à l'autarcie domaniale, se trouvent emportés par ce marché, loin de leur équilibre originel ; ils se trouvent articulés au MP capitaliste par le marché et déformés par cette articulation. Plusieurs autres articulations mettent en jeu l'État, comme c'est évidemment le cas pour le budget, déjà pris en exemple. D'ailleurs ces exemples — le marché, la banque, le budget — doivent être considérés avec circonspection : ils ont été choisis parce qu'ils marquent l'existence de liens évidents entre divers MP, mais ils ne définissent pas la nature des articulations dont ils sont la manifestation.

Concevoir la nature des diverses articulations est notre prochain objectif : quand nous saurons reconnaître ce qu'elles sont et ce qu'elles font, les FE deviendront, à leur tour, définissables comme systèmes de MP dûment articulés.

La clé de ce problème va nous être donnée par l'étude d'une propriété essentielle des MP. Chacun des quinze MP que nous connaissons est, évidemment, un agencement social, destiné à assurer une certaine production. On peut considérer cette production dans sa singularité physique : on distinguera alors des MP à dominante agricole ou industrielle, ce qui ne va pas très loin. On peut aussi examiner cette production sous un autre angle : chaque MP est créateur de valeur, mais il opère cette création sous des formes sociales bien différenciées. En réexaminant la théorie marxiste de la valeur et en l'enrichissant de quelques développements nouveaux, nous montrerons que la série des quinze MP se subdivise en quelques catégories, foncièrement distinctes, *parce qu'elles ressortissent à des logiques différentes*. Ces logiques s'imposent à toute la vie sociale. Nées des particularités de l'agencement productif du travail social dans les MP, elles qualifient les articulations que ces MP peuvent projeter les uns vers les autres, elles qualifient les types d'État dont les sociétés peuvent se doter et, donc, les articulations émanées des États qui jouent un rôle actif dans les FE, elles qualifient, enfin, de façon tout à fait générale, l'ensemble des possibilités ouvertes à toutes les structures sociales, à toute la vie sociale. La logique de la valeur, enracinée dans les MP en vigueur, nous apparaîtra progressivement, comme le principal régulateur de la structure et de la vie d'une société.

Les deux prochains chapitres seront consacrés à ce réexamen de la théorie de la valeur, ce qui permettra, chemin faisant, de revenir sur deux questions déjà abordées, mais de façon très incomplète : qu'est-ce, au juste, que la production ? et : quelle est la nature exacte de la relation de propriété que l'on a dite A 5 ? Quand nous saurons distinguer les diverses logiques de la valeur, l'analyse des articulations pourra avancer à grands pas. Un chapitre spécialement consacré au budget et à la banque — c'est-à-dire, plus précisément, au réseau impôt/dépense et au réseau monnaie/crédit — en donnera une démonstration détaillée, après quoi il suffira d'un chapitre ultérieur, pour examiner, de façon beaucoup plus cursive, les diverses autres articulations.

## Chapitre 10

### Les logiques de la production

« *grands bois, vous m'effrayez comme des cathédrales* »  
BAUDELAIRE.

[Retour à la table des matières](#)

**60.** On ne sait pas encore définir la production. Le n° 29 où cette définition a été esquissée, en est resté aux généralités : la production y apparaît comme un rapport entre la société et la nature — une transformation du donné naturel qui l'approprie aux besoins humains, — rapport toujours inscrit dans une forme sociale qui le spécifie. Maintenant que les divers modes de production ont été identifiés, l'enquête peut être poussée plus avant. La production, c'est ce qui s'opère dans les divers modes de production : alors, que signifie *produire* en chacun d'eux ?

Selon une tradition à laquelle Marx s'est plié, les économistes répondent à cette question en termes de *valeur*, mais c'est une appellation qui fait difficulté (**5**, 59). Les moralistes, les ethnologues, les sociologues usent eux aussi de valeurs, conçues de façon très variable. S'il fallait trouver un dénominateur à peu près commun à la plupart de ces usages, on aurait à le chercher du côté des échanges. Les valeurs désigneraient ce qui permet de qualifier ou de quantifier les échanges qui relient les hommes-en-société. À la limite, la société ne serait qu'un réseau d'échanges interpersonnels et ses valeurs ultimes seraient les femmes, les biens et les signes (ou les paroles) dont l'échange réglerait toute la vie sociale : Lévi-Strauss (**88**) et Lacan (**74**) en semblent convaincus. Nous ne nous engagerons pas dès à présent sur le terrain de l'échange généralisé, quel que puisse être son intérêt théorique. En restant dans les limites de l'instance économique, nous entendons analyser ici la théorie marxiste de la valeur, avec l'espoir qu'elle nous permettra

effectivement de concevoir ce qu'est la production. Chez les économistes, comme chez Marx, la théorie de la valeur est tournée vers l'interprétation des phénomènes immédiatement apparents sur le marché, les prix, les revenus, les termes des échanges internationaux et internes, etc. Toutefois, Marx ne s'enferme pas dans cette problématique. Chez lui, la théorie de la valeur ouvre de tout autres perspectives : elle désigne l'effet social de la production et elle met en cause toute la structure économique de la société. C'est par ce dernier côté qu'elle va retenir notre attention.

La théorie marxiste de la valeur ennuie ou terrorise beaucoup de bons esprits. Le lecteur novice qui s'attaque au premier chapitre du livre I du *Capital*, est souvent saisi d'effroi. Il est vrai que Marx y expose sa théorie « en coquetterie avec la manière particulière de s'exprimer » de Hegel (103-I, 29) et que l'amalgame du plomb hégélien et du mercure marxiste est des plus denses. Mieux vaut s'initier à cette théorie dans les *Grundrisse* (102) où elle étale plus sagement ses savants méandres... L'effroi n'est pas moins grand, pour le lecteur averti qui, ayant compris ce que sont la valeur d'usage et la valeur d'échange, veut comprendre aussi ce que sont les travaux qui créent ces valeurs. Les débats byzantins sur le travail productif et improductif lassent les plus tenaces. À qui voudrait néanmoins faire une incursion dans ce domaine, on peut recommander le livre de Berthoud (19) qui a le mérite d'être clair et intelligent, même s'il n'aboutit pas à des résultats convaincants. C'est qu'en effet, les faux problèmes ont une infinité de solutions, dont certaines peuvent être élégantes, mais qui, néanmoins, sont toutes fausses... Déduire, d'une exégèse des écritures marxistes, la définition *actuelle* du travail productif et improductif, est *devenu* un faux problème, parce que la production et la valeur n'opèrent plus *aujourd'hui*, dans les conditions sociales réelles que connaissait Marx et dont sa théorie rendait correctement compte. Je soutiendrai que les conditions sociales, observables dans les sociétés contemporaines les plus évoluées, obligent à sortir des limites où Marx avait inscrit sa théorie de la valeur. La valeur d'échange n'est plus le dernier mot de la théorie qui va nous retenir : une autre logique de la production se profile déjà.

Telle sera la ligne générale du présent chapitre et du suivant la présentation et la discussion de la théorie de la valeur va nous permettre d'apercevoir distinctement les diverses logiques sociales qui peuvent régir la production. Ces logiques sont peu nombreuses et chacune d'elles émane de plusieurs des quinze MP que nous connaissons et leur demeure associée, tant que ces MP ne sont pas soumis, dans une FE donnée, à la domination d'un autre MP, porteur d'une autre logique, plus forte que la leur. Si bien qu'à son tour, chaque FE est marquée par une certaine logique de la production, que lui impose le MP dominant en son sein : les articulations entre les divers MP d'une même FE — dont l'étude est notre objectif principal, au-delà de la théorie de la valeur — apparaîtront elles-mêmes comme des manifestations de la logique qui règne au sein de la FE par l'effet du MP dominant.

Qui plus est, la logique de la production ne perd pas ses droits aux frontières de l'économie. Sans grands détours, elle impose ses contraintes à l'agencement politique et idéologique des sociétés et, à partir des pays prépondérants, elle imprègne finalement tout le système mondial. On aurait tout à fait tort de cantonner la théorie marxiste de la valeur — et les prolongements qu'elle appelle — dans le champ clos de l'économie politique — c'est, en réalité, la pierre angulaire de la théorie sociale tout entière.

[Retour à la table des matières](#)

**61.** Pour concevoir distinctement les logiques de la production, il faut d'abord reconnaître les diverses formes de la valeur qui sont à leur principe. La plus simple et la plus primitive de ces formes est *la valeur d'usage* que l'on symbolisera désormais par VU. Cette forme apparaît, dans toute sa pureté, dans les sociétés où l'échange marchand fait défaut. Là, les produits du travail humain se présentent directement comme des biens destinés à la satisfaction des besoins. Chaque produit a une valeur singulière, fonction des propriétés particulières qui constituent son utilité, *chaque produit se présente comme une valeur d'usage*.

VU est donc un rapport social relativement simple : tout produit apparaît comme le résultat d'un travail et comme la réponse à un besoin. À vrai dire, il a sans doute fallu beaucoup de temps pour que la liaison entre le produit et le travail apparaisse clairement. Tant que la dépendance des hommes à l'égard du donné naturel est restée très forte, les produits de leur activité ont pu leur apparaître comme des dons de la nature ou des dieux. Nature et dieux fort capricieux et qu'il fallait pacifier ou séduire par une magie propitiatoire. Sans que ces rites disparaissent, la relation entre le travail et l'effet utile est néanmoins devenue plus apparente, quand l'agriculture s'est régularisée, quand les peuples d'agriculteurs ont appris à connaître, sinon à maîtriser, les aléas climatiques. Elle s'est faite plus évidente encore, dans certains travaux extra-agricoles : l'art du forgeron a longtemps gardé son mystère, tandis que celui du potier s'est révélé plus simple, etc. L'habileté dans le travail est ainsi apparue comme l'une des conditions d'une production plus efficace, créatrice de VU plus nombreuses ou de meilleure qualité.

D'une façon générale, la valeur d'usage peut sembler purement qualitative. Chaque produit porte la marque des conditions naturelles et des habiletés particulières qui ont été associées à sa production. Cependant, on aurait tort de penser que les sociétés où tous les produits prennent la forme VU, demeurent contraintes à des relations économiques purement qualitatives. Elles n'ont certes pas de marché pour dire les prix et régler les échanges, mais cela ne les empêche nullement de bâtir tout un système empirique d'équivalences qui deviennent traditionnelles. Les valeurs d'usage circulent, selon des modalités qui varient d'un MP à l'autre et parfois, on le verra, de véritables systèmes d'échanges réguliers peuvent s'établir et perdurer sous le règne de VU. Néanmoins, VU n'est pas une

forme propice à l'épuration des échanges : elle demeure engoncée dans des rites, des traditions, des usages tels que, le plus souvent, la circulation des produits est surchargée de significations symboliques si nombreuses que les finalités de la production en deviennent contradictoires. C'est donc une forme peu propice à l'accroissement de la productivité du travail : le lent et hasardeux perfectionnement des façons culturelles, l'éventuelle extension des habiletés de métier, l'occasionnelle innovation, hydraulique ou autre, imposée ou diffusée par un État, sont les maigres sources d'un tel accroissement. Peu productives, les sociétés où règnent VU contraignent la quasi-totalité de leur population au travail productif.

[Retour à la table des matières](#)

**62.** La valeur d'échange — qui sera désignée par le symbole VE — est une forme plus développée et plus complexe que VU. Sans entrer dans tous les détours de l'analyse qu'en donne Marx, il convient néanmoins de l'examiner là où elle s'épanouit pleinement, c'est-à-dire dans le MP capitaliste (MP 10).

Sous la forme VU, chaque produit apparaissait comme un objet dont seules les caractéristiques physiques avaient une signification économique. Le blé était du blé, rien que du blé. Sous la forme VE, chaque produit garde ses caractéristiques apparentes. Le blé demeure du blé et, comme tel, il constitue toujours une valeur d'usage, un produit apte à satisfaire un besoin. Bien qu'elle soit essentielle, la nouveauté n'est pas visible à l'œil nu : c'est que tous les produits, quelle que soit leur valeur d'usage, acquièrent une nouvelle qualité qui leur est commune. Ils deviennent des marchandises, ils sont porteurs d'une certaine valeur d'échange. La quantité de VE incorporée dans les marchandises varie de l'une à l'autre, *mais les qualifie toutes*.

Chaque produit devenu marchandise prend une valeur qui exprime le temps de travail socialement nécessaire à sa production. Chaque marchandise rassemble désormais, sous une apparence physique qui peut être inchangée, un énorme faisceau de relations sociales. Jadis toute VU exprimait simplement l'effet utile d'un travail, par lequel un élément du donné naturel avait été approprié à la satisfaction de quelque besoin. Désormais, toute marchandise adjoint à ces déterminations, de multiples relations nouvelles : un rapport au marché où sa valeur se réalisera, un rapport au travail qui l'a produite et qui est devenu salarié (T 5) et collectif, c'est-à-dire effectué par le travailleur collectif que forme toute entreprise ; un rapport au capital (A 4 et P 3) qui a mis ce travail en œuvre et à la plus-value qu'il en a tirée et qui se concrétisera en profit, grâce à l'échange marchand. Il n'entre pas dans mon propos de reproduire, ici, la démonstration que donne Marx de ces diverses propriétés impliquées dans la marchandise, car il faudrait, pour cela, citer ou paraphraser des dizaines de pages du *Capital*. Tenons cette démonstration pour acquise et voyons plutôt ce que devient la production, sous le règne de la marchandise.

La production réelle — c'est-à-dire la transformation du donné naturel ou rapport S/N — prend des proportions immenses, mais elle n'est plus le seul repère, ni même le repère principal de l'activité productive. En effet, la forme sociale, dans laquelle cette production s'opère, prend une importance décisive. Sous le règne de VU, la production était toujours et directement un rapport S/N. Désormais, *la production en tant que forme sociale l'emporte sur la production en tant que processus matériel*. La production réelle, c'est-à-dire la production de choses — d'objets matériels utiles — demeure certes indispensable à la société, mais l'organisation sociale de la production n'est plus directement tournée vers cette fin exclusive ; elle l'attaque de biais : très exactement par le biais de la production de plus-value et de profit. Telle est la novation qu'il faut bien saisir. Le MP capitaliste permet la production d'une masse croissante et toujours plus diversifiée d'objets que le marché absorbe. Mais la richesse des étalages, la multiplicité des foires et expositions, l'entassement des *supermarchés* et l'encombrement des maisons, des villes et des routes ne doivent pas faire illusion. Le MP 10 ne produit pas des marchandises pour elles-mêmes, il produit des marchandises, en raison directe des profits qu'elles procurent. Et, derrière ces profits, le moteur ultime est l'accumulation du capital, qui se gonfle de la plus-value tirée de l'exploitation de la force de travail. La richesse matérielle est un sous-produit de la valorisation du capital.

De ce fait, la production devient une fonction sociale ambiguë : elle poursuit trois fins distinctes que ni sa pratique, ni son concept ne peuvent unifier parfaitement. La production d'objets utiles, la production de profits et la production de plus-value sont comme trois cercles excentriques qui tourneraient indéfiniment sans jamais pouvoir coïncider. La production de plus-value est au cœur du système : tout capital qui emploie du travail salarié à la production de marchandises, assure une telle production. Mais, la plus-value n'est réalisée, c'est-à-dire convertie en profits effectifs, que l'on peut distribuer ou réinvestir, qu'à partir du moment où les marchandises sont vendues. Or, une division du travail, en partie héritée des MP précapitalistes, et qui souvent favorise leur survie sous la domination du MP 10, préside à l'accomplissement des tâches, depuis l'extraction du donné naturel (mines, agriculture, pêche, etc.) jusqu'à la commercialisation ultime des marchandises qui les transfère à leurs utilisateurs finals et qui achève le cycle de la valeur (et de la plus-value). Tous les capitaux, engagés dans cette division du travail, réclament et obtiennent leur part de profits, faute de quoi ils se perdent ou se retirent. C'est dire que les capitaux engagés dans la circulation des marchandises (commerce) et les capitaux engagés dans la centralisation des capitaux (banque) participent au partage de la plus-value, au même titre que les capitaux engagés dans la production où cette plus-value se crée. Donc, voici déjà deux des cercles excentriques : celui de la production de plus-value et celui, nettement plus vaste, de la production de profit. Le troisième cercle, enfin, c'est-à-dire celui de la production réelle (de la production des choses, des VU) se confondrait parfaitement avec le premier, si le MP capitaliste assurait seul toute la

production matérielle dans une société donnée : toute production serait à la fois créatrice de VU et de plus-value enrobées dans VE, mais l'intervention d'autres MP (comme le paysan ou l'artisanal) dans la production matérielle excentre le troisième cercle : une partie de la production matérielle s'effectue hors la sphère du MP capitaliste, hors la production de plus-value.

Résumons ce schéma simplifié, mais fidèle à Marx : si toute la production matérielle était assurée par le MP capitaliste, celle-ci se confondrait avec la production de plus-value, et seule la production de profit dessinerait un cercle plus large, puisque le profit s'obtient aussi, hors la production, à l'occasion de la circulation et de la centralisation du capital, c'est-à-dire du commerce et du crédit. Sous cette forme simplifiée, on le voit, la théorie de VE ne présente aucune difficulté insurmontable.

Elle montre comment une forme sociale habille un processus matériel. La forme sociale, c'est le système production/circulation/centralisation (du capital) qui est logé dans le MP capitaliste et qui, *par chacun de ses trois aspects*, est productif de profit, alors que seul son premier aspect est producteur de plus-value. Le processus matériel, c'est la production réelle, la fabrication d'objets ayant une valeur d'usage. Quand, à l'aide de ce schéma simplifié, on veut reconnaître les travailleurs productifs, il n'y a vraiment aucune difficulté, si l'on n'oublie pas de préciser : *productif de quoi ?* de profit, de plus-value ou de produits ?

[Retour à la table des matières](#)

**63.** Les simplifications qui ont allégé ce schéma se ramènent à trois points, d'importance inégale. En premier lieu, il faudrait préciser plus exactement ce qu'est la frontière entre la production et la circulation, car une partie du travail dépensé dans le commerce n'a pas pour seul objet la vente des marchandises ; mais il s'agit là d'une mise au point sans importance pour notre propos. En second lieu, il faut souligner que *le schéma rejette sur ses marges les MP non capitalistes* ; or, le MP capitaliste ne peut jamais occuper seul tout l'espace économique, toujours il coexiste avec d'autres MP que, le plus souvent, il domine. Il en résulte deux complications : 1. Les trois concepts de production applicables au MP capitaliste valent pour lui, mais ne valent pas automatiquement pour les autres MP, lesquels sont toujours producteurs de valeurs d'usage, mais pas nécessairement de valeurs d'échange, chargées de plus-value et de profit. Chaque MP doit être examiné selon sa loi particulière, c'est-à-dire selon le type d'exploitation qui lui est propre. L'application mécanique des critères capitalistes à d'autres MP, conduit nécessairement à des contresens. 2. Les MP qui coexistent avec le MP capitaliste dans une FE donnée peuvent transférer vers celui-ci des valeurs d'usage ou des valeurs d'échange produites en leur sein, ce qui modifie les conditions de formation de la plus-value et du profit dans le MP capitaliste, généralement en sa faveur. Toutefois, des transferts inverses peuvent aussi s'observer. L'examen des

articulations entre les divers MP — au chapitre 13 — nous permettra d'analyser les plus importants de ces transferts.

Vient, en troisième lieu, une véritable difficulté, c'est-à-dire un problème auquel la théorie marxiste de la valeur donne une réponse imparfaite. Est-ce que les services constituent des valeurs d'usage ET des valeurs d'échange ? Est-ce que ce sont des *marchandises*, puisque tel est le nom que Marx réserve aux produits qui unissent ces deux déterminations ? Est-ce que leur production est génératrice de profit et de plus-value ? Est-ce qu'enfin, leur production fait novation, c'est-à-dire étend le domaine de la production réelle, de la transformation du donné naturel à *l'agencement du donné social* ? Ou, pour poser cette dernière question en d'autres termes, est-ce que la production réelle, naguère cantonnée dans le rapport S/N, gagne désormais un domaine purement social, où aucun support matériel arraché à la nature n'est requis ?

Pour Marx, la réponse n'est pas douteuse : chaque fois qu'il identifie distinctement des services, c'est-à-dire des « travaux qui ne peuvent être utilisés que comme services, du fait que leurs produits sont inséparables de leur prestataire, de sorte qu'ils ne peuvent devenir des marchandises autonomes » (104, 234), il a tendance à les traiter comme des travaux inaptes à constituer une valeur d'échange et à procurer une plus-value. Pour lui, les services rendus par le commerce, la publicité, la banque, etc., n'ajoutent rien à la valeur d'échange créée dans la production. Ce sont des fonctions improductives (de VE et de plus-value) et le fait que la division sociale du travail les rende autonomes n'y change rien (103-IV, 121-4). Naturellement, les capitalistes qui se spécialisent dans l'exercice de ces fonctions obtiennent leur part de profit, mais cette part résulte du partage de la plus-value créée dans la production. Elle s'apparente, à cet égard, au prélèvement que l'État opère sous forme d'impôts : lui aussi revendique une part de la plus-value, sans que les « services de gouvernement » dont l'impôt est, en quelque sorte, le prix, soient créateurs de valeur d'échange et de plus-value additionnelle (104, 231). Les services domestiques et les services vendus aux particuliers s'analysent de même : ce sont des valeurs d'usage, et si leur production et leur vente sont agencées sur un mode capitaliste, les travailleurs prestataires de services procureront un profit au capital qui les emploie, mais ils ne créeront aucune richesse supplémentaire (= VE) ni aucune plus-value additionnelle (104, 228).

Cette conception marxiste des services ne fait pratiquement aucune difficulté, *si on la replace dans son contexte réel*. En effet, dans les sociétés capitalistes que Marx a pu connaître, la valeur d'échange et la plus-value qu'elle recèle, étaient créées par la production de marchandises matérielles. Les services directement requis pour cette production matérielle étaient fournis par des travailleurs incorporés dans les entreprises, c'est-à-dire inscrits dans chacun des travailleurs collectifs (103-II, 183) qui produisent collectivement valeur et plus-value. Tous les autres services intervenaient hors la production : ils concouraient à la

circulation des marchandises ou à la centralisation du capital, ils entraînent dans la consommation domestique ; ou enfin ils étaient imposés par l'État et payés par les impôts. Dans tous les cas, leur intervention était à financer par une plus-value déjà créée : pour le capital qui les achetait, c'étaient des faux-frais de la production, ou des dépenses de revenu : pour le capital qui les vendait, éventuellement, c'était l'occasion de réaliser un profit, en participant au partage de la plus-value déjà créée. Mais il suffit de substituer à ce contexte aboli *le nouveau contexte réel* que nous offrent les sociétés capitalistes actuelles, pour comprendre que *Marx s'est bloqué à tort sur une position intenable*. Je vais le montrer en discutant trois points : l'improductivité des services destinés à assurer la réalisation de la valeur et la centralisation du capital ; la matérialité des marchandises ; l'improductivité des « services de gouvernement ».

Le commerce qui parachève la réalisation de la valeur et la banque qui opère la centralisation des capitaux disponibles, pour les réinjecter, principalement, dans le circuit de la production, ont pris une énorme extension depuis un siècle. Ils mobilisent une fraction beaucoup plus importante de la force de travail et les services qu'ils rendent ont de fervents avocats. La souplesse du crédit et la pugnacité des vendeurs passent pour les ingrédients les plus précieux de la croissance capitaliste. Nul économiste sérieux, nul chef d'entreprise, ne se risquerait à douter de l'efficacité et de la productivité de ces fonctions. La vente décide de tout ; à moins que ce ne soit le crédit — ou l'heureuse combinaison des deux. Pourtant, il faut continuer d'assumer, avec Marx, le risque de n'être point un économiste sérieux : aujourd'hui, comme naguère, le commerce et la banque, c'est-à-dire la circulation des marchandises et la centralisation du capital, demeurent des fonctions non créatrices de valeur ni de plus-value, quels que soient les profits qu'elles procurent. L'enflure de ces fonctions, qui a accompagné l'extension du MP capitaliste vers de nouveaux marchés et la stimulation intensive de besoins nouveaux, n'a rien changé à leur nature. Leur rôle stratégique, pour dégorger le volume croissant des marchandises à vendre, n'y change rien non plus : l'anarchie de la production capitaliste ne rend pas productives (de valeur) les activités qui s'épuisent à pallier cette anarchie. Les services attendus de la banque et du commerce demeurent des faux-frais de la production capitaliste. Pour tout ce qui les concerne, *le Capital* n'a pas pris une ride — sauf sur un point que l'on retrouvera : dans la mesure où la banque devient effectivement un agent de la coordination sociale des travailleurs collectifs que sont les firmes, elle est virtuellement porteuse d'une novation ; mais ce n'est encore, le plus souvent, qu'une virtualité...

*Le Capital* a pris des rides, en revanche, pour ce qui est de la matérialité de la marchandise. On pourrait dire de Marx qu'il est, au fond, un néo-physiocrate. Les physiocrates considéraient que seul le travail agricole était productif, parce qu'il tirait quelque chose de la nature. Les économistes classiques, et Marx avec eux, ont élargi ce concept : la production leur est apparue comme l'ensemble des opérations *agricoles ou non*, qui transforment le donné naturel. Marx a, en outre,

introduit une dialectique sur laquelle il n'y a pas à revenir : la production, c'est le jeu subtil de cette transformation matérielle et d'une forme sociale qui l'enrobe et en déplace le sens. Mais il reste que la marchandise, telle que l'entend Marx, fige cette dialectique dans des objets matériels, aptes à circuler vers le marché. Pour lui, les services ne peuvent devenir des marchandises autonomes parce qu'ils sont immatériels. Leur défaut serait, en somme, de ne pas procéder de la transformation matérielle du donné naturel. On ne peut suivre Marx sur ce point, parce que deux grandes catégories de services qui sont de pures et simples marchandises — unité d'une valeur d'échange et d'une valeur d'usage — ont fait leur apparition, pour l'essentiel après sa mort, et jouent désormais un rôle majeur dans l'activité du MP capitaliste et de bien d'autres MP.

Première catégorie : les services productifs destinés aux entreprises productives. Dans toutes les analyses de Marx, l'application de la science à la production est à la fois l'un des traits dominants du capitalisme et une opération mystérieuse (sur laquelle on reviendra très prochainement). En fait, cette application est, pour une bonne partie, l'affaire de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens qui, incorporés dans le travailleur collectif qu'est telle firme, *ou constitués en firmes distinctes*, concourent directement et pleinement à la production. Si le bureau d'études qui réalise les calculs indispensables à telle construction, vend ses services sur le marché, plutôt que d'être incorporé à l'entreprise de bâtiment, il n'en est pas moins productif : il concourt à la valeur finale du bâtiment ; il participe de façon immatérielle à la production matérielle, par des services pleinement productifs. Les exemples de cette première catégorie pourraient être multipliés, d'autant que les prestations de services de cette nature s'accroissent considérablement avec le passage de MT 3 à MT 4 et que l'application de la science à la production ne doit pas être entendue de façon élitique ni être considérée comme le monopole des sciences de la nature. L'agencement des travailleurs collectifs appelle bien d'autres soins, et les services vendus par les organismes spécialisés dans leur organisation ne se différencient en rien des marchandises vendues par les fabricants de biens d'équipement ; les uns et les autres produisent, à leur manière, des moyens de production : des machines ou des modes d'emploi. On notera que cette première catégorie de services pleinement productifs ne doit modifier en rien notre évaluation des services rendus par la banque ou le commerce : ceux-ci aident à réaliser une valeur déjà produite, ceux-là sont entièrement tournés vers le perfectionnement des capacités matérielles de production.

Seconde catégorie : les services produits pour la consommation finale. Au temps de Marx, on consommait des marchandises matérielles, et seule — en gros — la bourgeoisie adjoignait à sa consommation les services domestiques qu'il discute. Aujourd'hui, on consomme certes infiniment plus de marchandises matérielles, mais on consomme aussi — et pas seulement dans la bourgeoisie — bien d'autres marchandises immatérielles : du voyage, des vacances, des sports d'hiver ou d'été, des consultations sanitaires ou juridiques, etc. Beaucoup de ces

prestations de services sont d'ores et déjà devenues des éléments qui entrent dans la valeur de la force de travail. Toutes sont devenues des produits d'usage courant, ce qui revient à dire que les besoins des hommes-en-société, que la production doit satisfaire, ne sont plus réductibles au seul rapport S/N : les hommes consomment des produits naturels transformés, c'est-à-dire des marchandises matérielles ; mais ils consomment aussi *des produits purement sociaux, c'est-à-dire des marchandises immatérielles*. Quand elle est organisée au sein du MP capitaliste, la production de ces marchandises immatérielles est tout aussi créatrice de valeur d'échange et de plus-value, que la production des bonnes vieilles marchandises matérielles. Le développement social induit par le capitalisme, et spécialement le développement de nouveaux besoins, a étendu la sphère de la production réelle : ce n'est plus une pure production matérielle. La forme sociale étonnamment efficace que le MP capitaliste impose au rapport S/N a finalement élargi le champ même de la production. Dans les limites du MP capitaliste, la production produit du naturel-transformé, mais elle produit aussi du social. Toutefois cette dernière production n'est pas enfermée dans ce seul MP : d'autres MP y concourent également. Souvent aussi, des valeurs d'usage analogues à celles que le capital vend comme marchandises immatérielles, sont offertes à la consommation par d'autres voies : les services marchands deviennent services sociaux et notamment services financés et agencés par des administrations étatiques.

L'improductivité des « services de gouvernement » se trouve ainsi mise en cause par ricochet. Mais ce n'est pas à l'État « producteur » de colonies de vacances que j'entends m'intéresser ici. Le point principal à discuter est de bien comprendre ce que fait l'État, par certaines de ses fonctions directement associables à l'efficacité des travailleurs collectifs — des entreprises — : l'État éducateur de la force de travail, l'État guide et financier de la science applicable à la production, l'État régulateur plus ou moins efficace de « l'équilibre économique » où baignent les travailleurs collectifs. Tous problèmes essentiels qui vont nous amener à déborder des limites où Marx a inscrit sa théorie de la valeur.

[Retour à la table des matières](#)

**64.** Jusqu'à présent, deux formes de la valeur ont été présentées de façon à les faire contraster. La première, la forme VU caractérise l'activité des MP pré-capitalistes, non ou peu concernés par les échanges économiques marchands : quand règne VU, la production est, purement et simplement, une transformation du donné naturel pour l'approprier aux besoins humains ; ses produits sont des valeurs d'usage ; le rapport S/N est certes enveloppé dans des formes sociales qui varient considérablement d'un MP à l'autre, mais sans voiler ni dévier systématiquement la production matérielle. Avec la seconde forme, le tableau change considérablement. Dans son lieu d'élection, le MP capitaliste proprement dit, la forme VE entraîne un dédoublement de la production. Celle-ci continue d'être création de valeurs d'usage, mais elle devient, en plus et prioritairement, production de plus-value.

Cette dualité fondamentale est encore compliquée par les phénomènes qu'on a analysés : la formation du profit qui intéresse tous les capitaux, qu'ils soient ou non producteurs directs de plus-value ; les transferts de valeur qui s'opèrent entre le MP capitaliste et d'autres MP ; l'extension, enfin, de la production dans le domaine des services. N'y revenons pas : l'essentiel est que VE enveloppe la production de VU, dans une forme sociale qui en accroît énormément l'efficacité et qui en dévie systématiquement l'axe, du produit vers le profit.

Marx ne connaît que ces deux formes de la valeur. Il estime que VE finira par s'abolir, avec le capital qui la porte. C'est pourquoi il ne parle jamais de VE au sens où je l'entends ici : il appelle valeur, sans autre indication, ce que j'appelle VE ; pour lui, la valeur est le rapport social où VE et VU s'unissent sous la domination de VE. J'ai rompu avec cet usage, parce que VE ne m'apparaît pas du tout comme la dernière forme de la valeur. D'ores et déjà, une nouvelle forme est en train de se constituer dans certains MP comme je vais le montrer.

La difficulté de l'entreprise tient à ceci : au moment où Marx a présenté sa théorie de VE, le capitalisme qui la supporte était en train de mûrir sous ses yeux, tandis que la nouvelle forme de la valeur que j'entends définir en est, aujourd'hui, à un stade nettement moins avancé. Ses premières manifestations sont patentes, ses promesses sont perceptibles, mais sa maturation n'est pas encore acquise. Il me faudra donc avancer à pas comptés, pour n'en perdre aucun indice, mais aussi pour éviter d'imaginer gratuitement ce qu'elle pourrait devenir. La voie qui nous conduira vers cette nouvelle forme de la valeur va partir d'une réalité dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, mais allusivement : le *travailleur collectif*. Regardons-y de plus près.

Dans tous les MP pré-capitalistes, la production est le plus souvent l'affaire de travailleurs — ou de familles — *isolés*. La coopération des travailleurs est rare et atteint tout au plus la forme B 3, celle qui résulte de la juxtaposition des travailleurs sous une contrainte généralement extérieure au procès de production (n° 30). Le tableau change complètement avec le MP capitaliste, dans lequel la coopération spécialise les travailleurs et les constitue en un travailleur collectif qui met en œuvre le machinisme industriel. La coopération organisée au sein de chaque travailleur collectif devient l'une des caractéristiques inhérentes au procès de production. Pour éviter toute confusion avec les symboles qui désignent déjà les types de travailleurs, marquons ces deux formes de l'organisation concrète du travail par des symboles en W — comme *worker* ou *werktätiger* — ce qui donne :

W 1 — le travailleur isolé

W 2 — le travailleur collectif

Marx présente W 2 en ces termes : « Si l'on considère le travailleur collectif qui forme l'*atelier*, son activité combinée s'exprime matériellement et directement dans un produit global, c'est-à-dire une masse totale de marchandises » (104, 236).

Néanmoins, il ne faut pas prendre l'atelier dans un sens restrictif ; ce peut être aussi bien la firme tout entière et ses divers ateliers, chaînes, laboratoires, etc., si tous coopèrent physiquement à un même processus de production, sous la direction d'un même capitaliste. Il reste que, par l'effet de la concentration  $P 3 \rightarrow (P 3)^3$ , il se constitue des sociétés, puis des groupes qui placent sous la direction d'un même capitaliste un ensemble parfois très vaste « d'ateliers » différents (n° 15). Engels observe que, dans ce cas, l'absence de plan cesse d'être une caractéristique du capitalisme (105, 82). Il se crée, à l'échelle de la société anonyme ou du groupe, un système qui coordonne de multiples W 2 et les soumet à des directives ou à des plans plus ou moins précis, lesquels explicitent la stratégie financière et industrielle du groupe ou de la société anonyme. Ce qui fait apparaître un troisième niveau de l'organisation productive du travail. Appelons-le W 3 et précisons la définition de W 2

W 2 — le travailleur collectif concret ou « atelier »

W 3 — le système des W 2 organiquement liés dans une même entreprise ou dans un même groupe

Au-delà des W 2 épars ou des W 3 qui coordonnent bon nombre d'entre eux, s'étend le *no man's land* du marché. Cependant les rapports qui s'établissent, via le marché, entre les uns et les autres, ne sont ni purement hasardeux, ni totalement anarchiques. Vu par chaque entreprise, le marché est un réseau de fournisseurs et de clients avec lesquels les rapports sont plus ou moins stables et auxquels s'appliquent les études de marché qui supputent leurs comportements futurs ; le marché est aussi le lieu où l'on rencontre des concurrents avec lesquels on peut parfois s'entendre pour régler les prix ou répartir les débouchés, concurrents que l'on côtoie dans des syndicats professionnels érigés en gardiens vigilants des intérêts de ce que, loin de tout artisanat, on appelle souvent encore la corporation. Vu par le comptable national, le marché apparaît comme un réseau d'échanges interindustriels qui se modifie peu et lentement. Bref, on entrevoit, au-dessus des W 2 et W 3, un niveau supérieur d'organisation de la production, qui est en somme ce que les hommes d'états libéraux se représentent lorsqu'ils parlent de l'économie nationale. On désignera ce niveau comme

W 4 — le système des W 2 et des W 3 soumis à l'emprise d'un même État, ou économie nationale

Dans les sociétés libérales, W 4 demeure généralement une virtualité, un système non régulé. Toutefois, les plus libérales des sociétés capitalistes ont été contraintes, par deux guerres mondiales, à donner plus de corps à ce système, lorsque l'économie de guerre les a obligées à rationner les transports, l'énergie et les matières premières et à faire respecter, par la production, des priorités qui n'étaient pas toujours conformes à l'optimum de rentabilité. De plus, certaines de ces sociétés ont esquissé des planifications qui, en prenant corps, ont donné aux W 4 une existence beaucoup plus concrète. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé dans

les sociétés assises sur un MP 15 étatique-socialiste, où la planification tend à faire de W 4 un système effectivement régulé. Elles y réussissent mieux en URSS qu'en Chine pour des raisons qui tiennent à l'inégal développement de ces pays, elles y réussissent mieux en RDA qu'en URSS, pour des raisons qui tiennent à la dimension, à l'homogénéité et surtout à la structure idéologique de ces pays. Mais partout où le MP 15 domine, le niveau W 4 a déjà une existence réelle et prend de plus en plus de corps.

En restant dans les limites propres à chaque société, on ne doit pas confondre *a priori* le champ de l'économie nationale et celui de l'activité productive. Sans préjuger des analyses ultérieures, il est permis de définir un dernier niveau — que l'on dira W 5 — en adjoignant à W 4 certaines autres activités sociales dont on présume qu'elles ont un rapport direct avec l'efficacité de l'économie nationale. Déjà, quand la virtualité W 4 devient réalité, tout l'appareil de gestion économique et de planification s'y trouve impliqué *ipso facto*. Faisons deux hypothèses complémentaires : l'une est que l'appareil qui « produit » la science applicable à la production peut entrer en rapports intimes avec W 4 (et pas seulement se loger dans certains W 3 comme c'est le cas, lorsque des industries scientifiques se développent, par exemple sur un mode capitaliste, ainsi des industries pharmaceutiques, etc.) ; l'autre est que l'appareil spécialisé dans la formation de la force de travail, c'est-à-dire l'appareil de l'éducation, peut être traité de même. On obtient de la sorte

#### W 5 — le système W 4 enrichi par la régulation, la science et la formation

En posant W 5, je ne pense pas, comme Habermas, qu'il s'agisse là du « système devenu autonome que forment ensemble la recherche, la technique, l'économie et l'administration » (62, 92) car je le circonscris autrement et je ne le crois pas du tout autonome. Simplement, je pose une hypothèse de travail qui se résume ainsi : ne faut-il pas regarder au-delà de l'économie nationale (= W4) pour comprendre ce que deviennent la production et la valeur ?

La série W 1-W 5 a été définie dans les limites d'une société singulière, comme si tel était le domaine naturel de chacun de ses termes. De toute évidence, W 3 fait exception à cette règle. Les entreprises et les groupes aiment l'air du large et les échanges internationaux qu'elles entretiennent, interdisent de concevoir W 4 et W 5 comme si le reste du monde n'existait pas. On retrouvera ce point en étudiant le système mondial, mais on devra aussi le garder en vue, dans toutes les occasions où il sera fait référence à cette série. Laquelle se récapitule de la sorte

- W 1 — le travailleur isolé
- W 2 — le travailleur collectif concret ou « atelier »
- W 3 — le système des W 2 organiquement liés, dans une même entreprise ou dans un même groupe

- W 4 — le système des W 2 et des W 3 soumis à l'emprise d'un même État, ou économie nationale
- W 5 — le système W 4, enrichi par la régulation, la science et la formation

Pour écarter tout malentendu, il faut peut-être préciser les rapports entre les symboles W 4 et FE. La FE, c'est l'ensemble de la structure économique d'une société donnée. W 4 ne vise qu'un seul aspect de cette structure : l'organisation plus ou moins collective des travailleurs qui coopèrent à la production. Donc, W 4 ne dit rien de tous les autres aspects de la FE : statut des travailleurs, nature des propriétaires, agencement des modes de production, etc.

[Retour à la table des matières](#)

**65.** Toute valeur, qu'elle soit d'usage ou d'échange ou, éventuellement, d'une autre nature encore, est le résultat d'un travail. Or, la série W 1-W 5 décrit les diverses formes sociales du travail, les diverses organisations, plus ou moins collectives qui peuvent lui être imposées. On va donc se servir de cette série de repères, pour soumettre à un nouvel examen l'efficacité du travail producteur de valeurs. Marx dit de la force productive du travail qu'elle « dépend de circonstances diverses, entre autres de l'habileté moyenne des travailleurs, du développement de la science et du degré de son application technologique, des combinaisons sociales de la production ; de l'étendue et de l'efficacité des moyens de produire et des conditions purement naturelles » (103-I, 55).

En nous aidant des diverses analyses par lesquelles il précise le rôle propre de chacun de ces facteurs et leur dialectique, et en complétant sa recherche autant que de besoin, essayons, en premier lieu, de répondre à la question suivante : *qu'est-ce qui détermine l'efficacité du travail, en tant qu'il produit des valeurs d'usage ?* Mieux, centrons cette question sur le seul travail. On sait, en effet, que toute valeur d'usage qui se matérialise en un produit articule trois termes :

nature — travail — besoin

puisque le travail transforme un matériau naturel pour l'approprier à un besoin. Faisons abstraction du terme besoin, c'est-à-dire de la dialectique par laquelle la production concourt à la création des besoins qu'elle satisfait : c'est là un problème majeur à examiner ultérieurement, mais qui peut être omis sans perturber la présente recherche. Faisons abstraction, également, du terme nature : les valeurs d'usage qui sont de purs services en sont réellement dégagées ; celles qui sont des produits matériels demeurent sous sa dépendance, mais pour ce qui nous intéresse ici, on peut ignorer la variabilité des conditions naturelles, les aléas du climat et des récoltes, les hasards géologiques qui président à la répartition des matières premières, etc. Autrement dit, on se place dans l'hypothèse où tout travail

producteur de valeurs d'usage est abrité des aléas et des pénuries naturelles et répond à des besoins déjà donnés. On part, en somme, de l'hypothèse où

tel temps de travail de tel travailleur produit telle quantité de telle VU

Cette équation de production réelle peut être présentée différemment. On peut décrire chaque activité singulière de production, chaque travail, par une relation de la forme : tout produit est l'effet d'un certain temps de travail, employé par un travailleur (isolé ou collectif) dont le travail présente une certaine efficacité. À condition de donner au signe « multiplié par » la valeur, non pas d'un opérateur mathématique, mais bien d'un indicateur d'une certaine dialectique sociale (laquelle sera à analyser cas par cas), on peut écrire cette relation sous la forme

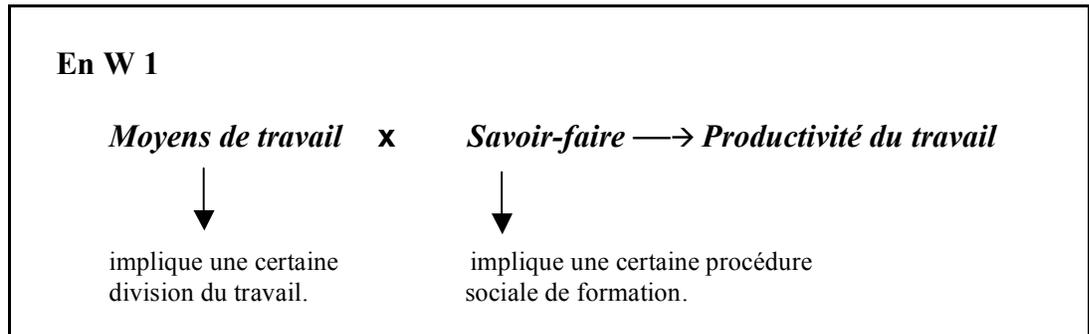
Temps de travail x Efficacité du travail → Produit

Le temps de travail est une immense variable, dans le développement social. Pour en juger, il ne faut pas seulement penser à la durée quotidienne ou hebdomadaire du travail, à laquelle le salariat moderne nous a accoutumés. Il faut aussi prendre garde à l'évolution de la durée annuelle du travail et à celle de la durée d'une vie active, et tenir compte des retraites et des scolarités qui, dans certaines sociétés et dans certaines époques seulement, écartent du travail les enfants et les vieillards. Qui plus est, il faut aussi concevoir que la multiplication des actifs employés hors la production et celle des inactifs n'a pris de l'ampleur que lentement et tardivement. Si l'on tient compte de tous ces facteurs, on peut estimer, par exemple, que chaque million d'habitants de l'Égypte pharaonique pouvait fournir chaque année trois à quatre fois plus de *temps de travail productif* que n'en donne chaque million d'habitants de la France contemporaine. Ce sont évidemment les variations dans l'efficacité du travail qui ont permis de distraire du temps de travail à d'autres fins que la production, cependant que, par les canaux les plus divers, les luttes de classes dans les divers types de sociétés déterminaient finalement ces redistributions. Aussi, nous attacherons-nous désormais à ce seul facteur : l'efficacité du travail. Ce faisant, nous laisserons de côté toute l'évolution historique complexe par laquelle les progrès de l'efficacité du travail ont été partagés entre l'accroissement quantitatif de la production réelle et l'abréviation multiforme du temps consacré, par les hommes-en-société, au travail productif. Une dernière simplification du même ordre interviendra également quand nous aurons reconnu les deux aspects de l'efficacité du travail. Par ses analyses sur la plus-value relative et absolue, qu'il applique principalement à la production de VE, ce qui n'empêche cependant pas de les appliquer également à la production de VU, Marx nous a appris à bien distinguer l'intensité du travail, d'une part, et, d'autre part, la productivité du travail, lesquelles sont les deux composantes de l'efficacité du travail (103-II, 192).

Intensité du travail x Productivité du travail → Efficacité du travail

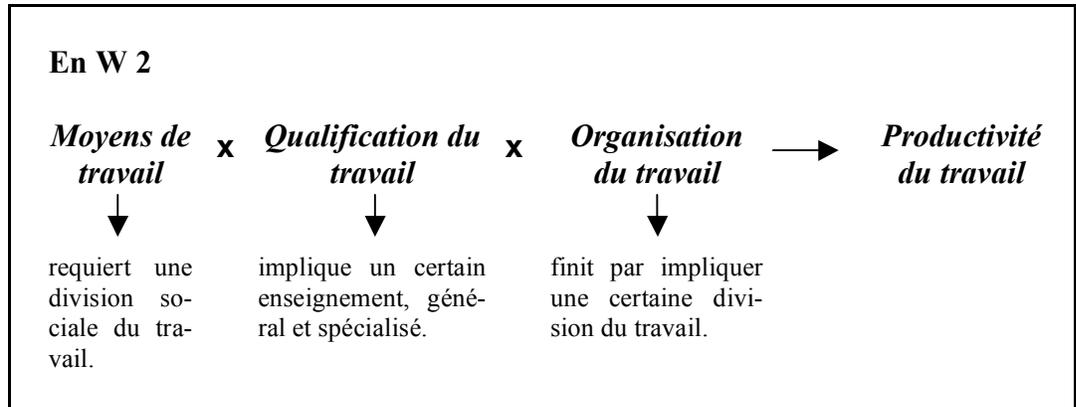
L'intensité du travail (à ne pas confondre avec sa durée), c'est la qualité de l'effort fourni en un temps donné, dans une production et avec un équipement donnés. Quand, dans une usine donnée, on accroît les normes de production ou on réduit les temps de fabrication, sans rien modifier par ailleurs, on accroît d'autant l'intensité du travail, « on fait davantage suer le burnous ». L'intensité du travail désigne, toutes choses égales par ailleurs, la qualité de l'effort physique et nerveux requis du travailleur. Si, par contre, aucun effort supplémentaire n'est demandé à aucun travailleur, cependant que, par le changement des machines ou de quelque autre façon, la production réalisée en un temps donné est accrue, ce sera le résultat d'une variation de la productivité du travail. En fait, la dialectique de l'intensité et de la productivité du travail est plus intime encore que celle qui unit ces deux facteurs à la durée du travail et la séparation analytique de ces divers facteurs tranche nécessairement dans le vif. Néanmoins, elle opère une coupure pertinente, car autant, à court terme et dans le concret de l'industrie, il est difficile d'imputer à chaque facteur ce qui lui revient, autant il est évident, à plus grande échelle, que la productivité du travail est le facteur le plus mobile, le plus décisif. C'est par elle qu'ont été accomplis les multiples sauts qualitatifs qui ont permis, notamment sous l'impulsion du capitalisme, d'accroître la production réelle dans des proportions immenses, cependant que la durée du travail productif diminuait et que son intensité variait, dans un sens et dans des limites qu'il est difficile d'apprécier, mais qui ne peuvent pas rendre compte des résultats obtenus. Si bien que, par une dernière simplification, on va désormais centrer toute l'analyse sur l'évolution de la productivité du travail.

Qu'est-ce que l'on peut comprendre de la productivité du travail, au niveau W 1 ? Voici deux travailleurs isolés, employés chacun de leur côté à une même production. Par définition, on les suppose placés dans des conditions naturelles parfaitement identiques et l'on admet que la durée et l'intensité de leur travail sont exactement les mêmes. Il est possible que leurs efforts aboutissent, dès lors, au même résultat, au même produit. Mais il est également possible que leurs produits soient inégaux, auquel cas on dira que leur productivité n'est pas la même. En ce cas, on pourra mettre en cause deux facteurs : ou bien ils n'emploient pas les mêmes moyens de travail, ou bien ils ne font pas preuve du même savoir-faire ; et naturellement, ces deux facteurs peuvent se combiner de diverses manières. Les moyens de travail peuvent avoir été fabriqués par le travailleur lui-même, mais certains au moins des W 1 acquièrent une partie d'entre eux auprès d'autres travailleurs, par un échange qui n'est pas nécessairement marchand. Quant au savoir-faire, il a été obtenu par une quelconque procédure sociale de formation : sans doute en famille ou dans la communauté villageoise, peut-être par un apprentissage artisanal, etc. Autrement dit



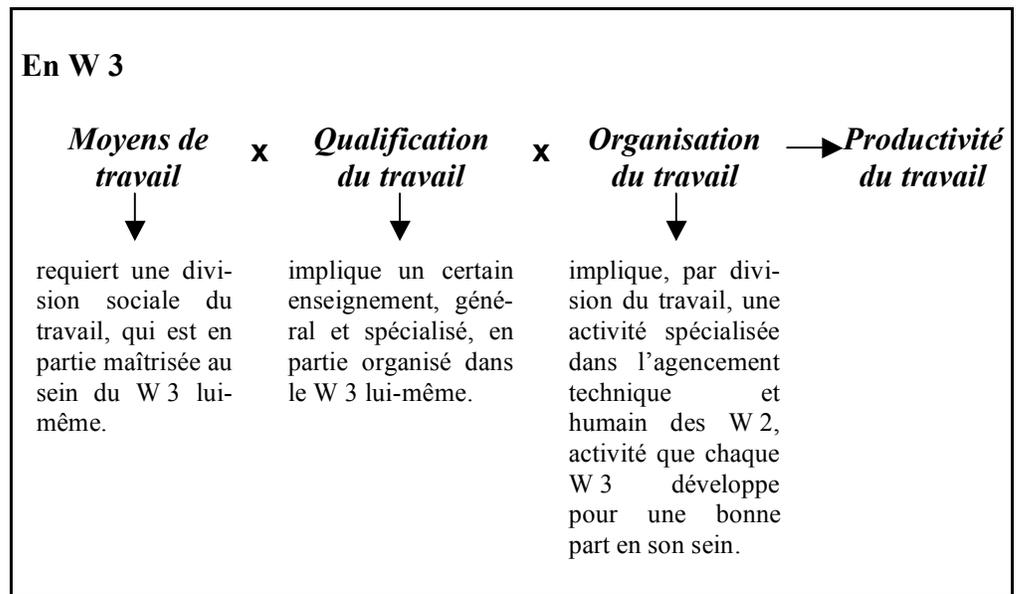
Au niveau W 2, c'est-à-dire en considérant le travail collectif d'une entreprise ou d'un « atelier », les facteurs de la productivité du travail se modifient et leur liste s'allonge. Les moyens de travail — qui sont généralement de la forme MT 3 (n° 21) — jouent un rôle central : le machinisme est l'ossature du travailleur collectif. La production de ce machinisme devient l'affaire d'entreprises spécialisées et chaque W 2 dépend, de ce fait, d'autres W 2 pour s'équiper et pour perfectionner son équipement, comme il y est sans cesse incité pour maintenir sa productivité à un niveau compétitif. L'innovation technique qui, dans les débuts de la révolution industrielle, était l'affaire des bricoleurs de génie, devient l'objet d'un travail méthodique d'ingénieurs, la technique se fait technologie (75). Quant au savoir-faire, qui demeure la caractéristique d'une partie au moins des travailleurs individuels inclus dans le W 2, il cesse néanmoins d'être un facteur premier de la productivité : ce qui compte, désormais, c'est de rassembler, en chaque W 2, un ensemble de travailleurs convenablement qualifiés. Il y a des postes de travail, variés et spécialisés, qu'il faut remplir tous, par un certain mixage de qualifications diverses. Cela suppose une certaine acculturation minimale de tous les travailleurs individuels, un apprentissage plus ou moins sommaire de leurs gestes de travail et, pour certains d'entre eux, l'acquisition de connaissances plus sophistiquées. De ce fait, la formation en famille ou sur le tas devient insuffisante : une scolarisation générale et banale devient nécessaire, ainsi qu'une formation scolaire plus raffinée destinée aux qualifications supérieures. Mais tout ceci est un besoin diffus et général qui est satisfait hors l'enceinte de chaque W 2. Enfin, un facteur insoupçonné à l'échelle des W 1, fait ici son apparition : en W 2 une organisation du travail, fondée sur les exigences des MT et sur les spécialisations des travailleurs individuels, devient indispensable et stimule leur productivité. Selon que les mêmes hommes et les mêmes machines sont bien ou mal organisés, la productivité change du tout au tout. Néanmoins, il faudra beaucoup de temps pour que les W 2 capitalistes découvrent cette nouveauté et les progrès de l'organisation resteront longtemps le résultat d'efforts empiriques locaux, avant de devenir l'objet d'un travail spécialisé.

Au total :



Dans les débuts de la production capitaliste, le niveau W 3 demeure inconnu. Il prend forme, par suite de la concentration du capital, comme entreprise à établissements multiples, puis comme groupe à entreprises multiples. À son échelle, les facteurs de la productivité du travail demeurent ceux que l'on peut apercevoir en W 2, mais leurs traits se précisent. Chaque W 3 maîtrise une part de la division du travail et devient, partiellement, son propre fournisseur de moyens de travail qu'il ajuste à ses besoins — ou qu'il s'abstient de commercialiser vers la concurrence, si cette réserve peut lui donner un avantage relatif. En outre, certains W 3 en viennent à inclure de véritables entreprises scientifiques : la science n'est plus une activité totalement extérieure à une production qui en recueillerait les fruits, elle devient pour partie, une branche de l'économie productive. Il en va de même pour la qualification du travail et pour son organisation : une partie de la formation est assurée au sein de chaque W 3 et tend à ajuster la main-d'œuvre aux besoins locaux ; une part plus grande encore de l'organisation des collectifs de travail est assurée par l'entreprise ou le groupe, pour l'ensemble de ses ateliers, départements ou filiales.

W 3 apparaît ainsi, en quelque sorte, comme un collectif de travailleurs collectifs et, du point de vue de la productivité réelle — ou physique — du travail qui est, ici, le nôtre, il jouit d'une évidente supériorité. W 3 est une puissance de W 2, au même titre que (P 3)<sup>3</sup> est une puissance de P 3 (n° 15). En d'autres termes,



Les puissances nouvelles qui s'épanouissent en W 3, permettent de mieux comprendre la force énorme du capital, vis-à-vis de chaque travailleur, et même vis-à-vis de l'organisation syndicale des travailleurs. Écoutons Marx (104, 250) : « ... avec le développement du mode de production spécifiquement capitaliste, ce ne sont plus seulement les objets — ces produits du travail, en tant que valeurs d'usage et valeurs d'échange — qui, face à l'ouvrier, se dressent sur leurs pieds comme capital, mais encore les forces sociales du travail qui se présentent comme formes de développement du capital, si bien que les forces productives, ainsi développées du travail social, apparaissent comme force productive du capital : en tant que telles, elles sont "capitalisées" — en face du travail. En fait, l'unité collective se trouve dans la coopération, l'association, la division du travail, l'utilisation des forces naturelles, des sciences et des produits du travail sous forme de machines. »

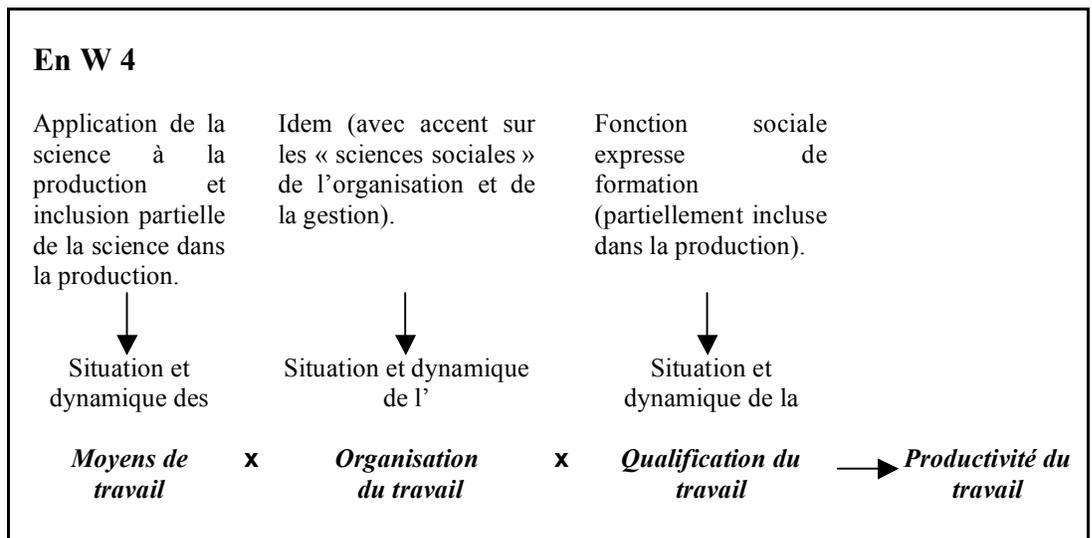
La force décisive du capital, c'est de capter et de fixer, dans les machines — ou dans les procédures d'organisation du travail, — deux grands flux qu'il n'engendre pas, mais qu'il maîtrise. Le premier flux est celui des puissances du travail : il les rassemble, il en agence la coopération, il les acquiert sous forme de travail vivant ou sous forme de travail mort, déjà incorporé dans des produits, des machines, des équipements. Le second flux, est fait d'activités étrangères à la production dont il canalise les effets productifs : l'enseignement et la formation qui qualifient les travailleurs, la science qui apprend à maîtriser les forces naturelles et qu'il applique à la production. Le travailleur individuel, avec sa force de travail isolée, « est réduit à l'impuissance vis-à-vis de ce que le capital représente et concentre de forces collectives et générales » (102-II, 215).

Observons cette prodigieuse transmutation — cette « capitalisation » des « forces collectives et générales » — du point de vue du capital, c'est-à-dire *au niveau de W 3 qui est le niveau maximum que le capital puisse atteindre*. À ce niveau, qu'est-ce que l'application de la science à la production ? Qu'est-ce que la formation et la qualification du travail ? Si l'on excepte la part, d'ailleurs minoritaire, de la recherche scientifique et de la formation qui est assurée au sein même de chaque W 3, ces deux processus apparaissent, pour l'essentiel, comme des effets bénéfiques venus d'au-delà de l'horizon. L'horizon des groupes et des entreprises W 3 s'arrête au marché, en l'occurrence au marché du travail, sur lequel le capital achète des forces de travail aux qualifications diverses. La science applicable à la production, ce sont des ingénieurs et des techniciens formés à bonne école, la qualification du travail, c'est un effet induit par la scolarisation et l'acculturation générale de la main-d'œuvre, toutes procédures dont le capital n'a pas à connaître comme tel. Ce sont, pour lui, des caractéristiques que présente la main-d'œuvre disponible sur le marché. La productivité physique du travail s'accroît parce que la main-d'œuvre est mieux formée, parce que les techniciens connaissent mieux les lois de la nature et les procédés qui les rendent maîtrisables, et parce que, de ce fait, les moyens de travail achetables sur le marché sont, comme la main-d'œuvre achetable sur le marché, des facteurs de plus en plus productifs, tous processus dont le capital bénéficie sans avoir à les agencer : *les éléments les plus décisifs de la productivité viennent de plus loin que son horizon propre*.

Quand on se place au niveau de W 4, c'est-à-dire en considérant l'ensemble de l'économie nationale — et en faisant abstraction des perturbations internationales, — on aperçoit plus clairement les facteurs de la productivité réelle, parce qu'on couvre désormais, jusqu'à l'horizon, tout l'espace occupé par les W 3 et par les W 2 et les W 1 qui subsistent dans l'économie nationale.

La qualification du travail apparaît alors comme l'effet d'une fonction sociale de formation dont on peut observer l'agencement dans la production, sous forme d'apprentissage, de formation permanente, etc., et surtout hors la production, aux confins de l'économie, dans un autre domaine de la vie sociale, celui de l'éducation nationale. On peut aussi concevoir le mouvement historique de la qualification du travail comme un processus dynamique, qui entraîne une incessante déqualification-requalification de la force de travail. Statiquement, la gamme des qualifications existantes s'étale du travail simple au travail le plus complexe. Dynamiquement, la qualification du travail simple se déplace. Le manoeuvre et l'O.S. contemporains, qui savent lire, écrire et calculer et portent tout naturellement bien d'autres savoirs et savoir-faire, eussent été, à ce titre, des travailleurs très qualifiés, au début de l'ère manufacturière, alors qu'ils représentent aujourd'hui la forme même du travail simple. Le travail simple n'est pas un invariant transhistorique, c'est un niveau variable, socialement déterminé, à la jointure d'un appareil de production et d'un appareil de formation eux-mêmes déterminés (71, 228).

Des dynamiques analogues s'observent quant aux moyens de travail et quant à l'organisation du travail. En surface, le système des W 3 (et des W 2 et W 1) apparaît comme un réseau d'échanges interindustriels. Là-dessous, les moyens de travail se présentent comme un capital fixe, dûment analysable : patrimoine de locaux plus ou moins spécialisés, d'âge et d'agencement variables ; parc de machines plus ou moins âgées, etc. On pourrait en dire autant des formes d'organisation du travail que les techniques modernes de gestion apprennent à reconnaître et à qualifier. Mais ni l'un ni l'autre de ces facteurs n'ont une productivité stable : leur efficacité physique s'use, la concurrence rend désuètes certaines de leurs parties avant que l'usure physique les ait déclassées, des transformations modernisatrices s'y opèrent sans cesse, à mesure que de nouvelles techniques de production ou d'organisation sont découvertes et expérimentées (selon la logique propre à chaque MP). Si bien que, du point de vue de W4, on assiste à un certain renversement du tableau précédent.



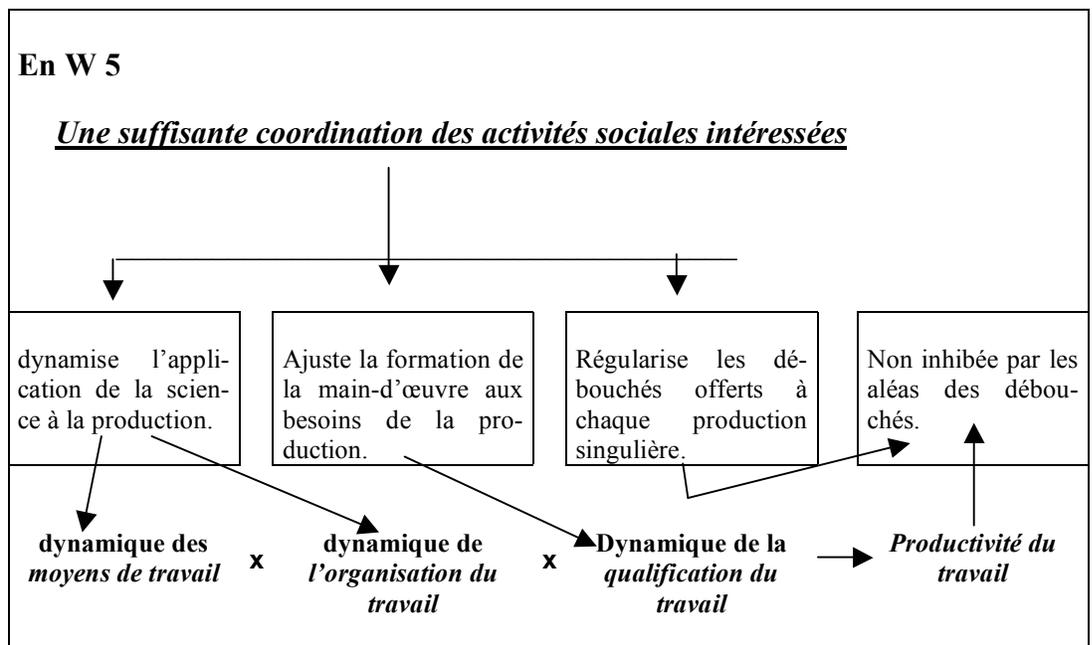
Si l'on résume très schématiquement l'analyse précédente, on peut dire qu'en dernière instance la science et la formation, activités sociales principalement logées hors l'horizon de la production, concourent puissamment à l'efficacité finale de celle-ci. À partir du moment où la durée du travail est normalisée, puis réduite (en tous ses aspects, de la journée de travail (103-I, 259) à la vie de travail et au quantum de la population active productive) et où l'intensité du travail est contenue dans des limites relativement étroites, *les seules sources de l'énorme accroissement de la productivité physique du travail auquel on assiste néanmoins, sont l'application, dans et par la production, d'une science et d'une formation acquises ailleurs.* En W 4, on aperçoit cet ailleurs, en W 5 on s'applique à le maîtriser pratiquement et, de ce fait, on révèle un nouveau facteur de la productivité réelle du travail qui, lorsqu'on en a reconnu l'existence en W 5, peut rétrospectivement être découvert aussi, en W 4, au moins sous des formes embryonnaires.

En W 4, on considère l'ensemble de l'économie comme une chose qui existe et que l'on regarde, pour la comprendre et la soumettre, éventuellement, à une action politique marginale : W 4 c'est ce que voient le comptable national, le ministre keynésien, le statisticien, le spécialiste des études de marché point trop segmentaires, etc. Le niveau W 5 est différent. On peut toujours le concevoir — c'est-à-dire le penser, l'imaginer — comme *le système formé par l'économie nationale et par les autres domaines où s'exercent les activités qui, au-delà de l'horizon économique, commandent directement la productivité du travail*. Mais W 5 n'a d'existence réelle que dans les sociétés où ce système est effectivement soumis, de façon méthodique et suivie, à une suffisante emprise du pouvoir politique. Tant que la formation, la science et l'économie fonctionnent, chacune de son côté, en réagissant l'une sur l'autre, mais sans qu'aucun pouvoir social ne s'emploie à les coordonner, W 5 demeure une virtualité. Quand l'établissement, puis la réforme du système d'enseignement sont décidés par un État, un effort rhétorique ou réel est fait pour tenir compte des besoins de l'économie, mais W 5 ne prend pas corps pour autant. Si, en revanche, l'ajustement et la gestion des procédures de formation font, en permanence, l'objet de soins politiques attentifs et détaillés, en vue de répondre au mieux, aux besoins de la production, alors W 5 tend à exister vraiment. Quand les budgets étatiques financent des activités scientifiques, cela ne suffit pas à donner vie à W 5, mais si une politique méthodique et soutenue coordonne ou commence à coordonner les recherches scientifiques et les productions concernées, alors W 5 prend tournure. Ainsi les grands programmes du Pentagone ou de la NASA sont l'indice qu'aux États-Unis, le niveau W 5 a commencé d'exister réellement. Cependant, il va de soi que la pleine maturation de W 5 suppose une coordination générale de la formation, de la recherche et de la production, c'est-à-dire une forme très subtile de planification : aucun pays n'en offre à ce jour un exemple accompli, même s'il est vrai qu'en URSS, le niveau W 5 est déjà plus développé qu'aux États-Unis ou en Europe occidentale.

Aussi imparfaites soient-elles, les expériences de planification pratiquées jusqu'ici ont néanmoins fait apparaître un autre facteur de la productivité du travail. Faisons retour au niveau W 3 pour mieux l'apercevoir. Quand tous les facteurs d'une productivité optimale du travail sont réunis au niveau W 3, quand la main-d'œuvre est aussi qualifiée que possible, quand l'organisation du travail est remarquablement efficace, quand les moyens de travail sont à la pointe de la technique, est-on pour autant assuré que ce W 3 réalisera effectivement sa production optimale et fera de la sorte le meilleur usage de sa productivité ? Il est évident qu'aucun W 3 ne peut trouver *en lui-même* cette assurance, car il n'est pas maître de ses débouchés. Il est tout aussi évident qu'un simple système de W 3 (et de W 2 ou de W 1), juxtaposés et communiquant entre eux par le canal du marché, ne fournira pas davantage cette assurance : les débouchés marchands sont soumis à des fluctuations conjoncturelles et cycliques qu'aucun W 3 n'est en mesure de prévenir ; au mieux, il peut essayer de les prévoir, mais non les empêcher et, donc, il lui faut ajuster sa production à ses débouchés, ce qui l'écarte nécessairement de

sa productivité optimale. Au niveau W 5, cet obstacle à la productivité peut être levé *dans la mesure où les débouchés peuvent être réglés et régularisés*. Une telle régulation constitue un facteur de productivité insoupçonnable en W 3. Il est possible qu'en W 4 certaines traces en existent : ainsi les entreprises spécialisées dans la banque peuvent, par leur crédit, aider les autres W 3 à écarter les fluctuations conjoncturelles, tandis que les entreprises spécialisées dans le commerce peuvent faire preuve de pugnacité dans la conquête de nouveaux débouchés ; mais ce sont là néanmoins des adjuvants mineurs. En W 5, par contre, une planification point trop maladroite peut assurer à la majeure partie des firmes (W 3) un flux régulier de débouchés puisque aussi bien, l'objectif premier de toute planification est d'établir, autant que faire se peut, une correcte proportionnalité des productions dans toute l'économie nationale.

Tout en soulignant que W 5 n'existe, nulle part encore, sous une forme pleinement développée, on peut néanmoins s'aider de ses caractéristiques déjà connues ou pressenties, pour en donner l'image suivante :



# Chapitre 11

## Les logiques de la production (suite)

*« la valeur n'attend pas le nombre des années »*  
CORNEILLE.

[Retour à la table des matières](#)

66. Dans tout le n° 65, l'attention s'est tournée vers ce qui conditionne le niveau et l'évolution de la productivité physique du travail, vers ce qui explique l'énorme croissance de la quantité des produits et des services, c'est-à-dire des valeurs d'usage offertes à la consommation intermédiaire ou finale. Mais, de toute évidence, les développements que l'on a étudiés, par référence à la série W 1 — W 5 *échappent pour une bonne part à la logique de VU.*

Tant que règne cette logique, l'organisation du travail productif demeure principalement fixée au stade W 1. Rares sont les formes W 2 qui réussissent à se développer pleinement, avant le capitalisme. Pour s'établir et pour durer, la coopération des travailleurs suppose alors une contrainte étrangère au procès de production. Dès que la contrainte esclavagiste ou tributaire s'efface ou s'atténue, le travail, naguère coordonné, se fragmente derechef en une poussière d'activités isolées. L'artisanat ressortit lui aussi à W 1 et les rares manufactures pré-capitalistes durent tant que la contrainte étatique (ou autre) les fait tenir. Les navires les plus vastes, qui requièrent un équipage important et spécialisé, sont peut-être les seuls véritables W 2 pré-capitalistes. Il faut attendre la soumission formelle de l'artisanat par le capital marchand et surtout la soumission réelle du travail manufacturier pour que se multiplient les véritables W 2. Quant aux W 3, on n'en ferait même pas mention, si les historiens de Rome n'avaient consacré de grands efforts à découvrir quelque chose qui pourrait ressembler à une entreprise

moderne : ils ont finalement déniché une production de tuiles qui aurait été le fait d'ateliers répartis en diverses régions et de « succursales » d'une même firme. Je ne doute pas que, dans la Chine tributaire, à ses meilleures époques, on puisse également trouver des exceptions de cette sorte. Il reste, néanmoins, que W 1 et des formes immatures de W 2 sont les seules vraies caractéristiques des sociétés pré-capitalistes.

Cela revient à dire que, dans la logique de VU, l'efficacité du travail est avant tout un résultat de sa durée et de son intensité. L'outil et le savoir-faire ne prennent une importance distinctive, comme éléments de productivité, que dans le travail artisanal. Quant à l'application de la science à la production, elle joue certes un rôle décisif, mais de façon hasardeuse et selon des rythmes séculaires : le calendrier qui rythme les travaux agricoles saisonniers, la maîtrise des plantes et des animaux domestiqués, la maîtrise des eaux et des travaux hydrauliques, les arts du feu et de la forge, etc., impliquent des découvertes scientifiques empiriques (adjectifs qui jurent entre eux, seulement pour qui sacralise la science) d'une portée décisive pour la productivité du travail, mais ces découvertes ne s'inscrivent jamais dans un mouvement régulier ; elles se perdent et se regagnent, elles s'apparentent aux conditions naturelles de la production, elles sont (ou non) là présentes, comme données immédiates et presque toujours immuables de toute production. *La logique de VU est donc celle d'une production où la productivité du travail varie fort peu.*

Ce tableau change du tout au tout avec la maturation du capitalisme. Il est inutile de rappeler comment l'accumulation du capital se traduit par une profusion de marchandises, c'est-à-dire de produits où la valeur d'usage est enveloppée dans une valeur d'échange. Dès son origine, la production capitaliste s'organise en W 2 et bientôt, la concentration du capital s'épanouit en W 3 de plus en plus puissants, cependant que le niveau W 4 prend forme et devient peu à peu un objet auquel les États doivent prêter attention. La logique que cette production impose, c'est-à-dire la logique de VE, affecte aussi bien la durée et l'intensité du travail que sa productivité. C'est d'abord une logique conquérante. Le MP capitaliste refoule les MP antérieurs et s'annexe les travailleurs qu'ils employaient. Par ce moyen, le temps de travail, mobilisé par la production capitaliste, s'accroît considérablement, d'autant que l'allongement de la journée de travail et l'utilisation massive des femmes et des enfants accompagnent cette conquête. L'intensité du travail fait de même l'objet de rigoureuses pressions, sans cesse renouvelées. Néanmoins, ces poussées finissent par s'épuiser et même, par se renverser partiellement. La rentabilité économique et l'opportunité politique limitent le domaine que le capital peut conquérir dans une société donnée. La montée du mouvement ouvrier finit par imposer le plafonnement de la durée du travail et par contenir plus ou moins l'intensification du travail. Dès lors, la productivité du travail qui, dès l'origine, entre en progrès rapide, finit par devenir le principal, sinon le seul facteur d'accroissement de la production. *Ainsi, la logique de VE pousse à l'accroissement incessant de la productivité du travail.*

Peut-on dire, pour autant, que la valeur d'échange tienne compte correctement de tout ce qui concourt à l'accroissement de la production et de la productivité ? Peut-on dire que la logique de VE, après avoir relayé celle de VU, suffise à rendre intelligible ce que la production est devenue. Deux réflexions qui vont nous faire pénétrer au cœur de la logique de VE, révéleront du même coup ses limites.

Première réflexion : la logique de VE subordonne la production et la productivité à la valorisation du capital ; par conséquent, les facteurs de la production et de la productivité sont intelligibles en VE, dans l'exacte mesure où ils affectent la valorisation du capital, c'est-à-dire dans la mesure où ils ouvrent de nouveaux marchés rentables (innovation par les produits) et où ils se traduisent par des réductions des coûts de production. Laissons de côté l'innovation par les produits qui, quelle que soit la place qu'elle fait aux innovations dans les moyens de travail ou dans l'organisation et la qualification du travail, n'en est pas moins une boucle seconde du raisonnement, pour nous en tenir à la liaison essentielle entre la productivité et VE. Les facteurs de la productivité sont incorporables en VE, s'ils affectent les coûts de production et dans la mesure où ils les affectent. Les coûts de production apprennent à chaque capitaliste ce que valent, sur le marché, les divers types de travailleurs individuels qu'il incorpore dans son W 3 (ou dans son W 2) ; ce que valent les divers moyens de travail et les diverses marchandises qui sont les objets du travail ; ce que valent les services dont il peut faire usage, pour mieux organiser le travail ou pour mieux qualifier la main-d'œuvre qu'il emploie. Plus généralement les prix du marché — et, pour ce qui est de l'agencement interne de son W 3, les résultats du pseudo-marché interne que constitue la comptabilité analytique — l'informent sur la combinaison optimale des divers facteurs de productivité *perceptibles au niveau W 3*.

Le capitaliste peut donc jouer de ces facteurs, d'une façon qui est finalement pertinente : la valorisation du capital et l'optimisation des facteurs de productivité repérables au niveau W 3 marchent généralement de concert. En revanche, ces mêmes signaux — prix du marché et informations tirées de la comptabilité analytique des firmes et des groupes — ne lui apprennent strictement rien sur les facteurs de productivité qui sont identifiables seulement en W 4 et en W 5. La formation, la science et la régulation n'ont pas de prix repérable par le capitaliste. Ce sont des dons gratuits dont il bénéficie indirectement en acquérant de la force de travail bien qualifiée ou des moyens de travail tout à fait modernes. Marx répète cela sans cesse (par exemple : **102-II**, 215). On peut lui objecter que, néanmoins, ces diverses fonctions sociales ont un coût pour le capitaliste : son entreprise paie des impôts ou, en termes plus généraux, la plus-value qu'il extrait, conjointement avec tous les autres capitalistes, subit une ponction majeure au bénéfice des budgets, étatiques et autres qui paient finalement la formation, la science et la régulation. Cela n'est pas douteux, mais ces « faux-frais de la production » (**104**, 231), quelle que soit désormais leur ampleur, n'apprennent rien à chacun des capitalistes. Il n'y a aucun rapport entre les impôts que le capitaliste paie et les gains de productivité qu'il tire des activités sociales étrangères à la production et

que l'impôt finance. Ceux des pays industriels qui, aujourd'hui, commencent à taxer directement et spécifiquement les entreprises polluantes, expérimentent un mécanisme qui, a contrario, illustre le point en discussion : à quelques détails près (comme la taxe d'apprentissage) aucun lien nécessaire ne s'établit entre l'efficacité productive d'une entreprise et l'impôt qui finance (entre autres) les facteurs finalement les plus décisifs de son efficacité. L'art d'esquiver l'impôt qui concourt puissamment à la valorisation locale du capital (au profit de la firme) atteste que, jamais, l'impôt ne peut être perçu comme le prix de services utiles au capitaliste. Ainsi, la logique de VE rend aveugle à ce qui stimule la force productive du travail social.

Seconde réflexion : elle va porter sur la substance même de VE, c'est-à-dire sur le temps de travail socialement nécessaire qui détermine la valeur d'échange. Il faut se souvenir, ici, que ce temps de travail socialement nécessaire marie deux éléments : un travail *vivant* effectivement dépensé dans la production actuelle et un travail *mort*, déjà incorporé dans la valeur des objets et des moyens de travail que le travail vivant met en œuvre et qu'il ranime ou réactualise de ce fait. Le point central de la théorie marxiste de la valeur d'échange tient à ceci : non seulement, il faut bien comprendre le rôle décisif du travail vivant, que je viens de rappeler, mais aussi et surtout, il faut bien comprendre ce qu'est le temps de travail *socialement nécessaire*. À cette fin, simplifions le problème : oublions les échanges internationaux et oublions même l'activité productive et marchande des autres MP qui peuvent coexister avec le MP capitaliste, dans une société donnée ; plaçons-nous, en somme, dans l'hypothèse simplificatrice d'une société autarcique où un MP capitaliste assurerait seul toute la production. Dans une telle société, le temps de travail socialement nécessaire, qui fixe la valeur d'échange d'un produit quelconque, se définira comme le temps de travail vivant, de qualité et d'intensité *moyennes*, qui est mis en œuvre, selon une organisation du travail d'efficacité *moyenne*, et qui s'applique à des objets et à des moyens de travail qui sont eux-mêmes de qualité *moyenne*, par exemple, à des machines dont l'âge, le coût restant à amortir et les performances peuvent être tenus pour *moyens* dans la production considérée. Autrement dit, le temps de travail socialement nécessaire se définit, à un moment donné, comme une certaine quantité de travail *dûment qualifié par un ensemble de caractéristiques moyennes*, pour la société et l'époque considérées. Il faut être très attentif aux deux termes que la valeur d'échange unifie ainsi : un quantum de travail ET un ensemble de qualités sociales moyennes qui permettent de repérer le travail socialement nécessaire. Ou encore : une *quantité et son qualificatif*.

Naturellement, chacune des entreprises capitalistes s'écarte plus ou moins des conditions moyennes qui *qualifient* le travail socialement nécessaire. Celles qui se situent *au-dessus* de la moyenne sociale emploient mieux le travail vivant : dans un même temps de travail, elles créent plus de valeur. À l'inverse, celles qui se situent *au-dessous* de la moyenne sociale, emploient mal le travail vivant : elles consomment plus de travail qu'il n'est socialement nécessaire pour assurer une

production donnée ; dans un même temps de travail, elles créent moins de valeur que les précédentes. *Mais les plus et les moins ne modifient pas la quantité totale de valeur qui est produite dans la société considérée. Cette quantité de valeur est fonction du temps de travail qui est dépensé dans la production, tandis que les facteurs qui QUALIFIENT le travail, comme plus ou moins proche de ce qui est socialement nécessaire, ont seulement pour effet d'assigner à chaque entreprise SA PART RELATIVE dans la production sociale de valeur d'échange.*

Pour que la quantité de valeur d'échange produite dans une société donnée augmente réellement, il faut, dans les limites de notre hypothèse simplificatrice, que le temps de travail augmente, soit par accroissement des effectifs, soit par allongement de la durée du travail, soit par intensification du travail. Toutes les autres variations qui, par le biais des moyens de travail, de l'organisation du travail ou de la qualification du travail, viennent modifier les normes qualitatives par lesquelles se repère le travail socialement nécessaire, *ont seulement pour effet de déplacer la position relative des firmes les unes par rapport aux autres.*

En restant toujours dans les limites de notre hypothèse simplificatrice, on aboutit de la sorte à des conclusions essentielles. Au niveau de chaque unité capitaliste (W 3 ou W 2), les facteurs qui commandent l'accroissement de la productivité réelle du travail — c'est-à-dire de la productivité de valeurs d'usage — sont également les facteurs qui améliorent la position *relative* de cette unité, quant à la production de valeur d'échange. À effectif constant, à durée et à intensité du travail constantes, l'accroissement de la productivité en termes de VU et l'accroissement de la productivité en termes de VE sont deux mouvements liés. De là vient le dynamisme de la production dans le MP capitaliste. Mais, si l'on quitte le niveau de l'entreprise capitaliste singulière (W 3 ou W 2), pour prendre en considération l'ensemble des entreprises capitalistes d'une même société, c'est-à-dire l'ensemble du MP capitaliste, on constate que l'accroissement de la productivité réelle du travail — en valeurs d'usage — s'accompagne *d'une parfaite stagnation de la valeur d'échange totale qui est créée*, si l'effectif des travailleurs, la durée et l'intensité du travail demeurent stables.

L'hypothèse simplificatrice où l'on s'est placé durcit évidemment cette dernière conclusion. La prise en considération des MP non capitalistes modifie la détermination du travail socialement nécessaire et, tant que règne la logique des VE, cette modification améliore la position relative des firmes capitalistes qui bénéficient, de la sorte, d'un transfert de valeur en provenance des productions pré-capitalistes. La prise en considération des échanges internationaux a des effets plus complexes, que l'on peut schématiser. D'une part, il y a transfert de valeur des MP pré-capitalistes vers les MP capitalistes, indépendamment des frontières, dès lors que tous ces MP sont effectivement reliés par des échanges purement marchands. D'autre part, les MP capitalistes, inscrits dans les diverses sociétés, doivent être considérés comme formant en réalité un seul et même ensemble, dès lors qu'aucun obstacle politique ne s'oppose à leur interpénétration marchande et, de ce fait, le

temps de travail socialement nécessaire qui étalonne la valeur d'échange sur ce marché mondial, se définit, non plus pays par pays, mais à l'échelle de tout le marché, ainsi, les écarts relatifs entre firmes sont à apprécier sur le marché mondial et ils jouent à l'avantage des firmes les plus productives, lesquelles sont plus densément représentées en certains pays qu'en d'autres, si bien que, de pays capitaliste à pays capitaliste, il s'opère également des transferts de valeur, au bénéfice des plus développés. Toutefois, c'est là une tendance qui, répétons-le, suppose un parfait libre-échange, hypothèse qui n'est jamais pleinement réalisée. Au total, il y a donc divers types de transferts de valeur qui viennent compliquer le mécanisme éclairé par notre hypothèse simplificatrice, mais non pas l'enrayer.

En définitive, les réflexions qui viennent d'être présentées peuvent être résumées en quelques propositions :

1. La logique de VE est celle de la valorisation du capital à quoi la production est subordonnée.
2. La logique de VE pousse à l'extension des effectifs employés par le MP capitaliste, à l'allongement de la durée du travail et à l'intensification du travail. Dans ces trois directions, elle se heurte à des limites.
3. La logique de VE pousse à l'accroissement incessant de la productivité du travail : c'est le complément, puis le substitut des formes d'exploitation visées au point 2 ; c'est aussi le moyen, pour chaque unité capitaliste (W 2 ou W 3) d'accroître sa part relative dans la valeur et la plus-value produites dans la zone d'application du MP capitaliste.
4. Nonobstant le point 3, la logique de VE rend les unités capitalistes (W 2 ou W 3) aveugles aux facteurs qui jouent finalement le rôle le plus décisif dans l'accroissement de la force productive sociale : la formation, la recherche, la régulation.
5. Quand les limites évoquées au point 2 sont atteintes voire même se resserrent — et si l'on fait abstraction de transferts de valeur dont le MP capitaliste peut bénéficier, en provenance d'autres MP nationaux ou étrangers, la production de VU continue de s'enfler, cependant que la production de VE stagne, voire même régresse.

Telle est, dans ses traits principaux — et dans la plénitude de ses contradictions — la logique de VE. On peut certes penser avec Marx que « le vol du temps de travail d'autrui sur lequel repose la richesse actuelle, apparaît comme une base misérable par rapport à la base nouvelle, créée et développée par la grande industrie elle-même » et relire avec attention les pages (102-II, 220-3) où il explore les limites ultimes de VE. Mais doit-on, pour autant, croire comme lui que « la manifestation du travail social sous la forme antagonique du capital et du salariat, est *l'ultime développement du rapport de la valeur et de la production*

*fondée sur la valeur* », c'est-à-dire, en somme, la dernière logique de la production fondée sur l'exploitation ?

[Retour à la table des matières](#)

67. Comme dit Marx : « le rapport général — fondamental — entre le capital et le travail est celui de *chacun* des capitalistes avec ses ouvriers » (102-I, 377). La valeur d'échange prend naissance dans ce rapport et vient se réaliser sur le marché, mer immense qui borde les îles W 2 et les archipels W 3. Au-delà de W 3, la logique de la valeur d'échange perd ses droits. Les prix et les impôts qui informent chacun des capitalistes, de ce qui se passe au-delà de son horizon, ne lui permettent pas d'intégrer en VE les facteurs de production et de productivité décelables seulement aux niveaux W 4 et W 5. L'évolution et l'orientation de la recherche et de la formation échappent à l'emprise de *chacun* des capitalistes. La régulation des échanges leur échappe plus encore. *Le temps de travail socialement nécessaire qu'ils incorporent en valeur d'échange est celui de leurs propres ouvriers* (et, par ce canal, celui de leur propre capital fixe). Le temps de travail qui se dépense, au-delà de W 3, peut être de plus en plus décisif, mais la logique de VE l'ignore.

À l'époque où Marx écrivait, cette infirmité congénitale de VE n'avait aucune importance. La régulation des échanges ne se pratiquait nulle part, si ce n'est à l'intérieur des W 3 en formation. La science réclamait peu de moyens et venait s'appliquer dans la production, par l'entremise d'ingénieurs dont le faible effectif croissait régulièrement. L'enseignement, qui requérait déjà plus d'efforts, avait mille raisons d'être généralisé : il servait la production en croyant servir la civilisation. La logique de VE jouait à plein, sans rien omettre d'essentiel.

Un siècle plus tard, une nouvelle forme de la valeur qui surclassera VE, comme VE a surclassé VU, est en train de se développer, mais nulle part encore elle n'a atteint un degré de maturité comparable à celui que VE présentait dans l'Angleterre victorienne dont Marx fut l'observateur.

Néanmoins, les manifestations déjà observables au niveau W 5, permettent d'entrevoir ce que pourra devenir cette forme nouvelle, que j'appellerai *valeur de développement ou VD*. Pour la clarté de l'exposé, je prendrai le risque de durcir le trait, de tenir pour acquises des caractéristiques de VD qui sont seulement probables ou possibles et de les mêler à celles qui me paraissent d'ores et déjà bien établies. La logique de VD que je mettrai ainsi en évidence doit être bien comprise : c'est une hypothèse que je livre à la discussion.

1. VE incorpore le temps de travail socialement nécessaire *effectivement payé par le capital*. VD incorpore le temps de travail socialement nécessaire *effectivement dépensé dans l'ensemble de la société*. La science, « forme la plus solide de la richesse parce qu'elle la crée, en même temps qu'elle en est le produit »

(102-II, 33) — apparaît dans la logique de VD, comme la principale branche de la production, celle qui assure par bonds qualitatifs, le progrès des autres branches, c'est-à-dire leur aptitude à produire plus, à produire mieux et à produire de nouvelles valeurs d'usage. Progrès qui s'opère par bonds qualitatifs, parce que chaque novation scientifique, technologiquement adaptée, modifie, par sauts discontinus, l'efficacité de la force productive sociale. La formation apparaît, dans la logique de VD, comme une autre branche de la production qui assure, par un mouvement continu, l'ajustement de l'offre de main-d'œuvre aux besoins de toutes les branches de la production et de toutes les autres activités sociales. La prise en compte systématique, dans VD, de cette fonction productive de la formation, s'accompagne nécessairement d'un effet en retour, bénéfique pour la formation : VD aide à expliciter les adaptations que la production et les autres activités sociales doivent subir, pour que la formation réussisse à mieux qualifier les hommes. La régulation des échanges apparaît, dans la logique de VD, comme la forme suprême de l'organisation du travail, appliquée à l'échelle de la société tout entière : elle tend à bien proportionner l'activité des diverses branches de la production et à pourchasser les dépenses inutiles ou inefficaces de travail vivant et de travail mort (= équipements) (103-II, 201). Plus généralement, la régulation, caractéristique de VD, doit tendre à pourchasser toutes les dépenses improductives de travail dans la production, comme dans la formation ou la recherche applicable à la production. La réduction du travail nécessaire *et* du surtravail est le moteur de VD (voir point 3 ci-après).

2. VE s'incorpore dans la marchandise. *VD s'incorpore dans le produit social.* La marchandise est l'unité contradictoire d'une valeur d'usage et d'une valeur d'échange et sa contradiction s'étale dans toute la logique de VE. Le produit social est l'unité d'une valeur d'usage et d'une valeur de développement qui demeure longtemps chargée d'impuretés dans la mesure où la valeur d'échange peut y survivre.

La poussée vers VD s'opère par deux voies principales. La première, qui est aussi la plus ambiguë, est suivie par les sociétés où le MP étatique-capitaliste prend du poids. Elle s'exprime par des politiques économiques actives, pouvant aller jusqu'à des tentatives de planification, par de multiples connexions empiriques entre la production industrielle et la recherche scientifique et par diverses tentatives en vue d'adapter, l'une à l'autre, la production et la formation. Dans ce cheminement, tel qu'il a été expérimenté jusqu'à présent, la poussée vers VD demeure insuffisante pour surclasser VE. Le produit social ne prend pas la relève de la marchandise. La production continue, au niveau W 3, de relever de la seule logique de VE, mais la résultante sociale de cette logique fragmentaire est corrigée et infléchie. VD se laisse entrevoir dans l'orientation, plus ou moins efficace, des politiques économiques.

La seconde voie est, apparemment, plus nette. Elle est suivie par les sociétés où le MP étatique-socialiste est dominant. Elle se reconnaît au rôle immense assigné à la planification, par un État apte à contrôler effectivement la redistribution de la richesse sociale. Le niveau W 5 qui demeurerait une virtualité dans la voie précédente, devient ici une réalité explicitement agencée.

Néanmoins, la pleine maturation de VD n'est pas acquise pour autant, parce que les indicateurs du temps de travail socialement nécessaire à la production, dans la société tout entière, demeurent incertains et que l'emploi optimal du travail vivant — et du travail mort qu'il réactualise — demeure bloqué par une mauvaise articulation W 3/W 5. La logique de VE fonctionne à partir d'indicateurs qui paraissent simples, *mais qui ont mis des siècles à mûrir* : des prix de marché et des règles comptables. La logique de VD requiert des indicateurs plus subtils que les planificateurs et les comptables nationaux s'échinent à définir, avec des bonheurs divers (60, 165). Quant à l'emploi optimal du travail — défini en termes strictement économiques, car la logique de VD demeure fondamentalement une logique économique, — il suppose soit une direction centralisée parfaitement informée et parfaitement obéie, ce qui est une utopie, soit une articulation beaucoup plus complexe des unités productives et du centre coordinateur. Cette dernière implique, à son tour, que les nouveaux indicateurs, propres à VD, aient été élaborés et soient devenus suffisamment fiables ; et elle implique, surtout, que la structure politique des sociétés intéressées soit apte à supporter les inévitables tensions entre les W 3 et à coordonner leurs démarches plus autonomes. En termes plus concrets, ceci pose tout le problème des prix ou des pseudo-prix, des méthodes fiscales et des structures de gestion et d'administration : tous problèmes auxquels les sociétés où le MP 15 étatique-socialiste domine, ont jusqu'à présent, donné des solutions fort imparfaites.

Il n'en reste pas moins que, dans l'une et l'autre voie et dans la seconde plus que dans la première, le produit social commence d'exister réellement : non pas comme un agrégat de la comptabilité nationale, mais bien comme un objet social réel qui fait l'objet de soins plus ou moins attentifs. La logique de VD, qui commence à s'incarner de la sorte, atteindra son plein développement lorsque les sociétés qui la portent auront appris, soit à domestiquer VE, soit à l'éliminer. Domestiquer VE, c'est faire en sorte que les comptes des entreprises (W 3) soient obligés d'intégrer, en coûts et en impôts *l'ensemble* du temps de travail social qu'elles consomment directement ou indirectement ; en sorte aussi, que la dynamique du *profit local*, propre à chaque W 3, soit disciplinée, afin que l'emploi du surplus social (voir point 4) puisse être régi à l'échelle de la société tout entière, par des moyens politiques convenables. Éliminer VE, c'est bâtir d'autres rapports économiques et politiques entre les firmes décentralisées et le centre coordonnateur de l'économie. Les suggestions que l'on peut formuler à cet égard trouveront place plus loin. Quand, par l'une ou l'autre de ces voies, VD sera portée à maturité, cette nouvelle forme de la valeur apparaîtra comme l'unité d'une gamme diversifiée de valeurs d'usage et d'une procédure sociale apte à maîtriser l'allocation du travail humain

dont ces richesses découlent finalement. Mais ce ne sera pas nécessairement la forme ultime de la valeur. Ne renouvelons pas l'erreur de Marx et n'enfermons pas l'avenir imprévisible dans un schéma arbitrairement clos. L'humanité sortira de toute logique de la valeur, quand aucune contrainte et aucun calcul ne seront plus nécessaires pour assurer la production de tout ce dont elle aura besoin. On peut rêver à cette limite, mais il serait téméraire de la dessiner, et présomptueux de décrire les étapes qui y conduiront éventuellement.

3. Dans la logique de VE, la production est l'activité sociale, bien localisée, qui valorise le capital. Dans la logique de VD, la production perd ses frontières. À la limite, aucune activité sociale n'est totalement étrangère à la production des valeurs d'usage — biens et services — que VD libère de VE et recentre sur son objet premier. La logique de VE avait un corollaire politique évident : laisser faire le capital, quitte à le conforter quand il défaille. La logique de VD a, elle aussi, un corollaire politique : elle suppose que la société s'organise de façon à pouvoir choisir la part de l'activité des hommes qu'il faut consacrer — ou sacrifier — à la production et que, ce choix étant fait, une organisation convenable s'efforce de maximiser l'efficacité du temps de travail consacré à la production. Dès lors, l'agencement des diverses activités sociales — et pas seulement la formation, la recherche et la régulation — en vue de produire efficacement et en consommant, au mieux, le moins de temps possible, devient, à tout le moins, un objectif assignable à la politique. La production cesse, donc, d'être inscrite en un champ clos. La question n'est plus de savoir quel travail est productif, mais bien quel est le degré de productivité de chaque travail, où qu'il soit dépensé.

L'économie du travail est l'un des signes à quoi l'on pourra reconnaître la maturation de VD. La conscience du temps et l'économie de la nature auront même valeur. Les débats contemporains ont mis en lumière les risques que courent les sociétés industrielles, par une consommation effrénée des ressources naturelles finies et par la production massive de déjections polluantes. Il est dans la logique de VD de maîtriser ces risques, c'est-à-dire de réagencer le rapport entre la société et la nature, de modérer l'usage des ressources rares, d'organiser la production de substituts convenables, de pénaliser et d'éliminer les pollutions. Tout ceci revient finalement à allonger l'horizon temporel des décisions politiques. La logique de VE est enfermée, par le primat de la rentabilité, dans un horizon court et étroit. Une part importante de la dialectique nouvelle qui s'est établie entre les économies à dominante capitaliste et les États qu'elles portent, concerne précisément cet allongement de l'horizon temporel : l'État gestionnaire des risques et des tensions politiques, nationales et internationales, est contraint de voir plus loin que les firmes et d'arracher celles-ci à leur rentable myopie ; la première voie par où s'exerce la poussée vers VD ([voir point 2](#)) doit beaucoup à cette dialectique. Mais il reste que la logique de VE oppose une énorme force d'inertie à la futurologie étatique. En domestiquant ou en éliminant VE, VD pourra lever ce blocage.

4. Les propositions précédentes pourraient être mal comprises. On peut y voir une utopie ou une idylle. En fait, elles prennent appui sur des symptômes ou sur des expériences, aujourd'hui observables, et elles tentent d'exprimer les tendances d'un développement en cours. L'utopie serait de croire que ces tendances s'épanouiront rapidement et pleinement. En Europe occidentale, la logique de VE a mûri *en cinq siècles*, c'est-à-dire, en gros, du *Trecento* italien au XVIII<sup>e</sup> siècle anglais et il lui a fallu près de deux siècles encore, pour étendre son aire d'influence au monde entier ou presque. La logique de VD commence à poindre depuis trente ou quarante ans, sans avoir pu mûrir en aucun pays. L'idylle serait de croire que, là où VD pointe et même là où VD mûrira, l'histoire des hommes sera désormais abritée, *ipso facto*, de la contrainte, de la misère et de l'exploitation.

La logique de VD n'implique pas la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme : elle ouvre cette possibilité, elle n'en fait pas une nécessité. Dans la logique de VE, l'exploitation est enracinée dans le fonctionnement même des unités productives. La valeur d'échange se crée *et se partage* au niveau W 2 ou W 3. Les luttes syndicales peuvent infléchir ce partage, mais non le déraciner. Les luttes politiques peuvent obliger l'État à intervenir pour régulariser ce partage ou en corriger certains effets, mais elles ne peuvent pas déraciner VE, tant qu'elles n'aboutissent pas à la socialisation des moyens de production. Celle-ci est une condition indispensable à la pleine maturation de VD. Elle a pour effet non pas de supprimer l'exploitation, mais bien de la déplacer. Dans la logique de VD, le partage du produit social (et de sa contre-valeur en revenus ou en pouvoir de consommation) *devient un enjeu purement politique*. La part destinée aux activités sociales étrangères à la production, la part destinée au renouvellement, à la modernisation et à l'extension des équipements productifs, la part destinée à la rémunération du travail et la répartition plus ou moins égalitaire de cette part, cessent d'être prédéterminées par une distribution primaire des revenus, opérée sur le marché, en amont de toute décision politique. Mais cela ne veut pas dire que chacune de ces parts sera, *ipso facto*, distribuée conformément aux aspirations de la population tout entière, démocratiquement exprimées. Tout dépendra, à cet égard, de la structure politique que se sera donnée ou que subira une société désormais soumise à la pleine logique de VD. Il y aura exploitation, en VD, tant que le partage du produit social sera imposé par l'effet d'une domination de classe refoulant les aspirations de la grande majorité du peuple. Dans ceux des pays où la logique de VD commence à se faire le plus nettement sentir, telles l'URSS ou la RDA, l'exploitation demeure et elle n'est pas plus légère que dans les pays où le règne de VE se prolonge.

5. Pour mémoire, je signale encore deux aspects de VD, sur lesquels on reviendra ailleurs. On verra, en effet, que la dynamique sociale des besoins est profondément affectée par les diverses formes de la valeur. VE engendre une inassouvissable dérive des besoins. VD rend *possible* un ralentissement de cette dérive, puis, à

terme et dans un environnement international convenable, *permet* à la société de maîtriser ses besoins, c'est-à-dire d'assigner à la production des objectifs socialement délibérés (t. 1, n° 84). On verra, par ailleurs, qu'il existe un rapport très étroit entre la maturation éventuelle de VD et les chances de réagencer le système mondial, pour mettre fin au « développement du sous-développement » (t. 1, n° 152).

6. VD est une hypothèse qui a inspiré la définition des formes fondamentales de la relation de propriété. Le type A 5 défini au n° 27, comme propriété des moyens de développement, désigne, en effet, la situation où le contrôle effectif, sinon la propriété juridique des moyens de production et des moyens de formation, de recherche et de régulation, est réuni dans une même main. Un tel contrôle n'est d'ailleurs plus analysable en termes de propriété, il mêle nécessairement la propriété au pouvoir. C'est pourquoi A 5 n'implique pas nécessairement une centralisation étatique, une étatisation des moyens de production qui leur permettrait de rejoindre les moyens de formation, de recherche et de régulation, déjà établis dans l'appareil d'État. Bien d'autres formes — dont beaucoup restent à inventer — peuvent se loger sous ce même type : coopératives, propriétés publiques décentralisées, formes mixtes associant ces éléments entre eux et avec d'éventuelles séquelles du capital privé, formes autogestionnaires à définir et à expérimenter, etc. Le type A 5 est atteint lorsque les moyens de développement sont socialisés et lorsqu'une coordination sociale régit leur emploi. Le contrôle réuni dans une même main, qui définit A 5, tient à ce trait précis : une coordination sociale effective de l'ensemble des moyens de production, de formation et de recherche et, donc, une régulation des échanges entre chacune des unités physiquement distinctes (géographiquement éparées) parmi lesquelles ces moyens sont répartis. La centralisation étatique est la forme la plus simpliste et la plus rude de la coordination sociale. Ce n'est pas pour autant la seule — ni la meilleure. Mais l'État existe, il est là, tandis que les autres formes de la coordination sociale sont à construire, à côté de lui — et, donc, contre lui. Tous problèmes que l'on retrouvera avec le dépérissement de l'État (t. 1, n° 152).

[Retour à la table des matières](#)

**68.** Trois logiques de la valeur ont été définies. Les deux premières, celles de VU et de VE reprennent presque fidèlement les analyses de Marx. La seule différence appréciable concerne certains services (n° 63). En revanche, la troisième logique, celle de VD est une hypothèse étrangère à Marx et qui contredit les thèses ou les espoirs qu'il consacrait à l'après-capitalisme. Sans reprendre l'ensemble des résultats établis par les numéros précédents, le tableau 8 bis rappelle les traits principaux de chacune de ces trois logiques.

Toutefois, l'objectif principal de notre recherche n'était pas de mettre ces logiques en lumière, pour elles-mêmes, mais bien de rendre intelligibles *ces diverses logiques de la production*, dans l'espoir qu'elles permettront, ensuite, d'identifier la nature et les effets des articulations par lesquelles les modes de production sont assemblés en diverses formations économiques.

Logiques de la valeur, logiques de la production, n'est-ce pas la même chose ? La recherche précédente a rendu évidents les liens qui unissent la production et la valeur. La valeur est le résultat de la production. La forme de la valeur caractérise la production et définit le champ social où elle s'exerce. Si l'on a beaucoup tardé à définir la production, c'est parce qu'aucune définition *a priori* n'aurait eu de sens. Il fallait pouvoir entrer dans la dialectique valeur/production pour aborder utilement cette question. Cependant les trois logiques de la valeur et, donc, de la production, qui ont été repérées ne vont pas suffire, pour caractériser l'efficace de chacun des modes de production et, par suite, celle des formations économiques qui les rassemblent en constellations diverses. En effet, la série des MP — et plus encore celle des FE — désigne un ensemble de structures économiques qui se sont succédé dans l'histoire des sociétés réelles, même si cette succession s'est faite selon maints détours qui interdisent de la concevoir comme l'application inéluctable d'une loi nécessaire (t. 1, n° 144). À l'inverse, la série des logiques de la valeur, identifie trois formes pures qui n'ont pas pu se succéder comme telles, dans l'histoire des sociétés réelles. Le contraste est trop grand, entre VU et VE, pour que l'on puisse penser que l'une ait pu remplacer l'autre par une discontinuité brutale. D'ailleurs, on sait déjà que l'établissement des rapports de production capitalistes qui ont permis la maturation de VE, s'est opéré sur une longue période et a notamment comporté une phase de soumission *formelle* de l'artisanat qui a précédé la soumission *réelle* du travail au capital. Ceci va nous conduire à examiner, aussi, la logique de la production qui s'établit dans les sociétés où s'opère la longue transition de VU à VE. On sait, en outre, que VD n'existe pas encore sous une forme pleinement développée, alors que les symptômes multiples qui ont permis de concevoir cette forme encore hypothétique, sont bien observables dans le réel social : c'est dire que les sociétés, où ces signes s'observent, sont engagées dans la transition de VE à VD et que la logique de la production, en cette phase transitoire, fait également problème. En définitive, les quatre grandes étapes par lesquelles la production est passée et dont il faut comprendre la logique, se définissent en termes de valeur par : 1) VU, 2) la transition de VU à VE, que l'on désignera plus brièvement par VU-VE ; 3) VE ; 4) la transition de VE à VD, elle aussi resserrée en VE-VD. On observera que le découpage proposé n'est pas sans précédents. Par exemple, « l'échelle des modes d'accumulation » définie par Touraine (141, 95 et 140, 91) semble lui correspondre terme à terme.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 8 bis <b>LES TROIS LOGIQUES DE LA VALEUR</b>			
	<b>VU</b> valeur d'usage	<b>VE</b> valeur d'échange	<b>VD</b> valeur de développement
La valeur se concrétise en....	produits réels.	marchandises	produit social
Le surplus ou sur-travail se manifeste sous forme de...	prestations en travail.	plus-value	surplus socialement régi.
La capacité de développement économique est marquée par une...	forte dépendance de la nature : croissance nulle ou faible et aléatoire.	croissance explosive coupée de crises : dérive des besoins : domestication et dégradation de la nature	Croissance canalisée
L'horizon économique est...	délimité par les cycles naturels et les catastrophes naturelles ou guerrières.	circonscrit par les informations reçues des prix marchands et des impôts.	élargi à la prise en compte de tous les coûts exposés en toutes les activités sociales
Le travail se présente comme...	travail concret.	travail abstrait	Travail social
La production se définit comme ...	production de produits matériels.	production de profits	production proportionnée de valeur d'usage (biens et services)
Les échanges sont agencés...	selon une grande variété de formes non marchandes.	selon la forme uniformisante du marché.	selon une régulation coordonnatrice aux formes variables

### 1. *Logique de VU*

Le long règne de la valeur d'usage s'exerce dans une multitude de sociétés très diverses, où la production est organisée de façon variable. La logique de VU n'est pas uniformisante, elle est limitative : elle circonscrit un étroit champ de possibilités, à l'intérieur duquel, les formes et les finalités apparentes de la production peuvent se diversifier. Quand Vernant souligne l'idéal autarcique de chaque *oikos* dans la Grèce antique (143, 205), quand les ethnologues décrivent des sociétés où le *potlach* règle les échanges, quand Veyne s'amuse à recenser les innombrables survivances du *potlach* dans l'évergétisme romain (144, 52), quand Polanyi et son équipe soulignent la diversité des systèmes d'échanges antérieurs à tout marché et à toute valeur d'échange (120), de la Mésopotamie à la Mésopotamie, les uns et les autres mettent en relief certaines des formes de la production et des échanges, sous le règne de VU. La diversité de ces formes est une propriété essentielle de VU : c'est l'échange qui fonctionne, plus tard, comme principe uniformisateur. Ou, plus exactement, c'est l'échange marchand librement développé. En effet, les sociétés soumises à la logique de VU connaissent, elles aussi, de multiples courants d'échange, L'autarcie domaniale ou villageoise n'y est qu'une forme parmi d'autres. Les formes non ou peu autarciques sont les plus nombreuses et, en tout cas, les plus développées. Les grands empires tributaires, des Aztèques à la Chine, connaissent tous des formes, d'ailleurs très diverses, de circulation et de redistribution des produits et, d'une société à l'autre, des échanges s'établissent également, notamment par le moyen d'un commerce administratif ou régi par traités (120, 58). Il s'agit là d'opérations que notre culture, façonnée par des siècles d'échanges marchands, interprète en termes d'échanges, mais qui n'ont pas du tout la signification économique qui s'attachera ultérieurement à ce mot : ce sont des prestations, des offrandes, des dons, des contre-dons, des cadeaux, des tributs, des consumations chargées de symbolismes divers (16), autrement dit, des échanges dont la fonction économique est surchargée de déterminations politiques et idéologiques, tout à fait prépondérantes dans la conscience qu'en ont leurs acteurs. Ce ne sont pas des échanges marchands, c'est-à-dire orientés et finalisés par le gain économique qu'ils procurent ; ce ne sont pas des échanges librement développables comme tels, car ils demeurent soumis à d'autres fins et à d'autres lois que l'échange pour l'échange, fins et lois dont les significations politiques et idéologiques sont d'ailleurs très dissemblables, d'une société à l'autre. Cette diversité des formes et des enjeux des échanges est caractéristique de VU.

La seule loi commune que la logique de VU impose à toutes les sociétés où elle règne, c'est l'étroite limitation de leurs capacités productives et, donc, leur forte dépendance à l'égard des aléas naturels. Faute d'être durablement stimulées par une forme d'échange qui tende toutes leurs ressources vers un développement prioritaire de la production, ces sociétés stagnent. Elles ne stagnent pas toutes au même niveau de productivité, parce que la fertilité naturelle des sols, le croît démographique, les modes de production, les structures étatiques et les idéologies

localement dominantes, se traduisent par des résultantes variables. Résultantes qui se déplacent au hasard des épidémies, des famines, des guerres, des révoltes, des crises politiques, etc. mais qui ne sont pas soumises à une poussée sociale permanente qui les dynamiserait : donc, résultantes stagnantes, se déplaçant accidentellement, d'un palier de productivité à l'autre, dans des limites qui, au total, demeurent très étroites.

## 2. *Logique de VU- VE*

« C'est seulement dans leur échange que les produits du travail acquièrent comme valeurs une existence sociale identique et uniforme, distincte de leur existence matérielle et multiforme comme objets d'utilité. Cette scission du produit du travail en objet utile et en objet de valeur, s'élargit dans la pratique dès que l'échange a acquis assez d'étendue et d'importance, pour que des objets utiles soient produits en vue de l'échange, de sorte que le caractère de valeur de ces objets est déjà pris en considération dans leur production même » (103-I, 85). Telle est, pour Marx, la ligne de partage entre VU et VE : la seconde s'affirme à partir du moment où l'échange oriente la production.

Il faudra des siècles pour que les sociétés, diversement agencées sous la logique de VU, soient pénétrées, puis subverties par la logique uniformisatrice de VE. Engels n'hésite pas à voir dans l'Égypte et la Mésopotamie antiques des sociétés où commence déjà la lente percée de VE (103-VI, 35). Polanyi qui veut faire reconnaître la diversité et la spécificité des formes non marchandes de l'échange raccourcit d'un bon millénaire la transition VU-VE : « L'Attique n'héritait pas... de techniques commerciales... développées en Orient, mais... fut à l'origine de la nouvelle méthode de commerce avec marché » (120, 93). Le débat devra être tranché par les historiens des économies pré-capitalistes, mais il faudra, pour cela, qu'ils s'arment de principes clairs. L'échange matériel de produits préexiste à l'échange économique sur des marchés proprement dits. L'existence d'agents spécialisés dans la réalisation des échanges, comme le *pochteca* aztèque (120, 144) ou le *tamkâroum* assyrien (120, 60) n'est pas un indice d'échange économique. L'existence de lieux spécialement agencés pour la réalisation des échanges, y compris les « ports de commerce », (120, 71), n'est pas non plus un indice certain, même s'il est probable que ces lieux ont servi, plus vite et plus souvent que ne le pense Polanyi, à de véritables échanges économiques. L'échange économique se reconnaît à d'autres indices : la spécialisation de marchands opérant pour leur propre compte et non plus comme domestiques d'un prince ou comme fonctionnaires d'un Temple ou d'un État ; la mise en œuvre par ces marchands, de techniques de vente et d'achat, tout entières tournées vers la réalisation d'un gain répétitif et cumulable ; et, finalement, l'inflexion de l'activité de certains au moins des modes de production, d'abord sollicités de l'extérieur par les échanges marchands. En effet, l'échange marchand qui va désorganiser les mécanismes variés de VU, commence par se nouer « dans les pores de la société antique »,

mais il demeure vulnérable, tant que sa pression s'exerce de l'extérieur, sur des modes de production qui demeurent assujettis à la forme traditionnelle que prend localement la logique de VU. Ainsi, par exemple, « les peuples marchands de l'Antiquité et les Lombards ensuite, ont occupé cette position entre les peuples dont le mode de production n'a pas encore suscité la valeur d'échange comme condition générale » (102-I, 200). Dans cette position extérieure et vulnérable, l'échange économique n'est encore qu'une articulation fragile entre des MP soumis à la logique de VU. La transition vers VE accomplit un pas décisif, lorsque des MP structurellement contraints à l'échange économique finissent par se constituer, tels le MP artisanal ou le MP latifundiaire (où, on le verra, la rente en argent devient de règle).

La transition VU-VE apparaît comme un mouvement discontinu. Dans la filière où s'inscrit notre histoire, elle s'amorce puis reflue à plusieurs reprises, de l'aventure phénicienne au déclin de l'Empire romain. Quand les courants d'échange se raniment dans l'Europe médiévale, tout est presque à réinventer. Musset, historien des « invasions » barbares, peut certes noter « que bien des termes relatifs au commerce, aux transports et aux mesures (sont) empruntés au latin des garnisons » (111-I, 56), parce que les échanges ont été actifs aux confins de l'Empire, mais les mots dont il marque la pérennité vont survivre, pendant des siècles, aux échanges marchands qui avaient suscité leur emploi. Duby, historien du haut Moyen Âge approuve les analyses de Mauss qui retrouve, en cette période, des formes d'échange tout à fait caractéristiques des sociétés où règne VU (38, 62-3). Heers, historien des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, retrouve enfin la trace d'échanges économiques tout à fait caractéristiques et assortis, cette fois, d'une transformation profonde des modes de production (65) : Venise ou la Hanse sont encore du côté du capital marchand, comme articulation extérieure à la production ; Florence, la Hollande ou l'Angleterre passent tout à fait de l'autre côté, leur production s'organise prioritairement en vue de l'échange.

Dans l'analyse qu'il donne de la transition VU-VE, Marx évoque incidemment les divers exemples historiques qui peuvent l'illustrer. Son objectif principal est ailleurs : il montre comment la valeur d'échange se constitue et s'épanouit, en formes de plus en plus complexes (103-I, 62 sq.) qui, d'ailleurs, ne correspondent pas aux étapes successives d'un processus historique, mais pourraient néanmoins inspirer les recherches historiques. Plus intéressante encore, pour mon propos, est la façon dont Marx caractérise le premier MP où la transition VU-VE *s'incarne effectivement dans la production* : « L'artisanat urbain, quoiqu'il repose essentiellement sur l'échange et sur la création de valeur d'échange, a pour but principal et immédiat le maintien de l'artisan et du maître-artisan en tant que tels, autrement dit la valeur d'usage et non l'enrichissement ni la valeur d'échange proprement dite. En conséquence, la production y est toujours subordonnée à une consommation préexistante, l'offre y suit la demande et ne s'élargit que lentement » (102-I, 477). Tant que le capitalisme ne le prend pas en remorque, le MP artisanal demeure cantonné dans une forme encore rudimentaire de VE, il

demeure engoncé dans des sociétés où VU continue de prédominer. Les normes corporatives, qui bordent la concurrence et fixent les règles et les usages de la production et de la vente, limitent sa portée. Quand le capital marchand s'empare de ce MP et le soumet formellement à une orientation capitaliste, sa force disruptive en est considérablement accrue, mais la résistance des sociétés fondées sur VU ne faiblit pas, même si elle devient plus idéologique qu'économique : la boutique et la marchandise sont tenues pour roturières et quelque peu infamantes, le pouvoir les contient, les classes dominantes les méprisent ; le grand piège ou le capital marchand épuise une part importante de son énergie transformatrice, est l'achat de terres, de rentes, de charges, de titres, l'anoblissement où la richesse née de la marchandise fait oublier ses origines et perd son élan.

Fondamentalement, la transition VU-VE est le chemin du divers à l'unifié, de l'implicite à l'explicite. La valeur d'échange qui prend forme dans l'échange, perturbe la production et réussit à s'y implanter, est porteuse d'une logique nouvelle, apte à unifier toutes les productions, c'est-à-dire à réduire leur diversité réelle en une unité nouvelle, la production valorisant le capital, ce faisant, elle est apte à révéler, derrière la variété des occupations où s'activent les hommes, en vue de fins diverses, l'unité réelle de leur travail, qui est de produire. Mais ce principe unificateur s'attaque, dans les situations historiques les plus dissemblables, aux pratiques et aux traditions disparates dont les sociétés fondées sur VU sont les gardiennes. La diversité des obstacles à surmonter commande la variété empirique des voies que suit le mouvement VU-VE, mais il n'empêche que toutes ces voies ont un même aboutissement : la maturation du capitalisme. Dans cette transition multiforme, mais convergente, la logique qui gouverne la production est celle *d'un combat de retardement* qui se livre sur plusieurs fronts : prohiber l'échange marchand ; à défaut, l'exiler aux marges de la vie normale et de la production normale ; à défaut, contenir les modes de production mineurs où l'échange s'enracine ; à défaut, dévaloriser politiquement et « moralement » les hommes et les activités par qui l'échange s'étend ; à défaut transiger avec l'envahisseur : mais cette dernière sagesse est rare et tardive. Le libre élan de VE est souvent à conquérir par de rudes batailles. Transposée en termes plus ou moins ambitieux, l'émancipation de VE est au cœur de toutes les révolutions bourgeoises.

### 3. *Logique de VE*

« L'époque déterminée dans le développement historique de la société, qui transforme *généralement* le produit du travail en marchandise » (103-I, 75), ne commence pas dès l'apparition des premières formes du MP capitaliste. L'existence des premières manufactures ne suffit pas à garantir le triomphe de VE. Celui-ci suppose une transformation *générale* de la production, c'est-à-dire une domination de la structure économique par le MP capitaliste. Les révolutions bourgeoises qui, par des péripéties diverses, modifient la structure politique des sociétés, ne suffisent pas à transformer radicalement leurs structures économiques.

Elles lèvent des obstacles, elles préparent un terrain qui peut ensuite être occupé. La logique de VE s'empare de la production, non par décret, mais par la subversion et la soumission des MP pré-capitalistes, laquelle est un processus plus lent et qui ne progresse pas de façon homogène dans toute l'économie. Néanmoins, la période douteuse est souvent de courte durée, quelques décennies tout au plus, car le MP capitaliste est puissamment expansif. Pour qu'il domine une FE, point n'est besoin qu'il mobilise déjà la majeure partie des travailleurs ou qu'il soit déjà devenu le principal producteur de valeurs d'usage. Il suffit que la production capitaliste puisse se déployer librement et que la transformation des travailleurs des autres MP, en salariés approvisionnant le marché du travail, ne soit plus inhibée, pour que cette domination commence à s'affirmer.

Dès lors, la logique de VE que l'on a analysée au n° 67 fait sentir ses effets dans toute l'économie et comme, à la différence de VU, il s'agit d'une logique qui, dans tous ses traits essentiels, prend partout les mêmes formes, point n'est besoin d'en reprendre l'examen. Notons seulement que, dans toutes les sociétés où la production est soumise à cette logique, une énorme poussée unificatrice se fait sentir. Les usages, les consommations, les échanges, les formes du surplus, jadis si diverses, tendent à s'identifier. Les mêmes formes d'intérêt et de profit, les mêmes codes de commerce, les mêmes sociétés anonymes, les mêmes banques, les mêmes chèques, les mêmes syndicats, les mêmes associations patronales, les mêmes marchandises, les mêmes genres de vie, font leur apparition un peu partout, par imitation d'exemples importés des pays les plus avancés. Certes, un examen très détaillé révèle encore des différences multiples, mais elles sont sans commune mesure avec celles qui séparaient jadis les sociétés fondées sur VU. L'Empire chinois, l'Égypte pharaonique et l'Empire aztèque, apparaissent comme trois civilisations distinctes. Les États-Unis, l'Europe et même le Japon, apparaissent, de plus en plus, comme trois modalités d'une même civilisation. Tel est le pouvoir uniformisateur qu'exerce, directement et indirectement, la logique de VE.

#### 4. *Logique de VE- VD*

On a vu, aux points 1 et 2, que les apparences matérielles de l'échange peuvent être trompeuses. La transition VU-VE s'amorce réellement quand, derrière ces apparences matérielles, on peut déceler *en outre* la réalisation d'échanges ayant leur pleine signification économique. La transition VE-VD présente une difficulté analogue. La production est soumise à une logique caractéristique de la phase VE-VD, quand elle est contrôlée et coordonnée, à l'échelle de la société tout entière, par un centre convenablement agencé. Jusqu'à présent, ce centre a toujours été un État, mais la logique de VD n'implique pas qu'il en soit toujours ainsi. Néanmoins, pour reconnaître la phase VE-VD, il faut, pour le moment, s'en tenir aux formes déjà expérimentées, c'est-à-dire *au contrôle et à la coordination étatiques*. Or les indices matériels d'une telle intervention étatique sont multiples et leur présence ne suffit pas à garantir que l'on soit effectivement sorti de la logique de VE. Elle le garantit d'autant moins que l'émergence de VD dans un environnement où VE

demeure dominant ou très actif, est comme l'émergence de VE dans les sociétés où régnait VU, un mouvement qui ne s'accomplit pas une fois pour toutes et sans retour. La poussée vers VD, dans les sociétés où la socialisation des moyens de production demeure partielle et courte, est particulièrement vulnérable. Elle l'est moins, dans les sociétés où cette socialisation est très étendue, voire générale, mais là encore la conquête n'est ni entière, ni irréversible. L'environnement international de ces sociétés peut les soumettre aux pressions de VE, tant que celle-ci demeure prépondérante sur le marché mondial. Qui plus est, la socialisation des moyens de production ne garantit pas contre les retours de flamme de VE : il n'est pas exclu que le MP étatique-socialiste puisse, sous quelque forme originale, se « reprivatiser », comme le MP tributaire s'est parfois « féodaliser » ; et, de son côté, le MP esclavagiste-concentrationnaire est effectivement marqué par une rechute vers VE (n° 69).

Les indices matériels, qui peuvent faire présumer que la phase VE-VD est atteinte, sont principalement les suivants : la socialisation des moyens de production et d'échange, l'existence d'un appareil planificateur, la formation d'un réseau monnaie/crédit totalement contrôlé par une banque centrale (n 77), la disposition d'une panoplie détaillée d'appareils économiques, fiscaux et statistiques, aptes à connaître et à contrôler l'économie, l'existence de connexions durables entre les grandes unités de la production (stricto sensu) et les centres de recherche scientifique et de formation technico-universitaire.

La présomption devient certitude si, et seulement si, par-delà tout ou partie de ces indices, l'intervention étatique s'opère effectivement et durablement en vue de coordonner et de contrôler la production et les autres aspects de l'activité économique. L'organisation provisoire et fragile dite « économie de guerre », telle qu'elle a été pratiquée, en France et ailleurs, pendant la première guerre mondiale, n'atteste pas une percée de VD, tout au plus, fait-elle prendre conscience des limites de VE et des moyens permettant de les transgresser. Les politiques économiques actives, pratiquées en de nombreux pays, depuis la crise des années 1930, ne peuvent être traitées comme un bloc homogène. Il faut les examiner cas par cas et période par période, pour reconnaître l'existence, ou non, d'une première percée de VD. Une telle percée a été manifeste, dans la France des années 1945-1960, et elle a ensuite reflué, à mesure que l'intégration européenne et l'abandon des entreprises nationalisées à leur erre propre, ouvraient, à VE, l'occasion d'un retour en force. La pratique régulière d'une planification opérationnelle est l'indice d'une poussée beaucoup plus forte. Autrement dit, le MP étatique-capitaliste constitue, pour VD, une base beaucoup plus vulnérable que le MP étatique-socialiste, du moins dans la limite des expériences acquises à ce jour. Au demeurant, l'intervention étatique qui est au cœur de la poussée vers VD, ne pourra devenir pleinement intelligible que lorsque les États auront été analysés.

Dans tous les cas où la percée de VD se réalise et où, de ce fait, la production est soumise à la logique dite VE-VD, le système productif est soumis à des

impulsions contradictoires. Les savoir-faire et les mentalités des travailleurs, les traditions et souvent aussi les intérêts des unités économiques (W2 et W3) et, pour une bonne part, les habitudes et l'expérience des appareils étatiques demeurent marqués, soit directement par la logique de VE, soit indirectement par des méthodes, des orientations et des besoins nés sous le règne de VE. C'est dans ce contexte objectivement hostile, quelles que soient les intentions et les motivations des acteurs — c'est-à-dire les idéologies qui les meuvent — que VD *qui n'est pas portée par une logique unificatrice*, doit s'expérimenter. S'expérimenter, c'est-à-dire inventer ses méthodes et ses objectifs, apprendre à reconnaître et à quantifier le produit social, apprendre à assortir d'indices d'efficacité les activités sociales autres que la production, apprendre à définir — et à imposer — les structures politiques dans lesquelles les choix sociaux doivent se former, s'exprimer et se mettre en œuvre. L'essence de VD, c'est l'asservissement de l'économie à la politique, c'est-à-dire l'ouverture de nouveaux degrés de liberté pour les sociétés. VD s'épanouira, à mesure qu'elles choisiront leurs objectifs économiques et s'organiseront pour les atteindre, si bien que, contrairement à l'illusion stalinienne, elles feront nécessairement des choix diversifiés, incompatibles avec l'adoption d'un modèle politico-économique uniforme.

Dans le réseau de contradictions nouvelles où la phase VE-VD inscrit, de la sorte, la production, la nouvelle logique qui se dessine a deux points forts, déjà repérables : priorité au contrôle du centre coordinateur pour exploiter les potentialités de VD et contenir les assauts ou les résurgences de VE ; priorité à l'autocentrage du développement économique, à l'échelle d'une ou de plusieurs sociétés. Il reste à inventer des formules nouvelles pour mettre en œuvre ces priorités, sans bâtir un État omniprésent et despotique...

[Retour à la table des matières](#)

**69.** Pour illustrer l'une ou l'autre des logiques définies ci-dessus, divers modes de production ont été pris en exemple. En fait, les réalités que représentent ces deux concepts — modes de production et logiques de la production — sont intimement liées. Une logique de la production n'est pas une propriété qui viendrait se plaquer, comme de l'extérieur et par quelque miracle, sur tel ou tel mode de production. *Une logique de la production exprime une propriété commune à plusieurs MP.* Elle traduit, en termes de valeur, la capacité productive qui peut se déployer dans les MP où elle s'enracine. En choisissant la formule « logique de la production » pour exprimer cette propriété des divers MP, j'ai voulu préparer le lecteur à des analyses qui seront développées ultérieurement : les possibilités et les contraintes qui émanent de la structure économique et qui se font sentir dans toute la structure sociale, s'expriment très précisément par les diverses logiques de la production, chacune d'elles ouvre, à la société qu'elle régit, un certain champ de possibilités dont on prendra peu à peu la mesure, mais chacune, aussi, enferme la société dans

un réseau d'obligations et de contraintes, dont les acteurs de la vie sociale peuvent n'être pas conscients, mais qui n'en pèsent pas moins sur toute cette vie.

Pour le moment, il nous reste à établir, cas par cas, la correspondance entre chacun des quinze MP définis au chapitre 8 et chacune des quatre logiques de la production, analysées ci-dessus. Plus précisément, il faut établir les correspondances *normales* entre ces deux séries, c'est-à-dire celles qui expriment la capacité spécifique de chaque MP. La déformation que certains MP subissent lorsqu'ils survivent à l'état de séquelle, dans des formations économiques tout à fait différentes de celles où ils se sont épanouis, peut rompre leur correspondance normale avec telle logique de la production. Ainsi, par exemple, il est évident que le MP artisanal, qui survit dans les formations capitalistes modernes, est soumis, de par la pression du MP capitaliste dominant, à la logique de, VE. Mais telle n'est pas sa capacité propre : là où il s'est épanoui, par exemple dans les cités médiévales, la logique qu'il projette est typiquement celle que l'on a dite VU-VE (n° 68-2°). La logique associée à un MP est une potentialité qui lui est propre. Dans les diverses FE où ce MP peut figurer, cette potentialité se réalise *ou non*. Chaque FE brasse les capacités des divers MP qui la composent et affirme une logique propre, selon des modalités que l'on examinera ultérieurement. Pour le moment, la question est limitée aux MP considérés isolément, dans la plénitude de leurs potentialités. Le tableau 9 lui donne réponse.

Le classement des MP 1 à 4 en VU n'a rien de surprenant. Les communautés primitives (MP 1) ne pratiquent pas l'échange marchand. Le MP 3 antique qui en est encore très proche demeure tourné vers l'autarcie domaniale et si certaines sociétés antiques ont joué un rôle marchand très important, il faut voir là un effet à analyser dans la FE antique (n° 94) et non une propriété du MP 3. Le MP 2 tributaire est riche de variantes où les échanges non marchands peuvent prendre des formes très sophistiquées, cependant qu'ici également l'étude des FE où ce MP joue un rôle prépondérant montrera comment l'échange marchand peut intervenir aux côtés du MP 2 et non par l'effet propre de ce MP (n°s 92/93). Le MP 4 paysan est naturellement tourné vers l'autosubsistance, quelles que soient, par ailleurs, les transformations qu'il peut subir, lorsqu'il survit dans une FE capitaliste. Les MP 7 esclavagiste et 8 servagiste ressortissent eux aussi à la logique de VU, quoiqu'on puisse appliquer au premier la même remarque qu'aux MP antique et tributaire. Bref, il s'agit là de six modes de production qui participent de ce que Polanyi appelle « l'économie substantive » (120, 236). L'échange marchand peut les effleurer, voire même les bouleverser, mais leur caractéristique propre est une production à dominante agricole, dont les produits circulent assez peu : ce sont de pures valeurs d'usage.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 9															
<b>MODE DE PRODUCTION ET LOGIQUES DE LA PRODUCTION</b>															
	MP 1	MP 2	MP 3	MP 4	MP 5	MP 6	MP 7	MP 8	MP 9	MP 10	MP 11	MP 12	MP 13	MP 14	MP 15
<b>VU</b>	●	●	●	●			●	●							
<b>VU-VE</b>					●	●			●				●		
<b>VE</b>										●	●			●	
<b>VE-VD</b>					●							●			●

**LEGENDE :**

MP 1 — Communautaires	MP 13 — « Colonial »
MP 2 — Tributaire	MP 14 — Esclavagiste-concentrationnaire
MP 3 — Antique	
MP 4 — Paysan	MP 15 — Étatique-socialiste
MP 5 — Artisanal	
MP 6 — Capitaliste-marchand	VU — logique de la valeur d'usage
MP 7 — Esclavagiste	VU-VE — transition de VU à VE
MP 8 — Servagiste	VE — logique de la valeur d'échange
MP 9 — Latifundiaire	
MP 10 — Capitaliste	VE-VD — transition de VE à VD
MP 11 — Coopératif	VD — logique de la valeur de développement
MP 12 — Étatique-capitaliste	

On a déjà noté que dans la transition VU-VE, une étape importante est atteinte, lorsque la valeur d'échange s'incorpore, selon des formes encore inhibées, dans le MP 5 artisanal et dans le MP 6 capitaliste-marchand. Le MP 9 latifundiaire participe à la même logique : la rente en argent, qui joue parfois un rôle marginal dans le MP 8, devient ici de pratique tout à fait courante ; elle est souvent stimulée par la pression fiscale des États et par l'influence du capital marchand qui incitent les propriétaires fonciers à dégager un surplus monétaire, dépensable en marchandises non productibles sur leurs domaines ; ces deux poussées se rejoignent pour imposer aux producteurs paysans la réalisation de recettes monétaires qui les obligent à entrer dans le circuit des échanges marchands. Enfin, le MP 13 colonial, qui est le résultat d'une énorme pression exercée par un État colonisateur sur des communautés primitives, relève de la même logique, dite VU-VE : il est destiné à contraindre l'entrée de ces peuples dans le circuit des échanges

et du travail salarié, mais en attendant d'atteindre son objectif, il doit composer avec l'ancienne logique de VU. Au total, les quatre MP qui s'inscrivent dans la logique VU-VE, marquent bien la valeur transitoire de cette logique : par certains côtés, ils attestent que la greffe marchande a pris sur les anciennes sociétés régies par VU ; par d'autres côtés, ils expriment les effets transformateurs que ces sociétés subissent pendant l'accumulation primitive du capital.

Le lien entre la logique de VE et le MP 10 capitaliste est tout à fait évident. Le MP 11 coopératif, fragile satellite du précédent, suit son sort, aussi longtemps qu'il n'est pas inscrit dans une FE dont le MP dominant le tirerait vers une autre logique. En tant qu'excroissance du système capitaliste, le MP 14 esclavagiste-concentrationnaire demeure lui aussi lié à la logique de VE : s'il la corrompt et affaiblit son élan, il n'est cependant pas porteur d'une régression vers VU, ni apte à développer une logique économique qui lui soit propre. Il faut en dire autant du MP 14, lorsqu'il est inscrit dans une FE où le MP étatique-socialiste est prédominant. En effet, l'étroite tutelle étatique et l'encadrement policier qui caractérisent ce MP ne peuvent faire naître l'illusion qu'il s'agirait là d'une forme d'intervention étatique caractéristique de VE-VD : la consommation effrénée de la main-d'œuvre, la médiocrité des équipements utilisables dans ce contexte, la faible efficacité de l'organisation concentrationnaire du travail, font de ce mode de production un réducteur de productivité (dans son aire propre s'entend, car il se peut que la menace concentrationnaire ait joué un rôle « stimulant », en URSS, hors les camps ; mais ce point est très douteux) et un médiocre contributeur au réglage et à la croissance du produit social.

Deux MP seulement ressortissent, aujourd'hui, à la logique dite VE-VD : il s'agit des MP 12 étatique-capitaliste et 15 étatique-socialiste, c'est-à-dire de modes de production qui, par nature, se prêtent aisément à l'intervention étatique, caractéristique de cette logique. Encore faut-il souligner derechef que cette potentialité dépend finalement des FE où ces MP s'inscrivent. Le MP 15, qui est le plus souvent en position dominante, dans les FE où il figure, accomplit cette potentialité. Le MP 12, en revanche, demeure souvent inhibé dans des FE qu'il ne domine pas.

## Chapitre12

### L'impôt et la monnaie

« Le numéraire réel soutient le fictif »  
SOLLERS.

[Retour à la table des matières](#)

**70.** La théorie de la valeur énonce une évidence et dévoile un secret. Tout ce que les hommes consomment, tout ce qui constitue l'équipement collectif de leur société, tout ce qui forme son appareil productif — tout cela est évidemment le fruit du travail des hommes, appliqué à un certain donné naturel. Toute valeur est travail. Mais les biens et les services par lesquels le travail s'exprime, masquent sous leur évidente utilité, le secret de leur production : le pain ne dit pas la condition de l'esclave ou des paysans, la toile ne dit pas le statut de l'artisan ou de l'ouvrier. La théorie de la valeur explicite la logique qui règle la production, dans chaque MP. Elle va nous permettre, en outre, de comprendre comment les divers MP, qui composent la structure économique d'une société, sont articulés entre eux. *En effet, chacune des articulations entre les MP d'une même formation économique, peut être analysée comme un système de relations sociales, assurant un transfert de valeur au détriment d'un ou plusieurs MP et au bénéfice d'un ou plusieurs autres MP.* Encore faut-il s'entendre sur ce que peut être un transfert de valeur d'un MP à l'autre. La valeur se répartit entre les travailleurs et les propriétaires, selon les lois propres au MP où elle est créée, c'est-à-dire selon le type d'exploitation qui le caractérise. Par exemple, dans le MP latifundiaire, le produit se partage en revenu des paysans travailleurs et en rente des propriétaires fonciers. Au sein de chaque MP, il s'opère, de la sorte, une répartition primaire de la valeur entre les classes sociales dont l'existence et la position relative sont déterminées par ce MP. De ce fait, les transferts de valeur d'un MP à l'autre, sont en réalité des transferts au détriment de certaines classes sociales et au bénéfice d'autres classes, transferts par lesquels la répartition primaire de la valeur est

déformée. Toutefois, comme nous ne sommes pas encore en mesure d'analyser la structure des classes sociales (t. 1, n° 96), nous allons, par simplification provisoire, considérer les transferts de valeur au niveau des MP, sans examiner de très près comment ils affectent les différentes classes sociales inscrites dans les MP concernés. Ainsi, par exemple, nous pourrions observer que, dans une société comme la France contemporaine, le prélèvement fiscal et sa redistribution — partielle — sous forme de subventions, opèrent un certain transfert de valeur au bénéfice du MP paysan et au détriment du MP capitaliste, mais nous ne chercherons pas à savoir dans quelle mesure la position *relative* de la bourgeoisie, de la classe ouvrière et des « classes moyennes » — toutes classes consubstantielles au MP capitaliste — s'en trouve affectée. Il nous suffira de reconnaître le circuit des impôts et des dépenses publiques, comme l'une des articulations qui lient le MP paysan au MP capitaliste et de comprendre d'où vient cette articulation et en quoi elle contribue à la cohérence de la FE. Autre exemple : la monnaie. Ce qui nous importe, c'est de comprendre comment la monétarisation des échanges et le développement du crédit, qui finit par devenir sa nécessaire contrepartie, établissent, dans toute la société, une circulation dédoublée de la valeur, sur laquelle se greffent des boucles multiples (thésaurisation, encaisses oisives, épargnes, etc.) et par laquelle des transferts de valeur, énormes et sournois, s'établissent entre les divers MP.

On aura remarqué que les deux exemples, évoqués à l'instant, refusent d'isoler l'impôt ou la monnaie. Tous deux se voient associer une contrepartie. L'impôt est présenté comme prélèvement suivi d'une dépense et la monnaie est liée au crédit. Telle est bien, en effet, l'optique à retenir : l'impôt et la monnaie révéleront leur capacité d'articuler la structure économique, dans la mesure où l'on saura suivre, dans toutes ses phases, la circulation de valeur dont ils sont les instruments. Les objets, que nous voulons mettre en lumière sont deux systèmes de relations sociales qui se construisent peu à peu, dans le développement des sociétés et qui finissent par s'interpénétrer. L'impôt est la manifestation la plus apparente d'un vaste réseau de prélèvements et de dépenses, que nous désignerons désormais comme **réseau I/D** et dont il nous faudra reconnaître les formes successives, avant de pouvoir apprécier leur aptitude à articuler, en diverses FE, de multiples MP. Il en ira de même pour la monnaie : il nous faudra découvrir, derrière la transformation des espèces sonnantes et trébuchantes en écritures informatisées, la constitution et l'épanouissement du **réseau MC** où la monnaie et le crédit ne sont que les plus répandues des créances et des dettes, nées de la circulation de la valeur.

[Retour à la table des matières](#)

**71.** L'impôt se présente aujourd'hui comme un prélèvement monétaire, opéré par l'État pour alimenter son budget, mais son allure moderne ne doit pas faire illusion : l'impôt a existé avant qu'un budget vienne régler son emploi et même

avant que la monnaie devienne l'instrument usuel des échanges. Dès que l'État commence à prendre forme, il lui faut assurer la subsistance des hommes qu'il détourne de la production et spécialise en d'autres tâches. L'impôt désigne l'ensemble des ressources de toute nature, qu'à toute époque, l'État prélève régulièrement sur la société qu'il contrôle. « Les impôts sont l'existence même de l'État, du point de vue économique » observe Marx (**102-I**, 510).

En levant l'impôt, l'État s'approprie une part de la valeur produite, avec laquelle il entretient le prince, sa suite et son armée, ainsi que les divers autres éléments de l'appareil d'État. Il ponctionne une part du surplus créé dans les divers MP — notamment, de la plus-value capitaliste (**103-II**, 194) — et semble la distraire tout à fait de la sphère productive, puisqu'il la consacre, somptuairement ou chichement, à l'entretien des hommes qu'il spécialise, loin de la production, à de tout autres fins. De là, à conclure que l'impôt demeure sans effet sur le fonctionnement et l'articulation des divers MP, il n'y a qu'un pas — qu'il serait dangereux de franchir.

En effet, le prélèvement fiscal n'est jamais neutre : il frappe certains MP plus que d'autres. Et la dépense qu'il nourrit, n'est non plus jamais neutre : elle stimule ou dérange inégalement les divers MP, jusqu'au jour où cet effet indirect et involontaire est relayé par des interventions plus conscientes qui en viennent à soutenir ou à stimuler certaines activités ou certaines classes, sélectivement choisies pour des raisons qui relèvent, en dernier ressort, de l'équilibrage politique de la société. Quelle que soit l'imprécision du concept de Produit national brut et des statistiques qui le mesurent, il est évident que, lorsque les impôts mobilisent dans les vingt-deux pays industrialisés de l'OCDE, entre 20 % (Espagne) et 44 % (Danemark) dudit PNB, toute la structure économique ne peut manquer d'être affectée par cet énorme transfert. Mais des transferts plus légers, opérés dans des sociétés plus pauvres et de productivité beaucoup plus faible, ne sont pas moins perturbants.

Dans les sociétés où la production est soumise à la logique de VU et où, de ce fait, la monnaie est inconnue, l'impôt prend des formes surprenantes à nos yeux et qui, d'ailleurs, se différencient, plus ou moins nettement, de l'exploitation économique proprement dite. Dans les petites communautés où l'État se dessine à peine et même dans les médiocres seigneuries et principautés médiévales où le souverain se distingue mal des autres propriétaires fonciers, le prince ou ce qui en tient lieu, « doit vivre du sien », c'est-à-dire consommer les rentes de ses terres. L'on voit de la sorte, les plus impécunieux des princes médiévaux se transporter, avec leur maigre suite, de l'un à l'autre de leurs domaines, pour en consommer les produits. La confusion de l'impôt et de la rente foncière demeure grande également, mais à une tout autre échelle, dans les sociétés où le MP tributaire prédomine : une administration, souvent complexe, rassemble et redistribue le tribut, prélevé en nature pour le compte du souverain, mais qui doit aussi assurer l'entretien de l'armée et des fonctionnaires (**51**, 136/143). Le tribut n'est d'ailleurs

pas le seul prélèvement imposé par l'État : des levées d'hommes pour l'année ou les corvées publiques sont l'un des impôts les plus efficaces et les plus communs, dans toutes les sociétés où règne VU. Les réseaux I/D qui s'établissent, sur cette base, peuvent être très complexes, comme en Égypte, en Chine ou dans l'empire aztèque ou beaucoup plus frustes. Néanmoins, dans l'un et l'autre cas, on peut considérer qu'ils forment une première grande catégorie — celle où l'impôt demeure, pour l'essentiel, un prélèvement *réel* de produits ou de forces de travail et où, par conséquent, sa dépense est soumise à de lourdes contraintes de localisation et de fragmentation — ou à de difficiles transports et stockages. C'est une forme que l'on dira

### I/D 1 — réseau embryonnaire ou « grenier du prince »

Le « grenier du prince » est évidemment une simple image : les stocks et les comptes complexes des temples assyriens, les relais et les *quipous* incas, comme les maigres trésors domaniaux, entrent dans cette rubrique. Pour ce qui nous intéresse ici, il faut noter que I/D-1 ne fonctionne que très indirectement comme articulation de MP distincts : ce peut être, parfois, un système qui incite à l'extension du MP tributaire ou qui concourt à l'inhibition du MP capitaliste marchand, mais cela dépendra, pour une bonne part, du contexte où cet impôt primitif opère.

[Retour à la table des matières](#)

72. La première forme du réseau I/D peut persister, dans des sociétés que l'échange marchand effleure sans les pénétrer profondément, auquel cas, le réseau s'enrichit éventuellement de quelques impôts prélevés sous forme monétaire, à l'occasion des transactions : droits de douane, péages, octrois, tonlieux, etc. Tel sera le cas du haut Moyen Âge occidental, après l'effondrement de la fiscalité romaine (52, 340). Mais, dans toutes les sociétés où l'échange marchand réussit à s'enraciner et à transformer, au moins partiellement, l'activité productive — c'est-à-dire dans toutes les sociétés où la production est durablement soumise à la transition VU-VE — le réseau I/D subit une transformation profonde. Il se monétarise, ce qui lui permet de se diversifier considérablement, d'assouplir et d'élargir la recette fiscale et de ramifier les circuits de la dépense.

Un rapide survol de l'histoire fiscale de l'Empire romain permet de suivre ce mouvement, puis d'observer son reflux. Dès le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'impôt en argent existe à Rome : c'est un *tributum*, proportionnel à la fortune des citoyens et fixé périodiquement par les censeurs (64, 51). Le *tributum* n'est plus perçu, à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., car les contributions de guerre, les butins et les impôts variés tirés des provinces, permettent d'en dispenser les citoyens romains. Néanmoins, des impôts en argent subsistent, en Italie même, tels des droits de douane (*porturia*), le vingtième sur les affranchissements et l'impôt sur les domaines

affermés (64, 168-170). Beaucoup de ces impôts sont collectés par des fermiers, voire par des sociétés publicaines : l'affaire est rentable et suscite le zèle des chevaliers, c'est-à-dire du capital marchand, mais, à partir du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., l'administration impériale s'efforce d'assurer sans intermédiaire le recouvrement des impôts (117, 50). Au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., la crise majeure que traverse l'Empire oblige à réformer l'impôt : après qu'un cadastre a été établi, un nouvel impôt assis à la fois sur la dimension des domaines et sur le nombre des travailleurs qui y sont attachés, fait son apparition. Cette *jugatio-capitatio* (107, 141) est l'impôt monétaire, caractéristique du Bas-Empire (117, 546), mais la vulnérabilité croissante de l'État, le déclin des villes et la réduction des échanges marchands, imposent bientôt un retour, de plus en plus massif, vers l'impôt en nature. Celui-ci, à vrai dire, avait connu un regain d'importance, dès le I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., lorsque les conquêtes orientales eurent assujetti à Rome l'Égypte et l'Orient où la tradition tribulaire demeurait vive : l'impôt en blé pour l'armée ou annone militaire date de cette époque (116, 137) ; l'annone pour l'approvisionnement de Rome (49, 375) lui fait suite et finit par se généraliser (92, 67). Rome avait ainsi bouclé la boucle. Son déclin la précipitait, derechef, vers un système fiscal étriqué, inapte à porter l'Empire. Mais, pendant quelques siècles, elle avait expérimenté un ensemble très variable de systèmes fiscaux à dominante monétaire, qui, enrichi par les butins des guerres et par les générosités que la tradition imposait aux puissants, avait permis d'entretenir en permanence une armée puissante, de faire fonctionner la machine impériale et de développer la richesse somptuaire de Rome et de maintes autres cités. Par là même, ce réseau I/D a rempli une fonction commune à tous les systèmes fiscaux, qui est de nourrir l'État et donc d'asseoir la domination qu'il exerce. *Comme il est de règle dans les sociétés où la production obéit à la logique de la transition VU- VE, le système fiscal a favorisé le MP foncier — en l'occurrence le MP esclavagiste.* Il a atteint ce résultat, en s'appesantissant plus lourdement sur les provinces périphériques, assujetties à d'autres MP, en favorisant la formation de cités, associées au MP esclavagiste, et en taxant les transactions commerciales et les affranchissements d'esclaves, avec plus de sévérité que les exploitations foncières.

Non sans nuances et variantes, les mêmes tendances sont à l'œuvre dans les autres sociétés, durant la phase VU-VE. L'Empire byzantin hérite de la tradition romaine et, à côté de l'impôt foncier, en espèces et en annone, le *chrysargyre* sur le commerce et les monopoles impériaux fournissent une forte part des ressources, avant qu'à son tour, cet Empire soit frappé de décadence (28, 203). Même tendance, dans les cités grecques où l'exploitation des mines et la taxation du commerce jouent un rôle essentiel (42, 147). Même tendance, dans les cités italiennes, puis dans toute l'Europe occidentale aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (61, 167). Au fil des siècles, les états nés de l'expansion musulmane parcourent un chemin qui n'est pas sans rappeler celui de Rome : le tribut des peuples soumis est bientôt relayé par une « aumône légale » qui est, en réalité, un impôt perçu en nature et en espèces, sur les récoltes et sur les gains commerciaux ; dans la durée, la taxation des échanges semble l'emporter (95, 92). Même ligne générale, en Chine, où

l'impôt se prélève surtout en grains au début de notre ère, mais où l'essor marchand des IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, en déplace sensiblement l'impact vers le commerce, cependant que la monétarisation des divers impôts progresse, au XV<sup>e</sup> siècle notamment (52).

Je ne dis pas que, dans toutes ces sociétés, le système fiscal ait servi, de façon permanente et volontaire à ponctionner la richesse marchande pour favoriser les propriétaires fonciers. J'avance seulement l'hypothèse que, conformément à la logique de la transition VU-VE, les transactions marchandes ont suscité tantôt l'animosité de sociétés qu'elles dérangeaient, tantôt la cupidité de princes et d'États avides de ressources, et que la taxation sévère de ces transactions — et parfois même leur prohibition — ont été la plus fréquente des réactions. L'affaire s'est un peu compliquée, dans les sociétés d'Europe occidentale où la décomposition de la grande propriété foncière (MP 7 à 9) a laissé se former ou se reformer une petite paysannerie indépendante. La taille des tenanciers ruraux, difficilement fiscalisée comme devoir féodal (23, 351) est alors devenue un impôt bien tentant, pour les États qui s'affirmaient dans cette région, sans alléger pour autant la fiscalité sur les transactions. Le réseau I/D s'est alors mis à fonctionner *en faveur* du capital marchand, à partir du moment où les besoins financiers croissants des États, joints à l'inertie des assiettes fiscales rurales et au prodigieux désordre des administrations financières, ont imposé un recours massif des États au crédit public. Goubert a superbement analysé cette évolution, dans la France d'Ancien Régime qui avait « adopté le train de vie d'un grand État moderne (mais) n'a jamais été capable de s'en donner les moyens, même institutionnels » (57-II, 135). De tous les facteurs qu'il étudie, le plus caractéristique me paraît être le désordre institutionnel. La construction d'un système administratif, apte à contrôler et à unifier le réseau I/D, est, en effet, la grande mutation qui va marquer une nouvelle étape du développement de ce réseau. Tant qu'elle n'est pas réalisée, le réseau I/D demeure, comme dit Goubert, « un ramassis de caisses » (57-II, 137) et il faut lire les pages où il décrit « le nombre, l'indépendance et l'absence de liaison des douzaines de “caissiers” et des centaines de comptables qui collectaient, remuaient ou dépensaient, chacun dans son cadre, les ressources de l'État, et n'expédiaient au “Trésor royal” que les résidus », si bien que ce Trésor n'était « même pas le centre du système, mais une de ses parties ». L'exemple valait d'être cité, car on retrouve une situation comparable, dans les pays les plus divers — mais toujours dans la phase VU-VE.

En Grèce (42, 144), à Rome (70, 105), en Chine (52, 375) et ailleurs, le « ramassis de caisses » semble fréquent. C'est que la multiplication des impôts monétaires et la diversification corrélative des dépenses publiques ne constituent encore qu'un réseau virtuel : c'est, en fait, un lacs de circuits partiels, faiblement interconnectés et générateur de redoutables problèmes de trésorerie (57-II, 147). Telle est la forme

I/D 2 — réseau virtuel à dominante monétaire ou « ramassis de caisses »

[Retour à la table des matières](#)

73. En Europe occidentale, aux XIV-XV<sup>e</sup> siècles encore, chaque souverain « additionne dans le désordre ce qu'il tire de ses terres, moulins, forêts, étangs, de la taille de ses paysans, des reliefs et aides de ses vassaux, droits de péage, tonlieux, monnaies fabriquées en ses ateliers, mines exploitées sur son territoire. Il ne connaît ni le total de ses ressources, ni celui de ses dépenses » (51, 163). Deux ou trois siècles plus tard, le tableau commence à se diversifier. En France, la situation s'est compliquée et aggravée, c'est le ramassis de caisses décrit par Goubert et son corollaire, le gonflement de la dette étatique (57-II, 137). Ailleurs, notamment en Angleterre et en Hollande, la technique budgétaire a déjà fait de considérables progrès. Bientôt, elle deviendra de règle générale, dans tous les États dont l'industrie s'empare. En effet, sans qu'on puisse établir partout et toujours une corrélation mécanique, le triomphe de VE dans la production s'accompagne de modifications considérables dans la sphère étatique : l'administration s'enrichit de branches nouvelles et s'organise mieux, les structures gouvernementales se précisent et se spécialisent, parfois sous le contrôle d'un Parlement, et la même mise en ordre s'applique aux institutions financières. La tendance générale est à la suppression de tout affermage des impôts ou des dépenses publiques, à la perception et au règlement directement effectués par des corps spécialisés de fonctionnaires, à la nette séparation du domaine privé du Prince et du domaine public de l'État, et surtout à l'interconnexion de tous les réseaux partiels. Le ramassis de caisses fait place à un système budgétaire ordonné, soumis à des procédures de contrôle, parlementaires ou administratives, qui deviennent plus efficaces. Selon la structure politique des États, cette tendance conduit soit à la construction d'un réseau I/D unifié où les sous-réseaux des collectivités locales viennent se greffer, soit à l'établissement de réseaux encore épars, mais qui, pour chaque centre de pouvoir national, provincial ou local, sont marqués par un net progrès des techniques budgétaires. Cette forme

I/D 3 — réseau effectif entièrement monétarisé ou système budgétaire

modifie profondément le rôle de la fiscalité et de la dépense publique. Jadis, l'impôt devait, non sans difficultés, être proportionné à la dépense engagée par les souverains pour servir le train de leur maison et de leur État, financer les guerres et, parfois, quelques autres entreprises publiques. La dépense aléatoire commandait la ressource, non sans décalages générateurs de redoutables crises de trésorerie. L'idéal visé, sinon atteint, était d'obtenir un maximum d'impôts. Désormais, la règle s'inverse. L'ajustement des dépenses sur les recettes et le maintien de celles-ci à un niveau relativement bas, compatible avec la bonne marche de l'économie, caractérise la nouvelle tendance et pas seulement dans les pays où le Parlement est puissant. La production capitaliste qui, partout, devient la plus expansive et bientôt la principale des sources de recettes fiscales, s'accommode mal, en effet, des fluctuations importantes et aléatoires dans le taux

des impôts et, plus généralement, elle ressent l'impôt comme un concurrent direct de ses profits. En outre, elle prête une extrême attention aux effets de l'impôt sur ses approvisionnements. Le débat anglais sur les *corn-laws* est, à cet égard, exemplaire : le déclin du MP latifundiaire et la dépréciation de la valeur de la force de travail seront obtenus par une énorme réduction des droits sur les blés, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ailleurs, des débats analogues ont lieu, principalement autour des droits de douane : la protection du marché intérieur au bénéfice de la jeune industrie est leur enjeu principal, mais le résultat modifie à chaque fois les rapports internes entre les divers MP, le plus souvent en faveur du capitalisme.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la forme I/D 3 s'étend à de nouveaux pays et se perfectionne dans les pays les plus anciennement industrialisés. Au XX<sup>e</sup> siècle, elle se complique, du fait que les États se chargent peu à peu de fonctions multiples. En particulier, les circuits para-étatiques qui s'établissent pour financer et gérer les systèmes d'assurances sociales et de retraites, viennent souvent se greffer sur ce réseau, lequel s'interconnecte de plus en plus intimement avec le réseau M/C, comme on le verra. Cahin-caha, les États deviennent le principal redistributeur du revenu national. La ressource qu'ils prélèvent et qu'ils dépensent pour nourrir l'appareil d'État ou pour intervenir de diverses manières dans la formation du revenu net final des diverses catégories de la population, compose un système d'articulations entre les MP — et entre les classes sociales — d'une complexité effarante. Une étude attentive de l'évolution, en longue période, des prélèvements fiscaux et des dépenses budgétaires, ferait très certainement apparaître de grandes variations, d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre, et rendrait mieux intelligibles les luttes de classe et les alliances de classes que les arbitrages budgétaires du pouvoir politique affectent directement. Pour s'en tenir à la France, on comprendrait mieux ce qui a retardé le déclin de la propriété foncière, ce qui a assuré la relative pérennité des rentiers de l'État, ce qui a partiellement inhibé l'essor du capitalisme industriel, ce qui a protégé la paysannerie et la boutique, si l'on savait lire l'histoire du réseau I/D aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, comme un jeu différentiel d'articulations entre des MP — et des classes — par ailleurs soumis à maintes autres transformations.

Quoi qu'il en soit, on ne peut manquer d'observer un changement majeur intervenu, entre 1930 et 1950, dans toutes les sociétés à dominante capitaliste. Ce changement, c'est *le renversement du réseau I/D en un réseau D/I* ou, si l'on veut, le passage à un budget actif. Les deux guerres mondiales et la crise économique des années 1930 ont, en effet, appris aux États que le budget — au sens le plus large du terme — ne pouvait plus être géré, selon les règles en vigueur dans l'entreprise ou dans l'économie domestique. Devenus, de fait, le principal redistributeur du revenu national, les États se sont trouvés en position d'exercer une influence majeure sur la marche de toute l'économie. Éclairés ou non par les recherches de Keynes, ils ont finalement appris à régler les dépenses qu'ils contrôlent, non plus sur les impôts qu'ils prélèvent, mais bien sur ce qui est requis pour équilibrer l'économie et stimuler sa croissance. Dans le réseau I/D 2, l'idéal

visé par les États et leurs souverains était, en somme, le *maximum* d'impôts. Avec I/D 3 et compte tenu de son substrat capitaliste, l'idéal était devenu le *minimum* d'impôts. Le renversement qui s'est opéré vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, a déplacé cet idéal vers *l'optimum* d'impôts. Le prélèvement fiscal est devenu, dans sa masse globale, un instrument d'ajustement de l'économie, cependant que, dans le détail de son assiette, il s'est enrichi de multiples actions incitatrices plus ponctuelles. Tel est, du moins, le caractère le plus général du changement auquel, avec des bonheurs divers, les États se sont ralliés. Il en résulte une transformation intime de tout le réseau I/D qui, d'ailleurs, est loin d'avoir déjà produit tous les effets que l'on peut en attendre : l'agencement des recettes et des dépenses publiques, réalisées ou contrôlées par l'État, en vue de tirer le meilleur parti de l'appareil économique et de poursuivre des objectifs explicitement définis, n'a été expérimenté que depuis deux ou trois décennies et n'a pas encore vaincu toutes les inerties héritées du système antérieur. Néanmoins, les performances exceptionnelles réalisées par les sociétés capitalistes au cours du troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle doivent beaucoup au jeu des budgets actifs, même si, depuis quelques années, la désorganisation du système monétaire international, génératrice de tensions inflationnistes non maîtrisables par les États, est venue perturber gravement ce jeu. Il faut donc reconnaître dans ce *renversement* du réseau I/D, l'indice d'une nouvelle forme, à savoir

#### I/D 4 (= D/1) — système budgétaire adapté à l'activation de l'économie

et il faut également reconnaître, dans l'établissement et l'utilisation de ce nouveau réseau, l'un des symptômes de VD (n° 67). Aussi ne sera-t-on pas surpris de constater que, dans les sociétés où le MP étatique-socialiste est prépondérant, le système budgétaire qui y apparaît comme l'un des rouages de la planification, ressortit à la forme I/D 4, même si, par certains côtés, il est loin d'être aussi ramifié et sophistiqué que ses homologues occidentaux. En effet, la complexité de ces derniers est due, pour une bonne part, à une double contorsion : le réseau I/D sert désormais un budget actif, mais il n'a pas, pour autant, été reconstruit en vue de ce nouveau rôle, d'où l'inertie déjà notée ; et, de plus, ce réseau s'applique, ici, à des sociétés où le MP capitaliste demeure généralement dominant, ce qui impose de multiples détours : incitations mineures, protections diverses, complexité des redistributions de revenu, fouillis des subventions et des aides, etc.

[Retour à la table des matières](#)

74. La monétarisation des impôts, qui caractérise le réseau I/D 2 et toutes les formes suivantes, n'est pas le seul lien entre la monnaie et l'impôt, mais avant d'en juger, il faut d'abord reconnaître les diverses formes du réseau M/C. Celui-ci est d'un développement plus tardif : la monnaie fait seulement son apparition dans la phase VU-VE, car elle est intimement liée à l'émergence de la valeur d'échange.

Les comptabilités savantes qui sont tenues dans maintes sociétés tributaires où les valeurs d'usage sont transportées, stockées et redistribuées selon des circuits complexes, semblent parfois préfigurer certaines des activités modernes de la banque (147, 29), comme si une monnaie de compte y fonctionnait déjà, éventuellement assortie d'ouvertures de crédit (120, 257). Néanmoins, il est dangereux de plaquer sur des sociétés tout à fait étrangères à notre expérience, des concepts directement tirés de celle-ci. Les plus riches des sociétés soumises à la logique de VU se sont développées *selon cette logique*, dans des voies très diverses, et les analogies formelles que l'on peut apercevoir, entre certaines de leurs institutions *ponctuelles* — d'ailleurs assez mal connues — et certaines de nos institutions, ne nous apprennent strictement rien. La monnaie ou la banque sont, on le verra, des systèmes de relations sociales qui tirent leur signification d'un très vaste ensemble de déterminations : elles ressortissent *par tous leurs aspects*, à une autre organisation sociale et, notamment, à une autre logique de la production, celle de VE. Voir dans certaines opérations, décelables dans des sociétés soumises à la logique de VU, des phénomènes monétaires ou bancaires, c'est en donner une interprétation superficielle et formelle : *tant que l'échange marchand ne se développe pas, la monnaie est impensable*. La véritable difficulté tient au caractère « international » des premières formes de l'échange marchand : il est fréquent que le commerce lointain relie deux peuples très dissemblables et que les usages monétaires, déjà bien établis chez l'un d'eux, viennent, de ce fait, se plaquer, de façon, marginale et artificielle, sur l'activité d'un autre peuple, encore inapte aux subtilités monétaires ; comme une telle dissymétrie peut durer très longtemps, non sans syncopes des échanges, il s'ensuit que la greffe monétaire peut être lente, tardive ou coupée de rechutes, et que l'histoire des pays où la monnaie pénètre difficilement, peut présenter maints phénomènes aberrants (imitations partielles, détournement des objets monétaires vers d'autres usages, etc.). Pour venir à bout de cette difficulté et représenter correctement la longue et difficile émergence des échanges marchands et de la monnaie, l'étude d'un peuple isolé est d'un faible secours : c'est dans le système « international » des peuples effectivement liés par des flux réguliers d'échanges, que cette émergence et ses progrès saccadés et dissymétriques peuvent devenir intelligibles.

Le lien fondamental entre la monnaie et VE a été clairement établi par Marx. La multiplication des échanges s'accompagne de la spécialisation de marchandises qui finissent par jouer le rôle *d'équivalent universel*, dans toutes les relations d'échange. La monnaie constitue ainsi la forme argent de la valeur. « La forme argent adhère ou bien aux articles d'importation les plus importants qui révèlent en fait les premiers la valeur d'échange des produits indigènes, ou bien aux objets ou plutôt à l'objet utile qui forme l'élément principal de la richesse indigène aliénable, comme le bétail, par exemple » (103-I, 99). L'expérience acquise — sans doute en plusieurs siècles d'échange — aboutit finalement à la sélection de quelques marchandises, principalement l'or et l'argent, comme instruments monétaires, c'est-à-dire comme étalons pour mesurer la valeur des autres marchandises, comme moyens de paiement et comme trésors en lesquels la valeur se conserve.

L'équivalent universel qui permet de rendre commensurables toutes les relations d'échange, quel qu'en soit l'objet singulier, se matérialise, de la sorte, en une marchandise précise qui fonctionne comme monnaie et qui, grâce à la diffusion des échanges, est reçue, comme telle, dans des sociétés de plus en plus nombreuses. Le découpage des métaux monétaires en pièces facilite leur usage dans toutes les transactions, cependant que leur marque garantit leur titre et leur poids et permet une circulation plus commode : on en vient de la sorte à battre monnaie.

Promue au rang d'équivalent universel, la monnaie n'est pas une marchandise comme les autres et elle finit par n'être plus du tout une marchandise. Marx n'ignore certes pas les signes monétaires dématérialisés qui, dans les sociétés les plus marchandes, viennent démultiplier et assouplir l'usage des monnaies métalliques, mais il ne voit pas clairement la novation qui va s'opérer de la sorte. Tout au plus concède-t-il que l'apparition du papier-monnaie, puis de la monnaie scripturale (c'est-à-dire de la monnaie qui existe seulement sous forme d'écritures, dans un compte bancaire) fait mieux « pressentir que, sous l'apparence d'un objet extérieur, la monnaie déguise en réalité un rapport social » (103-I, 101), mais il ne voit pas ce qui spécifie ce rapport social. Pour lui, la monnaie est une marchandise qui, comme toute autre marchandise, est une valeur d'échange, c'est-à-dire un condensé de toutes les relations sociales qui régissent la production et les échanges. La monnaie lui apparaît, en outre, comme une marchandise spéciale, non seulement en raison de son rôle symbolique qui permet au fétichisme de l'or de déployer ses prestiges, mais, de façon plus pratique, en raison du rôle décisif que joue l'accumulation du capital, sous la forme argent, dans la genèse et dans le développement du MP capitaliste. *Ce qu'il ne voit pas, en revanche, c'est que la monnaie, dès lors qu'elle se soude avec le crédit dans un appareil bancaire convenablement agencé, peut commencer à s'émanciper de toute marchandise-support et que le système monnaie-crédit, ainsi formé, peut se constituer en un pouvoir monétaire qui, au lieu d'être totalement soumis aux lois inhérentes au marché, peut entrer dans le champ du pouvoir politique.* En d'autres termes, Marx enferme sa conception de la monnaie dans la pure logique de VE et il n'aperçoit pas du tout le processus qui fera, du système monétaire et bancaire, l'un des leviers d'une nouvelle logique de la production, celle de VD. Fondamentalement, il conçoit la monnaie « avant l'État, sans l'État ou hors l'État » (109), il ne reconnaît, à l'État, qu'une action mineure en matière monétaire (battre monnaie, en modifier le titre, surveiller l'émission de papier-monnaie, etc.) et il n'aperçoit pas ce qui pourra advenir à mesure que l'étatisation du secteur bancaire prendra forme.

Marx analyse évidemment le rôle du crédit (103-VII, 145), mais il y voit, comme dans la banque, un mécanisme interne à la classe capitaliste, un effet de la division du travail en son sein (103-VI, 325). Il combat « les illusions sur le pouvoir miraculeux qu'on attribue au crédit et aux banques d'agir dans le sens du socialisme », mais son seul argument est que ces illusions « proviennent d'une méconnaissance totale et du mode de production capitaliste et du fait que le

système du crédit est une de ses formes » (103-VII, 266). Les MP étatique-capitaliste ou étatique-socialiste échappent à son regard et, avec eux, la suite du développement de la monnaie et du réseau MC : telle est du moins la thèse que je vais soutenir.

[Retour à la table des matières](#)

75. La monnaie titrée, estampillée et garantie par l'État semble être une invention grecque du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (147, 31). En tout cas, des ateliers monétaires, régis par les divers États et Empires du monde hellénique sont avérés (46, 241), à partir de quoi, non sans éclipses, les États touchés par l'échange marchand s'efforceront d'exercer ou de contrôler le droit de battre monnaie. Ils réussiront plus ou moins : ainsi, au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., bon nombre de seigneurs qui ont acquis ce droit par concession ou par usurpation, continuent de l'exercer, aux côtés des souverains d'Europe occidentale. Leurs ateliers frappent des deniers de valeurs différentes et, en France, il faudra attendre la fin du XV<sup>e</sup> siècle, pour que les monnaies royales règnent sans partage (91, 165). Néanmoins, en toutes régions et en toutes périodes, certaines monnaies, de meilleur aloi, font prime, tandis que des changeurs se spécialisent dans l'évaluation et la conversion des pièces de toute sorte. La monnaie n'est cependant déjà plus tout à fait une marchandise comme les autres ; elle vaut, en principe, ce que vaut son poids de métal, mais maints États essaient d'imposer la circulation de pièces « rehaussées ». Le jeu différentiel, entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies, vise, entre autres objectifs, à pallier l'insuffisance du numéraire disponible, car les courants commerciaux, les guerres, les découvertes minières et les thésaurisations font fluctuer le volume des moyens de paiement disponibles, sans rapport nécessaire avec les besoins des échanges.

Ces premiers développements monétaires qui constituent le stade

### MC 1 — naissance de la monnaie

sont caractéristiques de la phase VU-VE. La monnaie accompagne l'échange et en explicite les potentialités, mais cet échange demeure lui-même minoritaire et contenu. La commodité d'emploi des impôts monétaires, souvent assis sur les transactions, mais qui gagnent d'autres domaines, agit comme incitateur à l'extension des échanges. En tant qu'articulation des MP, cette première étape du système monétaire — qui, d'ailleurs est souvent interrompue et toujours lacunaire — apparaît comme un simple corollaire du capital marchand (n° 80). Toutefois, la diffusion effective de la monnaie entraîne un dédoublement des circuits de la valeur qui, à terme, révélera toutes ses conséquences. Dans la logique de VU, la circulation de la valeur n'est rien d'autre que la circulation matérielle des produits, jusqu'à leur utilisation finale. Dans la logique de VE, cette circulation matérielle subsiste évidemment et prend des proportions immenses, mais elle s'accompagne, peu à peu, d'un deuxième circuit dont le MP capitaliste peut donner une image très

concrète. On peut, en effet, figurer ce MP par une immense usine d'où sortiraient deux flux : d'une part, les marchandises, d'autre part les revenus distribués aux salariés et aux capitalistes. Comme cette image bloque en une seule entreprise ce qui est, en réalité, un vaste réseau d'échanges interindustriels, tous les achats intermédiaires que les firmes se règlent les unes aux autres, disparaissent par compensation, les achats des unes étant les ventes des autres, Il ne reste donc bien que les deux flux déjà indiqués : un flux matériel de marchandises et un flux monétaire de revenus, lesquels vont cheminer par des voies diverses. Toute société réelle est évidemment beaucoup plus complexe que ce schéma ne l'indique, mais néanmoins l'essentiel est là : la valeur d'échange connaît une circulation dédoublée. Dans la phase VU-VE, ce dédoublement se dessine peu à peu. Tant que la monnaie est une pure marchandise parmi d'autres, le dédoublement demeure virtuel. Le détenteur d'un stock de monnaie est, certes, possesseur d'un pouvoir d'achat dont il diffère l'exercice, mais sa situation n'est pas très différente de celle du détenteur d'un stock de blé ou de drap, si ce n'est que la monnaie, déjà équivalent universel, se réalise plus aisément : il est plus facile de payer quoi que ce soit en monnaie, plutôt qu'en blé ou en drap. L'étape décisive dans le dédoublement du circuit de la valeur, c'est l'établissement du crédit. Celui-ci prend forme, tout d'abord, entre marchands accoutumés les uns aux autres et qui se font crédit, c'est-à-dire confiance. La commodité de leurs échanges les conduit à inventer diverses techniques qui participent toutes du paiement différé, c'est-à-dire de l'ouverture d'un crédit : lettre de change, compensation en foire, etc. Comme l'observe Vilar, le Moyen Âge a beaucoup inventé, et le XV<sup>e</sup> siècle a beaucoup développé ces techniques (147, 87) qui, d'ailleurs, n'étaient pas sans précédents antiques. L'assurance maritime qui est, à l'origine, une opération occasionnelle et complexe (vente à terme plus ou moins fictive, association en participation ou société commerciale), comporte parfois aussi une forme de crédit, le prêt à la grosse aventure (64, 166). Le crédit prend un élan nouveau, lorsque des marchands plus aventureux se risquent à prêter de l'argent aux puissants ou aux princes : le risque est grand et la recherche des gages, qui garantissent la bonne foi et la solvabilité du débiteur, est fort délicate, non pas techniquement, mais bien politiquement : pendant des siècles, l'histoire sera pleine de créanciers ruinés par leurs puissants débiteurs. Par-delà les péripéties dont les Templiers, les Lombards, les Juifs et autres prêteurs auront à pâtir, ce crédit prend néanmoins racine et, sous des formes plus modestes, sinon moins rentables, il s'étend jusqu'à la petite paysannerie. Somptueux ou usuraire — et parfois les deux se rejoignent — le crédit accompagne le renforcement du capital marchand dont il sert les intérêts : il grignote la propriété foncière et accroît le poids politique des marchands qui s'élèvent de la Marchandise à la Finance (147, 340).

Le mouvement, qui vient d'être illustré par des exemples tirés de l'histoire européenne, du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est pas propre à cette région et à cette période. Avec d'autres particularités, il peut être observé dans toutes les sociétés qui, dans la phase VU-VE, ne se ferment pas au capital marchand, avant que la

grande expansion impériale du capitalisme européen diffuse, de par le monde, des formes de crédit et de banque plus élaborées. Ainsi le stade

### MC 2 — usage courant de la monnaie et naissance du crédit

et le stade MC 1, peuvent fort bien se succéder, dans un ordre quelconque, ou même se juxtaposer : dans le haut Empire romain, les grandes villes, les ports et quelques régions très actives, y compris le long du *limes*, participent d'un système MC 2 ; alors que, de la Cyrénaïque à la Maurétanie et de la Lusitanie à la Dacie, les provinces lointaines en sont à peine au stade MC 1, quand elles connaissent effectivement la monnaie.

À vrai dire, tous les réseaux MC prennent forme et progressent, à partir d'un maillage assez lâche. Heers souligne, pour le XV<sup>e</sup> siècle, « l'étonnante inégalité des différentes villes » d'Europe occidentale, quant à leur aptitude au crédit (65, 231) et Bouvier qui étudie l'essor du Crédit Lyonnais, après 1863, montre qu'il s'agit alors, pour cette banque comme pour ses émules, « d'implanter les techniques britanniques du drainage des épargnes » (27, 100). Un autre réseau MC arrive à maturité

### MC 3 — soudure de la monnaie et du crédit ; développement de la banque

En effet, ce qui spécifie cette nouvelle forme, c'est *l'apparition d'un nouveau pouvoir social* : le pouvoir de créer de la monnaie, lequel résulte de la formation d'un nouvel appareil économique, la banque. La maturation de ce nouveau pouvoir est fort lente et les agents qui le construisent demeurent tout à fait inconscients de ce qu'ils font réellement.

Des organismes, remplissant certaines fonctions de la banque moderne, apparaissent parfois dans les sociétés antiques et on leur voit prendre une grande extension, dans plusieurs villes italiennes du Moyen Âge. La *Casa de San-Giorgio* est, à Gênes, la plus célèbre, sinon la plus ancienne d'entre elles (64). Ces organismes appartiennent encore à MC 2 : ils perfectionnent les techniques du crédit entre marchands, ils élargissent l'assise du crédit aux pouvoirs publics, ils reçoivent même des dépôts qu'ils rémunèrent, mais ils n'accèdent pas vraiment à la création monétaire, même si le développement des règlements par virement, que certains d'entre eux favorisent, rend leur cas douteux. Une autre étape, moins douteuse mais encore transitoire, est parcourue par les banques du XVII<sup>e</sup> siècle qui, à l'instar de celle d'Amsterdam, inventent le papier-monnaie (147, 250 sq.). Les papiers, qui sont peu à peu reçus comme monnaie, sont d'abord des récépissés de dépôts métalliques : le reçu circule à la place de l'or que garde la banque. Un pas supplémentaire est franchi, lorsque la Banque d'Angleterre émet des billets en représentation de son capital, mais la novation commence lorsque les billets en circulation deviennent un multiple du capital et des dépôts qu'ils représentent. Les

billets de banque ne sont plus, alors, des signes représentatifs de métaux précieux, mais des titres de créance (= du pouvoir d'achat) qui circulent comme monnaie et qui sont gagés sur un stock d'or, d'un montant très inférieur à la « valeur » nominale des billets en circulation. Ensuite, d'étape en étape, les liens entre les billets et la monnaie-marchandise se distendent de plus en plus, jusqu'à se rompre tout à fait, cependant que de nouveaux signes monétaires, plus souples que les billets sont mis en service (virements, chèques, cartes de crédit, etc.).

La véritable novation ne tient pas à l'apparence des moyens de paiement, mais à une transformation beaucoup plus profonde : *la banque moderne soude la monnaie et le crédit*. Les billets de banque et tous les autres signes qui fonctionnent comme monnaie, sont des titres de créance sur la banque. Le billet signifiait originellement : un dépôt d'or a été effectué dans mes coffres et je rendrai cet or à qui me présentera ce billet. Puis son sens a glissé vers : la banque reconnaît devoir telle somme au porteur du présent billet. Si l'on veut bien gommer quelques étapes intermédiaires, pour mieux saisir l'essentiel, on aperçoit, au terme de ce processus, que la banque est devenue une machine à équilibrer des dettes par des créances. Elle se reconnaît débitrice à l'égard des porteurs de billets de banque et des titulaires de dépôts inscrits dans ses livres et, pour faire face à ces dettes, elle doit détenir, et elle détient effectivement, à due concurrence, tout un stock de créances, lesquelles représentent les crédits qu'elle a consentis à l'État, à des administrations, à des sociétés capitalistes ou autres, et même à des particuliers. Tout l'art de la banque est, alors, d'ajuster le calendrier de ses créances et celui de ses dettes, d'assurer la sécurité des crédits qu'elle a consentis, de proportionner correctement ses diverses catégories de ressources et d'emplois, sans omettre de réaliser, au passage, un bénéfice.

En opérant de la sorte, la banque devient créatrice de monnaie : à l'origine, ses billets représentaient un stock de monnaie-marchandise, au terme de la mutation décrite à l'instant, ses billets (ou ses dépôts mobilisables par chèque, etc.) ne représentent plus un tel stock, mais bel et bien des créances que détient la banque, *c'est-à-dire des crédits qu'elle a consentis*. Les crédits bancaires engendrent un flux de monnaie, auquel aucune monnaie-marchandise ne correspond plus. La monnaie s'est dématérialisée, elle fonctionne comme un pur rapport social : son être réel se montre à nu.

Naturellement, ce chemin a été parcouru à tâtons par des banques isolées dont chacune devait maintenir la confiance de ses déposants, attirer et surveiller ses preneurs de crédit et équilibrer sa gestion. Dans cette démarche tâtonnante, les États ont généralement confié le monopole de l'émission des billets de banque, à un établissement choisi pour sa qualité particulière, ce qui n'a pas empêché les accidents. Les banques d'émission se sont imposé, à leur tour, des règles de proportionnalité entre leur stock d'or et leur circulation de billets, règles qu'elles ont lentement oubliées. Les autres banques, dites commerciales, se sont employées à collecter les épargnes oisives du public, pour asseoir, sur ce matelas de

ressources, leurs offres de crédit. Mais la novation s'est opérée, nonobstant ces diverses prudences, par l'effet de deux autres pressions, D'une part, les industries et les commerces, animés par l'essor du capitalisme, sont devenus de puissants et permanents demandeurs de crédit et les banques ont dû faire face à cette demande, quitte à élargir leur chasse aux ressources et à assouplir leurs règles de prudence. Malgré quelques krachs parfois dramatiques, l'expérience leur a souri — elle leur a appris que les crédits, qu'elles injectaient dans le circuit économique, leur revenaient finalement sous forme de dépôts. D'autre part, en effet, ce développement de la banque a accompagné et accéléré le dédoublement de la valeur, que l'on a déjà noté : le flux des revenus, créés en contrepartie de la production, prend toujours une forme monétaire et, à mesure que les banques (au sens large : y compris les chèques postaux, les crédits agricoles, etc.) étendaient leurs réseaux, elles se sont mises en position de drainer effectivement la majeure partie des signes monétaires en circulation.

À vrai dire, la déconnexion de la monnaie et de l'or, ou de toute autre marchandise monétaire, s'est opérée lentement et n'est pas totalement achevée. L'étape accomplie, à l'époque où vivait Marx, demeurait si limitée que l'on comprend son obstination à défendre la théorie de la monnaie-marchandise. Dans la circulation intérieure des principaux pays capitalistes et, plus encore, dans les échanges internationaux, l'or et parfois l'argent, continuaient de jouer un rôle effectif et Marx pouvait ne pas voir que le crédit des banques commerciales était devenu la principale source de monnaie, et que le crédit de la Banque d'Angleterre était le principal dispensateur de liquidités internationales, parce que, dans tous les cas, la référence à l'or demeurait active. Aujourd'hui, encore, les tenants ultimes de la monnaie-marchandise ont quelques arguments à faire valoir. Ils admettent, certes, l'idée qu'à de rares exceptions près, l'or est complètement sorti de la circulation monétaire interne à chaque État, mais ils soutiennent que, dans les échanges internationaux, l'or demeure la seule véritable monnaie, celle qui régule la valeur de toutes les devises et, par là même, la valeur réelle de tous les signes monétaires, à usage interne. Les faits n'ont pas encore totalement tranché ce débat et comme il faudra sans doute longtemps encore, avant que l'or redevienne, à tous égards, une marchandise comme les autres, la querelle sera longue à vider. Néanmoins, je soutiens que, même dans l'ordre international, l'or n'est plus aujourd'hui qu'une séquelle. L'or, détenu par la Banque de France et qui sert de contrepartie à une petite fraction de la circulation monétaire intérieure, *n'est plus une marchandise-monnaie* : c'est, en réalité, un titre de créance sur l'étranger, tout comme les devises détenues par cette même banque ; l'or et les devises (dollars, marks, etc.) sont des créances dont la valeur relative fluctue et si certaines banques centrales gardent plus volontiers leur stock de créances sur l'étranger (— leur pouvoir d'achat dépensable à l'étranger) sous forme d'or, elles prennent un risque, différent de celui qu'elles prendraient en conservant plutôt un stock de telle ou telle devise, les fluctuations relatives du pouvoir d'achat de ces diverses créances donnant finalement la mesure de ce risque. Plus généralement, si l'on considère l'ensemble des États, force est de constater que leurs réserves de change définissent

leurs stocks respectifs de créances sur l'étranger. Quand la Banque de France détient un milliard de dollars, tout se passe comme si la France avait consenti aux États-Unis un crédit de ce montant et détenait ces dollars, comme titre de créance sur les États-Unis, comme pouvoir d'achat dépensable aux États-Unis ou dans un pays tiers qui, en nous vendant des produits payables en dollars, acceptera de devenir, à notre place, créancier des États-Unis. Dans cette perspective, l'or demeure un titre de créance tous azimuts, c'est-à-dire, en principe, sur tous les pays, mais c'est une créance partout très minoritaire. On retrouvera ce problème, en étudiant le système international (t. 1, n° 96), sauf à conclure provisoirement que, dans le système monétaire international, l'or est aujourd'hui ramené à un rôle comparable à celui qu'il jouait, à l'intérieur de l'économie française ou anglaise, vers 1900 : celui d'un souvenir encore vivace qui masque les transformations en cours.

En vérité, si l'on analyse correctement la mutation qui s'opère avec le réseau MC 3 — et qui va se parachever avec les réseaux MC 4 et MC 5 — on constate que l'émergence des banques a une double signification. Elle tend à remplacer, dans le rôle d'équivalent universel, une monnaie-marchandise *par un ensemble de créances sur toutes les marchandises produites dans la société*. Par ce transfert, elle tend à remplacer l'or, cette marchandise aléatoire (gisements épars, production onéreuse, etc.) par un signe abstrait. Elle déplace le pouvoir de créer de la monnaie, d'une branche de la production industrielle vers une activité qui, bientôt, sera soumise à un contrôle social : de la sorte, elle constitue, elle fait apparaître le pouvoir, pour chaque société, de régir sa création monétaire. Ce pouvoir, quand il est enfin reconnu et exercé — ce sera l'affaire des réseaux MC 4 et MC 5 — ne met pas la société à l'abri des fluctuations internationales des monnaies, les unes par rapport aux autres ; il ne les met pas non plus à l'abri de la stagnation économique ou de l'inflation qui peuvent résulter de son mauvais usage. Mais il les met à l'abri des inflations à l'ancienne, comme celle qui ravagea l'Espagne et précipita sa décadence après la conquête de l'Amérique et de ses mines (147, 83). Et, qui plus est, il constitue bel et bien un pouvoir que la société peut apprendre à exercer judicieusement.

[Retour à la table des matières](#)

**76.** La forme MC 3 peut avoir des précédents plus lointains, mais sa maturation est un aspect de l'expansion capitaliste. Fondamentalement, elle ressortit à la logique de VE : la centralisation du capital — ou, plus exactement, la collecte des épargnes et des encaisses oisives, pour les convertir en capital prêtable — est un corollaire de l'industrialisation capitaliste. L'un des signes, auxquels la maturation de MC 3 se reconnaît, est précisément la nouvelle orientation donnée au crédit : le financement de l'État continue, certes, d'occuper les banques, mais le crédit à l'industrie et au commerce devient progressivement leur principale activité. De ce fait, la banque apparaît, en MC 3, comme l'une des branches du MP capitaliste.

Les articulations qu'elle projette, vers les autres MP, pour en drainer les ressources disponibles, servent principalement à l'essor du MP capitaliste, à tel point que, dans presque tous les pays capitalistes, les organismes qui vont répondre aux besoins de crédit des autres secteurs de l'économie, devront s'imposer à côté des banques commerciales et contre elles, souvent avec le soutien de l'État (caisses d'épargne, crédits agricoles, etc.).

Dans la forme MC 3, les banques sont encore éparses et leurs zones d'influence demeurent fragmentaires. Leur interconnexion requiert de longs délais et passe par de multiples étapes : établissement du monopole d'émission des billets au bénéfice d'une banque nationale, constitution de procédures d'escompte (techniques de refinancement inter-banques) sous la houlette d'une banque centrale qui agit comme prêteur en dernier ressort : substitution de cette banque centrale à toutes les autres banques pour le crédit à l'État ; concentration du stock d'or et de devises sous le contrôle de la banque centrale. Quand ces divers mouvements sont suffisamment avancés, la banque centrale devient structurellement créditrice des autres banques et, par une gestion active de ses soldes créditeurs, elle est en mesure de régler leur liquidité (15, 288 sq.). En d'autres termes, la banque centrale est en mesure de faire l'appoint des ressources nécessaires, à chacune des banques, pour équilibrer son activité. Dès lors, le pouvoir de création monétaire qui continue d'être exercé par les banques émettrices de crédits nouveaux, devient l'objet d'une coordination et d'un contrôle, à l'échelle de la société. Le pouvoir monétaire se situe, en dernier ressort, à la banque centrale, et il est fréquent que l'État prenne, plus ou moins fermement, le contrôle de celle-ci. Ainsi se construit

#### MC 4 — système bancaire interconnecté et contrôlé

La diversité institutionnelle d'un tel système est très grande d'un pays à l'autre, mais elle ne doit pas abuser : que les institutions se nomment banques, chèques postaux, comptables du Trésor, caisses d'épargne, crédits mutuels, crédits agricoles, etc., n'a qu'une importance secondaire ; ce sont là toutes les pièces d'un même système, pièces entre lesquelles des liens purement marchands (concurrence, refinancements, pools de crédit, marché monétaire, etc.) continuent d'exister, mais parmi lesquelles les interventions et les réglementations de la banque centrale font régner un certain ordre qui n'est plus dépendant de la seule logique du marché, de la seule logique de VE. Il dépend du contrôle exercé par l'État, sur la banque centrale, et, si ce contrôle est suffisant, de la politique que pratique cet État, que le système bancaire de forme MC 4 devienne, plus ou moins, l'instrument d'une autre logique économique. MC 4 peut demeurer assujéti à la pure logique de VE, si telle est finalement, la résultante de la politique suivie, mais il peut également servir plus ou moins la logique de VD : c'est une forme qui, à la limite, est déjà compatible avec la phase VE-VD.

Je dis *à la limite* parce que les possibilités, théoriquement ouvertes par MC 4, n'ont guère été utilisées en ce sens. Tant que les banques demeurent, pour

l'essentiel, des entreprises capitalistes privées et quelle que soit la tutelle qu'exerce sur elles la banque centrale, elles savent toujours se maintenir des degrés de liberté qui font d'elles un très mauvais conducteur d'une logique autre que celle du profit : les opérations internationales, les rapports avec les institutions financières non bancaires, les subtilités du crédit octroyé aux entreprises, les lacunes de la réglementation, les défaillances du contrôle et, le cas échéant, les pressions politiques destinées à assouplir le carcan réglementaire, leur donnent des marges de manœuvre dont elles font usage, selon leur logique propre qui est celle de VE.

Les États désireux d'exercer une influence réelle sur et par l'appareil bancaire, ont partout été contraints de faire fond sur les institutions bancaires qu'ils contrôlent directement, voire d'élargir leur contrôle, par la nationalisation de certaines banques privées. En France, par exemple, l'utilisation du Crédit National pour financer l'investissement, l'emploi des capacités de la Caisse des Dépôts et la nationalisation des principales banques de dépôts, joints à un réagencement de la banque centrale, ont été les moyens mis en œuvre, après 1945, pour asservir un peu mieux l'appareil bancaire à une politique qui tendait au développement de l'économie. Néanmoins, cette timide poussée vers la logique de VD, s'est perdue dans les sables, dès que l'intensité des échanges internationaux et le redressement des firmes capitalistes privées ont rendu toute sa vigueur à la logique de VE. Le système MC 4, même corrigé par quelques nationalisations, penche finalement de ce côté.

Toutefois, ceci ne veut pas dire que MC 4 ait la même valeur que MC 3, comme articulation des modes de production. MC 3, on l'a vu, est une machine à nourrir le MP capitaliste de toutes les ressources monétaires et financières, drainables dans la société. Avec MC 4, l'efficacité globale du système bancaire devient plus complexe, parce que ce système inclut, *partout*, des réseaux autres que ceux des banques de dépôts ou d'affaires. MC 4 inclut des sous-systèmes tournés vers une certaine protection de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, de la petite industrie, des coopératives, etc. Cette protection se réalise, d'abord, par le seul fait que les États interviennent pour favoriser la création d'appareils bancaires, aptes à fournir du crédit à ces secteurs que la banque classique estime peu rentables et non prioritaires, quitte à ce qu'après coup, elle fasse des efforts énormes pour conquérir la clientèle potentielle qu'elle a laissé échapper de la sorte. La protection se réalise ensuite, par diverses techniques d'aides, de subventions, de bonifications, de refinancements privilégiés, qui permettent à ces circuits parabancaires d'offrir un crédit compatible avec l'activité des secteurs intéressés. Tout ce système complexe d'interventions ne doit pas être apprécié de façon idyllique : c'est, en fait, un ensemble de correctifs mineurs au jeu du marché, destinés à favoriser la survie de MP pré-capitalistes et à ralentir la dérive  $P 3 \rightarrow (P 3)^3$  dans le MP capitaliste (n° 15), afin de maintenir l'ordre établi, sur une assise sociale suffisamment large. En MC 4, le jeu différentiel de l'appareil bancaire devient l'un des instruments par lesquels *l'alliance des classes dominantes et des classes qui leur donnent appui* est préservée.

La constitution du système MC 4 a un autre effet majeur : *elle fait, de l'inflation, un objet politique et non plus économique*. On a déjà noté la différence entre les inflations anciennes, liées aux fluctuations de la production et de la circulation des métaux monétaires et les inflations modernes qui, à première vue, nous sont apparues comme des maladroites ou des dérèglements dans l'exercice du pouvoir monétaire. Revenons un instant sur ce dernier thème, en faisant d'abord abstraction des échanges internationaux. Pour Marx, la monnaie qui intervient comme équivalent universel, dans tous les échanges, est une marchandise spécialisée dont les signes monétaires, mis en circulation par les banques, ne sont finalement que la représentation. La valeur intrinsèque de la monnaie fluctue donc, selon lui, en fonction du temps de travail socialement nécessaire à la production de l'or ou des autres métaux monétaires. Mais, dans une économie supposée autarcique et dotée d'un réseau MC 4, la valeur intrinsèque de la monnaie n'a plus aucune relation avec une quelconque marchandise monétaire et, pour tout dire, la monnaie n'a plus aucune valeur intrinsèque. Dans cette hypothèse, en effet, le pouvoir d'achat attaché à chaque signe monétaire dépend du volume de la circulation monétaire totale, de son ajustement temporel aux flux de marchandises offerts sur le marché et du comportement de tous les détenteurs de monnaie (encaisses plus ou moins oisives, comportements d'épargne, préférences pour la liquidité, etc.). Sans entrer dans le détail des analyses, très sophistiquées, qui sont nécessaires pour rendre intelligible cette situation tout à fait différente de celle que Marx avait en vue, il faut noter que le système bancaire ne peut pas exercer un pouvoir souverain pour régler la valeur — non pas intrinsèque, mais effective — de la monnaie, car il n'est pas maître des comportements qui l'influencent. Au mieux, il peut accompagner, d'assez près, la croissance réelle des flux de marchandises, tout en essayant d'opérer deux types de corrections : les unes, pour tenir compte des immobilisations provisoirement improductives de capitaux, c'est-à-dire des investissements en cours de réalisation, pour autant que ceux-ci ne sont pas financés par une épargne de durée convenable, les autres, pour accompagner et, s'il se peut, pour infléchir les comportements effectifs des détenteurs de créances monétaires. Ainsi, la gestion du stock monétaire est un art extrêmement difficile. En soi, le remplacement d'une fonction économique aux effets aléatoires (la production des métaux précieux) par une fonction politiquement maîtrisable (la régulation monétaire) est *une immense conquête sociale*. Mais c'est une conquête potentielle : elle procure un pouvoir qu'il faut apprendre à exercer. Les maladroites dans l'exercice de ce pouvoir sont cause d'insuffisance ou surtout d'excès de monnaie. Elles le sont d'autant plus que, dans le système MC 4, le laxisme monétaire devient l'exutoire des tensions sociales non maîtrisables. Les revendications, les conflits, les divergences se résorbent plus facilement, lorsque les entreprises ou les administrations reçoivent les crédits qui leur permettent d'accepter des charges nouvelles. Le crédit — c'est-à-dire la monnaie — accompagne de ses flux croissants, les décisions prises ailleurs et notamment les conflits éludés. En MC 4, *l'inflation devient une commodité de l'exploitation économique et de la domination politique*, du moins tant qu'elle ne dépasse pas un

seuil, variable selon les sociétés et les périodes : leur seuil d'accoutumance à l'inflation. L'affaire se complique considérablement si, comme il se doit, on prend en compte les échanges extérieurs : disons — avant d'y revenir dans l'investigation internationale — que le désordre monétaire international introduit, de son côté, des facteurs exogènes d'inflation. Celle-ci devient, de ce fait, *une inflation à deux dimensions* : l'ajustement monétaire des tensions internes et le reflet monétaire des péripéties extérieures se combinent en elle.

Le tableau du système MC 4 doit encore être complété par un trait essentiel. L'appareil bancaire — au sens le plus large du terme — n'est qu'une partie de ce système : la bourse, l'assurance et de multiples institutions financières qui collectent les épargnes et assurent leur emploi, entrent également dans sa composition. Ceci est un effet du dédoublement de la valeur et de l'expansion capitaliste. Le temps n'est plus où le salaire ouvrier s'épuisait en achats immédiats. La classe ouvrière et toutes les autres classes de la société disposent, de façon fort inégale assurément, d'une certaine réserve de pouvoir d'achat qui est conservée sous forme monétaire ou placée en titres d'épargne, c'est-à-dire en créances moins liquides. En outre, l'épargne individuelle est elle-même complétée et, souvent, surclassée par des mécanismes qui constituent une épargne collective : assurances, caisses de retraite, etc. En réponse à ce potentiel d'épargne, les institutions bancaires et financières ont inventé une gamme toujours plus diversifiée de formules de placements. Finalement, la monnaie n'est que l'un des titres de créance qu'elles offrent, pour mobiliser le pouvoir d'achat disponible et aucune frontière ne la sépare des autres placements. Du billet de banque à la rente perpétuelle, en passant par les dépôts, les comptes d'épargne, les titres cessibles sur le marché financier et les immobilisations financières non cotées en Bourse, un dégradé continu s'est établi, de la monnaie à l'épargne investie : *la monnaie n'est que la plus liquide des créances financières*. Toutefois, ce dégradé formel ne doit pas cacher une réalité plus sournoise. Tout au long de cette gamme de placements, la protection et la valorisation de l'épargne sont loin d'être homogènes. La véritable frontière est franchie, là où l'épargne devient capital : les banques et les institutions financières surveillent cette frontière et la conversion de l'épargne en capital s'opère par leurs soins et à leur profit.

[Retour à la table des matières](#)

77. La création de banques et d'institutions financières par l'État, le contrôle ou l'étatisation de la banque centrale et la nationalisation de certaines banques ou d'autres rouages du système financier sont, en définitive, des accidents qui perfectionnent le réseau M/C 4, plus qu'ils ne le déforment : ils donnent plus de corps à ses potentialités propres, mais — quoi qu'en aient pensé les acteurs de ces réformes — ils ne bouleversent pas sa nature. L'exemple français, d'après la Libération, est clair à cet égard et il est loin d'être isolé.

Pour dépasser vraiment le stade M/C 4, il faut en venir à la socialisation complète de l'appareil financier, c'est-à-dire à son étatisation, puisque telle est, jusqu'à présent, la seule forme de déprivatisation qui ait été expérimentée en ce domaine. Marx avait entrevu le rôle potentiel de la banque centrale, lorsqu'il notait que « cette institution fournit la forme d'une comptabilité générale et d'une répartition des moyens de production à l'échelle sociale » (103-VII, 266). Lénine voyait de même dans l'ensemble du système bancaire « un appareil qui accomplit un vaste travail de statistique et d'enregistrement » et il n'hésitait pas à déclarer que « sans les grandes banques, le socialisme serait irréalisable ». En effet, « cet appareil d'État (qui n'est pas complètement un appareil d'État en régime capitaliste, mais qui le sera complètement, chez nous, en régime socialiste) » s'analysait, pour lui, en ces termes : « les grandes banques constituent l' "appareil d'État" dont nous avons besoin pour réaliser le socialisme et que nous prenons tout prêt au capitalisme ; notre seule tâche est, alors, de retrancher de cet excellent appareil d'État ce qui en fait un monstre capitaliste, de le renforcer encore, de le rendre plus démocratique, plus universel... Une banque d'État, unique, vaste parmi les plus vastes, qui aurait des succursales dans chaque canton, auprès de chaque usine, voilà déjà les neuf dixièmes de l'appareil socialiste. Voilà la comptabilité à l'échelle nationale, le contrôle à l'échelle nationale de la production et de la répartition des produits, quelque chose, pourrions-nous dire, comme la charpente de la société socialiste » (83-XXXIII, 101-2).

Le naïf enthousiasme de Lénine appelle commentaire. Mais avant cela, il faut noter que toutes les sociétés où le MP étatique-socialiste est prédominant, ont effectivement constitué leur système bancaire et financier, en un appareil d'État, souvent proche de la banque unique rêvée par Lénine. C'est là, jusqu'à présent, la seule forme qu'ait prise

### MC 5 — système financier socialisé

encore qu'il faille être attentif aux nuances qui distinguent, par exemple, l'URSS de la Yougoslavie. Dans la première, la banque est pur appareil d'État et c'est un appareil mineur quasiment subordonné à l'appareil administratif de planification et de gestion des firmes. Dans la seconde, l'appareil bancaire est un peu plus diversifié et, en dialogue avec des entreprises autogérées relativement autonomes, il constitue, avec les interventions budgétaires et fiscales, le principal levier de la planification sociale.

Ce qui rend naïf l'enthousiasme de Lénine pour la banque socialisée, c'est qu'il surestime, non pas les possibilités, mais bien les capacités initiales de l'appareil bancaire. On a indiqué au n° 76, combien difficile est l'apprentissage du pouvoir monétaire. On pourrait en dire autant de l'utilisation de l'appareil financier, comme collecteur d'informations sur la marche détaillée des entreprises et comme agent du contrôle de leurs activités. Tout cela est possible, mais requiert une délicate adaptation, puisqu'il s'agit finalement de remplacer les fonctions que le marché

remplit *anarchiquement et sauvagement* (dire les prix, régler la valeur de la monnaie, arbitrer les priorités dans l'emploi des ressources, opérer les ajustements temporels liés aux investissements, aux stocks, aux épargnes, etc.), par l'exercice raisonné d'un pouvoir monétaire, statistique et comptable dont la banque peut, en effet, devenir le support. Née dans le marché, vivant de lui et par lui, la banque a finalement appris, au stade MC 5, et conjointement avec d'autres appareils économiques, à remplacer assez efficacement le marché. Elle a, de la sorte, contribué à l'élimination des fluctuations cycliques qui sont le corollaire du marché (ou, plutôt, à leur atténuation, car les économies étatiques-socialistes demeurent sensibles aux aléas du marché mondial, même si elles communiquent, avec lui, par des écluses bien gardées). Mais ses performances demeurent perfectibles : l'emploi optimal du réseau MC 5 reste à découvrir.

La gauche française, qui projette de nationaliser l'ensemble du crédit et des assurances, pourrait donner naissance à un système MC 5 appelé à fonctionner dans une société largement ouverte sur le marché mondial et au sein de laquelle le MP capitaliste continuerait d'occuper de larges positions. Ce serait assurément une expérience difficile, mais tout à fait novatrice. La difficulté spécifique ne serait pas d'abriter la France des turbulences monétaires internationales, car cette difficulté *qui est déjà* bien réelle, ne serait pas accrue par la nationalisation projetée, bien au contraire, ou, plus exactement, elle serait accrue, non du fait de la nationalisation du crédit, mais du fait de l'accession de la gauche au pouvoir, avec ou sans nationalisation des banques. La difficulté serait essentiellement d'apprendre à utiliser la banque *comme instrument de politique économique* : l'exercice du pouvoir monétaire et la distribution du crédit auraient à être totalement réorientés, pour devenir un levier efficace de la planification projetée et, en attendant que celle-ci prenne forme et force, pour devenir un coordinateur actif de l'activité économique. L'expérience aurait valeur novatrice lorsque, après une adaptation des techniques et des mentalités bancaires, elle permettrait de transformer le système bancaire — conjointement avec le réseau I/D — en une sorte de *régulateur des « forces du marché »*, ce qui reviendrait, en somme, à faire progresser VD, non par suppression, mais par enveloppement de VE. Si l'expérience réussissait à se développer en ce sens, elle ouvrirait une voie nouvelle à la transition socialiste, c'est-à-dire à la transformation de la structure économique (n° 120).

L'une des conditions requises à cette fin serait que l'État puisse et sache exercer effectivement le contrôle que la nationalisation rend possible, mais non automatique : la dérive des banques et assurances nationalisées, depuis 1945, montre l'ampleur de cet écart. On est ici, dans un domaine où la volonté et le savoir-faire des gouvernants et des dirigeants, aussi indispensables soient-ils, ne suffiraient pas à emporter la décision : c'est, en dernière instance, le rapport des forces sociales, dans le pays et dans son environnement international, qui feraient pencher la balance. La domestication du marché expose à ses retours de flamme et nulle expérience n'enseigne où se situe le point d'équilibre entre le MP capitaliste et un MP étatique-capitaliste (où le réseau MC 5 s'inscrirait). « Toutes les vertus

d'une économie à la fois largement décentralisée et parvenant cependant à une cohésion élevée de son fonctionnement, sont étroitement liées à l'institution monétaire » observe Barthélémy, dans une très bonne analyse du système MC 4 (15). Ne rien perdre de ces vertus, mais faire évoluer la structure économique : tel serait l'objectif ambitieux assigné à la construction d'un système MC 5, dans un environnement où le capitalisme demeure puissant.

[Retour à la table des matières](#)

**78.** Le tableau 10 rassemble les principaux résultats du présent chapitre et permet d'apercevoir le vaste système financier que composent, *ensemble*, les réseaux I/D et M/C. Leur analyse séparée était, en effet, une pure commodité d'exposé. Sans doute la monnaie et l'impôt, la banque et la perception sont-ils, dans notre expérience pratique, des institutions bien séparées. Néanmoins, à les considérer d'un même regard, on découvre, entre eux, plus qu'un cousinage occasionnel. Plaçons-nous, pour en juger, du point de vue de l'État.

Toujours, il contrôle le réseau I/D, encore que, dans chaque société particulière, une étude très attentive soit nécessaire, pour bien discerner les ramifications de ce réseau : collectivités locales et régionales, États inscrits dans une fédération, autonomie éventuelle de certaines branches comme les monopoles d'État à vocation fiscale, etc.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 10 LES RESEAUX I/D ET M/C			
Logique réglant la production <sup>a</sup>	Forme du réseau I/D	Forme du réseau M/C	Forme de l'appareil financier (au sens large) que ces deux réseaux composent <sup>b</sup>
VU <sup>c</sup>	<b>1</b> réseau embryonnaire ou « grenier du prince »	rien ou <b>1</b> naissance de la monnaie <sup>d</sup>	appareil embryonnaire (grenier du prince)
VU-VE	<b>2</b> réseau virtuel à dominante monétaire	<b>1</b> ou <b>2</b> usage courant de la monnaie ; naissance du crédit <sup>e</sup>	appareil lacunaire (ramassis de caisse et monnayage)
VE	<b>3</b> réseau effectif, système du budget	<b>3</b> soudure de la monnaie et du crédit ; développement de la banque	appareil budget-banque
VE <sup>f</sup>	<b>3</b> ou <b>4</b> renversement D/I système budgétaire adapté à l'activation de l'économie	<b>4</b> système bancaire interconnecté et contrôlé ; système financier	Appareil financier développé
VE-VD	<b>4</b> voir <i>supra</i>	<b>5</b> système financier socialisé	Appareil financier étatisé (ou socialisé)
<p><sup>a</sup>. Voir les chapitres 10 et 11.</p> <p><sup>b</sup>. Les indications données dans cette colonne seront reprises lors de l'étude des appareils d'État.</p> <p><sup>c</sup>. La situation décrite dans cette première ligne peut s'observer également dans celles des sociétés qui subissent passivement la transition VU-VE</p> <p><sup>d</sup>. C'est à l'éventualité visée par la note c que le stade M/C 1 fait ici référence.</p> <p><sup>e</sup>. Exceptionnellement, la banque <i>proprement dite</i> (n°75) peut apparaître dès ce stade.</p> <p><sup>f</sup>. La conjonction de I/D 4 et de M/C 4 peut, dans un environnement convenable, être compatible avec une certaine poussée vers VD et donc correspondre à une phase VE-VD.</p> <p><b>NB</b> : En situation coloniale et dans certains autres replis du système mondial, des conjonctions plus complexes que celles décrites au présent tableau peuvent être observées. Elles seront indiquées lors de l'étude des appareils d'état et finiront d'être explicitées par l'analyse des systèmes mondiaux.</p>			

Jamais, il ne peut ignorer le réseau M/C. La première question qui se pose à l'État est de régler le droit de battre monnaie. Certes, il existe encore des pays, parfois développés, qui se dispensent d'émettre une monnaie particulière, du moins sous forme de billets de banque : ainsi du Luxembourg. Cette situation, aujourd'hui exceptionnelle, l'est de moins en moins, à mesure que l'on se déplace, rétrospectivement, de la logique VE-VD vers celle de VU. La monnaie s'institue chez quelques peuples marchands et elle circule dans toutes les zones touchées par leur commerce. Néanmoins, les États sont nombreux qui se mêlent très tôt de battre monnaie et tous finissent par imposer leur contrôle ou leur monopole, sur le monnayage et souvent aussi sur l'exploitation des mines dont les métaux précieux sont extraits. L'objectif est, généralement, d'affirmer la puissance de l'État *et de servir ses intérêts*. Le monnayage, en effet, procure de substantiels profits. Il permet de jouer de l'aloi, de la taille et de la valeur et d'opérer des changements de pied (51, 165), termes imagés qui désignent d'une part la « plus-value de frappe » (109) et d'autre part la dévaluation de la monnaie métallique. La plus-value de frappe tient au fait que la valeur nominale, attribuée aux pièces que l'on tire d'un poids donné de métal fin, est supérieure à la valeur intrinsèque du métal lui-même ; la différence est supérieure au coût de la frappe, elle correspond en fait à un impôt, parfois substantiel, perçu à l'occasion du monnayage. La dévaluation est d'une autre nature, mais d'un même effet, au moins temporairement : elle s'opère par mutation des pièces, c'est-à-dire qu'une nouvelle frappe, décidée par l'État, substitue aux anciennes pièces, sous le même nom et avec la même valeur faciale, des pièces plus légères ou d'un alliage moins riche, cependant que la nouvelle monnaie se voit attribuer un pouvoir libérateur identique à celui des pièces anciennes, pour tous les règlements dus à l'État *ou par lui*. Il va de soi que l'opération intervient, généralement, dans un moment où l'État est lourdement débiteur : d'autorité, il paie avec une monnaie allégée ce qui, à tout prendre, équivaut à un impôt levé sur ses créanciers. Naturellement, la monnaie dépréciée ne trompe pas les changeurs, ni les marchands mêlés aux échanges internationaux, mais elle remplit néanmoins son office qui est d'alléger la dette publique, pour un temps.

C'est, d'ailleurs, le souci de la dette publique qui rend les États attentifs aux formes ultérieures du réseau M/C. Le « ramassis de caisses » engendre d'inextricables difficultés de trésorerie qui peuvent fort bien advenir, même si les recettes excèdent les dépenses : encore faut-il que les recettes aillent bien, en temps utile, vers celles des caisses où sont assignées les dépenses. Le grand art, pour les traitants, est de réussir à prêter à l'État l'argent qui appartient déjà à l'État, mais qui n'est pas dans la bonne caisse. Goubert a montré comment cet art s'est développé, en France, sous l'Ancien Régime (57-II, 147), mais il n'est pas sûr que la France ait battu des records en ce domaine. L'histoire des sociétés, dotées d'un réseau I/D 2, est pleine de règlements de comptes entre princes et prêteurs, règlements qui sont loin d'être tous monétaires... Les fermiers d'impôt et autres traitants s'enrichissent, mais demeurent vulnérables. Avec le réseau MC 3, la banque saura mieux s'organiser et elle fera sentir aux États toute sa puissance,

locale ou internationale. La France n'arrivera à maîtriser les circuits du crédit, de façon telle que les avances à l'État ne dépendent plus du bon vouloir des banques, que vers 1936-1945 et son exemple est loin d'être exceptionnel : il faut un réseau MC 4 correctement agencé, pour arriver à ce résultat. Le retard des idées politiques sur les réalités sociales a fait que les États, même les plus développés, ont cru, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier XX<sup>e</sup> siècle, que la saine gestion des finances publiques impliquait soit l'équilibre du budget, soit un recours à l'emprunt, dans les conditions du marché. Il a fallu la rude expérience des deux guerres mondiales et de la crise économique des années 1930, pour qu'ils en viennent, entre autres, à protéger leur trésorerie des aléas du marché. De même, le contrôle exercé sur les banques d'émission est longtemps demeuré superficiel et formel : les États ont favorisé ou imposé le monopole d'émission au bénéfice d'une banque privée qui rassemblait généralement les plus puissants des banquiers déjà établis ; ils se sont peu mêlés, ensuite, de la circulation monétaire effective, sauf à décréter le cours forcé du papier-monnaie, en cas de guerre ou de crise suffisamment longue ou grave. Si bien que l'on peut considérer la longue période où VE s'affirme, puis triomphe, comme une phase où l'intervention de l'État dans l'exercice du pouvoir monétaire, est en reflux : la banque et le marché triomphent et Louis-Philippe ou Clemenceau ont, en matière monétaire, beaucoup moins de pouvoir que Philippe le Bel ! Le véritable ressaisissement, s'est opéré en ce siècle et il a conduit aux réseaux MC 4 et MC 5 où l'État est inégalement, mais pleinement, impliqué.

## Chapitre 13

### Les articulations économiques

« La société est l'union des hommes, et non pas les hommes... »  
MONTESQUIEU.

[Retour à la table des matières](#)

79. Le chapitre 12 n'a pas tenu toutes ses promesses. Il a présenté les réseaux I/D et M/C, mais n'a guère montré leur rôle comme articulation des modes de production. Il fallait, en effet, se mettre en mesure d'identifier les diverses formes de ces réseaux, afin qu'elles puissent prendre place dans le tableau général des articulations économiques, que va dessiner le présent chapitre. Rappelons l'objectif visé. Il s'agit de définir la série des formations économiques ; chacune de ces FE est un système composé de plusieurs MP, articulés entre eux ; *par une hypothèse simplificatrice*, nous admettons que ce qui relie les divers MP d'une même FE est un ensemble d'articulations *analysables en termes économiques*. Cela revient à supposer que les liens politiques et idéologiques qui assurent la cohérence de chaque société, peuvent être négligés, en première approximation, et que l'instance économique, faisant usage — à de rares exceptions près — des seuls concepts qu'elle peut justifier, permet néanmoins de rendre intelligible l'ensemble de la structure économique. Nous vérifierons que tel est bien le cas, mais il n'est pas inutile d'indiquer brièvement tout ce dont cette approche conduit à faire abstraction. Elle néglige le rôle politique des États et ne connaît, de ceux-ci, que les traces économiques de leur activité : leur intervention comme propriétaires, dans certains MP, leur présence au cœur de tout réseau I/D et de certains réseaux M/C, etc. Elle néglige totalement les appartenances langagières, religieuses, culturelles qui transgressent évidemment les limites des divers MP, et englobent, le

plus souvent, une société tout entière, si ce n'est un ensemble de sociétés politiquement distinctes. Elle néglige, de même, la mécanique insidieuse des besoins par lesquels les diverses classes d'une même société sont portées vers l'échange. Elle réduit, enfin, les relations internationales aux seuls aspects qui se laissent immédiatement apercevoir dans la structure économique de chaque société, prise isolément. La représentation des articulations économiques à laquelle on aboutira, dans ces conditions, sera, de toute évidence, fort schématique. Telle est la conséquence logique de toute analyse instantielle (n° 4). On va, donc, prolonger ici la piste déjà indiquée au n°70 : toute articulation économique est analysable comme un système de relations sociales assurant un transfert de valeur entre MP, et l'on va suivre cette piste, en examinant tour à tour les possibilités qui s'ouvrent dans chaque logique de la production (n° 68).

[Retour à la table des matières](#)

**80.** Le tribut désigne deux réalités sociales, à concevoir distinctement, quelles que soient leurs interférences. D'une part, c'est une articulation entre des MP différents, inscrits ou non dans une même société politique. D'autre part, c'est la forme d'exploitation caractéristique du MP tributaire. Quand, au XVII<sup>e</sup> siècle, des peuplades sibériennes paient aux Russes un tribut annuel en fourrures (17, 53), elles prolongent l'exemple des innombrables communautés qui ont été incorporées ou vassalisées par les empires égyptiens, assyriens, chinois, perses, mongols, hindous, khmers, mayas, aztèques, etc. — et qui, de même, ont payé tribut à leurs conquérants. Le tribut apparaît, sous cet angle, comme un effet bénin de la conquête, comme un prélèvement codifié, assurément moins dur à supporter que le pillage, la dispersion ou la mise en esclavage. C'est peut-être de cette rançon périodique, imposée aux vaincus, que le tribut propre au MP tributaire est né. Ce dernier tire sa force du double bouclage auquel il assujettit les populations qu'il enserre. D'un côté, ce tribut draine vers l'État un surplus qui, ailleurs, se partage entre rente et impôt, et il permet d'entretenir, par une ressource substantielle, une puissante armée permanente et une administration déjà complexe : il nourrit régulièrement l'appareil qui garantit la pérennité de sa collecte ; telle est, si l'on veut, sa boucle étatique. D'un autre côté, le tribut rassemble assez de produits et, s'il le faut, de travail, pour permettre la réalisation de vastes équipements collectifs destinés à la défense, au prestige, à la guerre, mais aussi à la maîtrise des eaux et à l'aménagement des sols ; autrement dit, il porte une organisation étatique qui peut favoriser la productivité du travail et la défense collective (ou la soumission d'autres peuples), donc stabiliser la production du surplus collectable et élargir l'assise de cette collecte ; telle est sa boucle économique. Le bouclage tributaire est solide et extensible. Il peut fonder des États puissants, aptes à durer et à s'étendre. Aptes, par conséquent, à inclure ou à satelliser des peuplades, organisées selon d'autres modes de production. L'extension du tribut, hors les zones soumises à un MP tributaire proprement dit, étend la collecte étatique, allège éventuellement la pression sur les collectivités relevant du MP tributaire et articule, sur celui-ci,

d'autres MP qui gardent leur structure propre ou qui se transforment, par imitation spontanée ou contrainte du modèle central.

L'articulation tribulaire est, on le voit, la forme économique d'un lien politique, lui-même assis sur un MP spécifique. *Aucun des autres MP soumis à la pure logique de VU (n° 68) ne réussit à projeter d'aussi puissants tentacules.* Livrés à leurs seules capacités, les MP communautaires, antique, paysan, esclavagiste et servagiste sont inaptes à projeter les articulations économiques qui feraient d'eux le centre d'agréations vastes et complexes. Dans tous ces MP, en effet, la capacité de produire un surplus est plus faible que dans le MP tribulaire et, donc, la base offerte à l'État est plus courte et plus vulnérable. Aucun de ces MP ne bénéficie, par ses propres forces, d'un renfort productif comparable à celui que procurent les grands travaux hydrauliques. En chacun d'eux, les propriétaires directs des moyens de production disputent à l'État — quand il existe — le contrôle d'un surplus moins abondant. Il faudra le renfort du capital marchand, pour que ces MP puissent échapper à leurs limitations intrinsèques : alors le MP antique ou le MP esclavagiste deviendront, à Athènes ou à Rome, la base d'un développement comparable à celui des sociétés tribulaires, mais il leur aura fallu, pour cela, s'émanciper de la logique de VU. Tant que celle-ci prévaut, le modèle tribulaire est seul apte à de grandes performances. D'où sa fréquente imitation : l'organisation du réseau I/D 1 s'inspirera souvent des modèles orientaux et la soumission des sociétés vaincues se concrétisera, parfois, par un tribut versé à leur vainqueur, néanmoins dépourvu d'une structure tribulaire (encore que, le plus souvent, l'esclavage sera le prix de la défaite). De toutes les sociétés assises sur un MP non tribulaire et soumises à la logique de VU, les seules qui feront preuve d'une certaine puissance originale, sont les sociétés fondées sur un MP antique. Leur force, il est vrai, viendra surtout de leur agencement politique et de l'intense participation qu'il requiert des citoyens ; mais ce seront toujours des sociétés courtes et peu extensibles, tant que le capital marchand ne viendra pas élargir leurs capacités.

Entre l'exploitation tribulaire, interne au MP, et l'articulation tribulaire, fille de la conquête, la préséance est difficile à établir, car l'une et l'autre sont nées, il y a trois ou quatre millénaires, sans laisser de traces pour l'historien. Plus tardive, la naissance du capital marchand se laisse mieux repérer : de toute évidence, le capital marchand a été une articulation économique, avant de devenir un MP original. Néanmoins, les étapes par lesquelles l'articulation marchande s'est distinguée du pillage guerrier ou du commerce administratif, demeurent assez obscures. Quand elle décrit les invasions normandes du VIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire qui se fonde sur les documents laissés par les moines et les nobles carolingiens, est un long récit de violences et de pillages. L'installation, précaire ou durable, marginale ou massive, d'envahisseurs et de colons danois, et l'établissement d'échanges commerciaux réguliers, qui se mêlent aux incursions et aux pillages, demeurent presque inaperçus. Pourtant, en cette occasion comme en chacune des confrontations entre sociétés sédentaires et peuples encore nomades, le pillage et le

commerce n'ont jamais été séparés par une frontière rigoureuse. Pillard, puis marchand ; pillard et marchand, marchands oublieux du pillage ; telle est la première zone d'ombre que traverse le capital marchand. L'ombre n'est pas moindre, aux confins des puissantes sociétés tributaires, lorsqu'elles savent se protéger du pillage. Les agents publics et les institutions administratives qui exécutent, pour le compte du prince ou de l'État, des échanges plus ou moins réguliers avec les peuples sédentaires ou migrants, sont-ils percepteurs d'un tribut ou instrument d'un commerce administratif ? Sont-ils engagés dans des tractations diplomatiques ou dans des transactions commerciales ? La confusion est d'autant plus grande, en cette zone transitoire, que d'une société tributaire à l'autre, les institutions et les orientations sont très variables : la logique de VU s'accommode de systèmes très différents, pour assurer la circulation et la répartition des produits et donc, aussi, les éventuels échanges extérieurs — en attendant que VE puisse, à la longue, rationaliser et uniformiser ces systèmes. En outre, la distinction entre les diverses variantes du commerce administratif et le véritable échange marchand, est rendue ambiguë par la dissymétrie des partenaires que l'échange relie. Les émules de Marco Polo visitent les puissances tributaires, comme des marchands prêts à faire affaire, mais ils peuvent fort bien entretenir des échanges réguliers, avec des partenaires d'un tout autre statut, poursuivant d'autres objectifs que le profit par le commerce. Une même transaction peut avoir valeur d'échange marchand pour l'un des partenaires, mais demeurer soumise à la logique de VU pour l'autre partenaire. Polanyi, qui n'aperçoit pas cette dissymétrie consubstantielle à l'échange, surestime, de la sorte, le rôle du commerce administratif (120).

« C'est... une erreur que de placer l'échange au centre des communautés, d'en faire l'élément qui les constitue à l'origine. Au début, il apparaît au contraire dans les relations des diverses communautés entre elles, bien plutôt que dans les relations des membres à l'intérieur d'une seule et même communauté » (101, 167). Marx ne cesse de répéter cette thèse. À toute occasion, il souligne que le commerce est né dans les pores de la société antique, c'est-à-dire par l'établissement de liens occasionnels d'échange, entre des sociétés géographiquement disjointes. Le navire et la caravane sont les deux outils du jeune capital marchand. Pour comprendre celui-ci, il faut se détourner des sociétés dans lesquelles s'opère une quelconque distribution, soumise à la logique de VU, et prendre garde, seulement, à l'intermédiaire échangiste qui vient interconnecter deux ou plusieurs de ces sociétés. Le capital marchand est cet intermédiaire. Il est ce filet d'eau, intermittent mais tenace, qui va disjoindre toutes les sociétés cimentées par VU.

Le « processus de *l'achat en vue de la vente* constitue la forme propre du commerce : le capital sous la forme du capital marchand » (102-I, 199). Cet achat en vue de la vente est longtemps un processus aléatoire, non seulement en raison des périls maritimes ou guerriers auxquels il est exposé, mais surtout de par son caractère même : le commerce relie, d'abord, des productions non destinées à l'échange, il fait circuler des produits issus de MP qui sont orientés vers d'autres

fins. «La circulation ne renferme donc pas en elle-même le principe de son propre renouvellement. Ses éléments sont antérieurs à elle, ils ne sont pas posés par elle. Constamment, les marchandises doivent y être de nouveau jetées, à partir de l'extérieur, comme on entretient un feu avec du combustible. Sinon, il s'éteint dans l'indifférence... » (102-I, 201). Le feu s'éteint, mais se rallume, plus tard ou ailleurs. L'aventure phénicienne que la Grèce et Rome poursuivent, reprend, à frais nouveaux, comme aventure vénitienne, puis italienne, comme aventure arabe ou normande, comme aventure chinoise ou malaise, etc. Dans chaque cas, la circulation marchande tend à faire prévaloir la logique de VE. Cette tendance s'exprime par l'établissement de rapports normaux pour l'échange des divers produits entre eux, par la spécialisation de la monnaie comme équivalent universel et, de façon beaucoup plus lente, par un certain rapprochement des termes de l'échange, d'une place commerciale à l'autre, pour les divers produits. Certes, il pouvait exister déjà, dans les usages internes à chaque société soumise à la logique de VU et dans leur éventuel commerce administratif avec l'extérieur, des modalités locales d'échange bien établies, sous la forme de normes d'équivalence, plus ou moins stables. L'activité des marchands a pu prendre appui sur ces normes et s'il n'en existait pas, elle en a fait naître. Les échanges opérés selon ces normes ont sans doute été réalisés par troc, avant qu'une marchandise soit spécialisée comme équivalent et donne naissance aux prix. Tout l'art des marchands a été de transporter les produits de place en place : d'apporter, en tel port, le fer ou la toile qui s'y vendraient à bon prix et d'en repartir, avec une cargaison de blé ou d'huile, à transporter en un autre lieu où ces produits, à leur tour, se vendraient à bon prix. Tout le bénéfice des marchands vient de ce que les termes de l'échange étaient très dissemblables d'une place à l'autre, ce qui autorisait un commerce fort fructueux. Encore fallait-il veiller à ce que l'appât du gain n'attire pas trop de marchands, en chaque circuit, ce qui fut obtenu par de multiples moyens : ports et *emporia* réservés à telle nationalité, concessions et traités plus ou moins exclusifs, captation de la faveur des princes locaux, établissement de comptoirs plus ou moins fortifiés, pour garder les marchandises et éloigner les rivaux, etc. Néanmoins, l'accroissement des courants d'échange a souvent atténué les immenses bénéfices initiaux, la valeur des produits échangés s'est peu à peu régularisée, leur valeur d'échange a commencé de se dessiner plus clairement, non sans d'amples fluctuations liées aux aléas des récoltes, des transports, des guerres et des protections locales. Chaunu a calculé que, dans les années 1516-1525, les 80 aller-retour par an entre l'Europe et le Nouveau Monde permettaient de transporter 8 000 à 10 000 tonnes de fret. Trente ans plus tard, des voyages deux fois plus nombreux, sur des galions plus vastes, permettaient, déjà, de tripler le trafic (64, 397). Sur cette lancée, il n'est pas surprenant qu'un bon siècle plus tard, la marge entre les prix coloniaux et les prix européens, des marchandises produites en Europe, se soit considérablement réduite (147, 370), ce qui ne l'empêchait pas de demeurer fort substantielle.

L'étonnante richesse des « premières villes et des premiers peuples commerçants autonomes » que Marx estime « superbement développés » (103-VI,

338) n'a pas d'autre secret. Elle contraste avec la médiocrité des sociétés, souvent barbares, où ces villes s'incrument. De Tyr à Carthage, d'Athènes à Venise, de Bagdad à Gênes, de Séville à Amsterdam, les grandes villes marchandes suscitent les convoitises, qu'elles ont souvent les moyens de parer : elles se paient des armées ou des alliés, quand elles ne peuvent acheter leurs ennemis. Cependant, le principal effet du capital marchand n'est pas cette accumulation ostentatoire de richesses. Ce n'est pas dans les villes purement marchandes qu'il se manifeste, mais dans les sociétés barbares qui les entourent ou dont elles tirent leur richesse, ainsi que dans les villes où la richesse marchande induit de nouvelles productions. Dans le premier cas, le capital marchand exerce sur les MP, soumis à la logique de VU, une puissante action dissolvante (**103-VI**, 339), à laquelle les sociétés tributaires les plus développées et les mieux défendues sont, seules, aptes à résister, en endiguant ou en inhibant le capital marchand (**103-VI**, 341). Dans le second cas, le capital marchand cesse d'être une pure articulation économique, pour devenir un MP original.

La corrosion des vieux MP s'exerce de diverses manières. Aux formes primitives d'esclavage, nées de la conquête ou de l'endettement, le capital marchand donne un élan nouveau : il se fait marchand d'esclaves et, plus encore, il accroît la puissance guerrière des sociétés où il se greffe, en permettant l'institution d'un réseau I/D 2, base d'un État plus solide. L'usage monétaire qu'il répand et qui, selon le développement local, se traduit par un réseau MC 1 ou MC 2, ne fait pas que favoriser la monétarisation de l'impôt. Il accompagne également la diffusion interne des échanges marchands. Le MP paysan, là où il existe, sort de sa pure autarcie et cède une part de ses produits sur le marché, pour obtenir l'argent nécessaire à l'impôt. Le MP artisanal s'émancipe des communautés villageoises et des institutions tributaires où il demeurerait involué et prend sa dimension véritable qui est de produire pour le marché ; souvent, le capital marchand en draine les produits, vers un commerce lointain, et ces débouchés accrus assurent son expansion, relativement aux autres MP. Les propriétaires fonciers, maîtres des domaines esclavagistes ou servagistes, sont eux aussi, enclins à convertir en monnaie une part de leur rente, pour acquérir les produits exotiques que les marchands leur apportent de loin : les soieries d'Italie, les draps de Flandre, les vins de Bourgogne, les épices d'Orient, illustrent, aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, cette offre tentatrice, dont la substance peut varier, d'une époque et d'une région à l'autre, mais dont, en toutes occasions, les marchands font chatoyer les prestiges, quitte à offrir aussi le crédit nécessaire. Le réseau MC 2 intéresse les États et les puissants, mais, sous une forme tout aussi usuraire, il s'attaque également aux petites bourgeoisies artisanales et aux paysanneries plus ou moins libres : des prêts dispendieux aident à financer les libertés (chartes communales, rachats de servitude), à passer de mauvaises récoltes, etc. Les besoins monétaires des propriétaires, la pression des impôts et celle des travailleurs paysans se conjuguent pour provoquer une lente transformation du MP servagiste en MP latifundiaire (**73**, 317).

La lutte historique du capital contre la propriété foncière, qui s'achèvera seulement par l'essor du capital industriel, est d'abord menée, non sans difficultés, par le capital marchand. Partout, il offre à l'État une base fiscale mieux taxable que les produits du soi : Souvent, le renfort apporté au capital marchand par le MP artisanal se fige en une résistance corporative. De temps à autre, les marchands-banquiers s'attirent les foudres des princes, tandis que les usuriers sont exposés aux tumultes ruraux. Toujours, les États s'efforcent de modérer l'action corrosive du capital marchand. Fréquemment, la poussée de ce dernier et les contre-mesures qu'elle provoque finissent par s'équilibrer. Il se forme, ainsi, des FE où le capital marchand articule divers MP sans réussir à dominer. Parfois, cependant, il réussit à percer tout à fait. C'est d'abord le cas, dans les villes marchandes où, dans les limites de petits mais puissants États — comme les cités italiennes du Moyen Âge — le poids relatif de la propriété foncière est faible et où le MP artisanal se développe largement et finit par être formellement soumis au contrôle du capital (n° 15). Alors, le capital marchand devient, à proprement parler, un MP et il domine les FE où il s'installe de la sorte. Ailleurs, dans les sociétés plus vastes où la propriété foncière demeure prépondérante, l'essor de la petite production marchande, artisanale et paysanne, offre parfois aussi certains points d'ancrage au MP capitaliste-marchand, dans certaines villes notamment. C'est à partir d'une telle situation que l'Europe occidentale des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles verra s'exercer la poussée décisive du capital marchand, celle qui constituera l'accumulation primitive du capital (**103-III**, 153).

Pour l'essentiel, la force du capital marchand comme articulation économique, tient à la multiplicité des liens qu'il tisse entre les MP : extension des échanges monétaires, monétarisation des impôts, monétarisation des rentes, stimulation d'un artisanat entièrement tourné vers le marché, soumission formelle de celui-ci à un agencement déjà capitaliste, éventuelle percée de la manufacture, développement des premières formes de crédit. Toutes ces tendances convergent : le capital marchand oriente les divers MP vers le marché, il les oblige à s'adapter à la logique marchande, il rompt avec l'ancienne logique de VU, il correspond typiquement à la phase VU-VE. Quand son office est rempli et que le capitalisme proprement dit peut s'établir, celui-ci le dépouille de son autonomie antérieure (**103-VI**, 316). Le capital marchand est réduit au rôle de branche spécialisée du MP capitaliste, mais c'est là un effet qui requiert de longs délais : le MP capitaliste conquiert d'abord l'industrie, puis il annexe la banque et pénètre, plus ou moins vite, le commerce que, d'ailleurs, il n'inclut pas tout entier. Le capital marchand, à l'ancienne, demeure ainsi l'allié provisoire du MP capitaliste triomphant. En France, il reste maître de la banque, pendant tout le premier XIX<sup>e</sup> siècle, et il reflue lentement, devant le grand commerce capitaliste, pour se réfugier dans la boutique. Par une ironie de l'histoire, cette forme superbe qui avait su jadis faire naître l'artisanat et le soumettre à sa loi, achève sa course, en apportant un renfort boutiquier à un MP artisanal qui n'est plus qu'un pâle souvenir d'une gloire ancienne.

[Retour à la table des matières](#)

**81.** On pourrait penser que le système d'articulations, porté par le capital marchand (échange, monnaie, impôt monétarisé, crédit, usure, tendance à la monétarisation de la rente, soumission formelle de l'artisanat, etc.), peut se résumer d'un mot : le marché. Ce serait une erreur. Certes, l'achat pour la vente, avec profit, est bien le moteur du capital marchand et son action détermine effectivement la formation et une certaine extension du marché. Néanmoins, le véritable développement du marché présuppose des conditions que le capital marchand aide à préparer, mais qui sont remplies seulement par le capital manufacturier et industriel. Le marché s'épanouit vraiment, lorsqu'il est animé, non plus par les intermédiaires marchands, ni même par un MP qui, comme l'artisanat, a besoin du marché à doses mesurées, mais bien par un MP totalement orienté vers l'expansion marchande sans frein. Produire pour vendre, produire de plus en plus, pour vendre de plus en plus, telle est l'orientation du MP capitaliste grâce auquel le marché arrive à maturité. Pareil essor suppose évidemment que la production marchande sache lever tous les obstacles que l'ancienne logique de VU lui opposait et, notamment, que la force de travail elle-même, devienne une marchandise, disponible en abondance sur le marché du travail. Quand ces conditions sont remplies, la logique de VE s'impose, dans la production et dans l'échange, et le marché devient la principale articulation économique.

C'est, en effet, par la circulation des hommes, des produits et des capitaux que le MP capitaliste étend son emprise sur les MP qui vivent ou survivent à ses côtés. Le marché — ou plutôt le système des marchés — qu'anime son expansion, draine vers lui les forces de travail dont il a besoin et règle, de ce fait, la pression exercée sur les travailleurs et les propriétaires des autres MP : les mouvements de l'artisanat, de la paysannerie, de la boutique, sont d'abord commandés par l'appel de main-d'œuvre et par les salaires offerts sur le marché du travail, lequel en vient, progressivement, à brasser la majeure partie des travailleurs, même ceux qui sont destinés à des activités extra-économiques. Le marché assure aussi la circulation de l'immense majorité des biens et des services, qu'il convertit en marchandises ; tous les systèmes de répartition, marqués par la logique de VU, tombent en désuétude, sauf à refluer vers la sphère domestique ou vers des formes mineures d'échanges sociaux (les cadeaux, etc.) ; la circulation marchande des produits ne connaîtra de nouvelles limites, que du jour où les « consommations collectives », desservies par l'État, prendront une certaine extension. Enfin, grâce au réseau MC 3 qui se construit, le marché draine les disponibilités monétaires et les épargnes de toutes les classes sociales, pour les convertir en capitaux prêtables, dont le MP capitaliste est le principal utilisateur (**102-II**, 278).

Le marché agit comme articulation, sur le MP capitaliste, des divers MP qui lui coexistent, parce qu'il impose à chacun d'eux la logique de VE. Par son canal, s'exerce la concurrence qui étalonne la valeur de tout produit sur le temps de travail socialement nécessaire à sa production. Par le jeu des prix marchands, les MP où des propriétaires-travailleurs s'accrochent à leur statut ancien, transfèrent

une part de la valeur qu'ils créent, vers le MP capitaliste. Par sa généralisation, le marché tend à imposer la monétarisation de tous les revenus, dans tous les MP. Il intègre effectivement toute l'activité économique en un mécanisme général, dont les circuits spécialisés (marché du travail, marchés des divers produits, réseau MC 3, etc.) transgressent allégrement les limites des divers MP. Telle est, du moins, sa tendance générale, même s'il faut du temps pour que, dans chacune des sociétés qu'il conquiert, le MP capitaliste réussisse à l'imposer pleinement.

Le marché est la plus générale, mais non la seule articulation économique dans les FE soumises à la logique de VE. La rente est une autre articulation qui joue un rôle essentiel, entre les deux antagonistes historiques, la propriété foncière et le capital, sans être, pour autant, cantonnée dans ce seul domaine. À s'en tenir aux relations les plus apparentes, on pourrait penser que le marché suffit à rendre compte des rapports entre le capital et la terre. Le marché de la terre, le marché immobilier, le système des concessions minières apparaîtraient, ainsi, comme des compartiments spécialisés du marché général. Telle est, en effet, la forme que prennent toutes les relations économiques quand VE triomphe : il y a un marché pour tout, tout se vend. Pourtant, ici, la forme marchande habille des relations qui ne se laissent jamais réduire à la pure logique de VE, car la terre — et, plus généralement le donné naturel — précède toute production et lui impose des contraintes qui prennent une forme sociale, avec laquelle le capital doit composer. La rente marque essentiellement cette limite. Dans ses diverses formes (en travail, en produits, en argent), la rente est d'abord un type d'exploitation, caractéristique des MP servagiste et latifundiaire. Elle devient une articulation, lorsque le MP latifundiaire est soumis à la pression du capital marchand et, plus encore, lorsqu'il est confronté au capital proprement dit (manufacturier, puis industriel). P. Ph. Rey a brillamment démontré ce point (126) et sa démonstration met un terme à l'une des apories de Marx qui ne savait finalement ranger les propriétaires fonciers ni dans ni hors le MP capitaliste.

Entendons-nous bien. Marx reprend et redresse l'analyse ricardienne de la rente et, sur ce terrain, il apporte des clartés indiscutables. La propriété foncière qui fait obstacle à la péréquation générale de la plus-value, la rente qu'elle se fait servir pour autoriser l'accès du capitaliste au sol qu'elle contrôle (103-VIII, 145), la rente différentielle qui vient majorer cette rente absolue, au bénéfice des sols les plus fertiles ou les plus proches des marchés de consommation (103-VIII, 32 sq.) — et l'on peut dire de même : au bénéfice des gisements miniers les plus riches, les plus abordables ou les mieux placés ; au bénéfice, aussi, des immeubles de toute destination favorisés par la division sociale et technique de l'espace, urbain ou non (90) — la capitalisation, enfin, de la rente potentielle, comme déterminant du prix des sols, des mines, etc. ; tels sont les traits principaux d'une théorie marxiste de la rente, sur laquelle il n'y a pas à revenir. Reste à comprendre pourquoi et comment le capitalisme triomphant continue de se plier à la contrainte que la propriété foncière fait peser sur le partage de la plus-value. Marx voit bien le problème, lorsqu'il note que « la propriété foncière se distingue des autres formes de

propriété, elle apparaît comme superflue et néfaste à un certain niveau de développement économique, même du point de vue de la production capitaliste » (103-VIII, 141), mais il n'y répond pas clairement. Si la propriété foncière est superflue et néfaste, du point de vue capitaliste, c'est parce qu'elle ponctionne la plus-value. Selon Marx, le capital échappe à cette ponction ou se l'approprie, lorsque la production capitaliste s'empare de l'agriculture, lorsque le propriétaire foncier cumule cette qualité avec celle de fermier capitaliste. Sans doute ! Mais le propriétaire exploitant capitaliste continue de jouir, toutes choses égales par ailleurs, des rentes différentielles que la fertilité relative du sol et la proximité des marchés urbains lui procurent ; et, qui plus est, il continue de jouir d'une rente absolue, tant que la propriété foncière, même la moins fertile ou la plus éloignée demeure recherchée. C'est pourquoi, Marx évoque les grands remèdes par lesquels, dans une société donnée, la rente absolue peut être atténuée ou rendue utile au capital. Elle peut être atténuée par une large ouverture des frontières aux produits agricoles ou miniers, venus des pays les mieux pourvus. Ce remède atténue la charge de la rente, pour la société qui le pratique, mais il déplace cette charge plus qu'il ne la supprime : quand l'Angleterre des années 1830 s'ouvre largement aux importations agricoles, elle réduit à peu de choses, la rente de la *gentry* anglaise, mais elle accroît les rentes des éleveurs argentins et des producteurs de blé américains ou russes. Une solution plus radicale serait de convertir la rente foncière, en rente générale de l'État, c'est-à-dire en impôt, ce qui réduirait les « faux frais » du capital, en le dispensant de supporter, d'un côté, la rente et, d'un autre côté, l'impôt ; Marx évoque bien cette possibilité (102-I, 228), mais curieusement, il ne s'y arrête pas et n'explique pas du tout pourquoi aucun pays capitaliste n'a été tenté par cette confortable solution.

Inspiré par certaines réflexions de Rosa Luxemburg (93), Rey tire au clair ces mystères et ces imprécisions, en reprenant le fil historique des rapports entre le capital et la propriété foncière. Il montre, tout d'abord, comment, dans la phase VU-VE, des liens d'intérêt réciproque se sont établis entre le MP latifundiaire (que, par fidélité à une médiocre tradition marxiste, il appelle MP féodal) et le jeune MP capitaliste, dès sa toute première forme manufacturière. La propriété foncière, incitée à la dépense marchande de par le premier essor du marché, tend à accroître la rente foncière, qu'elle perçoit désormais en argent et, en cela, elle sert le capitalisme, car elle concourt puissamment à l'évacuation de la main-d'œuvre paysanne surnuméraire : la croissance de la rente participe ainsi, indirectement, à l'accumulation primitive du capital qui est, on le sait, formation d'une main-d'œuvre salariale (T 5) autant qu'accumulation de capital-argent. Le capital, pour sa part, s'accommode fort bien de ce flux de main-d'œuvre et il a tout autant besoin du flux des produits agricoles, offerts sur le marché, par les paysans contraints de se procurer les recettes requises pour payer la rente et l'impôt, car ces marchandises sont nécessaires à l'entretien de la population manufacturière — puis industrielle — dont l'effectif va croissant (126, 73-4). Donc, dans ce premier temps, la croissance de la rente foncière sert le capital. C'est seulement à partir du moment où la pompe capitaliste est bien amorcée, que la situation pourrait se

renverser. Il vient, en effet, un stade où le MP capitaliste et le marché qu'il anime, sont assez puissants pour attirer tous les travailleurs requis par l'industrie et pour stimuler ou réaliser toutes les productions souhaitables. Dès lors, la question du libre-échange ou de la fiscalisation de la rente est virtuellement ouverte. Mais c'est là une façon trop abstraite de poser la question. Dans l'histoire des diverses sociétés où le capitalisme s'épanouit, la question se pose en termes plus concrets et plus politiques. Pour se libérer des entraves de toutes sortes, héritées de l'ancienne logique de VU et pour se frayer la voie d'une libre expansion, la bourgeoisie, animatrice du MP capitaliste, a besoin d'alliés et doit choisir, parmi ses ennemis, ceux qu'il faut vaincre en priorité. D'où un jeu très subtil *d'alliances de classes* (126) dont la configuration varie d'un pays et d'une époque à l'autre et dont nous aurons à connaître ultérieurement (t. 1, n° 43), mais qui ont ceci en commun : la bourgeoisie ne peut se passer, soit d'un compromis avec la propriété foncière, soit d'une alliance avec la petite paysannerie pour frayer son chemin. À des taux et sous des formes variables, la rente foncière absolue est *le prix de cette alliance*. La rente foncière capitaliste, quoi qu'en dise Marx, n'est pas un rapport interne au MP capitaliste. Elle est une articulation entre celui-ci et le MP latifundiaire ou/et le MP paysan. Elle est un rapport de distribution (126, 60) de la plus-value, forme économique d'une alliance dont les racines sont politiques.

On retrouvera, à maintes reprises, l'analyse de Rey que je viens de reprendre et, parfois, de retraduire en mon langage. On verra la dimension internationale que peuvent prendre les alliances de classes, fondées sur la rente, et les péripéties politiques et économiques que ces alliances peuvent subir, dans les sociétés à dominante capitaliste. Aussi complexes soient-elles, ces variations ne nous empêcheront cependant pas d'entendre leur thème commun : après l'envolée du MP capitaliste, la rente devient une articulation économique qui transfère une certaine dose de la plus-value *au détriment* du capital ; tout se passe comme s'il payait, de la sorte, une prime d'assurance, pour défendre l'ordre social où il se complaît. Soit dit pour en finir avec ce thème, on comprend mieux, dès lors, pourquoi le propriétaire foncier qui devient un pur rentier, demeure du type P 2 (n° 15) et n'accède pas à P 3 : c'est, en effet, comme survivant ou séquelle d'un MP pré-capitaliste qu'il a droit à la rente.

Le marché n'habille pas que la rente, il enveloppe également sous la forme de l'échange marchand, une autre articulation qui naît de la concentration capitaliste : le capital financier et son corollaire, la nouvelle soumission formelle. On sait que, dans la structure du MP capitaliste, la dérive P 3  $\rightarrow$ (P 3)<sup>3</sup> décrite au n° 15, s'accompagne d'une déformation de la concurrence, c'est-à-dire d'une déformation de la péréquation de la plus-value. Par accord entre elles, par contrôle des approvisionnements, par protection des innovations techniques ou de maintes autres façons, les firmes et les groupes les plus puissants, se constituent, durablement ou non, des rentes monopolistiques : autrement dit, ils prélèvent, sur la masse totale de la plus-value, une part de profit supérieure à celle que la péréquation concurrentielle leur donnerait. Ce transfert de plus-value, qui n'est pas

sans analogie formelle avec la rente foncière, intéresse avant tout les rapports des capitalistes entre eux, mais il déborde aussi des limites du MP capitaliste, lorsque les firmes ou les groupes auxquels il bénéficie, sont en mesure d'assujettir durablement des producteurs paysans ou artisans et des circuits commerciaux, à leur contrôle, par diverses méthodes : domination par un client ou un fournisseur exclusif, jeu des licences et brevets, du *leasing*, du crédit ou de la commandite, etc. Ainsi, le monopole se prolonge par une soumission formelle du petit capitalisme et de la petite production marchande à la tutelle du capital financier. Dans le développement de cette articulation nouvelle, l'établissement et le foisonnement du réseau MC 4 jouent souvent un rôle important. Mais, on le verra, c'est surtout dans l'ordre international que cette articulation nouvelle déploie toute sa puissance (t. 1, n° 108).

Le marché, la rente et le capital financier sont les trois principales articulations économiques observables dans les sociétés où règne VE. À leurs côtés, s'inscrivent également l'articulation coloniale (dont l'examen viendra lors de l'étude du système mondial) et le fonctionnement du réseau I/D.

Celui-ci change, en effet, de forme et de signification dans les sociétés où le MP capitaliste s'épanouit. Après les performances limitées du réseau I/D 1 — sauf dans les sociétés tributaires — la monétarisation des impôts et la maturation de I/D 2 n'exercent que des effets *en retour* assez limités. Dans la phase VU-VE, l'impôt nourrit l'appareil d'État et finance les guerres ; si l'activité économique bénéficie de ses ricochets, elle fait rarement l'objet de soins étatiques ; les ports, les routes, l'entretien des forêts, l'armement des navires, etc. dotent les sociétés d'équipements collectifs dont le commerce peut bénéficier, mais qui visent d'abord d'autres fins. Avec le règne de VE, deux changements interviennent : les États, contrôlés ou non par un Parlement, mettent de l'ordre dans leurs finances ; une fraction *significative et croissante* de la dépense publique est désormais orientée vers l'accompagnement de l'activité économique. À nos yeux, il est évident que l'État doit financer les équipements collectifs, requis pour le fonctionnement des régions industrielles et des concentrations urbaines qu'elles suscitent. Pourtant, en aucune société pré-capitaliste, l'État n'a eu ni les moyens, ni l'envie d'appuyer systématiquement, par des équipements convenables, l'activité des MP alors dominants : il y a certes eu des exceptions, tributaires ou autres, mais ce n'étaient que des exceptions ; par exemple, la lutte traditionnelle des Provinces-Unies pour défendre les digues et assécher les polders. La lente montée de VE, dans les villes artisanales et marchandes, a donné le signal d'une transformation : l'aménagement aux frais de la commune, des marchés, entrepôts, poids publics et autres commodités requises pour le contrôle et la bonne marche des transactions, y est devenu systématique. Avec la maturation de VE, les budgets étatiques ont été entraînés dans la même voie, et il est bientôt devenu normal que l'État accompagne ou favorise la croissance industrielle, par un effort soutenu d'équipement, voire même supplée aux carences de la propriété privée, en mettant son crédit au service de la mobilisation des capitaux requis par des entreprises qui, selon les pays, sont

tantôt étatiques, tantôt capitalistes : transports, communications, télécommunications, etc. (102-II, 19 sq.).

De la sorte, le réseau I/D 3 est devenu, au moins partiellement, un mécanisme au service direct du MP capitaliste, une articulation embrassant l'ensemble des MP, mais redistribuant inégalement ses effets en retour. À vrai dire, cette situation s'est vite compliquée, à mesure que la gamme des dépenses publiques se diversifiait. Peu à peu, l'État est devenu fournisseur de moyens de formation, de recherche et de régulation et distributeur d'aides et de subventions de toute nature. Ces développements nouveaux sont d'abord demeurés inscrits dans la pure logique de VE, (qualifier la main-d'œuvre, calmer les tensions sociales les plus aiguës, etc.), mais leur accumulation et leur sensibilité aux luttes de classes ont fini par en modifier le sens. Le budget de l'État est finalement devenu l'un des leviers de VD.

[Retour à la table des matières](#)

**82.** À l'instar du capital marchand, le capitalisme d'État est d'abord une nouvelle articulation économique, avant de trouver un point d'appui dans un MP original. C'est, en effet, la première articulation, caractéristique de la phase VE-VD et, de même que le capital marchand fut, dans la phase VU-VE, l'agent d'une poussée vers VE qui s'est souvent enlisée, de même le capitalisme d'État est l'instrument d'une poussée vers VD qui, souvent, est contenue, voire retournée au service de VE.

Au début de la NEP, c'est-à-dire au moment où il doit tout faire pour ranimer l'économie russe, ruinée par la guerre civile, Lénine rassemble sous le concept de capitalisme d'État, un ensemble d'éléments qui peuvent sembler disparates (82, 709) : le contrôle de l'industrie et du commerce par l'État, le monopole du blé ; le soutien des coopératives, l'octroi de concessions à des firmes capitalistes, en vue d'exploiter des mines, des forêts ou des usines ; l'octroi de concessions à des négociants chargés de vendre certains produits sur le marché mondial, l'utilisation, enfin, de la banque d'État et, notamment de ses capacités de recensement et de contrôle. Cependant, derrière ce détail contingent, ce qu'il dessine, c'est bien *un ensemble de relations économiques contrôlées par l'État et qu'il peut coordonner en une politique économique systématique* (pour autant que la situation objective de l'économie le lui permette). Le capitalisme d'État, comme articulation économique, c'est cela : une politique assortie de moyens d'action lui donnant prise sur la structure économique, la mettant en mesure de contrecarrer, au moins partiellement, la logique du marché qui, néanmoins, demeure vivante. Pour l'illustrer d'exemples pris dans la France contemporaine, le capitalisme d'État se traduit par le jeu combiné de la politique budgétaire, appuyée sur un réseau I/D 4, et de la politique monétaire, usant d'un réseau MC 4, le tout soutenu par un appareil convenable « de recensement et de contrôle ». La régulation de l'économie, dont on sait qu'elle est l'un des éléments constitutifs de VD (n° 67) est

aussi l'une des principales manifestations du capitalisme d'État. Elle s'exprime par le dosage de la pression fiscale, par l'orientation des dépenses publiques, par le jeu des aides qui solvabilisent tels secteurs de la demande, par les subventions et les détaxations fiscales, par la tarification des services publics, par les bonifications d'intérêts et autres financements privilégiés, par d'éventuels rationnements du crédit, par d'éventuels blocages des prix, par d'éventuels contrôles des changes, etc. On reconnaît, à ce tableau, une situation qui est, aujourd'hui, celle de toutes les sociétés dites capitalistes. En chacune d'elles, l'État est devenu l'un des principaux agents de l'équilibre économique et le responsable de sa réalisation. En d'autres termes, il est devenu le principal redistributeur de la valeur : au jeu spontané du marché, il adjoint une action adaptatrice dont les effets intéressent tous les MP.

Dans cette perspective, le MP étatique-capitaliste apparaît comme un point d'appui parmi d'autres, pour l'articulation économique générale qu'est le capitalisme d'État. Le dosage de ses investissements, le réglage de ses prix et, plus généralement, la définition des divers paramètres de l'activité économique, pour les entreprises ressortissant à ce MP, s'inscrivent dans la panoplie générale du capitalisme d'État, comme articulation. C'est pourquoi la comparaison directe des performances de ce MP, avec celles du MP capitaliste, n'a pas grande signification : leurs conditions d'activité et leurs logiques propres sont différentes, sauf si l'État rend, aux firmes nationalisées, la pleine liberté de jouer le jeu du marché.

En effet, l'habit ne fait pas le moine. Des firmes nationalisées, un appareil statistique, des réseaux I/D 4 et MC 4 et quelques autres éléments encore, sont les indices d'une articulation capitaliste d'État qui marque nécessairement la structure économique. Mais qui la marque comment et à quelles fins ? À cette question, la réponse est toujours double : d'une part, l'inertie inhérente à toute structure sociale fait que cette articulation, de par son existence même, comporte nécessairement certains effets ; mais, d'autre part, la nature même de cette articulation en fait, jusqu'à un certain point, un transmetteur d'impulsions exprimant les orientations politiques de l'État, lesquelles peuvent varier, conjoncturellement et stratégiquement, dans de larges limites, selon les tendances des luttes de classes internes et internationales.

Si l'orientation politique, choisie par l'État, en fait délibérément le soutien du MP capitaliste ou le serviteur de la logique de VE, seule l'inertie structurelle du capitalisme d'État demeure opérante. Pour annuler cette dernière, il faudrait rendre au capital privé les firmes naguère nationalisées ; il faudrait aussi démanteler le réseau MC 4 et laisser chaque banque jouer, à sa guise, le jeu de la création monétaire et du crédit ; il faudrait, enfin, rendre au marché les équipements et les missions dont le budget s'est chargé. En fait, on a assisté durant la période 1935-1950, dans la plupart des sociétés dites capitalistes, à une montée générale du capitalisme d'État, puis, à partir des années 1955-1960, à un reflux non moins général, dont l'intégration européenne et la poussée mondiale de libre-échange ont

offre l'occasion. Néanmoins, ce reflux n'a pas déraciné le capitalisme d'État : les dénationalisations ont été fort rares, les replis budgétaires de même et, au sein de chaque pays, les réseaux MC 4 sont demeurés soumis à l'active tutelle des autorités monétaires, tandis qu'il est vrai, les activités externes des banques de toutes nationalités échappaient à tout contrôle et prenaient une extraordinaire ampleur. Au total, donc, l'articulation capitaliste d'État est demeurée inscrite dans les diverses FE occidentales. Mais elle a, le plus souvent, été détournée. Alors que sa signification originelle est, toujours, de balancer et de corriger le jeu du marché (par ajustement de l'équilibre économique, par stimulation de la croissance, par correction de la distribution primaire des revenus, etc.), beaucoup d'États en ont fait usage pour réactiver le MP capitaliste, pour étendre le marché et, notamment, pour favoriser l'expansion des firmes nationales sur le marché mondial, et la transformation de ces firmes en « multinationales ». Capitalisme d'État contre libre-échange mondial, c'est, on le verra ultérieurement, l'une des clés de l'histoire récente du système mondial.

Une autre façon d'exprimer ce conflit, est de mettre en rapport l'articulation capitaliste d'État et l'articulation par le marché généralisé : laquelle des deux enveloppe et surclasse l'autre ? Pour que la première l'emporte tout à fait, il faut que le marché soit réduit au rôle d'instrument d'exécution du plan, ce qui ne lui est encore jamais arrivé, dans les sociétés où le MP étatique-capitaliste et le MP capitaliste se disputent la prédominance. En effet, une telle soumission impliquerait que le rôle des échanges extérieurs — c'est-à-dire du marché mondial — soit correctement maîtrisé, que la planification interne des groupes privés soit fermement orientée par la planification nationale, et que les échanges purement marchands soient bordés de toutes parts, afin que leur dynamique ne vienne pas déformer gravement les orientations d'investissement définies, par le plan, comme prioritaires. À l'inverse, pour que la seconde articulation l'emporte tout à fait, il faut que le ressort du marché soit puissamment tendu, au point de marginaliser toutes les interventions économiques de l'État : c'est très précisément ce qui se produit aujourd'hui, grâce à l'élan nouveau que donnent au marché la prolifération des firmes multinationales et la libéralisation des échanges internationaux. Quoi qu'il en soit, le système des interventions étatiques directes dans le fonctionnement des divers MP — c'est-à-dire le capitalisme d'État — a pris racine et demeure actif, dans de multiples sociétés capitalistes, plus ou moins développées : il est devenu l'une des articulations principales de ces FE. Il est, au moins virtuellement, porteur d'une certaine poussée vers VD.

Dans la phase VE-VD, la deuxième articulation économique générale est le socialisme d'État qui, jusqu'à présent, a toujours été associé à l'existence d'un MP étatique-socialiste prédominant, mais dont il n'est pas interdit de penser qu'il puisse fonctionner également avec l'appui éventuel d'autres MP socialistes — quand ceux-ci auront vu le jour.

Toutefois, on ne peut tirer argument de ce que le socialisme d'État pourrait devenir. Force est de s'en tenir à ce qu'il est. C'est le système des institutions et des interventions qui mettent l'État en mesure d'assurer un contrôle général de toute l'activité économique et de régler, dans tous ses aspects, la distribution et l'emploi de la valeur créée dans la société tout entière. Ceci n'exclut pas que des marges de jeu soient laissées à certains secteurs : une part de la production paysanne ou artisanale peut être laissée hors le contrôle général ; des marchés kolkhoziens ou ruraux peuvent subsister ; des relations marchandes de plus vaste ampleur peuvent même se maintenir ou être rétablies entre les firmes. Le socialisme d'État n'en existera pas moins, si l'orientation générale de la production, des revenus et de l'investissement, demeurent fermement soumis au contrôle étatique. À cette fin, l'État met en œuvre des moyens qui peuvent être variés — et inégalement dosés d'un pays à l'autre : extension relative du MP étatique-socialiste ; disposition d'un réseau I/D 4 et, jusqu'à un certain point, budgétarisation de l'épargne, de l'investissement et des prix ; disposition d'un réseau MC 5 et, éventuellement, transfert, vers cet appareil de crédit, du rôle principal dans le contrôle d'exécution du plan ; explicitation des objectifs et des résultats, par une planification détaillée ; établissement d'écluses bien contrôlées, pour assurer la jonction avec les économies étrangères (monnaie inconvertible, commerce international étatisé ou confié à des agences sous contrôle étatique, préférence pour les accords bilatéraux pluri-annuels, etc.).

Dans la plupart des sociétés étatiques-socialistes — et notamment en URSS et en Chine — l'articulation capitaliste d'État, dont il a été fait grand usage pendant la période de construction du MP 15 (étatique-socialiste), a été transformée, en une ou deux décennies, en une articulation socialiste d'État : c'est, qu'en effet, il n'y a aucune différence de nature entre l'une et l'autre. Toutes deux sont des systèmes d'action économique dont l'État est le moteur. Leurs fortes différences empiriques ne résultent pas de leur nature intrinsèque, mais de la structure économique à laquelle il leur faut s'adapter. Ici le MP capitaliste demeure puissant, voire dominant et le marché fort actif, si bien qu'il faut soutenir ou contenir la logique de VE ; cela commande le choix d'une gamme de moyens qui spécifient le capitalisme d'État. Là, le MP capitaliste est évincé, le marché contenu, la logique de VD peut (avec des bonheurs fort divers ...) s'affirmer plus fortement ; cela commande le choix d'une autre gamme de moyens qui spécifient le socialisme d'État. Mais on peut passer d'une gamme à l'autre, sans discontinuité. *La véritable mutation n'est pas centrée dans l'appareil d'État, elle intéresse directement la structure économique* : c'est la socialisation de l'économie qui convertit le capitalisme d'État en socialisme d'État. Ce dernier, en tant qu'articulation économique, vaudra ce que vaut la structure des MP : on peut faire du socialisme d'État, en mêlant une forte dose de MP esclavagiste-concentrationnaire à un MP étatique-socialiste, ailleurs omniprésent, et l'on obtiendra des résultats d'une qualité... stalinienne ; on peut en faire aussi, en s'appuyant sur un MP étatique-socialiste plus souplement agencé, et sur des MP coopératifs ou quelque peu autogestionnaires, comme c'est le cas aujourd'hui, de façon d'ailleurs timide, en

divers pays étatiques-socialistes. On pourrait en faire, enfin, en distinguant rigoureusement l'articulation socialiste d'État et le MP étatique-socialiste, *comme ce devrait être l'objectif des partisans du socialisme*. Il faut bien voir, en effet, que le socialisme d'État, comme articulation générale de l'économie, est indispensable à la transformation socialiste de l'économie et de la société, alors que l'appropriation étatique des moyens de production — c'est-à-dire l'édification d'un MP 15 — ne l'est aucunement, mais provoque les dramatiques « déviations » qui ne peuvent manquer de survenir, dans une société où l'État devient omnipotent. Les conditions d'une transformation socialiste de l'économie, sont sa déconnexion d'avec le marché mondial (non pas à des fins autarciques, mais en vue de maîtriser les impulsions marchandes, venues d'un marché et d'agents économiques sur lesquels le pouvoir local *n'a pas prise*, lorsque toutes les frontières sont ouvertes) et la socialisation des moyens de production, laquelle n'est nullement synonyme de leur étatisation (n° 16). Ces conditions remplies, un minimum de fonctions économiques majeures doit être assuré par l'État, faute de quoi une anarchie, génératrice d'un retour au marché et à la logique de VE, s'établirait nécessairement. Lesdites fonctions concernent l'ajustement de l'économie à son environnement international, la régulation de l'équilibre économique et l'orientation quantitative et qualitative du développement. Leur exercice requiert un plein usage des réseaux I/D 4 et MC 5 et des autres leviers dont l'État peut jouer, mais il n'implique nullement que l'État doive devenir le propriétaire exclusif, ni même l'un des principaux propriétaires de moyens de production.

L'analyse ci-dessus peut se voir adresser une objection classique : toute organisation socialiste de l'économie qui maintiendrait ou multiplierait les entreprises, aptes à agir comme centres autonomes de décision, serait de nature à conforter les rapports marchands et, à travers eux, à rétablir ou à renforcer la logique de VE. On a déjà discuté ce point en présentant VD (n° 67), mais il faut y revenir. La différence essentielle, entre VE et VD, se cristallise autour de deux questions : qui régit l'allocation du travail social entre les diverses activités ? et qui règle la quotité du surplus extrait de la production et sa répartition, à destination des autres activités sociales ? Ces deux questions reçoivent-elles une réponse plus satisfaisante, dans une structure économique exclusivement soumise à l'étroit contrôle de l'État ou dans une structure où l'articulation socialiste d'État oriente et contrôle l'activité d'entreprises, soumises à la propriété de divers collectifs de travailleurs, et jouissant, comme telles, d'une marge de manœuvre suffisante pour contracter, les unes envers les autres, de multiples liens d'échange, programmés à long terme ? La seconde solution est évidemment supérieure, en tant que système de gestion efficace d'une économie nationale, *et elle n'a du marché que l'apparence formelle*, si les capacités d'investissement des firmes et leurs contributions à la formation du surplus demeurent réglables par le plan. Si, en outre, ce plan n'est pas l'expression arbitraire d'un pouvoir politique central, mais le résultat d'un arbitrage politique entre les projets des diverses entreprises décentralisées, arbitrage soumis à un large débat de toutes les instances sociales intéressées (entreprises, collectivités locales, groupements d'intérêts les plus

divers), le marché ne se renforce pas pour autant, dès lors que des orientations et des engagements publics, pluri-annuels, dûment vérifiables et sanctionnables, viennent exprimer ce plan. L'essence du marché n'est pas qu'il y ait des échanges décentralisés : cela n'en est que la forme, l'apparence. L'essence du marché, c'est que ces échanges décentralisés commandent finalement la formation et la répartition des revenus, ainsi que l'orientation des investissements. Rien n'interdit, bien au contraire, que des formes, *héritées* du marché et privées de leur ancienne aptitude à promouvoir VE, soient mises au service de VD.

[Retour à la table des matières](#)

**83.** Le tableau 11 résume les analyses précédentes. Les liens, qu'il établit entre chacune des articulations et l'une des logiques de la production, ne doivent pas être interprétés de façon mécanique : ils indiquent en quelle phase, chacune de ces articulations s'est formée, et quelle logique elle est apte à servir, mais cela ne signifie pas que toute articulation dépérit dès qu'une autre logique s'empare de la production. Ainsi, le marché qui s'épanouit avec VE, demeure néanmoins très actif dans la phase suivante, lorsque le capitalisme d'État s'établit et le socialisme d'État, lui-même, n'entraîne pas nécessairement une extinction totale du marché, loin s'en faut (**21**). L'étude des FE montrera qu'en fait, toutes les articulations économiques survivent, plus ou moins longtemps et toujours déformées, aux conditions qui les ont vu naître. La FE, comme les organismes vivants, se construit par enchevêtrement de structures de plus en plus complexes et, dans les formes les plus développées, on retrouve toujours trace d'agencements plus simples et plus anciens.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 11		
LES ARTICULATIONS ECONOMIQUES		
Logique réglant la production <sup>a</sup>	Articulations exprimant cette logique	MP par lesquels ces articulations sont projetées
VU	tribut	MP 2 — tributaire
VU-VE	capital marchand	Le développement de cette articulation précède et provoque la maturation des MP 5 — artisanal et 6 — capitaliste-marchand
VE	marché	MP 10 — capitaliste
	rente	Cette articulation intéresse principalement le MP 10 et le MP 9 — latifundiaire, mais elle a d'autres prolongements internes et internationaux. Tout en s'épanouissant sous le règne de VE, elle prend naissance dès la phase antérieure
	(soumission formelle au) capital financier	MP 10 — capitaliste MP 12 — étatique-capitaliste
	soumission coloniale	pour mémoire : renvoyé à l'étude du système mondial
	effet de I/D 3	pour mémoire : préfigure le capitalisme d'État
VE-VD	capitalisme d'État	souvent mais non nécessairement associé au MP 12 — étatique-capitaliste
	socialisme d'État	jusqu'ici toujours — mais non nécessairement associé au MP 15 étatique-socialiste
<sup>a</sup> . Voir les chapitres 10 et 11.		

# LES FORMATIONS ECONOMIQUES

## Chapitre 14

### La composition des FE

*« À moins que Bruegel... veuille signifier que tout reste possible et faire entendre, comme par un message ironiquement codé, l'inévitable victoire de l'aléatoire et de l'inachevé... »*

ATTALI.

[Retour à la table des matières](#)

**84.** On va mettre à l'épreuve l'hypothèse, plusieurs fois évoquée, suivant laquelle chaque société — considérée sous l'angle de l'instance économique — apparaît comme une formation économique qui articule plusieurs MP, sous la domination de l'un d'entre eux. Les divers MP et les principales articulations économiques sont désormais disponibles pour composer des FE, c'est-à-dire pour construire une représentation théorique des structures économiques, qui sera ultérieurement confrontée avec le spectacle qu'offre l'histoire des sociétés réelles. L'assemblage de MP et d'articulations qui va être opéré, est justiciable des remarques déjà présentées au chapitre 9 et qui se résument ainsi : la FE est un objet plus complexe et plus concret que les articulations et les MP. Mais jusqu'où la valeur concrète d'une FE peut-elle s'étendre ?

De toute évidence, il n'a jamais existé deux sociétés identiques, ni, pour s'en tenir aux structures économiques, deux FE tout à fait semblables. Les États-Unis,

le Japon et la France sont, aujourd'hui, trois des principales économies capitalistes et l'on peut supposer — à bon droit — que toutes trois vont ressortir au même type de FE. Pourtant, tout observateur saura reconnaître certaines, au moins, de leurs différences *structurelles* : par exemple, l'importance de la petite paysannerie au Japon et en France et sa place réduite aux États-Unis, ou l'ampleur relative de l'artisanat au Japon et du secteur public en France. Ainsi, l'on doit s'attendre à ce que des pays présentant le même type de FE, ne soient pas composés, pour autant, d'un même dosage de MP. En chacun d'eux, la nature du MP *dominant* — et, parfois, des MP qui se partagent, concurremment, la domination de la FE — ainsi que la gamme des MP *dominables* et des articulations par lesquelles cette domination s'exerce, pourront être définis avec précision, comme des caractéristiques communes. En revanche, le poids relatif des MP dominés, le degré de leur transformation et, à la limite, de leur quasi-extinction, ne pourront être déterminés *a priori*, car c'est sous cet angle que les particularités historiques de chaque société se font sentir. En un pays donné, la FE qui y est repérable, s'est établie à partir d'un héritage historique différent de celui des autres pays où la même FE est observable. L'histoire de la France n'est pas celle du Japon, ni des États-Unis. Qui plus est, en chaque pays, l'histoire qui se fait — c'est-à-dire la vie politique locale et l'insertion internationale qui sous-tend cette vie politique — soumet la FE locale, à un devenir qui n'est pas nécessairement analogue à celui des autres FE du même type. Le poids du passé et les péripéties du présent se conjuguent pour établir et modifier les différences qui singularisent chaque structure économique. Donc, chaque FE se définira comme une structure souple, *comme la gamme des variations possibles sur un thème bien fixé*. Le ou les MP dominants, les articulations qu'ils projettent et la série des MP dominables fixent le thème, le poids effectif des MP dominés et la forme de leur survie ou de leur ruine, constituent les variations qui modulent le thème commun.

Encore faut-il préciser dans quel espace, ce thème et ces variations s'entendent (n° 36). Est-ce que la cité romaine du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et l'Empire romain du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. sont, l'un et l'autre, des FE de même nature spatiale, comme si l'empire n'était qu'un énorme agrandissement de la cité ? Exemple entre mille, car l'histoire est pleine d'extensions et de reflux qui modifient considérablement les limites apparentes d'une société donnée. Derrière ces fluctuations, peut-on repérer des liens nécessaires, qui expliqueraient, au moins partiellement, l'étendue d'une société par sa structure économique ? Et, sous un autre angle, peut-on considérer que toutes les structures économiques remplissent de la même manière l'espace qu'elles occupent, c'est-à-dire appliquent, en tous les points de cet espace, une action homogène, ou doit-on s'attendre à ce que, d'un type de FE à l'autre, se manifestent des capacités homogénéisatrices (intégratrices) de qualité fort inégale ? Quand je dis « l'économie française », chacun croit, aujourd'hui, comprendre de quoi je parle, parce que je désigne une structure économique, inscrite dans des frontières politiques à peu près stables, à l'intérieur desquelles une certaine intégration économique s'est opérée. Les seules équivoques de cette expression semblent concerner les prolongements hors métropole, du territoire

politique français (la Corse qui est métropolitaine est encore de l'économie française ? mais la Martinique ? et la Nouvelle-Calédonie ?) et les effets du marché mondial (Renault-Argentine, est-ce encore l'économie française ? et Chrysler-France ?). L'espace économique français semble une notion plus évidente que l'espace économique romain, mais dès que l'on questionne un peu son évidence, elle devient douteuse. À vrai dire, il en va de l'espace économique d'une société comme de la production. On a vu ce dernier concept prendre forme et changer de sens, au fil du développement social. Il en ira de même pour l'espace économique qui est à concevoir, non pas comme un cadre géographique ou politique arbitrairement défini, où l'économie aurait à se caser, mais bien comme une propriété de la structure économique elle-même. *Chaque FE construit son aire d'application* ou, du moins, chaque FE a une capacité d'extension spatiale qui, dans un espace naturel donné, exprime son élasticité propre. Que cette élasticité soit ou non utilisée pleinement, c'est une autre affaire qui dépend de l'État, assis sur la FE, et du système international où cet État s'inscrit. Capacité d'extension, mais aussi capacité d'intégration : chaque FE amalgame, puis intègre la population d'une société par des liens qui, d'un type de FE à l'autre, vont se révéler de forme et d'intensité très différentes.

Les remarques précédentes définissent, à grands traits, le programme du présent chapitre. Il s'agira, en premier lieu, de distinguer les diverses FE concevables, en repérant les MP aptes à dominer la structure économique d'une société. Il s'agira, ensuite, de définir la gamme des MP qui peuvent figurer, en position dominée, dans chacune de ces FE. Il s'agira, enfin, de comprendre comment se modèle l'espace économique où chacune des FE vient se loger.

[Retour à la table des matières](#)

**85.** « Dans toutes les formes de société, c'est une production déterminée et les rapports engendrés par elle qui assignent à toutes les autres productions et aux rapports engendrés par celles-ci leur rang et leur importance. C'est *comme un éclairage général* où sont plongées toutes les couleurs et qui en modifie les tonalités particulières » (101, 170). Je traduis cette thèse de Marx : ce qui caractérise la structure économique d'une société, c'est le MP qui la domine ; sauf le cas exceptionnel où un MP règne pratiquement seul, *l'éclairage général* sera donné par le MP qui projette une articulation apte à lui soumettre les autres MP. Si, dans une société donnée, plusieurs modes de production sont capables de projeter de telles articulations, l'affaire deviendra un peu plus complexe. En principe, l'une des articulations surclassera les autres et le MP dont elle émane, sera en position dominante ; toutefois, il peut advenir que la concurrence pour la domination demeure longtemps indécidée, auquel cas on sera en présence d'une structure économique bi- ou multi-polaire. L'affaire se compliquera plus encore, lorsque le système international permettra, comme aujourd'hui, de soumettre certaines sociétés, à de puissants effets de dépendance internationale qui déforment

leur structure, mais, par simplification provisoire, on réservera l'examen de la plupart de ces effets de dépendance, au volume consacré au système mondial.

L'objectif est donc, ici, de recenser les diverses configurations qui peuvent singulariser une FE : MP isolés, MP dominants, MP co-dominants. Cela ne suffira pas à définir chacune d'elles, mais permettra de commencer à reconnaître leurs *thèmes*. À cette fin, on peut partir des résultats acquis, dans les chapitres précédents, notamment de ceux que résumant les tableaux 9 et 11. Le premier de ces tableaux indique quelle logique de la production est associée à chacun des quinze MP, le second raccorde chacune des articulations économiques, aux MP dont elles émanent, tout en précisant sous quelle logique de la production, ces articulations peuvent prendre force.

Le tableau 12 réorganise ces données. Il consacre une colonne à chacun des MP et fait apparaître en lignes (dans quatre bandeaux correspondant aux quatre logiques de la production), les MP qui peuvent se former et les articulations qui peuvent apparaître. Au bénéfice d'explications qui vont suivre, il marque les impacts principaux de chaque articulation, afin d'aider à repérer les configurations de MP et d'articulations par lesquelles on peut commencer à définir des FE distinctes. À chacune de ces dernières, on a assigné un numéro qui trouvera ultérieurement sa justification.

Le MP 1 est, on le sait, un fourre-tout de communautés primitives (n° 41) qui ne projettent aucune articulation *économique* particulière. Chacune de ces communautés peut constituer la FE d'une société et leur ensemble constitue un groupe hétéroclite que l'on dira *FE 1 communautaires*, groupe qui présente les mêmes incertitudes et qui est susceptible des mêmes perfectionnements que MP 1.

Le MP 2 tributaire est, apte à projeter une articulation tributaire et à dominer une formation composite, la *FE 2 tributaire*. Si le capital marchand réussit à se greffer sur une telle formation, il en élargit plus encore la capacité. Mais l'articulation tributaire et l'État qu'elle nourrit et qui l'active, interdisent un libre essor du capital marchand et le maintiennent en position subordonnée : même si le capital marchand s'incarne en un MP puissant, celui-ci sera, tout au plus, apte à partager la domination de la FE, avec le MP tributaire, dans une FE que l'on dira *FE 3 tributaire-marchande*.

Les autres MP qui peuvent se former, tant que la production est soumise à la logique de VU, ne projettent pas d'articulation originale. Occasionnellement, l'État associé à ces MP peut soumettre au tribut ou rendre esclaves, d'autres communautés, mais ce n'est pas là une propriété structurelle des MP eux-mêmes. Dès lors, chacun d'eux conduit à des formations courtes et vulnérables ou, même, se révèle incapable de composer la structure économique d'une société. Le MP 3-antique constitue la totalité ou le noyau d'une FE 4-antique. Le MP 4-paysan est inapte à constituer, par ses seules forces, une structure économique autonome, c'est

seulement en association avec le MP 5-artisanal et au prix d'une suffisante diffusion du capital marchand, qu'il peut former une structure économique, tout entière tournée vers la petite production marchande et que l'on dira *FE 14 marchande simple* : c'est là une formation secondaire, qui s'épanouit, par ricochet d'autres développements, par exemple dans les territoires vierges où se répand la colonisation européenne, induite par l'accumulation primitive du capital en Europe.

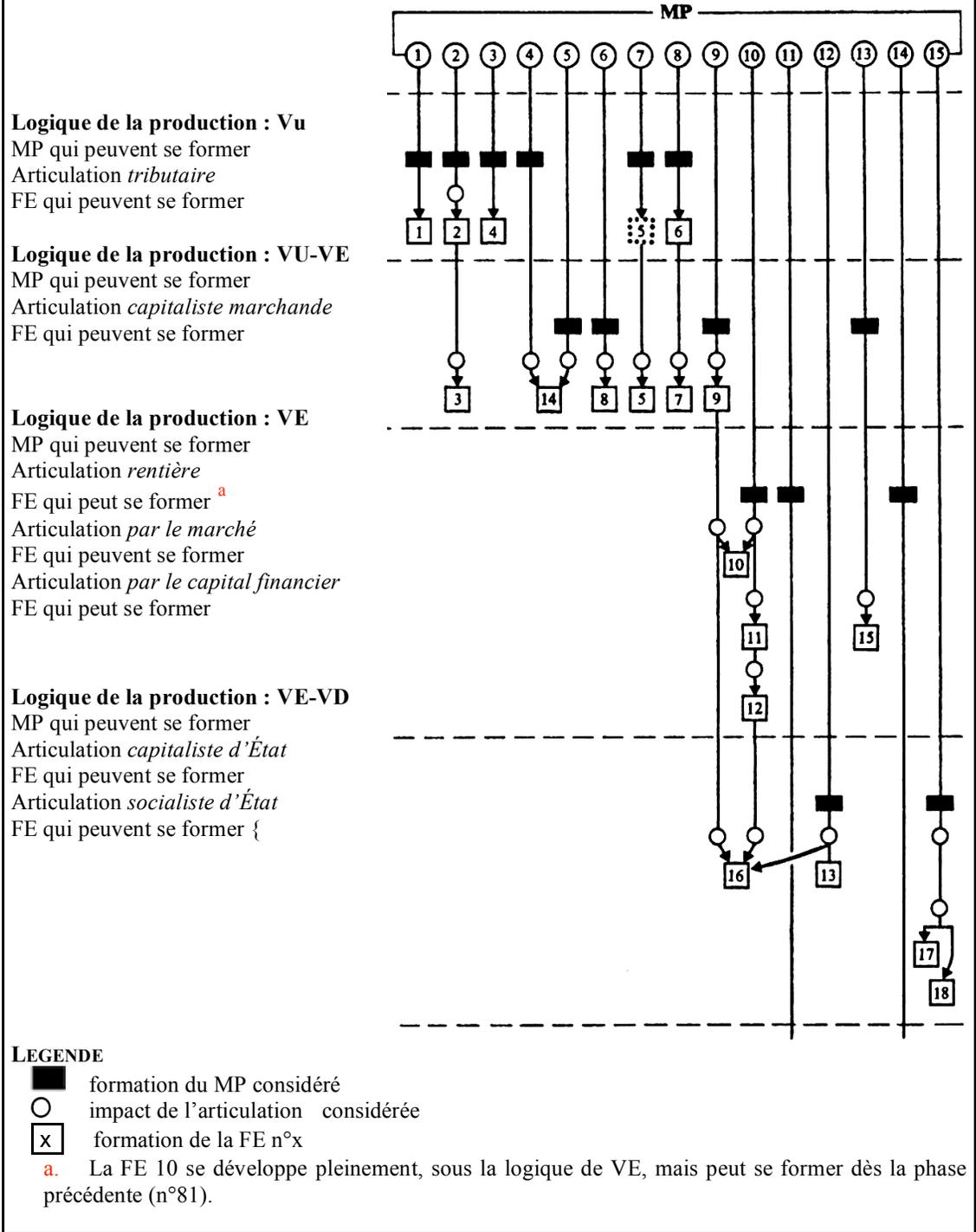
Le MP 6 capitaliste-marchand, agent le plus actif de la phase VU-VE, peut, on le sait (n° 46) dominer la structure économique des petites sociétés urbaines où l'artisanat s'est considérablement développé et où, de ce fait, le MP 5-artisanal partage, plus ou moins, la domination, il s'agit là de *FE 8, de type capitaliste-marchand*.

Le MP 7 esclavagiste peut, certes, apparaître avant tout échange marchand, mais semble-t-il, il forme alors l'excroissance d'une communauté primitive ou antique ou l'élément d'une formation tributaire. La guerre et le commerce semblent être les deux conditions d'un approvisionnement régulier en esclaves, c'est-à-dire de l'établissement durable d'une FE dominée par ce MP. Le tableau 12 traduit cette hypothèse en marquant la *FE 5 esclavagiste*, comme un effet lié à la conjonction du MP 7 et d'une articulation marchande et en indiquant en pointillé l'éventuelle formation de proto-FE 5, sans le concours de cette articulation. Le poids de celle-ci signifie, évidemment, que le MP 6 peut généralement concourir à la domination d'une telle FE.

Le MP 8 servagiste est apte à dominer de petites FE où n'existent que de rares séquelles ou embryons d'autres MP ; en effet, les FE 6 servagistes pullulent, sur les ruines des empires tributaires ou esclavagistes, comme les champignons sur les souches des grands arbres abattus. Quand le capital marchand vient se greffer sur de telles formations et en partager la domination (ce qui implique également une forte participation du MP 5 artisanal), il donne naissance à une FE plus vaste et plus solide, que l'on dira *FE 7 servagiste-marchande*.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 12  
**CONSTITUTION DES FORMATIONS  
 ECONOMIQUES**



Le MP 9 latifundiaire ou domanial est, on le sait (n° 49), le produit d'une lente corrosion marchande du MP servagiste, voire du MP esclavagiste ou tributaire. Il est apte à partager, avec le MP 6, la domination de structures économiques que l'on dira *FE 9 domaniales-marchandes*. Mais la dérive de la propriété foncière ne s'arrête pas là. Lorsque le capital proprement dit commence à se développer sous forme manufacturière, puis industrielle, la propriété foncière tend à être liée, à celui-ci, par une articulation rentière (n° 81). Si ce processus s'accomplit rapidement et sans obstacles, il conduira très vite à une FE capitaliste ; mais si le poids intrinsèque de la propriété foncière, la relative faiblesse du capitalisme ou l'action inhibitrice de l'État se font sentir, le MP 9 pourra durablement partager, avec le MP 10, la domination d'une structure économique qui sera, dès lors, du type *FE 10 domaniale-capitaliste*. Le MP 9 peut participer à une autre combinaison encore, la FE 16, que l'on retrouvera plus loin.

Le MP 10 capitaliste qui vient déjà d'entrer en scène, peut évidemment exercer sa domination sur une FE qui, par la généralisation du marché, pourra inclure les MP les plus divers. Ce sera la *FE 11 capitaliste*. Bien que la progression, d'une forme à l'autre, puisse être continue, sinon insensible, il faut distinguer de cette FE 11, une autre formation capitaliste, caractérisée, au sein du MP dominant, par l'affirmation puissante de (P 3)<sup>3</sup> et, dans les rapports avec les MP dominés, par l'établissement des articulations propres au capital financier (n° 15 et 81). Cette formation beaucoup plus puissante que la précédente sera dite *FE 12 capitaliste-monopoliste*. Le MP 10, enfin, peut, lui aussi, participer à la domination d'une FE 16, à examiner ci-après.

On ne sera pas surpris de constater que le tableau 12 n'associe aucune FE particulière, au MP 11 coopératif : celui-ci, en effet, ne projette aucune articulation économique qui lui soit propre et il ne s'est jamais trouvé en position dominante, en aucune société. Il en va tout autrement du MP 12 étatique-capitaliste, auquel l'articulation capitaliste d'État est toujours associée, ce qui met ce MP en position de partager, avec le MP 10, la domination des structures économiques où son implantation est suffisamment forte, lesdites structures économiques constituant alors des *FE 13 étatiques-monopolistes*.

Dans maintes sociétés contemporaines, il se présente une situation très complexe : d'une part, le capitalisme y a été greffé, par divers effets de dépendance impérialiste (t. 1, n° 108), et le marché est désormais en mesure d'articuler l'ensemble de leur structure économique, mais, d'autre part, l'État, titulaire de rentes minières ou mû par les luttes d'indépendance et les rapports de force locaux, a développé, de son côté, une assez puissante articulation capitaliste d'État ou un MP 12 non négligeable ; et, enfin, la subordination de la propriété foncière au capital est loin d'avoir été menée à son terme, si bien que l'articulation rentière demeure importante. On est alors en présence d'une structure économique où les MP 9 et 10 se partagent la domination (comme dans la FE 10) mais où le MP 12 leur dispute celle-ci, chacun des prétendants ayant à son service une articulation

qui demeure puissante, dans ce contexte. Il s'agit donc là d'une structure originale, bi- ou tri-polaire, que l'on dira FE 16-domaniale-étatique-capitaliste.

Avec le MP 13 colonial, un autre repli du système international peut être exploré. Ce MP naît de la contrainte coloniale, sous sa forme la plus brutale, et il rattache, de force, diverses communautés primitives, au marché et à la production capitaliste. Il domine transitoirement une FE 15-« coloniale » où, selon les cas, les MP 6, 10 et même 12, peuvent être associés à cette domination. Il importe de souligner que la FE 15 est une structure économique assez exceptionnelle. Les pays colonisés peuvent être agencés, avant leur colonisation, ou par l'effet de celle-ci, selon de multiples autres formes qui sont autant de variantes des diverses FE recensées plus haut : on retrouvera ce problème, en étudiant le système mondial.

Le MP 14 esclavagiste-concentrationnaire est inapte à dominer une FE ou à partager sa domination, même dans les sociétés où le recours massif à ce MP devient un élément important de l'équilibre politique. En effet, ce MP ne projette aucune articulation économique qui puisse le mettre en mesure de se subordonner les autres MP, et il n'est pas d'exemple de société où il ait joué, de par lui-même, un rôle économique décisif.

Le MP 15 étatique-socialiste est toujours associé à l'articulation socialiste d'État et, à ce titre, il peut dominer une *FE 18-étatique-socialiste*. Mais l'expérience historique du dernier demi-siècle, nous a appris que l'établissement d'une telle structure économique était un processus long et complexe et nous a permis d'observer diverses sociétés où, soit par l'inertie des structures économiques, soit par une stratégie politique délibérée, le MP 15 était amené à partager la domination, pour un temps, avec le MP 4 paysan ou le MP 6 capitaliste-marchand, voire avec le MP 10 capitaliste. Dans cette situation bi- ou multipolaire, il faut reconnaître une *FE 17 de transition étatique-socialiste*.

[Retour à la table des matières](#)

**86.** Dans la toute première présentation qui vient être donnée d'elles, les FE sont entrées en scène, dans un ordre qui ne correspond pas à celui des numéros qu'on leur a assignés, mais si l'on récapitule leur liste, cette numérotation prendra un sens plus clair.

<b>FE 1</b> — communautaires	<b>FE 10</b> — domaniale-capitaliste
<b>FE 2</b> — tributaire	<b>FE 11</b> — capitaliste
<b>FE 3</b> — tributaire- marchande	<b>FE 12</b> — capitaliste- monopoliste
<b>FE 4</b> — antique	<b>FE 13</b> — étatique- monopoliste
<b>FE 5</b> — esclavagiste	<b>FE 14</b> — marchande simple
<b>FE 6</b> — servagiste	<b>FE 15</b> — « coloniale »
<b>FE 7</b> — servagiste- marchande	<b>FE 16</b> — domaniale-étatique-capitaliste
<b>FE 8</b> — capitaliste- marchande	<b>FE 17</b> — de transition étatique-socialiste
<b>FE 9</b> — domaniale-marchande	<b>FE 18</b> — étatique- socialiste

Il apparaît, en effet, que, non sans détours ni zigzags, les sociétés occidentales actuelles sont issues d'une filière historique que la série des FE 1 à 13 décrit assez correctement. Comme il fallait bien choisir un principe de classement, celui-là a été retenu, non point pour prêter, à notre histoire, quelque exemplarité, ni pour décrire un développement nécessaire, mais simplement parce qu'il permettait de donner, à l'image de notre histoire, une certaine profondeur de champ. On est loin, on le voit, des fameux cinq grands stades par lesquels Staline (et le Marx des mauvais jours) entendaient typifier le développement nécessaire des sociétés. Ces stades ne sont pas cinq mais treize, parce que *tel est l'effet de l'échelle de représentation dont on a fait usage* : avec une représentation plus détaillée des MP — que l'on sait pouvoir construire — et avec une analyse plus fouillée des articulations économiques — qu'il serait loisible d'établir — on pourrait démultiplier la série des FE, sans lui faire perdre de sa signification et les treize stades deviendraient plus nombreux encore. Leur nombre n'a aucune valeur fatidique, il est — dans des limites qui restent à explorer — un effet d'échelle. En outre, les treize stades... ne sont pas des stades, si l'on entend, par ce mot, désigner des étapes nécessaires. De fait, aucune société n'a parcouru l'itinéraire de FE 1 à FE 13, avec la pieuse discipline d'un chrétien parcourant un chemin de croix. Toutes ont sauté divers stades, ont rétrogradé, ont pris des raccourcis. Le plus capricieux des fleuves a un cours plus nécessaire que celui de l'histoire.

Deux sous-séries font suite à la FE 13. La première, qui comprend les FE 14 à 16, inscrit, dans leur ordre historique d'apparition, trois formations nées des projections de l'Occident : la colonisation, par laquelle l'Europe s'est purgée de son trop plein de travailleurs, a engendré les FE 14 ; celle qui a contraint les peuplades « sauvages » à la « civilisation » capitaliste, a produit les FE 15 ; et, enfin, la FE 16 est l'un des fruits de la décolonisation. Quant à la seconde sous-série, elle comprend, évidemment, les FE nées des révolutions et des guerres qui ont

détourné maintes sociétés du capitalisme ou de la dépendance coloniale, pour les engager dans la voie étatique-socialiste.

Pour chacune des dix-huit FE dont la définition a été esquissée, la dénomination retenue fait référence au(x) MP dominant(s). Seule la FE 1 appelle une qualification toujours plurielle, puisqu'elle est, en fait, un fourre-tout. La FE 13 dont la domination est disputée par un MP 12 étatique-capitaliste et par un MP 10 où le capitalisme est déjà de forme monopoliste, a vu sa dénomination contractée en étatique-monopoliste ; l'adjectif « capitaliste » a été éliminé de cette formule, pour l'abréger, mais aussi pour éviter toute référence au « capitalisme monopoliste d'État », notion fautive et dangereuse dont la discussion sera poursuivie, lorsque viendra le moment de présenter la FE 13, avec quelque détail. Pour la FE 14, où la domination est partagée entre les MP paysan et artisanal, auxquels le MP capitaliste-marchand peut s'adjoindre, cette situation a été résumée, par la formule FE marchande simple, qui rappelle que cet ensemble constitue ce que Marx appelle un système de petite production marchande. Les guillemets qui encadrent le « colonial » de la FE 15 sont destinés à rappeler que cette FE, centrée sur le MP 13 « colonial », n'est que l'une des formations observables en situation coloniale. Comme la FE 13, la FE 16 a reçu une dénomination qui abrège quelque peu la référence aux trois MP qui se disputent son contrôle. Enfin, la FE 17 mentionne le MP étatique-socialiste qui, déjà, la domine, mais la désignation des MP *variables*, qui partagent encore cette domination, n'a pas été donnée : la *transition* marque cette situation particulière. À vrai dire, la transition est une notion équivoque : on y fait, ici, une référence toute provisoire, sur laquelle il faudra revenir (t. 1. n° 136).

[Retour à la table des matières](#)

**87.** La plupart des dix-huit FE, dont la définition vient d'être esquissée, peuvent inclure plusieurs MP, mais lesquels ? Pour déterminer, cas par cas, la gamme des MP *dominables*, on suivra une méthode dont le tableau 13 transcrit les résultats.

1. On ne prendra pas en considération les MP 1, ni les FE 1, qui sont deux groupes hétérogènes dont la connaissance demeure trop imprécise, pour qu'on puisse les inclure dans une démarche logique (n° 41). Au demeurant, il est probable que de nombreuses FE peuvent envelopper, sinon intégrer, de tels MP.
2. Un premier tri peut être opéré en partant de l'idée que chaque FE prend forme sous l'une des quatre logiques de la production que l'on a repérées (n° 69). Dans la phase où une FE prend forme, *certaines MP n'existent pas encore* : tous ceux dans lesquels la production correspond à une logique supérieure, donc à une phase ultérieure du développement. Ainsi, par exemple, la FE 11 qui est, par excellence,

porteuse de la logique de VE, ne peut pas inclure les MP 12 ou 15, parce que ceux-ci ressortissent à la logique de la transition VE-VD. Le tableau 13-A élimine systématiquement, de chaque FE, tous les MP qui verront le jour, dans les phases ultérieures, c'est-à-dire sous des logiques de production, plus complexes que celle qui prévaut, lors de la formation de la FE considérée. *A contrario*, ce même tableau suppose que chaque FE peut inclure tous les MP qui sont compatibles avec la logique de production qui prévaut lors de sa naissance, ou avec l'une quelconque des logiques antérieures. Autrement dit, le tableau 13-A est très sélectif « vers l'aval » et très laxiste « vers l'amont ». Ce laxisme appellera des correctifs. En revanche, la sélectivité « vers l'aval » est légitime : lorsque apparaissent de nouveaux MP, porteurs d'une nouvelle logique de la production — et, souvent aussi, sources de nouvelles articulations économiques qui surclassent les précédentes — *les FE antérieurement constituées ne sont généralement pas en mesure d'incorporer ces nouveaux MP et de les subordonner ; si ces MP prennent force en leur sein, les FE en seront le plus souvent transformées*. Les dix-huit configurations recensées au n° 85 expriment très précisément les diverses transformations qui peuvent advenir de la sorte.

3. Le tableau 13-A ne constitue, toutefois, qu'une première approche. Il appelle deux séries de rectifications. Les plus nombreuses ont pour objet de corriger le laxisme « vers l'amont » en spécifiant de nouvelles éliminations. Mais quelques-unes, à l'inverse, ont pour objet de rétablir certaines conjonctions que le tableau 13-A a trop mécaniquement rejetées. Commençons par ces dernières.
4. La naissance du capital marchand est un processus long et complexe (n° 80) : la formation de l'articulation marchande, l'autonomisation du MP 5 artisanal et la constitution du MP 6 capitaliste-marchand proprement dit, s'accomplissent en ordre dispersé et par itérations successives. Il n'est pas rare que l'on en observe des traces manifestes, dans les FE 2, 4 et 6, même si, dans celles-ci, les MP 5 et 6 demeurent extrêmement vulnérables.

Un second rétablissement est à opérer, pour tenir compte des particularités d'une autre articulation économique, la rente. Celle-ci, on le sait, prend sa pleine vigueur à partir du moment où le MP 10 commence à se cristalliser (n° 81) et il ne faut pas se représenter l'émergence de ce MP capitaliste comme un soudain miracle : c'est, au contraire, par une diffusion d'abord lente, qu'elle s'opère, si bien que la FE 9 domaniale-marchande, d'abord vierge de toutes traces du MP 10, finit par faire à celui-ci une place non négligeable.

Troisième rétablissement. Le MP 12 étatique-capitaliste est certes associé à la logique VE-VD, donc il est, en principe, postérieur à la formation de la FE 12-capitaliste-monopoliste. L'histoire de tous les grands pays occidentaux confirme tout à fait cette séquence. Néanmoins, la FE 12 est une structure économique relativement souple, centrée sur un MP capitaliste, au mieux de sa forme monopoliste : il est fréquent que, dans cette formation, sous la domination de ce MP, les éléments du MP 12 qui voient le jour, puissent demeurer assujettis. Les États-Unis en offrent un bel exemple. Il n'est pas rare non plus d'assister à un reflux FE 13 → FE 12 (n° 108). Il ne faut donc pas exclure la présence, purement subordonnée, d'un MP 12, en FE 12.

Dernier rétablissement. Les FE 14 marchandes-simples sont, on l'a déjà noté, des effets exotiques, indirects, de l'expansion capitaliste en Europe. Leur éloignement, joint au coût et à la cherté des transports, les tient longtemps à l'abri d'une invasion capitaliste trop massive. Néanmoins, il arrive que le MP 10 y prenne très tôt une place d'abord modeste et qu'à sa suite, le MP 11 coopératif, s'y manifeste également, parfois avec l'exubérance naïve que fait naître la conquête de pays neufs.

5. Le tableau 13-B figure, par des cases ombrées, les diverses conjonctions à rétablir qui viennent d'être évoquées. Il figure également, par des cases hachurées, les nouvelles exclusions à opérer.

Les MP 2 et 3 — tributaire et antique — peuvent résister durablement, à bien des assauts, mais il ne semble pas qu'ils puissent survivre, dans les FE 7 et suivantes. La distance entre le servage et certaines formes du MP antique peut encore être courte (42) et les syncopes du MP tributaire conduisent souvent à une dérive servagiste (ou esclavagiste). Mais à partir du moment où le servage se consolide, en se mêlant au capital marchand et à l'artisanat urbain, dans une structure nouvelle (FE 7) ou, *a fortiori*, à partir du moment où le capital, marchand puis manufacturier et industriel, se déploie, les MP 2 et 3 sont condamnés à disparaître : l'esclavage, peut-être et, souvent aussi, des transformations plus profondes les attendent alors.

Les MP 7 et 8 — esclavagiste et servagiste — ont une plus grande capacité d'adaptation. En particulier, la persistance ou le regain du MP esclavagiste comme esclavage de plantation, lorsque le marché mondial vient lui offrir des débouchés, lui permet de figurer encore dans une FE 11 capitaliste. Mais il paraît alors au bout de sa course et il ne semble pas que, ni aux États-Unis, ni ailleurs, le MP esclavagiste — et, *a fortiori*, le MP servagiste — aient réussi à se maintenir, dans les FE plus complexes où le capitalisme s'épanouit ensuite (FE 12 et 13). À

ce stade, en effet, la logique de VE a donné force à un puissant marché de travail, apte à canaliser tous les flux de travailleurs et à susciter, autant que de besoin, l'immigration en provenance des pays les plus lointains : la traite des esclaves n'a plus de raison d'être et, de son côté, le servage, rétenteur de paysans, ne peut plus résister au jeu marchand du travail libre. L'élimination de ces deux mêmes MP par les FE 17 et 18, ne répond pas à une logique économique, mais est un effet inéluctable des bouleversements politiques qui accompagnent leur formation.

S'agissant toujours des FE 17 et 18, il en va de même pour le MP 9 latifundiaire : toute révolution socialiste, même non autonome, évince les grands propriétaires fonciers, pour partager ou étatiser leurs domaines. L'exclusion des MP 10 et 12 est évidemment liée à la nature même des FE 18 étatiques-socialistes, alors que ces mêmes MP — capitaliste et étatique-capitaliste — peuvent fort bien subsister, quelque temps au moins, dans les FE 17 : ce peut être l'une des caractéristiques de la transition qu'elles accomplissent.

De nombreuses exclusions frappent ensuite le MP 13 « colonial » : celui-ci, en effet, ne prend place que dans les FE 15 « coloniales » et, peut-être aussi, dans certaines FE 16. Du moins, cette hypothèse revient-elle à supposer que les communautés primitives, incluses dans d'autres formations plus capitalistes, peuvent être entraînées dans le mouvement de l'accumulation capitaliste, sans qu'une contrainte structurelle ait à leur être appliquée.

Enfin, diverses exclusions mineures ont été pratiquées, pour des raisons tirées plus de la vraisemblance historique que de l'analyse théorique : élimination du MP 11 coopératif dans les FE 10, encore peu capitalistes, élimination du MP 14 esclavagiste concentrationnaire, dans les FE 10, et, de toute évidence, élimination du MP 15 des FE autres que 17 et 18.

6. Le tableau 13-C rassemble les résultats des discussions précédentes, c'est-à-dire qu'il repère la zone des conjonctions possibles, zone que le tableau 13-D explicite. Pour chaque FE, ce dernier tableau fait apparaître en effet le ou les MP dominants (déjà repérés au n° 85) ainsi que le ou les MP éventuellement aptes à partager cette domination (repérés de même). Toutes les autres cases de la zone utile décrivent la gamme des MP qui peuvent figurer dans chaque FE, *en position dominée*.

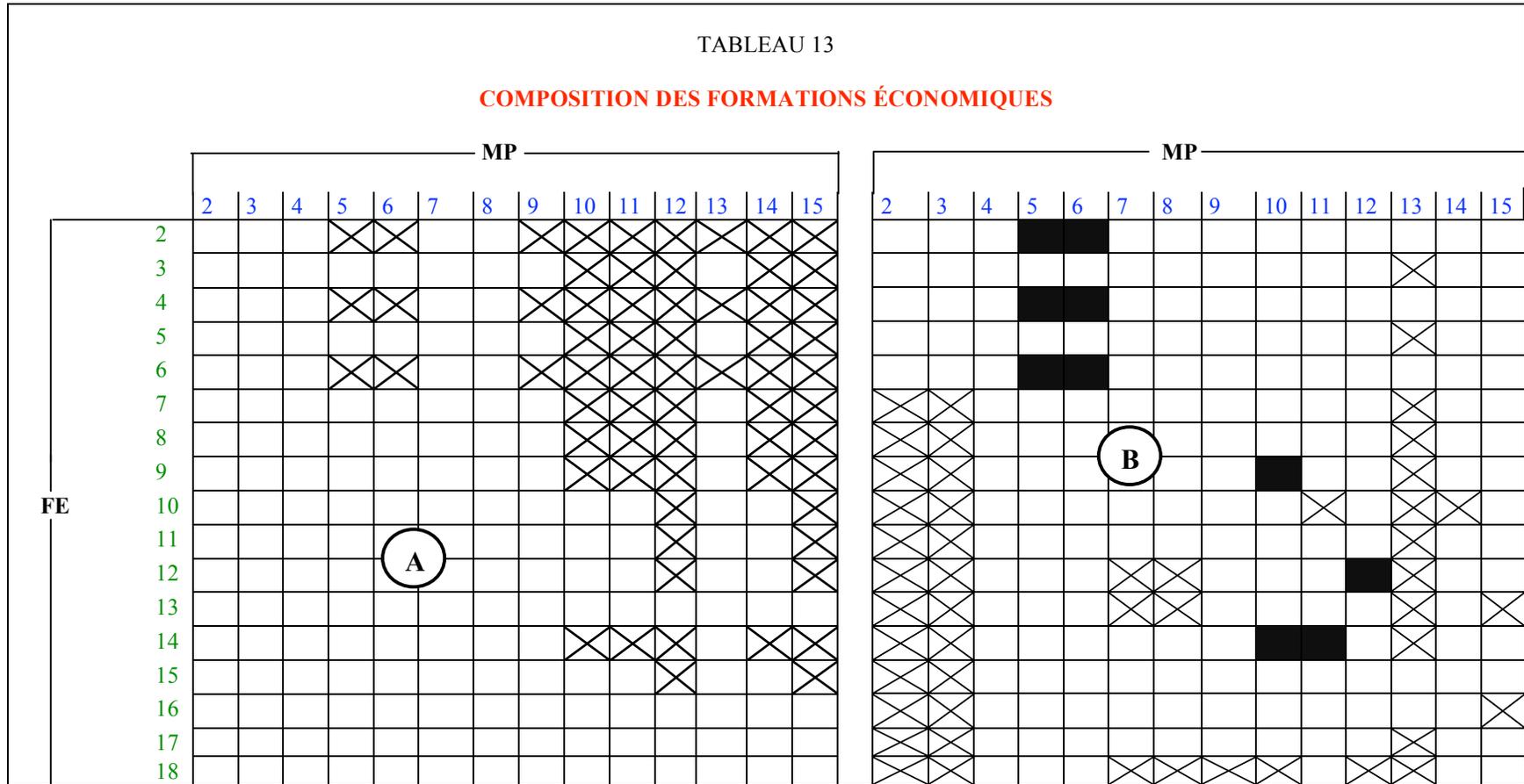
L'exercice auquel on vient de se livrer est, apparemment, très formel. Il semble traiter les FE comme des *boîtes à MP* où il s'agirait de faire

entrer, par un rangement convenable, des MP traités eux-mêmes comme des objets bien stables. Qui ne verrait que cela, se laisserait égarer par la forme *provisoire* d'un raisonnement logé en un point précis d'une recherche *plus générale...* et moins privée de souplesse dialectique qu'il n'y paraît. En effet, nous avons progressé par étapes, de nature différente. Dans un premier temps, une analyse minutieuse des éléments constitutifs des MP, puis des MP eux-mêmes, puis de leurs systèmes d'articulation économique, a permis d'établir diverses séries d'objets sociaux bien identifiés et dont les propriétés ont été reconnues. Dans un deuxième temps, passablement aride, et qui vient d'être accompli, on a fait usage de MP et d'articulations, désormais bien connus, pour assembler abstraitement ces systèmes élémentaires, en ensembles plus complexes dont chacun *a vocation à représenter un état de la structure économique* des sociétés. Cet assemblage a été réalisé, en faisant référence, presque exclusivement, aux propriétés théoriques dont les divers systèmes élémentaires ont été reconnus porteurs : projection d'articulations économiques et logiques de la production. La démarche a donc été de forme abstraite, mais ceci a au moins eu l'avantage de garantir la cohérence interne des résultats. Il reste, maintenant, dans un troisième temps, à mettre cette représentation à l'épreuve, c'est-à-dire à confronter *les schémas de FE*, figurés au tableau 13-D, avec ce que l'on sait, par ailleurs, des structures économiques réelles. Si cette confrontation établit que les schémas de FE rendent ces structures intelligibles et si, ce faisant, ces schémas permettent de comprendre également comment opère la dialectique des MP, au sein des FE réelles, comment en particulier, les MP dominés sont déformés et décomposés, jusqu'à libérer des éléments nouveaux qui s'assemblent en de nouveaux MP et déforment les FE elles-mêmes, alors, les résultats acquis au tableau 13-D ne pourront plus être dits schématiques : leur valeur fondamentale aura été établie. Cette épreuve — ce troisième temps — fera l'objet des prochains chapitres ; mais il nous faut, auparavant, achever l'étude de la composition des FE, en spécifiant leurs capacités spatiales et intégratrices.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 13

**COMPOSITION DES FORMATIONS ÉCONOMIQUES**





[Retour à la table des matières](#)

**88.** Chaque FE construit son aire d'application. Autrement dit, les MP qui la composent déploient, dans un cadre naturel donné, les capacités d'occupation et d'adaptation qui leur sont propres. L'étude des aires économiques devrait prêter une égale attention aux deux termes du problème qui vient d'être posé, et à leurs interactions : le donné naturel et les capacités propres des MP. Par simplification, je m'en tiendrai pourtant au second terme et me contenterai de noter, à ce titre, les propriétés les plus évidentes des divers MP, laissant aux géographes le soin d'élaborer plus précisément une théorie des aires économiques (ou politiques, ou idéologiques, on y viendra ultérieurement) qui devrait jouer un rôle central dans leur discipline.

La plupart des MP s'appliquent à une aire fixe, sinon close. Cependant, bon nombre de MP 1 communautaires sont le fait de populations non sédentarisées, que la cueillette, la chasse, l'agriculture sur brûlis ou l'élevage, obligent à occuper *une aire mobile*. La sédentarisation s'opère par plaques, dans les empires tributaires, puis dans d'autres FE, non sans que, pendant des millénaires, de grandes bousculades de peuples continuent de s'opérer, aux confins des zones sédentarisées. Ces *Völkerwanderungen* contraignent parfois des populations déjà fixées, à de nouveaux déplacements, auquel cas il peut arriver que les migrants transplantent leurs modes de production. Il semble, toutefois, que la mobilité imposée par la nature même de l'activité économique, s'accompagne généralement d'un maintien des rapports de production et des autres relations sociales, alors que, selon toute vraisemblance, la mobilité imposée à des sédentaires par les bousculades de peuples, provoque le plus souvent une rupture des anciens rapports de production.

Les premiers MP sédentaires, toujours fondés sur l'agriculture et sur une forme de la propriété foncière, sont de courte portée. Ils organisent la population de villages ou de domaines épars, faiblement reliés entre eux, dès qu'on excède les liens de voisinage dont, il est vrai, la portée dépend du site géographique et des moyens de transport déjà disponibles. Cette *aire de voisinage rural*, généralement exiguë, caractérise les MP 4 paysan, 7 esclavagiste, 8 servagiste et 9 latifundiaire. Elle vaudrait également pour le MP 3 antique, n'était la cité qui donne forme politique à un espace déjà plus souple : elle rayonne sur un canton plus ou moins vaste et entretient des liens suivis avec les colonies où elle a projeté ses excédents de population. Mais il ne faut pas prêter aux cités archaïques assises sur un pur MP 3, des propriétés qui seront celles des petits empires esclavagistes-marchands qui vont dériver de ce MP. Dans son principe, le MP 3 semble ressortir encore à l'aire de voisinage rural, même s'il y construit un point fort, déjà urbain.

Les MP tributaires, qui se sont d'abord épanouis dans les vallées inondables et chaudes du Nil, de l'Euphrate, de l'Inde et du fleuve Jaune, ont à la fois favorisé l'extension de leur population, par des techniques hydrauliques plus productives, et

soutenu l'essor d'États puissants, aptes à relier des communautés répandues sur un vaste espace. Politiquement et géographiquement, l'articulation tributaire a été particulièrement solide, dans les zones où la maîtrise des eaux imposait des efforts coordonnés et réguliers, mais, en devenant exclusivement administrative, fiscale et militaire, cette articulation a pu s'étendre bien au-delà de ces zones. À strictement parler, *l'aire économique associable au MP tributaire* est la zone où l'organisation du travail (à des fins hydrauliques ou autres) régit sa productivité, l'extension de cette zone constitue une aire politique.

Les MP 5 artisanal et 6 capitaliste-marchand sont les premiers agents *économiques* de la croissance urbaine. Avant que la production et le commerce s'en mêlent, diverses raisons politiques, religieuses ou militaires, peuvent déjà avoir provoqué la naissance de villes, parfois importantes. Mais l'artisanat, souvent urbain, et le commerce, toujours attiré par les lieux où se concentrent la population et la richesse, leur donnent un élan nouveau. Dans les sociétés où ces deux MP acquièrent une position dominante, ils provoquent la formation d'une aire économique et politique originale, pour laquelle l'Italie qui en a été la terre d'élection, a forgé un mot spécial : le *contado* (124, 24). Le *contado*, c'est l'arrière-pays d'une cité puissante. Les villes de la Hanse, les comptoirs marchands enclavés au long des côtes et des fleuves, certaines îles, certaines oasis caravanières, ont été, dans les époques et les régions les plus diverses, des variantes plus ou moins complètes de *contado* : cité marchande, agrégation artisanale, arrière-pays voisin et marche protectrice, etc.

Souvent aussi, les villes artisanales et marchandes ont été incorporées dans des FE et des États plus vastes, dont elles ont formé ou renforcé l'armature urbaine. *Le réseau des villes* liées par des courants réguliers d'échange est la forme spatiale de l'articulation capitaliste marchande. Même s'il déborde souvent des frontières étatiques et joue, à ce titre, un rôle essentiel dans le système mondial, ce réseau ne manque pas de se particulariser, dans les limites d'un État donné, lorsque cet État devient assez fort pour imposer sa monnaie, ses impôts, ses lois et sa politique. Ainsi s'amorce une dialectique qui va produire tous ses effets avec l'essor du capitalisme. Le réseau des villes renforce l'armature des États et esquisse le futur marché mondial, mais en retour, les États particularisent l'activité de leur réseau urbain et préfigurent, de la sorte, le relatif cloisonnement qu'ils imposeront au marché mondial.

En effet, à partir du MP 10 capitaliste, l'aire où la production et les échanges peuvent se déployer, ne connaît bientôt plus de limites économiques. Certes, il faut du temps pour que, dans les sociétés où il se forme tout d'abord, le MP 10 en vienne à pénétrer toutes les régions, toutes les campagnes, du temps aussi, pour qu'il étende son influence, dans le réseau mondial des villes marchandes, et pour que, par ce relais, il puisse tramer le marché mondial. Mais aucune barrière autre que politique ne peut arrêter sa progression : la protection interne des MP pré-capitalistes, la protection douanière des États nouvellement venus au capitalisme,

la protection douanière et militaire des États assis sur des FE pré-capitalistes, sont les seuls obstacles qui peuvent s'opposer durablement à la généralisation locale et mondiale du marché. *L'aire du marché* est la dernière des aires à déterminante économique et, comme telle, elle n'a pas de limites intrinsèques.

Tous les autres MP vont apparaître, dans un espace économique déjà défini par le marché virtuellement illimité, et par le cloisonnement politique que les États lui imposent. Le MP 11 coopératif suivra, à modeste échelle, les traces du MP 10. Les MP 12 étatique-capitaliste et 15 étatique-socialiste, renforceront, avec une vigueur inégale, la tendance à contenir l'activité économique dans l'espace que l'État peut contrôler, ce qui n'implique pas nécessairement une poussée autarcique, mais à tout le moins, un éclusage des relations extérieures. Le MP 14 esclavagiste-concentrationnaire sera, de même, étroitement lié à l'État dont il sert la politique et le MP 13 « colonial » aura, par définition, un impact limité à une zone soumise à la tutelle coloniale d'un État.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 14 <b>LES AIRES ECONOMIQUES</b> (AIRES D'APPLICATION DES FE)																			
		Formations économiques																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Aire mobile		■																	
Aire de voisinage rural		■			■	■	■	■		■	■				■	■	■	■	
Aire tributaire			■	■															
Aire du contado									■										
Réseau de villes				○		○		○	○	○					○				
Aires du marché											■	■	■	■		■	■	■	■
<b>LEGENDE</b>																			
		■ Aires minimales et maximales construites par le(s) MP dominant (s) de la FE considérée.																	
		○ Aire virtuelle et discontinue, née du réseau des échanges entre cités marchandes.																	

Le tableau 14 applique les résultats des analyses précédentes, aux diverses FE. Pour chacune d'elles, il prend en considération les MP dominants ou aptes à partager la domination tels qu'ils ont été définis au tableau 13-D et, par simplification, il ne retient que les aires minimales et maximales engendrées par lesdits MP.

[Retour à la table des matières](#)

**89.** Une société n'est jamais un système clos, bien circonscrit dans l'espace et distinct, à tous égards, du reste du monde. C'est un nœud de relations sociales particulièrement serrées, plus serrées, en tout cas, que ne le sont les relations entretenues par la population d'une société donnée, avec le reste du monde. Chacun sait que les populations frontalières comprennent assez bien la langue qui est parlée au-delà de la frontière, et ce qui vaut pour la langue, vaut pour toutes les relations sociales : que les frontières soient politiques, culturelles ou économiques et quel que soit leur tracé réel, elles ne marquent jamais une discontinuité absolue, dans les échanges de toute nature, mais simplement une discontinuité relative ; passé leur seuil, les relations se font sensiblement moins intenses, mais ne s'annulent pas. Partant de cette constatation empirique, on est confronté à un problème théorique complexe, qui est de comprendre comment et pourquoi, à l'intérieur des frontières de toute sorte, les relations sociales sont beaucoup plus intenses : c'est une autre façon de se demander : qu'est-ce qu'une société ? qu'est-ce qui la singularise ? qu'est-ce qui *l'intègre* comme telle ?

L'intégration d'une société, c'est le résultat d'un ensemble de pratiques et de structures qui assurent sa cohérence. De toute évidence, cette intégration est une variable historique et elle a de nombreux ressorts. Les structures économiques y contribuent, mais rien ne permet de penser *a priori* que leur rôle soit toujours décisif : il faudrait savoir, déjà, ce que peuvent être l'intégration politique et l'intégration culturelle d'une société, pour en juger. Restons-en, pour le moment, à la seule intégration économique ou, plus précisément, à ce qui se laisse voir de cette intégration, de l'intérieur des sociétés : l'intégration économique européenne ou la désintégration de certaines sociétés, par divers effets de dépendance internationale, seront à examiner, avec les systèmes mondiaux où elles se produisent.

L'extension dont une FE est capable, donne une première idée de sa capacité d'intégration : l'intensité des échanges économiques dépend de l'aire que la FE peut construire et sous-tendre ; une aire de voisinage rural autorise et provoque des échanges plus limités et plus discontinus que ceux qui se nouent, dans une cité marchande, ou entre celle-ci et son *contado*, etc. Cependant, il faut prendre garde à ceci : rien *ne garantit qu'en toute occasion l'aire d'une formation POLITIQUE et celle d'une FE soient coextensives*. À nos yeux, la société française et l'économie française — quelles qu'en soient les définitions respectives — sont deux notions

pratiquement coextensives : par économie française, chacun entend que l'on désigne un aspect de ce qui se passe dans la société soumise au contrôle direct de l'État français. Au stade de développement actuel de la France, il en est bien ainsi. Mais ce n'est pas par l'effet d'une loi éternelle de la nature sociale. « Dans l'État antique et médiéval » observe Gramsci, « la centralisation tant politico-territoriale que sociale (l'une étant fonction de l'autre) était minimale. En un certain sens, l'État était *un bloc mécanique de groupes sociaux*, souvent de races différentes : sous la pression politico-militaire qui pouvait prendre une forme aiguë à certains moments, les groupes subalternes conservaient une vie propre, des institutions spécifiques » (94, 316). Il aurait pu ajouter : et des FE distinctes. Soit, par exemple, l'Empire romain : comment ne pas voir que, sous un réseau d'échanges marchands et de prélèvements tributaires ou fiscaux qui affectent *une faible fraction de la valeur totale* produite dans cet espace politico-militaire, des régions fort distinctes à tous égards, y compris quant à leurs structures économiques, continuent de vivre dans un isolement, rompu seulement par un encadrement militaire et administratif, souvent léger au regard des normes bureaucratiques modernes ? (116, 305 sq.). Autrement dit, l'Empire romain était une juxtaposition de FE différentes, partiellement et faiblement reliées : c'était un espace où l'intégration économique demeurait faible, si faible qu'il a fallu plusieurs siècles pour que, dans certaines régions comme les Gaules, mais non en toutes régions, le MP 7 esclavagiste diffuse, peu à peu, son modèle domanial. La société romaine est un concept qui avait un sens à Rome, puis en Italie, puis dans certaines régions et qui, partout ailleurs, n'avait de signification que pour l'armée, l'administration, les marchands et les cités, bref, pour une petite minorité de ceux qui vivaient en Égypte comme en Orient, en Afrique comme dans les Balkans ou en Bretagne. Il n'y avait pas de FE coextensive à l'Empire romain.

Maintes autres sociétés anciennes ou modernes ont connu une situation comparable. Ainsi d'un pays comme la Russie qui a bâti, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, un empire colonial à *sa porte*, en Sibérie, en Asie centrale et dans le Caucase. Ces colonies *intérieures*, comme dit Lénine (80) ont été progressivement intégrées à la FE russe, au lieu de lui être simplement juxtaposées « *en un bloc mécanique* ». Le chemin de fer transsibérien a été l'indice le plus visible d'une intégration qualitativement supérieure des régions qu'il irriguait.

Si donc l'on voulait étudier de façon très fine la façon dont s'opère l'intégration économique d'une société et les étapes, qualitativement distinctes, selon lesquelles elle s'approfondit, il faudrait pousser plus avant l'étude des capacités d'extension dont les diverses FE peuvent faire preuve et observer le rôle assignable aux diverses articulations économiques et aux divers équipements collectifs que réalisent les États, nourris par des réseaux I/D de plus en plus productifs. Faute de pouvoir conduire ces diverses recherches, en tous leurs détours, j'adopte ici une méthode beaucoup plus sommaire, mais qui suffira néanmoins à effectuer un premier tri entre les diverses FE. On peut penser, en effet, que la capacité intégratrice dont chacune d'elles est porteuse est en rapport direct avec la logique

qui règne sur (et dans) la production. Il est évident que la logique de VE correspond à une structure économique fortement intégratrice — le marché qu'elle généralise, les capacités fiscales qui l'accompagnent, en sont les garants. Quand s'ouvre la phase VE-VD, la poussée vers VD, même inhibée ou déviée ne peut que renforcer la tendance précédente, c'est-à-dire accentuer plus encore l'intégration économique de la société. À l'inverse, les stades antérieurs à VE correspondent à une sensible atténuation de cette tendance. Dans la phase VU-VE, le capital marchand est déjà un actif agent d'interconnexion et de diffusion des échanges, mais il se heurte à l'énorme inertie des MP exclusivement tournés vers VU et qui sont épars en aires de voisinage rural. *A fortiori*, quand la logique de VU règne seule, la structure économique est tout à fait inapte à intégrer une société qui excéderait les limites étroites d'un MP donné : seule l'articulation tributaire — qui est politique, autant sinon plus qu'économique — se révèle alors efficace. Ainsi, on est en droit de voir, dans chacune des logiques de la production, un premier repère du potentiel d'intégration économique dont une société est porteuse. Et, comme ce potentiel est extrêmement faible, là où règne la logique de VU ou même celle qui correspond à la transition VU-VE, il convient d'observer, avec une particulière attention, les sociétés où un tel cas se présente : si elles prennent quelque ampleur, il est très probable qu'elles agglomèrent mécaniquement des FE distinctes ; mécaniquement, c'est-à-dire par des liens politico-militaires, non ou peu enracinées dans la structure économique.

Le tableau 15, qui établit la position des diverses FE dans l'échelle VU-VD, résulte d'une combinaison des tableaux 9 et 13D, de ce dernier, il ne retient pour chaque FE, que les MP dominants ou aptes à partager la domination. Si certaines FE se voient assigner deux positions, c'est toujours en raison des variations qu'elles peuvent présenter. Ainsi, par exemple, la FE 5 non étayée par le capital marchand se range en VU, alors que, dans son plein développement, elle ressortit au type VU-VE.

[Retour à la table des matières](#)

**90.** Sans reprendre le détail des résultats présentés ci-dessus, il peut être opportun d'indiquer comment chaque FE est schématiquement caractérisable :

- sa *dénomination* lui vient, en principe, du MP dominant ; des précisions complémentaires sont fournies au n° 86 ;
- le ou les MP *dominants* ou aptes à partager la domination, ainsi que la gamme des MP *dominables*, c'est-à-dire aptes à figurer en position dominée dans une FE, sont définis par le tableau 13-D ;
- la ou les principales *articulations économiques* de chaque FE apparaissent au tableau 12 ;
- *l'aire économique* qu'édifie chaque FE est définie au tableau 14 ;

— la *logique de la production* qui est déterminée par chaque FE et qui, en retour, permet de repérer sa capacité *d'intégration* est établie par le tableau 15.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 15																		
FORMATION ECONOMIQUES ET LOGIQUES DE LA PRODUCTION																		
	Formations économiques																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
VU	■	■		■	■	■												■
VU-VE			■		■		■	■	■	■				■	■	■	■	
VE										■	■	■	■		■	■	■	
VE-VD													■			■	■	■

**NB :** Le rapprochement du tableau 12 et du présent tableau appelle commentaire. Le tableau 12 indique sous quelle logique chaque FE prend forme et ses indications sont corroborées ci-dessus. Les écarts intéressent les cas suivants : la FE 5 peut exister, à médiocre échelle, au stade VU ; la FE 10 et son articulation rentière peuvent commencer d'exister dès le stade VU-VE, les FE 16 et 17 quoique de formation tardive — et, de ce fait, plus ou moins aptes à VE-VD — comprennent souvent un dosage de MP qui les tirent vers des logiques plus rudimentaires.

## Chapitre 15

### Les formations économiques

*« Je veux ici entasser aucunes façons anciennes que j'ai en mémoire, les unes de même les nôtres, les autres différentes, afin qu'ayant en l'imagination cette continuelle variation des choses humaines, nous en avons le jugement plus éclairci et plus ferme... »*

MONTAIGNE.

[Retour à la table des matières](#)

91. La série des FE, composées au chapitre 14, se réduit à un jeu de fiches signalétiques. Quels rapports y a-t-il entre ces schémas théoriques et les structures économiques, réellement observables au fil de l'histoire ? En examinant cette vaste question, on se souviendra que les FE se situent, par construction, à un certain niveau de généralité et qu'elles autorisent, toujours par construction, de souples changements d'échelle. À qui voudrait disposer d'une analyse très fine de telle micro-société en telle époque, sans perdre, pour autant, la possibilité de raccorder cette analyse à une théorie générale de la société, il est toujours loisible de démultiplier correctement les concepts par lesquels le réel social se laisse représenter : l'analyse des éléments peut être variantée, la gamme des MP élémentaires peut être enrichie d'autant, les multiples nuances exprimables, par chaque grappe de MP élémentaires (n° 36), peuvent être explicitées, l'analyse des articulations économiques peut être poussée plus avant, bref, la série des dix-huit FE dont on va examiner la portée, n'est nullement le *nec plus ultra* de la théorie sociale : c'est seulement sa forme la plus concentrée.

Bien des malentendus seront évités, également, si l'on renonce à concevoir les FE comme des systèmes équilibrés, fixes et clos. Chacune d'elles exprime un certain état dynamique de la structure économique, un réseau de relations sociales qui se reproduisent sans cesse — selon des modalités et avec des effets que l'on

étudiera ailleurs, dans toute leur généralité (t. 1, n° 136), mais dont on ne peut manquer d'apercevoir, dès à présent, certains aspects. On verra des MP s'épanouir ou se déformer, dans les diverses FE et, même si l'on ne s'assigne pas comme objectif de retracer terme à terme, la genèse de chacun des éléments constitutifs des divers MP, on aura néanmoins l'occasion d'en voir naître plusieurs, car chaque FE est génératrice d'éléments nouveaux qui réussissent — ou non — à cristalliser en de nouveaux MP. On verra, aussi, comment cette émergence d'éléments, et parfois de MP nouveaux, jointe aux déformations que subit la reproduction des MP déjà en place, aboutit finalement à une dérive spontanée, d'un type de FE vers certains autres types. Dérive qui ne doit pas faire illusion : aucune trajectoire nécessaire ne s'impose à l'histoire des sociétés, aucun cheminement inéluctable ne les conduit vers telle fin, via telles étapes ; simplement, il apparaîtra que la plupart des FE sont, de par leurs contradictions propres, portées vers certaines transformations, qu'elles accomplissent ou non, selon que les péripéties de leur histoire politique et idéologique ou les contraintes de leur environnement international, viennent soutenir ou contrarier les tendances de leur développement économique. Donc, dérive qui exprime *une partie* du potentiel de développement historique dont chaque société est porteuse, mais qui ne dit *rien* de ces autres parties que sont les inhibitions internationales, les contre-tendances politiques et idéologiques ou les novations révolutionnaires.

La discussion des capacités représentatives et du dynamisme des diverses FE s'appliquera systématiquement à chacun des termes de leur série, à l'exception toutefois des FE 1 communautaires. Les observations déjà formulées à propos du MP 1 (n° 41) s'appliquent évidemment en l'espèce, même s'il est parfaitement concevable que ces FE aient déjà pu amalgamer d'autres MP. Les royaumes des savanes et des steppes, fruits éphémères, mais sans cesse renouvelés, de la conquête et de la razzia, ont sans doute souvent soumis, l'une à l'autre, des communautés également primitives mais inégalement combatives, et l'on peut penser que cette soumission a pu se traduire par diverses formes d'esclavage ou de servage, voire par la substitution d'un tribut régulier, à des raids périodiques. Mais l'incertitude qui pèse sur la nature exacte des divers types de MP 1 et sur les processus par lesquels l'esclavage ou le tribut ont pu se répandre et se normaliser — c'est-à-dire prendre racine, devenir objets d'une reproduction régulière — rend aléatoires les spéculations auxquelles on pourrait se livrer. Fondamentalement, les FE 1 ne dessinent pas des solutions, elles pointent un problème : la genèse des sociétés segmentées et stratifiées demeure nébuleuse.

La discussion de chacune des dix-sept autres FE sera introduite par le rappel de leur fiche signalétique. Le ou les MP dominants seront marqués ■ et le ou les MP aptes à partager la domination seront notés ○, comme dans le tableau 13-D. Quant aux autres MP pouvant figurer dans la FE en position dominée, on introduira une distinction qui n'est pas fondée sur une démonstration théorique rigoureuse, mais exprime un jugement de vraisemblance : on réservera le symbole ☆ à ceux de ces MP dominables qui ont de fortes chances de figurer

habituellement dans la FE concernée, tandis que les MP dont la présence est plus occasionnelle ou plus hasardeuse seront placés sous le signe ★. Par ailleurs, la ou les articulations économiques, opérantes dans la FE, seront rappelées, ainsi que le type d'aire économique sous-tendu par cette FE et la logique de production qui émane d'elle.

[Retour à la table des matières](#)

## 92. FE 2-tributaire

■	○	☆	★
MP 2 – tributaire		MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste	MP 3 – antique MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand
<i>Articulation tributaire</i>	<i>Aire économique tributaire</i>	<i>Logique de production VU</i>	

Historiquement, la formation tributaire semble être la première des FE puissantes. Elle est apte à porter un État solide, à s'étendre, à durer. Les archéologues en font reculer l'origine, à mesure que leurs recherches progressent : naguère, on tenait Assur pour le premier grand Empire mésopotamien de ce type, mais la découverte d'Ebla lui a (provisoirement ?) ravi la palme, tout en reportant au XXV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'origine de cette formation, en cette région ; un zèle analogue, appliqué à la Chine, à l'Inde ou à l'Égypte aboutirait, probablement, à des découvertes non moins significatives. La force de cette formation tient évidemment à la robustesse et à la souplesse du bouclage tributaire (n° 42 et 80) qui permet de tirer le meilleur parti d'une production soumise à la logique de VU. Souvent, il est difficile d'apprécier l'homogénéité de la structure économique qui supporte un empire tributaire : est-ce une FE bien intégrée ? ou est-ce, dans une grande mesure, un bloc mécanique d'organisations productives distinctes et faiblement reliées (n° 89) ? Quoi qu'il en soit, les amalgames formés par les conquêtes, les effets de différenciation interne et les échanges non guerriers avec les peuples voisins, sont, à doses variées, les trois facteurs qui expliquent la présence éventuelle, à côté du MP 2 — et souvent sous sa tutelle — de divers autres MP. Même les traces occasionnelles des MP capitaliste-marchand ou artisanal ne doivent pas surprendre : la logique de VU n'implique pas leur absence absolue, mais signifie seulement que ces MP ne jouent encore aucun rôle nécessaire dans l'articulation et la reproduction de la FE. De même, la soumission

éventuelle de MP et de cités antiques, pour hétérogène qu'elle soit, est néanmoins avérée : maintes cités d'Asie Mineure ont payé tribut à divers empires orientaux.

Sauf à corriger deux références anachroniques à l'industrie et au commerce, on peut appliquer, à la plupart des FE tributaires, ces mots par lesquels deux historiens caractérisent l'Empire assyrien : « C'est l'État qui dirige la production agricole et industrielle, qui contrôle les échanges commerciaux, qui entreprend les travaux d'intérêt public. L'ensemble de la population, qu'elle soit libre ou servile, doit accomplir le “service du roi”... Tel est le devoir du “sujet”, terme identique à celui qui désigne “l'esclave” » (51, 279). Formule intéressante, parce qu'elle permet de comprendre pourquoi ces FE peuvent dériver vers l'esclavage ou le servage : que, par révolte interne ou par l'effet de secousses extérieures, l'édifice étatique soit ruiné ou fortement ébranlé et les agents locaux du pouvoir ou les conquérants se convertiraient tout naturellement en propriétaires esclavagistes ou servagistes, cependant que les travaux d'intérêt public risqueraient d'être délaissés. Le même résultat est atteint, lorsque l'État tributaire affaibli concède des domaines prébendaires, ce qui advient à diverses époques en Chine ou dans la Perse sassanide. La fin de l'Empire byzantin est marquée par un mouvement analogue (115). À vrai dire, certains de ces exemples intéressent déjà des FE 3 — mais peu importe : cette formation, comme la FE 2, est menacée de la même dérive vers une FE 5 ou 6. En outre, la frontière entre la FE 2 et la FE 3 (tributaire-marchande), qui n'est jamais tirée au cordeau, est souvent franchie, dans un sens ou dans l'autre : la greffe marchande est lente à prendre et il est fréquent qu'une FE 3 se replie vers une organisation purement tributaire.

Qui plus est, les FE 2 les plus anciennes ou les plus isolées — telles les formations aztèque et inca que les *conquistadores* détruiront — peuvent ignorer totalement les échanges marchands et ne présenter aucune trace des MP 5 ou 6. Celles des pures FE 2, qui réussissent à s'étendre beaucoup et à durer longtemps, supposent un agencement original de la production, du stockage, du transport, de l'approvisionnement des temples, des palais et des armées proches ou lointaines, c'est-à-dire une organisation administrative déjà très complexe. Dans les étroites limites où la logique de VU enferme le développement social, les FE 2 sont le support de sociétés et de civilisations déjà fort sophistiquées. On conçoit que la légende de Babel-Babylone ait hanté les bergers faméliques chez qui la Bible et le Coran mitonnèrent.

[Retour à la table des matières](#)

### 93. FE 3-tributaire-marchande

Parmi les raisons qui embrouillent les discussions marxistes sur le soi-disant MP asiatique (n° 42) figure ce que l'on pourrait appeler l'illusion indienne : informés par les discussions anglaises sur la meilleure façon d'asseoir l'impôt dans

l'empire des Indes, Marx et Engels ont surestimé le rôle des communautés paysannes, vivant en circuit fermé avec leur artisanat local, sous la domination changeante de despotes lointains (43, 194). Samir Amin a bien marqué ce point et il donne une image plus exacte des FE tributaires les plus évoluées où « ... le commerce lointain, la production artisanale libre ou servile, celle du secteur où le travail salarié existe, sont soumis à l'État qui les surveille étroitement et les ponctionne. En vérité, c'est à l'égard de ces secteurs que la société est despotique, non à l'égard des paysans. Dans l'Europe féodale, ce sera l'inverse : l'État, faible, laissera s'épanouir "librement" les villes, tandis que les maîtres féodaux du sol, proches de leurs paysans, les opprimeront sans contrôle » (6,44).

■ MP 2 – tributaire	○ MP 6 – capitaliste- marchand	☆ MP 5 – artisanal MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste	★ MP 3 – antique MP 4 – paysan MP 9 – latifundiaire
<i>Articulation</i>  tributaire et capitaliste-marchande	<i>Aire économique</i>  tributaire et réseau de villes		<i>Logique de production</i>  <b>VU-VE</b>

Voici, par exemple, la Chine des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, sous la dynastie Song : le système tributaire y demeure prédominant, mais la puissance des marchands et des corporations artisanales s'affirme, non sans conflits avec les lettrés (c'est-à-dire avec les cadres tributaires), de fortes villes maillent le pays où, pour un temps, le papier-monnaie sera d'un usage très général. La Chine du XI<sup>e</sup> siècle est, probablement, la société la plus évoluée du monde (156-III, 181) et sa structure économique est, typiquement, une FE 3. La combinaison des articulations tributaire et capitaliste-marchande lui donne une cohérence et une capacité d'extension, supérieures à celles des FE tributaires simples. La domination tributaire n'est pas détruite, mais elle est assouplie et déformée : elle régit les campagnes mieux que les villes, cependant que les marchands pénètrent dans l'appareil central de l'État et, en tout cas, réussissent à faire respecter leurs intérêts, tout comme savent le faire, aussi, les corporations artisanales.

La percée artisanale et marchande n'est pas toujours aussi puissante. Souvent, elle demeure cantonnée dans certaines villes ouvertes au commerce et où des marchands étrangers établissent leurs *emporia* : il en ira ainsi dans l'Empire byzantin (156-III, 164), puis dans l'Empire ottoman et même en Chine, lorsque la réaction mandchoue aura triomphé au XVII<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, il pourra arriver que, sur les marges ou sur les ruines de FE 3, des formations à dominante marchande (FE 7, 8 ou 9) voient le jour. Tel sera notamment le cas, aux confins des empires mongols, chinois ou arabes, dans les grandes villes-foires et dans les relais caravaniers où, de Kazan à Astrakan, de Samarkande à Boukhara et Bagdad, s'établissent des khanats ou des califats. Jointes aux FE 5 et 6 déjà notées, ce sont là les principales formes vers lesquelles la FE 3 peut dériver.

C'est dire que la FE 3, ensemble composite de MP, déjà reliés entre eux par des liens effectifs, est le siège de transformations lentes, mais profondes. La capacité des États, redoublée par l'essor marchand, permet leur extension à très grande échelle, cependant que le tribut, l'impôt et le commerce aident à intégrer — c'est-à-dire à transformer — les éléments de FE disparates que les conquêtes adjoignent à la FE 3. Mais ces États puissants sont souvent déchirés de révoltes et de crises internes et leur richesse prestigieuse suscite bien des convoitises quand, par suite de faiblesses internes, ils cessent d'imposer le respect. Les États, plus ou moins vassaux, qui ont adopté le modèle économique et politique tributaire et qui défendent leur autonomie, tels le Vietnam ou la Corée, au voisinage de la Chine, ne sont pas les plus à craindre, en ces temps de crise. En revanche, les peuples de la steppe fournissent régulièrement leurs contingents d'envahisseurs : Mongols ou Mandchous vers la Chine, Turks, Slaves ou Arabes vers Byzance, etc. Crises et invasions aident à la maturation des contradictions internes des FE 3 : elles rompent l'équilibre local du tribut et du capital marchand et autorisent une dérive, vers des formes domaniales et serviles (FE 5 ou 6) ou vers des formes plus marchandes, de composition variable (FE 7 à 9).

[Retour à la table des matières](#)

#### 94. FE 4-antique

■ MP 3 antique	○	☆ MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste	★ MP 2 – tributaire MP 4 – paysan
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>  aire de voisinage rural (polarisée par la cité)	<i>Logique de production</i>  <b>VU</b>	

Il est vraisemblable que les cités antiques sont nées sur les ruines d'une formation tributaire — mycénienne — mais les quatre siècles qui suivent la destruction de cette civilisation, au XII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., sont mal connus et nul ne peut faire la part des invasions, des épidémies ou des crises internes, dans son effondrement (45, 109). Néanmoins, les nouvelles FE qui apparaissent alors en Grèce ne sont pas issues d'une dérive spontanée d'une FE tributaire. Il y a eu discontinuité et novation. Pour l'essentiel, cette novation est politique : un type d'État se forme graduellement, qui ne se nourrit pas principalement du surplus attaché à une communauté, mais qui repose sur la participation directe des

membres de cette communauté à la guerre et à toutes les autres affaires publiques. De ce fait, la protection du statut des citoyens devient indispensable à la survie de l'État et elle retarde et déforme la dérive esclavagiste ou servagiste que l'inégalité des fortunes et les hasards individuels, tout comme les conquêtes guerrières, finissent par provoquer. Tant que l'État réussit à freiner l'esclavage pour dettes et l'accaparement des terres, le MP antique proprement dit peut survivre.

Les sociétés où ce MP est prédominant sont très courtes. L'Athènes classique du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., déjà devenue une FE 5, ne comptera que 40 000 à 45 000 citoyens (mâles et adultes) dont le tiers ou la moitié vivent dans la cité (47, 65), si bien que les véritables FE 4 des siècles précédents, doivent avoir compté quelques milliers de citoyens tout au plus. Sociétés courtes, mais néanmoins déjà différenciées : le nombre des cités, les facilités du trafic maritime, la proximité de riches empires tributaires, l'habitude, enfin, de projeter, vers des colonies lointaines, l'excédent des populations locales, ont sans doute favorisé le commerce lointain, dont les Phéniciens donnaient déjà l'exemple, et l'organisation citadine a pu provoquer une spécialisation assez rapide du MP artisanal. Mais, dans sa logique profonde, cette FE est longtemps demeurée soumise au règne de VU. L'autarcie domaniale est restée prévalente, comme l'atteste le statut des marchands et des artisans. « L'artisan est le héros de l'histoire grecque, mais c'est un héros secret... admiré dans son œuvre (mais) ignoré ou déclassé dans sa personne » (146, 23). D'ailleurs, il ne faut pas se représenter les micro-sociétés grecques comme dotées chacune d'une FE semblable, ni même d'un État ayant forme de cité. D'autres formations, économiques et politiques, plus proches du MP paysan ou du MP servagiste, s'observent également dans les « états-ethnos » (42), cependant que, par endroits, les conquêtes réalisées ou le développement moins inhibé de l'esclavage, font apparaître des sortes de communautés-esclaves, tels les Hilotes de Sparte.

D'une façon générale, les FE 4 vont néanmoins dériver finalement, vers des FE 5, car ce sont des formations fort accueillantes à l'esclavage des non-citoyens. Toutefois, le déplacement de leur centre de gravité s'opère lentement, comme l'observe Ehrenberg : « l'essor du commerce et de l'artisanat aussi bien que la participation croissante des citoyens à la vie politique imposèrent un recours croissant à la main-d'œuvre servile. Parlera-t-on, pour autant, d'une "société esclavagiste" ? Certes pas, au sens fréquemment donné à ce terme : si les Grecs ne pouvaient pas se passer d'esclaves, ceux-ci n'étaient nullement les seuls travailleurs, ni même les plus importants » (42, 71). La question, à vrai dire, n'est pas de repérer le MP prépondérant, mais bien le MP dominant : il vient un temps où l'activité *productive* des paysans-soldats-citoyens passe au second plan ; alors, la FE 5 a succédé à la FE 4, même si la forme politique de la société demeure inchangée. En Grèce, ce sera le cas, en maintes régions, dès le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ailleurs, là où les États-cités assis sur une FE 4, ne sont pas enfermés dans des cantons ou des îles minuscules, la transformation pourra requérir de moindres délais et s'accompagner d'une expansion territoriale qui juxtaposera, à la cité et aux

séquelles du MP 3 antique, de vastes excroissances soumises au MP 7 esclavagiste : la transformation sera plus rapide, parce qu'elle n'aura pas à s'opérer prioritairement et principalement dans le MP établi au centre du système.

[Retour à la table des matières](#)

### 95. FE 5-esclavagiste

<p>■ MP 7– esclavagiste</p>	<p>○ MP 6 – capitaliste- marchand</p>	<p>☆ MP 2 – tributaire MP 3 – antique MP 5 – artisanal MP 8 – servagiste</p>	<p>★ MP 4 – paysan MP 9 – latifundiaire</p>
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>		<i>Logique de production</i>
capitaliste-marchande (éventuellement renforcée par une articulation tributaire)	aire de voisinage rural et réseau villes		VU ou VU-VE

La FE 5 peut hériter de l'articulation politique qui caractérise la FE 4. Si des conquêtes l'étendent convenablement, elle peut également mettre à profit l'articulation tributaire qu'elle trouve tout agencée, en certaines régions (tel sera le cas pour les Grecs puis les Romains en Égypte ou pour les Arabes en Égypte encore, mais aussi en Mésopotamie et en Perse, etc.). Mais ce qui fait la spécificité des grandes FE 5, c'est la conjonction de ces possibilités, avec les capacités propres à l'articulation capitaliste-marchande. Toutes les FE 5 qui dépassent le stade d'un médiocre développement local, associent un puissant MP 7, éparé en domaines esclavagistes, et une importante activité marchande qu'un MP artisanal pleinement développé soutient souvent.

L'esclavage et le commerce forment un couple dynamique qui peut supporter un État puissant, lequel, comme l'État assis sur une FE 3, est apte à conquérir et à tenir des régions nombreuses et diverses. Ainsi, s'établissent ces galaxies de formations hétéroclites (n° 89) que sont, à leur apogée, les Empires romain, byzantin, arabe, etc. — comme l'étaient de leur côté les Empires tributaires chinois, indien, perse, etc.). Cette hétérogénéité, jointe à l'exemplarité et au rayonnement des modèles étatiques qui réussissent, explique d'ailleurs certains effets de bascule dont l'histoire nous offre le spectacle. En effet, l'histoire de Rome et celle de Byzance peuvent être comprises comme un glissement d'une prédominance esclavagiste vers une prédominance du tributaire, image grossière à laquelle il faudrait évidemment substituer une analyse détaillée des dynamiques observables, région par région et période par période. Mais ce qui importe aussi,

c'est de comprendre comment l'agglutination sous un même État, pour des siècles, impose à toutes les régions (à toutes les FE virtuellement distinctes), une tendance générale d'évolution qui leur est plus ou moins commune et qui peut se renverser. C'est pourquoi, rien n'est plus stupide que les débats abstraits où s'affrontent des concepts impérialistes: vouloir réduire Rome à un MP esclavagiste, disputer si la Chine est plutôt un MP esclavagiste ou un MP « asiatique », traiter Byzance comme l'un des lieux où le MP esclavagiste cède la place au MP « féodal », sont autant de non-sens. Dans chacun *des espaces-temps historiques* que l'on désigne par Rome, Chine ou Byzance et que l'on pourrait tout aussi bien désigner par Perse, Islam, Inde, etc., des FE distinctes ont été parfois juxtaposées, plus souvent amalgamées par un système d'articulations lâches, mais durablement présentes et, de ce fait, elles ont été finalement intégrées jusqu'à un certain point, le tout formant un système en lente mais substantielle transformation. C'est-à-dire formant une histoire dont l'intelligibilité suppose que l'on sache éviter deux écueils : recourir à de pauvres schémas simplistes, comme ceux que je viens de rappeler ; mais aussi, se laisser bercer par l'apparente innocence des faits évidents et se priver de tout concept théorique apte à représenter les structures communes aux phénomènes sociaux les plus divers. Car, pour en rester à l'exemple romain, il n'est pas douteux que, du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., la totalité, puis la majeure partie de l'espace soumis par Rome, soit caractérisable comme une FE 5 et que, des Gaules à la Syrie et à l'Égypte, le modèle esclavagiste et l'articulation marchande soient partout à l'œuvre et étendent l'emprise directe de cette FE. Le ressort économique de cet empire a bien été fourni par le couple esclavage/commerce.

Lorsque s'opérera le premier essor du marché mondial et de la colonisation marchande — induit par les développements dont l'Europe occidentale sera le siège aux XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles — les liens vont se distendre, entre l'esclavage et le commerce. Le capital marchand sera, certes, plus actif que jamais dans la traite des esclaves, mais il trouvera, hors les formations esclavagistes, bien d'autres champs d'activité. Dès lors, les FE 5 qui verront le jour aux Antilles, au Brésil ou en Amérique du Nord, ne seront plus, dans ce nouveau contexte, la base ou le pivot d'États distincts, mais l'une des composantes de structures économiques polarisées par des FE plus développées. L'esclavage, servi par le capital marchand, est support d'empires ; l'esclavage, surclassé par le capital marchand, devient une forme mineure. C'est la pleine maturation du MP 6 capitaliste-marchand qui fait la différence. Là où elle s'accomplit (FE 7 et surtout 8 et 9), ce MP donne à l'articulation marchande une puissance nouvelle et les développements que l'on vient d'évoquer deviennent possibles. Mais, dans les FE 3 et 5, l'articulation capitaliste-marchande n'implique pas la maturation du MP 6, c'est-à-dire la soumission de l'artisanat à une propriété qui préfigure le capitalisme : elle se manifeste par la spécialisation du commerce, par certaines formes rudimentaires de crédit et de banque et, plus rarement, par la tutelle d'ateliers ou de manufactures artisanales où le travail est servile ou libre. Il faut bien voir, en effet, que la présence du travail libre et salarié (T5) peut être occasionnellement décelée dans

les FE 3 et, plus encore, dans les FE 5 : la plèbe athénienne, finalement dépossédée de la terre, vivra de *misthoi* — indemnités tardivement versées à ceux qu'accaparent les tâches publiques — mais aussi pour une part importante, des salaires versés aux rameurs et, dans les villes et les camps romains, le salariat fera aussi de fugitives apparitions. Néanmoins, tant que les conquêtes ou le trafic assureront le renouvellement de la main-d'œuvre servile — dont, à vrai dire, les capacités de reproduction naturelle sont mal connues — la pérennité de la FE 5 sera assurée et c'est seulement dans le tumulte des villes (et aux abords des camps permanents qui leur ressemblent) que l'élément T5 prendra forme, sans rencontrer, en face de lui, le capital pleinement développé qui rendrait possible l'avènement du MP 10. D'ailleurs les villes, aussi énormes et somptueuses soient-elles, demeurent des excroissances atypiques dans ces sociétés où l'artisanat urbain est peu développé. La transformation des empires esclavagistes vient d'abord de la campagne : le repli vers les domaines aptes à l'autarcie, l'accueil de peuples-hôtes — c'est-à-dire d'envahisseurs plus ou moins assagis — le développement du colonat, quand l'approvisionnement en esclaves se tarit, se conjuguent pour faire du servage, plus ou moins étayé par le capital-marchand (FE 6 et 7), les principaux héritiers de la FE 5, encore qu'occasionnellement, des cités artisanales-marchandes (FE 8) — telle Rhodes survivant aux conquêtes d'Alexandre — puissent leur faire suite et que les formations esclavagistes tardives des Amériques, soient plutôt appelées à se convertir en FE 9, après qu'un péonage ou un métayage ait relayé l'esclavage.

[Retour à la table des matières](#)

## 96. FE 6-servagiste

■ MP 8 servagiste	○	☆ MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 7 – esclavagiste	★ MP 3 – antique MP 6 – capitaliste- marchand
<i>Articulation</i>		<i>Aire économique</i> Aires de voisinage rural	<i>Logique de production</i>  <b>VU</b>

Les formations servagistes apparaissent, sur les ruines de tous les empires dont le liant a sauté (92, 197), mais ce n'est probablement pas leur seule origine. L'isolement géographique, qui semble avoir interdit la contagion complète du modèle chinois au Japon, a pu lui être propice et, plus généralement, il est vraisemblable que le servage a pu naître aussi, concurrentement avec l'esclavage — dont il ne se distingue pas toujours nettement — des affrontements guerriers de diverses communautés primitives. À suivre Ehrenberg, on peut voir, enfin, un

certain cousinage entre la FE 4 et la FE 6 (42) : c'est, semble-t-il, le processus politique de maturation de la cité qui fait la différence.

Les FE 6 sont de courte portée. Il ne faut certes pas les réduire à l'image scolaire d'un château, planté sur un pic rocheux, et dominant quelques rares villages, mais néanmoins, ce sont des formations inaptes à intégrer de vastes étendues. Quand elles naissent, par la décomposition d'empires, elles tendent à occuper tout un canton de la structure étatique antérieure, mais si leur patron est coupé trop large, elles se rapetissent nécessairement, à la mesure de leurs forces : le diocèse romain, le comté carolingien et *a fortiori* les royaumes de plus vaste envergure, deviennent des références vagues et presque insignifiantes, à mesure que les FE servagistes se purifient, c'est-à-dire perdent jusqu'au souvenir des articulations marchandes (et administratives-militaires), héritées ou imitées de Rome ou de quelque autre puissance. En effet, aucune articulation économique ne permet au MP servagiste d'agripper solidement d'autres MP. L'extension de chaque société, assise sur une telle base, dépend de ses maigres capacités politiques et militaires. Il n'est pas rare que l'artisanat s'y résorbe, en devenant service domestique dans les châteaux et les monastères ou en se réduisant à l'échelle des communautés villageoises. Et si des traces du MP paysan y sont décelables — tels les francs-alleux de notre Moyen Âge — elles ne prennent quelque extension qu'à la faveur des essartages où la liberté peut être le prix du travail, et des épidémies qui, en raréfiant la main-d'œuvre serve, lui donnent une chance d'alléger ou de secouer son joug.

Ces formations médiocres, souvent reconquises par les empires dont les crises temporaires avaient permis leur naissance, ne prennent quelque ampleur, là où elles survivent autonomes, qu'à partir du moment où le commerce et l'artisanat réussissent à s'y développer. Mais, comme il s'agit généralement d'une greffe, venue de l'extérieur, sa prise est inégale. Maintes sociétés oscillent longtemps entre une FE 6 et une FE 7 qui n'arrive pas à s'équilibrer comme telle.

[Retour à la table des matières](#)

### 97. FE 7-servagiste-marchande

Ce que Le Roy Ladurie donne à voir du Comté de Foix et du fort lointain royaume de France, à travers la vie d'un village, à la charnière des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles présente, de loin et de biais, une FE 7 faiblement développée (85) : à Montaillou l'articulation capitaliste-marchande ne se fait guère sentir, mais il est vraisemblable qu'à Pamiers et en d'autres villes et bourgades, le commerce et l'artisanat sont déjà actifs. Et, partout, l'impôt et une part au moins de la rente, se règlent derechef en argent. Telle est, en effet, la structure essentielle de la FE 7 : un mélange plus ou moins équilibré de villes artisanales-marchandes et de campagnes, encore servagistes pour l'essentiel, mélange qui serait déflagrant —

car les villes sont hostiles à la tutelle des propriétaires fonciers et elles se dotent des moyens d'y échapper, cependant que les propriétaires supportent mal ces communes rebelles où leurs serfs n'ont que trop tendance à s'enfuir — n'était la tutelle politique exercée, sur les unes et les autres, par un État qui, souvent, joue des unes contre les autres et qui, toujours, trouve dans l'impôt (et dans l'occasionnelle mobilisation de contingents armés) le moyen de durer, fût-ce à modeste régime.

■ MP 8 – servagiste MP 6 – capitaliste- Marchand	○ MP 5 – artisanal	☆ MP 4 – paysan	★ MP 7 – esclavagiste MP 9 – latifundiaire
<i>Articulation</i> articulation capitaliste marchande	<i>Aire économique</i> aire de voisinage rural et réseau de ville	<i>Logique de production</i>  VU-VE	

Le servage et l'articulation capitaliste-marchande peuvent, il est vrai, se nouer d'autre façon encore. C'est par une incitation extérieure que le « deuxième servage » a été induit en Europe orientale (n° 48), ce qui signifie que des FE 6 tardives ont pu perdurer, grâce aux débouchés marchands qui leur étaient offerts, cependant que des villes, souvent portuaires, s'érigeaient en sociétés autonomes, sur une base essentiellement marchande, c'est-à-dire en tant que FE 8. Mais, dans l'entrechoquement des États qui a construit, en quelques siècles ce qu'il est convenu d'appeler l'équilibre européen (t. 1, n° 107), les villes, même riches et puissantes, n'ont pas toujours pu préserver leur autonomie. De gré ou de force, la plupart d'entre elles ont été annexées, dans les principautés et les royaumes qui se formaient en se combattant, si bien qu'elles ont fini, le plus souvent, par renforcer diverses FE 7 — et par aider, ultérieurement, à leur transformation en FE 9. Des siècles plus tard, on trouvera encore les traces des anciennes potentialités urbaines, même dans le statut des villes qui, comme Marseille ou Lyon, ne réussirent jamais à les faire s'épanouir pleinement : ainsi de Lyon où, au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, les communautés d'arts et de métiers demeurent vivantes, bien distinctes de la populace et largement représentées dans les institutions urbaines (50, 161 sq.).

[Retour à la table des matières](#)

## 98. FE 8-capitaliste-marchande

■ MP 6 – capitaliste- marchand	○ MIP 5 – artisanal	☆ MP 4 – paysan MP 8 – servagiste	★ MP 7 – esclavagiste MP 9 – latifundiaire
<i>Articulation</i> articulation capitaliste- marchande	<i>Aire économique</i> aire du contado et réseau de villes	<i>Logique de production</i>  <b>VU-VE</b>	

Nombreuses ont été les FE 8 et leur rôle dans la transformation des autres FE et du système mondial a souvent été essentiel : elles ont été le point d'appui de l'articulation capitaliste-marchande, quand celle-ci ne réussissait pas encore à susciter, dans les FE qu'elle touchait, la formation de MP tournés vers l'échange ; elles ont été aussi l'élément qui, par pression externe, puis par inclusion dans des FE 7 de plus grande taille, a puissamment contribué à l'amorçage de l'accumulation primitive du capital, qui va s'amorcer dans les FE 9 ; elles ont été, enfin, l'un des plus puissants ressorts de l'expansion commerciale et coloniale qui va constituer un nouveau système mondial, à vocation universelle (t. 1, n° 107).

Les FE 8 se sont généralement constituées autour de ports maritimes ou caravaniers et de villes artisanales. Leur pleine maturation suppose une certaine autonomie politique, qui exprime un rapport de forces où les arts et le négoce surclassent la propriété foncière et qui, en retour, aide à consolider ce rapport et à déployer pleinement le potentiel des MP 6 et 5. Rhodes dans son île, Venise protégée par sa lagune (et par la distance qui lui permet de s'arracher à la mouvance de Byzance), Gênes adossée à son rempart montagneux, ont pu mûrir de la sorte, mais l'abri naturel n'est pas une condition indispensable. Bien d'autres FE 8 se sont épanouies dans un entourage servagiste faible : les cités italiennes comme Florence et les villes de la Hanse se sont développées, grâce à l'émiettement des principautés médiévales, et ont pu préserver leur autonomie réelle, tant qu'elles n'ont pas été affrontées à des États trop puissants.

En aucune de ces formations, même pas à Florence, où pourtant les arts corporatifs ont pesé d'un grand poids, le MP 5 ne semble être devenu dominant. Les marchands, les armateurs, les banquiers, issus de l'artisanat ou l'ayant formellement soumis, constituent très généralement la force principale des FE 8. Le remploi d'une part de leur richesse, dans l'achat de terres et de titres, assure, d'ailleurs, un certain brassage du négoce et de la propriété foncière qui, partout, prélude à la transformation finale des FE 8 en FE 9 : que les cités-états demeurent

autonomes et se convertissent en principautés, à l'instar des royaumes qui les entourent ou qu'elles soient annexées par de tels royaumes, en tous les cas, un certain rééquilibrage finit par s'opérer au bénéfice de la propriété foncière. Les Pays-Bas ne font pas exception : leurs villes, qui ont grandi en s'arrachant à diverses tutelles féodales, se coalisent, non sans difficultés et opposent à l'Espagne, héritière des anciens droits féodaux, une résistance qui durera près d'un siècle et au terme de laquelle, les Provinces-Unies — quelle que soit la forme de leur régime politique — apparaîtront comme l'une des plus puissantes FE 9, plaque tournante des échanges européens au XVII<sup>e</sup> siècle.

De l'esclavage au salariat, les FE 8, enclavées ou non, offrent un spectacle très diversifié. Au XV<sup>e</sup> siècle encore, Heers observe que l'on « trouve des esclaves en Catalogne, à Valence, à Séville, Cadix. Ils semblent beaucoup plus nombreux en Italie, Sicile, Toscane, provinces du Nord... en Provence, à Marseille ou Avignon, ce sont surtout les marchands florentins et génois qui achètent des esclaves » (65, 244). À l'autre extrémité de la gamme, les travailleurs de type T5 se font de plus en plus nombreux dans les « industries lourdes » de l'époque (124), c'est-à-dire dans l'artisanat et dans les manufactures qui emploient tisserands et drapiers. Ici, la conjonction du travail salarié et du capital commence à se dessiner, mais les corporations résistent, avec succès, à son plein essor. Les aires soumises à la domination directe du capital marchand ne sont pas le lieu d'élection du premier capitalisme pleinement développé : ce capital ne devient industriel que par ricochet, car il est avant tout orienté vers le commerce lointain (et, vers le crédit aux marchands et aux puissants). En outre, ce n'est pas dans ces aires, courtes et relativement peu peuplées, que les grandes masses de travailleurs, à convertir au salariat, peuvent être formées. Le véritable terrain où le capitalisme va pousser est constitué par les FE 9.

[Retour à la table des matières](#)

### 99. FE 9-domaniale-marchande

■	○	☆	★
MP 9 – latifundiaire MP 6 – capitaliste- marchand		MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 8 – servagiste MP 10 – capitaliste	MP 7 – esclavagiste
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>	
Articulation capitaliste- marchande (bâti de l'articulation rentière)	aire de voisinage rural et réseau de villes	VU-VE	

Les FE 7, 8 et 9 sont étroitement apparentées, du moins dans l'histoire de l'Europe occidentale et centrale ; elles le sont plus encore dans la vulgate marxiste qui regroupe leur ensemble en un pseudo-MP féodal ; ce qui donne deux bonnes raisons d'explicitier leurs différences. Dans la FE 7, le MP 6 capitaliste-marchand et le MP 8 servagiste, qui se disputent la prédominance, coexistent plus qu'ils ne s'interpénètrent. Le MP 8 domine les campagnes, tandis que le MP 6 (adossé à l'artisanat) domine les villes, et que villes et campagnes sont deux mondes faiblement liés, par des courants d'échanges encore mineurs. Tout l'art des souverains régissant une FE 7, est d'équilibrer et de discipliner, les uns par les autres, fidèles barons et bonnes villes. De son côté, la FE 8 mûrit comme telle, à la faveur de l'isolement géographique ou de la faiblesse des propriétaires (et seigneurs) servagistes, comme on l'a déjà noté : dans les isolats politiques qui se forment sur cette base, les MP 5 et 6 se déploient et donnent prestige et richesse à des villes, arrondies d'un arrière-pays rarement très substantiel. Quelles que soient les péripéties ultérieures, les FE 7 comme les FE 8, éventuellement amalgamées en unités politiques plus vastes, finissent par se transformer en FE 9, par l'effet de plusieurs processus convergents. En premier lieu, les souverains ont besoin d'argent, pour soutenir les guerres et les rivalités dont leurs principautés sont l'enjeu et dont l'agglomération des royaumes européens est le résultat. Les princes ont besoin d'argent, donc les serfs, les propriétaires, les artisans et les marchands, doivent être imposés ; la façon de s'y prendre, connaît bien des variantes locales, de la taille des serfs à la française, jusqu'à la taxe des laines à l'anglaise, cependant que tous les États reconquièrent le contrôle du monnayage et n'hésitent pas à pratiquer le « surhaussement » de la monnaie, c'est-à-dire la dépréciation de sa valeur métallique. En second lieu, la lente diffusion des échanges marchands finit par rendre inévitable la monétarisation des rentes foncières : un mouvement dont le couronnement sera la généralisation de la rente capitaliste (c'est-à-dire de l'articulation rentière — n° 81) s'amorce et progresse lentement. Dans ce deuxième processus, les charmes et attraits du capital marchand jouent un rôle en quelque sorte extérieur : il fournit des produits, des besoins, parfois des crédits. Tout change, lorsque les premières manufactures, traces d'abord infimes du MP 10, font leur apparition. Les moutons d'Angleterre, fournisseurs des laines tissées en Flandre, sont plus rentables que les serfs employés à de maigres cultures vivrières et, par-delà cet exemple singulier, se profile un mécanisme général : l'artisanat qui s'enfle et la manufacture naissante vont attirer des bras, la conversion de certaines terres, vers des emplois plus rentables, et la monétarisation progressive de toutes les rentes, vont chasser de la terre un surplus de paysans dont le bannissement ou l'exode, vers de lointaines colonies, viendront bientôt drainer l'excédent. Un circuit général — celui de l'accumulation primitive du capital (**103-I**) — s'amorce de la sorte qui, par progrès inégaux, touchera, peu à peu, toutes les régions de l'Europe occidentale. Tous les domaines où les serfs n'avaient pas déjà racheté leur liberté, notamment après les ravages de la peste noire du XIV<sup>e</sup> siècle, seront finalement entraînés par ce mouvement qui convertit le MP 8 en MP 9 et qui entraîne un progrès parfois important du MP 4.

Mais l'émergence du capitalisme manufacturier et les effets qu'il induit de proche en proche, n'ont pas pour effet de réduire l'influence du capital marchand, ni non plus, sauf exceptions locales, de le convertir massivement à l'industrie. Le MP 6 demeure orienté vers la marchandise et la finance, à quoi il adjoint un goût croissant des terres, des titres, des offices (souvent vénaux) et de la robe. Une certaine interpénétration s'opère, entre les classes dominantes des MP 6 et 9, même si elle se heurte à plus de résistances nobiliaires en France qu'en Angleterre ou aux Pays-Bas. La FE 9 est typiquement une structure économique d'Ancien Régime (57) et hormis certains pays qui, par surpuissance du capital marchand, pourront, comme Venise ou Gênes, osciller longtemps dans la zone FE 8-FE 9, elle est généralement porteuse d'un dynamisme puissant : là où, comme en Angleterre, les derniers freins politiques sont tôt levés, la transition de la FE 9 à la FE 11, via la FE 10 s'opérera par un mouvement quasi continu ; ailleurs, des blocages politiques de forme et d'intensité variables, pourront inhiber pour un temps ce mouvement, mais son ressort est désormais tendu : la FE 9 amorce l'accumulation primitive du capital. C'est seulement dans les zones que le système mondial tient écartées du mouvement général du capital, qu'une telle FE survivra durablement : dans maintes régions des Amériques, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et dans quelques zones très reculées, en ce siècle ; par exemple, au Népal, aujourd'hui. Et parfois l'on verra de telles FE retardataires rejoindre la filière capitaliste, par le détour d'une FE 16.

[Retour à la table des matières](#)

### 100. FE 10-domainalepcapitaliste

■	○	☆	★
MP 9 – latifundiaire MP 10 – capitaliste		MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand	MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>	
articulation capitaliste- marchande articulation rentière (bâti du marché général)	aire de voisinage rural enveloppées dans l'aire du marché en construction	de VU-VE à VE	

Dans les sociétés où le capitalisme s'installe par une transition rapide, préparée de loin (Angleterre), scandée par une révolution politique (France) ou induite par l'effet du marché mondial (États-Unis, etc.), la FE 10 est une forme de transition, souvent éphémère. En revanche, dans les pays où la jeune bourgeoisie industrielle n'est pas assez forte pour surclasser la propriété foncière et la réduire à une modeste position rentière, c'est-à-dire là où le capitalisme s'installe plus lentement et parfois plus fragilement, par l'effet de ce que Gramsci appelle « une révolution

passive » (29, 70), la FE 10 peut être, pour une plus longue période, une structure économique solidement établie : l'Allemagne et surtout l'Italie du XIX<sup>e</sup> siècle en sont deux exemples, parmi bien d'autres. La dépendance, coloniale ou impérialiste, aura souvent pour effet de favoriser la maturation, puis de bloquer le développement de telles FE 10 : l'Algérie d'avant l'indépendance, le Maroc actuel ou le Portugal de Salazar étaient ou demeurent à ce stade, non sans quelques complexités additionnelles, nées de leur longue dépendance.

Les caractéristiques les plus apparentes des sociétés où une FE 10 perdure, semblent être d'ordre politique : la bourgeoisie participe peu à la direction des affaires et en position subordonnées ; le haut appareil d'État et certaines de ses branches, comme la diplomatie ou l'armée, demeurent souvent réservées à des castes nobiliaires ou rentières, etc. Ce sont là des symptômes significatifs d'un retard étatique qui n'est pas nécessairement lié à un blocage au stade FE 10, bref, des symptômes inessentiels pour notre présent propos. En vérité, ce qui caractérise cette formation, c'est une certaine inhibition du capitalisme : l'industrie apparaît certes, la révolution industrielle s'opère sans doute, mais l'accumulation du capital demeure freinée. Freinée par quoi ? Apparemment, par la survie de réglementations, d'usages et de traditions anciennes, par le niveau relativement élevé de la rente foncière, par un protectionnisme attentif aux intérêts des propriétaires terriens etc. ; mais fondamentalement, ce sont là les indices d'une réalité plus profonde : l'accumulation du capital ne réussit pas à arracher suffisamment de travailleurs de la campagne et ne réussit pas à exercer une pression multiforme, pour réduire la valeur de la force de travail (coût des vivres, armée industrielle de réserve, etc.). La puissance maintenue du MP 9 et, dans son sillage, du MP 4, prive la machine capitaliste d'un approvisionnement suffisant en forces de travail dépréciées. Telle est du moins la première forme du blocage en FE 10, disons, celui de divers pays européens au début du XIX<sup>e</sup> siècle. À quoi s'ajoute, ensuite, une seconde forme, qui résulte du développement général du marché mondial et du capitalisme, *ailleurs* : c'est que les conditions internationales de la concurrence, l'avance technologique des pays déjà industrialisés et la nature des courants d'échange déjà bien établis, ne permettent pas, au capital, de reprendre un jour son élan, comme si de rien n'était. Quand les FE 10 réussissent à réduire la puissance de la grande propriété foncière ou quand le contexte international conduit au même résultat, ces FE deviennent bien productrices d'un excédent de main-d'œuvre (dont le quantum est immensément accru par la révolution démographique que le système mondial colporte), mais elles sont peu aptes à l'employer capitalistiquement, par elles-mêmes, elles deviennent de puissants exportateurs de main-d'œuvre, vers les centres capitalistes déjà développés. L'Allemagne, l'Italie, le Nord et l'Est européen et même l'Irlande, colonie anglaise de type FE 10, se sont déversés vers les États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, le Maghreb, la Turquie, le Portugal, sont aujourd'hui les principaux fournisseurs de « soutiers de l'Europe » (l'expression est d'Alain Murcier). Mêmes causes, mêmes effets : la FE 10 inhibe le développement local du capitalisme et elle exporte plus de bras libres qu'elle n'en peut employer dans son chétif capitalisme local.

L'Allemagne réunifiée du Zollverein, la Suède tardivement réorientée par un mouvement ouvrier combatif, sauront échapper finalement à cette hémorragie, au prix d'un certain auto-centrage de leur développement, mais les sociétés largement ouvertes sur un marché mondial qui leur est défavorable n'y arriveront pas, à moins que leur État ne s'en mêle activement. Rattrapage tardif de la forme FE 11 ou construction d'une FE 16, telles sont les deux issues — hormis une révolution — qui s'offrent aux FE 10 autres que transitoires.

## Chapitre 16

### Les formations économiques (suite)

« Il est dans la logique d'un tel évolutionnisme, incapable de penser en termes de tendances et de contradiction, de multiplier les "stades intermédiaires" pour se sortir des difficultés théoriques : entre le capitalisme et le communisme, mais aussi entre l'impérialisme et le passage au socialisme, au sein du socialisme lui-même, etc. Pourquoi, d'ailleurs, ces "stades"-là ? Pourquoi pas davantage, ou moins ? »

BALIBAR.

[Retour à la table des matières](#)

#### 101. FE 11-capitaliste

■	○	☆	★
MP 10 –capitaliste		MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand MP 9 – latifundiaire MP 11 – coopératif	MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste MP 14 – esclavagiste- concentrationnaire
<i>Articulation</i>		<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>
articulation rentière articulation par le marché généralisé		aire du marché	<b>VE</b>

Le MP capitaliste qui s'instaure, sous forme manufacturière, dans certaines branches comme le textile, les mines ou la navigation, ne déboule pas en avalanche dans toutes les régions, ni dans toutes les branches de l'économie qu'il pénètre. Même avec la révolution industrielle, son élan, certes accéléré, n'est cependant pas générateur de transformations quasi instantanées, si bien que — passée la fréquente transition par une FE 10 — la FE 11 s'installe sans qu'on puisse lui assigner une date de naissance rigoureuse ; et, de façon générale, la maturation de cette FE est plus tardive qu'on ne l'imagine souvent. En Angleterre, où le mouvement est particulièrement rapide, il faut attendre les années 1830, pour observer une nette prédominance du MP capitaliste dans la structure économique : les *corn-laws* et le mouvement chartiste marquent la fin de la transition de la FE10 à la FE 11.

L'instauration de la FE 11 se reconnaît, d'abord, au sort de la propriété foncière. Quand le MP capitaliste pénètre l'agriculture ou, à défaut, quand la rente, consentie à la grande ou à la petite propriété foncière, est compatible avec les objectifs capitalistes (*quantum* suffisant de l'ordre de travail à bas prix), la transition est assurément achevée, même si, comme il est fréquent, les MP 9 ou 4 sont appelés à une longue survie. Le déclasserement du capital marchand est un autre repère, mais déjà plus tardif : la transformation capitaliste de la banque, l'éradication de l'usure, le cantonnement du MP 6 dans la boutique et dans la traite coloniale — et son corollaire : l'apparition d'un commerce capitaliste, d'abord spécialisé dans les échanges inter-entreprises et le commerce de gros, mais qui ensuite s'attaquera au détail — tels sont les indices, souvent tardifs du reflux du MP 6 ; même la soumission formelle de l'artisanat, qui est désormais de peu d'efficacité, au regard du développement industriel, n'en survit pas moins dans l'exploitation du travail à domicile. De son côté, le MP 5 artisanal demeure longtemps d'un grand poids, cependant qu'aucune frontière ne le sépare, ni des petits patrons capitalistes, ni des coopératives ouvrières.

La situation est plus complexe encore, dans les pays comme les États-Unis ou le Brésil. Chez le premier, la structure économique sera, jusqu'au dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, un système composite où la FE11, ancrée dans le Nord-Est, surplombe les éléments d'une FE 5, très vivace au Sud, et ceux d'une FE 14 qui progresse vers l'Ouest, à mesure que le capitalisme la talonne. *Mutatis mutandis*, on pourrait en dire autant du Brésil. Néanmoins, dans ces sociétés où les excroissances coloniales ne sont pas séparées géographiquement de la métropole, la FE 11 est finalement apte à s'étendre partout et à digérer toutes les enclaves, aussi hétérogènes soient-elles au départ. En effet, dans l'espace unifié politiquement que contrôle un État, l'articulation très puissante que constitue le marché généralisé, finit toujours par mailler tout cet espace. C'est que, derrière cette articulation, fonctionne *un MP puissamment* instable : les divers MP, liés à l'exploitation du sol et à l'artisanat, pouvaient tous se contenter de l'extension que les circonstances leur offraient et, à tout prendre, le MP 6 lui-même était capable de se plier à un certain équilibre ; en revanche, rien ne peut enrayer la logique

cumulative de VE, rien ne peut entraver durablement l'accumulation du capital, c'est-à-dire la mobilisation de nouvelles forces de travail et la centralisation de nouveaux capitaux — rien, si ce n'est la rupture de ce MP. Avant d'en arriver là, sa dynamique interne donnera naissance à une autre FE, celle que domine le capital monopoliste.

■	○	☆	★
MP 10 – capitaliste		MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand MP 9 – latifundiaire MP 11 – coopératif MP 12 – étatique- capitaliste	MP 14 – esclavagiste- concentrationnaire
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>	
articulation rentière articulation par le marché généralisé articulation par le capital financier	aire du marché	<b>VE</b>	

[Retour à la table des matières](#)

## 102. FE 12-capitaliste-monopoliste

La transformation des FE 11 en FE 12 a pour moteur la concentration et la centralisation du capital qui se traduisent, au sein du MP 10, par la dérive P 3 → P 3)<sup>3</sup>, et, hors ce MP, par la projection d'articulations nouvelles (capital financier et, parfois même, capitalisme d'État — n° 82), lesquelles modifient puissamment la place et le rôle des MP dominés. La formation des sociétés, puis des groupes (n° 15), peut se heurter à des obstacles politiques, par exemple, tant que la création des sociétés anonymes est soumise à l'agrément de l'État ou lorsque, par réaction anti-cartels et anti-trusts, une législation appropriée s'efforce vainement de faire barrage, comme ce fut le cas aux États-Unis, à la jointure des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Mais ces obstacles sont vite balayés. Parallèlement à la montée de (P 3)<sup>2</sup> puis (P 3)<sup>3</sup>, les réseaux M/C et I/D (n° 73 et 76) prennent une forme et une force nouvelles. Le capital marchand est définitivement chassé de la banque et les appareils financiers (bourse, banque, assurances, etc.) deviennent l'un des puissants auxiliaires du nouveau capitalisme, celui des monopoles. Les MP 4 ou 9 — selon les pays — sont désormais pénétrés par des techniques imitant celles de l'industrie (n° 21) et leurs débouchés sont presque totalement orientés par le marché, cependant que le crédit se substitue à l'usure, pour charger l'agriculture

d'une dette massive (contrepartie de sa modernisation), qui permet de récupérer comme agios, une bonne part de ce qu'il faut céder comme rente. Le MP 6 achève sans gloire sa course historique, en devenant boutique. Le MP 5, définitivement surclassé par l'industrie, est réduit, pour l'essentiel, à un artisanat de services.

Ces diverses tendances qui bouleversent la structure économique suffiraient à justifier la distinction des FE 11 et 12 (bien que leur composition puisse sembler identique, si l'on réduit cette composition à l'énumération des MP concernés). À tout le moins, ces tendances permettraient de caractériser la FE 12, comme une forme concentrée et activée de FE 11. Mais il y a en plus : la distinction de ces deux FE trouve sa pleine justification dans l'ordre international. Avec la FE 11, le capital encore diffus qui s'empare de diverses sociétés projette, à partir de là, un flux de marchandises vers les autres pays : il donne vigueur au marché mondial que le capital marchand avait esquissé, tout en parachevant les entreprises coloniales que ce dernier avait mises en train. Par surcroît, certaines FE 11 commencent à projeter, vers le reste du monde, un certain courant de capitaux, souvent plus tournés vers les prêts aux États que vers l'investissement industriel. Avec les FE 12, le tableau se modifie considérablement. Le capital industriel et financier, ancré dans celles-ci, projette ses ramifications, dans l'ensemble du marché mondial. Les « monopoles » se dotent de filiales, de par le monde, ils prennent l'allure de « firmes multinationales ». Les banques étendent partout leurs réseaux. L'agrégation, par laquelle se constituent les (P 3)<sup>3</sup> ne connaît pas de frontières ou, du moins, tend à les ignorer. Dès lors, la dépendance coloniale perd sa raison d'être, des liens plus subtils la remplacent avantageusement. Et partout, la mise en accumulation primitive des structures économiques, naguère abritées de la contagion capitaliste, se déclenche et s'accélère : des flux de main-d'œuvre immigrer, de fort loin, dans les centres capitalistes dépourvus d'armée industrielle de réserve, des entreprises grosses consommatrices de main-d'œuvre émigrent vers les pays où le coût de la force de travail est attractif, d'éventuels MP 13 « coloniaux » viennent à bout de la résistance des populations « les plus primitives ». L'internationalisation du capital trouve, dans les FE 12, un puissant ressort dont le développement des sociétés retardataires subit le contrecoup. De même que l'essor des premières FE 11 avait suffi à gêner le développement des sociétés qui stagnaient trop longtemps au stade FE 10, de même l'émergence des grandes FE 12 généralise ces effets inhibiteurs. Sauf à se plier aux effets spontanés de l'internationalisation du capital ou à lui opposer le barrage d'une politique convenable — ce qui est fort difficile — les sociétés coloniales, décolonisées ou demeurées indépendantes, ont les plus grandes peines à déployer une FE 10 ou 11. Le monde où elles s'inscrivent, naguère tramé par un marché mondial, se constitue désormais en une structure industrielle et financière mondiale, où la place de chaque pays est prédéterminée par l'essor des FE 12 dominantes. Prédéterminée — à moins qu'ils ne rejettent la logique de VE et du capital.

[Retour à la table des matières](#)

### 103. FE 13-étatisme-monopoliste

■	○	☆	★
MP 10 – capitaliste MP 12 – étatisme- capitaliste		MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand MP 9 – latifundiaire MP 11 – coopératif	MP 14 – esclavagiste- concentrationnaire
<i>Articulation</i>		<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>
(articulation rentière) articulation par le marché généralisé articulation par le capital financier, articulation capitaliste d'État		aire du marché	<b>VE ou VE-VD</b>

La distinction des FE 11, 12 et 13 ressemble à la séparation des isotopes : il faut reconnaître les propriétés — à certains égards explosivement différentes — de corps qui semblent avoir la même composition. L'isotope FE 12 a montré sa capacité d'explosion internationale ; avec la FE 13, c'est d'implosion, c'est-à-dire de recentrage et de novation politiques qu'il va s'agir.

La formation d'un MP 12 étatisme-capitaliste ayant un poids convenable — sinon, il figure en position subordonnée, dans une FE 12 — n'est jamais le fruit d'une évolution spontanée, comme celle qui déplace, vers les groupes monopolistiques, le centre de gravité d'un MP 10. Toujours, le MP 12 résulte d'une expropriation des capitalistes ou de la prise d'initiatives étatiques, pour pallier les carences du capital privé. Tout MP 12 déborde de la FE et présente une dimension politique, à sa naissance, comme par la suite. L'État propriétaire ne peut jamais plus définir une politique économique, sans tenir compte des secteurs qu'il contrôle directement, ni la mettre en œuvre, sans jouer des possibilités que ce MP lui donne. De ce point de vue, le MP 12 n'est pas seulement un capitalisme sans capitalistes, mais aussi le support objectif d'une poussée vers VD (n° 67). Évidemment, ces diverses potentialités peuvent demeurer inhibées : la politique économique peut se plier à la logique de VE, l'exploitation des firmes qui composent le MP 12, peut être asservie à la rentabilisation du capital privé, les hommes qui dirigent ces firmes, peuvent être importés des milieux capitalistes ou encouragés à cultiver les mêmes valeurs, etc. C'est sans doute en considérant — et en surestimant — ces diverses tendances, que de nombreux partis communistes ont fait leur la théorie du capitalisme monopoliste d'État, laquelle revient à nier toute différence structurelle, entre les FE 12 et 13. Cette « théorie » est un non-sens

théorique et politique. Elle participe de l'impardonnable identification d'un MP et d'une FE qui, on le sait, rend inintelligible la structure économique des sociétés (chapitre 1). Elle est incapable de distinguer ce qui fait la spécificité du MP 12, par rapport au MP capitaliste (n° 52 et 57). En présentant l'État comme l'agent ou le valet des monopoles, elle postule une conception de l'État qui est irrecevable, même si elle trouve quelques références chez Marx ou chez Engels. Écoutons ce dernier : « l'État moderne, quelle qu'en soit la forme est une machine essentiellement capitaliste : l'État des capitalistes, le capitaliste collectif en idée. Plus il fait passer de forces productives dans sa propriété, et plus il devient capitaliste collectif en fait, plus il exploite de citoyens. Les ouvriers restent des salariés, des prolétaires. Le rapport capitaliste n'est pas supprimé, il est au contraire poussé à son comble. Mais, arrivé à ce comble il se renverse. La propriété d'État sur les forces productives n'est pas la solution du conflit, mais elle renferme en elle le moyen formel, la façon d'accrocher la solution » (43, 318). L'interprétation communiste orthodoxe d'un texte comme celui-ci se traduit par trois propositions également inexactes : 1) dans les pays, comme l'URSS, le renversement annoncé est accompli, la solution socialiste a été accrochée à l'appropriation étatique formelle de tous les moyens de production (et non de toutes les forces productives comme dit curieusement Engels) ; 2) dans les pays, comme ceux de l'Europe occidentale, l'existence et l'extension d'un secteur étatique font de l'État un « capitaliste collectif en fait » ; 3) toutefois, la présence effective des communistes au pouvoir, dans un État de cette dernière catégorie, garantit, tant qu'elle dure, que le secteur étatique sera orienté en faveur des intérêts de la classe ouvrière et de ses alliés. Le seul critère qui soit commun à ces trois propositions est le rôle du parti communiste : selon qu'il détient partiellement ou totalement, transitoirement ou durablement, le pouvoir politique ou qu'il en est exclu, l'une ou l'autre des trois interprétations prend vigueur. L'analyse théorique objective des structures économiques n'a que faire d'un critère aussi hasardeusement subjectif. Au demeurant, l'étude des États et des formations politiques (t. 1, n° 29) nous permettra de voir que les critères subjectifs ne jouent pas non plus un rôle décisif, dans la conception des structures politiques. Il reste à noter que la théorie du capitalisme monopoliste d'État est tout aussi irrecevable, lorsqu'il s'agit d'analyser les systèmes mondiaux : ici, également, elle projette non des lumières, mais des effets de brouillage, on le montrera (t. 1, n° 96). De tous les vices théoriques qu'accumule le soi-disant capitalisme monopoliste d'État, le plus grave est sans doute de réduire les deux mouvements dont la FE 11 est porteuse, (la « monopolisation » par les (P 3)<sup>3</sup> et l'étatisation qui sanctionne les défaillances du capital), à une inéluctable convergence, alors que la tension entre ces deux tendances est le principal enjeu de notre histoire.

Revenons à la FE 13. Pour apprécier correctement sa *vulnérable spécificité*, il faut, en premier lieu, se souvenir de ce qui a conduit à l'émergence, en divers pays capitalistes, d'un puissant MP 12 étatique-capitaliste. Partout, celle-ci résulte d'un développement postérieur à la révolution d'Octobre et à la stabilisation de l'URSS,

c'est-à-dire à la formation d'un actif concurrent du capitalisme, même si son aptitude et son activisme concurrentiels se sont atténués, avec le temps ; postérieur à la grande crise des années 1930, postérieur aux expériences d'économie de guerre, auxquels deux conflits mondiaux ont contraint les puissances occidentales ; bref, d'un développement associé à des luttes de classes, auxquelles guerres, crises et exemple socialiste ont donné une nouvelle ampleur. De la sorte, l'édification d'un MP 12 s'est, le plus souvent, opérée dans des sociétés capitalistes sur la défensive, où le rapport des forces politiques obligeait à d'immenses concessions : le bâti des secteurs publics est contemporain des systèmes de sécurité sociale, des regains du protectionnisme paysan, des interventions massives de l'État dans le financement des investissements et, plus généralement, des politiques économiques actives, d'inspiration plus ou moins keynésienne. La novation a été politique et elle s'est traduite par une implication massive de l'État dans l'économie. La domination de la structure économique par le MP 10, caractéristique de la FE 12, n'a pu se poursuivre sans partage ; le MP 12 — et à travers lui, l'articulation capitaliste d'État dont Lénine avait bien perçu les potentialités (n° 82) — rivalise avec le MP 10, pour la domination de la structure économique. On peut certes appliquer à cette rivalité une analyse politique, attentive aux péripéties des luttes de classes et des formes de régime en chaque État, car, dans son détail, l'équilibrage des MP 10 et 12 a été fortement influencé par celles-ci. Mais *dans son détail seulement et non dans sa tendance générale*. Cette dernière n'est intelligible que d'un point de vue international. Durant les années 30 et 40 de ce siècle, les FE 12 qui dominaient le système mondial, ont été contraintes, à des rythmes et à des degrés divers, selon les particularités politiques locales, de se convertir en FE 13, c'est-à-dire de faire une large place au capitalisme d'État, parce que ce fut le seul moyen qu'elles trouvèrent pour s'adapter à la crise et à la guerre et pour leur survivre, sans que le capitalisme s'effondre totalement. La transformation des FE 12 en FE 13 a été, d'abord, un effet du système mondial. Il en va de même pour le reflux qui, à des rythmes et à des degrés divers, selon les particularités politiques locales, a conduit, derechef, la plupart des FE 13 à n'être plus, aujourd'hui, que des variantes de FE 12 où, en position subordonnée, le MP 12 demeure parfois important, mais en ayant perdu, presque toujours, toute prétention à la prédominance : c'est l'essor du libre-échange, habillé en marché commun par l'Europe occidentale et c'est la diffusion mondiale des firmes multinationales qui ont déterminé ce reflux, en *désolidarisant de plus en plus les structures économiques et les États qui sont censés les régir*. Dans ce nouveau contexte international, la seule façon de maintenir une FE 13, eût été d'opposer un suffisant barrage à la pénétration des multinationales et à l'expansion incontrôlable des échanges internationaux, afin que les États puissent demeurer en prise sur les économies. Ou bien, alternativement, de donner vie à des États de plus vaste dimension, aptes, à s'articuler sur un espace économique plus vaste que les étroits marchés nationaux : l'Europe a miné cette tendance, mais sans conviction et sans efficacité. En fait, le reflux a été général et il a pour prix le désordre monétaire puis la crise mondiale des années 70. On en est là...

Mais il est possible que, pour sortir de cette crise, de nouvelles percées, nationales ou intégrées à plus vaste échelle, aient à être opérées vers la FE 13, en Europe notamment, cependant que divers pays naguère colonisés ou dépendants pourront, en poursuivant leurs efforts d'autocentrage, transformer les FE 11 ou 16 qui sont aujourd'hui les leurs, en de nouvelles FE 13.

[Retour à la table des matières](#)

#### 104. FE 14-marchande simple

■	○	☆	★
MP 4 -- paysan MP 5 – artisanal	MP 6 – capitaliste- marchand	MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste MP 9 – latifundiaire	MP 10 – capitaliste MP 11 – coopératif
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>	
articulation capitaliste marchande	aire de voisinage rural et réseau de villes	<b>VU-VE</b>	

En règle générale, les FE 14 se sont formées dans les replis lointains du système mondial induit par le capital marchand : la Suisse des XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles fait peut-être exception à cette règle, encore que son isolement montagnard l'ait rendue lointaine, dans les conditions de l'époque. Néanmoins, c'est dans les Amériques, dans l'Afrique des *Boeren* et en Australie ou en Nouvelle-Zélande que des FE de ce type sont apparues, à mesure que l'accumulation primitive du capital, en Europe, y expulsait un trop-plein de paysans sans terre, devenus aventuriers, brigands, filles de joie ou simplement chassés par la famine. On pourrait écrire une histoire des États-Unis où une FE 14, formée en Nouvelle-Angleterre, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, émigrerait vers le Far West, après que le capitalisme l'eût progressivement expulsée de ses assises successives.

Une telle FE est, en effet, très vulnérable au capitalisme, mais fort apte à durer, hors son emprise immédiate. Une majorité paysanne, de petites bourgades artisanales et marchandes forment sa structure, d'autant plus solide que les populations émigrées qu'elle absorbe, y arrivent, lourdes de préjugés favorables : contre le féodalisme et la grande propriété, pour la Bible, pour le travail manuel, pour une certaine égalité, pour les grands espaces libres. Cependant, il serait naïf de prendre une vue idyllique de ces sociétés : l'extermination ou l'asservissement des sauvages indigènes ne lui sont pas étrangers, en Afrique du Sud (63, 196), comme aux États-Unis ou en Australie. Et, dans toutes les régions d'Amérique latine où de telles formations verront le jour, aux côtés des FE 7, nées de la conquête espagnole, elles sauront également s'accommoder du péonage ou de l'esclavage. Il n'est donc pas surprenant que ces formations, lorsqu'elles ont eu le

temps de se développer, selon leur ligne propre, aient finalement engendré des FE 9 ou 10. La petite production marchande finit toujours par accoucher du capitalisme, si aucune entrave politique ne l'en empêche et, dans cette voie, une certaine concentration de la propriété foncière s'opère également. Les Soviétiques qui, par le partage révolutionnaire des terres, avaient favorisé la formation d'une virtuelle mais immense FE 14, en URSS, ont assurément eu tort de l'exterminer à demi et de contraindre les survivants à une collectivisation kolkhozienne qui n'a jamais donné de bons résultats, mais leur politique dramatique et inefficace, ne doit pas faire oublier le réel problème auquel ils étaient confrontés : il leur eût fallu inventer les moyens d'inhiber les tendances capitalistes de la petite production marchande et les procédures d'une coopération plus volontaire, tout en tirant de la campagne la majeure partie des ressources requises par l'industrialisation. Difficile entreprise qui n'excuse pas leur échec, ni le développement corrélatif du MP 14 esclavagiste-concentrationnaire, mais en explique le tragique enchaînement.

[Retour à la table des matières](#)

**105. FE 15-« coloniale »**

■	○	☆	★
MP 13 – « colonial »	MP 6 – capitaliste- marchand MP 10 – capitaliste	MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 9 – latifundiaire	MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste MP 11 – coopératif MP 14 – esclavagiste- concentrationnaire
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>	
articulation par le marché généralisé (en construction)	aire de voisinage rural tirée vers l'aire du marché	de <b>VU-VE</b> à <b>VE</b>	

Rappelons que cette formation est loin d'être la seule observable en situation coloniale : elle est, au contraire, une exception, un ultime recours pour faire entrer des sociétés trop obstinément « primitives » dans le jeu du capitalisme et, comme telle, c'est une formation par essence transitoire.

La colonisation des peuplades organisées selon quelque FE 1 se traduit généralement par une alliance des chefs traditionnels et des représentants de la puissance coloniale (administrateurs, missionnaires et marchands), mais cette alliance a un défaut consubstantiel : elle n'aide pas à convertir les productions locales en productions marchandes, ni à libérer les forces de travail dont les plantations, les mines, les ports et, éventuellement, d'autres entreprises marchandes ou capitalistes ont besoin (125, 342). Le bâti d'un MP 13 est la solution à laquelle l'État colonial ou les sociétés concessionnaires qui le représentent et disposent de

son autorité, ont recours, lorsque le besoin de main-d'œuvre devient aigu, pour rentabiliser les richesses naturelles de la colonie. L'armée, la police, l'impôt (capitation, taxes par villages, etc.) et même le travail forcé, sont alors employés systématiquement pour former et encadrer des contingents de main-d'œuvre employables dans les entreprises productives ou dans la construction de divers équipements collectifs (routes, voies ferrées, etc.). Les sociétés où cette pression est exercée n'en sont pas moins déjà marquées, par la présence d'autres MP, sur la côte ou dans les villes éventuelles, et les configurations les plus diverses peuvent s'observer : ici, le *summum* de la civilisation colonisatrice est représenté par les factoreries du capital marchand, là les plantations et les entreprises minières relèvent d'une firme multinationale (Libéria-Firestone, etc.). Mais, partout, il semble que la formation contrainte et forcée d'un MP 13, ait pour effet, en quelques années ou décennies tout au plus, de former une sorte de FE 10 où le capital et la propriété foncière se combinent, en attendant un éventuel essor du capitalisme — ou une révolution. Sous cet angle, la FE 15 apparaît comme une forme de transition conduisant à marches forcées vers la filière capitaliste classique.

[Retour à la table des matières](#)

### 106. FE 16-domaniale-étatique-capitaliste

■	○	☆	★
MP 10 – capitaliste MP 9 – latifundiaire	MP 12 – étatique- capitaliste	MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste- marchand	MP 7 – esclavagiste MP 8 – servagiste MP 11 – coopératif MP 13 – « colonial » MP 14 – esclavagiste- concentrationnaire
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>		<i>Logique de production</i>
articulation rentière articulation par le marché généralisé, éventuelles articu- lations par le capital financier et/ou par le capitalisme d'État	aire de voisinage rural prise dans l'aire du marché — laquelle est inégalement développée selon les pays		<b>VU-VE</b> ou (rarement) <b>VE-VD</b>

La FE 16 est probablement une forme très répandue dans le monde contemporain, hors les zones capitalistes développées ou socialistes-étatiques. Elle caractérise, en effet, les diverses structures économiques où trois mouvements se sont conjugués. En premier lieu, la propriété foncière y a généralement été protégée par la puissance coloniale ; le MP 9 y demeure puissant et parfois teinté de séquelles esclavagistes ou surtout servagistes. En second lieu, le capitalisme a

pénétré ces sociétés pendant l'ère coloniale et, plus encore, à la faveur de la décolonisation qui a laissé le champ libre à toutes les puissances capitalistes et à toutes les firmes multinationales, là où la colonisation avait généralement établi des chasses gardées. En troisième lieu, l'État est partout présent dans l'économie, d'une façon qui peut être — ou se vouloir — transitoire, mais qui est généralement massive.

Cette présence du MP 12 a deux origines distinctes, qui d'ailleurs peuvent parfois converger. Il s'agit souvent d'un contrôle exercé par l'État sur l'exploitation des ressources minières. Le contrôle est parfois purement formel, mais il s'accompagne toujours du versement d'impôts ou de royalties, qui font de l'État un rentier du sous-sol, donc, un important redistributeur de revenus — et, éventuellement, un puissant investisseur. Derrière ces rentes minières, il faut évidemment apercevoir l'extension internationale de l'articulation rentière, porteuse d'une alliance de classes qui franchit les frontières et sur laquelle on reviendra ultérieurement (t. 1, n° 101). L'évolution du système mondial et notamment l'exemple donné par les États les plus nationalitaires, a de plus, fait se déplacer ce système rentier : beaucoup d'États sont passés des *royalties* légers à la nationalisation — ou au simulacre de nationalisation : même l'Arabie Saoudite a fait mine de nationaliser l'Aramco... Mais tout n'est pas que simulacre dans cette tendance. Il arrive en effet, notamment dans les États qui ont dû conquérir leur indépendance par de difficiles luttes anticolonialistes, que des tentatives soient faites en vue d'auto-centrer le développement économique : ainsi de l'Égypte, au moins du temps de Nasser, ou de l'Algérie depuis son indépendance. C'est par une telle irruption massive de l'État dans la structure économique, que maintes FE 10 ont été transformées en FE 16. Outre les exemples ci-dessus, on peut en dire autant de l'Iran ou même du Portugal : la révolution portugaise de 1974-1975 aura eu un tel effet structurel (surtout si l'expropriation des latifundiaires demeure fort imparfaitement accomplie).

Dans toutes les FE 16 qui demeureront ouvertes aux influences multiples que diffuse le marché mondial, la tendance principale sera à l'effacement progressif du MP 12, à sa reprivatisation sournoise (comme en Égypte) ou délibérée (comme en Iran) et donc, à un glissement progressif vers une FE 12 où les monopoles internationaux pèseront plus lourd que les petits monopoles locaux. Celles, en revanche, qui sauront garder une suffisante maîtrise de leur développement autonome, tendront à se convertir, plus ou moins vite, en FE 13, pour autant qu'elles sauront contenir ou résorber leur MP latifundiaire. Mais les unes et les autres sont engagées dans une entreprise extrêmement délicate : bâtir une industrie — et une classe ouvrière — à un rythme accéléré, en demeurant aussi vulnérable dans un système mondial fortement polarisé par les super-puissances, c'est être exposé aux tempêtes. La zone des prochaines révolutions et des spasmes guerriers est peut-être davantage à chercher du côté des FE 16, que du côté des nations sous-développées et sous-peuplées qui en sont encore au stade des FE 9 ou 10.

[Retour à la table des matières](#)

**107. FE 17-de transition étatique-socialiste**

■	○	☆	★
MP 15 – étatique-socialiste	MP 4 – paysan MP 6 – capitaliste-marchand MP 10 – capitaliste	MP 5 – artisanal MP 11 – coopératif	MP 12 – étatique-capitaliste MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire
<i>Articulation</i>	<i>Aire économique</i>	<i>Logique de production</i>	
(séquelle d'articulation par le marché généralisé), articulation capitaliste d'État et articulation socialiste d'État	aire de voisinage rural inscrites dans l'aire du marché	Variantes de <b>Vu</b> à <b>VE-VD</b> (les 4 formes sont transitoirement possibles)	

Les sociétés où, par suite d'une révolution ou d'une conquête militaire, le MP 15 étatique-socialiste est établi, c'est-à-dire où la grande propriété foncière et les entreprises capitalistes sont, pour l'essentiel, expropriées et étatisées, ne sont pas, pour autant, dotées sans délai d'une FE 18. Le bouleversement politique ouvre une période de transition dont la durée est variable, mais jamais négligeable. Cette durée dépend, pour une part du degré de développement antérieurement atteint par la FE, mais aussi de la stratégie politique localement appliquée. L'URSS, isolée et combattue de toutes parts, a jugé nécessaire d'avancer à marches forcées. La Chine ou Cuba, dans un contexte international déjà moins systématiquement défavorable, ont eu la sagesse de modérer l'allure, mais leur exemple n'a pas pris valeur universelle : en 1975, le Cambodge s'est derechef engagé dans l'aventure du socialisme accéléré et l'on peut craindre que cette impatience ne retarde dramatiquement sa transformation réelle.

Les sociétés où s'accomplit cette transition sont des plus diverses. À l'exception de la Prusse et de la Bohême, aucune région déjà industrialisée de vieille date ne s'est, à ce jour, trouvée incluse dans une FE 17, alors qu'en revanche, toutes les formes imaginables de FE pré-capitalistes ou peu capitalistes — de la FE 1 mongole à la FE 10 russe — y ont été impliquées. C'est dire à quel point les FE 17 sont *initialement* différentes : leur unité tient uniquement au terme de la transition qu'elles traversent, la FE 18, et à l'agent économique principal de cette transition, le MP 15 et les articulations capitaliste, puis socialiste d'État dont il autorise un usage vigoureux.

La FE 17 soviétique a été remarquablement analysée par Bettelheim (22-I). Sa particularité principale est ce que Lénine appelle la prédominance de l'élément petit-bourgeois, « de l'immense majorité des cultivateurs (qui) sont des petits

producteurs de marchandises », immense majorité qui, d'ailleurs est née de la révolution elle-même et que le pouvoir soviétique a d'abord contenue tant bien que mal en jouant de toutes les ressources de l'articulation capitaliste d'État (82, 7). La FE 17 chinoise a été marquée par une prédominance plus grande encore de l'élément paysan, mais elle a été servie par la tradition tributaire qui a permis d'amorcer très vite de premières formes de coopération paysanne, si bien que la principale difficulté a été, en Chine, d'amener à composition les éléments du MP 10, assez fortement développé dans les ports et dans quelques villes : les conventions conclues avec les « capitalistes nationaux » ont résolu ce problème, par une solution originale qui a rendu la propriété capitaliste provisoirement rentière, et a permis d'atténuer l'exode des cadres techniquement qualifiés. Ailleurs encore, comme à Cuba, c'est la propriété latifundiaire, souvent détenue par des capitaux étrangers, qui a fait problème. Et partout, l'une des difficultés majeures a été d'assigner, au capital marchand, un rôle convenable, c'est-à-dire de briser ses tendances usurières et spéculatrices, sans désorganiser l'appareil de distribution hérité du passé : les succès en ce domaine ont été fort inégaux et rarement exemplaires.

La FE 17 s'efface devant la FE 18 lorsqu'aucun autre MP n'est plus en mesure de disputer au MP 15 la prédominance dans la structure économique. Ce résultat a été atteint en URSS, au début des années 30, par la féroce dékoulakisation déjà évoquée. En Chine, il a été atteint à travers les tumultes du « grand bond en avant » de 1958-1960 (35). Ailleurs, une à deux décennies ont été, le plus souvent nécessaires.

[Retour à la table des matières](#)

### 108. FE 18 étatique-socialiste

■	○	☆	★
MP 15 – étatique-socialiste		MP 4 – paysan MP 5 – artisanal MP 6 – capitaliste-marchand	MP 11 – coopératif MP 14 – esclavagiste-concentrationnaire
<i>Articulation</i> articulation socialiste d'État (et séquelles du marché généralisé)		<i>Aire économique</i> aire du marché	<i>Logique de production</i>  <b>VE-VD</b>

Il ne faut pas confondre structure économique et « niveau de développement » — si l'on entend par cette dernière expression, le produit national brut par tête ou quelque autre agrégat comptable. Les FE dont les MP dominants permettent le déploiement des révolutions industrielle et informatique (MT 3 et MT 4), sont engagées dans une croissance plus ou moins régulière de la production qui, compte tenu de leurs points de départ respectifs et de l'ancienneté de ce départ, établit entre

elles des écarts considérables, quant aux performances observables à un moment donné. Les FE 18, presque toutes formées récemment, dans des pays non ou peu marqués par le capitalisme sont, à cet égard, particulièrement différenciées, ce qui ne les empêche pas de constituer des structures économiques de même type.

Leur premier caractère commun est la prédominance incontestée du MP 15, mais jamais celui-ci n'occupe seul toute la scène. À ses côtés, des MP 1-communautaires, plus ou moins transformés, caractérisent parfois les minorités nationales inscrites à la périphérie des principaux États. D'autre part, le MP 4-paysan survit partout, aux portes mêmes des exploitations agricoles collectivisées et il alimente une petite production marchande des lopins individuels aux marchés kolkhoziens, des micro-exploitations familiales aux marchés ruraux chinois, etc. La situation du MP 5-artisanal est plus variable : sa survie est parfois encouragée, parfois tolérée, sa transformation en unités coopératives est parfois contrainte et il arrive que, comme en URSS, les artels coopératifs soient, sous l'apparence d'un MP 11, une simple forme du MP 15 ; d'ailleurs, plus grands sont les efforts visant à déraciner l'artisanat, plus forte est la résurgence semi-clandestine de l'artisanat de bricolage et de dépannage. Ce qui rend très difficile l'ajustement des rapports, entre la petite production marchande et le MP 15, c'est un complexe de raisons doctrinales pas toujours convaincantes et de difficultés politiques réelles. Raisons doctrinales ? La petite production marchande porte en germe le capitalisme, elle entretient la pérennité des relations marchandes, elle active l'individualisme petit-bourgeois, etc. Difficultés politiques ? l'établissement de formes volontaires de coopération, chez les artisans et, plus encore, chez les paysans, est un travail de longue haleine, auquel l'impatience révolutionnaire et les besoins de l'accumulation — j'y reviendrai — ne laissent guère le loisir de se consacrer, en outre, lorsque le MP 15 est bien assis, le niveau des revenus que procure la petite production marchande peut être générateur de tensions sociales, enfin, l'articulation de myriades d'initiatives individuelles, dans un développement qui se veut planifié, mais qui ressortit, en fait, à une planification administrative, apparaît comme une tâche irréalisable. Au total, la vraie difficulté n'est pas du côté de la petite production marchande, mais bien du côté de ce sur quoi il faut l'articuler : le MP 15, le socialisme d'État et, plus encore, l'État socialiste.

Le MP 15 et l'articulation socialiste d'État ont eu — et ont souvent encore — comme premier objectif d'opérer, au lieu et place du capital, l'accumulation primitive. Concrètement, cela revient à former une classe ouvrière et à dégager les capacités d'investissement requises pour son emploi. On sait que, dans les sociétés capitalistes, ce processus s'est traduit par une expropriation des paysans, souvent étalée sur des siècles, et par une accumulation de capitaux à laquelle le capital marchand a contribué, en s'appropriant des richesses tirées de tous les pays touchés par le commerce lointain et la colonisation. Dans les FE 18, même ravagées par de longues guerres, c'est des immenses paysanneries locales qu'il a fallu tirer cette double ressource : des hommes et des capitaux pour bâtir l'industrie. En URSS, de la fin des années 20 aux années 50, la mobilisation des ressources financières s'est

opérée, pour l'essentiel, au détriment d'une paysannerie — kolkhozienne et sovkhozienne — dont le niveau de vie a dramatiquement baissé, puis a été maintenu déprimé, par l'effet de techniques diverses : ciseaux des prix agricoles et industriels, recours obligatoire à des stations de machines et de tracteurs distinctes des exploitations agricoles, livraison obligatoire de quantités préfixées de produits agricoles divers, utilisation massive des contraintes administratives et de la déportation, etc. En Chine, la même ponction s'est opérée, par des méthodes généralement plus souples et plus habiles : les paysanneries souvent ruinées par la guerre, ont pu bénéficier d'une partie des surplus de production que procuraient le retour à la normale, puis la coopération, puis la réalisation des petits et grands équipements collectifs, puis les débuts encore très modestes de la modernisation des techniques agricoles (engrais, machines, etc.). Ce partage a été d'autant mieux supporté, qu'une partie des investissements industriels a pu s'opérer, sur place, à l'échelle des brigades, des communes et des districts, permettant à ceux-ci d'entreprendre certaines productions nouvelles, aptes à renforcer la productivité agricole (engrais, matériels, équipements hydrauliques et autres), à valoriser les produits de la terre (meuneries, fromageries, conserveries, etc.) ou à améliorer l'approvisionnement des campagnes (cimenteries, fabriques de chaussures, habillement, etc.). Il ne faut certes pas donner, du modèle chinois, une image idyllique, mais il faut souligner sa pertinence : il a rendu mieux que tolérable une accumulation, au demeurant nécessaire, et qui, en URSS, avait souvent pris des dimensions apocalyptiques.

Quant à la formation d'une classe ouvrière massive, destinée à convertir en une production industrielle, le surplus tiré des campagnes — et bientôt accru par son propre travail — elle s'est généralement opérée, sous le signe d'une discipline dont Lénine a donné le ton : « Le socialisme est impossible sans la technique de la grosse industrie capitaliste, technique organisée selon le dernier mot de la science moderne ; il est impossible sans une organisation méthodique réglée par l'État et qui impose à des dizaines de millions d'hommes la stricte observation d'une norme unique dans la production et la répartition des produits » (82, 11). Le dernier mot de la science moderne, qui était en l'occurrence le taylorisme, a inspiré une conception usinière de la discipline industrielle qui, dans des pays souvent dépourvus d'expérience syndicale, a produit une classe ouvrière massive, mais nullement consciente d'être souveraine dans l'État, quoi qu'on lui en dise. Faute de vouloir motiver cette masse par l'appât capitaliste de salaires substantiels et mobiles, et faute de pouvoir la rendre sensible au rôle éminent que l'idéologie lui assigne sans que la réalité vienne conforter le discours idéologique, il a fallu, pour l'encadrer et l'activer, susciter et entretenir le zèle de cadres et de stakhanovistes, c'est-à-dire constituer une classe élitique de cadres « qui décident de tout » comme disait Staline. Ici encore, la Chine semble être moins profondément engluée dans un tel système, mais on ne dispose pas d'informations, suffisamment nombreuses et recoupées, pour apprécier exactement, ce que sont réellement les ouvriers et les cadres de l'industrie chinoise. Quant à l'expérience des pays déjà industrialisés, avant qu'une FE 18 s'y instaure — telle la Tchécoslovaquie —, elle confirme les

propriétés du MP 15 : élitisme de l'encadrement, forte discipline et faible motivation de la masse ouvrière.

Ce qui pose un double problème politique : du dynamisme économique et de l'État. La question du dynamisme de l'économie devient nécessairement un problème politique, en FE 18, parce que, par nature, le fonctionnement du MP 15 ressortit, en dernière instance, à ce domaine (n° 55). Tant que le développement économique peut s'opérer, par exploitation extensive des ressources disponibles (excédents de main-d'œuvre agricole, ressources minières, bâti d'une industrie lourde selon le modèle établi par les sociétés capitalistes, etc.), le MP 15 et l'articulation socialiste d'État sont aptes à de grandes et rapides prouesses l'accumulation peut être forte, les débouchés sont abondants, des techniques rudimentaires de planification suffisent pour coordonner l'ensemble. Les vraies difficultés apparaissent, lorsque la modernisation technologique, l'essor des industries légères, l'expansion des services, la diversification des besoins, viennent à l'ordre du jour. C'est à ce stade, c'est-à-dire à partir des années 60, que l'URSS a progressivement découvert les délicates exigences de VD. En fait, ce problème s'est manifesté par des symptômes indirects : comment établir un système de prix qui soit opérant et souple ? comment promouvoir une production de qualité ? comment inciter à l'innovation technologique, tout en optimisant l'emploi des fonds investissables ? comment stimuler les progrès de la productivité du travail ? comment rendre plus efficaces le réseau des échanges inter-industriels et la distribution des biens finals ? À chacune de ces questions, des réponses empiriques et partielles, ont été données, non sans tâtonnements ni repentirs (41) : ainsi, la structuration centrale de l'appareil de planification et de gestion des firmes a été plusieurs fois bousculée, au profit des régions (sovnarkhozes), ou des « trusts » ou des ministères ou de l'autonomie administrative des firmes (toute relative d'ailleurs). La qualité de ces réponses a parfois été bonne, notamment pour les secteurs auxquels s'appliquait une forte priorité politique ou stratégique (armements, espace, etc.). Mais à vrai dire, l'ensemble des questions symptomatiques énoncées ci-dessus, décrit un même syndrome : l'URSS doit apprendre à concevoir, à mesurer et à régir son produit social (n° 67), lequel n'est pas un agrégat comptable, mais l'objet même de toute l'activité économique. La socialisation — même étatique — des moyens de production entrave les vieux automatismes du marché et rend possible et nécessaire, un jeu d'évaluations et d'arbitrages politiques, par lesquels la société peut, de plus en plus, choisir ce qu'elle entend faire produire par sa machine économique. *L'URSS progresse dans l'art d'évaluer ce qu'elle fait, mais elle n'est pas agencée pour dire ce qu'elle veut.* Aucune société industrielle complexe, rassemblant des dizaines — ou des centaines — de millions d'habitants, ne peut être gérée comme une usine ou comme une caserne, sans être condamnée, structurellement, à de graves sous-performances et à de multiples dysfonctions. Au sortir de la guerre civile ou de la seconde guerre mondiale, comme dans la phase de construction des années 1930, le modèle usine-caserne (et camp de concentration ...) avait sa brutale et grossière efficacité. Les résultats qu'il a produits le condamnent à une relative inefficacité, à

partir du moment où la société est effectivement dotée d'une structure industrielle complexe. L'URSS cherche un mode d'emploi plus efficace de son potentiel. Elle ne le trouvera pas sans réforme — ou sans crise — politique profonde. *Ce n'est pas d'abord l'économie socialiste qu'elle doit perfectionner, c'est l'État socialiste qu'elle doit inventer*, après quoi le perfectionnement des structures économiques ira de soi. Il est douteux qu'elle y arrive sur sa lancée propre : cette invention viendra probablement d'ailleurs...

C'est, en effet, l'agencement politique qui est en cause. Ceux qui, comme Bettelheim (20) ou Balibar (13, 153) pensent que les limites auxquelles se heurte le système soviétique, tiennent principalement aux survivances de la production marchande et au fractionnement de la propriété collective entre des entités diverses, ceux-là se trompent du tout au tout : une propriété étatique plus concentrée, une information plus complète et plus fluide, une planification administrative plus subtile, une distribution administrative plus inventive, ne modifieraient pas substantiellement la situation actuelle de l'URSS, même si, en corrigeant les dysfonctions les plus manifestes, elles emporteraient quelques succès. Une société réglée uniquement par des moyens de contrôle administratif — tantôt plus policiers, tantôt plus « partisans » — *ne peut définir une modalité optimale de production et d'affectation du surplus*. Elle peut, toutes choses égales par ailleurs, tirer d'une production donnée, un surplus plus important (c'est-à-dire porter l'exploitation à un niveau élevé) ; elle peut, centralement, orienter des fractions significatives de ce surplus, vers des emplois jugés prioritaires (comme l'armée et l'armement) ; mais elle ne peut pas créer des conditions telles que la production elle-même croisse, de façon puissante et régulière, et que sa croissance devienne un objectif volontaire de la très grande majorité de la population, ni des conditions telles que l'emploi du produit social soit judicieusement réparti : judicieusement, c'est-à-dire de façon que son gaspillage soit pourchassé par la majorité et que la population ait le sentiment d'exprimer et de satisfaire ses besoins. Dans son principe, un tel objectif implique une planification plus coordinatrice qu'administrative, un dosage — à définir empiriquement — entre les sur-priorités définies par le pouvoir étatique central et les priorités nées de l'arbitrage des besoins exprimés. Il implique donc, l'existence de multiples centres de pouvoir et d'activité, suffisamment autonomes : entreprises industrielles, coopératives, collectivités locales, institutions sociales diverses, etc. L'optimisation du potentiel social, dont VD porte la promesse, suppose à la fois une richesse d'information, rendant intelligible l'activité de toutes les organisations, économiques et autres, et un agencement social où les engagements contractuels entre organisations sociales et la coordination/régulation de ces engagements par le plan seront à la base de l'activité. *Le modèle circulaire/contrainte en vigueur en URSS est la peu efficace caricature du modèle contrat/plan par lequel VD pourrait mûrir.*

On verra, par l'étude des structures politiques associées aux FE 18 et par l'analyse du système mondial contemporain, pourquoi il est peu probable que

l'URSS puisse s'arracher d'elle-même, à l'ornière où l'a enlisée son socialisme étatique. Mais il n'est pas impossible que d'autres sociétés, dotées de FE 18, puissent s'écarter suffisamment des errements soviétiques, pour réussir la reconversion politique, sans laquelle leur révolution économique ne donnera que des fruits médiocres. Cela dépendra, pour partie, de l'évolution du système mondial et, de ce point de vue, les schismes yougoslave et chinois, qui ont désacralisé le modèle stalinien et freiné sa contagion uniformisatrice, sont de bon augure. Cela dépendra, également, des leçons que les divers pays intéressés ont tirées et tirent de l'expérience soviétique et, de ce point de vue, l'expérience chinoise comme la yougoslave sont intéressantes, à des titres divers, tandis qu'à l'inverse, la tutelle qui continue de peser sur les démocraties populaires d'Europe est d'autant plus fâcheuse qu'elle touche des États qui, comme la RDA, la Tchécoslovaquie ou la Hongrie, sont aptes à des performances novatrices. Cela dépendra, enfin, de l'emploi que les pays intéressés sauront faire de leur héritage historique : la diversité des structures économiques (et idéologiques) dont, de Chine à Cuba et de Corée en RDA, les FE 18 actuelles sont héritières, leur impose une certaine diversification de leurs objectifs, de leurs méthodes et de leurs allures de développement, qui, en élargissant la gamme des expériences étatiques-socialistes, a quelques chances de faire place à des agencements économique-politiques nouveaux.

Mais, sans paradoxe aucun, on peut dire que l'avenir du socialisme dépend aussi, pour une grande part, des mouvements ouvriers de l'Occident et du Tiers-Monde : il leur appartient d'entreprendre des expériences socialistes radicalement nouvelles et, avant tout, de créer des formes socialistes autres que le MP 15...

## Chapitre 17

### Critique de la théorie des FE

*« Mais que diable allait-il faire dans cette galère ? »*  
MOLIERE.

[Retour à la table des matières](#)

**109.** La théorie des FE appelle discussion. Déjà, en présentant les éléments qui entrent dans la composition des MP, puis les règles de leur combinaison et la typologie que cette combinaison permet d'établir, cette discussion a été ouverte, tant pour faire apercevoir les méthodes par lesquelles un affinement et une démultiplication des résultats pourraient être obtenus, que pour marquer les points les plus délicats ou les plus vulnérables, de l'édifice théorique qui s'échafaudait. L'analyse des logiques de la production et des articulations économiques, ainsi que les règles selon lesquelles la composition des diverses FE a été définie, offrent des prises analogues. La théorie de la société n'est pas un discours littéraire où les séductions d'une forme, habile à masquer les lacunes ou les incertitudes, auraient valeur de preuve ultime. Ce n'est pas non plus un discours inspiré qui aurait à révéler une vérité venue d'on ne sait quel ciel des idées. C'est une tentative visant à donner du réel social une représentation aussi fidèle que possible. Il importe donc que le bâti de la représentation soit parfaitement apparent et qu'en chacun de ses points, toutes les vérifications théoriques ou pratiques que l'on voudra, puissent venir s'appliquer. Il faut pouvoir discuter de tous les matériaux mis en œuvre et de tous les étages de l'édifice.

Le dernier des étages construits, celui des FE, n'échappe pas à cette règle. Après le défilé des dix-huit FE présentées par les deux chapitres précédents, il est bon de prendre d'elles, une vue d'ensemble et de discuter attentivement les nuances les plus délicates que leur tableau fait apparaître. Au vu de ces résultats, il importe

de revenir, également, sur le concept *d'aire économique* qui a pu sembler osciller, parfois, entre deux significations encore mal reliées : espace d'une société ou espace d'une FE ? Par ailleurs, les transformations plus ou moins spontanées, d'une forme de FE en une autre forme, qui ont été évoquées à plusieurs reprises, méritent un examen général, afin de mieux apercevoir les effets de continuité ou de discontinuité, dans le développement des structures économiques. Sur cette lancée, une interrogation, très actuelle, ne manquera pas d'apparaître : quelles sont les FE vivantes aujourd'hui et de quelles nouvelles FE notre monde est-il éventuellement porteur ? Chemin faisant, une autre question se précisera : quelle place chaque FE peut-elle faire, à cette fraction croissante de la population sociale, qui semble fort peu mêlée à l'activité économique et paraît donc étrangère à la FE ? L'ignore-t-elle, auquel cas elle aurait vocation à donner de la société une représentation partielle et de plus en plus limitée ? ou l'inclut-elle — et comment ? Ce qui nous conduira finalement au problème essentiel du présent volume : *que sait-on d'une société quand on connaît sa structure économique ?*

[Retour à la table des matières](#)

**110.** Il se trouvera sans doute des disciples tardifs de la vulgate stalinienne ou des marxistes dont le savoir se réduit à la préface de la *Contribution* (101) pour soutenir que ce bon vieux MP féodal donne, du réel, une représentation plus fidèle et plus précise que les FE 6 à 9, ou pour prétendre que le MP capitaliste est un concept plus pertinent que les FE 10 à 16. Je n'entreprendrai pas de leur faire entendre raison : il faudrait, pour cela, que je répète l'ensemble des arguments étalés dans les seize chapitres précédents et cette répétition serait vaine, car les fidéistes se soucient de la cohérence théorique comme d'une guigne et inversent allégrement les rapports entre la représentation et le réel, en chargeant celui-ci du soin d'illustrer celle-là. La série des dix-huit FE peut, en revanche, faire l'objet de critiques beaucoup plus intéressantes que je regrouperai sous quatre rubriques.

D'abord, il y a, comme toujours dans la théorie sociale, un problème d'échelle. De toute évidence, aucune nécessité souveraine ne limite à dix-huit unités, la série des FE théoriquement discernables et historiquement observables. Même à supposer qu'aucune retouche essentielle ne soit à apporter au repérage des formes fondamentales que peuvent prendre les éléments de tout MP, il resterait que, par un changement convenable d'échelle, les MP, les articulations économiques et, donc, les FE, pourraient être présentés avec des nuances plus fines, ce qui allongerait leurs séries respectives, par démultiplication de chacune des rubriques : j'espère que les analyses précédentes ont rendu ce point tout à fait évident. Encore faut-il être assuré qu'à son échelle propre, la série des FE n'est ni lacunaire, ni disparate. Sous cet angle, j'observerai qu'elle présente, à mon sens, quelques incertitudes qui lui viennent de la conception même des MP et qui ont déjà été relevées à ce titre : incertitudes sur la nature des MP 1 et, donc, des FE 1 ; sur les éventuels degrés de parenté entre les MP 1, d'une part, et, d'autre part, les MP 3 et

13, et, corrélativement, interrogation sur la nature et la spécificité des FE 4 et 15 (n° 57). À quoi j'ajouterai que l'existence d'une FE 5 esclavagiste *non soutenue* par une articulation capitaliste-marchande, m'apparaît comme une possibilité théoriquement ouverte, mais dont, à tort ou à raison, je n'ai pas aperçu d'exemples historiques bien probants. Si cette possibilité était avérée, il resterait à se demander dans quelle mesure elle retentit sur le problème précédent, c'est-à-dire sur la recherche des formes primitives de l'agencement socio-économique. Et il en résulterait probablement un dédoublement de l'actuelle FE 5, ce qui accroîtrait d'une unité la série des FE. Hormis ces interrogations je suis enclin à soutenir que les dix-huit FE constituent autant de structures économiques distinctes, non réductibles l'une à l'autre et que, dans l'ensemble des sociétés connues, présentes ou passées, les structures économiques effectives ressortissent à l'un ou à l'autre des dix-huit types inscrits dans cette série.

Une telle assertion conduit directement à une seconde discussion. N'y a-t-il pas, dans cette série, une évidente dissymétrie entre les représentations offertes pour les sociétés antiques et celles qui sont proposées pour les sociétés modernes et contemporaines ? Deux types de FE seulement seraient nécessaires, pour décrire les structures économiques des sociétés tributaires, dont l'histoire a occupé trois ou quatre millénaires, et il ne faudrait pas moins de quatre types, pour rendre intelligibles les seules sociétés capitalistes, nées depuis quelques siècles à peine ? Un tel rapprochement est, à vrai dire, trop simpliste et, avant de le discuter, il faut en clarifier les termes. Pour l'ensemble des sociétés pré-capitalistes, il faut considérer que les huit ou neuf premiers types de FE ont pu jouer un rôle. Rien n'interdit de penser — bien au contraire — que, dans les aires géographiques principalement occupées par des formations tributaires, d'autres types que les FE 2 et 3 se soient souvent manifestés. La seule incertitude, à cet égard, concerne la FE 9 elle-même : des formations domaniales-marchandes se sont-elles constituées avant les XVI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles européens ? autrement dit, les toutes premières phases de l'accumulation primitive du capital (dépossessions paysannes déjà massives, formation d'un volant significatif de T5, net reflux de la propriété foncière vers une position rentière et d'une rente monétarisée, le tout intimement lié), se sont-elles esquissées, en d'autres régions et en d'autres périodes, plus hâtives ? Je n'en connais pas d'exemple, mais *l'ignorance n'est pas un argument*. Dans le doute, j'inscris donc la FE 9, à la limite des formes concevables pour les sociétés pré-capitalistes. Mais je l'inscris, derechef, dans la série des formes applicables aux sociétés où le capitalisme finit par prendre naissance. Dès lors, dix types de FE (de FE 9 à FE 18) s'offrent pour rendre compte des structures économiques, observables dans les sociétés que le capitalisme a directement touchées ou qu'il a atteintes par ricochet (FE 14 et 15), à moins qu'elles n'aient fini par le rejeter (FE 17 et 18). Si dissymétrie il y a, elle intéresse les quelques millénaires d'histoire sociale dont 8 et 9 FE veulent rendre compte, par opposition aux quelques siècles d'histoire récente que 10 FE s'offrent à décrire. Mais, à vrai dire, la dissymétrie n'a rien à faire en l'espèce. L'histoire des sociétés n'est pas une pâte uniforme, inscrite

dans un temps homogène. Il suffit de réfléchir à l'incertaine histoire qui s'est accomplie en quelques dizaines de millions d'années, dans les structures plus ou moins économiques, que l'on désigne comme FE 1, pour concevoir cela. Car le type FE 1 n'est pas seulement l'indice de nos ignorances, c'est aussi la reconnaissance de la très lente, très hasardeuse et très itérative histoire, d'une espèce animale qui s'est faite humaine-sociale. Qui plus est, si l'on s'en tient aux seules sociétés « historiques », comment ne pas voir ce qu'a signifié la piétinante histoire des sociétés, soumises à la logique de VU ou engagées dans l'incertaine et vulnérable transition de VU à VE ? Comment ne pas voir, par exemple, les diverses variantes de formations tributaires qui se sont succédé, aux bords du Nil, des Pharaons aux Ptolémées, de Rome à Byzance, des Arabes aux Turcs ? En étudiant, plus tard, la reproduction des sociétés, on verra mieux de quelle énorme inertie, la logique de VU frappe les sociétés où elle règne. Mais, pour bien juger de ces sociétés, il faut également se souvenir que, par nature, VU est ouverte à des agencements fort distincts, quant à l'organisation des échanges sociaux (n<sup>os</sup> 61 et 69). C'est dire que la gamme des variantes à l'intérieur *d'un même type de FE* peut être ici très riche. Le capital marchand, d'abord, et plus encore le capital industriel vont mettre en œuvre un puissant principe uniformisateur, qui est VE, et vont, de la sorte, réduire la diversité *concrète* des formations économiques, à l'intérieur d'un type donné. Il est cent façons d'organiser la collecte et l'emploi du tribut, tandis, qu'à la limite, il n'est qu'une façon de produire et d'accumuler la plus-value. On doit, donc, s'attendre à ce que l'étude détaillée des sociétés anciennes, fasse apparaître une grande richesse de variations, autour des rares thèmes qui définissent leurs structures économiques possibles, alors que l'étude des sociétés modernes et contemporaines, fait apparaître, à l'inverse, une variété plus grande des thèmes structurels, mais, pour chacun d'eux, une gamme de plus en plus courte de variations, toutes réductibles à des particularités nationales, c'est-à-dire à la façon d'accommoder l'héritage du passé. Et l'on doit s'attendre, enfin, à ce que les FE de type socialiste, si elles réussissent à libérer VD et à secouer les rigidités étatiques, retrouvent, alors, une nouvelle richesse de variantes, sur des thèmes structurels qui se diversifieront (n<sup>os</sup> 67 et 68).

Troisième rubrique, assurément discutable et qui concerne, au premier chef, un pays comme la France : qu'en est-il de la distinction des FE 12 capitaliste-monopoliste et 13 étatique-monopoliste ? Comment peut-on tenir ces structures économiques, qui semblent aptes à se succéder en n'importe quel ordre et en peu de temps (n<sup>o</sup> 103), pour des formes réellement et essentiellement distinctes ? J'y reviendrai, en m'appuyant sur l'exemple français, non sans avoir formulé, dès à présent, quelques observations de validité générale. Aucune FE n'est une structure stable : même les formations tributaires, aptes à une pérennité qui pourrait les faire croire immobiles, sont en réalité le siège d'une reproduction transformatrice (t. 1, n<sup>o</sup> 139), *a fortiori*, les FE où le MP 10-capitaliste joue un rôle actif. Or l'analyse des structures économiques est loin de nous montrer tous les ressorts de ce dynamisme : elle nous aide à comprendre pourquoi l'exploitation est au cœur de toutes les contradictions sociales, mais elle ne suffit pas à rendre intelligibles les

processus révolutionnaires, jusqu'ici générateurs de FE 17 puis 18, elle nous fait apercevoir la dérive  $P\ 3 \rightarrow (P\ 3)^3$  qui accompagne l'accumulation du capital, mais elle n'éclaire pas, pour autant, l'ensemble des modifications qui en résultent, dans le jeu des luttes de classes, enfin, elle ne nous apprend pratiquement rien sur la nature et le rôle des divers types d'État et, par conséquent, sur les raisons qui font de l'État un important propriétaire de moyens de production, ou sur les orientations qu'il peut donner au MP 12 étatique-capitaliste. Lorsque nous aurons pu analyser les structures de classes et les formations politiques, avec autant de soin que les formations économiques, ces diverses lacunes seront comblées et la signification respective des FE 12 et 13, en deviendra plus claire. Le point central qui sera, alors, établi, peut se schématiser comme suit. La FE 11 capitaliste est, de par l'accumulation du capital, le siège d'une transformation spontanée qui déplace le centre de gravité du MP 10, constitue un nouveau jeu d'articulations économiques (subsumées sous la rubrique du capital financier) et déforme considérablement la place et le rôle des MP non capitalistes survivants, ainsi que leurs rapports avec le MP 10. Bref, la FE 11 engendre la FE 12, sauf si, dans des conditions que l'on examinera, l'environnement international inhibe cette transformation, au bénéfice des sociétés capitalistes déjà plus développées. Cette poussée FE 11  $\rightarrow$  FE 12 demeure, en tout état de cause, intarissable, elle peut être inhibée ou déviée, mais elle renaît sans cesse, tant que la structure économique reste dominée par le MP 10. C'est sur cette toile de fond, que la naissance du MP 12 étatique-capitaliste vient s'inscrire : ses formes mineures peuvent avoir des causes accidentelles diverses, *mais son extension massive est, toujours, une réponse politique donnée par l'État à une crise politique majeure* (pallier à la ruine de l'économie, qui pourrait résulter d'une crise économique majeure, comme en Italie, dans les années 30 ; céder à une forte poussée du mouvement ouvrier, comme en France, en 1936 ; céder à une telle poussée *ou la prévenir*, comme en France et en Grande-Bretagne, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, etc.). On a dit (n° 103) que la formation d'une FE 13, à partir d'une FE 12, était un développement normal, parce qu'en fait, aucune société capitaliste, même pas les États-Unis, n'a pu échapper à une telle tendance, mais en chaque cas, celle-ci s'est manifestée par un tournant politique. Lorsque la mutation, d'une FE 12 en FE 13, s'opère de la sorte, qu'advient-il ? Deux tendances rivales caractérisent désormais la structure économique. D'une part, vive ou latente, la poussée propre au MP 10 demeure toujours présente. D'autre part, le nouveau MP 12 tend à se déployer, selon sa logique propre : il use des moyens de production nationalisés, en s'écartant plus ou moins des lois du marché, c'est-à-dire en s'écartant plus ou moins de VE vers VD ; il met au service de cette activité les ressources propres à l'État, y compris sa capacité de centralisation du capital qui est généralement très supérieure à celle des mécanismes privés ; il projette un nouveau jeu d'articulations économiques (résumé par le terme de capitalisme d'État) qui modifie la place et le rôle des divers MP non capitalistes et du MP capitaliste lui-même (politique du crédit, des prix, des tarifs publics, éventuels rationnements, renflouements de firmes, accès aux circuits financiers, incitations et pénalisations fiscales, éventuelles protections paysannes ou boutiquières, etc.). Ainsi la FE 13 tend à s'organiser, à développer les

potentialités propres à sa structure *et qui ne sont pas* celles de la FE 12. Mais l'histoire ne s'arrête pas, pour autant, et *la reconquête du contrôle de la structure économique* devient l'un des corollaires de la poussée capitaliste due au MP 10. La stabilisation de la FE 13 suppose un rapport de forces anticapitalistes, durablement maintenu. *En fait*, tel n'a jamais été le cas, jusqu'à présent : aucune FE 13 n'a pu se stabiliser tout à fait et, comme on le montrera en étudiant le système mondial, cette impossible stabilisation est à mettre en rapport avec l'évolution internationale, consécutive à la guerre de 1939-45. Dès lors, la FE 12 a retrouvé force et vigueur, *non sans modifications substantielles* : elle inclut désormais un MP 12 étatique-socialiste dont elle était antérieurement démunie et qui continue d'être porteur d'une articulation capitaliste d'État, plus ou moins activée. Dans cette situation nouvelle, la FE 12 ne retrouve pas son équilibre antérieur. Par certains côtés, elle gagne en dynamisme — c'est-à-dire en capacité d'accumulation — parce que la nationalisation a toutes les vertus d'une concentration capitaliste (et peut aider à de nouvelles concentrations, on l'a bien vu, en France, depuis 1960). Mais, par d'autres côtés, elle est menacée : le ver est dans le fruit, le concurrent virtuel a pris corps et l'on comprend mieux, de ce point de vue, pourquoi les dénationalisations, à l'anglaise, ou le dénigrement des nationalisations, à la française, deviennent des thèmes persistants ; seule, la résorption du MP 12 rendrait, au capital, sa pleine liberté d'allure.

Je soutiens, donc, qu'il est indispensable de distinguer les FE 12 et 13, si l'on veut comprendre le dynamisme des structures économiques dans les sociétés capitalistes contemporaines. Si la théorie du capitalisme monopoliste d'État s'assignait pour objet *les seules FE 12, modifiées par la présence encore active d'un MP 12 et d'une articulation capitaliste d'État, c'est-à-dire les FE 12 postérieures au reflux d'une FE 13*, elle serait, au moins dans son principe, admissible comme la théorie d'une variante structurelle, aujourd'hui très répandue. Mais, outre ses fioritures infinies et disparates, cette malheureuse théorie se refuse à distinguer ce que j'appelle FE 12 et FE 13 (et, parfois aussi, elle inclut les FE 16...) ; plus profondément, elle se refuse à distinguer les tendances, toujours actives, qui portent vers FE 12 et, contradictoirement, vers FE 13, et c'est en cela qu'elle est condamnable.

Un quatrième thème de discussion concerne la FE 16 qui désigne, de façon précise sinon élégante, les formations domaniales-étatiques-capitalistes et la FE 17 qui regroupe les formations en transition vers le type étatique-socialiste. On peut, en effet, soupçonner ces deux formes d'être moins la définition positive de types précis, que le rassemblement de formations disparates, inclassables ailleurs, dans la série des FE. Comment prendre le Chili, le Portugal, l'Algérie, l'Égypte et l'Iran de 1977, pour des exemples d'une même FE 16 ? Comment prendre le Laos et le Cambodge contemporains, la Chine ou Cuba de naguère et l'URSS des années 1920, pour des exemples d'une même FE 17 ? Pour en juger, il faut d'abord se libérer d'une illusion d'optique. Les FE 16 ou 17 sont éparses, en des régions très diverses, elles ont pris forme dans des sociétés dont l'histoire antérieure a été des

plus variables et qui relevaient d'aires de civilisation tout à fait distinctes. De ce fait, elles n'ont pas du tout cet air de parenté que l'on peut observer dans les sociétés issues d'histoires à peu près semblables et inscrites, de fort longue date, dans une même aire de civilisation ou qui, le temps aidant, ont pu sécréter une nouvelle civilisation commune. Les sociétés capitalistes développées (FE 11 à 13) se ressemblent beaucoup plus, entre elles, que les FE 16 entre elles. Les sociétés étatiques-socialistes de l'Est européen portent une marque commune, non discernable dans les FE 17. Mais telle est, précisément, l'illusion d'optique : c'est la lente maturation du capitalisme en Europe occidentale et dans les colonies de peuplement européen et c'est l'imitation contrainte du modèle soviétique (intervenue, d'ailleurs, dans une région où bien des traits communs préexistaient) *qui constituent une exception historique* ; hormis ces cas exceptionnels, les FE de même type ont très généralement été l'assise de sociétés, à bien des égards dissemblables, surtout lorsque la logique de VU présidait à leurs destinées. Les FE 16 sont désormais engagées dans un processus qui, si la logique de VE n'y est pas surclassée, tendra à réduire leurs dissemblances, mais il y faudra beaucoup de temps. Les FE 17 sont, pour leur part, menacées d'avoir à imiter les modes d'organisation et les normes idéologiques, inspirés par les FE 18 les plus prégnantes, la soviétique ou la chinoise.

Si l'on s'en tient à ce qui devrait être le seul objet en discussion, c'est-à-dire à la structure même de l'économie, on ne peut manquer de reconnaître ce qui fait l'unité profonde des FE 16 et de constater que, par nature, ces facteurs d'unité ne sont pas des facteurs d'équilibre. L'unité des FE 16 résulte d'une configuration tripolaire qui leur est tout à fait propre : il existe des FE où le capital privé et le capitalisme d'État sont activement ou virtuellement opposés ; il en existe d'autres où la propriété foncière et le capital marchand, puis industriel, sont affrontés ; mais les FE 16 sont les seules où propriété foncière, capital privé et capitalisme d'État sont, tous trois, aux prises, ce qui donne, à leur structure économique, son allure et son dynamisme propres : fort contraste des MP archaïques prépondérants et des MP modernes prédominants, pluralité des résultantes possibles et versatilité des orientations, tous traits que l'on retrouvera, en étudiant les structures de classes et les formations politiques des sociétés concernées. En outre, l'unité des FE 16 résulte également de leur position, toujours fortement dépendante, dans le système mondial, ce qui, par-delà les configurations singulières des rapports de force internationaux, dans les régions où se trouvent situées ces diverses FE, fait d'elles l'un des points d'application privilégiés des tensions entre les superpuissances, autre trait sur lequel on reviendra (t. 1, n° 110). D'où la vulnérabilité de ces FE : polarisées par plusieurs MP, aux possibilités et aux tendances inconciliables, et soumises, plus que d'autres, aux effets de dépendance internationale, elles ne sont pas nécessairement le siège d'une croissance économique très forte, mais elles sont nécessairement le support de sociétés politiquement instables et culturellement désorientées. Bref, elles constituent, effectivement, un-type original de structure économique.

Bien qu'elles présentent de tout autres caractères, les FE 17 appellent, finalement, une conclusion semblable : elles forment, elles aussi, une catégorie originale de FE. Ici, ce qui spécifie la FE, c'est un ensemble de transformations d'origine politique. Certains MP sont détruits, par une lutte révolutionnaire ou par des mesures administratives d'effet rapide : ce sont les MP en A 3 (MP 7 à 9) et les formes les plus développées du MP 10 capitaliste, cependant qu'un MP 15 étatique-socialiste est rapidement édifié sur leurs ruines. Pour le reste, des variantes multiples sont possibles : la place assignée aux MP 4 paysan et 5 artisanal, ou les compromis transitoires avec les éléments survivants du MP 10 capitaliste et avec certaines formes du capital marchand, peuvent être assez différents. Mais cela ne suffit pas à diversifier substantiellement les FE 17 : leur dynamique est désormais commandée par la réorganisation de la structure économique et par l'étroite tutelle politique dont celle-ci fait l'objet. Il n'est pas d'exemple qu'une FE 17 ait échappé à l'évolution qui, dès lors, la convertit rapidement en une FE 18.

[Retour à la table des matières](#)

**111.** Les réflexions présentées au n° 88 sur la nature des aires économiques peuvent être soumises à un nouvel examen, après l'étude détaillée des FE. En effet, il importe de bien comprendre pourquoi certaines sociétés, tels l'Empire romain ou les États-Unis du premier XIX<sup>e</sup> siècle — et bien d'autres — ont pu être présentées comme un système comprenant, effectivement ou potentiellement, plusieurs FE. Au sortir du n° 88, on pouvait avoir le sentiment que toute société comporte une certaine structure économique, représentable par une FE — *et une seule* — laquelle FE tendait à occuper une aire, déterminée par le plus puissant de ses MP, c'est-à-dire par son MP dominant, aire qui, d'ailleurs, pouvait être le lieu d'une intégration économique plus ou moins forte. Tel était bien, en effet, le résultat des analyses réunies sous ce numéro, mais ce n'était là qu'un résultat encore provisoire, une étape et non un point d'arrivée. Une dernière question à peine évoquée au n° 89 avait été délibérément laissée en suspens. Elle peut maintenant être posée de façon précise, même s'il n'est pas encore possible de la traiter au fond.

Lorsqu'on cherche à définir l'espace occupé et organisé par une société, on peut faire référence à des termes distincts : on peut avoir en vue l'espace contrôlé par un État, on peut chercher à identifier l'espace où se déploie une certaine culture ou une certaine civilisation, on peut, enfin, vouloir définir l'espace auquel donne forme une certaine structure économique. On sait par ailleurs que toute société est nécessairement analysable, sous ces trois angles au moins : chacune a une certaine structure économique, mais aussi une certaine structure politique et une certaine structure idéologique et, si l'on décide d'appeler ces dernières superstructures, plutôt que structures, on ne change rien à la chose. *Aucune loi de la nature sociale ne garantit que les aires économiques, les aires politiques et les aires idéologiques s'ajustent miraculeusement les unes aux autres*, de telle façon qu'en tous temps et

en tous lieux, on pourrait considérer comme une société distincte, le système des relations économiques, politiques et idéologiques, sagement inscrites dans trois aires parfaitement superposables, c'est-à-dire, en fait, dans un espace unifié, qu'emplirait exactement une structure à la fois économique, politique et idéologique. On verra, par l'étude des États, que l'un des rôles dont ils se sont chargés, a précisément été d'homogénéiser l'espace social soumis à leur contrôle. Mais cette vocation leur est venue tardivement et nulle part elle n'a pu s'accomplir parfaitement. Après des siècles de rabotage étatique, il n'est, au monde, aucune société dotée d'une parfaite homogénéité spatiale. Nulle part les frontières politiques ne coïncident exactement avec les frontières linguistiques, religieuses, culturelles ou économiques. Néanmoins, l'État est apparu, très tôt, comme le principal pivot de l'organisation sociale : depuis le moment où il s'est formé et où il a révélé sa capacité d'agglutiner et d'intégrer des communautés multiples, et de contenir des populations croissantes, l'État — ou plutôt les divers types d'État qui se sont formés dans le développement social —, s'est révélé le plus puissant de tous les agents sociaux. Quand nous évoquons la société russe ou américaine, nous faisons implicitement référence à l'État russe ou américain qui régit un certain domaine. Chaque société singulière se définit par référence à l'État qui la contrôle, non pas en vertu de quelque nécessité théorique, mais simplement du fait que l'État est ce qui segmente visiblement et puissamment les relations sociales.

En prenant de multiples exemples, pour illustrer la théorie des FE, on a rapproché celles-ci de sociétés qui étaient axiomatiquement définies par un État. En d'autres termes, on s'est interrogé sur le rapport entre des aires politiques *données* (mais non encore analysées comme telles), et les aires économiques que les diverses FE sont aptes à construire et à occuper. Dès lors, il était normal que ces aires, de nature différente, se révèlent non superposables, dans de très nombreux cas. Il nous faudra avoir analysé les États et les aires politiques, pour y voir plus clair, et même à ce moment, il nous restera à examiner le fonctionnement du système mondial, pour apercevoir pleinement les diverses conséquences de l'inéluctable hétérogénéité des aires économiques et politiques. S'agissant, toutefois, des sociétés contemporaines, on peut faire fond, dès à présent, sur une observation qui vaut pour la plupart d'entre elles. On a vu, en effet, que les FE où le rôle, dominant est exercé ou partagé par un MP 10 capitaliste, sont virtuellement aptes à lier tous les MP qui les composent, par une articulation très puissante : le marché généralisé. À vrai dire, ce marché capitaliste est capable de s'étendre au monde entier, dans son principe, c'est un marché mondial. Dès lors, la dialectique des aires économiques et des aires politiques, est profondément modifiée : la FE est indéfiniment extensible et les aires politiques, contrôlées par les États (qui, auparavant, étaient souvent plus extensibles que l'aire de la ou des FE de référence), deviennent un instrument de cloisonnement du marché mondial ; elles découpent un marché, potentiellement mondial, en autant de *marchés nationaux* qu'il y a d'États, ou peu s'en faut. Chaque aire politique devient directement superposable à une aire économique bien définie, c'est-à-dire au canton du marché mondial qu'elle circonscrit. La même situation vaut d'ailleurs, *mutatis mutandis*,

pour les FE 17 et 18, car la plupart d'entre elles se sont formées, dans des pays déjà touchés par le marché mondial, et ont hérité des cantons que d'anciens États y avaient découpés. Au demeurant, l'articulation socialiste d'État, propre à ces FE, est, elle aussi, en mesure d'intégrer économiquement tout l'espace contrôlé par un État. Ainsi, la plupart des sociétés contemporaines correspondent à l'aire politique d'un État et à l'aire économique découpée par cet État dans le marché mondial, aire qu'une FE unique occupe tout entière. Tout ceci peut sembler évident, car nous vivons dans un monde où État et économie nationale désignent très généralement le même espace. Mais, derrière cette évidence, se cachent bien des ressorts de notre avenir. Celui-ci, par exemple : la FE 12 capitaliste-monopoliste est un vigoureux agent de mondialisation des échanges, c'est-à-dire de libre-échange, donnant priorité à la réalisation du marché mondial et, donc, à la dépossession des États, pour ce qui est du contrôle et de l'orientation des « économies nationales » — ou de ce qu'il en reste ; tandis qu'à l'inverse, la FE 13 implique nécessairement un certain ressaisissement de l'économie nationale et, donc, une « re-virtualisation » du marché mondial. Raison de plus pour ne pas confondre l'une et l'autre...

[Retour à la table des matières](#)

**112.** Il en va du temps comme de l'espace : en société, c'est une construction sociale ou, plus exactement, une modulation sociale du donné naturel. La terre qu'occupe l'espèce humaine est le cadre naturel où s'inscrivent les aires économiques, politiques et idéologiques, où se projettent les structures sociales correspondantes, en une dialectique dont les géographes ont à rendre compte, et dont l'adaptation des aires sociales aux sites géographiques, et la transformation de ces sites par les sociétés qui s'y déploient, sont les deux versants. Les rythmes cosmiques et biologiques qui règlent les mouvements relatifs des astres, l'alternance des saisons ou la croissance des espèces végétales, animales et humaine constituent, de même, le cadre temporel-naturel, dans et contre lequel les structures sociales bâtissent leurs temporalités propres. L'idée qu'un espace social se construise, à partir de l'espace naturel, paraît évidente, parce que les immenses traces matérielles, imprimées par les sociétés sur notre planète, ne laissent aucun doute à cet égard : les zones urbanisées, les réseaux de communications et mille autres signes attestent que les sociétés trament l'espace naturel et, à partir de là, il ne faut pas un très grand effort d'abstraction, pour concevoir des aires sociales moins immédiatement visibles, comme le réseau des villes, l'aire du marché ou le puzzle des États, des aires langagières, religieuses, etc. Par contre, l'idée qu'un temps social se forme, par référence aux rythmes naturels, mais en se détachant d'eux, est moins immédiatement évidente. Il faut toute la subtilité d'un historien pour distinguer, au Moyen Âge, le temps de l'Église et le temps des marchands (79), mais il est vrai que l'essor du capitalisme va donner au temps social des formes beaucoup mieux perceptibles : ce sera le temps des conjonctures rapidement contrastées, temps scandé par de grandes crises économiques.

Les données acquises par l'étude des FE ne nous permettent pas d'entreprendre une analyse des temps ou des périodes économiques, analogue à celle des aires économiques. On pourrait sans doute soutenir que chaque mode de production engendre sa temporalité propre, tout comme il sécrète son espace, et que, par exemple, le temps du paysan n'est pas celui de l'artisan ou du marchand, ni celui du capital, etc. Mais il faudrait, pour engager utilement la recherche dans cette direction, déborder du domaine que je me suis assigné : à l'étude des structures sociales à laquelle je me livre, il faudrait adjoindre un examen détaillé des pratiques sociales modelées par ces structures, ce qui n'est pas mon propos, par exemple, il faudrait adjoindre à l'étude des structures économiques, ce qui forme la matière de l'économie politique stricto sensu, c'est-à-dire l'examen des productions, des prix, des revenus, etc. Faute de s'engager dans une telle voie, on peut néanmoins tirer de l'analyse des FE quelques repères temporels qui nous seront d'une grande utilité, pour la suite de la présente recherche. On a vu, en effet, au tableau 12 notamment, que les diverses FE se forment sous des conditions précises : les MP et les articulations économiques qui fixent leur composition respective ressortissent à l'une des quatre logiques de production qui se sont successivement établies. En regroupant ces indications, le tableau 16 dessine quatre grandes périodes qui sont, un peu, comme les quatre ères géologiques du développement social. Il faut toutefois prendre garde à ceci, que les quatre périodes, définies par le tableau 16, se succèdent dans l'histoire des systèmes mondiaux, mais non pas dans celle de chaque société particulière.

Pour être plus précis encore, il faut rompre avec l'idée que l'histoire mondiale serait, depuis les origines, une sorte de continuum spatio-temporel. Notre planète a porté divers systèmes mondiaux qui, jusqu'à une période récente, étaient, le plus souvent, des systèmes couvrant une partie seulement des terres émergées. Ainsi des systèmes mondiaux distincts ont pu exister simultanément, tout en s'ignorant les uns les autres. Dès lors, l'histoire mondiale apparaît comme l'histoire de sociétés qui ont été inscrites dans des espaces-temps différents, jusqu'au moment où l'extension universelle du système mondial, mû par le capitalisme, est venue universaliser l'histoire des sociétés terrestres. Les périodes définies au tableau 16 ne s'appliquent pas uniformément à chacun de ces espaces-temps — à chacun de ces systèmes mondiaux — et ce sera l'une des tâches de l'investigation internationale que de fixer leur portée respective.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 16 <b>LES QUATRE PERIODES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL</b>		
Périodes <sup>a</sup>	Développement <sup>b</sup>	Projections <sup>c</sup>
<b>1</b> <i>Avant toute transition vers VE</i>	FE 1 – communautaire FE 2 – tribulaire FE 4 – antique FE 5 – esclavagiste (douteux : voir tableau 12 n°111) FE 6 – servagiste	
<b>2</b> <i>Pendant la transition VU-VE</i>	FE 3 – tribulaire-marchande FE 5 – esclavagiste FE 7 – servagiste-marchande FE 8 – capitaliste-marchande FE 9 – domaniale-marchande FE 10 – domaniale-capitaliste (s’esquisse comme limite de la transition) FE 14 – marchande simple	<b>2/1</b> intéressent les FE 1/4/5/6
<b>3</b> <i>Avec le triomphe de VE</i>	FE 10 – domaniale capitaliste (pleinement développée) FE 11 – capitaliste FE 12 – capitaliste-monopoliste FE 15 – « coloniale »	<b>3/1</b> intéressent les FE 1/5/6 <b>3/2</b> intéressent les FE 3/5/7/8/9/14/15
<b>4</b> <i>Pendant la transition VE-VD</i>	FE 13 – étatique-monopoliste FE 16 – domaniale étatique-capitaliste FE 17 – de transition étatique-socialiste FE 18 – étatique-socialiste	<b>4/1</b> intéresse les FE 1/6 <b>4/2</b> intéressent les FE 7/9/10/14/15/16/17 <b>4/3</b> intéressent les FE 10/11/16/17
<p> <b>a.</b> Le présent tableau ne répond pas à la même question que le tableau 15. Ce dernier définit la logique de production que, <i>selon sa structure propre</i>, chaque FE manifeste. Ici, l'accent est mis sur les conditions qui président à <i>la formation</i> des diverses FE (colonne b). et à leur survie, en interaction avec d'autres FE, dans un système mondial donné. À ce dernier titre, la colonne a explicite les conditions qui règnent au <i>centre</i>, d'un système mondial donné et la colonne c énonce les effets qui en résultent, à la périphérie de <i>ce même</i> système mondial                 </p> <p> <b>b.</b> Rappel des résultats du tableau 12                 </p> <p> <b>c.</b> Les « projections » seront étudiées dans le volume consacré à l'étude de systèmes mondiaux (t. 1. n° 105). Elles marquent les effets, à la périphérie d'un système donné, des diverses formes de soumission coloniale, impérialiste ou étatique-socialiste. Elles n'intéressent pas les effets des conquêtes par lesquelles des éléments distincts sont amalgamés en une même société (c'est-à-dire en une aire politique unifiée).                 </p>		

[Retour à la table des matières](#)

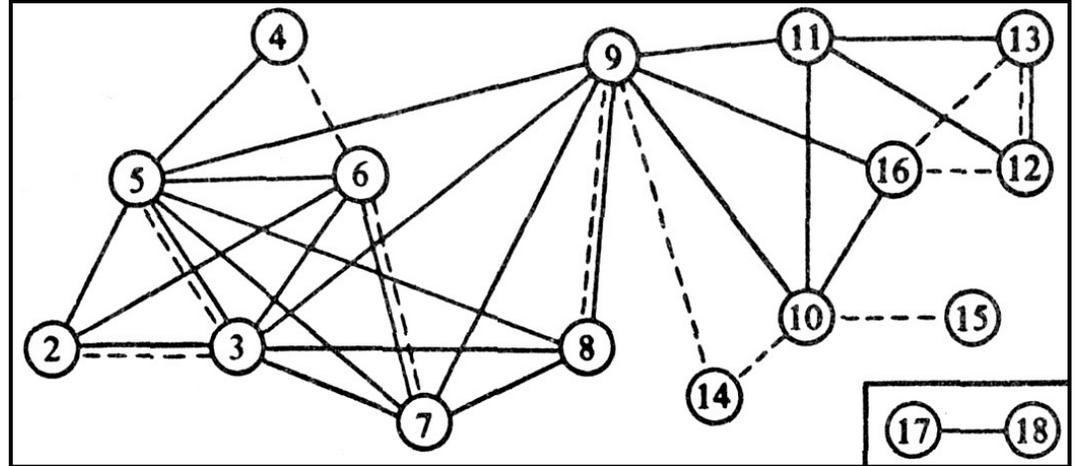
**113.** La structure économique de chaque société a une histoire — ou, plus exactement, on peut extraire de l'histoire de chaque société, ce qui rend intelligible la transformation de sa structure économique. Cette part du développement historique, d'une formation sociale donnée, n'est pas prédéterminée par une loi d'évolution nécessaire qui commanderait le parcours effectif de chaque société et les étapes successives de ce parcours, mais elle n'est pas, non plus, un pur enchaînement de formes hasardeuses. Sous réserve des précisions et compléments multiples qui seront présentés par la suite et qui ne prendront tout leur sens, qu'au moment où nous serons en mesure de concevoir les formations sociales comme une totalité, on peut d'ores et déjà avancer deux hypothèses de travail, quant à l'histoire des structures économiques. La première est que, de toute évidence, cette histoire est rompue et reprise en maintes occasions : elle est coupée par des discontinuités majeures qui peuvent avoir des causes endogènes ou exogènes. Les conquêtes, les invasions, les destructions, les déportations massives et sans doute aussi les pandémies viennent souvent rompre le cours d'un développement social, et parfois définitivement : des sociétés meurent, d'autres survivent, méconnaissables, et reprennent, à frais nouveaux, un développement qui, souvent, les détourne tout à fait de leur ligne antérieure. L'assujettissement colonial, la dépendance impérialiste et la tutelle étatique-socialiste sont d'autres manifestations, plus complexes et parfois plus subtiles, de ces facteurs exogènes de discontinuité dans le développement social, tous facteurs dont l'étude des systèmes mondiaux nous permettra d'apprécier, plus exactement, la nature et la portée. D'autre part, les luttes de classes, exacerbées jusqu'à la crise révolutionnaire, constituent, sous des formes qui peuvent être très variables, la cause endogène de discontinuités non moins importantes : les révolutions rompent le fil de l'histoire et font novation, même si, par-delà les discontinuités qu'elles provoquent, on retrouve toujours maintes traces des dynamismes antérieurs et des structures anciennes, comme l'étude des structures de classes et des formations politiques le montrera. D'ailleurs, il serait artificiel d'opposer systématiquement les causes endogènes et les causes exogènes de discontinuité : leur interdépendance dialectique apparaîtra, au contraire, comme l'une de leurs principales caractéristiques. Mais il reste que l'histoire des transformations sociales et, notamment, l'histoire des structures économiques n'est pas faite que de discontinuités. Celles-ci viennent rompre un développement qui a sa logique propre et dont on peut repérer les principaux cheminements telle est, du moins, la seconde hypothèse de travail que j'avance.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)

TABLEAU 17

**LA DERIVE SPONTANEE DES FE**

**SCHEMA**



**LEGENDE**

Les numéros désignent les FE, à savoir :

- |                          |                              |  |
|--------------------------|------------------------------|--|
| 2 — tributaire           | 8 — capitaliste-marchande    | 14 — marchande simple                  |
| 3 — tributaire-marchande | 9 — domaniale-marchande      | 15 — « coloniale »                     |
| 4 — antique              | 10 — domaniale-capitaliste   | 16 — domaniale-étatique-capitaliste    |
| 5 — esclavagiste         | 11 — capitaliste             | 17 — de transition étatique socialiste |
| 6 — servagiste           | 12 — capitaliste-monopoliste | 18 — étatique-socialiste               |
| 7 — servagiste-marchande | 13 — étatique-monopoliste    |  |

Par convention d'écriture, les traits pleins indiquent la dérive possible d'une FE vers une FE dotée d'un numéro plus élevé et les traits pointillés marquent, à l'inverse, la dérive d'une FE vers une FE dotée d'un numéro moins élevé. Le tableau ci-après récapitule les données de base.

FE de départ	dérives possibles	FE de départ	dérives possibles
2	3/5/6	10	11/16
3	2/5/6/7/8/9/	11	12/13
4	5	12	13
5	3/6/7/8/9	13	12
6	4/7	14	9/10
7	6/8/9	15	10
8	9	16	12/13
9	8/10/11/16	17	18

Cette seconde hypothèse peut être illustrée par les exemples de *dérive spontanée* des FE, donnés aux chapitres 15 et 16. Bien que ces exemples soient nombreux, rien ne garantit que leur liste soit complète ; il est possible que des recherches historiques et théoriques plus poussées, puissent en révéler d'autres ou conduire à récuser certains de ceux que j'ai présentés. Quant à la *dérive spontanée* des FE, il importe de ne pas se méprendre sur sa spontanéité. C'est, en dernière instance, un effet des luttes de classes, dont la croissance de tel MP au détriment des autres, l'activation de telle articulation économique ou l'incitation à telle intervention étatique (telle la constitution d'un MP 12) sont les diverses résultantes. Il y a dérive spontanée, parce que la structure de la FE existante canalise ces luttes vers de tels effets. Le plus souvent, d'ailleurs, plusieurs issues sont ouvertes, plusieurs exutoires s'offrent aux dynamismes dont la FE est le siège. Mais, quelle que soit l'issue finalement empruntée, la transformation de la FE s'inscrit, en ces diverses occurrences, dans une continuité historique, alors que les transformations, nées de bouleversements révolutionnaires, guerriers ou autres, rompent cette continuité et projettent la FE vers des formes qu'elle n'eût pu atteindre spontanément, à partir de sa forme actuelle. Enfin, n'oublions pas que la FE n'est qu'une partie de la structure sociale. Il peut arriver que des discontinuités majeures rompent l'histoire d'une société et bouleversent ses structures politiques ou idéologiques, sans dévier, pour autant, le développement de la FE. Les révolutions et les crises exogènes ne s'appliquent pas nécessairement à la structure économique, même si elles finissent toujours par ricocher vers celle-ci.

Le tableau 17 explicite la seconde hypothèse de travail, en regroupant les exemples donnés lors de la présentation des FE. L'étude des États nous permettra de soumettre cette hypothèse à plus ample examen.

[Retour à la table des matières](#)

**114.** L'histoire des structures économiques n'est évidemment pas close. Bien au contraire le rythme des transformations s'accélère, tant par l'apparition de formes nouvelles que par la multiplication des discontinuités ou des dérives. Au XIX<sup>e</sup> siècle une ou deux FE nouvelles étaient apparues : la FE 11 capitaliste et, peut-être, la FE 15 coloniale. En soixante-quinze ans, le XX<sup>e</sup> siècle en a déjà produit quatre ou cinq : la FE 15, si elle n'est pas plus ancienne, et les FE 13 étatique-monopoliste, 16 domaniale-étatique-capitaliste, 17 de transition étatique-socialiste et 18 étatique-socialiste. Rares sont, en outre, les sociétés dont la structure économique n'est pas passée par deux ou trois formes successives, au cours de ce même XX<sup>e</sup> siècle. Cette ébullition est, évidemment, un effet du système mondial que le capitalisme a universalisé. Sans rien perdre de ses déterminations propres, l'histoire de chaque société est devenue un résonateur de l'histoire mondiale.

Ceci posé, à quels développements nouveaux peut-on s'attendre ? Si la question s'applique à une société particulière, elle ne peut évidemment trouver réponse que dans l'analyse des tendances propres à ce pays et à son insertion mondiale : la France nous offrira l'occasion d'une telle réflexion, au prochain chapitre. Mais la question a une portée plus générale : de quelles nouvelles FE, notre monde est-il porteur ?

Une réponse détaillée en forme de pronostic ou de scénario serait une pure galéjade. On peut discerner des tendances, on peut apercevoir des lignes de faille, mais nul ne peut assigner un calendrier précis à des développements éventuels, ni dépeindre l'effet de novations qui restent à accomplir. L'histoire des sociétés humaines n'est pas une aventure à chaque instant recommencée, ni un libre tracé à dessiner sur une feuille vierge, elle a son inertie et sa logique, elle s'inscrit à tout moment dans un champ limité de possibilités, mais les possibles demeurent néanmoins multiples dans leur principe et se révèlent infiniment divers dans leurs formes concrètes. Prétendre le contraire, c'est se réclamer d'une science sociale apte à fonder d'explicités prévisions. À moins que l'on établisse l'inanité (ou l'excessive modestie ?) de la présente recherche, je trouve en celle-ci la preuve de ce que je viens d'avancer : cette recherche, en effet, me paraît produire quelques lumières nouvelles qui pourront conforter la théorie sociale, mais je ne lui reconnais aucun pouvoir prédictif et je n'aperçois aucune autre théorie sociale qui la surclasserait à cet égard. J'entends bien que maintes théories sociales *particulières et conditionnelles* sont devenues aptes à fonder des prévisions : la macro-économie permet de quantifier le PNB à venir, si aucune crise économique majeure ne sape ses fondements ; la sociologie électorale permet d'anticiper, avec une bonne approximation, les résultats d'élections à venir, *si* aucune crise politique majeure ne bouscule les règles du jeu électoral, etc. ; mais aucune théorie sociale n'est apte à prévoir les évolutions ou les mutations des structures économiques, politiques et idéologiques des sociétés. Faute de prédire, il reste à pressentir, c'est-à-dire à observer, dans la situation présente et dans l'histoire qui l'a produite, les tendances porteuses d'avenir et les contradictions, lourdes de ruptures potentielles.

Une première série de contradictions explosives est localisée dans les FE 16 (domaniales-étatiques-capitalistes) où *quatre tendances — dont chacune est porteuse de transformations majeures — sont simultanément à l'œuvre*. Ces pays n'ont pas encore résorbé la grande propriété foncière — et l'étude des formations politiques nous montrera que cette résorption est le principal moteur des « révolutions démocratiques bourgeoises ». Tard venus au capitalisme, ces pays opèrent leur accumulation primitive, souvent à marches forcées, c'est-à-dire (entre autres) qu'ils construisent leur industrie et leur classe ouvrière ; la simple intrusion du syndicalisme, inévitable en ce contexte, y prend une dimension quasi révolutionnaire. Déjà marqués par de puissantes interventions de l'État dans l'économie, ces pays sont, de la sorte, en position de donner un retentissement politique immédiat à toutes les crises et à toutes les transformations dont leur structure économique est le siège, cependant qu'à l'inverse les tumultes de leur vie

politique affectent directement la marche et l'agencement de leur économie. Enfin, pour couronner le tout, ces pays occupent, très souvent, une position nodale dans les champs de force internationaux. Mais il faut aussi observer qu'une partie importante de ces pays a trouvé un exutoire à ces tensions : *en effet, la plupart des membres de l'OPEP sont des FE 16* et les rentes pétrolières massives permettent d'alléger considérablement le coût social de l'accumulation primitive ou de différer, sans trop de dommages, l'inévitable crise entre le capital et la propriété foncière, tout en faisant du MP 12 étatique-capitaliste, non pas le concurrent, mais l'initiateur ou le stimulant du capitalisme privé. Les contradictions les plus explosives sont, de ce fait, logées dans les FE 16 non pétrolières, du moins tant que l'OPEP demeurera un cartel efficace. Tout bien considéré, on peut s'attendre à ce que les FE 16 éclatent entre plusieurs avenir : certaines dériveront spontanément vers des formes FE 12 ou 13, d'autres seront projetées, par l'effet de guerres ou/et de révolutions, vers la forme FE 17, et, enfin, il est possible que de nouvelles FE prennent naissance en cette zone, avec le secours d'États à régime fasciste. Dire lesquelles est aventureux : je risquerai cependant l'opinion qu'une conjonction du MP 13 étatique-capitaliste, du MP 14 esclavagiste-concentrationnaire et d'éléments *d'une FE 12 internationalisée*, sous la domination de ces derniers et à l'aide d'une articulation capitaliste d'État, est à craindre.

La *FE 12 internationalisée* à laquelle il vient d'être fait allusion est portée par une autre tendance forte, dès à présent en pleine action. Il conviendrait, en effet, d'étudier très attentivement le développement des firmes multinationales — surtout depuis la crise économique mondiale qui a commencé en 1974 et a des chances de durer plusieurs années encore — pour vérifier si, comme il est probable, la progression de ces firmes et leur déploiement international se sont poursuivis. Si tel est bien le cas, un développement nouveau peut être anticipé : l'apparition *d'États sans FE* ou, ce qui revient au même, la concrétisation d'une FE à l'échelle du marché mondial. Le cloisonnement national du marché mondial (n° 111), processus toujours relatif, est resté de règle, jusqu'à ces dernières années, tandis que le libre-échange sur le marché mondial, malgré ses progrès massifs depuis vingt ans, demeurerait un libre-échange approximatif et partiel, entravé par des barrières douanières et, plus encore, par des législations fiscales, sociales, commerciales, sanitaires et autres, assez diversifiées pour servir, elles aussi, de barrières. En d'autres termes, la plupart des États n'ont pas encore perdu toute prise sur leur économie, ils incluent — et contrôlent jusqu'à un certain point — une FE qui leur est propre. Ce sont encore des États *avec FE*. Mais la poussée internationale du MP 10 sape cette liaison traditionnelle et, si elle devait se poursuivre, on verrait bientôt se multiplier les États transparents ou inopérants à l'égard de ce MP. Plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine préfigurent, déjà, cette situation qui pourrait n'être plus l'exclusivité des républiques bananières et autres États impuissants à régir leur économie. Par d'autres côtés, un État politiquement faible et traditionnellement axé vers le libre-échange le plus extrême, comme la Belgique, préfigure lui aussi cette évolution. À l'horizon de cette tendance, on peut entrevoir plusieurs des résultats auxquels elle pourrait

conduire : vider maints États de tout rôle réel en politique économique, sauf à les cantonner dans une éventuelle politique sociale, fort dépendante du bon vouloir des monopoles, confiner ou résorber les MP 12 dont ces États peuvent être dotés, accentuer le rôle de l'État américain et de certains de ses satellites politiques, comme gendarmes du marché mondial, etc. S'agissant des FE, une telle tendance aboutirait, finalement, à deux nouveautés : d'une part, elle donnerait corps à une certaine FE internationale *sans État* (ou à États multiples, ce qui revient au même) ; d'autre part, elle laisserait subsister, dans l'aire politique des États existants, des FE atrophiées, des séquelles de FE anciennes soumises à la domination économique du MP 10 international.

La tendance qui vient d'être projetée s'appuie sur des données réellement observables dans le monde contemporain. La projection elle-même peut partiellement s'accomplir. Mais il est douteux qu'elle puisse se développer pleinement. En effet, l'expansion mondiale du capitalisme provoquera *un double besoin* d'État, difficile à satisfaire sans crises politiques novatrices.

Besoin d'État, tout d'abord, pour accompagner l'accumulation primitive du capital. En Europe occidentale, l'expropriation des paysans s'est étalée sur plusieurs siècles et a requis un féroce soutien étatique (**103-III**, 153). Dans les pays peu développés, où le MP 10 exporte des industries utilisatrices d'une main-d'œuvre importante et facilement qualifiable, il aura de même besoin d'un soutien étatique, pour tirer des campagnes la main-d'œuvre requise et pour la discipliner. Toutefois, l'inflation démographique dont souffrent maints pays du Tiers Monde, peut faciliter ce mouvement que des États autoritaires sont sans doute prêts à favoriser. Plus difficile à satisfaire, sera le besoin d'État, commandé par les crises économiques de grande amplitude, que l'expansion mondiale du MP 10 ne manquera pas de provoquer. On montrera, en étudiant le système international, que le déclin du libre-échange, dans les années 1930-1955, et le développement du MP 12 et de l'articulation capitaliste d'État ont été les principales causes *structurelles* de l'atténuation des crises économiques et que la crise mondiale, ouverte en 1974, peut être considérée, dans une grande mesure, comme une conséquence de l'internationalisation du capital et du déclin corrélatif du rôle économique des États. Une poussée internationale du MP 10, plus accentuée encore, restaurerait les conditions structurelles qui ont donné, aux crises économiques des années 1860-1920, l'intensité que l'on sait. Les États faibles du Tiers Monde devraient, peut-être, s'accommoder de cette situation, encore qu'elle soit grosse de menaces révolutionnaires. Mais la plupart des États de la zone capitaliste développée, du Japon à l'Europe et à l'Amérique du Nord, ne pourraient se passer de réagir : une nouvelle poussée de protectionnisme et de capitalisme d'État, (y compris une relance du MP 12), serait la plus probable de leurs réactions. Déjà, la Grande-Bretagne, ancien leader du marché mondial et ancienne patrie du libre-échange le plus conquérant, donne des signes d'évolution en ce sens. Si bien que, paradoxalement, l'internationalisation du MP 10 a de fortes chances d'entraîner finalement un regain des FE 13 étatiques-monopolistes, au

centre du système capitaliste. En d'autres termes, l'une des contradictions majeures qui mûrissent, dans le monde actuel, se jouera entre les États et les firmes multinationales. Elle oppose deux niveaux de cohérence dans l'organisation productive : VE ou VD ? W 3 ou W 5 ? (n° 64). L'autocentrage de certaines FE 16 et le recentrage de certaines sociétés qui oscillent entre FE 12 et FE 13, sont des tendances économiques qui mettent directement en cause les États et il est possible qu'à ce dernier niveau, des processus politiques plus significatifs que l'actuel marché commun européen, viennent fournir un dérivatif ou une issue, aux contradictions que l'on a analysées : l'étude des États et du système mondial permettra d'en juger.

Peut-on s'attendre, par ailleurs, à voir mûrir de nouveaux MP socialistes (n° 56) aptes à dominer de nouvelles FE, distinctes du modèle étatique-socialiste ? Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que soit expérimentée, avec succès, une organisation sociale du travail, de la production et des échanges, qui sache se tenir également éloignée des deux limites entre lesquelles A 5-P 5 peut s'inscrire. Rappelons que A 5 désigne la propriété des moyens de développement (n° 27) et que P 5 identifie les propriétaires collectifs sociaux (n° 14), par opposition aux collectifs privés tels que les sociétés anonymes. S'agissant de la structure économique, et d'elle seule. A 5-P 5 représente l'essence même du socialisme, tel qu'on peut le représenter, par contraste avec les éléments antérieurs des séries A et P. Ce qui, soit dit en passant, revient à définir la dimension économique du socialisme, en des termes nécessairement inadaptés à sa spécificité : c'est comme si, riche de l'expérience des sociétés tributaires, esclavagistes ou servagistes, l'on avait essayé de concevoir, par contraste avec elles, et au vu des premières performances du capital marchand, ce que pourraient être les structures économiques du capitalisme...

Deux limites viennent d'être évoquées. On peut en donner une représentation concrète, en prenant appui sur la distinction W 3/W 5 (n° 64), c'est-à-dire sur la différence entre le plus vaste des groupes et l'économie nationale planifiée : l'optimum de développement qui peut être conçu et mis en oeuvre à l'échelle W 3 est nécessairement un optimum partiel, au regard de celui qui peut être défini et régi à l'échelle W 5, dès lors, toute organisation socialiste de la production suppose qu'une procédure sociale de coordination vienne articuler les divers W 3 et le W 5, ou, en d'autres termes, vienne raccorder les firmes et le plan.

Ce raccordement peut être opéré selon deux méthodes qui définissent, précisément, les limites entre lesquelles A 5-P 5 doit se situer. Première méthode et première limite : un système de commandement — ou de contraintes sans failles — émane de l'État et s'impose à chaque firme. C'est l'impérialisme de W 5 et la réduction de chaque W 3 au rôle de simple antenne administrative-productive locale. C'est la limite où le P 5 de A 5-P 5 devient une fiction, une propriété des travailleurs qui n'a d'existence que dans le discours idéologique et qui, dans sa

réalité, masque mal, ou ne masque pas du tout, une propriété P 4 ; bref, c'est un socialisme étatique, un MP 15, une FE 18. Deuxième méthode et deuxième limite : un système assez lâche d'incitations et de contraintes, émanées de l'État, laisse aux firmes, appropriées par des collectifs de travailleurs, une grande marge d'autonomie et, dès lors, l'optimum partiel de chaque W3 tend à contredire l'optimum de chacun des autres W 3, cependant qu'au niveau W 5, les chances d'optimisation du développement économique sont faibles et aléatoires. C'est la limite où le A 5 de A 5-P 5 est mis en péril, où les chances de VD sont faibles, où la propriété des moyens de développement est sans cesse menacée de rétrograder au stade A 4, de redevenir une simple propriété des moyens de production et d'échange ; bref, c'est un capitalisme sans capitalistes privés, du moins pour un temps, car les travailleurs, collectivement propriétaires, finissent par se retrouver dans la position d'actionnaires privés.

Toutes considérations politiques et idéologiques mises entre parenthèses, quels sont les défauts *économiques* de l'une ou l'autre de ces situations limites ? La première est assurément apte à dégager le surproduit nécessaire à l'investissement et à l'entretien des activités sociales, non ou peu liées à la production, et à établir une bonne coordination entre la production, la recherche et l'enseignement, c'est-à-dire à promouvoir VD. Du moins, a-t-elle, en principe, cette aptitude, car les dysfonctions inéluctables du système en corrompent gravement l'efficacité : une part du surproduit se perd en prébendes, la motivation productive est faible, la dilapidation de la propriété étatique est une menace permanente et — revenons d'un mot aux facteurs politiques et idéologiques — l'agencement social est peu propice à l'innovation dans l'ordre de la recherche, de l'enseignement, de la technologie, etc. L'aptitude à VD, théoriquement très grande, demeure quasi virtuelle. Beaucoup de carences peuvent disparaître, dans la seconde situation limite, mais ici la difficulté majeure est *d'extraire le surproduit massif et régulièrement croissant dont une société socialiste a besoin*. Plus les firmes sont puissantes et autonomes, plus s'accroît leur aptitude à s'approprier une part, socialement excessive, de la valeur qu'elles produisent. L'arbitrage entre les divers besoins sociaux — dont VD n'est qu'un aspect, celui qui est finalement tourné vers la production matérielle des richesses — est obéré par d'inévitables particularismes et égoïsmes locaux.

Entre ces deux limites, y a-t-il réellement un espace utile ? Aucune réponse pratique n'est encore venue l'attester, ce qui revient à dire qu'il n'existe présentement aucun MP socialiste autre que le MP 15. Mais la réponse théorique est tout à fait affirmative. De multiples agencements sociaux sont concevables, pour s'écarter à la fois de l'une et l'autre limite. Comme la pure propriété étatique et, à l'inverse, la pure et simple propriété des firmes par les travailleurs qui les constituent, sont également dangereuses, il est possible de spécialiser, de combiner ou de médiatiser ces deux formes de propriété : les spécialiser, en reconnaissant à chacune d'elles des domaines d'élection ou d'exclusivité ; les combiner, en associant, à doses diverses, le pouvoir des collectifs de travailleurs et la

représentation des intérêts nationaux ; les médiatiser, en adjoignant ou en substituant, à ces deux parties, d'autres partenaires représentant les collectivités territoriales ou d'autres intérêts sociaux. Naturellement, ces diverses pistes peuvent être empruntées de bien des façons et le risque demeure qu'elles le soient fictivement, c'est-à-dire qu'elles masquent une réelle propriété étatique : on retrouvera ce point dans l'instance politique. À supposer qu'il soit correctement traité, il resterait à mettre en œuvre de nouvelles procédures sociales de contrainte et de coordination : de contrainte, pour dégager le surproduit nécessaire à la vie et à l'essor de la société ; de coordination, pour confronter et arbitrer les diverses tendances et les divers besoins sociaux. En d'autres termes, il resterait à inventer les structures d'appui et les méthodes d'une planification démocratique et d'une rénovation des pratiques contractuelles dans la vie sociale. Un vrai plan, de vrais contrats sociaux, telles sont deux des principales institutions requises, par le socialisme à inventer. Où et comment s'inventera-t-il ? Et, d'abord, pourquoi en parler au futur, comme d'une certitude et non au conditionnel, comme d'une hypothèse ? Parce qu'il a un ressort réel : le capitalisme a produit et reproduit sans cesse un mouvement ouvrier, déjà plus que séculaire et qui, par-delà de longues décennies de stalinisme épouvantable et de social-démocratie médiocre, continue néanmoins de porter l'aspiration socialiste. Celle-ci finira donc par percer. Où ? Comment ? Les transformations politiques qui mûrissent en France, en Italie et en d'autres FE 12, permettent d'espérer que le nouveau MP et la nouvelle FE socialiste pourraient y naître, en quelques décennies, par une souple conversion d'une FE 13 : théoriquement, c'est une hypothèse, politiquement, c'est un objectif stratégique. Mais les tumultes récurrents de la Pologne, les tentatives variées de la Yougoslavie et de la Hongrie, les promesses avortées du printemps de Prague, attestent que les FE 18 ne sont pas figées pour l'éternité, même si, pour les transformer, il faudra bel et bien que s'opère une sorte de révolution politique. Et il serait naïf de croire que l'Europe sera nécessairement le siège de toute novation... Au demeurant, il ne s'agit pas, en la matière, d'exprimer des espoirs ou des pronostics, mais d'aider à l'accouchement du socialisme — après l'espèce d'avortement qui a suivi la révolution d'Octobre. De ce point de vue, la théorie des structures économiques atteint son objet, lorsqu'elle indique des voies praticables, mais elle appelle d'indispensables compléments qui relèveront de l'instance politique et de l'investigation internationale. Anticipant sur cette dernière, je crois indispensable de marquer, dès à présent, ceci : toute stratégie politique qui vise au rétablissement et à l'affermissement d'une FE 13 et qui, comme le veulent les courants syndicaux et politiques qui aspirent à l'autogestion, vise à infléchir cette FE 13, de façon à éviter son éventuelle dérive vers une FE 18, toute stratégie politique de ce type, donc, se doit de prêter aux contraintes internationales la plus grande attention. Il est clair, en effet, qu'aucune mutation des structures économiques ne pourra s'opérer, dans l'indifférence des superpuissances. Même abstraction faite des considérations stratégiques et géo-politiques — qui ne manqueront pas de peser lourd, en une telle occurrence — la conversion d'une FE 12 en FE 13, ne peut manquer d'exciter la méfiance des États-Unis tandis que le bâti de précautions, contre la dérive vers une FE 18, ne peut manquer d'exciter

la méfiance de l'URSS. Fort heureusement, deux méfiances contradictoires émanant de puissances opposées, ouvrent de réelles marges de manœuvre : il faudra savoir les utiliser, en donnant priorité à l'essentiel, c'est-à-dire *au recentrage de la structure économique* à l'échelle nationale ou européenne. L'exemple français le montrera au prochain chapitre, une priorité absolue doit être donnée, pour un temps, au jeu de l'articulation capitaliste d'État et, par ce moyen, à l'atténuation des vulnérabilités dont deux ou trois décennies de libre-échange (et d'internationalisation du MP 10) ont gratifié la structure économique de la France — comme celle de maintes autres sociétés européennes.

[Retour à la table des matières](#)

**115.** Toutes les FE définies par le présent volume présentent un défaut majeur : elles donnent une image incomplète des structures économiques qu'elles ont vocation à représenter. Considérons une société donnée — et négligeons les discordances, discutées à propos de aires économiques (n° 111) : l'instance économique à laquelle on soumet une telle société devrait rendre compte *de l'ensemble des relations économiques* observables dans cette société. Or les FE que nous connaissons *délaissent une bonne partie de ces relations* : elles ignorent la production qui s'opère au sein des familles, elles négligent les revenus, l'impôt ou l'épargne des classes sociales étrangères à la production, etc. Bref, elles restreignent l'analyse à la seule sphère des MP. Une telle simplification peut sembler sans importance, pour les sociétés anciennes où seule une très faible fraction de la population échappait à l'obligation de produire, mais il n'en va plus de même pour les sociétés contemporaines où ce que l'on pourrait appeler *la population des MP*, tend à devenir minoritaire. Encore faut-il prendre ces indications — d'apparence quantitative — avec d'extrêmes réserves : la quantité et les variations de la population des MP pré-capitalistes n'ont guère été étudiées et, à supposer que les sources documentaires ou statistiques, qui permettraient de l'évaluer, soient disponibles, il faudrait, avant d'y recourir, pouvoir expliciter les concepts et les méthodes nécessaires à de telles évaluations.

Faute de telles études, empiriques et théoriques, on doit se contenter ici, d'une première exploration très sommaire. Si l'on s'en tenait aux apparences immédiates que présentent les sociétés contemporaines, on pourrait être enclin à considérer la population *étrangère* aux MP — c'est-à-dire la population employée à d'autres activités sociales que la production — comme une sorte de tissu conjonctif de la structure économique. En négligeant les rapports extra-économiques qui définissent par ailleurs cette population, on verrait en elle, un ensemble de bénéficiaires de revenus transférés ou dérivés qui, par leurs consommations, leurs épargnes et leurs contributions fiscales, réinjecteraient ces revenus dans les circuits économiques. Telle est, en somme, l'image qu'en donnent les comptabilités nationales, lorsqu'elles regroupent cette population, avec celle des MP, dans la catégorie des *ménages*. Une analyse plus attentive aux structures sociales devrait

dépasser ces apparences. À très grands traits, il lui faudrait considérer que la population totale d'une société donnée se répartit en trois catégories principales :

- 1 — la population des MP
- 2 — la population des appareils
- 3 — l'élément domestique

La population des MP nous est théoriquement connue : c'est l'ensemble des travailleurs et des propriétaires impliqués dans les MP, effectivement actifs de la société considérée. La population des appareils désigne l'ensemble des hommes employés par les appareils d'État et par les appareils idéologiques. Dans le prochain volume, on apprendra à distinguer, avec Gramsci, les éléments militaire, bureaucratique et idéologique, entre lesquels cette population se répartit et à discerner très précisément les structures sociales où s'inscrit leur activité et les relations économiques en vertu desquelles ces divers éléments participent à la distribution de la production. L'élément domestique, enfin, désigne le reste de la population. Ce n'est pas un simple solde, mais bien un ensemble organiquement lié aux deux catégories précédentes. La principale liaison organique est constituée par les familles : leurs membres actifs relèvent de l'une ou l'autre des deux premières catégories et leurs membres inactifs constituent l'élément domestique. Mais ils n'y sont pas seuls : les domestiques proprement dits, c'est-à-dire les forces de travail détournées des activités sociales et employées au sein des familles les plus riches, y figurent également, ainsi que la population des institutions qui, dans certains types de sociétés, sont substituées aux familles : pensionnats, hôpitaux, maisons de retraite, etc. Il va de soi que les frontières entre ces trois grandes catégories sont, dans certaines sociétés au moins, extrêmement poreuses. On verra, par exemple, la domesticité des puissants jouer un rôle majeur dans l'appareil d'État des sociétés anciennes, et l'on sait bien que, dans les sociétés capitalistes, une importante armée de réserve balle souvent, de la première à la troisième catégorie ou inversement, encore que, pour une part, cette armée de réserve soit, aussi, en médiocre activité, par exemple dans le MP 4 paysan et que, pour une autre part, elle soit de plus en plus formée par la main-d'œuvre *immigrable*.

Si les frontières entre ces trois catégories sont poreuses, elles sont aussi mobiles. Les proportions de ces trois ensembles varient considérablement, d'un type de société à l'autre, et notre représentation des structures sociales gagnerait beaucoup à connaître l'ampleur exacte de ces variations. Une étude des variations qualitatives ne serait pas moins importante : les transformations des MP et des FE nous sont désormais accessibles, celles des appareils idéologiques ou étatiques le deviendront prochainement ; mais celles de l'élément domestique nous demeureront mal accessibles. Et pourtant, que de modifications cet élément a connues ! Il suffit, pour en juger, d'observer, même rapidement, les mutations que l'essor du capitalisme y a provoquées. La raréfaction des domestiques proprement dits n'a pas empêché un énorme accroissement relatif de la troisième catégorie, dû, pour l'essentiel, à la scolarisation massive et tardive des jeunes et à la

généralisation des systèmes de retraite. Mais, à son tour, cette croissance des effectifs « inactifs » — au sens des statisticiens, lesquels regroupent dans la population dite active l'ensemble des deux premières catégories — s'est accompagnée d'un sensible recul de la production domestique. Sans adhérer pleinement aux analyses de Granou (59) et d'Aglietta (1) qui estiment qu'un véritable *mode de consommation capitaliste* a été instauré, on doit souligner à quel point la frontière s'est déplacée entre « ce qui s'achète » et « ce qui se fait à la maison ». Et l'on comprend mieux, de ce point de vue, pourquoi la conception des *services* que Marx a présentée, est devenue inexacte (n° 63) : une part importante des services devenus marchands a relayé une production, jadis domestique. Tous problèmes que l'on retrouvera, en étudiant le discours social des *besoins* (t. 1, n° 62). Les variations qualitatives de l'élément domestique mériteraient aussi examen sous un autre angle. Quand Marx soutient que « dans toutes les formes de propriété privée, on trouve pour le moins *l'esclavage* des membres de la famille, ceux-ci étant utilisés et exploités, ne serait-ce que par le chef de famille » (104, 303), il résout de façon brutale et pas forcément inexacte, un problème qui, en tout cas, est à poser : comment les statuts internes à la famille peuvent-ils être caractérisés dans les divers types de sociétés — et dans les divers segments pertinents de ces sociétés qui, en l'espèce, ne sont peut-être pas les classes sociales, mais d'autres groupes plus archaïques et plus spécifiquement territorialisés ? Comment ces statuts se sont-ils formés et transformés au cours du développement social ? La documentation romanesque abonde sur ce sujet depuis deux siècles, mais l'investigation historique est demeurée rare : on aimerait qu'Ariès (7) ait de nombreux émules ayant, plus que lui, le sens de la généralisation théorique, pour voir clair dans cette question délicate dont *l'importance politique ira croissant* : les femmes, aujourd'hui, le font fort bien entendre. Au demeurant, l'instance idéologique nous offrira l'occasion de contribuer à ces réflexions, sinon à ces recherches.

Mais, en quoi ceci concerne-t-il la conception de la FE ? Pour qu'une telle formation puisse constituer une représentation satisfaisante de la structure économique, il faudrait qu'elle rende intelligibles, aux côtés des MP, *les ombres portées* d'autres structures sociales que l'instance économique ne permet pas d'analyser, mais qui n'en sont pas moins liées très intimement à toute l'activité économique et qui, à ce titre, constituent l'une des caractéristiques de la structure économique. Ombres portées des appareils et de l'élément domestique, c'est-à-dire de structures dont d'autres instances auront à connaître, et qui ne peuvent être ignorées, ni tenues pour stables ou inessentiels. L'objectif devrait être d'associer à chacune des dix-huit FE que l'on a repérées, une claire représentation des incidences, sur la structure économique, des autres structures sociales. Par la suite, la présente recherche nous permettra de revenir sur ce problème en analysant maints agencements sociaux *porteurs d'ombres* vers la FE, mais sans résoudre pleinement le problème ainsi posé : la structure économique de ce qui n'est pas l'économie productive *stricto sensu* demeure l'un des pans les plus mal connus de l'édifice social.

[Retour à la table des matières](#)

**116.** Pourquoi s'intéresser aux formations esclavagistes et tributaires, quand on veut construire un socialisme autogestionnaire ? Qu'importe le découpage du mode de production féodal, en trois ou quatre tronçons, si l'on vit en un pays où une révolution a gommé ce problème depuis 1789 ? De quelle utilité, la distinction des quatre ou cinq variantes du capitalisme peut-elle être pour ceux qui s'emploient à les supprimer toutes — ou même pour ceux qui visent (plus modestement ?) à transformer la variante en vigueur localement ? Bref, l'exploration des structures économiques permet-elle de mieux comprendre et de mieux traiter les problèmes du moment présent ?

Je n'invoquerai pas les vagues leçons d'une incertaine philosophie de l'histoire, pour convaincre ceux qui ne manqueront pas de formuler de telles questions. Le vrai problème est celui-ci : la société, objet opaque et immense, oppose une formidable inertie à qui veut la transformer, fût-ce en jouant de ses contradictions les plus explosives et en prenant appui sur ses dynamismes les plus évidents. Il ne suffit pas de vouloir le socialisme pour réussir à l'édifier. L'action politique et l'inertie sociale peuvent se combiner en résultantes dramatiquement éloignées des projets qui inspiraient cette action. Lénine et ses compagnons d'exil ne préparaient pas l'essor d'un mode de production esclavagiste concentrationnaire et si le mode de production étatique-socialiste est moins éloigné de leurs desseins, ils lui prêtaient cependant des vertus — démocratiques et productivistes — que l'expérience a révélées illusoire. Est-ce la qualité de leurs projets et de leurs moyens d'action qui est discutable ? Subsidiatement, oui, mais, principalement, c'est leur insuffisante connaissance du réel social qui est en cause. Par-delà les immenses péripéties de la guerre mondiale, des deux révolutions de Février et d'Octobre et de la guerre civile, qui imposèrent, à la première tentative socialiste, maintes contraintes totalement imprévisibles, ce sont, en définitive, les carences et les erreurs de la théorie léniniste de la société qui ont converti leur projet socialiste, en la résultante que l'on sait : l'ignorance des structures idéologiques, la connaissance rudimentaire et schématique des structures politiques et la méconnaissance de certaines structures économiques (notamment la surestimation du dynamisme capitaliste de la petite production marchande) ont fait que les bolcheviks appliquèrent d'énormes poussées, à *une réalité sociale fort différente de la représentation qu'ils en avaient*. La réponse du réel à leur pratique a déjoué leur attente, parce que celle-ci était mal fondée.

Sans cesse, la même exigence s'imposera à tous ceux qui veulent *révolutionner ou réformer la société*, mais toujours à frais nouveaux : la rectification et le perfectionnement de la théorie sociale, en fonction des expériences révolutionnaires ou réformistes du passé, ne suffisent pas à garantir l'adéquation future de cette théorie, car le réel qu'elle a mission de représenter est, lui-même, en

constante transformation spontanée. La théorie doit sans cesse courir derrière le réel, en sachant que, si l'on peut dire, elle ne le rattrapera jamais. Jamais, il n'y aura de science sociale parfaite et achevée. Mais, autant il serait illusoire de se croire possesseur d'une théorie du développement social — craignons les jeunes et les vieux professeurs de révolution, qui se croient armés d'un marxisme omniscient et infaillible ! — autant il serait irresponsable d'ignorer ce que la théorie sociale peut dire, avec quelque certitude, sur la réalité de l'objet social que l'on veut modifier...

Les militants et les responsables du mouvement socialiste — *lato sensu* — qui méprisent la théorie ou qui justifient leur ignorance, par les contraintes de la vie militante, sont peut-être plus à craindre que les professeurs de révolution, car ceux-ci ne font généralement illusion qu'à de petites chapelles, alors que ceux-là sont nombreux, dans les organisations de masse qui seront les agents de toute transformation socialiste, lente ou rapide, réformiste ou révolutionnaire. La qualité du socialisme à inventer et les chances de ne point inventer quelque chose qui n'aurait, avec le socialisme, qu'un rapport dramatiquement lointain, sont, pour une bonne part, logées là : *dans la culture théorique des cadres du mouvement socialiste.*

C'est de ce point de vue qu'il faut apprécier l'utilité d'une réflexion où les antiques formations tributaires et les anciennes sociétés « féodales » trouvent encore place. En vérité, l'ensemble du présent volume n'a traité que de problèmes fort actuels : quelles sont les structures économiques des sociétés contemporaines et, notamment, de notre pays ? de quelles transformations spontanées ces structures sont-elles le siège ? quel champ de possibilités s'ouvre, dès lors, à nous ? quels repères peut-on prendre sur les structures économiques dont il conviendrait de doter la société socialiste qui reste à inventer ? Pour donner à ces questions une réponse théoriquement significative, la profondeur de champ historique était indispensable : notre monde n'est pas né d'hier, aucune des nouveautés qu'il comporte, aucune des novations dont il peut faire l'objet, n'est intelligible, hors cette perspective générale. Et il en ira de même pour les recherches qui, dans les prochains volumes, s'appliqueront aux autres structures sociales. Nos États et nos idéologies sont chargés de plus d'archaïsmes, encore, que nos économies. L'opacité de l'objet social est le fruit de notre histoire millénaire, son inertie est à la mesure de nos ignorances. Nous restons, vis-à-vis de la société, dans la position où nos ancêtres se trouvaient, il y a peu de siècles, vis-à-vis de la nature : ils savaient en tirer empiriquement parti, mais ils ignoraient presque tout de ses lois. Nous regardons aujourd'hui la nature — et nous la transformons, bien ou mal, c'est un autre problème — avec une mentalité d'ingénieurs. Mais nous regardons encore trop souvent la société, avec une mentalité de paysans archaïques, disponibles pour toutes les mythologies et prêts à toutes les magies. Le mouvement socialiste qui veut transformer la société a besoin d'ingénieurs du réel social.

## Chapitre 18

### La France comme FE

*« La Suisse est, depuis longtemps déjà l'association de sociétés locales et d'une économie internationale... »*

TOURAINÉ.

[Retour à la table des matières](#)

**117.** Autrefois, notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants... Non, la chanson de Lavisse qui a bercé notre enfance, ne nous sera, ici, d'aucun secours. Elle nous aidera, plus tard, à comprendre comment l'État fait chanter le discours de la Nation (t. 1, n° 83), mais la Gaule, mystique comme un agneau, dont elle conte les prouesses et les vertus, est presque sans rapports avec *notre pays* qui n'est certes pas venu du fond des âges, mais a pris naissance dans l'histoire. La Gaule est le nom dont les Romains enveloppaient les peuplades installées sur de vastes territoires, dont celui où l'État nommé France établira son aire politique, à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas la France qui saccagea Rome en 386 av. J.-C. ou détruisit Delphes, un bon siècle plus tard, mais ce furent des hordes plus ou moins gauloises. Ce n'est pas la France qui fut conquise par les armées de César — et par leurs auxiliaires gaulois. Ce n'est pas la France, mais un ensemble de provinces gallo-romaines qui fut envahi par des peuplades germaniques, saxonnes ou franques. Ce n'est pas la France, mais un ensemble de royaumes « barbares » — c'est-à-dire germano-gallo-romains — royaumes d'ailleurs disparates et éphémères, qui fut envahi par des peuplades normandes ou arabisées. Charlemagne, qui se voulait empereur romain d'Occident et que l'historiographie nationaliste nous présente comme roi de France, fut le prince du plus grand de ces royaumes « barbares ». La pulvérisation féodale de l'Europe occidentale, du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, donna naissance à des centaines — peut-être à des milliers — de micro-sociétés, diversement apparentées entre elles. Partout, l'Église qui s'était déployée,

depuis plusieurs siècles, et qui avait réussi à composer avec les pouvoirs successifs, maintint son influence et fit survivre son latin comme langue savante. Parfois, les vagues circonscriptions militaires ou administratives, héritées des États antérieurs, survécurent en fait comme cadre de nouveaux États, et souvent leur souvenir demeura présent, dans la titulature des seigneurs locaux. La France est l'un des États qui se sont formés, par la lente et tortueuse agglutination des seigneureries féodales. Et comme telle, elle a hérité d'une population aux origines variées ; d'une langue savante, d'une douzaine de langues vernaculaires et d'une centaine de patois locaux, d'une religion commune d'apparence, sinon de fait ; d'un bric-à-brac d'institutions, de monnaies, de milices et de coutumes ; et aussi, d'une structure économique, faite, pour l'essentiel, de petites FE 6 servagistes ou 7 servagistes-marchandes, éparses dans une aire politique, d'abord fort lâche. Il fallut trois ou quatre siècles encore, pour que le frêle royaume capétien assure son emprise effective sur diverses grandes principautés, c'est-à-dire sur divers États rivaux qui s'aggloméraient à ses côtés, de la Flandre à la Provence et de la Bourgogne à la Bretagne, car il ne faut pas surestimer les allégeances symboliques qui liaient maints ducs et comtes aux rois de France des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Sous Philippe-Auguste, le futur État s'esquisse, mais il ne prend de la substance qu'avec Louis XI, si l'on veut s'accrocher à de grossiers repères. Non que le bâti de l'État soit achevé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Mais l'on va entrer, alors, dans une période où le centre de gravité du jeu politique va se déplacer : les principales puissances nées de l'agglomération des seigneureries féodales vont commencer de s'affronter, à l'échelle européenne, en un jeu d'équilibre qui occupera les quatre siècles suivants et qui, non sans d'incessantes révisions, donnera, à la géographie politique de l'Europe, les formes auxquelles nous sommes accoutumés. *Notre pays* aura transformé sa dentelle féodale en un hexagone aussi familier que récent.

Dans l'espace politique qui s'élabore de la sorte, les petites formations servagistes ou servagistes-marchandes du XII<sup>e</sup> siècle vont subir une transformation d'abord très lente. Le premier bénéficiaire de l'élargissement des aires politiques et de la toute relative sécurité qu'elles instaurent, est le capital marchand. Les courants d'échanges, jamais tout à fait rompus, deviennent plus actifs, les villes artisanales et marchandes se multiplient et, si elles ne réussissent jamais à s'ériger en principautés indépendantes où pourraient mûrir des FE 8 capitalistes-marchandes, à la manière italienne, elles n'en exercent pas moins une forte poussée politique qui les convertit en *communes* dotées de larges franchises (118). De là, les jeunes bourgeoisies artisanales et marchandes étendent leur influence sur les campagnes (65, 382). Toutes les formations servagistes isolées sont touchées par l'échange et le réseau des villes convertit peu à peu l'ensemble du royaume en une vaste FE 7 servagiste-marchande, riche de particularités locales, plus que de différences essentielles. Une telle différence va toutefois se manifester, de plus en plus souvent : le MP servagiste va céder la place à un MP latifundiaires et parfois même à un MP paysan. Cette transformation sera favorisée par l'extension des échanges et par la monétarisation des impôts qui vont imposer, aux paysans asservis, l'obligation d'acquérir des ressources monétaires, mais aussi le moyen

d'acheter parfois leur liberté. Les concessions seigneuriales ou royales en faveur des paysans qui s'installent dans les zones à défricher (65, 124) et, plus encore, les tumultes des guerres et les ravages des épidémies qui raréfient la main-d'œuvre disponible, joueront dans le même sens. Au XII<sup>e</sup> siècle, le servage souffre assez peu d'exceptions, au XV<sup>e</sup> siècle, il est déjà rare, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire aura peu d'exemples à monter en épingle. Ainsi s'établit la FE 9 domaniale-marchande qui, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, caractérisera, presque en toutes régions, la structure économique de la France. Encore faudrait-il apprécier exactement le poids relatif du MP paysan et du MP latifundiaires. L'historien des paysans de l'Ouest, Bois, souligne incidemment qu'en cette région, la métairie est devenue un nom de ferme et non plus l'indice d'un métayage (25, 185) et toute l'analyse qu'il présente des régions où fleurira la chouannerie, donne à penser qu'une sorte de FE 14 marchande simple, s'était enclavée dans la FE 9 prépondérante ; des incrustations de ce genre seraient sans doute repérables en d'autres régions et ne devraient pas surprendre : une FE 9 domaniale-marchande n'est jamais une structure homogène et, si elle caractérise bien la structure repérable à l'échelle de la France entière, elle n'exclut pas qu'à l'échelle régionale ou locale, des FE différentes puissent être perceptibles, dans un espace économique où aucun marché généralisé ne vient encore imposer la logique homogénéisatrice de VE. Au demeurant, le MP latifundiaires qui prédomine dans la plupart des provinces, n'est pas lui-même un système stable et rigide : la concentration de la propriété foncière a connu, au contraire, d'amples oscillations, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (84, 7). Mais sa prédominance n'en demeure pas moins le signe distinctif de l'économie d'Ancien Régime, celle dont Goubert peut écrire : « la rente foncière — royale, seigneuriale, décimale, propriétaire — (est le) moteur de la puissance du royaume et de son système social. Les payeurs de rente sont les dominés, les percepteurs de la rente et leurs agents sont les dominants. Dans ce contraste élémentaire peuvent se ranger au moins les neuf dixièmes des habitants du royaume et, jusqu'à un certain point, le roi lui-même » (57-I, 88). Marx avait déjà noté que le paysan était la victime, mais aussi le rempart de l'ancienne société (103-II, 80) : celle-ci périra, non sans de longs soubresauts, quand ce paysan et l'hétéroclite bourgeoisie urbaine se retrouveront alliés — sauf dans l'Ouest... — pour mettre à bas l'Ancien Régime. Toutefois, il serait naïf de croire que la Révolution de 1789 va créer une FE nouvelle : ce sera une révolution politique, à laquelle la structure économique sera certes sensible, mais après de longs délais de réponse. Les incertitudes qui pèsent encore sur la périodisation et le rythme de l'industrialisation capitaliste en France (54) ne doivent pas masquer ce fait : la bourgeoisie industrielle n'est pas sortie toute armée de la nuit du 4 août, ni de la loi Le Chapelier, la révolution industrielle ne s'est pas soudainement élancée par suite de l'unification des poids et mesures ou de l'élimination des douanes intérieures. À la veille de la Révolution, « le capital marchand domi(nait) encore largement... des îlots manufacturiers » (69) et il faudra plusieurs décennies avant que le capital industriel devienne la force principale de l'économie.

[Retour à la table des matières](#)

**118.** Si la Révolution de 1789 ne s'accompagne pas d'une franche coupure dans l'évolution de la structure économique française, elle n'en est pas moins à l'origine des mouvements complexes et contradictoires qui vont marquer cette évolution et laisser des traces encore perceptibles aujourd'hui. Nous ne sommes pas encore sortis du *Nouveau Régime* qu'elle a inauguré. La tumultueuse alliance des paysanneries et des bourgeoisies qu'elle a forgée s'est déformée et renouvelée à plusieurs reprises et n'a pas encore perdu toute sa force : l'étude des classes sociales, puis des États, nous en montrera les divers aspects et les ressorts profonds, mais la transformation des structures économiques serait inintelligible si l'on n'y faisait référence. De même, la cristallisation précoce d'un mouvement qui fut républicain avant d'être ouvrier et qui permit à la classe ouvrière d'exercer, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, une influence qui anticipait sur son poids économique, devra être soumise à de multiples examens, mais il n'est pas douteux qu'elle s'inscrit dans la lignée du courant jacobin et qu'elle a, elle aussi, apporté une contribution originale à l'histoire de la société française et, notamment, à celle de la structure économique. Qui veut comprendre la situation et les tendances présentes de la FE française, doit prêter au XIX<sup>e</sup> siècle et au premier XX<sup>e</sup> siècle une grande attention.

La figure 18 ci-après dessine à très grands traits deux images des structures économiques observables en France, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces images schématisent la même réalité, mais selon deux optiques différentes, quoique complémentaires. La première (18-A) indique quelle a été, à l'échelle nationale, la succession des FE. Aucune date de naissance ou de décès ne peut être assignée à un état de la structure économique — c'est-à-dire à une FE — surtout si les états successifs résultent d'une dérive spontanée (n° 113). Néanmoins, la période où chaque transformation s'opère peut être repérée approximativement ainsi que le font *les frontières obliques* portées sur le schéma et dont il faudra justifier le tracé. La seconde image (18-B) ne correspond pas vraiment à un *changement d'échelle*, mais elle y prépare : elle suggère que les recherches structurelles portant sur une région géographique, pour une période donnée, pourront mettre en évidence, outre la FE considérée comme caractéristique à l'échelle nationale, d'autres configurations qui attestent la persistance régionale d'agencements, jadis caractéristiques de l'économie nationale. Plus encore que la première, cette seconde image est une pure hypothèse de travail et je n'essaierai pas d'en apporter une justification détaillée, mais je gagerai volontiers que les recherches ponctuelles, tout en apportant maintes retouches de détail à ses contours, la valideront dans son principe. Encore faut-il bien s'entendre sur ce que peut être la survivance locale ou régionale d'une FE. Tant que la structure économique, à l'échelle de la société tout entière, est faiblement intégrée, il n'y a pas à proprement parler survivance, mais quasi-juxtaposition de FE distinctes. À partir du moment où l'intégration est forte, c'est-à-dire à partir du moment où le marché

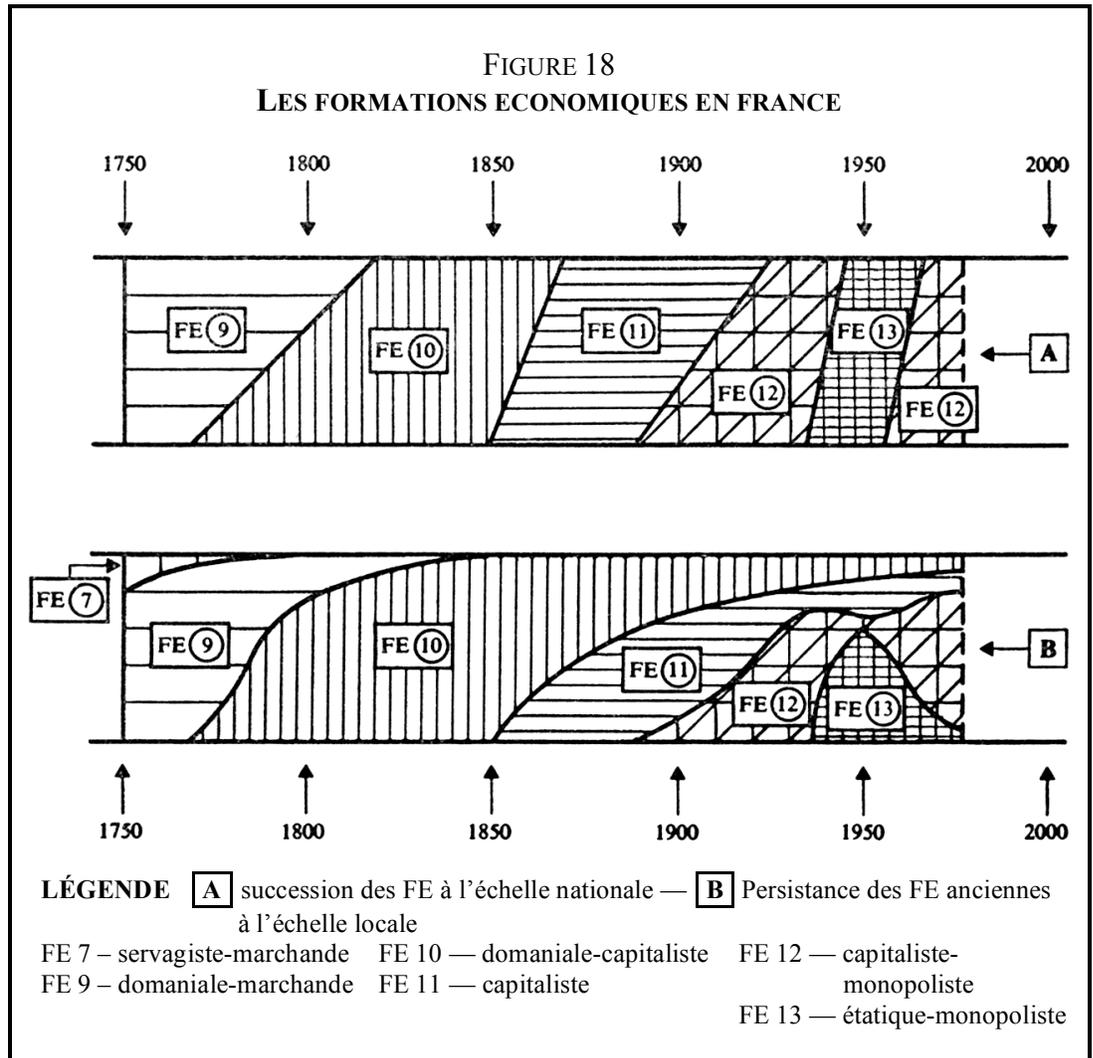
se généralise (FE 10 et 11), les survivances locales sont nécessairement incluses dans le système économique national et soumises à ses lois ; mais, malgré cette dépendance générale — et finalement décisive —, les configurations locales de MP ne sont pas homothétiques de la structure nationale et elles tendent à maintenir, localement, les relations sociales caractéristiques d'une FE antérieure. Qui ne connaît de ces petites villes où, aujourd'hui encore, un patronat, à la manière du XIX<sup>e</sup> siècle, « fait la loi » ? Qui ne connaît de ces campagnes où la Révolution de 1789 semble n'avoir pas encore eu lieu et où notables et propriétaires fonciers gardent leur antique prééminence ? L'école publique, la radio, le supermarché et la télévision sont venus déprécier ces relations anciennes, mais pour les déraciner, il faut souvent plus encore : de nouvelles industries, des syndicats ouvriers et agricoles, des coopératives et des tracteurs, toutes novations qui n'ont pas encore pénétré, au même degré, l'ensemble du pays. L'inégal développement des structures sociales est une caractéristique que le capitalisme et le socialisme étatique entretiennent à leur façon, parce qu'ils sont de puissants transformateurs et que les changements qu'ils provoquent ne peuvent être simultanés en tous points. Les FE capitalistes (et ultérieures) exercent ainsi une action contradictoire sur les structures locales : elles sont puissamment intégratrices, ce qui favorise l'homogénéisation : elles sont puissamment transformatrices, ce qui entraîne une certaine hétérogénéisation. C'est aux études locales de nous dire, cas par cas, laquelle de ces tendances l'emporte et avec quels effets.

Revenons à l'échelle nationale, c'est-à-dire à la figure 18-A. Caractériser la structure économique de l'Ancien Régime par une FE 9 domaniale-marchande, comme je l'ai fait ci-avant, c'était aller à l'essentiel, mais par une simplification excessive. En fait, la manufacture et l'industrie capitalistes s'esquissaient timidement, dès avant 1789. Le petit peuple des villes comprenait déjà une forte proportion de pauvres hères « exclus de la propriété foncière, de la propriété des moyens de production, et très faiblement possesseurs de biens mobiliers » (57-I, 176), compagnons des ateliers artisanaux, mais souvent aussi salariés des manufactures textiles, du bâtiment ou des charbonnages (qui prennent quelque extension dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) et, en diverses régions, de la métallurgie, de la verrerie et d'autres industries. Peuple des villes et aussi de certaines campagnes, car plus de 50 % des tisserands étaient encore des ruraux (57-I, 50). Dans un pays où 85 % de la population demeurait rurale et où « les paysans ne possédaient... vraisemblablement pas la moitié d'une terre qu'ils cultivaient dans sa totalité » (57- I, 108), le MP latifundiaires demeurait dominant, mais le jeune capitalisme qui prenait forme préparait un nouvel équilibre de la FE : sa transition vers une forme domaniale-capitaliste s'amorçait. D'ailleurs les premiers signes d'un développement à l'anglaise — c'est-à-dire d'une conversion directe de l'aristocratie terrienne à l'agriculture et à l'industrie capitalistes — étaient parfois perceptibles — l'Anjou enquêtait sur un éventuel partage des communaux (76, 63), la noblesse de l'Est et du Nord ne dérogeait point en se faisant métallurgiste ou verrière ; le goût physiocratique de l'exploitation agricole

« moderne » se répandait en diverses régions. Si bien que, sans paradoxe aucun, on peut dire de la Révolution qu'en matière économique, elle a modifié la distribution sociale des acteurs, plus qu'elle n'a transformé les rôles ou les tendances. Les paysans déjà riches et surtout les bourgeois des villes (marchands, rentiers et « officiers », plus qu'industriels) ont acquis les biens nationaux et se sont retrouvés, la Restauration Venue, aux côtés d'une noblesse foncière point trop déplumée, dans la vaste catégorie des propriétaires fonciers, rentiers ou exploitants. À quoi Vovelle ajoute que le bouleversement administratif de 1791-1792 a rejeté ceux des « officiers » qui avaient un revenu foncier à valoriser, vers la catégorie des propriétaires où ils ont rejoint ci-devant nobles et bourgeois « pour tenir un demi-siècle durant le haut du pavé dans la société française » (149, 190). Néanmoins, la redistribution opérée au sein du MP latifundiaires dont l'héritage, désormais égalitaire, vient souvent fractionner les domaines, ne doit pas masquer l'essor du MP paysan, ni surtout la persévérante poussée du MP capitaliste que la Révolution libère des entraves corporatives et de l'ancien mépris aristocratique : l'expansion industrielle gagne, de façon inégale et discontinue, une branche après l'autre, dans la plupart des régions. Vers 1770, le MP capitaliste était de peu de poids, vers 1820, il est assurément partie prenante à la domination de la FE : la transition, de la FE 9 à la FE 10, s'étale ainsi sur un demi-siècle.

La transition suivante qui va établir la nette prééminence du capitalisme n'est pas plus facile à dater, mais elle est assurément plus brève. Il faut sans doute la situer dans la période 1850-1870. Analysant les luttes de classes en France sous la seconde République, Marx peut encore observer que « les plus grands fabricants français sont de petits bourgeois à côté de leurs rivaux anglais » ou qu'en « Angleterre, c'est l'industrie qui prédomine (alors qu'en) France, c'est l'agriculture » et expliquer par là le goût français du protectionnisme, par opposition au libre-échange que prônent les Anglais (99, 92). Mais, dix ans plus tard, les traités de 1860 abaissent sensiblement les protections douanières et l'industrie française n'en accélère pas moins son développement. D'autres signes attestent la vigueur du capital : la résorption de l'artisanat va bon train, même à Paris, ville où les petits métiers et l'artisanat d'art résistent longtemps ; qui mieux est, le capital finit par annexer la banque, naguère chasse gardée des banquiers à l'ancienne, c'est-à-dire du capital marchand : les Péreire et, bientôt, les Germain vont relayer les Rothschild et autres tenants d'une haute banque qui ne fut jamais grande, l'offensive contre le capital marchand se dessine aussi dans le commerce de détail, où les premiers grands magasins sèment l'effroi chez les boutiquiers. Le MP capitaliste était certes influent sous la Monarchie de Juillet, mais, à l'orée de la III<sup>e</sup> République, le doute n'est plus permis : il a conquis la pleine domination de la FE.

[Retour à la table des figures et tableaux](#)



On pourrait penser que, sur cette lancée, l'accumulation du capital ne tarderait pas à produire ses conséquences logiques : la formation de sociétés et de groupes de plus en plus puissants et, sous l'égide de ce capital financier, la maturation d'une FE 12 capitaliste-monopoliste. Pourtant, cette nouvelle transformation tardera beaucoup et requerra une transition lente et délicate, plus lente assurément qu'en Angleterre ou aux États-Unis, plus lente et plus tardive qu'en Allemagne, bien que ce dernier pays, handicapé par son retard à s'unifier, ait pris le départ capitaliste après la France. L'Allemagne surclasse la France bien avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour expliquer ce décalage, souvent analysé comme une avance allemande et non comme un retard français, les facteurs les plus divers ont été invoqués : la défaite de 1871, l'indemnité de guerre servie à l'Allemagne, la dénatalité française ou la surpopulation allemande, l'ampleur des exportations de capitaux et la réticence des banques devant le crédit industriel (30,400), les aventures coloniales, ou même l'influence délétère des socialistes, des maçons, des

catholiques et autres diables. En fait, il s'agissait là de symptômes, d'effets seconds ou de causes imaginaires. Seule l'histoire des structures économiques peut rendre intelligible un retard — non pas vis-à-vis de l'Allemagne, mais dans le développement intrinsèque du capitalisme français — dont les conséquences demeurent vivantes aujourd'hui encore.

L'essor du capitalisme, ne l'oublions jamais, requiert deux ingrédients principaux : l'accumulation du capital-argent disponible pour l'investissement, et la disposition d'un flux convenable de main-d'œuvre additionnelle. Les capitaux ont bien été produits en quantité suffisante, mais la main-d'œuvre disponible pour le capital lui a été de plus en plus chichement comptée à partir des années 1870-1880 et jusqu'au milieu des années 1950. L'extension du capitalisme a longtemps fait fond sur la main-d'œuvre artisanale et sur les excédents de population tirés des campagnes : au XIX<sup>e</sup> siècle, Savoyards, Limousins, Auvergnats et autres Bretons ont été l'équivalent des Algériens et des Portugais d'aujourd'hui. La ressource artisanale était évidemment limitée et la ressource paysanne, sans jamais se tarir complètement, n'a bientôt plus été en mesure de fournir abondamment le marché du travail. Pourquoi ? D'abord, en raison du freinage démographique, amorcé en France dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et vulgarisé dans les campagnes, par l'effet d'un Code civil qui impose le partage des terres, de génération en génération, et qui, donc, incite la paysannerie à peu procréer, lequel freinage a fini par produire une population quasi stationnaire. Mais aussi, et surtout, parce qu'à *structures rurales inchangées*, l'excédent de main-d'œuvre disponible pour le salariat demeure très limité. La France des années 1870-1880 était mûre pour une offensive majeure contre la petite propriété paysanne. Loin de s'y engager, elle a persévéré dans la voie d'un protectionnisme agraire sans cesse perfectionné, jusqu'à l'apogée des lois Méline. Cette politique qui confortait systématiquement les masses paysannes dans leur médiocre polyculture-élevage (53, 30) était un non-sens économique : elle rationnait le salariat et freinait l'élan du MP capitaliste pourtant dominant. Mais elle avait un sens politique tout à fait clair, les petites paysanneries aux statuts divers (fermiers, métayers, propriétaires) constituaient le rempart de la nouvelle société, elles formaient les classes-appuis dont le soutien actif et passif n'avait jamais fait défaut à la bourgeoisie depuis la Révolution de 1789, soutien dont la Commune venait de renforcer le prix.

On comprend, dès lors, pourquoi la population active dans l'agriculture demeura supérieure à celle de l'industrie (31, 126) jusqu'à la guerre de 1914-1918 et pourquoi il a fallu tout ce temps à la concentration du capital pour produire une FE 12 capitaliste-monopoliste, bien que les grandes affaires aient pris tournure dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle et que le capital financier français fût déjà assez développé pour occuper une place importante dans *l'Impérialisme* de Lénine (81, I). 1890 et 1920 me paraissent borner la lente transition vers une FE 12 dont l'essor véritable s'opère sous nos yeux depuis une dizaine d'années : la tardive mais brutale « modernisation » de l'agriculture française et « l'impératif industriel » (135) en fonction duquel l'État s'est fait l'auxiliaire d'une

concentration et d'une « multi-nationalisation » délibérées, sont deux des principaux leviers de ce tardif épanouissement.

Encore faut-il observer qu'en France, la FE capitaliste-monopoliste a dû s'effacer un temps au profit d'une FE 13 plus forte qu'en maints autres pays capitalistes. Déjà, l'économie de guerre expérimentée en 1914-1918 avait donné une dimension nouvelle à l'intervention de l'État dans l'économie et les initiatives ou les projets de Clémentel, en 1920, semblaient annoncer la poursuite d'une telle politique (18, 230), que l'expansion puissante des années 1920 allait néanmoins faire avorter. En fait, la transition vers une FE 13 s'est opérée en dix ans, de 1936 à 1945, par trois étapes cumulatives : les nationalisations et les réformes de 1936 (y compris l'office des céréales ou le soutien à la recherche scientifique) ; les comités d'organisation mis en place par le patronat sous Vichy, pour gérer l'économie de guerre et reconduits sous un autre nom à la Libération, et surtout, les nationalisations et les réformes de 1945. Ces dernières ont fait de l'État le principal producteur d'énergie, l'un des plus importants industriels, le principal banquier et le principal assureur, tout en réduisant considérablement l'emprise du capital financier (privé) sur l'économie. Pendant dix ans au moins (31, 608), l'articulation capitaliste d'État, exprimée notamment par une planification dont les priorités étaient soutenues par de réels moyens financiers, a été le lien principal de la structure économique et a permis au MP 12 d'exercer sur celle-ci une domination que le MP 10, pour un temps asthénique, ne lui disputait guère.

Mais, pour des raisons que l'instance politique et l'investigation internationale mettront en lumière — et qui, au demeurant se sont manifestées par des symptômes bien connus : les guerres de décolonisation, la guerre froide, l'effondrement de la IV<sup>e</sup> République, le marché commun, le gaullisme et ses suites, etc. —, la FE 13 a été éphémère : le MP 12 étatique-capitaliste, conçu comme le dompteur du capitalisme, a finalement été son tuteur. Il a soutenu et protégé sa reconstruction et lui a donné un nouvel élan. Les analystes de *la Croissance française* marquent bien ce mouvement : « De 1946 à 1951, un effort délibéré d'investissements publics a été imposé. De 1955 à 1969, les entreprises *privées* ont développé de plus en plus rapidement leurs équipements » (31, 668). Et, peut-on ajouter, cette tendance s'est prolongée jusqu'à ce que la crise économique mondiale vienne l'interrompre, en 1974. En fait, la décennie 1955-1965 marque le déclin de la FE 13 et le retour à une FE 12, c'est-à-dire à une structure dominée par le capital monopoliste, au sein de laquelle le MP 12 étatique-capitaliste est souvent une enclave et parfois — dans son secteur bancaire, notamment — un actif auxiliaire de l'accumulation capitaliste privée. La France en est à ce stade : c'est une structure économique que le capital monopoliste domine et qu'il entraîne, de plus en plus vite, vers la grande aventure du marché mondial, aventure où les États perdent leurs prises sur les économies et où les crises économiques et monétaires viennent sanctionner les emballements de l'accumulation et deviennent de moins en moins maîtrisables.

[Retour à la table des matières](#)

**119.** Regardons de plus près la structure économique de la France contemporaine : quelles sont ses particularités ? ses tendances ? ses articulations ?

La France est dotée d'une FE 12 capitaliste-monopoliste moins pure que celle des États-Unis, du Japon et même de l'Allemagne. Ici, en effet, le MP 12 étatique-capitaliste, naguère prédominant, demeure puissant, et l'articulation capitaliste d'État trouve en lui un point d'appui qui assure sa pérennité. On peut en juger à divers signes des plus concrets : le financement de l'économie, le relatif isolement de l'agriculture et le sort actuel du capital marchand.

Les circuits de financement de l'économie demeurent sous le contrôle de l'État. Il possède la banque centrale et les principales banques de dépôts et maîtrise, directement ou non, de multiples institutions d'assurance, d'épargne ou de crédit, à statut non bancaire. Il règle les émissions boursières, réglemente les instruments de placement et régit les conditions du crédit et de l'émission monétaire. Bref, il gouverne un réseau M/C 4 largement soumis à sa propriété directe. La novation qui s'est produite dans les années 1960 et qui a été marquée, notamment, par la grande latitude laissée aux banques nationalisées, tient au fait que l'État n'a plus de stratégie au service de laquelle il pourrait employer ce réseau, mais jamais il n'a cessé de l'utiliser à des fins tactiques, que ce soit en fonction de sa politique conjoncturelle ou au service des opérations au coup par coup dans lesquelles il s'est engagé. Les entreprises qui illustraient la conception gaulliste de la grandeur nationale (Concorde, plan-calcul, etc.) et celles qui manifestaient l'intention pompidolienne de rattraper le retard capitaliste du pays, ont trouvé, dans les circuits de financement publics et nationalisés, tous les concours requis pour leur engagement, sinon pour leur réussite, cependant que la banque et les institutions financières étaient assujetties, d'année en année, aux impératifs contradictoires d'une politique économique incertaine. N'importe les échecs et les approximations, la vérité structurelle est que l'État a continué d'être entraîné par les entreprises dont l'histoire l'avait rendu propriétaire. Faute d'oser les dénationaliser, il n'a pu qu'en faire usage selon leur logique propre et, de ce fait, l'articulation capitaliste d'État est demeurée vivace.

Elle l'est demeurée également aux confins de l'agriculture. Les coopératives agricoles nées avec le soutien de l'État, depuis le début du siècle, l'office des céréales créé en 1936, les sociétés d'intervention pour la viande et les produits laitiers créées dans les années 1960, les sociétés d'aménagement foncier qui leur sont contemporaines et l'immense mécanique du Crédit Agricole qui déconnecte la paysannerie des circuits bancaires classiques, constituent tous ensemble un système lacunaire mais puissant d'*écrans anti-marché*. Les paysanneries ont certes subi depuis 1950 une transformation accélérée qui s'est manifestée à la fois par une modernisation technique remarquable et par un exode rural enfin massif, mais

cette transformation, malgré quelques dérapages vite contrôlés, n'a jamais pris l'allure d'un effondrement catastrophique semblable à ceux qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, virent l'Irlande ou la Suède, firent émigrer des dizaines de millions d'Italiens, d'Allemands et d'Européens d'autres nationalités ou qui ruinèrent, dans les années 1930, la petite paysannerie américaine. La tradition protectionniste qui, jadis, maintenait les paysans à la terre pour préserver l'ordre éternel des champs — et, plus encore, l'ordre éphémère du capitalisme — est demeurée vive, même si ses objectifs ont changé. Elle s'est traduite, grâce aux mécanismes précités, par une régularisation et une anesthésie de l'exode rural. Le MP 10 capitaliste et maintes autres activités sociales ont prélevé sur les campagnes quatre millions de travailleurs en trente ans, sans tensions sociales insurmontables. L'articulation capitaliste d'État a rendu au capitalisme un service que jamais l'articulation par le marché généralisé n'aurait pu rendre, avec aussi peu de dommages politiques. On comprend mieux, dès lors, pourquoi la politique agricole commune a été l'objet de tant de soins de la part des gouvernements successifs : il s'agissait de veiller à ce que le dosage européen des anesthésiques demeure conforme à la recette française.

Le sort du capital marchand a été moins protégé. L'offensive capitaliste vers le commerce de détail est demeurée modeste jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. Les grands magasins du Second Empire ont attendu près d'un siècle que leur exemple soit généralisé. En 1936, encore, une législation protectrice s'efforçait d'abriter la boutique traditionnelle d'initiatives pourtant bien modestes : les magasins à succursales multiples ou les camions-bazars. Le grand changement résulte du tournant pris par l'industrie d'après-guerre, à l'instar des États-Unis. La production massive de biens durables de grande consommation a bousculé les routines commerciales, cependant que la civilisation automobile a déformé les genres de vie et déplacé les lieux de vente ; l'urbanisation accélérée et la diffusion du crédit à la consommation ont parachevé ce mouvement. L'heure du capitalisme commercial a sonné, la boutique, lointaine héritière d'un capital marchand jadis aventureux, a été mise en déroute, non sans d'impuissantes mais bruyantes révoltes qui ont fait la courte gloire des Poujade et des Nicoud.

Finalement soutenu par les mécanismes publics de financement et protégé par les institutions qui isolent l'agriculture et, plus modestement, pacifient la boutique, l'essor du MP 10 capitaliste est considérable et sa concentration prend des proportions à l'américaine. Les cibles des partis de gauche donnent une bonne mesure de ce mouvement : le Front populaire de 1935 livrait deux cents familles à la vindicte populaire, l'Union de la gauche de 1972 se contentait de promettre à une bonne quinzaine de groupes et de banques d'affaires, une nationalisation ou une mise sous tutelle. La réduction apparente de l'effectif des firmes visées et le glissement des familles aux groupes offrent deux repères très pertinents : le capitalisme s'est puissamment concentré et il s'est, dans une grande mesure, dépersonnalisé. Les majorités — ou les minorités — de contrôle se déplacent et les frontières des groupes ne cessent de se modifier, généralement par extension, mais leur substance essentielle demeure : ils forment l'armature du MP capitaliste. Ce

qui n'empêche pas la permanente formation, la fréquente transformation et la persévérante reproduction de quelques dizaines de milliers d'entreprises capitalistes, parfois agricoles ou commerciales et plus souvent industrielles, qui donnent à ce MP une large assise. Aucune partie de l'économie nationale n'échappe désormais au marché que sous-tend ce MP, pas même l'agriculture, malgré ses multiples protections. Mieux, le marché déborde de l'économie et impose sa marque à maintes autres activités sociales : il inclut la plupart des professions libérales, n'épargne pas les professions artistiques, grignote les marges de l'enseignement et de la recherche, et influence, au moins indirectement, toutes les autres sphères d'activité. C'est, de très loin, l'articulation économique principale. L'action du capital financier, articulation spécifique des FE 12, se manifeste en son sein : c'est par le jeu du marché que des pans entiers de l'agriculture sont placés en position de quasi sous-traitance à l'égard des fournisseurs de matériels ou d'aliments du bétail, etc. ; par son jeu également que la boutique, mêlée aux séquelles de l'artisanat, fonctionne de plus en plus sous la tutelle du capital, c'est même par son jeu que la concentration du capital a franchi naguère une étape nouvelle : le contrôle des firmes s'achète désormais par offre publique d'achat, quand des négociations plus discrètes se révèlent inefficaces. Naturellement, il ne faudrait pas caricaturer ces appréciations : elles marquent des tendances plus qu'elles ne décrivent une situation pleinement acquise. La majorité des paysans demeure autonome, l'artisanat n'a pas disparu, la boutique n'est pas tout entière menacée de ruine et l'on y fait souvent encore sa pelote. Mais les tendances demeurent : le MP capitaliste étend et approfondit son emprise, plus vite que jamais.

Cette extension ne s'accompagne pas d'un accroissement sensible des effectifs salariés par l'industrie, car les progrès de la productivité physique du travail (n° 65) dispensent d'un tel accroissement, d'autant plus que l'internationalisation du capital déplace l'assise de maintes productions. C'est dans le commerce, la banque et les services destinés aux entreprises ou à la consommation domestique, ainsi que dans les appareils étatiques et idéologiques, que les effectifs sont en progression, alors qu'ils régressent dans l'agriculture comme on sait. Il ne faut évidemment pas en déduire que l'exode rural approvisionne par priorité les activités non industrielles, car le détail effectif des transferts est beaucoup plus complexe (123). Mais, tous secteurs confondus, la progression du salariat est manifeste.

On pourrait penser qu'une telle progression a pour corollaire le déclin relatif de la petite propriété. Le cas n'est pas douteux si l'on songe à la propriété artisanale, paysanne ou commerciale, dont le reflux est massif. Toutefois l'affaire se complique de par la persistance d'une propriété ancienne et la diffusion de deux propriétés nouvelles. L'ancienne est celle de la terre : nombreux sont les salariés français que la fragmentation de la propriété paysanne, par le jeu des héritages égalitaires, a rendu propriétaires de quelque parcelle. À l'exclusion des propriétés bâties, le territoire français est divisé en 110 millions de parcelles dont la

répartition entre propriétaires n'est pas connue. Néanmoins l'expérience n'est pas douteuse : à la campagne comme en zones urbaines, plusieurs centaines de milliers de salariés français possèdent un peu de terre. Quant aux propriétés nouvelles, elles concernent les valeurs mobilières et les logements. Les premières demeurent, semble-t-il, assez peu répandues, surtout si l'on excepte les placements collectifs (caisses de retraite, SICAV, fonds de participation, etc.) qui n'engendrent guère une mentalité de propriétaire. Les secondes, en revanche, sont d'une propriété d'autant plus diffuse que de grands efforts politiques ont été délibérément accomplis, depuis vingt ans, pour inciter et aider les Français à se rendre propriétaires d'un — ou de plusieurs — logement(s). Tout s'est passé comme si l'on avait voulu compenser le recul des effectifs paysans par l'augmentation du nombre des copropriétaires et des propriétaires pavillonnaires, afin de maintenir intacte la grande armée des petits propriétaires, éléments supposés stabilisateurs d'une société où ils ont quelque chose à défendre. Un tel calcul a été fait, presque publiquement, et sa portée, quoique incertaine, n'est pas nulle.

Telle était, à grands traits, la structure économique d'un pays qui, depuis trente ans, traversait une phase de croissance continue, quand la crise mondiale de 1974 a brisé son élan.

[Retour à la table des matières](#)

**120.** Une crise économique, même de grande ampleur, n'affecte pas nécessairement la structure économique des pays qu'elle atteint. Les crises quasi décennales du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont guère dévié l'évolution des principales FE qu'elles intéressaient : elles ont accéléré les tendances à la concentration et freiné le déclin des MP ruraux, elles ont modifié les rythmes de l'évolution, mais n'ont pas changé sa ligne. Cela ne doit pas surprendre. La crise cyclique est un moment normal de l'accumulation capitaliste, laquelle a été le moteur principal des dynamismes structurels qui, en France et dans les autres sociétés où le capitalisme s'est développé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ont le plus souvent produit la série FE 10 → FE 11 → FE 12. Dès lors qu'une suffisante ouverture sur le marché mondial et un suffisant désarmement économique des États — naguère animateurs de FE 13 — se sont opérés, à partir de la fin des années 1950, dans les principales sociétés capitalistes, il était inévitable que *l'anomalie d'après-guerre* prenne fin. L'anomalie, c'est-à-dire la réduction des crises cycliques à de faibles fluctuations conjoncturelles, diminuant le taux de croissance, sans l'annuler ni l'inverser. D'ailleurs, la crise ouverte depuis 1974 n'est pas tout à fait une crise classique : l'ampleur des systèmes d'intervention sociale qui modèrent les pertes de revenus des chômeurs et la « multi-nationalisation » des firmes sont ses deux caractéristiques atypiques. La première a empêché le déclin cumulatif de la demande solvable qui aboutissait, classiquement, à des chutes de production bien supérieures à celles qui sont intervenues depuis 1974, mais il pourrait en résulter, par contrecoup, un plus difficile retour à l'expansion. Quant aux effets nouveaux

qui peuvent être imputés aux « multinationales », dans le déclenchement de la crise comme dans l'enclenchement et le rythme de la reprise, seule l'investigation internationale nous permettra d'en discuter, car la principale inconnue est, en l'espèce, d'apprécier la localisation géographique des investissements nouveaux qui accompagneront la reprise.

Pour sa part, la structure économique française demeure soumise à la plupart des tendances qui prévalaient avant la crise. La concentration du capital se poursuit, au moins négativement. Les grandes fusions et prises de contrôle se font plus rares, les groupes les plus puissants observent avec circonspection les occasions d'arrondir leur domaine que la conjoncture multiplie et l'on pourrait donc penser que la concentration marque un temps d'arrêt. Mais, en fait, la plupart des groupes résistent bien à une crise dont les ravages s'exercent surtout chez les petites et moyennes entreprises, si bien que leur position relative se renforce. Il n'est pas douteux que, dès la première éclaircie, leur essor et leurs annexions reprendront de plus belle. Le MP 10 capitaliste sortira de la crise plus concentré. Il aura également poursuivi le refoulement ou la satellisation de l'artisanat et de la boutique. Seul l'exode rural aura sans doute été ralenti, car en règle générale, le chômage et l'insécurité du marché font redécouvrir les possibilités d'auto subsistance que procure le MP 4 paysan et rendent plus tolérable l'auto exploitation qu'il entraîne (n° 44). On doit, en outre, se demander si, au sortir de la crise, le démantèlement du MP 12 étatique-capitaliste ne viendra pas à l'ordre du jour. La vindicte dont Giscard semble poursuivre ceux qui furent les grands commis du capitalisme d'État — les Bloch-Lainé, Mayoux, Saint-Geours, etc. — tient peut-être de l'anecdote. Les arbitrages qu'il a pu rendre, pour marier Citroën à Peugeot plutôt qu'à Renault ou pour laisser le champ libre à des « multinationales » américaines ou européennes dans l'informatique ou les télécommunications, sont déjà plus significatifs : ils attestent un libéralisme bon teint. D'ailleurs, les humeurs d'un homme — fût-il président d'une République aussi présidentielle que l'est la V<sup>e</sup> — n'auraient guère d'influence sur la structure économique, si elles n'exprimaient un réel rapport de forces sociales. La bourgeoisie financière et industrielle se sent, aujourd'hui, à la tête d'un MP 10 capitaliste suffisamment revigoré, pour ne point hésiter à entreprendre la reconquête de l'assurance, de la banque, de Renault ou du Commissariat à l'Énergie atomique, sinon celle d'EDF, devenue un quasi-service public. Déjà, la douteuse restructuration des intérêts pétroliers de l'État montre que la question n'est pas rhétorique. Mais, de toutes les tendances aujourd'hui à l'œuvre, la plus importante, au sortir de la crise, sera assurément la poussée redoublée d'internationalisation du capital. On peut s'attendre, en effet, à ce que les deux mouvements observés dans la décennie d'avant la crise aillent en s'amplifiant : l'essaimage mondial des grandes firmes françaises en voie de « multinationalisation » et le passage d'entreprises françaises de toutes tailles sous la tutelle de « multinationales » étrangères, principalement américaines. L'internationalisation des FE 12 est devenue, on le sait, une tendance puissante (n° 114). Dans le cas de la France, deux facteurs politiques ont toutes chances de

l'accélérer. D'année en année, les barrages — capricieux et pas toujours judicieux — que la conception gaullienne de l'indépendance nationale avait opposés à l'immixtion de capitaux étrangers, s'effritent et s'effondrent. À l'inverse, la propension du grand capital français à s'investir dans des entreprises industrielles et bancaires à l'étranger, reçoit de l'État français, un soutien de plus en plus manifeste ; l'attrait des pays à fiscalité clémente et à main-d'œuvre bon marché et le désir de constituer des actifs industriels à l'abri d'une éventuelle nationalisation renforcent cette propension. Le chassé-croisé de capitaux français et étrangers peut sembler paradoxal, mais il ne l'est pas : maints capitalistes étrangers sont prêts à s'investir en France, si l'état du marché — national ou européen — le rend souhaitable, sans craindre d'être nationalisés, dès lors qu'ils se sentent assurés d'un suffisant soutien de leurs États d'origine, soutien qui, dans la pire des hypothèses, leur garantirait la perception de confortables indemnités.

Une FE 12 capitaliste-monopoliste, plus concentrée encore et peut-être apte à résorber le MP étatique-capitaliste qui survit en son sein, mais aussi une FE 12 de plus en plus internationalisée : telle est la ligne de plus grande pente où dévale la structure économique française. Il faudrait peu de temps — une ou deux décennies au maximum — pour que, sur cette lancée, la déconnexion de la structure économique et de la structure politique de notre pays devienne irréversible : la France comme État, deviendrait l'un des pouvoirs locaux, s'exerçant sur un canton du marché mondial, mais inapte à influencer ce marché, à maîtriser les facteurs d'une conjoncture économique *qui n'est déjà plus locale*, à peser sur une structure économique qui se serait émancipée. Sur cette lancée, *il n'existerait bientôt plus de FE française*, la FE deviendrait une structure trans-nationale ou, plus exactement, trans-étatique, sans que, pour autant, de nouvelles formations politiques viennent automatiquement s'établir à l'échelle des nouvelles formations économiques : l'instance politique et l'investigation internationale auront à éclairer ce dernier point.

Telle serait la dérive spontanée de la structure économique logée dans l'aire politique que contrôle l'État français — *si aucune novation politique ne venait soumettre cette structure à une tout autre dérive*. Fort heureusement, une telle novation demeure possible. En France, comme en d'autres pays européens, les luttes politiques en cours peuvent déboucher sur une transformation des structures économiques qui interromprait le règne des FE 12 en voie d'internationalisation. Pour en juger, maintes analyses qui trouveront place dans les prochains volumes nous font encore défaut, mais on peut anticiper sur leurs résultats. Ceci suppose toutefois un changement d'éclairage : l'étude des formations économiques menée jusqu'ici s'est tout entière appliquée à des *réalités* sociales ; la réflexion sur les changements que pourraient provoquer les luttes politiques en cours s'applique évidemment à un objet d'une autre nature, elle vise une structure économique qui pourrait advenir, elle est conditionnée par de multiples *hypothèses* qui se réaliseront ou non, elle entre, d'une certaine manière, dans « l'économie de l'utopie » (240, 225).

Je pose donc le problème en ces termes : si les projets dont la gauche française est plus ou moins porteuse, pouvaient être *mis en œuvre*, quelle dérive de la FE en résulterait-il ? La réponse n'est pas douteuse — de tels projets conduiraient à l'établissement d'une forte FE 13 étatique-monopoliste, à un certain recentrage de la société et à une nette modification des chances du socialisme dans notre pays.

La question la plus délicate est celle du recentrage. L'internationalisation du capital décentre la société française : c'est une autre façon de dire que l'État devient régisseur d'un canton du marché mondial. Toutefois, le recentrage ne peut être conçu comme un retour au protectionnisme en vigueur jusqu'aux années 1950, ni *a fortiori* comme le bâti d'une quelconque autarcie. La France est trop profondément engagée dans le système des échanges européens et mondiaux, elle est trop dépendante du reste du monde pour certains de ses approvisionnements — en énergie, notamment — et, enfin, elle a trop bénéficié de certains effets positifs du commerce européen et mondial (stimulation de l'industrie, incitations technologiques, débouchés indispensables à certaines branches, y compris l'agriculture, etc.) pour qu'il lui soit possible de faire soudain machine arrière. Mais elle ne peut pas davantage se satisfaire de son actuelle position économique internationale. Un pays dans lequel un travailleur sur cinq travaille pour l'exportation et qui, du même coup, importe environ le cinquième de ce qu'il utilise, est ingouvernable, si ses échanges extérieurs demeurent totalement livrés aux aléas du marché. Il est, en effet, exposé aux fluctuations d'une conjoncture sur laquelle il ne peut agir avec précision, il est entraîné, cahin caha, dans un type de croissance dont il ne peut guère décider. Bref, il est piégé par le divorce entre les capacités politiques de l'État et les dynamismes internationaux de l'économie. Il lui faut sortir de ce piège et se recentrer. Ce n'est point, ici, le lieu d'apprécier les diverses tactiques qui pourraient être mises au service d'une telle stratégie, sauf à noter qu'elle devrait faire feu de tout bois : accords bi-et multilatéraux de longue durée avec les pays qui nous fournissent de l'énergie ou de la main-d'œuvre et qui aspirent à se développer, pleine utilisation des capacités d'action — ou de manœuvre — qu'offrent le marché commun comme institution et les États européens comme lieux de contradictions plus ou moins semblables à celles où la France se débat ; pleine utilisation, également, des positions acquises sur le marché mondial ; et surtout, établissement et exécution prioritaire d'une stratégie nationale dans le commerce international. Toutes orientations dont le succès requerrait, certes, des délais, mais il n'est jamais de modifications structurelles instantanées. L'important, en la matière, serait de respecter *la priorité absolue que doit recevoir le recentrage*, c'est-à-dire l'atténuation des contraintes ou des dépendances venues de l'extérieur, priorité au sein de laquelle une stratégie européenne devrait nécessairement trouver place — on montrera, en effet, que la maturation de nouvelles structures socialistes, plus significatives que celles des FE 18 étatiques-socialistes, ne pourra jamais s'opérer à l'échelle de petits pays comme la France. L'heure du socialisme dans un seul pays ne sonnera plus jamais en Europe occidentale.

Malgré les méfiances et les rétorsions qu'elle entraînerait, la nationalisation des groupes les plus puissants et de l'appareil bancaire et financier serait indispensable au succès d'un tel recentrage. Une analyse superficielle pourrait faire croire qu'une nouvelle politique économique, décidée par la France, serait mieux reçue, par nos principaux partenaires commerciaux, si elle ne s'accompagnait d'aucune réforme de structure aussi drastique que la nationalisation. En fait, il n'est, aujourd'hui aucun autre moyen immédiatement disponible, pour interrompre l'internationalisation spontanée de la FE 12. Les nationalisations projetées, quels que doivent être leurs contrecoups, sont la condition sine qua non d'un recentrage effectif. Leur défaut laisserait libre cours à l'essaimage hasardeux des capitaux français et à la greffe de multiples capitaux étrangers dans les diverses branches de l'économie nationale — c'est-à-dire aux deux mouvements par lesquels l'internationalisation du capital se manifeste. Pour toutes les sociétés à dominante capitaliste, l'évolution structurelle se joue, dans la période actuelle, par un conflit central entre le capitalisme d'État et le libre-échangeisme mondial (n° 82) et ce conflit se concrétise, aujourd'hui, en France, par cette alternative : nationalisations ou internationalisation.

Le résultat des nationalisations projetées serait non pas le retour vers une FE 13 étatique-monopoliste, analogue à celle de l'après-guerre, mais l'établissement d'une FE 13 d'une tout autre ampleur où le MP 12 étatique-capitaliste dominerait largement ce que Marx appelle la Section I, c'est-à-dire la production des biens d'équipement (103-V). Tout aussi important serait le renforcement de l'articulation capitaliste d'État (n° 82). En effet, même si elle épargnait les banques étrangères opérant en France, ce qui suppose un *modus vivendi* assez difficile à établir et à maintenir, la nationalisation de l'appareil bancaire et financier constituerait une nouveauté absolue : un réseau M/C 5 associé à une formation économique où le capital privé et le marché demeurent très puissants. La banque pourrait, dès lors, se voir attribuer une triple mission : soutenir une stratégie commerciale internationale, aider à dissocier les mouvements monétaires internes des péripéties monétaires internationales et, enfin, devenir un instrument d'exécution du plan, c'est-à-dire un régulateur des forces du marché (n° 77). En chacun de ces trois domaines et, plus généralement, dans l'usage de tous les instruments de politique économique, les routines héritées de l'économie de guerre, du rationnement et des contrôles dirigistes, seraient plus dangereuses qu'utiles, parce qu'elles correspondaient à une situation tout à fait différente. De grands efforts d'adaptation et d'invention seraient nécessaires, faute de quoi les réformes structurelles ne tiendraient pas leurs promesses : *la stabilisation d'une FE 13 est une entreprise sans précédent.*

*L'utilisation d'une FE 13 comme tremplin vers une structure socialiste est une aventure encore plus novatrice, dont le succès dépendrait des circonstances internationales et, plus encore, de l'intelligence politique du mouvement ouvrier — c'est-à-dire des partis et des syndicats qui s'efforcent de diriger les luttes de*

classes vers une issue socialiste. La capacité d'entraînement dont la gauche française saurait faire preuve en Europe — y compris pour établir et centrer une FE 13 européenne, progressivement dotée d'un pouvoir politique à l'échelle convenable — serait décisive à cet égard. Mais il serait très dangereux d'attendre que l'Europe ait pris tournure pour s'engager dans les deux voies décisives de la socialisation : la réforme de l'État et l'expérimentation d'une nouvelle propriété. L'instance politique montrera que toute expérience socialiste qui ne s'accompagne pas, d'entrée de jeu, d'un progressif dépérissement de l'État, est condamnée à tomber dans l'ornière soviétique. Or, l'expérience qui pourrait s'ouvrir, en France, appellerait en priorité un certain renforcement de l'État, corollaire inéluctable du recentrage. L'apparente contradiction serait à résoudre par un renforcement *spécifique* de l'État et par une désétatisation simultanée de maintes fonctions étatiques étrangères au recentrage (et à la stratégie européenne), fonctions dont l'instance politique devra connaître. Quant à l'expérimentation d'une nouvelle propriété, c'est-à-dire à l'élaboration d'un nouveau contenu de A 5-P 5 (n° 114), elle devrait avoir pour objectif fondamental de supprimer, à terme, le MP 12 étatique-capitaliste, sans laisser un MP 15 étatique-socialiste prendre sa suite. Mais la recette d'une « socialisation de la nationalisation » (136, 196) n'est nulle part pré-établie. Il faudra l'inventer et, sans doute, de diverses manières. La conquête et l'institutionnalisation de pouvoirs des travailleurs dans les entreprises, la participation d'autorités locales et régionales à la propriété des firmes socialisées, l'apprentissage de nouvelles relations contractuelles entre les firmes, entre patronat et syndicat, entre les firmes et le Plan, la spécialisation de l'État du côté de l'articulation économique et non du côté de la propriété des firmes, sont les principales voies à explorer.

Bref, les transformations qui pourraient advenir ne marqueraient ni la fin du capitalisme, ni la naissance soudaine du socialisme, mais entraîneraient à coup sûr un redressement et, peut-être, l'ouverture d'une transition vers un socialisme d'un type nouveau.

L'histoire en décidera : l'histoire, c'est-à-dire les classes sociales en lutte dans ce pays et dans le reste du monde. L'issue, prochaine ou lointaine, peut être douteuse, mais l'enjeu ne l'est pas. Si la France ne change pas de cap au cours des toutes prochaines années, une étape de son histoire propre sera définitivement close. La France comme État peut encore ressaisir son économie et se recentrer. Une expérience socialiste peut encore être amorcée *à partir* d'un État européen comme la France, même si une suffisante complicité (ou contagion) européenne est, déjà, la condition de sa poursuite. Mais bientôt, la France comme État aura définitivement perdu toute prise substantielle sur la structure économique locale et, dès lors, aucune expérience socialiste ne sera plus amorçable à partir d'un tel pays, pris isolément.